



DAMIR SAGOLJ/REUTERS

Qui gouverne à Kaboul ?

Un pouvoir dominé par les Tadjiks du Panchir

SOMMAIRE

● **L'après-talibans et la bataille des pouvoirs afghans :** A Kaboul, notre envoyée spéciale raconte la réalité du nouveau pouvoir, dominé par les Tadjiks du Panchir, héritiers de Massoud (photo : file d'attente, dans la capitale afghane le 28 novembre). Portrait des trois principaux ministres. A la citadelle Qala-e-Janghi, l'envoyé spécial de l'AFP décrit les restes d'un terrible massacre. A la conférence de

Bonn, après l'optimisme, la prudence : le récit du ballet diplomatique autour des délégations. L'Iran refuse d'accueillir de nouveaux réfugiés afghans. Les grandes fortunes saoudiennes retirent leurs capitaux des Etats-Unis. p.2 à 4

● **Horizons-Enquête :** Les médias américains dans la guerre. L'enquête de Thomas Sancton, ancien chef du bureau parisien de Time. p.18

► www.lemonde.fr/dossier-special

Srebrenica 1995 : les députés accusent

● Le rapport de la mission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'un des pires massacres de Bosnie
● Entre 7 000 et 8 000 hommes furent tués par les milices serbes après s'être rendus ● La ville était une « zone de sécurité » protégée par l'ONU ● Pour les députés, il s'agit « aussi d'un échec de la France »

LE PRÉSIDENT de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Loncle, a rendu publiques, jeudi 29 novembre, les conclusions de la Mission d'enquête parlementaire qu'il a dirigée sur le drame de Srebrenica. De décembre 2000 à juin 2001, dix députés ont procédé à des centaines d'heures d'audition pour tenter de refaire la lumière sur l'un des crimes les plus atroces perpétrés durant la guerre de Bosnie. Srebrenica est le nom de cette ville de Bosnie orientale déclarée « zone de sécurité » par l'ONU qui garantissait ainsi la protection des populations musulmanes qui y avaient été regroupées. Sans combat, la ville est tombée, le 11 juillet 1995, aux mains des milices bosno-serbes de Radko Mladic. Elles ont chassé les femmes et les enfants de la localité. Elles ont massacré les hommes : de sept mille à huit mille d'entre eux ont été tués, mitraillés en groupes ou abattus d'une balle dans la nuque mains liées dans le dos. L'ONU a laissé faire. Parce que la force de l'ONU dans les Balkans



était dirigée par un Français, le général Bernard Janvier, et parce que Paris était activement engagé en Bosnie, les députés ont voulu savoir si la France portait une responsabilité particulière dans le crime de Srebrenica.

Leurs conclusions, dont nous publions de larges extraits, sont sévères pour la France. Dressant une chaîne complexe de responsabilités dans ce drame - de l'ONU, de différents Etats -, ils écrivent que Srebrenica « est aussi un échec de la France ». Ils incriminent « l'absence de volonté politique affirmée d'intervenir à Srebrenica : de la France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des autorités bosniaques de Sarajevo elles-mêmes ». Ils publient les explications données à huis clos par le général Janvier. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Mais deux députés, François Léotard et René André, font part de leurs réserves en annexe.

Lire page 6, le document page 19 et notre éditorial page 22

Un milliard pour les policiers

LES SYNDICATS de policiers étaient reçus, jeudi 29 novembre, au ministère de l'intérieur dans une série de rendez-vous bilatéraux. A la demande expresse de Daniel Vaillant, qui sort affaibli de la crise policière, le gouvernement consent un effort financier supplémentaire qui doit porter à environ 1 milliard de francs, en 2002, les sommes consacrées à satisfaire les revendications catégorielles des policiers. Au total, le budget de la police devrait augmenter de 2,5 milliards de francs par rapport à 2001. M. Vaillant espère ainsi mettre un terme à une contestation qui a gagné son propre camp.

Lire pages 10 et 11

► www.lemonde.fr/securite

Le tueur à l'anthrax serait-il un savant fou américain ?

ET SI L'ÉPIDÉMIE d'anthrax qui a terrorisé les Etats-Unis en octobre n'avait pas Ben Laden pour auteur, mais un chercheur américain, militaire de surcroît ? C'est l'hypothèse qui circule chez les enquêteurs et dans la communauté des experts en armes biologiques, et que vient de renforcer un article paru mercredi dans le magazine de Greenpeace Allemagne. L'organisation écologiste s'appuie en fait sur deux experts en armes biologiques, Barbara Rosenberg, spécialiste de ces armes à l'université de New York et ancienne conseillère du président Clinton sur cette question, et Jan van Aken, expert travaillant pour une ONG spécialisée dans les armes biologiques, *The Sunshine Project*.

M. van Aken, que *Le Monde* a pu joindre jeudi matin, explique que la suspicion des enquêteurs est venue du fait que les lettres envoyées en octobre ne visaient pas à tuer, puisqu'elles étaient accompagnées de consignes de prudence, mais à répandre l'effroi. Des terroristes auraient au contraire cherché à occire leurs victimes. De surcroît, la source des lettres est unique. Enfin, l'agent infectieux était conditionné

dans une matière asséchante, la silice, qui est utilisée habituellement par les laboratoires américains d'armes biologiques, alors que d'autres pays recourent généralement à la bentonite.

Ces différents éléments, et sans doute d'autres, ont conduit les investigateurs à réorienter leurs recherches : dans le discours qu'il a prononcé en tant qu'organisation représentative, mercredi 21 novembre, devant la conférence sur les armes biologiques qui se tient à Genève, M^{me} Rosenberg a affirmé que l'auteur de l'épidémie postale de la maladie du charbon était maintenant recherché au sein de la communauté américaine de défense biologique. M^{me} Rosenberg, experte dans ce domaine depuis des années, a des contacts fréquents avec les services officiels spécialisés. Vendredi, M. van Aken a parlé dans les couloirs de la conférence à une femme officier de la délégation américaine ; celle-ci lui a indiqué que le crime avait sans doute pour source un chercheur des services de défense biologique qui serait devenu fou.

Les informations délivrées par les deux

experts indépendants apparaissent crédibles, au moment où les autorités américaines laissent entendre que l'épidémie d'anthrax pouvait avoir une origine interne : le 22 novembre, le ministre de la justice, John Ashcroft, déclarait sur CNN que « le type d'indices [que nous recevons] tend à nous conduire dans la direction d'une source intérieure ». Des chercheurs se servant de leur savoir pour commettre des actes criminels : ce scénario a déjà eu des précédents. Dans les années 1990, l'un d'entre eux, Theodore Kaczinsky, avait envoyé des colis piégés avant d'être arrêté.

Le 16 novembre, un biochimiste, Don C. Wiley, professeur à l'université Harvard, a disparu dans des circonstances mystérieuses. Pourrait-il être la source de l'épidémie d'anthrax recherchée par le FBI ? « Wiley était un spécialiste du virus Ebola, dit Jan van Aken, c'est une spécialité très différente de la maladie du charbon. Mais tout est possible... » Quoi qu'il en soit, l'hypothèse du savant américain fou relativise la puissance des réseaux terroristes.

Hervé Kempf



ERIC CABANIS-STEF/AFIP

USINES À RISQUES Le grand débat de Toulouse

Plus de deux mois après la catastrophe de l'usine AZF, la Ville rose accueille, vendredi 30 novembre, une étape du débat national lancé par le gouvernement. Elus et associations se sont mobilisés pour discuter de l'avenir du site chimique. Dans ces échanges, les clivages politiques s'estompent. p. 17

► www.lemonde.fr/toulouse

Bertelsmann, déçu de l'Internet



THOMAS MIDDELHOFF

LE PDG du groupe allemand des médias et de l'édition impose une cure de rigueur à sa branche Internet, provoquant le départ de son patron, Andreas Schmidt, artisan du rapprochement avec Napster.

Lire page 23

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 € (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1130 - 7,90 F - 1,20 €



Arafat-Sharon : objectifs incompatibles

UNE PARTIE délicate s'engage avec l'arrivée de Bill Burns et d'Anthony Zinni en Israël et dans les territoires occupés ou autonomes palestiniens. Chargés de prêcher la bonne parole délivrée, le 19 novembre, par le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, les deux émissaires américains, qui doivent person-

nifier le retour des Etats-Unis dans leur pré carré oriental après une absence préjudiciable de plusieurs mois, ont été gratifiés d'une mission improbable. Il leur revient de trouver un terrain d'entente entre deux ennemis irréductibles que tout oppose, la longévité mise à part, Ariel Sharon et Yasser Arafat.

Arrivé au pouvoir à la faveur d'une erreur d'analyse de son prédécesseur travailliste Ehoud Barak, qui comptait sur un face-à-face électoral pour retrouver un second souffle politique, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, à soixante-treize ans, occupe pour la première et sans doute la dernière fois le

devant de la scène. Minoritaire dans un parti dévoué à Benjamin Nétanyahou, il dirige une coalition aussi large qu'hétéroclite qui ne tient que par l'Intifada palestinienne. L'opinion israélienne fait confiance au premier ministre dans une lutte quotidienne. Elle approuve l'usage des assassinats extra-judiciaires inaugurés par M. Barak, les incursions massives de l'armée israélienne dans les zones autonomes palestiniennes et les opérations de commando « va-et-vient » qui se développent depuis quelques semaines et qui permettent des rafles plus ciblées et plus discrètes.

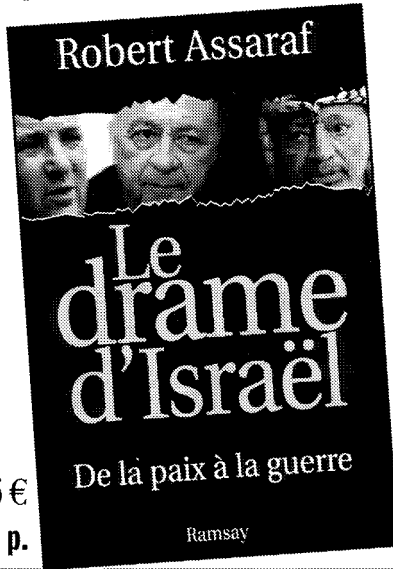
Ces techniques permettent de contenir le soulèvement, mais pas de le briser. L'insécurité n'a pas baissé depuis l'arrivée au pouvoir de M. Sharon. Les incidents sanglants continuent de se multiplier, jusqu'en Israël, comme en témoigne le récent attentat perpétré par des Palestiniens à Afoula, dans le nord du pays. Les responsables des services de sécurité israéliens ne cessent d'ailleurs de se montrer alarmistes, annonçant en même temps la réussite d'opérations militaires, le démantèlement de « cellules terroristes » et de nouvelles vagues d'attentats.

Gilles Paris

Lire la suite page 22

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

ISRAËL-PALESTINE :



l'avenir du monde se joue aussi là-bas.

Ramsay

25 €
398 p.



OLIVIER MORIN-STEF/AFIP

LE SALON NAUTIQUE La mer est à Paris

Dès le samedi 1^{er} décembre, les amateurs de loisirs marins ont rendez-vous, à Paris, dans les allées du Salon nautique. Parmi les 1 000 bateaux exposés, du pneumatique au multicoque en passant par le toujours vaillant Optimist, ces passionnés de mer pourront choisir, en fonction de leur budget, l'embarcation qu'ils mettront à l'eau en 2002. p. 30

International.....	6	Tableau de bord.....	26
France.....	10	Aujourd'hui.....	29
Société.....	13	Météorologie-Jeux.....	32
Carnet.....	16	Culture.....	33
Régions.....	17	Guide culturel.....	35
Horizons.....	18	Kiosque.....	36
Entreprises.....	23	Abonnements.....	36
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	37

GUERRE Tandis que les tractions se poursuivent, à Bonn, pour l'élaboration d'un futur régime en Afghanistan, les nouveaux maîtres de Kaboul s'installent sans laisser

paraître d'intention de partager le pouvoir. ● LA CAPITALE afghane est désormais contrôlée par une troïka représentant presque exclusivement les Tadjiks de la vallée du Panchir

autrefois commandés par le commandant Massoud, assassiné le 9 septembre. ● A BONN, le « ministre de l'intérieur » du Front uni, Younés Kanouni, a rejeté une nouvelle fois

l'idée d'une force multinationale de maintien de la paix, assurant que « la sécurité est garantie » dans tout le pays. ● LE MASSACRE de la citadelle de Qala-e-Jhangi, lors de la

répression de la mutinerie des prisonniers talibans, suscite de graves interrogations. Les forces du général Dostom achevaient, jeudi, de prendre le contrôle de la place.

De Kaboul à Bonn, les visages d'un pouvoir afghan à construire

Les négociations dans le cadre de la conférence réunie sous l'égide des Nations unies piétinent. Le Front uni récuse l'idée d'une force internationale de sécurité, préférant un contrôle purement national. Les détenteurs du pouvoir sur le terrain entendent préserver leur avantage sur les exilés et les Pachtounes

LA PRESSION s'intensifie autour d'Oussama Ben Laden. « Si nous brisons la direction des talibans et d'Al-Qaïda, cela diminuera la motivation des troupes à rester loyales à la cause et à continuer de se battre. Il y aura toujours des poches qui vont se battre jusqu'à la mort mais cibler les dirigeants et rompre la chaîne de commandement rendront tout cela plus inefficace », a indiqué le contre-amiral, John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmées. Les bombardements américains se sont donc intensifiés contre la chaîne de commandement militaire des talibans. Cent vingt avions ont effectué mardi 27 novembre des missions de combat. Ce chiffre correspond à un accroissement de près de 30 % du rythme quotidien des sorties. Plus de 750 Marines américains se trouvent déjà au sud de Kandahar où ils poursuivent la mise en place d'une base opérationnelle.

● Les Américains à

Mazar-e-Charif et à Bagram. Une vingtaine de militaires américains de la 10^e division de montagne ont pris position sur l'aéroport de Mazar-e-Charif ainsi que sur l'aéroport de Bagram, au nord de Kaboul. Près de 2 000 hommes de cette unité sont déployés depuis octobre sur une base militaire en Ouzbékistan. Ces deux contingents restreints sont chargés d'assurer la sécurité des lieux et de permettre la réparation des pistes et des installations pour faciliter l'aide humanitaire. Aucune précision n'a été donnée sur l'éventuelle utilisation de ces aérodromes à des fins militaires. En revanche, les Marsouins français sont toujours bloqués en Ouzbékistan.

● **Le bilan des attentats en baisse.** Le bilan des victimes des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis a été réduit à 3 711 morts et disparus, selon des décomptes annoncés mercredi par les autorités américaines, qui ont expliqué que 470 disparus recensés

à New York avaient regagné leur domicile. A New York, les attaques contre les tours du World Trade Center ont fait 3 478 morts et disparus. Des interrogations persistent encore sur le sort de 200 personnes. 189 personnes ont péri au Pentagone selon des chiffres déjà publiés par le département de la

Défense. Ce bilan comprend 125 personnes qui travaillaient dans le bâtiment et 64 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing 757 d'American Airlines. Enfin 44 autres personnes ont également été tuées en Pennsylvanie quand un quatrième avion s'était écrasé dans un champ.

Le premier mort américain

La CIA a confirmé, mercredi 28 novembre, qu'un agent de la centrale de renseignement américaine a été tué, dimanche 25 novembre lors du soulèvement des prisonniers talibans dans la citadelle-prison de Qala-e-Jhangi, à 10 km à l'ouest de Mazar-e-Charif. Il s'agit selon la CIA du premier mort américain en Afghanistan. « C'est mon triste devoir d'annoncer qu'un de nos agents est mort en faisant son devoir en Afghanistan », a déclaré dans un communiqué le directeur de l'agence, George Tenet.

Le corps de Johnny Michael Spann, 32 ans, un agent de la direction des opérations de la CIA, a été retrouvé et identifié, a indiqué le porte-parole de la CIA Mike Tadie. « Mike se trouvait dans la forteresse de Mazar-e-Charif où les prisonniers talibans étaient détenus et interrogés ». M. Spann faisait partie d'une équipe de la CIA rassemblant des renseignements sur le terrain et participant à la recherche des dirigeants d'Al-Qaïda. - (AFP)

● **La forteresse de Qala-e-Jhangi.** Les forces du Front uni ont achevé de prendre le contrôle de la forteresse de Qala-e-Jhangi mais de nombreuses questions se posent sur l'origine de la révolte des combattants pro-talibans et sur la manière dont elle a été noyée dans le sang. Amnesty International a demandé l'ouverture immédiate d'une enquête « pour déterminer ce qui a provoqué cet incident violent, (...) et établir si la réponse de l'Alliance du Nord et des forces britanniques et américaines a été proportionnée ».

● **Gehard Schröder et l'extension de la guerre.** Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a estimé, mercredi 28 novembre, au Bundestag, qu'il fallait rester « prudent envers les commentaires de la presse ou de certains secrétaires d'Etat qui cherchent déjà de nouvelles cibles » à l'issue de la campagne antiterroriste en Afghanistan. « Quand on discute de nouvelles cibles au Proche-Orient, a-t-il expliqué, cela risque

de se retourner contre nous bien plus que ce que l'on pense ». L'intervention de M. Schröder ne vise pas seulement certains responsables américains qui désignent, notamment, l'Irak ou la Somalie. Elle semble aussi s'adresser à Christophe Zöpel, secrétaire d'Etat au ministère allemand des affaires étrangères, qui, la semaine dernière, a dit que les sociaux-démocrates appuieraient une coalition de lutte antiterroriste en Somalie. En revanche, le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, a estimé qu'une « action militaire pourrait s'avérer appropriée » à l'encontre de certains pays considérés comme faibles en matière de lutte contre le terrorisme écartant toutefois toute attaque contre l'Irak.

● **Tués par l'aide humanitaire.** Une femme et un enfant ont été tués, mardi 27 novembre, par un largage d'aide humanitaire dans le nord de l'Afghanistan. Un ballot étant tombé sur leur maison, au nord de la ville de Mazar-e-Charif.

Les Tadjiks du Panchir, héritiers du commandant Massoud, se sont partagée la capitale

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Kaboul, qui en a tant vu, observe ses nouveaux maîtres avec prudence. Les *pacouls* (casquette de laine plate à bords roulés que portait toujours Ahmed Shah Massoud) ont remplacé les turbans noirs des Kandaharis, les treillis, gris foncés iraniens ou camouflés russes, qui équipent la police et l'armée ont succédé aux *shalwar kameez* (longue tunique portée sur un pantalon large) et le drapeau vert, blanc et noir de l'Alliance du Nord flotte en lieu et place du drapeau blanc des talibans. La troïka qui gouverne Kaboul, Younés Kanouni, ministre de l'intérieur, le Dr Abdullah, ministre des affaires étrangères, et Mohammed Fahim, ministre de la défense, est toute entière issue de la vallée du Panchir et les panchiris tadjiks font la loi. Hommage au chef assassiné le 9 septembre, les

portraits de Massoud sont nombreux et leur nombre est sans comparaison avec celui du président en titre, Burhabuddin Rabbani, originaire, lui, de la province du Badakhshan, au nord-est. « Kaboul est aux Panchiris, comme Mazar-e-Charif à l'Ouzbek Rachid Dostom, Herat à Ismail Khan et Jalalabad à Haji Qadir » résume un expert. Le retour des « Seigneurs de la guerre » n'a pas épargné la capitale afghane, à cette seule nuance que depuis la disparition d'Ahmed Chah Massoud, son pouvoir est partagé par trois héritiers.

Ceux-ci ont apparemment distribué les portefeuilles ministériels à leurs proches et à Kaboul, l'Alliance du Nord, coalition des minorités ethniques tadjike, ouzbèke et hazara, est quasiment réduite à sa seule composante tadjike – et majoritairement représentée par les tadjiks de la vallée du Panchir

ou de la plaine de la Shomali. Le ministère de la santé est ainsi occupé par l'ancien responsable santé de la vallée du Panchir, le Dr Mehraban et le nouveau patron de la Croix-Rouge afghane vient de la province de Parwan. Peu d'entre eux connaissent la situation à laquelle ils sont confrontés et, affirme un travailleur humanitaire, « ils n'ont aucune idée de qui fait quoi à Kaboul ». Dans les ministères, le personnel à l'exception des têtes et de quelques postes-clés n'a pas vraiment changé, la seule différence étant que, là aussi, le pantalon et la veste ont remplacé le *shalwar kameez*.

Le Dr Abdullah a repris le bureau aux fauteuils de velours élimé de son prédécesseur, le maulawi Wakil Ahmad Mutawakil, mais à la différence de ce dernier passe l'essentiel de son temps à recevoir les diplomates qui se succèdent à Kaboul. Le

plus connu, l'ambassadeur de Russie, Alexander Roblov – trente ans d'Afghanistan dont plusieurs années au KGB du temps du roi Zaher Chah, de son successeur Daoud et des premières années du régime communiste – bénéficie de tous les égards dus à une puissance amie de l'Alliance du Nord. Les Russes ont de grandes idées pour l'Afghanistan. Pas moins de dix-sept Antonov ont atterri ces derniers jours sur la base de Bagram pour apporter les premiers hommes et équipements nécessaires à la reprise de l'activité diplomatique. Premier délicat problème pour le Dr Abdullah : convaincre les 15 000 réfugiés de la plaine de la Shomali d'évacuer rapidement les bâtiments de l'ancienne ambassade soviétique, sérieusement endommagés de ce dernier passe l'essentiel en 1992. Les diplomates britanniques, français, allemands, indiens, iraniens, turcs s'installent eux aussi et tous prennent contact avec les nouvelles autorités.

Younés Kanouni a, lui, la lourde charge de maintenir la sécurité. Depuis la chute de la ville, il reçoit quotidiennement les Kabouli qui ont quelque raison de se plaindre. Quelque 360 voitures ont été « réquisitionnées » par les nouveaux maîtres de Kaboul qui font aussi de très nombreuses razzias sur les habitations. Si les demeures des hauts responsables talibans ont vite trouvé des remplaçants, le parc immobilier vide n'a pas suffi et ce sont maintenant des expulsions *manu militari* que subissent certains Kabouli. « C'est toujours la même chose » affirme l'un d'eux « ils viennent en armes demander les papiers de la maison et comme compte tenu de la situation de ces dernières années, personne n'est vraiment tout à fait en règle. Ils s'approprient l'habitation sous ce prétexte ».

Des vols chez les changeurs ou

les bijoutiers ont aussi eu lieu ces derniers jours. « Hier soir, des hommes armés sont venus chez mon voisin, bijoutier, et sous prétexte de chercher des talibans qui se seraient cachés dans la maison, ils ont enfermé tout le monde dans une pièce et ont tout pris » raconte un employé d'une organisation non gouvernementale (ONG). « Je reste éveillé toute la nuit par peur des vols » affirme Abdul Wasi, qui tient une pharma-

50 000 morts à Kaboul. « Si les Nations unies ne font pas pression sur eux et les laissent tout seul, les combats vont reprendre à coup sûr » dit Abdul Safi. Dans le quartier chiite de Dashte Barchi, Ali Jafaar, professeur réduit à l'état de gardien de parking, veut lui aussi une implication immédiate des Nations unies. « Nous sommes inquiets pour le futur. L'ONU doit forcer les chefs à s'entendre pour que le pays ne retom-

PROFIL

D' ABDULLAH

« Ministre des affaires étrangères » à Kaboul, poste qu'il occupait déjà dans le gouvernement déchu de Burhanuddin Rabbani, le D' Abdullah, docteur en médecine, de père pachtoune de Kandahar et de mère tadjike du Panchir, aurait pu peut-être, en d'autres circonstances, servir de trait d'union entre les deux communautés. Il a toutefois très tôt associé son destin à celui du commandant Ahmed Chah Massoud, dont il fut le porte-parole durant leur séjour à Kaboul, de 1992 à 1996.

Après la défaite devant les talibans, D' Abdullah fut le visage le plus connu, avec Chah Massoud, de l'opposition afghane aux talibans. Jamais en reste d'une déclaration, même approximative, D' Abdullah était très proche du chef assassiné le 9 septembre. Toujours aux quatre coins de la planète pour défendre la cause de l'opposition aux talibans, il avait installé sa famille à New Delhi, où il se rend régulièrement.

PROFIL

MOHAMMED FAHIM

« Ministre de la défense » à Kaboul, ce fils d'un mollah, Tadjik du Panchir, âgé de quarante-quatre ans, remplace officiellement Ahmed Chah Massoud, assassiné le 9 septembre. Mais il n'a ni l'envergure ni le charisme de son ex-chef. Son passé dans la police politique de Najibullah constitue une tâche difficile à faire disparaître, même si certains affirment qu'il n'était là que comme agent double. Sous les moudjahidins, il était chef de la police secrète.

Jusqu'à aujourd'hui considéré comme proche des ex-généralistes communistes et des Ouzbeks, il n'est pas vu d'un bon œil par les commandants de la plaine de la Shomali, et son allié sur le papier, Abdul Rassul Sayyaf, ne veut quasiment pas s'asseoir avec lui. Pour des « seigneurs » de guerre comme l'Ouzbek Rachid Dostom ou le « maître » d'Herat, Ismail Khan, qui refusaient déjà de se plier aux ordres de Massoud, il n'est pas question d'œuvrer sous Fahim.

PROFIL

MOHAMMED YOUNÉS KANOUNI

« Ministre de l'intérieur », Mohammed Younés Kanouni est originaire de Rokha, la ville des intellectuels de la vallée du Panchir. Représentant du Jamiat-e-Islami, le parti du président Burhanuddin Rabbani à Peshawar (Pakistan) durant le djihad contre l'Union soviétique (1979-1989), M. Kanouni, la petite quarantaine, a occupé très tôt des postes de grande responsabilité. En 1992, quand les moudjahidins prennent Kaboul, il devient vice-ministre de la défense, puis ministre de l'intérieur. Blessé dans une embuscade attribuée alors à Gulbuddin Hekmatyar, il marche, depuis, avec une canne. C'est le seul membre de la troïka du Front uni à s'être rendu à Bonn.

QALA-E-JHANGI (Afghanistan)

par l'envoyé spécial de l'AFP

Des chevaux éventrés gisent dans la poussière, mêlés aux cadavres déchiquetés de combattants étrangers dans la vaste cour de la forteresse de Qala-e-Jhangi. Un char de l'Alliance du Nord écrase de ses chenilles plusieurs corps. La forteresse est un champ de bataille, totalement chaotique. Des véhicules, jeeps et camions aux squelettes métalliques calcinés par les bombes américaines. De grands saïons, fauchés par les obus. Des maisons en terre éventrées, trouées de roquettes. Le sol est jonché de fragments de bombes, d'obus, de roquettes. Et, partout, ces cadavres éparpillés, aux têtes éclatées, aux membres arrachés.

Il est impossible d'accéder à certaines parties derrière le rempart Sud en raison d'un amoncellement de troncs fauchés, de ferraille tordue, de maisons écroulées. C'est ici qu'ont résisté jusqu'à mercredi 28 novembre au matin les derniers volontaires étrangers pro-talibans. Dans cet immense décor d'apocalypse, les combattants de l'Alliance du Nord vont et viennent, ouvrent des caisses de munitions, tirent à l'aide d'un char un camion embourbé.

« NOUS AVONS DÙ LES TUER »

Mais ils ne s'aventurent pas encore à l'intérieur des nombreuses casemates bombardées où l'on aperçoit encore des corps sous les gravats. « Il en reste peut-être encore quelques-uns cachés sous les décombres,

Les demeures des hauts responsables talibans ont vite trouvé des remplaçants.

Les diplomates britanniques, français, allemands, indiens, iraniens, turcs s'installent eux-aussi et prennent contact avec les nouvelles autorités

cie à Korte Nâu. « La sécurité était meilleure avec les talibans » affirme ce Pachtoune à moitié rassuré de se voir entouré de Tadjiks. Korte Nâu, quartier majoritairement pachtoune, s'est vidé de la moitié de ses habitants à l'arrivée de l'Alliance du Nord. « Les Pachtounes qui avaient où se réfugier dans les provinces du Sud sont partis » raconte Andul Wasi « et seuls restent ceux qui sont originaires de Kaboul, et n'ont pas d'autre refuge ».

La sécurité est le souci numéro un de tous les Kabouli qui, toutes ethnies confondues, sont d'accord sur un point : la nécessité de faire venir rapidement une force étrangère. « Nous avons peur à cause du comportement passé de ces gens. C'est pourquoi nous voulons tout de suite une force des Nations unies pour empêcher cela » affirme l'ingénieur Ghulam Safi, dans une référence aux années noires de 1992 à 1996 quand les batailles intestines entre moudjahidins avaient fait

be pas dans la guerre » dit-il.

Responsable de la défense, Mohammed Fahim a pour l'instant installé ses troupes dans les casernes occupées auparavant par les talibans et s'emploie à instaurer une plus grande sécurité. La capitale a besoin de voies de communications sûres et pour l'instant ceci est loin d'être le cas, avec des barrages prétextés à rackets réapparus sur plusieurs routes selon des témoins.

Cette situation explique que les Kabouli regardent vers la conférence de Bonn pour essayer de prévoir leur futur. « Notre seul espoir est que ces gens savent que s'ils ne rendent pas le pouvoir, ils subiront le même sort que les talibans » commente un professeur qui veut garder l'anonymat. « De plus, à part les talibans et Gulbuddin Hekmatyar, ils peuvent s'entendre avec n'importe qui, pour rester » dit-il.

Françoise Chipaux

A la citadelle de Qala-e-Jhangi, près de Mazar-e-Charif, les restes d'un massacre

ou qui font semblant d'être morts. Il peut y avoir aussi des cadavres piégés par des grenades », affirme le général Abdul Rachid Dostom, venu constater la reprise de la forteresse, aux mains des pro-talibans depuis trois jours. Blouson noir sur robe marron, haute stature, le général Dostom, dit que ses hommes ont proposé aux Pakistanais, Arabes, Tchétchènes et Ouzbeks, qui constituaient la « légion étrangère » des talibans, de se rendre, mais qu'ils ont refusé. « Alors, nous avons dû les tuer », dit-il en lissant sa moustache. L'un de ses commandants qui a dirigé l'assaut, le général Abdulatif, affirme à l'AFP que 450 talibans étrangers ont été tués.

Selon le responsable pour le Nord afghan du CICR, Olivier Martin, une

centaine de combattants de l'Alliance sont également morts. Selon lui, le général Dostom avait bien l'intention d'épargner la vie des étrangers pro-talibans emprisonnés dans la forteresse. Olivier Martin était venu dimanche pour commencer à les visiter lorsque la fusillade a éclaté. Il a pu s'enfuir à pied.

Le CICR a obtenu l'accord du général Dostom pour évacuer les cadavres des combattants étrangers et tenter de les identifier. Quelques tirs, quelques explosions secouent encore le silence. Des chevaux rescapés hennissent. Un soldat lave dans un ruisseau une paire de chaussures de tennis qu'il a enlevé à un cadavre. Puis il les enfle avec plaisir.

Jean-Pierre Campagne

AUX NÉERLANDAIS RÉSIDANT EN FRANCE

En tant que ressortissant néerlandais en France vous avez le droit de participer, le 15 mai 2002, aux élections de la seconde Chambre du Parlement néerlandais. A cet effet vous devez vous inscrire par un formulaire sur le registre électoral aux Pays-Bas.

La période d'inscription est fixée du 14 novembre 2001 au 2 avril 2002.

Pour obtenir les formulaires d'inscription et tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à l'Ambassade des Pays-Bas, 7, rue Eblé, 75007 Paris

L'information sur la procédure d'inscription est aussi disponible sur les sites Internet du Ministère des Affaires Étrangères et de la commune de La Haye : <http://www.minbuza.nl> ou <http://www.denhaag.nl>



■ KOENIGSWINTER. Younès Kanouni, qui dirige la délégation de l'Alliance du Nord à la conférence de Berlin (deuxième en partant de la gauche), entouré de deux autres représentants du Front uni.

Les décisions devront être prises à Kaboul, selon le Front uni

BONN

de nos envoyés spéciaux

La presse internationale a pu apprécier en direct, mercredi 28 novembre, la subtilité des négociations engagées entre l'Alliance du Nord et les Nations unies. Sans prévenir, le ministre de l'intérieur du Front uni, Younès Kanouni, et l'adjoint du représentant de l'ONU pour l'Afghanistan, Francesc Vendrell, se sont invités au briefing quotidien sur la conférence inter-afghane. Ils sont intervenus séparément à la tribune, au deuxième jour de la conférence de Bonn. Parlant le premier, le diplomate catalan a expliqué qu'il convient de « sortir de la situation de facto » créée en Afghanistan. S'affirmant d'accord avec « les principes » de cette « réunion historique », M. Kanouni a été beaucoup plus flou sur leur contenu. « Les points communs sont plus nombreux que les points de désaccord » entre les quatre délégations afghanes, a-t-il seulement évalué.

APRÈS BONN

Les désaccords ne manquent donc pas, et le diable est souvent dans les détails dont la discussion sera renvoyée à plus tard. Dans le processus politique proposé par l'ONU, l'ancien roi Zahir Chah pourrait trouver sa place, lui qui dispose « d'un respect presque unanime auprès des Afghans », a avancé M. Vendrell. Mais « cela ne veut pas dire que tous les détenteurs du pouvoir en Afghanistan sont d'accord », a-t-il nuancé. Parlant au nom « du Front uni et de l'Etat islamique d'Afghanistan », M. Kanouni a indiqué : « Nous ne croyons pas au rôle d'une personnalité, nous croyons dans des systèmes. Si les gens de la Loya Jirga sont d'accord, a-t-il ajouté, alors le roi pourra jouer un rôle. »

Pour l'heure, la délégation du Front uni a juste commencé à discu-

ter « des critères du choix des personnalités » appelées à siéger au sein du Conseil suprême intérimaire, qui ferait figure de gouvernement dans les prochains mois. M. Kanouni s'est dit prêt à travailler avec les autres délégations sur la formation d'un large cabinet de coalition, en excluant les talibans. Mais les décisions devront être prises « à Kaboul », dans le prolongement des discussions de Bonn, a-t-il précisé. Assis au milieu de six membres de sa délégation, dont une femme coiffée d'un foulard laissant apparaître l'ovale du visage, M. Kanouni a indiqué que son parti est favorable « à une pleine participation et un rôle actif dans les prises de décision pour les femmes ». Mais les sujets des droits de l'homme, des droits des femmes, ou des questions sociales n'ont pas encore été abordés à la conférence.

Assurant être mandaté par sa formation, M. Kanouni a assuré être « presque chaque jour en contact avec Burhanuddin Rabbani », président du Front uni et ancien président d'Afghanistan. Interrogé sur le partage des rôles entre les deux hommes, M. Kanouni a répondu : « Il est un décideur, je suis à la tête de la sécurité à Kaboul. » A Bonn, « un plein accord » sur un gouvernement intérimaire et sur la sécurisation en Afghanistan pourrait « ne pas être atteint », a prévenu M. Vendrell. Mais avant de clore la conférence, il conviendra alors d'obtenir « une feuille de route vers des élections libres ». La reconstruction de l'Afghanistan nécessitera beaucoup d'argent. « Il y a une échéance. C'est la réunion du groupe des pays donateurs, le 5 décembre à Berlin, averti M. Vendrell. Nous voudrions vraiment avoir fini d'ici là, et avoir fini sur une note positive. »

E. In. et G. M.

A Petersberg, un difficile ballet diplomatique autour des délégations afghanes

Les « observateurs » étrangers tentent de percer les secrets de négociations dont ils sont exclus

KOENIGSWINTER (Bonn)

de nos envoyés spéciaux

Aucun diplomate n'admettra qu'il s'agit d'un revirement, mais les organisateurs de la conférence

RÉCIT

A la conférence de Bonn, l'optimisme a laissé place à la prudence

de Bonn qui, mardi soir, présentaient l'affaire comme en très bonne voie se sont montrés, vingt-quatre heures plus tard, nettement plus prudents. Mercredi 28 novembre, ce n'est pas le porte-parole habituel des Nations unies, Ahmad Fawzi, qui est venu parler aux quelque mille journalistes amassés sur les bords du Rhin, mais Francesc Vendrell, l'adjoint de Lakhdar Brahimi, représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan.

Son discours avait toutes les apparences d'une mise au point : « On ne peut pas s'attendre à ce que tout soit réglé en deux ou trois jours, a dit le haut fonctionnaire. Nous pourrions avoir à nous retrouver de nouveau. » Et, telle une excuse : « C'est la première fois depuis vingt-deux ans que les Afghans discutent du futur de leur pays ».

Quel métier que celui de diplomate invité à « observer » les travaux ! Pendant que les négociateurs discutent en séance plénière ou en aparté, les observateurs des autres pays, eux, errent dans les couloirs du château de Petersberg, essayant de réunir des informations ou de glisser quelques messages aux Afghans qu'ils croisent parfois dans la salle à manger. « Mais là, explique l'un d'eux, on ne peut pas dire grand-chose car il y a tous les autres qui nous observent aussi et tentent de savoir ce qu'on se raconte ».

C'est que la règle édictée par les Nations unies est sévère : pas d'étrangers dans les séances de négociation. Même Joschka Fischer, tout paré de son titre de

ministre des affaires étrangères du pays hôte, n'y a pas échappé. Dès bouclée la séance inaugurale, mardi vers midi, il a été poliment prié de quitter la salle où n'entrent que les deux représentants de l'ONU et leurs équipes.

Toute la conférence avait été organisée selon ce principe : personne ne devait déborder des zones autorisées du château de Petersberg et des alentours sur lesquels veillent un millier de policiers et deux bonnes douzaines de chiens. Le jour de l'ouverture de la conférence, l'accès de telle ou telle partie de l'établissement dépendait de la couleur de son badge - bleu pour les Afghans, rose pour les observateurs, rouge pour l'ONU et les Allemands, gris pour le personnel hôtelier et orange pour la sécurité -.

« J'ai essayé de passer là où je n'avais pas le droit, mais je me suis fait aussitôt rembarquer par un cerbère », avouait, mardi, l'un des observateurs qui reconnaissait « s'enlever un peu » à tenter d'accrocher un interlocuteur. Puis, comme il arrive souvent lorsque la règle est trop rigide, et donc inapplicable, la consigne s'est assouplie le lendemain, permettant aux représentants des dix-huit pays et à ceux de l'Union européenne de circuler plus librement.

Lakhdar Brahimi aurait exigé cette organisation stricte, afin que des pressions extérieures ne parasitent pas le déroulement des travaux. Mécontent de s'être fait imposer par les états membres la présence d'observateurs extérieurs, il a réduit leur marge de manœuvre au maximum, ne leur distribuant l'information qu'au compte-goutte. Sous le couvert de l'anonymat, un diplomate distille son venin : « Il nous a réunis ce midi pour nous informer de l'avancement des travaux. C'était la première fois. Ça n'a duré que cinq minutes. Il nous a dit essentiellement qu'il n'avait rien à nous dire et qu'il fallait laisser les Afghans se débrouiller seuls. »

Délégués et conseillers compris,

ces derniers sont représentés à Bonn par soixante et une personnes. Les services hôteliers de la conférence en ont tenu compte en affichant sur le buffet de la salle à manger que les aliments servis ne contenaient pas de porc. Le Ramadan est néanmoins diversement respecté. Nombreux sont les délégués qui jeûnent durant la journée, mais d'autres quittent parfois discrètement les travaux pour aller se ravitailler.

Quant aux dix-huit pays observateurs, chacun d'entre eux a droit à quatre représentants, logés sur place à raison de deux par chambre. On ne connaît pas, cependant, l'identité des bénéficiaires des deux suites présidentielles et des douze suites ordinaires de l'hôtel. Aussi opaque qu'un compte à numéro, le service de presse des Nations unies a catégoriquement refusé de donner l'information. Enfin, au contingent, déjà respectable, d'observateurs divers, s'ajoutent les collaborateurs, en nombre variable, qui doivent quitter l'hôtel dès la fin de la journée.

UN CERTAIN ZAMIR... KABOULOV

De toutes les délégations, c'est apparemment l'américaine qui est la plus étoffée (quatre observateurs et quatre autres représentants de la Maison Blanche, du Département d'Etat et du Pentagone), mais c'est la russe qui a réussi à envoyer pour la représenter son vice-directeur d'Asie au ministère des affaires étrangères à Moscou, un certain Zamir... Kaboulov.

Comme l'a vite remarqué James Dobbins, émissaire américain pour l'Afghanistan, cette conférence est « peu orthodoxe ». A la mesure de la complexité du dossier afghan, sur lequel bien des responsables - Onusiens ou Américains - se sont cassés les dents depuis quinze ans. « Un côté un peu bizarre, confirme un habitué des conférences internationales. Habituellement, lorsque des observateurs étrangers sont admis à des négociations ils assistent aux débats dans la salle. Aujourd'hui, on se dit que Bra-

himi privilégie un processus de confiance avec les délégations pour qu'elles ne soient pas harcelées par les intérêts étrangers ».

Dès la lecture de l'ordre du jour de la réunion, une certaine perplexité a traversé les rangs des Afghans. « Très intrigués, ces derniers ont posé de nombreuses questions sur le Conseil suprême intérimaire et l'Administration intérimaire qui figurent en tête de l'ordre du jour », note un diplomate. Plus tard, un événement peu courant dans une négociation onusienne a été moins apprécié : la communication téléphonique du commandant Hamid Karzaï, chef de guerre appuyé par les Américains et partisan du roi.

Le commandant, dont la communication a été diffusée à travers les hauts parleurs de la salle plénière, était réputé appeler des environs de Kandahar où il combat les talibans. « Bizarre », a commenté un diplomate, en se demandant si le coup de fil visait moins à faire participer Karzaï aux débats qu'à signifier publiquement que l'Alliance du Nord n'était pas la seule à se battre.

Un autre témoin remarque que des membres de deux délégations, qu'il ne veut pas nommer, ont « eu du mal à digérer » la présence de femmes dans les rangs afghans. Mauvais esprit, il note cependant que la proportion féminine était à peine plus élevée dans les rangs diplomatiques des pays observateurs. Mais, promis, les diplomates européennes exerceront « une vraie pression » pour convaincre les mâles afghans, majoritairement vêtus à l'occidentale plutôt que de leur tenue traditionnelle, de tenir compte de leurs compatriotes féminines. « Nous sommes tous d'accord là-dessus, explique l'un des observateurs, il n'y aura pas d'argent pour la reconstruction du pays si ses dirigeants ne respectent pas certaines conditions. Parmi celles-ci, le statut des femmes figure en bonne place. »

Eric Inciyan et Georges Marion

La question d'une force multinationale reste en suspens

BONN

de nos envoyés spéciaux

Contre toute évidence, Younès Kanouni a assuré mercredi 28 novembre que « la sécurité est garantie en Afghanistan ». Aux yeux du ministre de l'intérieur du Front uni (nom officiel de l'Alliance du Nord), il n'y a donc « pas besoin d'une force multinationale de maintien de la paix ». Pourtant, le chef de délégation a laissé la porte ouverte aux négociations : « S'il y avait besoin de plus de sécurité, le principe [d'une telle force] pourrait être abordé dans le cadre d'une solution globale qui sera négociée dans la ville historique de Kaboul ». Mais le ministre de l'intérieur du nouveau pouvoir installé à Kaboul n'a pas caché sa préférence pour une « sécurité assurée par les forces afghanes elles-mêmes », en évoquant une composition pluri-ethnique. Il a aussi insisté pour que son mouvement ne soit plus désigné sous l'appellation d'Alliance du Nord, en expliquant que le Front uni (une coalition essentiellement composée de Tadjiks, d'Ouzbeks et d'Hazaras) contrôle désormais la majeure partie du pays.

Dans les couloirs du Petersberg, le château

près de Bonn, où se tient la conférence inter-afghane depuis mardi, la délégation de Peshawar, qui représente des Pachtoues avec le soutien du Pakistan, s'est dite quant à elle, favorable à des forces diligentées par des pays musulmans.

MESURE URGENTE

Si la question de la sécurisation de l'Afghanistan n'avait pas encore été discutée mercredi, après un jour et demi de débats, l'adjoint du représentant de l'ONU pour l'Afghanistan, Francesc Vendrell, a laissé entendre qu'il ne fallait « pas s'attendre à un accord immédiat sur ce point ». Il estime cependant que le sujet ne pourra pas être éternellement évité, tant il conditionne l'avenir immédiat de l'Afghanistan. « Nous pensons que la présence d'une force multinationale faciliterait le travail de l'autorité politique provisoire en Afghanistan, des Nations unies et des organisations humanitaires », a souligné M. Vendrell.

Deuxième point inscrit à l'ordre du jour de la conférence, à côté du volet politique, les « mesures pour assurer la sécurité du peuple

d'Afghanistan » paraissent urgentes à plus d'un titre. Kaboul étant aux mains du Front uni, les autres délégations afghanes présentes au Petersberg seront-elles d'accord pour participer à un processus politique de réconciliation tout en lui laissant assurer l'ordre dans la capitale ?

L'assistance et la reconstruction du pays passent aussi par la sécurité, comme l'ont expérimenté, parfois à leurs dépens, les organisations humanitaires. Mais tout indique que des villes importantes, comme Mazar-e-Charif, ainsi que les grands axes de transports routiers, ne sont pas sûrs. Deux exemples récents, parmi d'autres, en ont été donnés mardi par les Nations unies au Pakistan : « A cause de l'insécurité, les routes reliant Herat et Spin Boldak à Kandahar restent toujours largement inaccessibles. C'est pourquoi aucun convoi humanitaire n'a pu quitter Quetta (Pakistan) en direction de l'Afghanistan depuis deux semaines », a indiqué l'ONU, qui note aussi que les violences ont contraint le responsable onusien de la sécurité à Mazar-e-Charif à se replier sur Termez.

E. In. et G. M.

Washington menace l'Irak et la Somalie

À LA CHAMBRE des Communes, le premier ministre britannique, Tony Blair, a déclaré, mercredi 28 novembre, que l'action contre le terrorisme international, après l'Afghanistan, allait entrer, comme annoncé depuis le début, dans « une seconde phase » - sans préciser si elle revêtira une forme militaire ou non - mais qu'il faudra que cette nouvelle étape soit « réfléchie et concertée ». « Notre action militaire reste concentrée sur l'Afghanistan », a expliqué M. Blair en réponse à une interrogation d'un député britannique qui demandait si la coalition antiterroriste allait se mobiliser contre d'autres pays, tels que l'Irak, la Somalie ou le Yémen.

Depuis quelques jours, en effet, les dirigeants américains évoquent l'éventualité que la force soit employée contre d'autres pays. Le président des Etats-Unis a laissé entendre, lundi 26 novembre, que l'Irak pourrait être un objectif si Saddam Hussein persistait à refuser l'entrée dans son pays d'inspec-

teurs de l'ONU chargés de contrôler sa capacité à produire des armes de destruction massive (nucléaire, chimique ou biologique). A l'issue d'un entretien avec le secrétaire général des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a déclaré, sans donner d'autres détails, que la communauté internationale a « toute une gamme d'options disponibles » pour dissuader Bagdad. En cas de refus, le président irakien « verra bien » les conséquences, a-t-il ajouté.

Le lendemain, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, visitant le quartier général de la campagne « Liberté immuable » à Tampa (Floride) avec le général Tommy Franks, qui commande l'opération, a dit que « la Somalie a été un pays qui a abrité le réseau Al-Qaida et, à ma connaissance, elle l'est encore ». Il a laissé ouverte l'option d'une action contre ce pays.

Des indications recueillies par les services de renseignement, en France notamment, donnent à croi-

re que Washington soupçonne la Somalie d'abriter des camps d'entraînement d'Al-Qaida vers où iraient se réfugier ceux des talibans ou des terroristes proches d'Oussama Ben Laden qui parviendraient à échapper à la traque lancée en Afghanistan. Ces mêmes sources laissent entendre que les Américains pourraient ne pas entraver l'action de troupes éthiopiennes qui, la semaine dernière encore, s'en sont pris aux forces somaliennes. Le premier ministre somalien, Hassan Abshir Farah, à la tête d'un gouvernement de transition, a affirmé qu'il était prêt à inviter des Américains pour enquêter sur son territoire.

Plusieurs pays ou organisations internationales, à commencer par l'Allemagne, l'Egypte, la France, la Russie ou la Ligue arabe, se sont inquiétés du « flou » des accusations et des menaces présentées par les Etats-Unis.

Jacques Isnard

PLANTU
WANTED

Plantu

ET EN PLUS
103 DESSINS INÉDITS

www.seuil.com

Seuil

L'Iran refuse d'accueillir de nouveaux réfugiés

La République islamique, qui hébergeait déjà plus de deux millions d'Afghans, a fermé ses frontières après les attentats du 11 septembre. Les 10 000 personnes qui se sont néanmoins présentées ont été installées dans deux camps où les conditions de vie et de sécurité sont très précaires

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Combien sont-ils ? Nul ne le sait exactement, parce qu'il y a tous les clandestins. Le chiffre généralement admis par les autorités iraniennes et par les organisations non gouvernementales (ONG) ou des Nations unies est de « plus de deux millions » d'Afghans réfugiés en Iran, deux millions cinq cent mille, disent certains. Mais il s'agit uniquement des « anciens », ceux qui sont arrivés en République islamique au fil des dernières années.

Depuis le début des bombardements américains sur l'Afghanistan, les Afghans ne passent presque plus, ou alors réussissent à se fondre dans la nature malgré la fermeture de la frontière et la surveillance draconienne – avec très dissuasifs au-dessus des têtes et mort d'un enfant dans un cas, selon Pierre Salignon, responsable des programmes de Médecins sans frontières (MSF) – exercée par les gardes iraniens. Le nombre de ceux qui réussissent à traverser la frontière n'est donc pas estimable : la fourchette varie entre cinq mille et soixante mille sans que l'on sache sur quoi elle se fonde.

Dès le début de la crise consécutive aux attentats antiaméricains du 11 septembre, le Haut Commissariat

des Nations unies pour les réfugiés (HCR), prévoyant un exode massif d'Afghans, s'était préparé à en accueillir quatre-vingt mille en Iran « dans un premier temps » et avait préparé des stocks en conséquence. Il n'en a rien été ; ce sont

fil des mois, de l'avis de tous. Malgré les interventions internationales, en particulier du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Ruud Lubbers, l'Iran – comme le Pakistan – maintient sa frontière fermée, hormis en un

curité, d'infiltration d'éléments incontrôlés, et d'épidémies, une xénophobie rampante, et la crise économique intérieure.

Les gens sont « pris au piège à l'intérieur des frontières » et errent d'un endroit à l'autre, dit Pierre Salignon, dont l'organisation MSF opère dans les deux camps de Mile 46 et Makaki, en coopération avec le Croissant-Rouge iranien. « Il y a des gens à Mile 46, ajoute-t-il, qui arrivent après trois mois d'errance entre Mazar-e-Charif et Herat, d'autres qui viennent de Kandahar, et récemment on en a vu qui viennent d'Almand, la province entre Kandahar et Nimrouz. L'un des nouveaux arrivés à Mile 46 a fait Mazar-e-Charif, Kandahar, Quetta au Pakistan, le Balouchistan pakistanais pour échouer à Zahédan [en Iran] et se voir renvoyer dans le camp de l'autre côté... Ils savent qu'ils ne peuvent pas entrer en Iran, mais ils savent aussi qu'ils trouveront au moins de l'assistance. Ils disent également, ajoute le responsable de MSF, qu'il y a beaucoup de gens derrière qui ont bougé d'un endroit à un autre, fuyant les violences et qui attendent. A l'heure actuelle, un ou deux camions arrivent chaque jour dans les deux camps à raison de vingt personnes par camion, mais on peut s'attendre à davantage d'arrivées. Les plus vul-

nétables sont sans doute déjà morts. »

Autrement dit, il y a urgence humanitaire et bien que l'Alliance du Nord ait officiellement pris le contrôle de la situation, une grande insécurité persiste en Afghanistan. Il faut continuer à réclamer l'ouverture, même contrôlée, des frontières des pays limitrophes dont l'Iran, estiment les responsables humanitaires. Il faut encourager la République islamique dans ce sens en lui assurant une reconnaissance internationale pour ce qu'elle a déjà fait, en lui offrant des garanties qu'elle ne sera pas abandonnée à elle-même au profit de l'Afghanistan et du Pakistan, une fois qu'elle aura laissé entrer de nouveaux réfugiés afghans sur son territoire, souligne M. Diallo.

Quelques jours avant la chute de Herat aux mains de l'Alliance du Nord, le HCR, selon M. Lavanchy, avait réussi à obtenir des autorités iraniennes un accord de principe pour l'ouverture d'un camp à l'intérieur de leur territoire, dans la province du Sistan-Balouchistan. La chute de la ville, le 12 novembre, a gelé le projet, Téhéran le jugeant désormais injustifié. L'Iran a néanmoins accepté de garder cette possibilité ouverte en cas de besoin à la lumière de l'évolution des choses, ajoute le chef de mission

du HCR en République islamique.

Pour l'heure, les organisations humanitaires continuent de travailler auprès des populations de réfugiés afghans à l'intérieur de l'Iran mais elles ont également amorcé un début de transfert vers l'Afghanistan à partir de la Républi-

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'afflux massif ?

Pourquoi n'y a-t-il pas eu un afflux plus massif de réfugiés aux frontières ? La publicité faite par l'Iran autour de l'interdiction de passage en a dissuadé plus d'un, estime Philippe Lavanchy, chef de mission du HCR à Téhéran. Le flux relativement maigre s'expliquerait aussi, dit-il, par le fait que les Afghans du « camp » taliban n'auraient jamais l'idée de se réfugier en Iran, ennemi juré des étudiants en religion.

Surtout, renchérit Souleymane Diallo, représentant de l'Unicef, il ne faut pas oublier qu'avant même les attentats du 11 septembre, l'Afghanistan était déjà au bord d'une « catastrophe humanitaire » et que ceux qui se déplacent jusqu'aux frontières ne sont pas toujours les plus vulnérables. Ces derniers n'ont simplement pas les moyens de bouger. Et puis, les bombardements américains n'ayant pas été massifs, au moins dans un premier temps, les gens ont préféré se replier sur leur village.

en définitive dix mille personnes environ qui se sont progressivement présentées aux frontières et qui ont été installées dans deux camps, Makaki et Mile 46, créés par l'Iran dans le no man's land qui le sépare de l'Afghanistan et où les conditions de vie et de sécurité sont extrêmement précaires, la situation risquant d'aller en se dégradant au

point, ouvert au nord-est, le 20 novembre, pour laisser passer l'aide humanitaire destinée à l'Afghanistan. Pour justifier son attitude, la République islamique fait valoir un trop-plein de réfugiés sur son territoire – c'est le plus grand pays d'accueil au monde –, l'indifférence manifestée par la communauté internationale, les risques d'insé-

Les grandes fortunes saoudiennes et plusieurs pays du Golfe retirent leurs capitaux des Etats-Unis

LONDRES

de notre correspondant à la City

La guerre en Afghanistan et ses retombées en matière de lutte contre la filière financière terroriste ont provoqué un mouvement de retrait de fonds arabes des Etats-Unis. Inquiets des menaces de gel des avoirs, les grosses fortunes saoudiennes et des pays du Golfe auraient transféré une partie non négligeable de leurs actifs nord-américains en Europe ou au Proche-Orient.

« Complètement paranos, les banques américaines harcèlent les riches clients arabes pour connaître non seulement l'origine de leur fortune mais l'utilisation faite des fonds. Ces derniers ne comprennent pas ces soudaines chicaneries administratives et se sentent humiliés » : heureux et pas bégueule, ce financier genevois se déclare optimiste en ces temps que l'on pensait ardu. Et pour cause, depuis les funestes événements du 11 septembre, les grosses fortunes saoudiennes ou du Golfe auraient retiré une partie de leurs économies placées aux Etats-Unis dans des fonds mutuels, des véhicules de placement privés ou auprès des compagnies d'assurance pour

les mettre à l'abri en Europe, voire les rapatrier.

Le gel des avoirs d'hommes d'affaires saoudiens soupçonnés de complicité avec le réseau Al-Qaïda a choqué les grosses fortunes proche-orientales qui critiquent l'absence de preuves à l'appui de ce blocage. La promulgation, début novembre, par le président Bush d'une nouvelle loi anti-blanchiment particulièrement musclée s'appliquant aux banques comme aux courtiers, a accentué le malaise de ces riches familles. Aux yeux de la clientèle arabe, la multiplication des déclarations de soupçon des établissements new-yorkais à leur encontre participerait d'un racisme anti-musulman latent.

Par ailleurs, le refus, dans un premier temps, par la mairie de New York du chèque de 10 millions de dollars, à l'ordre du fonds en faveur des familles des policiers et pompiers tués ou portés disparus dans l'attentat, offert par le prince saoudien Al-Walid Ben Talal, a été perçu comme un véritable camouflet. Après tout, les investissements aux Etats-Unis de ce membre de la famille royale, l'un des hommes d'affaires les plus riches du monde, sont esti-

més à quatorze milliards de dollars ! « En réclamant une politique plus équilibrée des Etats-Unis à l'égard des Palestiniens, le neveu du roi Fahd n'a fait que refléter le point de vue des grands entrepreneurs de la région », insiste un observateur de la scène financière du Proche-Orient.

Londres et Genève seraient les principaux bénéficiaires de ce flux d'investissements, essentiellement en liquide et en obligations. La capitale britannique, première place boursière européenne, attire les capitaux arabes pour des raisons historiques.

LOGIQUE FINANCIÈRE

Quant à la cité de Calvin, haut lieu de la banque privée, elle sait gérer les avoirs d'autrui avec mesure, prudence et discernement. Hors dollar, le franc suisse et la livre sterling sont de traditionnels refuges des avoirs fuyant les vicissitudes politico-sociales de la région.

Des fonds placés aux Etats-Unis seraient ainsi transférés à Genève ou Zurich pour être bonifiés depuis Londres, qui bénéficie d'un savoir-faire au moins égal à celui de New York dans le domaine de la gestion de patrimoine. Aussi, après

des années d'engouement pour l'immobilier new-yorkais, les investisseurs arabes privilégieraient désormais les achats de bureaux londoniens, actuellement bon marché (les étrangers ne peuvent pas acheter de biens immobiliers en Suisse).

Les places financières du Proche-Orient, en particulier Beyrouth et Bahrain où les opérations restent foncièrement libres, tireraient également profit de ce phénomène. La modernisation de l'infrastructure bancaire, le lancement de produits financiers plus sophistiqués, la modernisation des Bourses locales et les programmes de privatisation partielle, notamment en Arabie saoudite, offrent bien des opportunités.

Le réseau bancaire islamiste, actuellement dans le collimateur des Etats-Unis pour être le véhicule de premier choix pour les opérations de blanchiment d'argent, semble également bénéficier de ce reflux. Les institutions appliquant la charia, la loi islamique, constitueraient un pôle d'attraction puissant pour les plus pieux.

Cette protestation politique rejoint en l'occurrence la logique financière et même

la logique tout court. A la lumière des taux d'intérêt historiquement bas aux Etats-Unis, le meilleur placement n'est-il pas de protéger ses économies là où le loyer de l'argent est plus rémunérateur ?

« Il est exact que nos clients arabes se plaignent d'être constamment montrés du doigt par les autorités américaines, mais les établissements britanniques ou helvétiques sont tout autant sourcilieux en matière de surveillance. Les Etats-Unis sont un pays dont les financiers arabes sont sûrs qu'il restera longtemps encore le bastion du capitalisme » : ce banquier de la City s'efforce toutefois de dédramatiser ce mouvement de retrait. La marge de manœuvre des riches du Golfe qui ont investi dans des actions américaines, est en effet plus limitée que celle des Saoudiens aux placements plus liquides, insiste-t-il. Le rendement et les services offerts par les banques islamiques laisseraient à désirer. Et les Bourses proche-orientales comme Beyrouth et Bahrain sentiraient par trop le soufre pour ces investisseurs prudents et généralement intéressés par le long terme.

Marc Roche

Aux Etats-Unis : le recours à des tribunaux militaires suscite de plus en plus de questions

Sur les 104 inculpations, seuls 93 noms ont été rendus publics alors que 603 personnes sont actuellement détenues

WASHINGTON

de notre correspondant

La visite à Washington du premier ministre espagnol, José Maria Aznar, mercredi 28 novembre, a permis de désamorcer un début de querelle au sujet des huit suspects arrêtés par la justice espagnole en raison de leurs liens avec Al-Qaïda et leur implication supposée dans les attentats du 11 septembre. M. Aznar que George W. Bush s'obstine à désigner comme « le président de l'Espagne » a indiqué que si les Etats-Unis présentent une demande d'extradition de ces huit personnes, elle sera « étudiée », et la Maison Blanche a fait savoir, de son côté, qu'il n'en est pas question.

Des magistrats espagnols, au cours de discussions avec des diplomates et un policier américains à Madrid, avaient estimé que l'extra-

dition ne pourrait qu'être refusée dès lors que les suspects seraient jugés par des tribunaux d'exception (*Le Monde* du 27 novembre), devant lesquels, au surplus, ils encourraient la peine de mort. Les deux gouvernements sont donc convenus de ne pas se poser le problème. La justice britannique, en revanche, va devoir se prononcer, les Etats-Unis ayant engagé une procédure d'extradition visant Lotfi Raissi, le pilote algérien arrêté à Londres et soupçonné d'avoir aidé les auteurs attaques suicides à préparer leurs coups.

GEORGE W. BUSH ESQUIVE

L'esquive choisie par M. Bush au sujet des huit suspects incarcérés en Espagne va dans le même sens que d'autres gestes du gouvernement, destinés à apaiser les inquiétudes des défenseurs du

droit. Mardi, le ministre de la justice, John Ashcroft, a donné des informations relativement précises sur les étrangers actuellement détenus sans jugement aux Etats-Unis, soit sur la base d'infraction

aux lois sur l'immigration, soit en tant que « témoins matériels », statut intermédiaire entre celui de témoin simple et l'inculpation. Ces détenus sont aujourd'hui au nombre de 603, après avoir atteint ou

dépassé 1 200. M. Ashcroft a indiqué que 548 d'entre eux sont des visiteurs ou résidents en situation irrégulière. Il a refusé de dire combien de personnes avaient été détenues en qualité de témoins matériels. Celles contre lesquelles des charges sont retenues sont au nombre de 104 au total, dont 55 seulement sont maintenues en détention.

AGENTS D'AL-QAÏDA

Les chefs d'inculpation sont très divers ; il s'agit souvent de faits découverts à l'occasion de cette enquête, et aucune inculpation n'a été prononcée au titre des attentats du 11 septembre. Le ministre s'est néanmoins déclaré certain que, parmi les 603 détenus, il y a des agents d'Al-Qaïda ou des personnes en relation avec le réseau de Oussama Ben Laden. Le départ

tement de la justice a rendu publiques les identités de 93 des 104 inculpés, mais garde secrètes celles des onze autres, de même que celles des individus détenus, puis relâchés. « Autant envoyer la liste à Ben Laden pour qu'il la diffuse dans son réseau ! », a expliqué M. Ashcroft.

Le ministre de la justice a accepté de se rendre, dans la semaine du 3 décembre, devant la commission judiciaire du Sénat, qui exige des explications sur les détentions, sur la création annoncée de tribunaux militaires aux procédures expéditives, sur certaines restrictions supplémentaires imposées aux inculpés étrangers et sur la décision de faire convoquer cinq mille résidents réguliers par les polices locales.

Patrick Jarreau

La Russie change-t-elle ?

Un dossier spécial de 8 pages

samedi 1^{er} décembre

Le Monde

daté 2-3

RAPPORT Mise sur pied grâce à MSF, la mission d'information parlementaire sur Srebrenica a publié son rapport, jeudi 29 novembre. Il conclut à une responsabilité partagée de la

France avec ses partenaires occidentaux pour n'avoir pas empêché le massacre de 7 000 personnes par les forces serbes lors de la chute de l'enclave musulmane de Bosnie orientale, en

juillet 1995. ● DES DÉSAccORDS sont apparus entre les dix députés. Deux d'entre eux ont refusé de souscrire aux conclusions du rapport sur la responsabilité de la France ; deux autres se sont

désolidarisés de leurs collègues, qui estiment sans fondement les rumeurs selon lesquelles la France aurait conclu un marché avec Ratko Mladic en échange de la libération de casques bleus

pris en otages ● LE GÉNÉRAL JANVIER s'exprime pour la première fois dans le rapport (*lire les principaux extraits des conclusions de la mission en page 19 et notre éditorial page 22*).

Massacres de Srebrenica : les députés concluent à un « échec de la France »

Dans son rapport rendu public, jeudi 29 novembre, la mission d'information parlementaire estime que Paris partage avec ses partenaires la responsabilité de l'abandon, en juillet 1995, de l'enclave musulmane de Bosnie orientale où sept mille personnes furent tuées par les forces serbes

DÉBUT JUILLET 1995, les forces serbes de Bosnie lancent l'offensive contre Srebrenica, l'une des enclaves musulmanes de Bosnie orientale. Alors que la ville a été déclarée « zone de sécurité » par l'ONU qui est censée la protéger, et qu'y sont stationnés quelques centaines de casques bleus néerlandais, aucune résistance n'est opposée aux forces du général Mladic, qui entrent dans la ville le 11 juillet et organisent pendant les quelques jours qui suivent, sans que quiconque n'intervienne, l'extermination systématique de la population masculine de l'enclave (7 000 morts) et la déportation forcée de tout le reste de la population musulmane.

La mission d'information parlementaire censée faire la lumière sur le comportement de la France

lors de ces événements a publié son rapport jeudi 29 novembre. Les parlementaires concluent que la tragédie de Srebrenica « est aussi un échec de la France ». Ils incriminent « l'absence de volonté politique affirmée d'intervenir à Srebrenica de la France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des autorités bosniaques de Sarajevo elles-mêmes ».

PAS DE CONSENSUS

Ils atténuent quelque peu les critiques souvent adressées au général Bernard Janvier, à l'époque commandant des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, pour s'être opposé à une intervention aérienne de l'OTAN quand il en était encore temps. Le rapport le décrit comme « un maillon de la chaîne onusienne » parmi d'autres. Il récu-

se l'accusation proférée par des journalistes et des ONG contre le général Janvier d'avoir promis au chef des forces serbes Ratko Mladic, en échange de la libération des casques bleus retenus en otages, qu'il n'y aurait plus de frappes aériennes en Bosnie : « La majorité des membres de la mission a la conviction que le général Janvier n'a pas accédé aux demandes présentées par Mladic », dit le rapport.

Ce texte a été adopté à l'unanimité par la mission. Les parlementaires cependant ont dû s'y reprendre à deux fois pour les conclusions, dont la première version – qui tenait en un seul feuillet dans un rapport de mille pages – avait été contestée par certains des dix députés. La nouvelle version des conclusions n'a pas recueilli non

plus le consensus ; deux députés, François Léotard et René André, font part de leurs réserves dans une lettre publiée en annexe du rapport. Ils contestent les formulations suivantes incriminant la France : « La France n'est pas moins que d'autres responsables de la chute tragique de Srebrenica », « la France ne s'est pas donné tous les moyens de mener à bien sa mission sur le terrain », etc. Ils récusent aussi, comme l'écrit François Léotard, « la référence constante, dans la conclusion, à la responsabilité du général Janvier, qui ne semble pas conforme à une réalité beaucoup plus complexe ».

CRI DU CŒUR

La députée des Verts Marie-Hélène Aubert et le socialiste Pierre Brana se désolidarisent en outre de leurs collègues sur la rumeur d'un marchandage conclu par la France avec les Serbes en vue de la libération des otages, estimant que le soupçon demeure.

Entre décembre 2000 et juin 2001, la mission d'information, présidée par François Loncle (PS), a auditionné de nombreux responsables français et quelques étrangers parmi lesquels des officiers néerlandais, qui ont mis en cause le général Janvier pour son refus de répondre positivement aux demandes réitérées de soutien aérien rapproché faites par les casques bleus de Srebrenica lors de l'offensive serbe.

La publication des deux auditions du général Janvier est l'élé-

ment le plus nouveau du rapport, car l'ancien commandant de la Forpronu est l'un des officiers auxquels le ministère de la défense a toujours interdit de s'exprimer publiquement et que les députés n'avaient pu interroger qu'à huis clos.

Le général s'y défend avec vigueur des accusations dont il a

gné). Le général Janvier affirme n'avoir reçu qu'une seule demande de soutien aérien à Srebrenica, le 9 juillet, et le rapport de la mission n'explique pas comment les demandes précédentes ont pu se perdre.

L'ancien chef de la Forpronu apparaît à la fois comme l'exécutant rigoureux du mandat limité

Ratko Mladic réside la plupart du temps à Belgrade

Le général Ratko Mladic, inculpé de génocide pour les massacres de Srebrenica par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), réside la plupart du temps à Belgrade sous la protection de l'armée yougoslave, a indiqué, mercredi 28 novembre, le procureur adjoint du TPI, Graham Blewitt. « Il est sous protection en Serbie et surtout à Belgrade, mais pas exclusivement », a indiqué M. Blewitt. La veille, la procureure du TPI, Carla Del Ponte, avait déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU que Ratko Mladic résidait en République fédérale de Yougoslavie (RFY) « sous la protection officielle de l'armée yougoslave ». Evoquant par ailleurs le cas de Radovan Karadzic, ex-chef politique des Serbes de Bosnie, M. Blewitt a indiqué qu'il ne disposait pas d'information sur son lieu de résidence et ses déplacements. « Nous croyons qu'il se trouve en Republika Srpska (entité serbe de Bosnie) mais ça n'exclut pas qu'il se déplace au Monténégro et peut-être en Serbie. »

fait l'objet. Il fait état de ses désaccords à la fois avec Yakushi Akashi, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, partisan d'une conception minimaliste de la mission des casques bleus en Bosnie, et avec Ruppert Smith, le général anglais qui commandait la Forpronu à Sarajevo, partisan au contraire d'engager le combat contre les forces serbes (le général Smith a refusé de venir témoi-

assigné par l'ONU aux casques bleus mais aussi comme un soldat frustré, qui s'en prend avec véhémence au bataillon néerlandais de Srebrenica et finit par lancer comme un cri du cœur que, si des Français avaient été à leur place, ils se seraient battus « et tout aurait changé ». Un incident diplomatique avec La Haye en perspective...

Claire Tréan

Les cinq questions-clés de Médecins sans frontières

MÉDECINS sans frontières (MSF) a été, dans une large mesure, à l'origine de la mission d'information parlementaire : l'organisation avait milité dans ce sens, « dans le souci d'améliorer à l'avenir la protection des populations dans les opérations de maintien de la paix ». Elle a suivi assidûment les auditions, qu'elle a intégralement filmées, transmis à la mission ses suggestions pour l'enquête et témoigné elle-même à deux reprises.

MSF était en effet la seule organisation non gouvernementale (ONG) occidentale présente depuis deux ans à Srebrenica quand survint l'offensive serbe. Vingt-deux membres de son personnel local sont morts dans l'enclave en juillet 1995 ou ont été portés disparus. « L'équipe de MSF est restée un témoin impuissant du tri de la population et des malades et blessés [par les forces serbes], de la séparation des hommes et des femmes et du départ des groupes en convoi vers des destinations inconnues ainsi que de l'inertie du bataillon hollandais de la Forpronu. Plusieurs dizaines de blessés et malades de MSF « évacués » de l'enclave par les Bosno-Serbes et « sous escorte hollandaise » ont

également été sortis des bus et exécutés par les forces serbes », rappelle aujourd'hui l'organisation.

L'organisation estimait que la mission avait à répondre à cinq questions-clés :

- 1) La chute de Srebrenica et les massacres étaient-ils prévisibles ?
- 2) La France avait-elle passé un marché avec les militaires serbes pour obtenir la libération de casques bleus pris en otages ?
- 3) Pourquoi le général Janvier n'a-t-il pas autorisé l'intervention aérienne ?
- 4) La France et les autres pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie ont-ils décidé d'abandonner Srebrenica pour faciliter la conclusion d'un accord de paix ?
- 5) Pourquoi ces pays n'ont-ils pas organisé eux-mêmes l'évacuation des habitants de Srebrenica dès lors que la ville était tombée ?

Le rapport ne fournit pas de réponse précise à toutes ces questions, ni ne dissipe les insinuations graves que certaines comportent.

Des conclusions qui escamotent plusieurs moments cruciaux

LES CONCLUSIONS de la mission d'information parlementaire sur Srebrenica (récusées par certains de ses membres) présentent la France comme coresponsable du

ANALYSE

Il faut décidément passer sur beaucoup de choses pour souscrire aux conclusions des députés

drame. Elles ne mentionnent même pas le fait qu'il n'y pas eu une politique française en Bosnie mais deux, radicalement opposées, ce qui aurait dû interdire de blâmer sans discrimination les autorités politiques qui se sont succédé entre 1992 et 1995. Un bref paragraphe dans le corps du rapport fait certes allusion à ce qui fut un changement de cap majeur, mais sous ce titre pour le moins réducteur : « En 1995, changement de style ou changement de politique ? ». Le texte estime que le changement qui a eu lieu « en apparence » n'est pas lié au changement de président de la République et qu'il aurait sans doute eu lieu aussi avec François Mitterrand. Difficile de ne pas se demander ce que l'auteur de ce paragraphe cherchait à démontrer. Il suffit de rappeler quelques-uns seulement des moments cruciaux de l'action de la France et de ses partenaires occidentaux en Bosnie, escamotés dans le rapport, pour s'interroger sur la fiabilité de ses conclusions.

Le premier acte de fermeté des Occidentaux contre les Serbes (qui n'est même pas mentionné) a lieu en février 1994, au lendemain d'un carnage à l'obus sur un marché de Sarajevo. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, à la faveur de l'écœurement que provoque ce massacre dans l'opinion publique, réussit à convaincre François Mitterrand, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, puis les autres pays européens encore plus réticents, qu'il faut engager l'aviation de l'OTAN si les Serbes n'acceptent pas de retirer leur artillerie hors de portée de Sarajevo. Les Serbes se retirent, et la capitale bosniaque connaît alors un an de répit, du moins dans les bombardements.

En mai 1995, quand s'opère le changement de président en France, quelle est la situation ? Tout le monde paraît désabusé à l'égard de la Forpronu ; les Néerlandais ne cachent pas qu'ils n'ont pas l'intention d'assurer la relève de leurs casques bleus à Srebrenica, les Anglais ne cachent pas qu'ils envisagent de quitter Gorazde ; Edouard Balladur, non-interventionniste depuis le début, dans son testament de départ de Matignon, recommande purement et simplement le retrait du contingent français de Bosnie.

C'est de Paris pourtant que vient l'appel au sens des responsabilités de chacun, pour une fois clairement formulé : la situation de la Forpronu (son mandat) est intenable ; soit nous la retirons et nous nous lavons les mains du sort de la Bosnie, soit nous nous donnons les moyens de combattre les forces serbes. Les nouveaux dirigeants français entraînent Londres, et la décision est prise de créer une force de réaction rapide (décision à laquelle les dirigeants américains rendront par la suite des hommages appuyés en la présentant comme un tournant décisif).

RAPPORTS AMBIGUS

Les premiers éléments de cette force arrivent quelques semaines plus tard à Sarajevo, secteur dont la France revendique la responsabilité ; ils reprennent aux Serbes la route du mont Ingman, après que leur ait été repris, lors de la première véritable action militaire en Bosnie, un pont de Sarajevo.

Passons sur les demandes précédemment réitérées d'Alain Juppé à l'ONU pour que soient renforcés les moyens d'assurer vraiment la protection des « zones de sécurité » ; passons sur son refus que l'Europe ne reprenne à son compte l'idée d'un échange entre Serbes et musulmans bosniaques du contrôle de certains quartiers de Sarajevo contre le contrôle des enclaves de Bosnie orientale ; passons sur les propos de Bill Clinton qui, commentant le plan de paix conçu par les Européens, raillait le maintien d'enclaves musulmanes en Bosnie orientale en les qualifiant de « champs de tir » pour les Serbes ; passons sur la première version du plan de paix américain que Richard

Holbrooke vint tester en Europe en septembre 1995, et qui rayait purement et simplement de la carte de la Bosnie musulmane la seule enclave qui avait survécu, Gorazde.

Passons aussi sur la réaction indignée de Jacques Chirac quand il apprit que Srebrenica était tombée sans que les casques bleus néerlandais n'opposent de résistance ; et sur le refus massif de tous les partenaires de la France de bouger le petit doigt pour reprendre Srebrenica aux Serbes, comme elle le leur demanda en juillet 1995, de façon il est vrai assez improvisée et brouillonne.

Il faut décidément passer sur beaucoup de choses pour souscrire aux conclusions que produisent aujourd'hui les députés. Épargnons à ces derniers toute évocation précise de leur ignorance des faits, patente durant les auditions, de leur absentéisme, ou encore des pathétiques démarches de tel ou tel d'entre eux auprès de MSF pour s'enquérir des questions qu'il conviendrait de poser à la prochaine audition...

On regrette que les députés n'aient pas plus précisément disséqué, hors toute allégeance partisane, ce moment dramatique de l'articulation entre deux politiques, dont Ratko Mladic a si bien profité pour exterminer les musulmans de Srebrenica. Et qu'ils n'aient pas tenté, car cela pourrait servir pour l'avenir, de mettre à jour plus finement la psychologie de l'armée française et les rapports très ambigus qu'entretiennent avec elle les pouvoirs politiques.

C. T.

SCIENCES
ET
AVENIR

Génie immobile

Le mystère Hawking

Terrorisme nucléaire
Les bombes
artisanales

Téléphone, lignes à haute tension, écrans
Du nouveau dans les maladies
des radiofréquences

<http://www.sciences-et-avenir.com>



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

DU 1^{er} au 15 DECEMBRE

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Les syndicats italiens se mobilisent contre les projets sociaux de M. Berlusconi

Le gouvernement de centre-droite veut légiférer par décret pour assouplir le droit de licenciement

Les principales confédérations syndicales appellent à deux heures de grève générale pour protester contre le projet du gouvernement de légiférer

par décret pour assouplir le droit de licenciement. La fonction publique se mobilise également. Ce nouveau front social contre M. Berlusconi inter-

vient alors que la magistrature est en conflit ouvert avec le gouvernement et que plusieurs lois adoptées depuis le 11 septembre sont critiquées.

ROME

de notre correspondante

Après des mois de relative paix sociale, les principales confédérations syndicales italiennes – CGIL (ex-communiste), CSIL (proche des centristes catholiques) et UIL (pro-socialiste) – ont appelé, le 27 novembre, à une grève générale « perlée » de deux heures, à effectuer entre le 5 et le 7 décembre. La veille, le président du conseil, Silvio Berlusconi, avait refusé de revenir sur sa volonté de légiférer par décret, pour aller plus vite, sur le droit de licenciement.

A la demande du patronat italien, le président du conseil entend modifier l'article 18 du statut du travail, qui permet à un salarié licencié d'en appeler au tribunal pour obtenir sa réintégration dans l'entreprise. Les syndicats s'opposent à une politique menée par décret sur ce dossier sensible.

Le projet de M. Berlusconi provoque également des tensions dans la coalition de centre-droite au pouvoir. Le syndicat proche de la Ligue du Nord et une partie importante d'Alliance nationale (post-fasciste) entendent eux aussi défendre l'actuel statut.

« GUERRE CIVILE »

Par ailleurs, les fonctionnaires sont également appelés à se mettre en grève le 14 décembre contre le refus du gouvernement de rediscuter les conditions du renouvellement de leur contrat de travail. Le gouvernement voit ainsi se reconstituer un front syndical autour de la CGIL. En 1994, d'imposantes manifestations unitaires – contre une réforme des retraites notamment, réenvisagée aujourd'hui –, avaient favorisé la chute du pre-



mier gouvernement de Silvio Berlusconi.

Depuis sa formation, en juin, le gouvernement n'a pas chômé et le Parlement, où M. Berlusconi dispose d'une confortable majorité, a siégé presque sans interruption. Inflation plutôt stable, chômage en baisse, même si les perspectives de croissance sont moins bonnes : le bilan économique intérieur demeure plutôt positif. La Confindustria, l'équivalent italien du Medef, se réjouit de la politique menée, alors que l'opposition émietlée, fait peu le poids.

Depuis le 11 septembre, sur fond de guerre et de mobilisation

antiterroriste, le gouvernement italien a accéléré sa présentation devant le Parlement de plusieurs projets de loi en contraste avec les législations des pays voisins, tout en multipliant les attaques contre des magistrats accusés de fomenter une « guerre civile ». Une partie de l'opinion italienne, pas seulement du milieu syndical, se mobilise, et certains partenaires européens expriment leurs réserves.

« Que se passe-t-il donc dans la réalité, alors qu'on parle d'autre chose ? », s'interroge le journaliste Gianni Barbacetto dans sa « Chronique quotidienne des profiteurs

de guerre », publiée par l'hebdomadaire *Diario*. Le quotidien *La Stampa* du 22 novembre égrène la liste des lois votées sur proposition du gouvernement et « prises dans l'intérêt économique, politique et judiciaire de son chef, un grand patron d'entreprise, et de ses semblables. (...) La détaxation dans l'héritage des grands patrimoines, la garantie d'aucune sanction dans le rapatriement des capitaux exportés clandestinement, la dépénalisation du "faux en bilan" et les règles restrictives sur l'échange avec l'étranger de commissions rogatoires, les expédients pour licencier et sous-payer les salariés, les entraves à l'activité des coopératives... ». « Pour la première fois dans l'histoire de l'Italie républicaine, on assiste à un gouvernement représentant les intérêts d'une classe et d'une personne », ajoute *La Stampa*.

« CONFLIT D'INTÉRÊTS »

Après l'adoption d'une loi sur l'immigration, la plus restrictive de l'Union européenne, le gouvernement va soumettre aux députés et aux sénateurs un projet sur la question épineuse dite « du conflit d'intérêts ».

Silvio Berlusconi possède un empire audiovisuel avec les trois principales chaînes privées de Mediaset. Chef de gouvernement, il a de fait un droit de contrôle sur les trois chaînes publiques de la RAI. Le gouvernement a choisi pour y remédier une formule ambiguë, la création d'une « Autorité » de surveillance composée de membres issus de la coalition au pouvoir et sans aucun pouvoir de sanction.

Danielle Rouard

Plainte contre Ariel Sharon : la justice belge retarde l'échéance

BRUXELLES. La chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Bruxelles, chargée de contrôler les instructions, ne se prononcera qu'en janvier 2002 sur la plainte introduite contre Ariel Sharon, le premier ministre israélien. L'avocat général a estimé que la justice belge pouvait poursuivre M. Sharon, accusé de crimes de guerre et génocide par des rescapés des camps palestiniens de Sabra et Chatila. Le ministère public a cependant évoqué un problème de constitutionnalité : les ministres belges bénéficient, dans leur pays, d'un mécanisme de protection particulier tandis qu'un dirigeant étranger peut être assigné par des particuliers, sur la base de la loi de compétence universelle. Une imposante délégation officielle israélienne a estimé que la procédure porte atteinte à la souveraineté d'Israël et résulte d'une « manipulation cynique » des Palestiniens. Pour Israël, la loi belge a été exploitée « de manière inacceptable » par les plaignants. Les représentants d'Israël ont encore mis en garde les dirigeants belges contre une dégradation des relations entre les deux pays. – (Corresp.)

Des députés européens interpellent Jacques Chirac

STRASBOURG. Quinze députés européens, parmi lesquels Harlem Désir, Thierry Jean-Pierre et Daniel Cohn-Bendit, demandent à Jacques Chirac d'intervenir auprès du président tunisien Ben Ali en faveur de l'opposant et professeur de médecine, le docteur Moncef Marzouki, à l'occasion de son déplacement à Tunis, samedi 1^{er} décembre.

Les parlementaires dénoncent le harcèlement dont est victime cet ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, privé de son poste à l'université de médecine de Sousse depuis deux ans, harcelé par la police et empêché de quitter le territoire tunisien pour rejoindre le poste de professeur associé qui lui a été attribué à la faculté de médecine de Bobigny. « Quel insupportable paradoxe si la lutte contre le terrorisme servait dans certains pays à réprimer, dans l'indifférence internationale, les défenseurs des droits de l'homme et des libertés démocratiques », soulignent les députés.

DÉPÊCHES

■ **JAPON** : représentant 5,4 % de la population active, le taux de chômage a atteint, en octobre, un niveau record dans l'archipel. Cette hausse de 0,4 % en deux mois est due notamment à l'accélération de la restructuration des entreprises dans le secteur des technologies de l'information et au ralentissement de l'activité économique après les attentats du 11 septembre. Jamais le nombre de faillites n'a été aussi élevé depuis dix-sept ans, a rapporté, jeudi 29 novembre, l'agence de presse Jiji – (Reuters.)

■ **NÉPAL** : des rebelles maoïstes ont fait exploser une bombe, jeudi 29 novembre, dans une usine de la compagnie Coca-Cola à Balaju, dans la banlieue de Katmandou, a annoncé le ministère de l'intérieur, qui n'a donné aucune précision sur d'éventuelles victimes ni sur l'étendue des dégâts. Le Népal est frappé depuis quelques jours par une recrudescence de la guérilla maoïste qui cherche à renverser la monarchie constitutionnelle au pouvoir. Quelque 350 personnes, en majorité des guérilleros, ont été tuées depuis le 23 novembre lorsque le mouvement rebelle a rompu un cessez-le-feu en vigueur depuis juillet. – (AFP.)

Peter Hain, ministre britannique des affaires européennes « En devenant une réalité, l'euro va cesser d'être un objet de mystère et de crainte en Grande-Bretagne »

« Où en sont les relations entre la France et le Royaume-Uni à la veille du sommet annuel franco-britannique qui se tient, jeudi 29 novembre, à Londres ?

– Elles n'ont sans doute jamais été aussi amicales, aussi étroites. Les choses, à cet égard, ont beaucoup changé depuis l'arrivée de Tony Blair au pouvoir, en mai 1997. Nos deux pays font avancer l'Europe ensemble. C'est le cas notamment en matière de défense, en application de l'accord conclu à Saint-Malo en 1998. Nous participons ensemble à la construction d'une politique de défense et de sécurité commune. Nos deux gouvernements croient fermement au rôle des Etats-nations au sein de l'Europe. Nous, Britanniques, ne sommes pas fédéralistes, mais nous partageons le souci commun d'intégration dans certains domaines précis, comme la lutte contre le terrorisme. Londres et Paris ont de nombreux terrains d'entente. C'est sans précédent.

– Les attentats du 11 septembre ont-ils changé le climat bilatéral ?

– Ils ont apporté une nouvelle dimension à notre coopération. La France et la Grande-Bretagne se sont portées en première ligne. Elles ont mobilisé des troupes. Elles ont prôné la fermeté contre les terroristes. Le président Chirac s'est rendu à New York à peu près en même temps que Tony Blair. Nos deux pays ont soutenu la mise en œuvre d'une série d'actions communes contre le terrorisme au niveau européen. (...) Le gouvernement britannique a, depuis quelques mois, une nouvelle approche, plus positive, à l'égard de l'Europe, qui marque un changement très net par rapport à l'héritage des années Thatcher. Qu'il s'agisse de la sécurité commune, du rôle de l'Europe dans le monde, du Proche-Orient, de l'Afghanistan, ou de la lutte contre le terrorisme. Cela est peut-être passé inaperçu aux yeux des citoyens européens, mais les dirigeants, eux, notamment en France, l'ont bien compris.



PETER HAIN

– L'Europe n'est-elle pas en train de se rallier peu à peu à la vision qu'en ont les Britanniques, une vision antifédérale et libre-échangiste ?

– Nous avons toujours défendu l'Europe des peuples et non celle des élites. Ce point de vue gagné du terrain. (...) Si elle veut combler l'écart qui la sépare des peuples, l'Europe doit autant songer à apporter des solutions aux problèmes des gens qu'à se réformer. Nous sommes pour des réformes pratiques qui apportent aux gens des progrès concrets et visibles par tous. L'Europe a été trop obsédée par ses problèmes d'organisation interne. Elle ne s'est pas assez soucieuse d'améliorer, entre autres, l'environnement, la sécurité, la qualité de la nourriture.

– Il n'empêche que l'élargissement de l'Europe la rendra ingérable si elle n'a pas le courage de réformer ses institutions...

– L'élargissement aura lieu. Nous devons respecter son calendrier. Les négociations avec les pays candidats se passent bien. Six pays, peut-être dix, pourront prétendre, le moment venu, à rejoindre l'Union. L'Europe s'est engagée à se réformer, et elle a encore deux ans pour le faire. La Grande-Bretagne souhaite privilégier les réformes économiques, qui seront au centre du sommet de Barcelone au printemps 2002. Elles prennent encore plus d'importance en période de ralentissement, voire de récession mondiale. L'Europe doit être plus compétitive, plus dynamique, notamment dans les secteurs de haute technologie.

– Tony Blair souhaite que son pays adopte l'euro, mais 28 % des Britanniques seulement sont d'accord avec lui. Comment va-t-il s'y prendre pour leur « vendre l'euro » ?

– Il n'y a pas d'un côté 30 % de Britanniques favorables à l'euro, et de l'autre 70 % hostiles. Le paysage est plus compliqué que ne l'induisent les sondages. (...) Quand on regarde les choses de plus près, que voit-on ? Environ un quart des Britanniques veulent l'euro dès maintenant. Et cette proportion a progressé légèrement. Un autre quart n'en veut en aucun cas, et à aucun prix. Ils ont la mentalité de ce que j'appelle la « petite Angleterre ». Et parmi l'autre moitié du public, la majorité tient l'adhésion à l'euro pour inévitable. Ils sont ouverts à la persuasion. Ils veulent des faits objectifs. Et ces faits, ils commenceront à les avoir dès le nouvel an lorsqu'ils se rendront en vacances en France et dans d'autres pays de la zone euro. Ils vont voir des euros, les toucher, les utiliser. Les Britanniques accomplissent 40 millions de voyages par an vers l'Europe. L'euro arrive en Europe, et il affectera la Grande-Bretagne. Les gens constateront les avantages pratiques et financiers liés à l'euro. Près de la moitié des entreprises britanniques seront de près ou de loin impliquées dans le commerce avec la zone euro. Donc, le débat sur l'euro deviendra beaucoup plus intelligent, à partir de l'automne 2002.

– Vous participez, vous-même, à la campagne en faveur de la monnaie unique...

– J'ai commencé une tournée dans les régions, à Cardiff, à Edimbourg, et je vais continuer. Les adversaires de l'euro sont surtout guidés par la peur, la peur de l'inconnu. L'année prochaine, l'euro, en devenant une réalité, cessera d'être un objet de mystère et de crainte. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

► www.lemonde.fr/ue

SAINT-QUENTIN prête à décoller avec le 3^{ème} Aéroport



150 hectares déjà disponibles
Réservez vos places :
03 23 06 93 31



www.ville-saint-quentin.fr

Direction du développement Hôtel de Ville - 02100 SAINT-QUENTIN

SÉCURITÉ Alors que les négociations avaient repris, jeudi matin 29 novembre, au ministère de l'intérieur avec les syndicats de policiers, le gouvernement devait annoncer

une nouvelle rallonge budgétaire pour la police nationale. ● 400 MILLIONS de francs au moins devaient être accordés, afin de porter à plus de 1 milliard de francs en 2002 les

sommes consacrées aux revendications catégorielles des policiers. ● LA TENSION avec les organisations professionnelles aura contribué à affaiblir la situation du minis-

tre, Daniel Vaillant, qu'une série de malades a en partie discrédité au sein même du PS. ● LE DÉPUTÉ (PS) François Colombat défend, dans un entretien au Monde, la loi

Guigou sur la présomption d'innocence, contestée par les policiers. Il souligne le risque d'une « situation catastrophique » si la loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, était abrogée.

Les moyens de la police sont renforcés, le ministre de l'intérieur affaibli

Critiqué par les syndicats, contesté à l'intérieur de son propre camp, Daniel Vaillant espère mettre un terme à la grogne policière en annonçant une nouvelle rallonge budgétaire. Au total, environ 1 milliard de francs serait consacré en 2002 à satisfaire les revendications des forces de l'ordre

AU TERME de plus d'un mois de manifestations et de tensions policières, le ministère de l'intérieur s'est résolu à un effort supplémentaire pour le budget de la police. Bernard Boucault, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, et le directeur général de la police, Patrice Bergougnoux, rencontraient, jeudi 29 novembre, les représentants des syndicats de police dans une série de rendez-vous bilatéraux. M. Boucault et Bergougnoux avaient notamment reçu pour mission de présenter aux différentes organisations les dernières propositions du gouvernement en matière budgétaire.

Un effort supplémentaire consenti par le premier ministre, Lionel Jospin – à la demande expresse du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant – permettra de porter à plus de 1 milliard de francs en 2002 les sommes consacrées aux revendications catégorielles des policiers. Au total, selon des informations recueillies jeudi matin de sources syndicales, le budget de la police nationale devrait augmenter, l'année prochaine, de quelque 2,5 milliards de francs par rapport à 2001 – soit une rallonge de plus de 400 millions de francs, qui s'ajoute à deux autres efforts exceptionnels déjà annoncés pendant les premières négociations avortées, le 19 novembre (*Le Monde* du 21 novembre).

S'il parvient à obtenir l'agrément des syndicats à un effort financier sans précédent depuis la loi Joxe de modernisation en 1985, M. Vaillant peut ainsi espérer mettre un terme à un automne difficile, au cours duquel il aura été plusieurs fois contesté jusque dans les rangs de la majorité et du Parti socialiste. Confronté au mécontentement policier – quatre manifestations nationales ont mobilisé, au total, en moins d'un mois, plus de 40 000 fonctionnaires –, le ministre de l'intérieur a dû faire face à des critiques sur sa gestion de la crise. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, des députés socialistes ont dénoncé, sous couvert d'anonymat, la communication inadéquate du ministre. « On n'a

pas envie de l'accabler, tant il est critiqué dans son propre camp », ironisait alors le député (DL) de Paris, Claude Goasguen.

Au milieu de ce concert de critiques, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a apporté un soutien public à M. Vaillant, indiquant notamment qu'il avait fait « tout ce qu'il pouvait faire face à une situation difficile ». Mercredi 28 novembre, M. Hollande déclarait au Monde que « M. Vaillant [était] le ministre qui avait réussi à dégager le plus de moyens possibles pour la police ». A la fin du mois de juin, après que M. Vaillant s'était déclaré « épuisé » par l'ampleur de ses dossiers, M. Hollande avait pourtant soufflé à M. Jospin l'idée d'adopter au ministre de l'intérieur un secrétaire d'Etat aux collectivités locales afin de le décharger d'une partie de sa tâche (*Le Monde* du 11 juillet). Ecartée par le premier ministre, cette suggestion avait blessé M. Vaillant, qui y avait vu une mise en cause – à peine déguisée – de ses capacités. Le 25 novembre, au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, M. Hollande l'a toutefois réitérée – « à titre personnel » –, évoquant une division du ministère distinguant « d'un côté

le territoire, de l'autre la sécurité ». Tout en concluant, certes, que « ce sera sans doute à l'occasion du prochain quinquennat... »

Entre-temps, M. Vaillant efforcé de défendre seul son bilan. Le 21 novembre, au plus fort de la grogne policière, le ministre de l'intérieur avait accusé la droite d'avoir « baissé le budget de la poli-

M. Jospin avait qualifié d'« injuste » les tourments imposés à son ministre, au regard de ce qu'il avait obtenu

ce » sous le gouvernement d'Alain Juppé (1995-1997), concluant, optimiste : « Les policiers voient bien qui défend vraiment leur statut », et ajoutant : « Je vais me battre pour qu'il n'y ait pas de démantèlement de la police nationale. » Quelques jours plus tard, c'est l'ensemble de

ses prédécesseurs qu'il critiquait implicitement, assurant au *Journal du dimanche* qu'il ne pouvait « faire en quinze mois ce qui n'avait pas été fait en quinze ans ».

Dans cet isolement, M. Vaillant aura cependant reçu le soutien sans relâche du premier ministre, dont l'arbitrage était publiquement souhaité par plusieurs syndicats de policiers. Le 22 novembre, M. Jospin avait qualifié d'« injuste » les tourments imposés à son ministre, au regard de ce qu'il avait obtenu pour les policiers. La complicité intacte des deux hommes s'était une nouvelle fois manifestée, lors de la parution, au début du mois de novembre, du livre de M. Vaillant, *C'est ça ma gauche* (Plon). Le ministre y proclamait son vœu de voir Lionel Jospin élu à la présidence de la République. Le premier ministre, lui, avait rédigé la préface. Cette amitié ancienne, forgée dans des combats communs, dans le 18^e arrondissement de Paris et à l'intérieur du PS, s'était encore renforcée lors de la traversée du désert de M. Jospin. Lors du congrès de Liévin (Pas-de-Calais), en 1994, M. Vaillant fut l'un des derniers fidèles – « trois ou quatre pestiférés », a-t-il coutume de dire – groupés autour du futur

premier ministre. Sans doute ce lien privilégié lui a-t-il permis de surmonter d'autres turbulences récentes.

A l'occasion d'un déplacement en Corse, le 27 octobre, le ministre de l'intérieur avait annoncé à Ajaccio (Corse-du-Sud) la transformation prochaine d'une partie de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse) en centre de détention destiné à accueillir les détenus nationalistes définitivement condamnés. Cette déclaration intempestive, qui ressemblait à une faveur consentie aux nationalistes corses, avait été fermement contredite, quarante-huit heures plus tard, par M. Jospin.

La loi Guigou du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence a été le sujet d'un autre écart. Au cours d'une rencontre avec des syndicats de police, le 19 novembre en pleine crise sociale, M. Vaillant indiquait que cette loi, très critiquée par les policiers, allait faire l'objet d'une « évaluation ». Matignon considérait qu'une telle annonce aurait dû incomber à la garde des sceaux, Marylise Lebranchu – même si une mission a depuis été confiée par M. Jospin au député (PS), Julien Dray. Au PS, l'étonnement ne fut

pas moins grand : le matin même, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, s'était entretenu au téléphone avec le directeur du cabinet du ministre, qui lui avait annoncé une issue favorable des négociations avec les syndicats de policiers – qui allaient être finalement rompues –, mais n'avait pas soufflé mot d'un « audit » de la loi Guigou.

Le ministère de l'intérieur avait, de fait, déjà manifesté des réserves à l'égard des dispositions du texte de loi, le 1^{er} août, lors de la publication des statistiques des infractions constatées sur les six premiers mois de l'année 2001. Commentant ces chiffres, un communiqué de la direction générale de la police nationale avait alors souligné qu'ils laissaient « apparaître une diminution du nombre des gardes à vue et des mises sous écrou, conséquence prévisible de la loi du 15 juin 2000, adoptée sans opposition dans un très large consensus ». La remarque n'avait alors pas suscité de controverse, mais elle avait peut-être ouvert une brèche qui n'est pas, à ce jour, définitivement refermée.

Elie Barth, Pascal Ceaux et Michel Noblecourt

Des gardiens de la paix aux commissaires, les syndicats ont émis des revendications spécifiques

LA RECONNAISSANCE des difficultés du métier de policiers passe par une amélioration de leurs revenus. Quelles que soient leurs sensibilités politiques ou syndicales, l'ensemble des organisations professionnelles a tenu le même langage au ministère de l'intérieur. Du vendredi 23 novembre au mercredi 28 novembre, les syndicats de policiers ont tous été reçus pour des consultations bilatérales par le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, par le cabinet du ministre de l'intérieur, voire par Daniel Vaillant lui-même. En débloquant au total environ un milliard de francs spécifiquement destiné aux demandes catégorielles après l'arbitrage du premier minis-

tre, le gouvernement espérait pouvoir répondre aux exigences des syndicats et apaiser le mécontentement policier.

Les représentants des gardiens de la paix ont réclamé des augmentations salariales de 1 000 francs à 2 000 francs mensuels pour cette catégorie de fonctionnaires qui rassemble près des deux tiers des policiers. La revendication s'est traduite par une demande de doublement de l'allocation de maîtrise qui serait portée de 7 200 francs à 14 400 francs annuels, et par une augmentation de l'indemnité spéciale de sujétion (ISS), dont bénéficient tous les policiers, gardiens de la paix, officiers et commissaires. Le Syndicat général de la police

(SGP), affilié à FO, a demandé le doublement de l'ISS, ce qui correspondrait à un montant de 3 milliards de francs en 2002. Les officiers ont également demandé une revalorisation sensible de leurs salaires à chaque échelon de chaque grade (lieutenant, capitaine, commandant). « Notre travail est de moins en moins attractif », souligne le secrétaire général adjoint du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), Dominique Achispou. Cette année, par rapport à l'an dernier, il y a eu mille candidats de moins au concours d'officier. »

Au cours de ces tours de table informels, les syndicats ont exprimé d'autres revendications. Le

secrétaire général de l'UNSA-police (majoritaire), Joaquin Masanet, a ainsi évoqué la poursuite des recrutements de policiers supplémentaires en 2003, à hauteur de 3 000 fonctionnaires, dont 400 agents administratifs. Gérard Noulé, secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, gardiens de la paix et gradés) a, quant à lui, évoqué la nécessité de poursuivre les embauches d'agents administratifs et de recruter 2 000 surveillants de prison. « Cela permettrait de décharger les policiers de tâches qui ne leur reviennent pas et de les remettre sur le terrain », expliquait-il, mercredi 28 novembre.

« Il ne s'agit toutefois pas exclusivement d'un problème de moyens », précisait de son côté André-Michel Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), qui avançait, mercredi, la nécessité d'« une réflexion de fond sur l'avenir de la police nationale et sur ses missions ». Il était rejoint par plusieurs autres syndicats, dont Alliance (gardiens de la paix) et Synergie-officiers.

A la proposition de M. Vaillant de mise en place d'un plan stratégique pour la police pour les cinq ans à venir, le secrétaire général d'Alliance, Jean-Luc Garnier, préfère une loi pluriannuelle votée par le Parlement qui aurait pour avantage de « garantir les engagements pris par ce gouvernement quels que soient les changements de majorité politique ». M. Garnier, dont le syndicat organise un colloque sur la sécurité le 11 décembre à Paris, avait également évoqué un « Grenelle de la sécurité ». Le SGP demande, quant à lui, au gouvernement d'organiser des états généraux de la police, où l'ensemble des problèmes serait remis à plat.

Le cadre juridique du travail des policiers a aussi fait l'objet de reven-

dications syndicales. La loi sur la présomption d'innocence a été vivement critiquée par les policiers. « Il faut réfléchir à son aménagement, de même qu'il faut reposer la question des dispositions législatives sur la délinquance des mineurs », a indiqué le secrétaire général de Synergie, Bruno Beschizza. Outre le rapport d'évaluation commandé par le premier ministre au député (PS)

La question de l'aménagement du temps de travail (ARTT) est restée en suspens et pourrait faire peser de nouvelles menaces sur la paix sociale

Julien Dray, le gouvernement prévoit d'améliorer le statut juridique des policiers, en leur assurant par exemple l'assistance automatique d'un avocat, en cas de besoin.

Dans cette somme de revendications, une question est cependant restée en suspens, qui pourrait faire peser de nouvelles menaces sur la paix sociale, celle de l'aménagement et de la réduction du temps de travail (ARTT). Elle devrait être traitée dans des négociations ultérieures, même si certains syndicats réclamaient que l'ARTT figure dans le relevé de conclusions d'un éventuel accord avec le ministre de l'intérieur.

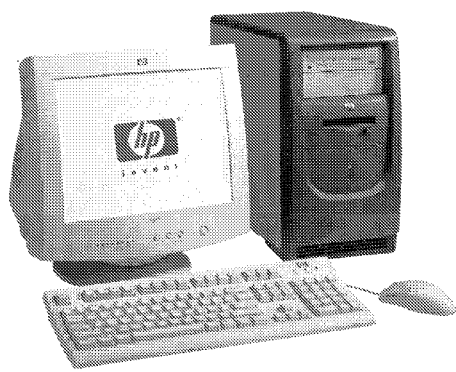
P. Ce.

Marylise Lebranchu défend les juges d'instruction

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, s'est prononcée, mercredi 28 novembre, contre la suppression de la fonction de juge d'instruction, qui avait notamment été suggérée par le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, après les relaxes successives de Dominique Strauss-Kahn et de Robert Hue. « Je ne vois pas la nécessité de réagir aussi vite à ce qui a pu se passer ; je trouve cela caricatural, on ne peut pas se permettre ce type de projet », a-t-elle déclaré, rappelant que les juges d'instruction ne traitaient que « 6 à 7% » du total des affaires pénales.

Dans un entretien publié par *Le Nouvel Observateur* du 15 novembre, M. Burgelin, magistrat réputé proche de la droite, avait estimé : « Le temps est venu de la procédure accusatoire ». « Le juge d'instruction (...) a bien rempli son office pendant deux siècles, mais il a fait son temps, disait-il. Il va falloir regrouper le parquet et l'instruction pour simplifier l'organisation judiciaire. » (*Le Monde* du 16 novembre).

Un vrai pro prêt à l'emploi.



hp vectra xe310 (P5832T) **

- Équipé du processeur Intel® Pentium® III 1 GHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- CD-ROM et carte réseau 10/100 intégrés
- Modem 56k
- Microsoft® Office XP Edition PME
- Microsoft® Windows® 98.

1 178 €ht* 7 727,17 Fht*

+ Écran 17" HP72 réf. D8904A

205 €ht* 1 344,71 Fht*

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®. www.microsoft.com/piracy/howtotell



0826 800 400 (0,98 Ftc. la min.) en précisant le code "décembre" - www.hp.com/fr

© Hewlett-Packard 2001. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Pentium® sont des marques ou des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux États-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre exclusivement réservée aux professionnels du 1^{er} décembre au 31 décembre 2001 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés **Écran non inclus. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.



François Colcombet, député (PS) de l'Allier et magistrat

« Si l'on retouche la loi sur la présomption d'innocence, il faut revoir le dispositif de lutte contre le terrorisme »

« Un certain nombre de voix s'élèvent pour demander la révision de la loi d'Elisabeth Guigou sur la présomption d'innocence. En tant qu'ancien magistrat, et procureur, qu'en pensez-vous ?

— La loi Guigou est une belle loi, extrêmement respectueuse des libertés. Mais cette réforme aurait dû être étalée sur dix ans, avec de réels moyens, de la formation, etc. Aujourd'hui, sous la pression de la police et de la justice, on s'apprête à la réviser. Je dis attention ! On risque d'aboutir à une situation catastrophique : n'oublions pas qu'entretemps l'Assemblée nationale a voté, à la demande du gouvernement, des mesures de sécurité liées à la lutte contre le terrorisme, dans le cadre du projet de loi sur la sécurité quotidienne. Les deux lois s'équilibrent. Si l'on retouche la loi sur la présomption d'innocence, il faut revoir en même temps le dispositif de lutte contre le terrorisme.

— Des mesures que vous n'avez pas votées... Pourquoi ?

— Je suis président des députés membres de la Ligue des droits de l'homme. J'ai demandé à être considéré comme abstentionniste. Les mesures nécessaires contre le terrorisme méritaient un débat plus approfondi. Or les députés ont dû se prononcer à un stade où ils n'avaient plus le droit de modifier le texte. On a voté en connaissance de cause une loi douteuse-



FRANÇOIS COLCOMBET

ment constitutionnelle. On en est tellement fiers qu'on a décidé que le dispositif serait provisoire... Je me pose, par ailleurs, une question : les Britanniques ont-ils changé leur législation quand des bombes ont explosé dans le métro français, en 1986 ?

— Je ne suis pas contre la fouille des coffres de véhicule. En revanche, l'amendement autorisant les perquisitions à domicile dans le cadre d'une enquête liée au terrorisme peut poser un réel problème : car tous les objets saisis à l'occasion de cette perquisition peuvent justifier l'ouverture d'un autre dossier, sans lien avec la lutte contre le terrorisme. Exemple : on trouve des relevés de banque qui attestent d'une fraude fiscale ; ou bien l'on tombe sur un journal intime dans une affaire de mœurs. Est-ce légitime d'exploiter ces documents dans le cadre d'une autre enquête ? Je ne le crois pas.

Nous devons revenir sur cette mesure si nous révisons la loi Guigou. Sous couvert de lutter contre le terrorisme, on s'attaque en fait à la petite délinquance.

— Justement, les policiers se plaignent de leurs conditions de travail et ne décolèrent pas. Les moyens annoncés par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, vous paraissent-ils suffisants ?

— Je crois que l'on ne concentre pas les moyens là où ils devraient être. Pour résumer, je dirais volontiers : « Trop de CRS, pas assez d'enquêteurs. » On ne touche qu'aux phénomènes les plus voyants — la petite délinquance, les nuisances quotidiennes — alors que la priorité doit être donnée à l'investigation contre les bandes, les receleurs, les paradis fiscaux, les trafiquants d'armes. J'irais même plus loin : souvent, ce sont les gros truands qui excitent les jeunes et les poussent à commettre des petits délits. La police est accaparée par ces menues affaires et, pendant ce temps, les gros truands continuent. J'observe que la délinquance financière n'est plus guère poursuivie... sauf quand un politicien est mis en cause. Il me paraît plus important de démanteler les réseaux que de s'en prendre aux petits vendeurs de haschisch. »

Propos recueillis par Clarisse Fabre

Une proposition de loi de M. Leonetti (UDF) sur la petite délinquance embarrasse le gouvernement

LE FEUILLETON sur la sécurité s'est poursuivi, jeudi 29 novembre, avec un nouveau débat à l'Assemblée nationale, qui a examiné une proposition de loi de Jean-Antoine Leonetti (UDF, Alpes-Maritimes) relative au renforcement de la lutte contre l'impunité des auteurs de certaines infractions.

Selon un scénario désormais bien rodé, la discussion devait mettre en évidence le clivage politique entre la droite et la gauche sur un sujet qui n'en finit pas de faire l'actualité. Le 11 octobre, le député RPR des Yvelines, Henri Cuq, avait plaidé, sans succès, pour une révision de l'ordonnance du 2 février 1945 sur la délinquance juvénile. Cette fois, le dispositif rapporté par M. Leonetti mis en lumière l'évolution de la majorité, même si le canevas du maire d'Antibes devait être bloqué au terme de la discussion générale, sans aller, par conséquent, à l'étude des quatre articles.

« Pour la première fois, on a évoqué une question de sécurité dans la sérénité en évitant de céder à la tentation de la caricature », a observé Bernard Roman, le président socialiste de la commission des lois. En s'appuyant sur « la faiblesse du taux d'élimination des petites et moyennes infractions qui encourage les délinquants à la récidive », M. Leonetti a proposé de rendre obligatoire la création des maisons de justice et du droit dans les communes ou établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants. Cette structure fonctionnera à l'heure actuelle dans « 70 à 80 villes de manière satisfaisante », a noté M. Roman. Le député du Nord conteste, en revanche, le choix du seuil de 50 000 habitants : « Il y a des banlieues de 15 000 habitants qui ont parfois davantage

besoin d'une maison de justice que des villes plus importantes. »

Lors de la discussion de la proposition en commission des lois, mardi 27 novembre, Louis Guédon (RPR, Vendée) a formulé la même restriction en indiquant que « cette limite revêtait un aspect arbitraire, difficilement conciliable avec la réalité de la délinquance sur le terrain ». M. Leonetti a indiqué que rien n'interdisait des cités ou des agglomérations de moins de 50 000 habitants de créer une maison de justice et du droit. Au sein de cette entité, le député des Alpes-Maritimes a milité pour l'institution d'un conseil de la réparation pénale chargé de mettre en place pour les primo-délinquants et les récidivistes uniques des mesures alternatives de traitement pénal (rappel à la loi, orientation vers des structures sanitaires ou sociales, réparation, médiation) sous l'autorité du délégué du procureur de la République.

DEUX DÉCRETS EN PRÉPARATION

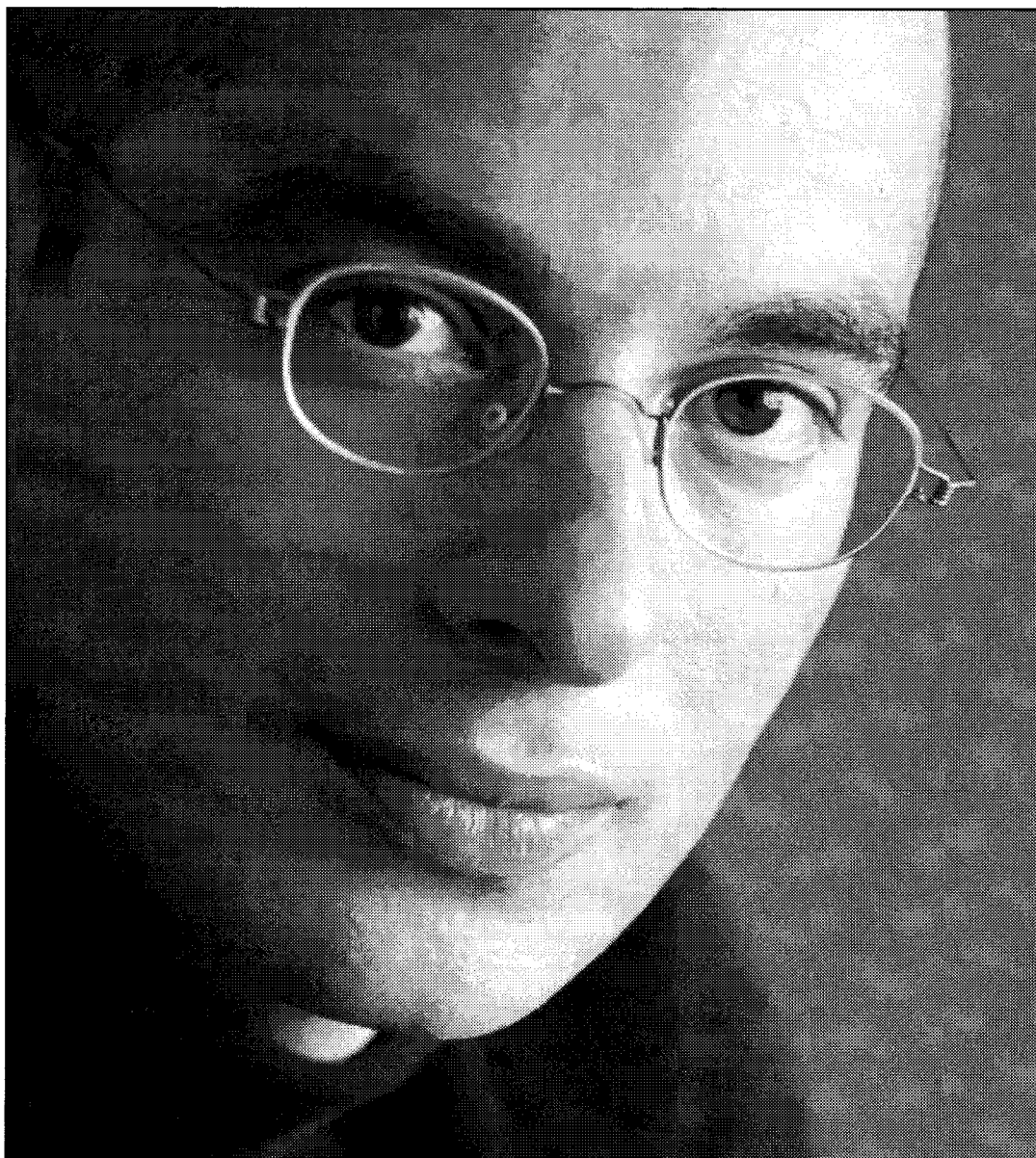
Ce conseil de la réparation interviendrait lorsque, dans un délai de trente jours, le procureur de la République n'a pas donné suite à des affaires relevant de la délinquance de proximité, qu'il s'agisse d'un vol simple, de dégradations de biens dans la limite d'un préjudice de 500 euros ou encore de l'usage de stupéfiants. M. Leonetti a réfuté l'idée d'une « mise sous pression du procureur de la République ». Christine Lazerges (PS, Hérault) a considéré, sur ce point, que les pouvoirs dévolus au conseil de la réparation pénale « étaient contraires à la Constitution et à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés ». La vice-présidente de l'Assemblée nationale a jugé « inacceptable que des

justiciables soient privés de la protection des règles du code de procédure pénale ».

M. Leonetti a préconisé, enfin, la formation d'un conseil local de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité présidé par le maire. Ce dernier définirait les actions à mener et évaluerait les mesures alternatives de traitement pénal. Un observatoire de la délinquance serait informé par la police et la gendarmerie des délits et crimes. « Il n'est pas question de suivre la droite sur ce terrain », a prévenu Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis). Sans se faire d'illusions sur la suite qui sera donnée à sa proposition de loi, M. Leonetti l'a jugée « mesurée et pragmatique ; si la majorité s'y ralliait, nous donnerions à nos concitoyens un signal fort en luttant efficacement contre le sentiment d'impunité ».

Signe de l'embarras de la gauche, le ministre de la justice, Marylise Lebranchu, préparerait deux décrets. Le premier viserait à articuler les conseils communaux de la prévention de la délinquance autour des contrats locaux de sécurité. Le second concernerait la création de conseils de la réparation pénale dans chaque maison de la justice avec la participation du procureur de la République, du maire et de notables. « C'est une pâle copie de ma proposition de loi », a jugé M. Leonetti, avant de tirer la leçon de son initiative : « D'un côté, une majorité de députés socialistes me soutient et, de l'autre, on bloque mon texte, ce n'est pas très digne. » Marc-Philippe Daubresse (UDF, Nord) n'oublie pas l'essentiel en scrutant l'horizon 2002 : « Les Français sauront s'en souvenir. »

E. Ba.



BERNARD WERBER L'ULTIME SECRET

roman

Ph. C. Cabrol

Albin Michel

« 5 millions de livres vendus. Il y a bel et bien un "cas" Werber ! Imagination débridée, insolence narrative, constructions à vous couper le souffle : le résultat est étonnant. Un thriller haletant qui deviendra rapidement un classique du genre. »

FRANÇOIS BUSNEL, L'EXPRESS

ALBIN MICHEL

www.albin-michel.fr

L'OCDE invite la France à respecter l'engagement pris sur l'équilibre de ses finances publiques

L'organisation internationale prône un effort sur les dépenses de personnel et d'assurance-maladie

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a rendu public, jeudi 29 novembre, son rapport annuel sur la France.

Ses experts estiment qu'elle sera incapable d'équilibrer ses finances publiques en 2004 comme elle s'y était engagée vis-à-vis de Bruxelles

l'an dernier. A moins que le gouvernement ne décide de freiner les dépenses publiques, notamment les frais de personnels de l'Etat.

L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) en convient dans son « *Etude économique de la France, 2001* » publiée jeudi 29 novembre : la France a traversé plusieurs années de belle croissance, réduit considérablement son chômage et fait baisser la pression fiscale pesant sur les ménages et les entreprises. Pour autant, l'organisation internationale ne voit pas l'avenir avec le même optimisme que le gouvernement.

Alors que Bercy prévoit encore officiellement une croissance française de 2,5 % l'an prochain, l'OCDE estime qu'elle ne devrait atteindre que 1,6 % – grâce à une consommation dynamique. Ses experts attendent toutefois un rebond de l'activité au second semestre 2002 et une croissance de 3 % en 2003.

Un second point de divergence oppose la France à l'OCDE : la gestion des finances publiques. Dans le programme pluriannuel de finances publiques (Etat, protection sociale, collectivités locales) transmis à la commission européenne il y a environ un an, le gouvernement annonçait un retour à l'équilibre en 2004. Le ralentissement de la conjoncture intervenu depuis va-t-il remettre en cause cet objectif ?

La réponse sera connue dans les prochains jours, puisque Paris s'apprête à remettre à Bruxelles un nouveau programme pluriannuel sur la période 2003-2005. Bercy n'en a pas encore dévoilé le contenu, mais Laurent Fabius a d'ores et déjà affiché son intention de ne pas s'écarter de ses précédents engagements. Le ralentissement de la croissance et des rentrées fiscales moins importantes que prévu ren-

dent cet objectif difficile à atteindre.

En 2002, le ministère des finances estime que le déficit des administrations publiques devrait être de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB), alors que le précédent programme pluriannuel tablait sur 0,6 %. Bercy reconnaît donc un retard de 0,8 point de PIB par rapport à ce qui était prévu.

Pour l'OCDE, en l'état actuel des choses, la France n'est pas en mesure de parvenir à l'équilibre en 2004. Elle prévoit que les déficits publics représenteront 2 % du PIB en 2002 et – surtout juge – que la partie structurelle des déficits (celle qui n'est pas liée à la croissance) ne se réduit pas. « *La maîtrise des dépenses publiques n'a pas été suffisante pour à la fois compenser la baisse des impôts et assurer une réduction du déficit structurel (...)*, écrit-elle

dans son rapport annuel. *L'amélioration récente des finances publiques reflète les facteurs conjoncturels, davantage qu'une politique de consolidation budgétaire.* »

Les économistes de l'OCDE soulignent que la partie structurelle du déficit, après avoir été ramenée à 1,5 % du PIB en 2000, « *resterait stable cette année et l'année prochaine* ». Ils constatent que le projet de budget 2002 « *s'écarterait donc sensiblement du programme de stabilité et de croissance 2002-2004 présenté par la France* », qui envisageait un effort régulier de réduction du déficit structurel chaque année et le retour graduel à l'équilibre en 2004. Enfin, l'OCDE remarque que « *les autorités ont proposé des mesures additionnelles afin de soutenir la demande intérieure en 2002* » (prime pour l'emploi, etc.).

L'organisation internationale invite donc le gouvernement à prendre des mesures pour « *respecter l'engagement pris* ». Ils préconisent, notamment, une norme plus stricte de progression des dépenses, avec un effort particulier sur les frais de personnel, « *qui ont progressé de 185 milliards de francs en valeur entre 1995 et 2000* », et les dépenses d'assurance-maladie, qui ont fortement augmenté depuis 1997. Ces efforts s'imposent d'autant plus, selon l'OCDE, que des réformes coûteuses sont nécessaires : poursuite de la baisse des impôts, abondement du fonds de réserve des retraites, nouveaux allègements de charges sur les bas salaires, redéfinition de la prime pour l'emploi dans un sens plus favorable au travail à temps partiel...

V. Ma.

Virginie Malingre

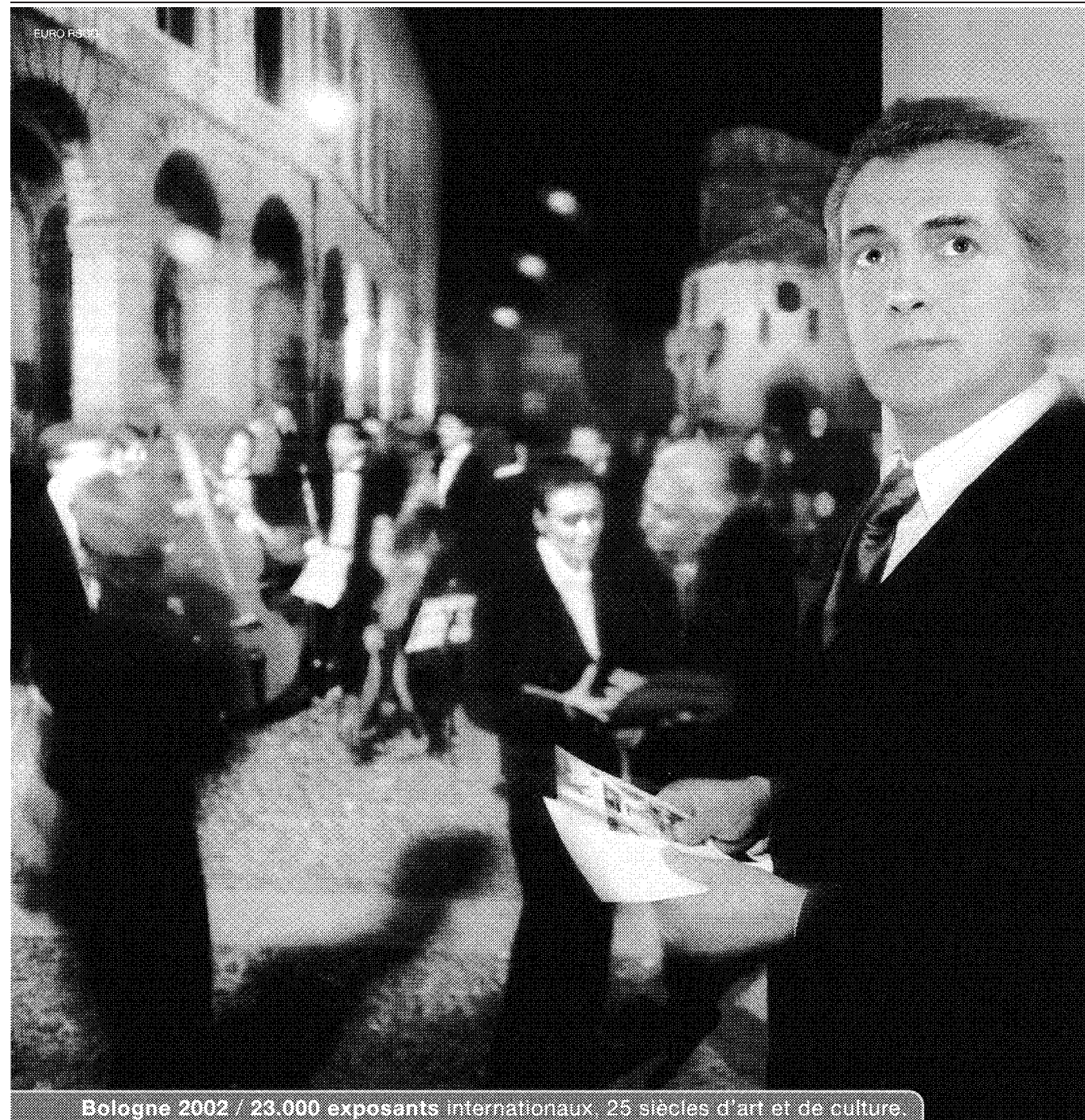
Le moral des industriels est à son plus bas niveau depuis 1994

LES INDUSTRIELS français n'ont pas le moral. Selon l'enquête mensuelle de l'Insee, publiée jeudi 29 novembre, l'indicateur synthétique mesurant la situation des trois derniers mois et leurs perspectives à court terme a « *fortement* » baissé en novembre (89 contre 93 en octobre et septembre), pour atteindre son plus bas niveau depuis 1994. Même à la fin 1998, en pleine crise asiatique, il n'avait pas autant baissé. Les secteurs les plus pessimistes sont ceux des biens intermédiaires et des biens d'équipement, qui subissent de plein fouet la contraction du commerce mondial et la réduction des échanges entre les industriels. « *C'est une enquête médiocre qui décrit ce qui se passe depuis plusieurs mois : la dégradation de la situation dans l'industrie* », constate Bercy.

A en croire les industriels interrogés par l'Insee, la production a nettement fléchi au cours des trois derniers mois. Quant aux perspectives de production des chefs d'entreprises de l'industrie manufacturière, elles diminuent aussi, pour se situer à « *un niveau inférieur au*

creux de 1996 ». Les carnets de commande, que ce soit en France ou à l'étranger, se dégradent très nettement. Dans ce contexte, les industriels interrogés considèrent toujours que leurs stocks sont à un niveau élevé. Ce qui laisse penser qu'ils devraient continuer à déstocker, comme ils le font depuis plusieurs mois, contribuant ainsi négativement à la croissance.

Cette enquête de l'Insee confirme la situation difficile dans laquelle se trouvent aujourd'hui les industriels, face à la récession américaine et à un ralentissement très fort en Europe, notamment en Allemagne, où l'activité s'est contractée au troisième trimestre. D'autres informations confirment cette inquiétude des industriels, comme la réduction de leurs effectifs et de leurs investissements. La bonne tenue de la consommation des ménages ne semble pas alimenter leur confiance en l'avenir.



Bologne 2002 / 23.000 exposants internationaux. 25 siècles d'art et de culture.

Les chasseurs ont rappelé leur mécontentement à M. Jospin

LE PREMIER MINISTRE a reçu pendant plus d'une heure, mercredi 28 novembre, une délégation de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), venue se plaindre de l'application de la loi chasse et de l'absence de dialogue avec le ministère de l'environnement. Lionel Jospin, qui n'avait pas reçu de chasseurs à Matignon depuis plus de trois ans, a assuré ses interlocuteurs qu'ils seraient reçus « *dans les jours qui viennent* » par le ministre de l'environnement, Yves Cochet. Selon Thierry Costes, conseiller politique de la FNC, du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), le premier ministre semblait surtout préoccupé par les « *conséquences politiques d'un mauvais décret* » sur la fermeture anticipée de la chasse en février, qui pourrait mécontenter les chasseurs à quelques semaines de la présidentielle. Le Conseil d'Etat devait annuler, vendredi 30 novembre, le décret du 1^{er} août portant sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2001-2002.

Roger-Gérard Schwartzberg (PRG) contre la candidature de M^{me} Taubira

ALORS que le Parti radical de gauche doit désigner, samedi 1^{er} décembre, son candidat pour l'élection présidentielle, probablement Christiane Taubira, députée de Guyane, le ministre PRG de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, a réitéré, mercredi 28 novembre sur BFM, ses réticences vis-à-vis de cette candidature soutenue par le président du parti, Jean-Michel Baylet (*Le Monde* du 12 novembre). M^{me} Taubira n'a, selon lui, « *pas du tout le profil* » pour la présidentielle. Le ministre de la recherche, qui n'exclut pas lui-même d'être candidat, a dîné mardi soir avec M. Baylet, sans le convaincre. Il doit évoquer cette question avec Lionel Jospin, peu favorable à une candidature du PRG qui émietterait encore davantage les voix de la gauche au premier tour.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE** : le RPR envisage de transformer le pacte de stabilité, prévu par le traité d'Amsterdam pour encadrer les politiques budgétaires des Etats de la zone euro, en « *pacte d'adaptabilité* ». Cette proposition, qui n'a pas encore été validée par la direction du mouvement, figure dans un document préparatoire au « *projet d'alternance* » du RPR, où il est indiqué notamment que « *le critère de déficit public retenu (pas plus de 3 % du PIB) n'est pas d'une grande pertinence économique* ».

■ **SONDAGE** : un quart des Français déclarent qu'ils voteront « *peut-être* » pour Jean-Pierre Chevènement mais seulement 8 % voteront « *certainement* » pour lui, selon un sondage BVA paru dans *Paris-Match*, jeudi 29 novembre. Ils sont 48 % à déclarer qu'ils ne pourraient « *en aucun cas* » lui apporter leur suffrage, 19 % ne se prononcent pas.

■ **RETRAITES** : le groupe Communiste, républicain et citoyen (CRC) du Sénat a déposé, mercredi 28 novembre, une proposition de loi visant à ouvrir le droit à la retraite à taux plein pour les salariés ayant cotisé quarante annuités avant 60 ans. La veille, invoquant le coût d'une telle mesure (25 milliards de francs par an), le gouvernement avait bloqué l'examen d'une proposition de loi identique du PCF à l'Assemblée. Ce refus a été qualifié d'« *inacceptable* » par la CGT.

■ **CORSE** : Eric Delzant, quarante-quatre ans, a été nommé préfet de la Haute-Corse, mercredi 28 novembre, en conseil des ministres. Cet énarque, ancien chargé de mission au secrétariat général du gouvernement, était conseiller technique de Daniel Vaillant depuis octobre 2000.

Welcome to BolognaFiere

Bienvenue au coeur des affaires.

Au coeur de l'Europe. Au centre de l'Italie. Au centre de l'une des régions industrielles les plus actives au monde.

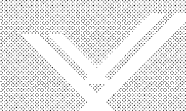
Au coeur d'une ville qui a fait de la qualité de vie un art unique et inimitable.

BolognaFiere, c'est tout cela. Une extraordinaire plate-forme d'affaires avec des manifestations de tout premier rang dans le monde, au service de 23.000 exposants et de 1.400.000 opérateurs internationaux.

Un quartier d'expositions relié au monde par un aéroport international, un réseau d'autoroutes rapides et le noeud ferroviaire le plus important d'Europe.

Là où on vit bien, il est facile de travailler mieux...

Bienvenue à BolognaFiere, la Grande Foire avec son atout en supplément: Bologne.



BolognaFiere

Easy fair, easy town

www.bolognafiery.it

JUSTICE La Cour de cassation a confirmé, mercredi 28 novembre, sa jurisprudence Perruche en accordant le bénéfice d'une indemnisation à Lionel, un enfant de six ans atteint

d'une trisomie 21 qui n'avait pas été détectée pendant la grossesse de sa mère à la suite d'une faute médicale. ● **CETTE DÉCISION** a relancé la colère du Collectif contre l'handiphobie,

dont la demande de condamnation pour « faute lourde » de l'Etat en raison de l'arrêt Perruche, était examinée mercredi après-midi par le tribunal de grande instance de Paris.

● **POUR LA COUR DE CASSATION**, l'arrêt Perruche est fondé sur le « respect effectif, et pas seulement théorique, de la personne handicapée ». L'indemnisation est destinée à « lui

permettre de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine ». ● **LES MÉDECINS** craignent que l'échographie foetale soit menacée par cette jurisprudence.

L'indemnisation d'un enfant trisomique relance le débat sur l'arrêt Perruche

De François Bayrou à Georges Sarre, plusieurs élus affirment que la Cour de cassation a posé le principe d'un « préjudice à être né ». Cette interprétation est contestée par Ségolène Royal et Claude Evin, mais aussi par la principale association de parents d'enfants handicapés

LES HASARDS du calendrier judiciaire viennent de relancer la polémique suscitée par l'arrêt Perruche. Au moment où la Cour de cassation accordait, mercredi 28 novembre, le bénéfice d'une indemnisation à un enfant atteint d'une trisomie 21, confirmant ainsi sa jurisprudence Perruche, le tribunal de grande instance de Paris examinait la demande, faite par le Collectif contre l'handiphobie (CCH), de condamnation de l'Etat pour « faute lourde » en raison de l'arrêt Perruche. Quelque deux cents personnes, essentiellement des familles accompagnées de leurs enfants handicapés, se sont pressées silencieusement sur les bancs du tribunal et ont manifesté leur « colère » sur les marches du palais de justice.

« La Cour de cassation a validé l'analyse selon laquelle il est préférable de mourir plutôt que de vivre avec un handicap », a affirmé, lors de l'audience, M^e Antoine Beauquier, l'avocat des plaignants. Considérant que l'arrêt Perruche « portait préjudice aux handicapés et à leurs familles », qui se sentent « niés et méprisés », M^e Beauquier a demandé la condamnation de l'Etat. Tout en apportant un soutien moral aux familles, le substitut Pierre Dillange a estimé, pour sa part, que la demande était « juridiquement sans véritable fondement » et « irrecevable » : l'action du Collectif contre l'handiphobie revient à « remettre en cause

le principe de la chose jugée » et signifie que « le tribunal pourrait être saisi demain de demandes d'églises, voire de sectes, remettant en cause des décisions judiciaires non conformes à leur éthique », a-t-il déclaré. Il a cependant ajouté : « Je suis moi-même père d'un enfant handicapé, je ne me sens concerné ni par l'arrêt Perruche, qui me choque à titre personnel, ni par la démarche du Collectif. »

Cette considération d'ordre privé a « choqué » bon nombre de parents d'enfants handicapés présents à l'audience. « C'est malhonnête », s'insurge Christine, mère d'un adolescent trisomique. « L'arrêt Perruche et celui rendu ce matin me sapent le moral. Alors que nous luttons pour faire une place dans la société à nos enfants, nous ne nous sentons plus soutenus. » D'autres mères affirment qu'elles vont « se mettre [elles aussi] à porter plainte pour enquiquiner l'Etat jusqu'au bout » tout en dénonçant « ces démarches individuelles contraires à la notion de solidarité nationale vis-à-vis des handicapés ».

LE SPECTRE DE L'« EUGÉNISME »

Pour Nathalie, qui serre dans ses bras sa fille trisomique âgée de cinq ans, « il n'est pas possible d'entendre que la vie de l'enfant handicapé est « préjudiciable ». Si elle est « bien évidemment » d'accord pour que la justice indemnise les parents « victimes d'une erreur médicale et



qui n'ont pas pu choisir d'interrompre ou non une grossesse », elle refuse l'idée que « l'enfant soit indemnisé parce qu'il aurait mieux fallu qu'il soit mort ». Le tribunal rendra son jugement le 23 janvier.

En attendant, le débat sur l'arrêt Perruche est devenu politique. Le spectre de l'« eugénisme » est agité aussi bien par Bruno Mégret (Mouvement national républicain), François Bayrou, président de l'UDF, Jean-François Mattéi (Démocratie libérale) et Georges Sarre, président

du Mouvement des citoyens (MDC). « Le législateur ne peut plus rester silencieux », affirme le député Mattéi. C'est pourquoi il réclame que le Parlement « légifère pour préciser que "nul n'est recevable à demander une indemnisation du fait de sa naissance" ». Evoquant une « barbarie juridique » qu'« il faudra changer », François Bayrou estime « inacceptable et scandaleux qu'on puisse considérer la vie comme un tort ». Pour Georges Sarre, la décision de la haute juridiction s'appa-

rente à « une atteinte à la dignité des enfants ».

Cette interprétation de l'arrêt Perruche est contestée par le député socialiste Claude Evin. « Reconnaître aux enfants handicapés un droit à l'indemnisation, c'est leur reconnaître un droit à la dignité », insiste-t-il. Pour l'ancien ministre de la santé, « parler d'eugénisme est complètement déplacé car cela revient à remettre en cause le droit des femmes, inscrit dans la loi depuis 1975, de prendre la décision, dans certaines conditions, de ne pas donner naissance à son enfant ». Surtout, il souligne que l'arrêt de la Cour de cassation indemnise « non pas le fait d'être né mais les souffrances et les contraintes subies par un enfant à la suite d'une erreur médicale ».

Du côté du gouvernement, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et aux personnes handicapées, s'est déclarée favorable à « un travail d'explication afin d'éviter que des groupes de pression, opposés à l'interruption volontaire de grossesse, instrumentalisent l'arrêt ». Si la ministre dit « comprendre certaines oppositions sincères », notamment de la part de parents, elle refuse l'idée de légiférer. « Contester la décision de la Cour de cassation, c'est aussi contester le droit des handicapés à accéder à la justice », note-t-elle.

Les associations de parents d'enfants handicapés adoptent une attitude mesurée. L'Association des paralysés de France (APF) – qui ne

participe pas au Collectif contre l'handiphobie – ne s'associe ni au discours sur l'eugénisme ni à l'interprétation selon laquelle la haute juridiction indemniserait du fait d'être né.

« UNE HYPOCRISIE »

« Le débat comporte une hypocrisie, relève ainsi Marie-Sophie Desaulle, présidente de l'APF. La question de l'eugénisme, on pourrait se la poser depuis vingt-six ans. C'est l'impact de la faute médicale qui est condamné. La cour indemnise l'enfant parce qu'il est handicapé et pas parce qu'il est né. Le vrai débat porte sur les moyens qu'une société donne aux personnes handicapées pour qu'elles vivent correctement. » La présidente de l'APF regrette « la judiciarisation de ce type d'affaires, mais si ce sujet social se retrouve devant la justice c'est parce qu'il est mal abordé ailleurs ».

L'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) demande, quant à elle, un débat au Parlement. « Le législateur doit faire un signe pour montrer au pouvoir judiciaire qu'il ne le laisse pas seul face à ces questions », explique Patrick Gohet, directeur général de l'Unapei. Il craint que « plus on attend, plus cela deviendra un débat politicien qui n'évitera pas la caricature ».

Sandrine Blanchard

Les médecins dénoncent une pression morale et financière « insupportable »

DE NOMBREUX MÉDECINS craignent que la jurisprudence Perruche, qui permet d'indemniser des enfants lorsque leur handicap est lié à une faute médicale, fassent peser une menace à court terme sur une discipline irremplaçable : l'échographie foetale. Selon le docteur Roger Bessis, président du Collège français d'échographie foetale, les décisions successives de la Cour de cassation depuis l'arrêt Perruche ont incité certains médecins, notamment des radiologues, à ne plus pratiquer les échographies de suivi de grossesse et à se réorienter vers des examens jugés moins exposés. Pour ce spécialiste de l'échographie en obstétrique, ce mouvement, non quantifiable, pourrait s'accroître. « Les magistrats ne peuvent plus dire qu'ils ignorent les conséquences de la jurisprudence qu'ils ont établie. De plus, ils l'ont alourdie en accordant à chaque fois une indemnisation intégrale du préjudice. »

« RESPONSABILITÉS ABUSIVES »

Le Conseil national de l'ordre des médecins s'inquiète, lui aussi : le 13 novembre, après une réunion avec les échographistes, il a déclaré que « l'attribution de responsabilités abusives exercerait sur les médecins des pressions insupportables ». S'il reconnaît que les médecins ayant commis des fautes doivent être sanctionnés, le docteur Pierre Haehnel, secrétaire général de l'ordre, dénonce un « glissement vers une obligation de résultat qui ne concerne pas seulement l'échographie foetale, mais toutes les activités médicales considérées comme « sensibles » ». Il rappelle les efforts déployés, tant par l'ordre que par les spécialistes, pour « tirer cette discipline vers le haut » : « En 1997, l'ordre a rappelé la nécessité de disposer d'un matériel performant et actualisé et de garantir la formation. » Pour sa part, le Conseil français d'échographie foetale a élaboré des « Guides d'examen échographique du fœtus », mais en ligne sur son site (www.cfef.org).

A cette pression morale, dont se plaignent de nombreux praticiens, s'ajoute une contrainte matérielle : à la suite de la multiplication des procédures judiciaires, les primes d'assurances des médecins libéraux (les médecins des établissements publics bénéficient de l'assurance

de ces derniers) ont augmenté de manière spectaculaire. Nicolas Gombaud, le directeur du Sou médical, qui assure, avec la Mutuelle d'assurance du corps sanitaire français, les deux tiers des médecins libéraux, affirme que les tarifs pour un radiologue pratiquant l'échographie foetale, qui étaient d'environ 3 000 francs par an, devraient être multipliés par huit ou dix. Cette augmentation, qui était déjà envisagée avant le nouvel arrêt de la Cour de cassation, sera sans doute renforcée. « Il est impossible de dire si l'offre d'assurance pourra être maintenue en 2002, prévient-il. Les rares assureurs qui acceptent de couvrir la responsabilité du médecin devront fortement augmenter leurs cotisations, ce qui poussera de plus en plus de praticiens à abandonner cette activité. »

Le danger principal serait une médecine à deux vitesses, souligne le président du collège français d'échographie foetale, M. Bessis. « Bon nombre de femmes enceintes ne trouveront plus de praticiens pour effectuer les trois échographies prévues et celles qui en trouveront seront celles qui peuvent se le payer. » 75 % des échographistes exercent en effet en secteur 1, au tarif conventionnel de la Sécurité sociale, Paris regroupant une forte proportion de ceux exerçant dans le secteur à honoraires libres. Pour parer cette éventualité, le Conseil de l'ordre a demandé aux pouvoirs publics de revaloriser l'acte échographique. Actuellement, cet acte, qui dure quarante-cinq minutes s'il est correctement effectué, est rémunéré 320 francs.

M. Bessis tempête également contre les politiques qui « ne veulent pas légiférer alors que le Parlement européen et le Bundestag examinent des textes allant dans ce sens ». Considérant qu'il existe une véritable urgence, le président du Collège français d'échographie foetale attend du monde politique des engagements sur deux points : l'affirmation que les caractères congénitaux ne constituent pas un préjudice indemnissable, et l'inscription, dans le cadre de la révision des lois de bioéthique, de l'échographie parmi les méthodes de dépistage prénatal, où elle ne figure pas actuellement.

Paul Benkimoun

La Cour de cassation affirme défendre le « respect effectif » de l'enfant handicapé

UN AN APRÈS l'arrêt Perruche, rendu le 17 novembre 2000, la Cour de cassation a réaffirmé, mercredi 28 novembre, le principe d'une indemnisation pour les enfants nés avec un handicap, dès lors qu'en raison d'une faute médicale leur mère a été privée de la possibilité d'avorter. L'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par son premier président, Guy Canivet, a ainsi accordé le bénéfice d'une indemnisation à Lionel, un enfant de six ans atteint d'une trisomie 21. Cette décision a immédiatement relancé la colère des opposants à l'arrêt Perruche, qui estiment que la haute juridiction a affirmé l'existence d'un « préjudice de vie » du fait d'être né handicapé. La doctrine juridique voit pourtant dans cette décision le principe d'un « préjudice réparable résultant du handicap ».

Le 17 novembre 2000, la Cour de cassation faisait jurisprudence en accordant une indemnisation financière personnelle à Nicolas Perru-

che, un adolescent né gravement handicapé des suites d'une rubéole qui n'avait pas été diagnostiquée pendant la grossesse de sa mère. Jusqu'à cette date, les justices civile et administrative ne reconnaissent, en cas de faute d'un médecin ayant privé la mère de la possibilité d'avorter, que le préjudice des parents. Les magistrats établissent en effet un lien entre la faute du praticien – un erreur de diagnostic ou une omission d'information des parents – et le préjudice – la privation de la possibilité d'avorter. C'est ainsi que le Conseil d'Etat a accordé à des parents, en février 1997, une indemnité en capital ainsi qu'une rente mensuelle jusqu'au décès de leur enfant, né handicapé.

L'arrêt Perruche a fait franchir un pas à la jurisprudence : désormais, ce ne sont plus seulement les parents qui sont indemnisés mais

aussi l'enfant. La Cour a en effet estimé que l'enfant est un tiers au contrat formé entre les parents et les médecins, lequel contrat est fondé sur la possibilité, pour la mère, d'exercer son droit à l'avortement. Or, selon une norme constante du droit de la responsabilité, ce tiers qui subit un préjudice du fait de l'exécution défectueuse du contrat peut en demander la réparation. Les magistrats ont ainsi posé comme principe que, « dès lors que les fautes commises par le médecin et le laboratoire dans l'exécution des contrats formés avec M^{me} P. avaient empêché celle-ci d'exercer son choix d'interrompre sa grossesse afin d'éviter la naissance d'un enfant atteint d'un handicap, ce dernier peut demander la réparation du préjudice résultant de ce handicap et causé par les fautes retenues ».

Cette décision, qui met en jeu le regard que porte la société sur les handicapés, a immédiatement suscité une intense polémique. Emmenés par l'avocat général Jerry Saint-Rose, qui n'a cessé de s'opposer au principe d'une indemnisation des enfants, les détracteurs de l'arrêt Perruche ont stigmatisé une décision dangereuse, qui poserait le principe d'un « préjudice de vie » ou d'un droit subjectif de l'enfant à ne pas naître. La question était en effet posée de savoir s'il était légitime qu'un enfant puisse invoquer une faute médicale, sans laquelle il ne serait jamais venu au monde, pour demander la réparation du préjudice lié à son handicap. Au-delà, l'arrêt Perruche a été ressenti comme une blessure personnelle par les parents d'enfants handicapés qui se battent pour le respect de la dignité de leurs enfants.

La décision de la Cour de cassation a-t-elle été mal comprise, ou mal interprétée ? Dans son rapport annuel 2000, la haute juridiction s'en explique, dans un chapitre intitulé « Préjudice de l'enfant né handicapé ». Soulignant qu'elle n'ignore rien des enjeux moraux et éthiques de sa décision, elle affirme qu'« il lui est apparu que le respect effectif, et pas seulement théorique, de la personne passait par la reconnaissance de l'enfant handicapé en tant que sujet de droit autonome et que devait être reconnu son droit propre à bénéficier d'une réparation du préjudice résultant de son handicap – et exclusivement de celui-ci – de façon à lui permettre de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine malgré son handicap ».

La Cour a ainsi considéré que l'indemnisation des parents seuls est soumise à des aléas (séparation ou décès des parents par exemple), « qui ne permettent pas d'être certain que l'enfant en sera le réel bénéficiaire sa vie durant ». « La défense de son intérêt, comme la présentation de la dignité de ses conditions de vie future paraissent mieux assurées par l'attribution d'une indemnisation qui lui soit propre. » La Cour a écarté l'accusation selon laquelle son arrêt comporterait un « risque de dérive de l'IVG pour motif thérapeutique dès lors que celle-ci est (...) subordonnée à l'existence d'une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ».

A la suite de la décision Perruche, la Cour de cassation a précisé ou nuancé son arrêt de principe, à la faveur de l'examen de quatre autres affaires. Le 13 juillet, elle a ainsi refusé le bénéfice d'une indemnisation à trois enfants nés handicapés

– l'un avec un spina-bifida (malformation de la moelle épinière), le deuxième sans bras droit et le troisième avec un bras atrophié : la Cour a considéré que les conditions légales d'un avortement thérapeutique – à supposer que les parents des enfants aient eu à se poser la question d'avorter –, n'étaient pas réunies (Le Monde du 14 juillet).

Enfin, la Cour a, dans son arrêt du 28 novembre, précisé les contours de l'indemnisation accordée aux enfants nés handicapés à la suite d'une erreur médicale. Accordant une indemnisation à un enfant trisomique, la Cour a rappelé le principe juridique selon lequel « la réparation du préjudice doit être intégrale » et ne saurait souffrir aucune limitation. Contrairement à ce qu'ont affirmé ses opposants, elle n'a donc à aucun moment évoqué un quelconque « préjudice esthétique », lequel « préjudice » n'est nullement une catégorie de droit.

Cécile Prieur

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris
Jeudi 13 Décembre 2001 à 14h30
APPARTEMENT (87,80 m²) à PARIS 19^{ème}
2, Avenue Moderne et 23, Rue du Rhin
au rez-de-chaussée à gauche dans le vestibule, comprenant grande entrée,
4 pièces principales, cuisine, salle d'eau et wc
Mise à Prix : 655.957 F soit 100.000 Euros
Pour tous renseignements s'adresser à **Me Pierre BLANCHARD**, Avocat à Paris 8^{ème}, 11 bis, Rue Portalis - Tél : 01.53.42.14.42 - Au Greffe des Créances au Palais de Justice de Paris où le cahier des charges est déposé Minitel 3617 Code ADJUDIC (5,53 F/mn) - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter

92 Vente au Palais Justice NANTERRE
le jeudi 13 décembre 2001 à 14 h - en un lot
à VILLE D'AVRAY (19)
1, avenue Halphen, 1 à 7, rue des Marnes
rue Bourlon Clauzel ss n°et rue Grange Fontenelle
UN APPARTEMENT
au 1^{er} ét. du bâtiment I, escalier B, une cave et un emplacement double pour voitures automobiles
Mise à Prix : 2 000 000 de F
S'adr. à Maître DENNERY HALPHEN, Avocat 164, avenue Charles De Gaulle à NEUILLY-sur-SEINE (92) T. 01.55.62.19.99
Visite le 3 décembre 2001 de 14h30 à 15h30

Affaire des paillotes : le tribunal d'Ajaccio examine le témoignage à charge du colonel Cavallier

Le préfet Bonnet a été interrogé sur la teneur d'un entretien enregistré à son insu

Devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio, mercredi 28 novembre, Bertrand Cavallier, officier supérieur de gendarmerie, a évoqué comment il avait appris

« avec effarement » l'incendie de la paillote Chez Francis et comment il rendit visite à Bernard Bonnet, en enregistrant cet entretien à l'insu du préfet grâce à

un dictaphone. La conversation enregistrée s'est révélée quasi inaudible au tribunal, qui n'est pas parvenu à élucider pourquoi sa fin avait été effacée.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le 3 mai 1999, l'enquête sur l'incendie de la paillote Chez Francis, survenu deux semaines auparavant, allait soudainement s'accélérer après que le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier, chef d'état-major de la Légion de gendarmerie de Corse, fut venu spontanément dire à la justice comment il avait été informé, quelques semaines plus tôt, de l'existence de projets de destructions clandestines, par la gendarmerie, de restaurants de plage illicitement installés sur les rivages corse.

Devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio, ce jeune officier supérieur de gendarmerie, devenu colonel, évoque donc, mercredi 28 novembre, les conditions dans lesquelles il apprit « avec effarement » l'incendie perpétré, le 7 mars 1999, sur la paillote Aria Marina par son supérieur hiérarchique, le colonel Henri Mazères, et le directeur de cabinet du préfet Gérard Pardini, ainsi que les projets du Groupement de pelotons de sécurité (GPS), chargé d'effectuer une besogne du même type sur cinq ou six autres établissements. Il précise avoir exprimé « sa totale opposition » au colonel Mazères, patron de la gendarmerie en Corse, avant d'avoir cherché à rencontrer le préfet Bonnet, qu'il connaissait bien.

« Vers le 22 ou 23 mars, je suis allé voir Bernard Bonnet, explique-t-il. Le contact a été brutal. Le préfet avait connaissance de [ces projets].

Il partageait mon analyse. Il a exprimé sa totale opposition, même s'il ne supportait pas qu'un des paillottiers [Yves Féraud, exploitant de la paillote Chez Francis] puisse, d'après lui, bénéficier de protection au sein des renseignements généraux. Nous nous sommes quittés sur un ton plus convivial. » « Saviez-vous si c'était le préfet qui avait donné l'ordre ? », demande le président. La réponse est confuse. Bertrand Cavallier indique qu'il savait « qu'il était impliqué », laissant entendre que les événements répondaient à « une attente ».

L'officier précise avoir à nouveau vivement manifesté son désaccord au colonel Mazères à la fin mars, après avoir appris auprès des hommes du GPS que certains projets n'avaient pas été définitivement arrêtés. On s'interroge. Pourquoi n'a-t-il pas alors alerté sa hiérarchie, à Paris ? « La pression a peut-être altéré une partie de ma réactivité. [Début avril], j'étais convaincu que j'avais été entendu. Un programme de destructions légales avait été programmé. Je suis parti en permission. » C'est là, à distance, qu'il apprendra l'incendie de la paillote Chez Francis et entendra, avec surprise, dit-il, les premières mises en cause du GPS.

De retour à Ajaccio, « j'étais décidé à m'inscrire dans une démarche de vérité (...) même si je savais que ma déclaration allait déclencher un scandale d'Etat ». L'audience se concentre sur l'élément matériel que le lieutenant-colonel Cavallier apporta au dossier. Une conversation, enregistrée au dictaphone, à l'insu du préfet. « Je sais que le procédé est inélégant, et perçu comme tel y compris au sein de mon institution », confesse Bertrand Cavallier.

« J'ai eu l'impression qu'on voulait acheter mon silence. Je pense que le préfet voyait d'un mauvais œil que j'aie dit ce que je sais. » Incise du préfet : « Je n'ai jamais eu l'intention de donner quelque assurance à celui qui a su trouver lui-même les voies de son accession au grade de colonel. »

CONVERSATION INAUDIBLE

Ce sont alors dix-huit minutes d'une conversation parfaitement inaudible qui meublent les recoins du prétoire. Un bruit de fond, comme un gros souffle, et deux voix indistinctes. Le tête-à-tête, enregistré clandestinement, a été saisi le 26 avril 1999, date à laquelle le colonel Mazères a été arrêté et écroué. Le président Dominique Ferrière lit la retranscription de certains morceaux choisis : « Bernard Bonnet : "Ils peuvent pas monter très haut. Ils peuvent peut-être à la limite toucher mon voisin [Gérard Pardini], et encore. Par ricochet. Ça, ça m'embêterait. Toutes les précautions avaient été prises". »

Prise à charge par l'accusation, la

phrase est soumise à l'appréciation du préfet Bonnet : « Effectivement, toutes les précautions avaient été prises. Une publicité maximale avait été faite sur ce que l'Etat devait faire avec ces paillotes », dit le prévenu, plongeant le tribunal dans la perplexité.

Le président Ferrière extirpe quatre ou cinq autres bribes de conversation, qui se révèlent tout aussi sibyllines ou ambiguës, et en même temps « très claires » pour le préfet. Puis on s'interroge encore sur le fait de savoir pourquoi, avant que l'enregistrement soit remis à la justice, la fin en a été effacée. Elle aurait contenu des propos peu flatteurs envers certains magistrats. Que s'est-il réellement dit ? Sur ce sujet, la réponse, trop muette, du colonel vaut celle, trop disert, du préfet. Et, comme pour l'enregistrement, méritent toutes deux un décodeur.

Jean-Michel Dumay

► www.lemonde.fr/corse

Les députés ont achevé la seconde lecture du projet de loi sur la Corse

ET SI AUCUN DÉPUTÉ de Corse ne votait, le 4 décembre, pour le projet de loi sur le statut de l'île, dont la seconde lecture s'est achevée dans la soirée du 28 novembre ? L'hypothèse n'est pas exclue. On était loin, mercredi soir, de l'unanimité dégagée à Paris un an et demi plus tôt, le 20 juillet 2000, lors de la conclusion des accords de Matignon. Tandis que Roger Franzoni (PRG) et

Roland Francisci (RPR) confirmaient leur intention de voter contre le texte, Paul Patriarche (app. DL) et José Rossi (DL), l'un des principaux soutiens du « processus » de Matignon, campent en effet sur une « abstention positive ». Le président de l'Assemblée de Corse est indigné par le coup de théâtre qui s'est produit dans la nuit du 27 au 28 novembre, lorsque le gouvernement a sorti de son chapeau un amendement à l'article 12 - qui prévoyait des dérogations à la loi littoral - secrètement scellé avec les communistes et les Verts lors d'une réunion à Matignon (*Le Monde* du 29 novembre).

Mercredi 28 au soir, l'Assemblée nationale adoptait encore en toute dernière minute un dispositif visant à renforcer le contrôle du Parlement sur les transferts de pouvoirs à l'Assemblée de Corse prévus à l'article 1^{er} du texte, à l'initiative du député communiste Michel Vaxès.

« ENTRE L'ESPRIT ET LA LETTRE »

« Pour la première fois dans l'histoire de ce processus, on est passé de la transparence à la clandestinité », pestait M. Rossi dans les couloirs. « Il y a eu faute politique. J'aurais souhaité que le Parlement assume ses responsabilités », a ajouté le député de Corse-du-Sud, en rendant « hommage » au travail du président de la Commission des lois, Bernard Roman (PS), et du rapporteur Bruno Le Roux (PS), qui avaient soigneusement préparé et signé un amendement à l'article 12 avec... le député Vert Noël Mamère. « Nous étions arrivés en commission avec un texte d'équilibre. Ils ont cédé aux propos polémiques de la majorité comme de l'opposition », pestait M. Rossi, « et préféré les communistes et les Verts à deux pauvres députés corses. » Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de Corse, expliquait pour sa part dans les tribunes qu'« entre l'esprit et la lettre des accords initiaux il y a loin de la coupe aux lèvres », tandis que le chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, quoique satisfait du sort fait à l'article 12, jugeait que « les personnalités politiques parisiennes n'ont en tête que les échéances électorales à venir ».

Comme prévu, et pour calmer ces indignations, Daniel Vaillant s'est montré très généreux. Les arrêtés Miot, qui exonèrent les Corses de droits de succession depuis 1801, seront en vigueur jusqu'en 2015, comme le prévoyait le texte initial, et non jusqu'en 2012, comme le souhaitait le gouvernement. Autre cadeau aux élus corses : l'intégration, dans les secteurs dits prioritaires, qui pourront bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % pour les PME réalisant des investissements dans l'île, de la restauration, des sociétés d'ingénierie et de rénovation et des hôtels.

Ariane Chemin

100 000 francs d'amende requis contre le général Aussaresses et ses éditeurs

La notion d'« apologie de crimes » au cœur des débats

PAUL AUSSARESSES ne dit rien. Il est sagement assis sur son banc et attend, l'air absent, qu'on ait fini de parler de lui. En trois jours d'audience, il n'a pas dit grand-chose, si ce n'est qu'il assumait tout, et même ce qu'il n'avait pas fait, comme torturer de ses propres mains. Drôle de général, « qui se met au garde-à-vous à chaque fois qu'il se lève, comme si vous étiez le général Massu, Madame la présidente », rigole son avocat, M^e Gilbert Collard. Qui, au moment où M^e Paul Lombard, l'avocat de ses éditeurs, patine pour trouver l'auteur de la citation, « c'est vous le nègre ? Eh bien, continuez ! », lui tape sur l'épaule en pleine plaidoirie et clame bien fort : « C'est Mac Mahon ! » Tonnerre d'applaudissements dans la salle, où stationne un bataillon d'anciens parachutistes qui lui sert de garde prétorienne jusque dans les toilettes.

Le général Aussaresses se voit toujours en fringant officier, fait le baise-main aux dames, et se résigne mal à n'être aujourd'hui que ce petit papy touchant et ridicule : il préfère encore passer pour l'impitoyable tortionnaire décrit dans son livre. Son procès pour « apologie de crimes de guerre » a fini mercredi 28 novembre par lui ressembler : chacun a fait son procès dans celui du général Aussaresses, qui ne proteste pas. D'ailleurs il est sourd comme un pot.

« Pour les parties civiles, c'est le procès de la guerre d'Algérie, a noté Fabienne Goget, la substitut du procureur. Pour la défense, c'est celui de la liberté d'expression. Pour moi, c'est celui d'un livre : lorsque l'histoire entre dans un prétoire, le droit en sort. » En sort grand, a tenté de prouver l'avocat du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui a éprouvé « une petite déception passagère » à ce qu'on juge l'apologie des crimes et non les crimes eux-mêmes. Mais M^e Pierre Mairait entend bien retrouver un jour le général : « M. Aussaresses, vous êtes un criminel contre l'humanité : si les Français considèrent que vous devez être jugé, je peux bien vous assurer que la loi suivra. »

M^e Guy Aurenche a ensuite rappelé un point de droit méconnu des généraux : l'interdiction de la torture est « universelle » et « absolue ». Pour l'avocat de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), « le terroriste est celui pour qui la fin justifiait les moyens » et la torture est « une gangrène » : on y met le doigt, elle vous mange le bras.

M^e Henri Leclerc est, lui, revenu au livre. « Ce n'est pas un problème d'histoire, qui est de l'ordre de la connaissance, c'est un problème de mémoire, qui relève de la conscience, a insisté le président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme. La barbarie n'est acceptable ni d'un côté ni de l'autre, mais la force de la République, c'est la justice, et ici, la terreur des uns renvoie à la contre-terreur des autres. » Il a facilement montré que le général ne cherchait pas à parler de la torture, mais à la légitimer : c'est de l'apologie. En droit, a repris la substitut Fabienne Goget, l'apologie est « un jugement moral favorable », et c'est ici une « auto-apologie » : « L'auteur des propos est aussi l'auteur du crime, c'est complètement inédit. » Il n'est pas contestable pour le parquet que Paul Aussaresses « ne se borne pas à livrer des aveux, il justifie ses actes », avec la certitude de faire son devoir, et « c'est cette certitude qui est effrayante ».

L'apologie réside encore « dans le ton » de l'ouvrage, assure Fabienne Goget, « dans ce décalage ahurissant entre la description minutieuse et le ton détaché du livre. C'est cela qui donne le vertige. » L'apologie « dans le ton » est restée en travers de la gorge de M^e Collard. « Vous êtes capable de mettre des menottes au ton, a attaqué l'avocat du général, de correctionnaliser un ton ! Il y a une police du vocabulaire ? »

Son client n'est pour lui qu'un bouc émissaire de la guerre d'Algérie, « un vrai héros couvert d'une gloire discrète » et « un vieil homme

admirable ». Pour l'avocat, d'ailleurs, si on poursuit le livre et pas *Le Monde* qui en a publié des extraits, parce que c'est « un procès politique » : on cherche surtout à établir que des crimes de guerre ont été commis en Algérie. Il y a effectivement un problème de droit.

Pour M^e Paul Lombard, qui souhaite lourdement « qu'après avoir torturé les hommes M. Aussaresses n'oblige pas le tribunal à torturer le droit », on ne peut pas faire l'apologie de crimes qui sont prescrits et amnistiés, « ça tombe sous le sens ». Le parquet a jugé l'argument « spectaculaire, voire extravagant » : « Ce sont bien des crimes qui ont été commis en Algérie, a fermement indiqué Fabienne Goget, même s'ils ne sont pas punissables en France. »

Pour la substitut, le livre n'apporte d'ailleurs rien. C'est un peu sévère. Il a au moins révélé l'existence du juge Bérard, lien direct des tortionnaires avec le garde des sceaux de l'époque, François Mitterrand, que les historiens ne soupçon-

Pour la substitut, l'apologie réside « dans ce décalage ahurissant entre la description minutieuse et le ton détaché du livre. C'est cela qui donne le vertige »

naient pas. « Le général Aussaresses a signé ce livre pour qu'on parle de lui, a insisté la magistrate, il est un peu cabotin et a cédé aux sirènes de la médiatisation. Sans se rendre compte qu'il a beaucoup à perdre, notamment son honneur. Quand les bruits seront retombés, sa solitude sera encore pire. »

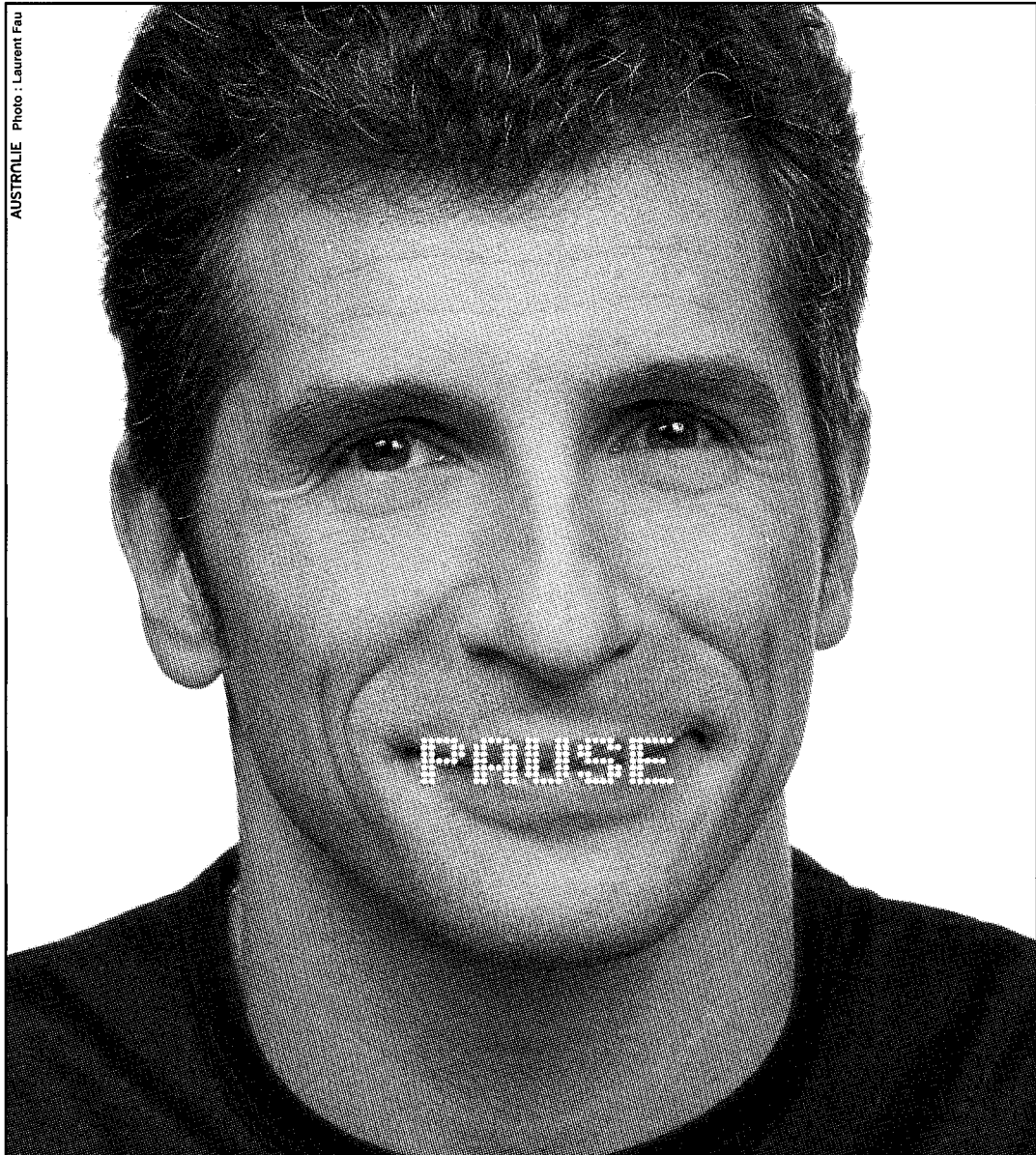
Dans la salle, les grognards grognent qu'ils seront toujours là. La substitut n'est pas plus tendre pour les éditeurs, « qui se mettent la main sur le cœur et font de très belles phrases ». Ce livre, « rédigé par un autre », a été « largement provoqué » par les éditeurs et « exploité médiatiquement dans le but de le faire vendre : ils n'ont pas procédé à un accouchement, ils ont conçu ce livre ». Leur responsabilité étant « équivalente à celle d'Aussaresses », elle a réclamé 100 000 francs d'amende pour chacun des prévenus, le général Aussaresses, Olivier Orban, PDG des éditions Plon, Xavier de Bartillat, celui des éditions Perrin.

Jugement le 25 janvier.

Franck Johannès

► www.lemonde.fr/algerie-torture

AUTISTRIE - Photo : Laurent Fau



LES INSTANTANÉS RTL : QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO QUI PREND L'ANTENNE.

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans "La Malice" entre 9:00 et 10:30

RTL VIVRE ENSEMBLE

MÉDAILLE D'OR 2000 CONCOURS NF AMEUBLEMENT

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA

Stelner - Colson - Diva - Burnas - Duvivier etc...

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe

• 50, avenue d'Italie Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7/7

Les consulats algériens et marocains veulent peser sur la désignation des représentants musulmans

Des responsables de mosquée craignent que les pays d'origine ruinent la notion d'un « islam français »

Les musulmans devront élire, au début 2002, les membres du Conseil français du culte musulman, qui sera chargé de représenter l'islam auprès des

pouvoirs publics. Des participants à la consultation sur l'islam, initiée il y a deux ans et dont la prochaine élection constituera l'aboutissement, dénon-

cent l'activisme de pays comme l'Algérie, le Maroc ou la Turquie, qui risquent de ruiner la notion, encore embryonnaire, d'un « islam français ».

EN CE MOIS du ramadan, l'islam de France est en pleine campagne électorale. Les responsables des lieux de culte – mosquées et salles de prière – préparent activement les élections qui devraient avoir lieu au début de l'année 2002 pour désigner un futur Conseil français du culte musulman, chargé de représenter l'islam auprès des pouvoirs publics. Ce processus est l'aboutissement de la consultation sur l'islam de France, lancée il y a deux ans par le ministère de l'intérieur (Le Monde du 13 octobre).

Pourtant, toute cette agitation ne parvient guère jusqu'aux fidèles. « 90 % des musulmans de France ne sont pas au courant de la consultation », avance Larbi Kechat, le recteur de la Mosquée Adda'wa, située rue de Tanger, à Paris. La vraie campagne se tient ailleurs. « Le sort de l'islam de France ne se joue pas dans la consultation, il se joue dans les chancelleries », lâche laconiquement un participant à la consultation, responsable d'une grande mosquée ; au risque de ruiner la notion d'un « islam français », qui reste largement au stade embryonnaire. Larbi Kechat est encore plus pessimiste quand il affirme que « le paradigme ethnico-national ne fait que se renforcer avec le temps ».

Fouad Alaoui, le secrétaire général de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui participe à la consultation, avoue

que « tous les consulats sont mobilisés ». Lui-même, de nationalité marocaine, dément être influencé par son pays d'origine. Mais il jette une pierre dans le jardin du voisin : « Il est clair que les Algériens veulent conserver la priorité sur l'islam de France. » Kamel Kabtane, recteur de la mosquée de Lyon, va plus loin : « Les Algériens, les Marocains, les Turcs, tous sont sur la brèche. Il n'y a que les Tunisiens qui se désintéressent de la consultation. »

USAGE DE MENACES

De l'avis général, l'Algérie part avec un handicap. Si ses ressortissants sont les plus nombreux, ils sont aussi les moins organisés et les moins pratiquants des musulmans présents en France. Mieux formés et plus dynamiques, les Marocains gèrent un plus grand nombre de lieux de culte. Beaucoup de responsables de grandes mosquées, comme Abdallah Bousouf à Strasbourg ou Amar Lasfar à Lille, sont marocains. Les deux principaux dirigeants de l'UOIF, Thami Breze et Fouad Alaoui, sont eux aussi de nationalité marocaine. Au cours des dernières semaines, les réunions se sont multipliées dans les consulats d'Algérie, le prétexte étant souvent la fête nationale du 1^{er} novembre.

A Marseille, une réception s'est tenue au consulat algérien, le 11 novembre. Le même jour, la grande mosquée indépendante

Al-Islah et le conseil des imams organisaient une grande réunion d'information sur la consultation, prévue de longue date. Si bien que beaucoup de ressortissants algériens ont décliné l'invitation du consul. Selon Azzedine Aïnouche, directeur de l'Institut méditerranéen d'études musulmanes (IMEM), un imam délégué par la mosquée de Paris fait le tour des responsables algériens et leur explique que l'islam « c'est une question de drapeau »...

Les consulats algériens utilisent parfois aussi les menaces. Dans une grande ville du sud de la France, un responsable de mosquée algérien a confié son témoignage au Monde, sous couvert d'anonymat. Il a reçu la visite d'un membre du consulat d'Algérie. Il raconte : « Le vice-consul est venu me voir. Il m'a expliqué : "On est des musulmans, mais on est d'abord algériens. Il ne faut pas que les Marocains prennent la tête de l'islam de France. Toi, tu es d'abord algérien." Il m'a donné un imprimé à en-tête de la mosquée de Paris, et m'a demandé de le signer. J'ai répondu : "Et si

je ne signe pas ? - Tu assumes tes responsabilités", m'a-t-il répondu. » Ce Franco-Algérien a pris peur et a décidé de signer : « J'ignore ce que la Mosquée de Paris veut faire de ce papier. J'ai la double nationalité. J'ai encore de la famille au pays. Je sais que si je ne signe pas, je risque d'avoir des ennuis. On a vite fait chez nous de vous coller une étiquette de terroriste... »

L'imprimé remis par le consulat d'Algérie, dont Le Monde a eu une copie, porte l'en-tête de l'« Institut musulman de la mosquée de Paris ». Il est intitulé « Evaluation des lieux de culte, recensement Mosquée de Paris ». Il se présente sous la forme d'une fiche à remplir, avec des rubriques telles que « superficie », « responsables de l'association », « imam », « activités ». Ce document prouve, s'il était besoin, les liens étroits existant entre le pouvoir algérien et la Mosquée de Paris. Son recteur, Dalil Boubakeur, n'a pas donné suite aux multiples demandes d'explications que nous lui avons adressées.

Xavier Ternisien

Un gendarme grièvement blessé par balles, près de Pau, lors d'un contrôle de routine

Les enquêteurs privilégient la piste de l'ETA

UN GENDARME a été très grièvement blessé par balles, mercredi 28 novembre, à Monein, près de Pau (Pyrénées-Atlantiques), par deux hommes qui avaient refusé de se soumettre à un contrôle de routine. Le plan Epervier, déclenché sur l'ensemble du département, n'avait pas permis de retrouver les fuyards jeudi matin. Les enquêteurs privilégient la piste de l'ETA. Gérard Larroudé, trente-trois ans, a été touché à la poitrine et à la tête par une demi-douzaine de balles tirées à bout portant. Jeudi matin, il luttait toujours contre la mort.

C'est aux alentours de 17 h 45 mercredi que Gérard Larroudé et l'un de ses collègues ont repéré deux personnes au comportement suspect, à qui ils ont demandé leurs papiers d'identité. Les deux hommes, qui s'exprimaient en espagnol, ont déclaré être étudiants à l'université de Pau. Puis, l'un d'entre eux a tendu un permis de conduire à l'officier qui est retourné au véhicule de gendarmerie afin de contrôler l'authenticité du document. C'est alors qu'il a

entendu des détonations. Il n'a eu que le temps de se jeter au sol, tandis que les deux hommes prenaient la fuite à bord d'une voiture qu'ils ont abandonnée un peu plus loin pour s'emparer d'une Twingo, dont ils ont expulsé la conductrice. Les enquêteurs privilégient la piste de l'ETA. Ils se fondent notamment sur l'examen des douilles retrouvées sur les lieux de la fusillade.

C'est la seconde fois en moins de deux semaines qu'un gendarme est blessé dans les environs de Pau. Le 17 novembre, deux hommes à bord d'une fourgonnette avaient forcé un barrage installé par une patrouille de gendarmes puis tiré sur un motard qui les avait pris en chasse. Les enquêteurs avaient déjà évoqué la piste menant à l'organisation séparatiste basque. Les spécialistes de la lutte antiterroriste redoutent que ces fusillades témoignent d'une radicalisation du mouvement clandestin dont les membres ont longtemps eu pour consigne de ne pas faire feu en cas d'interpellation sur le territoire français.

Spoliations : la Commission Draï a reçu 8 000 demandes d'indemnisation

LA COMMISSION pour l'indemnisation des victimes de spoliations sous l'Occupation, présidée par le magistrat Pierre Draï, a enregistré 7 725 demandes d'indemnisation au 31 octobre. Elle a formulé 1 276 recommandations d'indemnisation pour un montant total de 173,3 millions de francs (26,43 millions d'euros). Installée le 15 novembre 1999, la Commission Draï est chargée de faire des propositions d'indemnisations pour des préjudices matériels en liaison avec les législations antisémites. Elle a remis à Lionel Jospin son premier rapport d'activité le 20 novembre. Son directeur, le préfet Lucien Kalfon, s'inquiète d'un brutal afflux des requêtes à la suite d'une large campagne d'information sur l'existence de la commission : « Nous recevons actuellement de 100 à 150 requêtes chaque jour », a-t-il précisé.

« Erika » : procès en appel

d'une commune contre TotalFinaElf

LA COUR D'APPEL de Rennes a examiné, mercredi 28 novembre, l'assignation de TotalFinaElf par la commune de Mesquer (Loire-Atlantique) à propos du naufrage de l'*Erika*, en décembre 1999. La commune réclame le remboursement des dépenses engagées pour le nettoyage, soit 69 210 euros (454 000 francs). M^{me} Corinne Lepage, avocate de Mesquer, a défendu que la cargaison du pétrolier était « composée de résidus de production, visqueux et dangereux », donc de déchets dont la responsabilité de l'élimination incombe à son producteur, en vertu de la loi de 1975 sur les déchets et du principe pollueur-payeur. En première instance, le tribunal de commerce de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) avait débouté Mesquer, suivant les avocats de TotalFinaElf qui avaient plaidé que le fioul lourd n'était pas un déchet. La cour d'appel rendra son arrêt le 7 février 2002.

L'enquête sur la disparition d'Agnès

Le Roux, à Nice en 1977, validée

LA COUR DE CASSATION a validé, le 30 octobre, les pièces de procédure à l'origine de la mise en examen, en décembre 2000, de Jean-Maurice Agnelet pour « homicide volontaire, séquestration, et recel de complicité de recel de cadavre » dans l'affaire de la disparition d'Agnès Le Roux, la fille de la propriétaire d'un important casino niçois. En 1986, cet ancien avocat avait obtenu un non-lieu. En 2000, il voyait son alibi au moment de la disparition d'Agnès, à la Toussaint 1977, voler en éclats : Françoise Lauseure, une amie, reconnaissait avoir menti pour le protéger.

L'avocat de Jean-Maurice Agnelet avait sollicité l'annulation de deux réquisitoires introductifs, pris en 1995 et 1998, pour « recel de cadavre » et pour « complicité ». La Cour de cassation a validé tous les actes de procédure. Vingt-quatre ans après les faits, Renée Le Roux, l'ex-PDG du palais de la Méditerranée, reprend espoir que la justice finisse par élucider l'énigme de la disparition de sa fille. - (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ JUSTICE : l'essayiste Alain Minc et les éditions Gallimard ont été condamnés solidairement, mercredi 28 novembre, par la 3^e chambre civile du tribunal de Paris à verser 100 000 francs de dommages et intérêts à Patrick Rôdel, un professeur de philosophie qui se plaignait d'avoir été plagié par l'essayiste (Le Monde du 18 octobre). Le tribunal a retenu une « contrefaçon partielle » et a ordonné l'exécution provisoire du jugement. Patrick Rôdel avait publié *Une Biographie imaginaire de Spinoza*, en 1997, aux éditions Climats de Montpellier, et Alain Minc *Spinoza, un roman juif*, en 1999, chez Gallimard.

Avez-vous subi des pertes de biens sous le régime nazi?

Une entreprise allemande a-t-elle eu une part directe dans le préjudice que vous avez subi?

Avez-vous été empêché(e) de demander réparation au titre des programmes antérieurs de restitution ou de dédommagement de l'Allemagne?



DEDOMMAGEMENT POUR PERTE DE BIENS

Vous pouvez peut-être prétendre à être DEDOMMAGE(E) au titre d'une loi allemande récente

Si vous avez subi, dans le contexte des persécutions raciales de l'ère nazie, des dommages patrimoniaux auxquels des entreprises allemandes ont pris une part directe - mais ne sont pas des conséquences d'opérations militaires - et que vous avez été empêché de demander réparation au titre des lois antérieures de compensation de l'Allemagne, ce programme vous permettra peut-être d'obtenir réparation. Ce programme de dédommagement pour pertes de biens s'adresse donc principalement aux victimes originaires des pays d'Europe de l'Est.

Vous voudrez bien noter que ce programme est destiné aux victimes du régime nazi et ne s'adresse pas aux demandeurs victimes de pertes de biens intervenues du fait de la législation Française en vigueur et les mesures prises par le Gouvernement de Vichy.

Les héritiers, de même que les communautés religieuses et les associations peuvent eux aussi demander à être dédommés.

Si vous estimez être en droit de demander réparation, veuillez prendre contact avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande de dédommagement de l'OIM en anglais, allemand, hébreu, hongrois, polonais, russe ou tchèque dans les bureaux de l'Organisation partout dans le monde, ou encore sur le site internet de l'Organisation: www.compensation-for-forced-labour.org

DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES DEMANDES:
31 DECEMBRE 2001

L'OIM TRAITERA GRATUITEMENT VOTRE DEMANDE
Pour un complément d'information et pour obtenir des formulaires de demande: Appelez le numéro:
+41.22. 717 9277



DISPARITION

■ **JEAN-LOUIS PALLADIN**, cuisinier, est mort des suites d'un cancer du poumon dimanche 25 novembre à son domicile de McLean (Virginie) à l'âge de cinquante-cinq ans. Né en 1946 à Condom (Gers), Jean-Louis Palladin avait été, à vingt-huit ans, le plus jeune chef consacré par le Guide Michelin, avec deux étoiles pour La Table des cordeliers, dans sa ville natale. Après ce début prometteur, il s'était installé à Washington en 1979 dans le célèbre immeuble du Watergate, d'abord sous l'enseigne Jean-Louis, puis Golf Palladin. C'est l'époque où Ariane Daguin, fille du célèbre restaurateur français, commençait à importer du foie gras aux Etats-Unis. « *Jean-Louis Palladin était un génie de la cuisine* », a-t-elle déclaré à l'annonce de son décès. Après dix-huit années dans la capitale des Etats-Unis, où il forma de nombreux jeunes cuisiniers américains aux techniques culinaires françaises appliquées à la « *fusion-food* », on fit appel à lui, en 1997, pour ouvrir à Las Vegas Le Nappa, restaurant gastronomique de l'hôtel-casino El Rio, consacré à la cuisine américaine et créole.

NOMINATION

CULTURE

Serge Lemoine a été nommé directeur du Musée d'Orsay par décret publié au *Journal officiel* daté lundi 26-mardi 27 novembre (*Le Monde* du 29 novembre).

[Né le 8 mars 1943 à Laon (Aisne), Serge Lemoine est licencié en histoire-géographie et docteur d'Etat en histoire de l'art. Après avoir enseigné notamment à l'université de Dijon (1969-1986), à l'École du Louvre (1981-1988) et assuré des cours à l'université Paris-IV (1983-1986), il est devenu conservateur en chef du Musée de Grenoble en 1986 et est également professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne depuis 1989. Serge Lemoine, qui est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Dada* (1986), *Piet Mondrian et De Stijl* (1987), *Art constructif* (1992), a reçu le Grand Prix national des musées en 1996 et le Prix Georges-Pompidou en 2001.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 28 novembre est publié :

● **Mission temporaire** : un décret chargeant Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, d'une mission temporaire auprès du premier ministre ; il s'agit d'une mission d'évaluation de la loi sur la présomption d'innocence (*Le Monde* du 24 novembre).

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Roger et Ghyslaine BÉRARD ont la joie d'annoncer la naissance, le mardi 20 novembre 2001, à Paris, de leur petite-fille,

Audrey,

chez Jody et Jérôme Bérard.

Marie-Alice ORLANDETTI
et ses parents,
Elsa RENAUT
et

Jean-Louis ORLANDETTI,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean Camille,
« natu in terra Corsa »,

le 23 novembre 2001, à Ajaccio.

— Impatient de découvrir le monde,

Paul

est entré en scène le 22 novembre 2001, en avance de plusieurs jours.

Diane GALBAUD du FORT
et
Fabrice AGRET,
ses parents,

sont au comble de la joie.

21 bis, rue Rapatel,
93100 Montreuil.

Anniversaires de naissance

Etienne,

le monde pense à toi pour tes soixante-dix ans. Heureux anniversaire.

Claire, Pierre et Véronique,
Béatrice et Jean-Christophe,
Mathieu, Pauline, Thomas,
Sophie, Grégoire.

Décès

— Marie-Hélène Armand,
son épouse,
Thibault et Chloé,
ses enfants,

M^{me} Roberte Armand,
sa mère,
M. et M^{me} Jean-Claude Fahy,
ses beaux-parents,
M^{mes} Jeanne Armand et Michelle

Krauth,
ses tantes,
Jean-Louis et Candice Armand,
Michel et Maryse Armand,
Sylvie et Richard Sadok,
ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs et son beau-frère,

Ses neveux et sa nièce,
Les familles Abonnenc, Armand,
Blanc, Bledsoe, Chatelain, Cirera,
Freychet, Marcellin, Millon, Ripert,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'issue d'un combat mené avec courage contre une cruelle maladie, de

André ARMAND,
X 71,

survenu à Grenoble le 22 novembre 2001, à l'âge de cinquante ans.

« *Même si les montagnes venaient à changer de place,
Même si les collines venaient à s'ébranler,
L'amour que j'ai pour toi ne changera jamais.* »
Esaïe, 54.

— La Société française d'étude du XVII^e siècle a la tristesse de faire part du décès, le 24 novembre 2001, de

Robert AULOTTE,
ancien président de la SFDES.

Elle s'associe à la douleur de ses proches.

— Le président de l'université Paris-Sorbonne - Paris-IV,
La directrice de l'UFR de littérature française et comparée,
Ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert AULOTTE,
professeur émérite,

décédé le samedi 24 novembre 2001.

— Maurice-Etienne Beutler,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses amis,
Et ses collègues,
ont le chagrin de faire part du décès de

Corinne BEUTLER-REAL,

survenu le 24 novembre 2001, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Michel Blay,
son fils,
Nadine Blay,
sa belle-fille,
François-Olivier Blay,
son petit-fils,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve André BLAY,
née **Jeanne RICHARD,**

survenu le 26 novembre 2001, à Chartres, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Michel Blay,
5, rue Louis-Morard,
75014 Paris.

Philippe HAUTEFEUILLE

s'est éteint doucement chez lui, au Grand Barsan, à Vaison-la-Romaine, le jeudi 22 novembre 2001.

Corinne, sa femme,
Kakou et Nicolas, Brigitte, Marc et Marie, Babou et Pascal,
ses enfants,
La Dette, la mère de ses enfants,
Charlotte et Philippe, Céline et Romain, Justine et Adrian,
ses beaux enfants,
Dimitri Blaise et Arthur, Léa Cléo et Eva, Lucas et Antonin,
Sarah et Lola, Baptiste et Aurèle,
Joséphine et Nathan,
ses petits-enfants,
Ses frères, sa belle-sœur, sa sœur et son beau-frère,
Et ses amis,
ont tous la tristesse d'en faire part.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Jean Luc, Marie Anne, Thibaut,
Et Juliane Lachaut-Lefebvre du Préy,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Marguerite LACHAUT,
née **LEGRAIN.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1^{er} décembre 2001, à 10 h 30, en l'église de Blismes (Nièvre).

Hermosilla, 16,
E-28001 Madrid.

— M. Frédéric Legendre,
son époux,
Sa famille,
Ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M^{me} Denise LEGENDRE,
née **MINCHIN,**
directrice d'école normale honoraire,
ancienne élue de l'École normale supérieure de Fontenay,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Béthemont-la-Forêt (Val-d'Oise), le 29 novembre 2001, dans la fraternité de ses proches.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée dans les Côtes-d'Armor, la Manche, la Seine-Maritime, la Haute-Savoie, l'Ardèche, l'Yonne, le Pas-de-Calais et le Val-d'Oise, se souviennent...

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Marie Pineau-Salaün,
sa femme,
Louise et Léontine,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Yann SALAÛN,

à l'âge de trente et un ans.

Tous ceux qui l'ont connu savent la perte que son départ représente.

Le recueillement aura lieu le samedi 1^{er} décembre 2001, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Paul PICHARD,
née **Louise GRADOS,**
professeur honoraire de lycée,
ingénieur chimiste,
officier des Palmes académiques,

veuve de

M. Paul PICHARD,
inspecteur général
de l'éducation nationale,

survenu le 25 novembre 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 28 novembre, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e, dans le caveau familial.

— Wojciech Kolecki,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Olga SCHERER,
historien de la littérature
et écrivain,

survenu le 26 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la collégiale Saint-Martin, à Montmorency, le vendredi 30 novembre, à 11 heures.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

— Les enseignants des départements d'études des pays anglophones et de littérature générale et comparée de l'université Paris-VIII,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur amie et collègue,

Olga SCHERER,
professeur émérite de théorie littéraire et de littérature américaine et comparée à l'université Paris-VIII.

— Noëlle Batt,
Le comité de rédaction de la revue *T-L-E*,

Et les membres du centre de recherche sur la littérature et la cognition de l'université Paris-VIII,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Olga SCHERER,
directrice de la revue,
codirectrice du CRLC.

— Ido A. Stratigopoulos
fait part du décès de

Constance A. STRATIGOPOULOS,

survenu le 14 septembre 2001, à Bucarest.

Elle a été enterrée auprès de

Antoine I. STRATIGOPOULOS,

qu'elle a su rendre heureux.

Johanne SUTTON,
grand reporter à RFI,

nous a quittés,
tuée le 11 novembre 2001 dans le nord-est de l'Afghanistan, où elle était en reportage depuis trois semaines pour connaître la vérité sur le conflit afghan.

Jean-Paul Cluzel,
Gilles Schneider,
L'ensemble de ses confrères de la rédaction de RFI,
M. et M^{me} Sutton,
ses parents,
Dan,
son frère,
Elisabeth,
sa sœur,
Pauline,
sa nièce,
Les autres membres de sa famille,
remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie.
(*Le Monde* du 14 novembre.)

— M. Claude Hélène,
président du conseil d'administration de la Fondation Edmond-de-Rothschild pour le développement de la recherche scientifique,
Les membres du conseil d'administration,
M. Jean-Pierre Henry,
directeur de l'Institut de biologie physico-chimique,
Les chefs de service,
Les chercheurs,
Et tous les membres du personnel de l'Institut de biologie physico-chimique,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^{me} René WURMSER,
née **Sabine FILITTI,**
directeur de recherche au CNRS,
chef de service de biophysique de l'Institut de biologie physico-chimique de 1966 à 1976,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 novembre 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année, et s'associe à la peine de la famille.

Remerciements

— M. et M^{me} Maurice Gervais,
ses parents,
M. et M^{me} Christian Gervais,
M. et M^{me} Thierry Gervais,
ses frères et belles-sœurs,
M. Patrick Nivolle,
son ami,
ont été très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Patrick GERVAIS,

et vous prient de trouver, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

— Dix ans déjà,

Michel BARTHOD

nous quittait le 29 novembre 1991, à l'âge de soixante-deux ans.

Toujours très présent dans nos cœurs, une messe sera célébrée à son intention le dimanche 2 décembre 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice, à Annecy.

« *Le temps n'est que l'image mobile de l'Eternité.* »
Platon.

— Le 1^{er} décembre 1997,

Alain CHAUVET

nous a quittés.

Ses amis,
Sa famille
pensent à lui.

— Une pensée est demandée le vendredi 30 novembre 2001, à ceux et celles qui ont connu et aimé

Isucher Ber FRYDMAN,

décédé le 30 novembre 1983.

De la part de
Jacqueline Frydman,
sa fille,
Nicolas et Patrick Klugman,
ses petits-fils,

42, quai des Orfèvres,
75001 Paris.

— Il y a deux ans,

Jean-Marc GASTELLU

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,
se souviennent de lui.

Manifestations du souvenir

— L'association Les fils et filles des déportés juifs de France (32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78) commémorera, le dimanche 16 décembre 2001, à 11 heures, avec l'USJF et la FSJF, le **soixantième anniversaire** de la première exécution massive au Mont-Valérien, à Suresnes, le 15 décembre 1941, au cours de laquelle furent exécutés soixante-dix résistants ou opposants à l'occupant allemand, dont cinquante-deux juifs sortis du camp de Drancy, après avoir été désignés par la préfecture de police.

Les FFDJF rappellent que sur les mille sept fusillés du Mont-Valérien, cent soixante-dix-neuf étaient juifs.

Venez nombreux leur rendre hommage. Cérémonie au Mont-Valérien, à 11 heures. L'autocar FFDJF quittera la place de la République, à Paris, devant l'Holiday Inn, à 10 heures.

Colloques

— L'Association des amis de la revue *Passages - ADAPes*, la revue *Passages* et *Alstom*, avec le concours du ministère des affaires étrangères, de l'Ademe, d'Aéroports de Paris, du CNAM, de l'ANAH et de la Mairie de Paris, organisent un colloque sur le thème de : « **Technologie, transports et modes de vie** », qui se tiendra le **jeudi 6 décembre 2001** (de 9 h 30 à 17 h 30) au Sénat, palais du Luxembourg.

Intervenants : Jean-Pascal Assailly, Pierre Beuzit, Pierre Bilger, Wandell Cox, Michel Derdevet, Serge Federbusch, Gérard Feldzer, William Fisher, Xavier Godard, Jean-Pierre Hauet, Michel Huther, Didier Hamon, Jacques Labeyrie, Alain Lecomte, Robert Mahler, Emile Malet, Alain Morcheoine, Pierre Papon, Christian Philip, Vincent Piron, Pierre Pommellet, Luc Roger, André Santini, Jean-Louis Zentelin, Jean-Claude Ziv.

Inscriptions obligatoires :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
E-mail : passages@club-internet.fr

— Le Conservatoire de l'agriculture, à Chartres, et l'Association des conservateurs de la région Centre organisent un colloque :

« **Des nouveaux musées ?** »,
le lundi 10 décembre 2001.

Une occasion de réunir conservateurs, concepteurs, architectes, muséographes, scénographes, graphistes, acteurs culturels et porteurs ou initiateurs de projets.

Informations et inscriptions :
Tél. 02-37-36-11-30.
Fax : 02-37-36-55-58.
Mail : lecompa@cq28.fr

Conférences

Andrew COHEN,
enseignant spirituel, fondateur du magazine *What Is Enlightenment* et auteur de nombreux livres.

Andrew Cohen est de plus en plus respecté tant en Occident qu'en Orient pour son incessante investigation de l'éveil.
4 et 5 décembre 2001, l'Enclou Rey,
57, rue Violet, Paris 15^e, à 19 h 30.
http://www.andrewcohen.org

Dimanche 2 décembre 2001,
de 17 h 30 à 19 h 30,

Les rêves et l'éveil intérieur.

Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.

Entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87

www.theosophie.asso.fr

Vendredi 30 novembre 2001,
de 20 h 15 à 21 h 30,

Origines et destinées divines de l'homme.

Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.

Entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87

www.theosophie.asso.fr

— La Société française de minéralogie et de cristallographie propose une conférence et une visite de la collection de minéraux de l'université Paris-VI, le 1^{er} décembre 2001, à 10 heures, à l'amphi 24, sur le campus de Jussieu, sur le thème :

« **Les minéraux : croissance, formes, couleurs, géologie et conservation** ».

Inscription : 100 F sur place, à l'amphi 24, 4, place Jussieu, 75005 Paris.

Contact : sfmc@ccr.jussieu.fr
Tél. et fax : 01-44-27-60-24.

Programme sur le site web :
http://www.sfmc-fr.org

Tables-rondes

— **Qui sont les nouveaux maîtres du monde ? L'argent, les religions, les mafias, le terrorisme ?**
Lundi 3 décembre 2001, à 20 h 30.

Avec D. Simonnet, N. Bacharan, C. de Boissieu, J.-F. Kahn, P. Moreau-Defarges, I. Sommier, O. Vallat.

Forum universitaire, 28, avenue A.-Morizet, Boulogne-Billancourt, métro Marcel-Sembat, 30 francs.

Forums

Chaire de l'IMA. Cycle

« **Zoos humains. Mémoire coloniale** ».

Forum « **Les enjeux de la mémoire coloniale** » : Table ronde, films documentaires et film *La Haine*.

Le 1^{er} décembre, de 9 h 30 à 14 heures.
Entrée libre.

Institut du monde arabe,
1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e.

Journées portes-ouvertes

LE COMITE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS JUIVES LAIQUES DE FRANCE organise deux journées portes ouvertes,

à Paris, mairie du 13^e, place d'Italie, samedi 1^{er} décembre, 14 h à 19 h 30,

et dimanche 2 décembre, 10 h à 17 h 30,

autour de trois thèmes :

« **Héritage et avenir** » ;

« **Intégration dans la cité** » ;

« **Etre juif et laïque en diaspora et en Israël** ».

Des témoignages de **Théo Klein, Lucette Valensi et Boris Cynulnik.**

PAF : 100 francs les deux jours.
Tél : 01-43-35-38-33.
E-mail : clajlf@noos.fr

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique depuis 1928,

vous invite à leur

53^e vente d'entraide,
placée sous le haut patronage de M^{me} J. CHIRAC

et des plus hautes autorités de l'Aéronautique civile et militaire,

aux salons Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8^e

mardi 4 décembre 2001,
de 14 heures à 19 heures,

mercredi 5 décembre,
de 11 heures, à 21 heures (nocturne),
et jeudi 6

A Toulouse, la question des usines à risques modifie les clivages politiques

Le débat national sur la gestion des sites dangereux en zone urbaine fait étape, vendredi 30 novembre, dans la Ville rose. Cette rencontre a été préparée par une forte mobilisation des élus et des associations. Depuis la catastrophe de l'usine AZF, les frontières entre droite et gauche sont transcendées

TOULOUSE

de notre correspondant régional
L'usine ou la ville ? L'alternative peut se formuler ainsi : ou bien les quatre usines qui composent la plate-forme chimique du Sud toulousain - AZF, dont l'explosion a provoqué la catastrophe du 21 septembre, la SNPE, Tolochimie et Isochem - quittent la ville, ou bien c'est une bonne partie de la ville - entre un quart et un tiers - qui devra démanteler ou être gelée à cause de l'extension des périmètres de sécurité. Telle qu'elle se pose à Toulouse, la question des risques industriels en zones habitées, qui fait l'objet d'un grand débat national (*Le Monde* du 21 novembre), n'a rien d'abstrait. C'est une question à 30 morts, 3 000 blessés, 11 000 logements détruits ou gravement endommagés, 50 000 sans-fenêtres, plusieurs dizaines d'entreprises sinistrées et 10 à 15 milliards de francs de dégâts.

Le débat, qui doit se conclure à Paris le 11 décembre, concerne une dizaine de millions d'habitants de grandes villes. Une décision du gouvernement est attendue à la fin 2001. Lionel Jospin devrait opter pour la poursuite des activités chi-

miques dans les agglomérations sous trois conditions : durcissement des réglementations de sécurité des sites à risque, agrandissement des périmètres de protection et droit d'inventaire des populations concernées. Acceptera-t-il pour autant le redémarrage des activités chimiques à Toulouse où la production des quatre usines est interrompue depuis deux mois et où l'on procède à l'évacuation de tous les produits dangereux ?

POUR UNE NOUVELLE ÈRE URBAINE

C'est l'enjeu de l'étape toulousaine du débat, vendredi 30 novembre, qui s'est préparé avec une forte participation citoyenne. En une semaine, 600 contributions sont arrivées sur le site Internet ouvert par la préfecture. Manifestations et réunions d'information se succèdent. Chaque collectivité a adopté des résolutions. Toutes les forces politiques, syndicales, socio-économiques et associatives ont pris parti. Une seule question est sur toutes les lèvres : faut-il permettre, sous conditions de sécurité accrues, la reprise de l'activité chimique afin de ne pas compromettre le développement écono-

mique de l'agglomération - au moment où l'industrie aéronautique, principal moteur de la croissance de la métropole, connaît de fortes turbulences - ou faut-il éloigner de la ville ces activités qui laissent peser un risque sur la sécurité et le cadre de vie des habitants ?

Ce débat provoque un étonnant recensement du paysage politique toulousain. On constate un compagnonnage objectif entre le maire, Philippe Douste-Blazy (UDF), Pierre Izard, le président (PS) du conseil général, et le collectif Plus Jamais ça, où les mouvances radicales de l'extrême gauche, de Motivé-e-s, des syndicats SUD et des écologistes sont influentes. Tous plaident pour la reconversion du site « vers des activités qui ne présentent aucun risque pour la population ». Soutenus par leurs assemblées respectives, opposition comprise, MM. Douste-Blazy et Izard en appellent à une nouvelle ère urbaine, postindustrielle.

Passé le choc de l'émotion, les partisans du maintien d'une plate-forme chimique à Toulouse se font entendre au nom de « la raison ». Le président du conseil régional, Martin Malvy (PS), avait donné le

ton en imaginant « un après-AZF, comme il y a eu, pour le football, un après-Furiani ». Sous la houlette de leur président, Jean-Louis Chauzy, la majorité des membres du conseil économique et social régional demandent qu'on ne jette pas le bébé de la chimie avec l'eau du bain AZF. Syndicats ouvriers et patronaux, énumérant ensemble les 3 000 emplois en cause (avec les sous-traitants) et l'utilité sociale de l'activité (qui concourt à la fabrication de médicaments, de cosmétiques et d'objets quotidiens...), vont dans le même sens. Ils font remar-

quer que les canalisations de phosgène de la SNPE ont résisté au choc de l'explosion et que, par conséquent, le risque reste maîtrisé quand les mesures de sécurité sont efficaces.

Les industriels en cause estiment que les difficultés et les délais de transfert de leurs activités signifieraient leur arrêt de mort. François Junca, le président de la chambre de commerce et d'industrie, pose la question en terme d'ultimatum : « Va-t-on interdire à Toulouse ce qu'on permet ailleurs ? » Mais 351 entreprises voisines du site sou-

haitent la fermeture du pôle chimique : « Pour préserver 11 000 emplois, veut-on en faire partir 8 500 », demandent-elles.

Les deux camps semblent irréductibles, et la sensibilité à fleur de peau de la population ne favorisera pas l'ébauche d'un compromis. Certains élus le suggèrent néanmoins en préconisant la reconversion du site vers des activités de chimie fine, non dangereuses. Le profil industriel d'AZF, de la SNPE et de ses filiales, Tolochimie et Atochem, s'y prête cependant mal. Sans ammoniac ni nitrate, AZF n'est plus rien. Sans phosgène, les activités de la SNPE seraient réduites des deux tiers. D'un autre côté, si les productions à risque sont maintenues, les nouvelles mesures de protection interdiront toute présence dans un large périmètre. L'explosion a ravagé la ville sur plusieurs kilomètres. On voit mal qu'on décide d'y reconstruire comme si rien ne s'était passé. C'est donc une partie de la ville, des entreprises, des commerces, des écoles, des logements qu'il faudrait déplacer plus loin. A quel coût ?

Jean-Paul Besset

Entre 10 et 15 milliards de francs de dégâts

● **Enquête.** Police et magistrats sont convaincus qu'il s'agit d'un accident industriel dû au mélange de divers déchets avec le nitrate, lequel aurait constitué une chaîne de réaction physico-chimique. Ils sont toujours à la recherche de l'élément détonateur qui aurait provoqué l'auto-inflammation des 300 tonnes de nitrate d'ammonium.

● **Logement.** 27 000 logements ont été touchés, dont 11 000 détruits ou gravement endommagés, un millier de personnes ont été relogées. 50 000 personnes environ ont été privées de fenêtres.

● **Infrastructures.** Le Zénith, le Stadium, l'hôpital psychiatrique Marchant, le Parc des expositions, le Palais des sports, 3 lycées,

4 collèges, 25 écoles, 3 cités universitaires, 4 établissements d'enseignement supérieur, la plupart des piscines et plusieurs équipements culturels sont hors d'usage. L'université du Mirail a accueilli ses 27 000 étudiants avec un mois de retard.

● **Entreprises.** L'activité de la plate-forme chimique (1 100 salariés) est arrêtée. 144 entreprises (plus de 4 000 personnes) sont sinistrées. 70 000 m² de locaux sont à reconstruire.

● **Aides.** Près de 200 millions de francs ont été mis à la disposition par les collectivités publiques et les associations. 36 000 dossiers ont bénéficié d'une aide. Le gouvernement a débloqué 1,5 milliard de francs. Les assurances estiment le sinistre entre 10 et 15 milliards de francs.

Plus Jamais ça dans la foulée des Motivé-e-s

TOULOUSE

de notre correspondant
Combien seront-ils dans les rues de Toulouse, samedi 1^{er} décembre, pour crier une nouvelle fois « Plus jamais ça, ni ici ni ailleurs », à l'appel du collectif éponyme qui s'est constitué au lendemain de l'explosion de l'usine AZF ? La première grande manifestation, le 28 septembre, avait réuni près de 20 000 personnes. L'opération « ville bloquée » organisée sur différents carrefours de la ville le 21 novembre ne fut qu'un demi-succès. Le collectif ne désarme pas. Depuis dimanche, il a planté une tente sur la place du Capitole et organise chaque jour des débats.

A sa manière, Plus Jamais ça poursuit la volonté de « démocratie participative » qui s'était exprimée avec force à Toulouse lors des élections municipales. De nombreux dirigeants du collectif sont proches du mouvement politique des Motivé-e-s, lancé dans le sillage du groupe Zebda, ou des organisations d'extrême gauche. Le collectif est né dès le dimanche 23 septembre dans les locaux syndicaux du groupe des Dix, qui rassemble les syndicats non-alignés aux confédérations. Les adhérents de SUD en sont les fers de lance. Ces militants ne se sont pas contentés de développer leur discours contre le groupe TotalFinaElf, propriétaire de l'usine AZF-Grande Paroisse. Ils se sont beaucoup investis sur le terrain auprès des sinistrés.

Militant trotskiste de Lutte ouvrière, Jean-François Grelier a été intronisé porte-parole naturel des « sans-fenêtres » en organisant le mouvement dans les quartiers déjà défavorisés lorsque le thermomètre a commencé à chuter début novembre. Résidant dans une copropriété dévastée et gravement blessé lors de l'explo-

sion, il intervient à chaque conseil municipal, à l'invitation de Philippe Douste-Blazy (UDF). Le maire de Toulouse a trouvé une astuce pour permettre à un non-élu de prendre la parole devant l'assemblée : il suspend la séance.

Jean-François Grelier est ainsi devenu un baromètre de ces quartiers réputés « chauds » mais qui grelottent. De nombreuses associations, pré-existantes ou créées pour la circonstance, se sont jointes au collectif, qui a également essaimé dans d'autres communes de l'agglomération. Les Amis de la Terre figurent aussi parmi les cofondatrices du collectif.

PEU D'ILLUSIONS

Le collectif Plus Jamais ça a ainsi pu investir le secrétariat permanent de prévention des problèmes industriels (SPPPI), un lieu de dialogue entre industriels, élus et associatifs, créé à Toulouse en 1990 et qui avait tendance à « ronronner ». Son président, un universitaire chimiste, a ainsi retrouvé l'un de ses anciens étudiants, Jean-Pierre Bataille, aujourd'hui professeur de génie électrique dans un lycée technique très touché par l'explosion, et désormais animateur de la commission « sécurité » du collectif.

C'est lui qui devrait représenter Plus Jamais ça lors du débat national à Paris, le 11 décembre. Après avoir hésité sur l'opportunité de participer à une opération soupçonnée d'être « verrouillée », le collectif a décidé de s'y lancer à fond. Mais sans grande illusion. « On n'obtiendra satisfaction sur le départ des usines du sud de Toulouse que si les décideurs sentent qu'une majorité de la population est derrière nous », résume Jean-Pierre Bataille.

Stéphane Thépot

 Micro-ordinateurs

1 499 € TTC

Pour nos concurrents,
nos prix ne sont pas des prix,
ce sont des promotions*.



DELL™ DIMENSION™ 4300
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845 à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache de second niveau Tull speed
- 128 Mo de mémoire SDRAM
- Disque dur 40 Go
- Carte vidéo NVIDIA GeForce 2MX AGP 4x avec 32 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 15" Couleur Ecran Plat
- Lecteur de DVD 16x, décodeur MPEG-2 logiciel
- Son intégré 84 Voix
- Enceintes Stéréo
- Carte modem PCI 56 K V90
- AOL pré-installé : NOUVEAU !
- 50 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et télécommunications incluses)
- Microsoft® Windows™ Edition Familiale
- Microsoft® Works Suite 2 001
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

Avec Dell, vous êtes gagnant !

*Il n'y a pas d'intermédiaire entre vous et nous, pas de magasin, pas de revendeur : vous **bénéficiez ainsi des meilleurs prix** en direct. Par exemple, l'ordinateur de bureau **Dell Dimension 4300** équipé du processeur **Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz**, d'un lecteur DVD, et d'un moniteur 15" couleur **ECRAN PLAT** est à 1 499 € TTC seulement !

Commandez cette configuration sur le web et recevez pour seulement 1 P^{er} de plus une imprimante jet d'encre couleur Lexmark Z33™.
 Pour cela, mentionnez votre code Noël : ☺ Réf 170-D1215

Pour
1 P^{er}
 de plus



1 499 € TTC
9 832,30 FtTC

1 253,34 € TTC - ☺ Réf. 170-D1215
 Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

	FINANCEMENT	ASSISTANCE	INTERNET
	Dell propose des offres de financement multiples et adaptées à tous les budgets. Pour plus d'informations, nous contacter.	Vous en bénéficiez avant, pendant et après votre achat. Votre conseiller Dell possède toutes les compétences pour vous guider.	20 € HT + 20 € HT offerts en décembre pour tout système commandé sur le web ⁽¹⁾ . Offre cumulable avec les autres promotions en cours.

Offres valable jusqu'au 31/12/01, dans la limite des stocks disponibles. Prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Malgré notre vigilance des erreurs de prix et/ou de spécifications peuvent s'être glissées dans ce document. Dell vous prie de l'en excuser et vous en prévient le plus tôt possible. (a) Accès Internet AOL : offre d'essai comprenant 50 Heures gratuites (accès Internet + télécommunications) à utiliser dans les 30 jours suivant la première connexion. Offre réservée aux personnes majeures disposant d'une CB et d'un compte bancaire, réservée à une par foyer en France métropolitaine. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle AOL, valable jusqu'au 31/12/01. (b) 9 pages/mn, 5 pages/mn couleur 240x120 ppp, garantie un an sur site. (c) Cette réduction est applicable à chaque système Dell commandé sur le web. Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 197
 ☺ N° Indigo (0,98 F¹/mn) Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr
 24h sur 24h, 7J sur 7



La première victime de la guerre, c'est la vérité. Cette observation est aussi valable aujourd'hui qu'en 1917, quand le sénateur américain Hiram Johnson a prononcé ces mots célèbres, lors de la première guerre mondiale. Même si la chute rapide des talibans a enfin permis aux journalistes occidentaux de travailler dans les régions reprises par l'Alliance du Nord, l'accès aux zones de combat reste très limité et le Pentagone continue de se montrer avare de détails militaires.

« Couvrir la guerre en Afghanistan, c'est comme décrire un chat noir dans une pièce noire, estime John Moody, vice-président du Fox News Channel, le plus grand concurrent de CNN sur le marché américain. C'est l'une des tâches les plus ardues que la télévision ait jamais entreprises, à cause du manque d'accès, du danger – qui a déjà coûté la vie à plusieurs journalistes – et de notre manque d'expérience en Afghanistan. »

Outre les complications logistiques, la guerre en Afghanistan présente une différence fondamentale par rapport aux conflits précédents : elle a été provoquée par une attaque terroriste sur le sol américain. Dans la tourmente d'indignation revancharde qui a suivi les événements du 11 septembre, les médias américains ont été confrontés à des pressions provenant du gouvernement, de l'opinion publique et de leurs propres réflexes patriotiques. Par conséquent, la liberté absolue de la presse, proclamée et garantie par le premier amendement à la Constitution américaine, a cédé le pas à un système d'information contrôlée et à une certaine autocensure.

Jusqu'à l'ouverture des villes comme Kaboul et Mazar-e-Charif, les journalistes avaient essentiellement deux sources d'information : le Pentagone et les talibans, ces derniers étant relayés par Al-Jazira, la seule chaîne admise en Afghanistan. Dans ses conférences de presse quotidiennes à Islamabad (avant leur suppression il y a quelques semaines), l'ambassadeur taliban récitait un catalogue invraisemblable de victimes civiles, d'Américains tués, d'hélicoptères abattus. A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ont présenté une version très différente des événements qui donnait peu de détails et, de temps en temps, disséminait des erreurs et des imprécisions.

Se sentant désavantagé dans la guerre de propagande, Washington a établi des Coalition Information Centers à Londres et à Islamabad pour répondre aux talibans en temps réel. Et, pour vendre la « marque » Etats-Unis à un monde qui lui est largement hostile, le département d'Etat a fait appel à Charlotte Beers, ancienne patronne de la firme publicitaire Ogilvy & Mather, connue surtout pour la promotion des shampoings et des dentifrices.

Dans les zones militaires, le Pentagone a exercé un contrôle rigoureux des images : faute d'équipes indépendantes sur les lieux, les médias occidentaux ont été limités aux photos et vidéos fournies par le département de la défense. Les autorités américaines justifient leur discrétion par la nature de cette nouvelle guerre contre le terrorisme et par le souci très légitime de protéger le secret des opérations de forces spéciales sur le terrain. « Ce n'est pas dans l'intérêt de notre pays, a déclaré Rumsfeld, de divulguer à nos adversaires quand, comment ou même pourquoi nous lançons certaines opérations. »

Mais le gouvernement est allé beaucoup plus loin dans le contrôle de l'information : chose très exceptionnelle dans un pays si attaché à la liberté de la presse, la Maison Blanche a demandé aux responsables des networks de ne pas diffuser in extenso les déclarations d'Oussama Ben Laden. Lors d'une conférence téléphonique, le 8 octobre, avec les patrons des six grands networks américains, Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale auprès du président Bush, a « suggéré » aux responsables de visionner et éditer toutes les vidéos de Ben Laden provenant d'Al-Jazira avant de les diffuser. Selon l'un des participants, elle leur a demandé d'« exercer de la prudence et du jugement concernant [leur] utilisation des vidéos de Ben Laden, car il est possible qu'il s'en serve pour transmettre des messages à des terroristes ».



Les médias américains dans la guerre

Depuis les attentats du 11 septembre et le début des frappes en Afghanistan, les médias américains sont entrés dans un système d'information contrôlée où se mêlent souci patriotique et autocensure. Une enquête de Thomas Sancton, ancien chef du bureau parisien du magazine « Time »

Suite à cette conversation, qui dura quelque quarante minutes, les patrons des networks sont restés en ligne pour formuler leur réponse à cette demande d'autocensure. « Il y avait des réserves, se souvient John Moody, de Fox News. Certains ont avancé que nous avions le droit de faire ce que nous voulions avec les matériaux que nous recevions ; que nous étions tous des patriotes mais que nous avions aussi le devoir de présenter l'actualité, que nous ne pouvions pas nous soumettre aux pressions ou aux intimidations du gouvernement. »

QUELQUES-UNS ont émis des doutes sur la réalité de la menace des messages codés. « Ça ne tenait pas la route, raconte un producteur de CNN. Toute déclaration de Ben Laden diffusée en Amérique aurait été accompagnée par une traduction simultanée en anglais, donc ses mots exacts en arabe auraient été inaudibles. On nous a dit qu'il pouvait envoyer des signaux par des gestes ou la couleur de son turban, mais tout cela ne semblait pas très sérieux. »

Le résultat concret de l'intervention de la Maison Blanche a été que les images et les paroles de Ben Laden ont pratiquement disparu des ondes américaines. Mais si cette autocensure peut être considérée comme une victoire pour le gouvernement, privant Ben Laden d'un puissant moyen de propagande, certains analystes se demandent s'il n'aurait pas mieux valu laisser le chef d'Al-Qaida s'exprimer dans toute sa folie. « Je pense que c'est une bonne chose de faire entendre son message, dit Jim Kelly, directeur de l'hebdomadaire Time. Lorsqu'il s'en prenait à l'ONU et traitait Kofi Annan de criminel, l'opinion a commencé à se retourner dans le monde arabe. Les gens ont compris qu'il est contre le monde entier. »

Même avant le début des frappes, on a vu d'autres exemples de

manipulation des médias. Le commentateur de télévision Bill Maher a été sévèrement reprimandé par le porte-parole de la Maison Blanche pour avoir remarqué qu'il ne serait pas très courageux de lancer des missiles de croisière sur l'Afghanistan. Le département d'Etat est intervenu fin septembre pour interdire à la radio gouvernementale Voice of America de diffuser une interview du mollah Omar, chef des talibans. Alors que l'hebdomadaire Newsweek se préparait à publier un article sur un drone américain abattu en Afghanistan, le Pentagone lui a demandé de supprimer cette information comme « dangereuse pour [notre] stratégie militaire ».

Lorsque USA Today a fait état de la présence de forces spéciales américaines en Afghanistan avant le début des frappes, le quotidien a été qualifié de « totalement irrespon-

dans leur soutien de la ligne officielle. Walter Isaacson, nouveau patron de CNN, a trouvé bon de décréter que chaque image des victimes civiles dans les zones contrôlées par les talibans devrait être accompagnée par un rappel rituel disant que « les talibans protègent des terroristes responsables de la mort de 5 000 personnes innocentes ». Lorsque son mémo a filtré dans le Washington Post, Isaacson a été critiqué par certains confrères. « Personnellement, je fais plus confiance à l'intelligence du public américain, dit Bill Wheatley, vice-président de NBC News. Je ne sais pas s'il est nécessaire de dire, chaque fois qu'on montre des images d'Afghanistan : « C'est le résultat du 11 septembre. » Cela n'est un secret pour personne. » Même au sein de CNN, certains ont vu l'initiative d'Isaacson d'un mauvais œil. « Auparavant,

« Auparavant, CNN ne disait jamais "nous" et "eux".

Si vous avez trop l'air de prendre parti, vos gars peuvent se faire tuer sur le terrain »
Un producteur d'Atlanta

sable » et d'« antipatriotique » par un porte-parole du gouvernement. Cette attitude officielle s'explique en partie par l'expérience de la guerre du Vietnam, où la publication des documents secrets du Pentagone et la libre diffusion d'images choquantes ont beaucoup contribué à retourner l'opinion américaine contre cette opération malheureuse.

Par contraste avec le Vietnam, la presse américaine fait preuve, dans la situation actuelle, de beaucoup plus d'indulgence, voire de docilité, vis-à-vis du gouvernement. Certains montrent un zèle étonnant

CNN ne disait jamais "nous" et "eux", dit un producteur basé à Atlanta. Si vous avez trop l'air de prendre parti, vos gars peuvent se faire tuer sur le terrain. »

Isaacson persiste et signe. « Si les talibans diffusent des vidéos sur les souffrances de la population et si nous ne pouvons pas les vérifier indépendamment, explique-t-il, c'est important de les replacer dans le contexte de l'origine de la campagne. C'est tout à fait normal. » Mais certains analystes pensent que cette considération légitime peut cacher un calcul plus intéressé : présenter CNN comme un loyal défenseur du

gouvernement américain afin d'effacer l'impression laissée par son ex-correspondant Peter Arnett, dont les reportages sur les dommages civils à Bagdad lors de la guerre du Golfe ont été dénoncés comme antipatriotiques.

Si le patriotisme est de rigueur dans la campagne actuelle, c'est dans une large mesure le reflet de l'opinion publique. Dès le 12 septembre, tous les networks ont surimposé l'image du drapeau américain sur leurs logos ; des photos du drapeau ont rempli tous les magazines ; beaucoup de journalistes ont même affiché l'emblème américain sur leur veste. « L'une des fonctions de la presse, dit Mark Whittaker, directeur de Newsweek, est de refléter l'humeur du pays. Dans la mesure où ces manifestations patriotiques traduisent le sentiment de la nation en ce moment, c'est légitime. » John Moody, vice-président de Fox News, ne présente pas d'excuse pour le parti pris pro-américain de cette chaîne conservatrice. « Je ne crois pas que le gouvernement des Etats-Unis et Al-Qaida soient moralement équivalents, dit-il. L'un est une démocratie et l'autre est une bande de terroristes. Si ça se voit dans nos reportages, tant pis. »

MAIS certains observateurs voient dans ce réflexe patriotique une menace pour l'indépendance de la presse. « Personnellement, je ne pense pas que les reporters ou les networks devraient afficher le drapeau américain, dit Ken Auletta, spécialiste des médias pour l'hebdomadaire The New Yorker. L'objectivité n'est peut-être pas un but journalistique très réaliste, mais nous devrions tâcher d'être équitables. Est-ce qu'un taliban parlerait franchement à un journaliste portant un badge américain ? Est-ce que le public croirait à son indépendance ? »

Pour l'heure, le public américain semble préférer, de loin, une presse patriotique à des journalistes trop portés sur des critiques ou des interrogations gênantes : selon un sondage du Los Angeles Times, 59 % des Américains approuvent un contrôle étroit du Pentagone sur la couverture médiatique du conflit. « Il y a deux droits contradictoires en jeu, explique Marvin Kalb, directeur du Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy à Washington. D'un côté, il y a le droit et la responsabilité du Pentagone de limiter l'information pour mieux protéger la sécurité des troupes. De l'autre côté, il y a le droit du journaliste de poursuivre son enquête et de poser toutes les questions. Ces deux droits ne sont jamais totalement conciliables. Mais il est certain que le public américain soutient massivement le Pentagone dans la situation actuelle. »

Bien qu'ardent défenseur du premier amendement, Kalb se dit prêt à accepter des limites sur l'information, et même certaine dose de désinformation, pour mieux battre les terroristes. « Les événements du 11 septembre étaient tellement odieux, estime cet ancien correspondant de CBS et de NBC, que, si le gouvernement voit la nécessité de me fournir une mauvaise information de temps en temps dans sa poursuite d'Al-Qaida et de Ben Laden, je vais lui concéder cette marge de manœuvre. » Kalb résume ainsi assez bien l'opinion publique et le point de vue de la plupart des responsables des médias. Le succès apparent de la stratégie américaine ne peut que renforcer ce sentiment. Mais, si la situation se dégrade, l'esprit critique et indépendant de la presse pourrait reprendre rapidement le dessus.

Si la guerre contre le terrorisme a imposé des contraintes à la liberté de la presse, elle a aussi servi à renforcer le maillon faible des médias américains : le peu d'attention qu'ils portaient aux affaires internationales avant le 11 septembre. « La couverture de l'actualité internationale par les grands networks était tombée de moitié en dix ans, observe Ken Auletta. Les hebdomadaires mettaient des célébrités à la une. Les articles sur les fissures de l'Islam étaient considérés comme ennuyeux. Soudain, une frappe terroriste a fixé notre attention, et la presse américaine s'investit entièrement dans la couverture de la guerre. Reste à savoir combien de temps cette ouverture sur le monde extérieur va durer. » Longtemps, on ose l'espérer. Car si le 11 septembre a démontré une chose, c'est qu'une superpuissance qui ignore les trois quarts de la planète le fait à ses risques et périls.

Thomas Sancton
Dessin Pancho

La France et Srebrenica

SERA-T-IL possible un jour de comprendre Srebrenica ? Sans doute pas totalement, dans la mesure où une partie des événements qui s'y sont déroulés échappera toujours aux capacités de compréhension de l'esprit humain. Et pourtant, pour les victimes comme pour les survivants, il n'est pas possible de laisser sans réponse ou de ne pas chercher la réponse aux questions qui hantent la conscience européenne et internationale depuis plus de six ans aujourd'hui.

Tel est l'objectif que s'est assigné la Mission d'information : le but de ses membres, de tous ses membres, n'est en effet pas de se poser en procureurs, en juges ou en historiens ; il est, comme c'est leur devoir de parlementaires, de participer autant que possible à la recherche de la vérité et de fournir à nos concitoyens le maximum d'informations sur l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire européenne des cinquante dernières années. (...)

Au terme de ses recherches, la Mission d'information est aujourd'hui en mesure d'éclairer la difficile question des responsabilités dans la chute de Srebrenica. Car c'est bien en ces termes que la question se pose : comme l'a rappelé le maire bosniaque de Srebrenica, M. Sefket Hafizovic, avec une justesse et une lucidité qu'il faut saluer au regard de la difficulté de la tâche qui est aujourd'hui la sienne, il faut établir la chaîne et la hiérarchie des responsabilités dans la tragédie de Srebrenica. Non qu'il s'agisse de se réfugier derrière une responsabilité générale qui conduirait à diluer les vraies responsabilités, comme l'a d'ailleurs souligné M. Hafizovic. A cet égard, la Mission d'information souhaite rappeler que le seul fait qu'elle ait été constituée montre que les parlementaires sont pleinement disposés, quand il en est besoin, à examiner la pertinence des choix effectués par notre pays dans la conduite de sa politique étrangère passée. En cela, le travail de la Mission d'information ne s'inscrit nullement dans une démarche d'autoflagellation, mais dans une tradition de responsabilité qui fait honneur à la patrie des droits de l'homme et que nous devons aujourd'hui aux victimes de Srebrenica. Car en faisant la lumière sur le rôle de la France dans la tragédie de Srebrenica, le Parlement entend avant tout exprimer sa compassion pour les victimes innocentes, civiles dans leur grande majorité, d'un conflit barbare.

Et, de cette barbarie, des responsables bosno-serbes sont les coupables. Cette vérité doit être rappelée, à l'heure où le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie vient de condamner le général Krstic pour génocide : à Srebrenica, ce sont des Bosno-Serbes qui ont systématiquement massacré les hommes, Bosniaques musulmans, de Srebrenica. Il ne s'agit pas, conformément au principe qui vient d'être rappelé, de faire porter la responsabilité du massacre de Srebrenica à tous les Serbes : pour avoir rencontré les membres serbes de l'équipe municipale de Srebrenica, les membres de la Mission d'information peuvent témoigner de leur volonté réelle de redonner vie à cette ville meurtrie de l'est de la Bosnie. Mais le fait demeure qu'à Srebrenica, l'agresseur était serbe. C'est d'ailleurs quand la France a clairement désigné qui étaient, dans ce conflit, l'agresseur et l'agressé, qu'elle a décidé de se doter des moyens de véritablement riposter, d'abord en créant, puis en modifiant la mission de la Force de réaction rapide, quand la Forpronu se montrait, pour sa part, pusillanime vis-à-vis des agresseurs.

Au-delà de la culpabilité première, comment s'établit la chaîne des responsabilités dans les événements de Srebrenica ? Pour répondre à cette question, il convient de distinguer trois niveaux : les hommes, les structures et, enfin, les Etats qui les font fonctionner.

● Qu'en est-il, tout d'abord, de la responsabilité des personnes impliquées dans la gestion de la crise de Srebrenica ?

Si la France a été et reste directement visée, c'est notamment à travers celui qui était alors le commandant des Forces de paix des Nations unies (FPNU) en ex-Yougoslavie, le général Bernard Janvier. Etant donné l'horreur des actes perpétrés, qui ne peut comprendre la réaction des survivants qui pointent un doigt accusateur sur tel ou tel, surtout quand ils ne connaîtront probablement jamais le visage de l'homme qui a effectivement assassiné leur père, leur mari, leur fils ou leur frère ? La vertu cathartique du bouc émissaire n'est pas nouvelle.

La Mission d'information ne prétend nullement poser en a priori l'infailibilité d'un général français : il est même de son devoir d'examiner en toute objectivité et en toute rigueur l'ensemble des accusations portées. Ainsi, elle décrit les erreurs d'appréciation commises par le général Janvier, puisqu'il est aujourd'hui le principal visé. Nul doute que les atermoiements du commandant de la force de l'ONU, l'erreur manifeste du jugement porté à l'égard de son interlocuteur, le général Mladic, ont joué un rôle dans le drame, de même que le rejet par le général Nicolai des demandes d'appui aérien antérieures au 9 juillet, qui ne parviendront jamais jusqu'à Zagreb. Notamment, le 10 juillet au soir, le général Janvier aurait dû déclencher l'appui aérien rapproché puisqu'étaient réunies toutes les conditions, extrêmement restrictives pourtant, posées par les textes au déclenchement de cette procédure. Les casques bleus avaient été directement attaqués, un ultimatum avait été donné aux Serbes, qui l'ont violé. La majorité des membres de la Mission d'information réfutent pour autant la thèse selon laquelle le général Janvier aurait négocié avec le général Mladic l'absence de frappes aériennes contre la libération des otages français détenus par les Serbes. Il y a certes eu négociation pour libérer les otages français – quel gouvernement ne l'aurait pas fait ? –, mais elles ont été menées par un canal différent. En l'occurrence, c'est le général de la Presle qui en fut l'exécutant opérationnel, en dehors de toute chaîne onusienne et dans un cadre strictement national. Mais, répétons-le, la majorité des membres de la Mission d'information ont la conviction que le général Janvier n'a pas accédé aux demandes du 4 juin, présentées par Mladic, à Zvornik. En était-il besoin d'ailleurs, quand, de toute façon, l'ONU s'était d'elle-même imposé des restrictions drastiques quant à l'usage de l'arme aérienne ?

Par ailleurs, si l'on montre du doigt quelques individus, il faut être exhaustif : le général Janvier était certes à la tête du bras militaire de l'ONU en ex-Yougoslavie mais, d'une part, il n'était pas le seul à exercer des responsabilités opérationnelles, et, d'autre part, dans le système hiérarchique aussi lourd que l'est la structure onusienne, il faut prendre en compte l'ensemble des maillons de la chaîne. (...) Comment culcoter les erreurs commises sur le terrain par le bataillon néerlandais ? Le fait est là, troublant : à aucun moment le bataillon néerlandais présent à Srebrenica n'a opposé une quelconque résistance aux Serbes. Ce fait a d'ailleurs été relevé par les Néerlandais eux-mêmes qui, aussitôt après les faits, avaient déclenché une enquête pour comprendre les causes de cette débâcle et qui, aujourd'hui, suite aux critiques intérieures adressées à cette première enquête, travaillent encore à élucider, entre autres, cette question. (...)

La Mission d'information note en outre l'étonnante absence de deux officiers britanniques à ce moment-clé, le général Rupert Smith, commandant de la Forpronu, ainsi que l'officier

L'Assemblée nationale a enquêté de décembre 2000 à juin 2001

sur la tragédie de Srebrenica, cette enclave de Bosnie orientale placée sous la protection de l'ONU durant le conflit bosniaque. Le 11 juillet 1995, elle était attaquée par les milices bosno-serbes : 7 000 à 8 000 hommes furent massacrés.

La force de l'ONU sur place laissa faire. Les conclusions de la Mission sont très dures pour la France. « Le Monde » en publie les principaux passages

★ Le site Web du Monde publie la version intégrale des conclusions du rapport d'enquête parlementaire : www.lemonde.fr

de liaison avec l'OTAN détaché auprès du général Janvier. (...) Au plus haut de la chaîne onusienne, il faut enfin mentionner la carence de M. Yasushi Akashi, constatée par la quasi-unanimité des témoins auditionnés par la Mission d'information. (...) De même, la Mission d'information relève l'étonnante inertie des dirigeants du HCR.

● Si aucun des protagonistes n'échappe à la critique, tant les erreurs tactiques et opérationnelles se sont multipliées sur le terrain, la Mission d'information n'oublie pas que, derrière les hommes, même derrière ceux qui commandaient, existait une structure et des Etats ; et c'est l'ensemble de ces éléments qu'il faut examiner pour tenter de comprendre ce qui s'est passé en juillet 1995.

Même si l'ONU n'est qu'un instrument au service des Etats, il n'en reste pas moins qu'au moment où elle intervient en ex-Yougoslavie, cinquante années d'expérience ont forgé des habitudes, des comportements, bref, une culture institutionnelle spécifique. Tous les contingents nationaux sur place ont été frappés par la culture très particulière des structures de l'ONU qui, même dans les cas de légitime défense, même face aux provocations patentes des forces serbes bloquant les convois, étaient obsédées par un impératif : rester neutre, ne pas donner l'impression de s'engager en faveur de l'une ou l'autre partie au conflit. Or cette culture institutionnelle, les responsables civils de l'ONU, les instances représentant les Etats ne tentèrent à aucun moment de la remettre en cause, en tirant les conséquences d'une situation manifestement inédite qui n'avait rien à voir avec le maintien de la paix traditionnelle. Elle fut au contraire constamment revendiquée et rappelée aux responsables militaires qui s'y sont plus ou moins pliés. (...)

Cela dit, comme il a été souligné, cette responsabilité de la structure onusienne trouve rapidement ses limites : l'ONU est un outil actionné par les Etats qui en sont membres. Elle ne fait que mettre en œuvre ou, en l'occurrence, tenter de le faire, les missions qui lui sont assignées par les Etats, au premier rang d'entre eux les membres du

Conseil de sécurité. Or la politique que les Etats-membres de l'ONU, à commencer par la France et le Royaume-Uni, lui ont demandé d'appliquer en Bosnie, était marquée par le fléau des ambiguïtés. Pendant plus de trois ans, les Nations unies se sont, en réalité, efforcées d'accomplir une mission impossible : maintenir une paix qui n'existait pas dans une logique strictement humanitaire. Par conséquent, à aucun moment, l'opération de « maintien de la paix » en ex-Yougoslavie n'a eu pour objectif de s'opposer à l'une des parties ou de stopper le conflit, le seul but étant d'en atténuer les conséquences négatives sur les populations. (...)

C'est au travers de la politique des zones de sécurité que ces carences politiques sont apparues le plus nettement. Le concept des zones de sécurité était-il, en lui-même, voué à l'échec ? En bref, la tragédie de Srebrenica est-elle inscrite dans les résolutions de l'ONU ? A l'issue de ses travaux, la Mission d'information estime que c'est non pas dans le principe lui-même mais dans l'application qui en a été faite, et notamment dans les moyens qui ont été refusés aux zones de sécurité, qu'il faut chercher une partie des racines du drame de Srebrenica. Tous les militaires entendus par la Mission d'information ont d'ailleurs soutenu la thèse de l'indéfendabilité des enclaves en l'absence de moyens adéquats. (...)

L'échec des Nations unies à Srebrenica est donc avant toute chose l'échec des Etats qui ont pris des engagements, notamment au sein du Conseil de sécurité, qu'ils n'ont pas respectés, faute de s'en donner les moyens. La raison de fond de la chute de Srebrenica est à rechercher dans l'absence de volonté politique affirmée d'intervenir à Srebrenica : de la France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des autorités bosniaques de Sarajevo elles-mêmes.

L'enchaînement complexe des faits ne doit pas occulter cette réalité très simple : seule la volonté politique des acteurs internationaux, au moins des deux grandes puissances militaires directement impliquées dans la gestion du conflit sur le terrain, à savoir la France et le Royaume-Uni, pouvait véritablement faire basculer l'intervention internationale de l'autodéfense de la Forpronu à la défense des zones de sécurité. (...)

La chute de Srebrenica n'est-elle toutefois que l'aboutissement, tragique certes mais somme toute logique, d'une politique de demi-mesures ? Ne serait-elle pas au contraire le fruit d'un calcul d'ambition politique visant à simplifier la négociation diplomatique en clarifiant la carte ethnique de la Bosnie-Herzégovine ? En un mot, Srebrenica est-elle tombée au nom d'une raison d'Etat qui se serait trouvée à Paris, à Londres, à Washington et même à Sarajevo ?

La question est choquante mais l'ignorer le serait plus encore. Il n'est qu'à regarder les cartes de la Bosnie-Herzégovine avant et après le mois de juillet 1995, ainsi que la chronologie des faits : quatre mois après Srebrenica, les frères ennemis parviennent à un accord de partage du territoire bosniaque qui correspond grosso modo aux résultats de leurs victoires militaires. Allégalement cette thèse le fait qu'à peine Srebrenica tombée, alors que les soupçons s'accroissent sur un « nettoyage ethnique » massif à Srebrenica, l'ensemble des chancelleries occidentales font leur deuil de Zepa. « Boulets » en termes opérationnels, car indéfendables selon les militaires, les zones de sécurité représentaient incontestablement des obstacles au plan de paix aux yeux de tous les acteurs. Ces constats ne suffisent cependant pas à nourrir la thèse d'un complot international contre Srebrenica ; mais elles font peser sur les Etats impliqués – France, Royaume-Uni, Etats-Unis et gouvernement bosniaque – le soupçon du cynisme, ou pour le moins d'une forme de renoncement. Certes, aucun d'entre eux n'a activement favorisé la disparition des enclaves mais aucun d'entre eux non plus n'a cherché à empêcher les Serbes d'atteindre ce qu'on savait être des buts de guerre essentiels à leurs yeux. Aucun des Etats impliqués dans le règlement du conflit bosniaque n'a voulu sauver Srebrenica, sans qu'existe pour autant de conspiration. (...)

● Les analyses relatives à la responsabilité des Etats à travers l'ONU et aux responsabilités particulières de chacun des acteurs de la crise montrent que la France n'est pas moins que le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou les Pays-Bas responsable de la chute tragique de la zone de sécurité de Srebrenica. L'est-elle plus ? Existe-t-il une responsabilité générale des autorités françaises, au-delà de la responsabilité opérationnelle des militaires présents sur le terrain ? Les reproches formulés à l'encontre d'un officier supérieur français ne doivent en effet pas faire oublier que, *in fine*, en démocratie, la responsabilité est politique et que les militaires sont au service d'une politique qui est définie par des responsables élus.

Au-delà de ces polémiques, le rôle de la France dans les événements de Srebrenica mérite de toute façon un examen spécifique. En effet, dans la mesure où la France a assumé un rôle majeur dans la crise bosniaque, au triple titre de membre du Conseil de sécurité des Nations unies, membre du Groupe de contact et plus gros contributeur de troupes, le bilan global de l'action internationale en ex-Yougoslavie n'est-il pas également celui de la politique française en ce domaine ?

Ce bilan, la Mission d'information ne peut pas ne pas en évoquer les points positifs, alors que cinquante-six jeunes soldats français ont perdu la vie dans ce conflit et que des centaines d'entre eux sont à jamais marqués dans leur chair. La France n'a, en effet, jamais adopté la doctrine du zéro mort. Il est indéniable que l'intervention de la France, en dépit de toutes les limites qui ont été soulignées précédemment, a permis de sauver des milliers de vies. Rappelons qu'à l'époque, l'alternative, notamment soutenue par les Etats-Unis, consistait à lever l'embargo et à laisser les protagonistes s'affronter. Le droit d'ingérence n'en finit certes pas de susciter de nombreuses questions, mais personne ne peut nier que, dans ces pays, à cette époque, il a permis de sauver des vies. En outre, même si Srebrenica a signé l'échec de la politique des zones de sécurité, il ne faut pas oublier que les deux zones défendues par des troupes françaises, Bihac et Sarajevo, ont été préservées jusqu'au bout.

Pendant, aucun de ces faits ne peut faire oublier Srebrenica. Car, du fait du triple rôle de la France dans le conflit, nul doute que Srebrenica, qui pèse d'un poids très lourd dans le bilan, est aussi un échec de la France.

D'emblée, la France ne s'est pas donné tous les moyens de mener à bien sa mission sur le terrain. (...) S'agissant de l'arme aérienne, comment expliquer la réticence du général Janvier à l'engager ? (...) La Mission d'information a bien compris des auditions qu'elle a menées l'extrême complexité technique et opérationnelle de l'emploi de l'arme aérienne. Mais elle est également convaincue, au-delà des questions de procédure, qu'en effectuant des frappes massives sur la route Sud, la seule qui menait à Srebrenica, l'ONU et l'OTAN auraient pu arrêter l'offensive. (...) Les militaires français n'étaient pas opposés par principe à l'arme aérienne, qu'ils ont d'ailleurs utilisée pendant le conflit yougoslave. Mais, à l'instar d'ailleurs de certains de leurs collègues britanniques, ils y voyaient autant de risques pour les casques bleus. Or, même sans être influencés par la culture du zéro mort, les responsables militaires français étaient obsédés par la protection de leurs hommes, ce qui est normal, au détriment de celle des populations civiles, ce qui pose problème. (...)

Le général Bernard Janvier, commandant de la Forpronu, a été entendu à huis clos par la Mission, les 25 janvier et 21 juin. Extraits

JE tiens d'emblée à affirmer avec force :

– premièrement, que je n'ai négocié en aucune manière avec les Serbes au sujet de la libération des otages onusiens. Je fais remarquer que 110 otages étaient libérés le 3 juin, alors que je n'avais pas rencontré Mladic ;

– deuxièmement, qu'aucun accord n'a été établi avec les Serbes concernant le non-emploi de l'arme aérienne ;

– troisièmement, que je n'ai jamais reçu de directives françaises pour l'exécution de mes responsabilités opérationnelles ;

– quatrièmement, et plus particulièrement, que les autorités françaises de quelque niveau que ce soit ne sont intervenues auprès de moi en aucune manière dans la gestion de la crise de Srebrenica. Par conséquent, elles n'ont élevé aucun veto ou mis quelque obstacle que ce soit à l'engagement de l'arme aérienne. Je vous indique d'ailleurs qu'à Srebrenica la quatrième vague d'attaque au sol par les

avions, le 11 juillet, était menée par des Jaguar français ;

– enfin, que seuls les Serbes, et plus précisément le général Mladic, portent l'entière et totale responsabilité des massacres organisés et prévus par leurs soins.

» Le 24 mai 1995, j'interviens devant le Conseil de sécurité des Nations unies à New York. Je me suis exprimé très librement. J'ai, semble-t-il, « choqué » des membres de ce Conseil. J'ai posé la problématique d'une situation où les casques bleus étaient engagés dans une opération de maintien de la paix où il n'y avait pas de paix à maintenir. J'ai indiqué que la Forpronu se trouvait sans cesse dans des situations imposant le recours à la force sans avoir les moyens ni la couverture juridique adéquats. (...) J'ai proposé d'appliquer des frappes aériennes à un niveau global, ce qui impliquait alors d'évacuer les forces onusiennes des enclaves, en y laissant quelques observateurs. (...)

» Si nous avions eu 400 Français à Srebrenica, cela aurait été totalement différent, car nous nous serions battus.

Les Néerlandais ont reçu l'ordre de se battre. Quand on reçoit l'ordre de barrer une direction [s'opposer aux opérations des forces serbes], on se bat, c'est la mission. Nous nous serions battus et tout aurait changé. Nous aurions manœuvré, replié les dispositifs extérieurs, mis en œuvre nos armes comme les mortiers 81. Chaque engin blindé est équipé d'une mitrailleuse de 50. Nous nous serions battus. Nous aurions réagi et je suis persuadé que nous aurions fait reculer les Serbes. Certes il manquait, dans les Forces des Nations unies, des moyens pour annihiler l'artillerie serbe. (...) Les Néerlandais avaient aussi des missiles anti-chars puissants ; ils ne les ont pas utilisés. Ils avaient des lance-roquettes anti-chars ; ils ne les ont pas utilisés. Je pense qu'ils auraient dû se battre, quoi qu'en dise le rapport du secrétaire général des Nations unies. »

En réponse à un député qui trouve cette déclaration contradictoire avec ce qu'il a dit du mandat de « maintien de la paix » de la Forpronu, comme avec une de ses directives en date du 29 mai,

le général Janvier répond : « Non, il y a un amalgame – que je regrette vivement – entre tout ce que j'ai pu dire dans des situations qui n'ont strictement rien à voir. Ma directive du 29 mai concerne Sarajevo et les points de rassemblement des armes serbes, elle ne s'applique pas à Srebrenica. Au mois de juillet, c'est tout à fait différent, nous ne sommes pas dans cette situation. Au moment de se battre, même s'il est exact que nous sommes dans une mission de maintien de la paix, à un moment donné, il faut aller jusqu'au bout, dire : « *Maintenant on arrête !* » C'est ce qu'ont fait les Français à Vrbanja [le pont de Sarajevo repris aux forces serbes]. Lorsque j'ai annoncé à M. Akashi, le 27 mai, que nous avions repris le pont et fait quatre prisonniers serbes, ce fut la stupeur dans le monde onusien. Il est évident que faire des prisonniers était absolument antinomique avec le mandat des Nations unies qui était le nôtre. Mais, à un moment, il y a une ligne d'arrêt à établir, et c'est l'ordre que j'ai donné de barrer la route et de se battre. »

Grandeur et misères du monde iranien

par **Mohammad-Reza Djalili**

L'OPINION publique internationale est aujourd'hui généralement familiarisée avec le concept de monde arabe, même si tout un chacun sait pertinemment que cela ne préfigure pas la formation d'une unité arabe. Par ailleurs, après l'effondrement de l'Union soviétique, les Turcs ont eux aussi entrepris de regrouper une demi-douzaine de pays de langue turque dans un ensemble turcophone allant de l'Anatolie au cœur de l'Asie centrale ex-soviétique. Pour le moment, en dehors des pays concernés, peu de gens sont au fait de l'existence d'un monde turc. De plus, pour certains initiés, le regroupement des pays de langue turque dans un ensemble organisé renvoie à une idéologie en vogue au début du XX^e siècle : le panturquisme. Idéologie qui n'a pas laissé que de bons souvenirs...

Mais dans la même aire musulmane, à côté des mondes arabe et turc, historiens et spécialistes des sciences sociales distinguent aussi un autre ensemble : le monde iranien, très mal connu en tant que tel au-delà des cercles restreints des chercheurs et universitaires. Pourtant ce monde existe, il n'est pas une élucubration des savants, une construction laborieuse édifiée afin d'organiser leurs approches scientifiques. Bien réel, ce monde se porte très mal depuis au moins deux décennies.

La réalité du monde iranien est perceptible pour qui connaît un tant soit peu cet immense espace qui s'étend de la chaîne du Zagros, à l'ouest, aux frontières occidentales de la Chine, à l'est. Ce monde comprend trois pays - l'Iran, l'Afghanistan, le Tadjikistan - ainsi que les villes de Samarcande, Boukhara et la région du Sourkhandaria en Ouzbékistan. Il rassemble une population de l'ordre de 90 à 100 millions de personnes.

Comparé aux deux autres mon-

des, il est à la fois bien plus ancien et moins homogène, mais trouve néanmoins ses éléments d'unité dans des références culturelles, artistiques et historiques. Malgré la pratique, par d'importantes minorités, de langues iraniennes (kurde, pachtoun, baloutche) autres que le persan et même de langues turques (azéri, turkmène, ouzbek), depuis plus d'un millénaire, un même espace culturel a été construit autour de l'héritage littéraire persanophone, ferment d'unité de populations d'origines très diverses.

Langue de haute culture, le persan, deuxième langue de l'islam par le nombre et la qualité de sa production, a eu un rayonnement extraordinaire dans une bonne partie du continent asiatique jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Par ailleurs, le monde iranien a formé un ensemble dont les caractéristiques et la vocation ne s'expliquent que si l'on considère l'univers spirituel iranien comme formant un tout, avant et après l'islam. Depuis l'arrivée de l'islam et la superposition de cette religion sur le fond zoroastrien du monde iranien, ce monde est devenu par excellence la patrie des plus grands philosophes et mystiques à l'intérieur de la communauté islamique. Enfin l'art, dans ses dimensions picturales, musicales ou architecturales, témoigne d'une unité que l'on retrouve aussi bien à Ispahan, à Boukhara qu'à Herat.

Ces éléments d'unité n'annulent pas l'aspect extrêmement contrasté, complexe et fragmenté de cette aire géo-culturelle. Ces traits distinctifs, qui, malgré tout, persistent, fragilisent l'ensemble et constituent de ce fait un facteur de faiblesse. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ils contribuent aussi à entretenir une dynamique aux apports très enrichissants. Cette diversité est dans ce cas un atout qui permet, entre autres, une ouverture sur les mondes pro-

ches, arabe et turc, ouverture que Turcs et Arabes n'ont pas à l'égard de leurs voisins du monde iranien. Ainsi, le nombre d'Iraniens, d'Afghans et de Tadjiks qui pratiquent les langues arabe et turque est infiniment plus important que ceux qui, dans ces mondes, lisent ou parlent le persan.

Malgré ses qualités indéniables et sa grandeur passée, le monde iranien dans son ensemble vit depuis une vingtaine d'années une des périodes les plus sombres de son histoire. Les conflits armés, les crises politiques internes, la montée des extrémismes, les déplacements de populations, les drames humanitaires, les difficultés économiques ont été le lot quotidien des populations.

Sa diversité est un atout qui permet, entre autres, une ouverture sur les mondes proches, arabe et turc, ouverture que Turcs et Arabes n'ont pas à l'égard de leurs voisins du monde iranien

La région est entrée dans un processus de conflits en décembre 1979 et n'en est toujours pas sortie : guerre Iran-Irak (1980-1988) : 1 million de victimes, 2 à 3 millions de personnes déplacées, 300 à 400 milliards de dollars de dégâts ; guerre civile du Tadjikistan (1992-1993, phase de haute intensité, 1993-1997, phase de basse intensité) : 20 000 à 100 000 victimes, 500 000 personnes déplacées, près de 100 000 réfugiés en Afghanistan et dans les Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale ; les guerres d'Afghanistan (1980-2001) : 1,5 million de victimes, 5 millions de réfugiés à l'extérieur du pays, plusieurs millions de déplacés à l'intérieur du territoire et un pays totalement ruiné.

Durant cette période, un seul affrontement armé a été évité de justesse : la guerre qui aurait pu éclater en 1998 entre l'Iran et les talibans à la suite de l'assassinat d'une dizaine de diplomates iraniens à Mazar-e-Charif.

Ces guerres ont deux points en commun : la présence constante d'une dimension idéologique et les ingérences des pays étrangers. Dans la guerre Iran-Irak, c'est le baasisme et l'islamisme qui s'affrontent. En Afghanistan, ce sera tour à tour l'islam contre le « communisme athée », le nationalisme afghan contre les forces étrangères (talibans soutenus par le Pakistan et aidés par les Arabes, les Tchétchènes, les Ouzbeks...). Au Tadjikistan, il s'agira de la lutte

entre néocommunistes et islamodémocrates.

L'autre aspect commun est le rôle que jouent dans chaque conflit, de manière directe ou indirecte, les puissances et forces externes : pays arabes et occidentaux dans la guerre Iran-Irak ; Soviétiques, Américains, Pakistanais, Iraniens et « volontaires » musulmans dans les guerres d'Afghanistan ; Russes, Ouzbeks, Afghans dans le conflit tadjik.

Lié aux conflits armés, mais pas uniquement provoqué par eux, il y a le drame humanitaire. Cinq millions d'Afghans réfugiés en Iran et au Pakistan, 1 million de réfugiés kurdes et chiites irakiens en Iran et les dizaines de milliers de Tadjiks éparpillés un peu partout, font du monde iranien le premier espace de concentration de réfugiés sur la planète. Le drame humanitaire s'est amplifié ces derniers temps à cause de la sécheresse qui persiste depuis quelques années dans les trois pays.

Ce drame s'explique aussi par la situation désastreuse de l'économie, surtout en Afghanistan et au Tadjikistan. L'Afghanistan est un pays meurtri et d'une pauvreté extrême, tandis que le Tadjikistan a été, du temps de l'Union soviétique, la République socialiste soviétique la plus pauvre de l'URSS, situation qui s'est détériorée encore plus après la disparition de celle-ci.

Le cas de l'Iran est bien différent : ce pays a des ressources pétrolières et gazières immenses, une population nombreuse et très majoritairement alphabétisée. De plus, contrairement aux deux autres pays, il n'est pas enclavé et possède de larges accès maritimes. Enfin, il existe en Iran un pouvoir central fort et bien structuré depuis Reza Chah (1926-1941). Cela étant, la situation économique n'y est pas brillante, tant s'en faut. Depuis la révolution islamique, le revenu par tête d'habitant a chuté de moitié, le nombre de chômeurs est estimé à plus de 30 % de la population active et les investissements dans les secteurs productifs sont ridiculement bas.

Enfin, ces trois pays souffrent tous du fléau de la fuite des cerveaux. L'Afghanistan s'est quasi totalement vidé de ses élites après plus de vingt ans de guerre. Les élites tadjikes, quand elles n'ont pas été assassinées dans les rues de Douchanbé, sont parties en Russie ou dans les pays occidentaux. Quant à l'Iran, plus de vingt ans après la révolution, ce pays assiste toujours chaque année à l'exode de dizaines de milliers de ses élites les mieux formées. Par les temps qui courent, les horizons de l'espoir sont très fermés pour le monde iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

En Iran, après l'échec du réformisme sans réforme du président Khatami, il faut chercher l'espoir dans la capacité de résistance et de contestation dont fait preuve toute la jeunesse de ce pays.

de iranien dans son ensemble.

Cependant, si à l'élimination des talibans ne succède pas le désordre afghan, une chance existe pour la reconstruction de l'Afghanistan.

Au Tadjikistan, si le processus de paix, en place depuis 1997, est respecté par les uns et les autres, il peut, à terme, déboucher sur une amélioration de la situation politico-économique du pays.

Clonage : Frankenstein ou Pieds-Nickelés ? A nos talibans

par André Pichot

UNE fois de plus, avec un prétendu clonage humain, nous voici devant – au choix – « *un tournant dans l'histoire humaine* » (qui n'en finit pas de tourner), « *une formidable avancée technique pleine de promesses thérapeutiques* » (et les promesses, c'est bien connu, n'engagent que ceux qui y croient), « *un événement scientifique capital doublé d'un enjeu industriel et financier colossal* » (a-t-on jamais vu une firme de « biobricolage » gagner de l'argent ?), ou « *une terrifiante atteinte éthique à la dignité humaine* » (qui, depuis longtemps, n'en est plus à une près).

L'objet du scandale, objet d'horreur ou, plus rarement, d'espoir : trois embryons humains de six cellules chacun, obtenus à partir de vingt-deux essais. Le bel exploit ! Comme si la difficulté n'était pas de mener ces embryons au terme de leur développement plutôt que de les produire. Or on sait que, chez l'animal, la quasi-totalité d'entre eux ne se développent pas. Dans le cas de la brebis Dolly, le rendement avoué est d'un développement complet sur deux cent soixante-dix-sept embryons créés. Et le rendement réel, c'est-à-dire prenant en compte les tentatives réalisées avec la même technique dans tel ou tel laboratoire, mais non publiées parce que toutes ratées, est sans doute encore beaucoup plus faible (sinon il y aurait aujourd'hui un troupeau de Dolly).

Même avec ce rendement avoué sans doute surévalué, il faudrait, en le supposant directement transposable à l'homme dans les expériences de la société Advanced Cell Technology, réaliser plus de deux mille essais pour obtenir un enfant apparemment normal et arrivant à terme (sans qu'on puisse préjuger de sa viabilité par la suite). A titre de comparaison, à moins d'être forcée aux hormones comme bétail en batterie, une femme produit au maximum quatre cents ovules en toute une vie.

La difficulté ne semble d'ailleurs

pas propre aux mammifères. En cinquante ans, le clonage des batraciens (le premier a été réalisé en 1952 par Robert Briggs et Thomas King) n'a guère produit, à ma connaissance, que des têtards finissant rarement leur développement. Et la technique n'a jamais pu être améliorée. Voilà pour le clonage reproductif.

La même conclusion est valable pour le clonage dit thérapeutique, même si dans ce cas il n'est pas nécessaire que l'embryon arrive à terme, puisqu'on est censé prélever les cellules recherchées dès les premiers stades du développement. En effet, si les embryons clonés se développent très rarement, c'est parce qu'ils sont affectés de graves anomalies cellulaires, dont la plupart ne sont pas détectables (sinon par les malformations ou les

encore pour enrober de bons sentiments un mercantilisme trop voyant. Avec le clonage thérapeutique, ils ont porté ce procédé à un sommet. Car, en associant un bricolage qui ne marche pas (le clonage) et une thérapie peut-être prometteuse mais purement virtuelle (les cellules-souches), ils élèvent l'in vraisemblance au carré (quand les techniques s'ajoutent, les rendements se multiplient : deux techniques ayant chacune un rendement de 1 % n'ont plus, quand elles sont associées, qu'un rendement final de 0,01 %). On les applaudit donc bien fort d'avoir réussi à faire avaler le clonage thérapeutique aux journalistes et aux politiciens, à la Bourse et aux contribuables.

Quant à la parthénogenèse, que la société Advanced Cell Technology semble vouloir ressusciter, c'est

Faute d'un cadre théorique solide, les biologistes ont pris l'habitude d'imaginer toutes sortes d'applications techniques mirifiques à partir de deux idées bancales et trois expériences semi-ratées

arrêts de développement qu'elles entraînent). Comment une thérapie pourrait-elle utiliser de telles cellules, dont la plupart risquent d'être anormales sans qu'on puisse dire lesquelles ? Quelle efficacité thérapeutique auraient ces cellules anormales, et quelles conséquences aurait leur introduction dans un organisme ?

Faute d'un cadre théorique solide, les biologistes ont pris l'habitude d'imaginer toutes sortes d'applications techniques mirifiques à partir de deux idées bancales et trois expériences semi-ratées. De préférence des applications thérapeutiques (la thérapie génique en est une illustration récente), que ce soit par sincère philanthropie, ou pour obtenir plus facilement des crédits, ou

une fantaisie reproductrice comparable au clonage, en plus simple (le développement de l'ovule sans spermatozoïde). Comme le clonage, elle fut d'abord étudiée sur les batraciens (Eugène Bataillon, en 1910), avant d'être tentée sur les mammifères. En 1939, Gregory Pincus la réalisa chez la lapine (avec un succès sur deux cents tentatives, soit un rendement supérieur à celui du clonage de Dolly). Comme pour le clonage, l'expérience était difficilement reproductible, et ne fut d'ailleurs reproduite que partiellement par la suite. Comme pour le clonage, on n'en pensa pas moins aussitôt à l'appliquer à l'homme (la femme, en l'occurrence). Comme pour le clonage (et pendant une quinzaine d'années), cela donna lieu à toutes sor-

tes de divagations, allant de la profonde méditation éthique (Jean Ros-tand, entre autres) jusqu'à l'esbroufe médiatique (l'annonce par les journaux de la naissance d'une fillette anglaise par parthénogenèse), en passant par les mondanités (une pièce de théâtre, *L'Immaculée*, de Philippe Hériat – de l'académie Goncourt –, à la Comédie des Champs-Elysées), sans oublier les programmes politiques (et cela avant même les travaux de Pincus : le généticien Hermann Muller a proposé cet usage en 1935 dans *Out of the Night*). Cependant, à la différence du clonage des mammifères qui est récent (1997), on a maintenant plus de soixante ans de recul dans le cas de la parthénogenèse. De sorte qu'on sait parfaitement ce qui en est sorti : rien.

Dans ces conditions, clonage ou parthénogenèse, on peut se demander s'il est bien pertinent, comme il est d'usage, de comparer nos éminents biologistes à Frankenstein. La comparaison semble certes les flatter. Mais je ne vois guère de commun entre eux et le bon docteur de Mary Shelley que d'avoir partagé, *ex aequo*, le 3^e accessit de bricolage au concours Lépine de tératologie, catégorie « amateurs ».

Pour le reste, ils tiennent plutôt des Pieds-Nickelés, la sainte trinité de la biologie moderne : Ribouldingue, le technicien inculte ; Filochard, l'affairiste boursicotier et sa start-up de génomique ; et Croquignol, le journaliste qui bat le tambour et appâte les gogos en annonçant que, grâce aux gènes, au clonage et aux cellules-souches, on va guérir le cancer, la myopathie, l'Alzheimer, la migraine et les cors aux pieds.

Pour parodier une formule célèbre : la biologie moderne n'est plus guère que la mise en scène de sa propre décadence (doublée d'un affairisme un peu raté).

André Pichot est chercheur au CNRS (épistémologie et histoire des sciences).

par Ivan Levaï

D'EVRAIS-JE en appeler à George Bush et Tony Blair pour « sécuriser » La Chaîne parlementaire ? A chacun ses talibans, bien sûr. D'ailleurs, je n'en connais guère parmi les députés qui ont voté, il y a deux ans, la loi créant ce nouveau média utile et intelligent.

Il n'empêche... Depuis six semaines, les vingt-cinq collaborateurs de LCP-AN subissent en silence et sans réagir publiquement, jusqu'à présent, les avanies d'une sorte de ministère du vice et de la vertu, bâti sur le modèle afghan. Ces étudiants en théologie médiatique, diligentés par des mains anonymes la plupart du temps, ont décrété que la seule chaîne de l'Assemblée nationale, sans sa sœur, la petite tour jumelle du Sénat, méritait d'être flagellée... et de disparaître au mois de janvier !

C'est faire trop d'honneur, chers confrères, à une jeune chaîne thématique qui travaille dur, sur neuf heures de programmes quotidiens et pour 40 millions de francs, au rapprochement des Français et de leur Parlement. C'est accorder trop d'estime (ou d'importance) à une belle équipe de journalistes, techniciens et animateurs séduits par le projet d'une « chaîne des députés ». Projet imaginé il y a dix ans et enfin réalisé, grâce à la complicité de Laurent Fabius et de Christian Poncelet.

Aujourd'hui, c'est le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, et la majorité des députés de tous les groupes politiques représentés au conseil d'administration de LCP-AN qui assurent la pérennité de cette folle mais courageuse entreprise. Ensemble, ils veillent au respect du pluralisme, à l'objectivité des informations proposées et à l'indépendance des journalistes chargés de se faire l'écho des voix de l'Assemblée. Sans prétendre jamais être la « voix de la France ».

Bref, grâce à une « représentation nationale » prenant heureusement en compte l'explosion des médias, une fenêtre s'est ouverte, à l'image de ce qui se faisait à l'étranger. Et cela en quinze mois et sans compro-

mettre l'avenir de l'audiovisuel public, puisque nous fonctionnons, à côté de lui, pour une mission civile bien spécifique. Mais ce n'est pas cela qui nous est reproché. On nous en veut de notre indépendance vis-à-vis du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Qu'à cela ne tienne ! C'est la loi qui nous a éloignés de ses neuf sages. Nous placer sous leur regard ne nous gênerait pas. Au contraire, cela nous garantirait, face à certaines cabales médiatiques aussi indignes que de mauvaise foi.

Comment peut-on en effet déplorer à longueur de colonnes la gestion « opaque » de LCP-AN, alors que nous sommes plus contrôlés que quiconque, tout au long de l'année ? Par les trois questeurs, le bureau de l'Assemblée, les représentants des groupes siégeant au conseil d'administration, les commissaires aux comptes, et par une commission de dix-neuf membres chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Parler d'« opacité » dans ces conditions est non seulement une insulte mais une imbécillité, quand on sait que le rapport de gestion de LCP-AN remis aux députés nous félicite d'une « comptabilité transparente, véritable modèle pour l'audiovisuel ».

Braves militants de La Chaîne parlementaire, protégés et reconnus comme tels par la plupart des élus, nous nous garderons bien de nous inventer des assassins. C'est en Afghanistan que meurent nos confrères-reporters – face aux vrais talibans. Chez nous, leurs clones de papier avec leurs fausses barbes ne nous obligent qu'à une « guéguerre » dérisoire. Et si quelques plumes acérées touchant à notre honneur et notre probité nous ont blessés, elles ont fini de nous distraire ! La preuve ? Avec l'ensemble des parlementaires, nous allons définitivement les oublier cet hiver, et nous attacher à mieux travailler.

Ivan Levaï est président de La Chaîne parlementaire - Assemblée nationale.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La conscience des députés

Ce jeudi 29 novembre, une mission d'information nationale rend son rapport d'enquête sur la tragédie de Srebrenica. C'est le nom de cette enclave de Bosnie orientale où fut perpétré, en juillet 1995, l'un des crimes les plus effroyables des dix ans de guerre qui ravagèrent les Balkans. Srebrenica était une des « zones de sécurité » que l'ONU avait instaurées en Bosnie pour y regrouper les populations musulmanes sous la protection des casques bleus. Assaillie durant plusieurs jours par les milices bosno-serbes de Radko Mladic, Srebrenica est tombée le 11 juillet. Sans combat, sans résistance de la population musulmane. Durant les jours qui suivirent, les miliciens serbes « trièrent » la population : d'un côté les femmes et les enfants ; de l'autre les hommes, de seize à plus de soixante ans. Les premiers furent déplacés de force pour faire de la ville une zone « ethniquement pure ». Les seconds furent abattus, mitraillés par groupes ou tués d'une balle dans la nuque, mains liées dans le dos. De 7 000 à 8 000 hommes auraient été massacrés, sans défense, sans pouvoir esquisser la moindre révolte. Ils avaient cru l'ONU ; elle avait garanti que les casques bleus les protégeraient.

Or la Forpronu, la force de l'ONU chargée d'assurer la « sécurité » des zones dites de « sécurité », n'a pas bougé. Les quelque 200 casques bleus néerlandais postés à Srebrenica ont laissé faire. La Forpronu n'a à aucun moment sollicité d'intervention aérienne pour dissuader Mladic.

On savait pourtant ce qui attendait les musulmans si les Bosno-Serbes s'emparaient de la ville. On savait que le pire n'était pas à craindre : il était sûr.

Parce que la Forpronu était commandée par un Français, le général Bernard Janvier, et parce que Paris était engagé en Bosnie, les députés ont voulu faire la lumière sur d'éventuelles responsabilités particulières de la France. Ils ont bien fait. Il faut les en féliciter. Après l'enquête de l'Assemblée sur le Rwanda en 1998, ce rapport marque une saine et souhaitable intervention des parlementaires dans la manière dont est menée la politique étrangère de la France.

C'est un document de plus de mille pages sur des auditions conduites de décembre 2000 à juin 2001. Nous en publions les principales conclusions (lire page 19). De même que le ministère de la défense a longtemps interdit aux officiers français de témoigner devant le TPI (veto décrété par l'Elysée, levé par Matignon), il avait, cette fois, insisté pour que la déposition du général Janvier soit faite à huis clos. Les députés ont passé outre. Ils publient, à juste titre, les explications de l'ancien chef de la Forpronu.

Leurs conclusions sont sévères pour la France. Elles peuvent être incomplètes, trop radicales ici, trop laxistes là. Mais elles ont l'immense mérite d'exister, de retracer les niveaux de responsabilité divers dans une tragédie qui restera comme le symbole de la passivité occidentale devant des crimes odieux commis à notre porte.

L'Europe gaullienne de Tony Blair

ENTRE la Grande-Bretagne et l'Europe, c'est une histoire d'occasions manquées. A partir des années 1950, Londres a raté toutes les étapes de l'intégration européenne, se rattachant au continent après coup, quand les règles du jeu avaient déjà été définies par les autres, trop tard pour les influencer sérieusement. Lors d'un discours prononcé, vendredi 23 novembre, à l'Institut de recherches européennes à Birmingham, Tony Blair s'est moqué de l'arrogance et de l'aveuglement de ses prédécesseurs, reprenant, pour montrer la vanité, la phrase devenue célèbre du négociateur de Sa Gracieuse Majesté avant la signature du traité de Rome, en 1957, qu'il qualifiait de « fouilles archéologiques » : ce traité, disait-il, ne sera jamais signé ; s'il est signé, il ne sera jamais ratifié ; s'il est ratifié, il ne marchera jamais.

Cet examen sans concessions de la politique européenne passée a pour objectif de souligner combien le New Labour rompt avec cette attitude frileuse. Tony Blair veut mettre la Grande-Bretagne au cœur de l'Europe, mieux, il entend la placer à sa tête. Et ce n'est sans doute pas par hasard s'il fait référence au général de Gaulle, rappelant comment le veto français à la candidature de Londres, en 1962, avait « soulagé bon nombre d'hommes politiques britanniques ». Un lâche soulagement, pourrait-on ajouter.

Par touches successives, le premier ministre britannique précise une conception de l'Europe qui a quelques points communs avec celle du fondateur de la V^e République. Il n'est pas jusqu'à « l'union des nations », qu'il appelle de ses vœux, qui n'ait

une lointaine résonance avec « l'Europe des patries ». Sans doute les différences sont-elles aussi frappantes. Quand Tony Blair, par exemple, explique que « la Grande-Bretagne n'a aucun avenir [économique] en dehors de l'Europe », ou quand il loue les « relations spéciales » avec les Etats-Unis.

« OCCASIONS MANQUÉES »

L'essentiel n'est cependant pas là. Il réside dans la double ambition de faire jouer à son pays un rôle dirigeant en Europe et de voir jouer à l'Europe un rôle conforme aux aspirations et aux intérêts de son pays. Tony Blair n'est pas européen par idéalisme, comme pouvaient l'être les pionniers de l'intégration européenne, au lendemain de la guerre. Il l'est par réalisme et par patriotisme, parce qu'il a « une certaine idée de la Grande-Bretagne ». Il ne s'exprime pas en ces termes, mais il illustre par ses propos la phrase célèbre que de Gaulle appliquait à la France.

Certes, le discours du premier ministre britannique à Birmingham a un but immédiat : préparer l'opinion publique à l'acceptation, un jour, de l'euro. Les longues digressions sur les « occasions manquées » visent à montrer qu'une nouvelle erreur de jugement aurait des conséquences dommageables pour la Grande-Bretagne. Les plus chauds partisans de la monnaie unique ont toutefois été déçus que le chef du gouvernement n'ait pas été plus précis et n'ait pas annoncé la date du référendum qu'il a promis d'organiser sur la monnaie unique. Il s'est contenté de reprendre les argu-

ments connus, comptant sur les vertus persuasives de la répétition.

Au moins était-ce l'occasion, pour Tony Blair, de rappeler deux convictions, qui sont comme les deux faces de la même médaille : la Grande-Bretagne a besoin de l'Europe, et l'Europe a besoin de la Grande-Bretagne. Commençons par la seconde proposition. L'Union européenne doit, selon le premier ministre britannique, développer ses compétences dans le marché unique, dans la lutte contre le crime organisé ou l'immigration clandestine, dans la politique extérieure et de sécurité commune.

Elle doit, en revanche, être moins présente ailleurs, dans la politique agricole notamment. Bref, « nous devons exercer notre leadership afin de changer l'Europe dans le sens que nous souhaitons », déclare calmement le chef du Parti travailliste. Et ce sens ne correspond pas nécessairement à ce que pourraient souhaiter d'autres dirigeants sociaux-démocrates européens : l'Europe doit être plus efficace, avoir un marché du travail plus souple, libéraliser les marchés du gaz et de l'électricité, unifier les marchés financiers. En politique extérieure, « l'amitié entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis représente un atout pour nos partenaires européens. Nous voulons être totalement engagés dans une Europe unie, coopérant avec des Etats-Unis internationalistes ». Car Tony Blair ne considère pas que les « relations spéciales » avec Washington impliquent un quelconque suivisme. On a plus de chance d'influencer la politique américaine en se montrant amical plutôt qu'en la critiquant sans cesse, explique son entourage à l'intention de Paris.

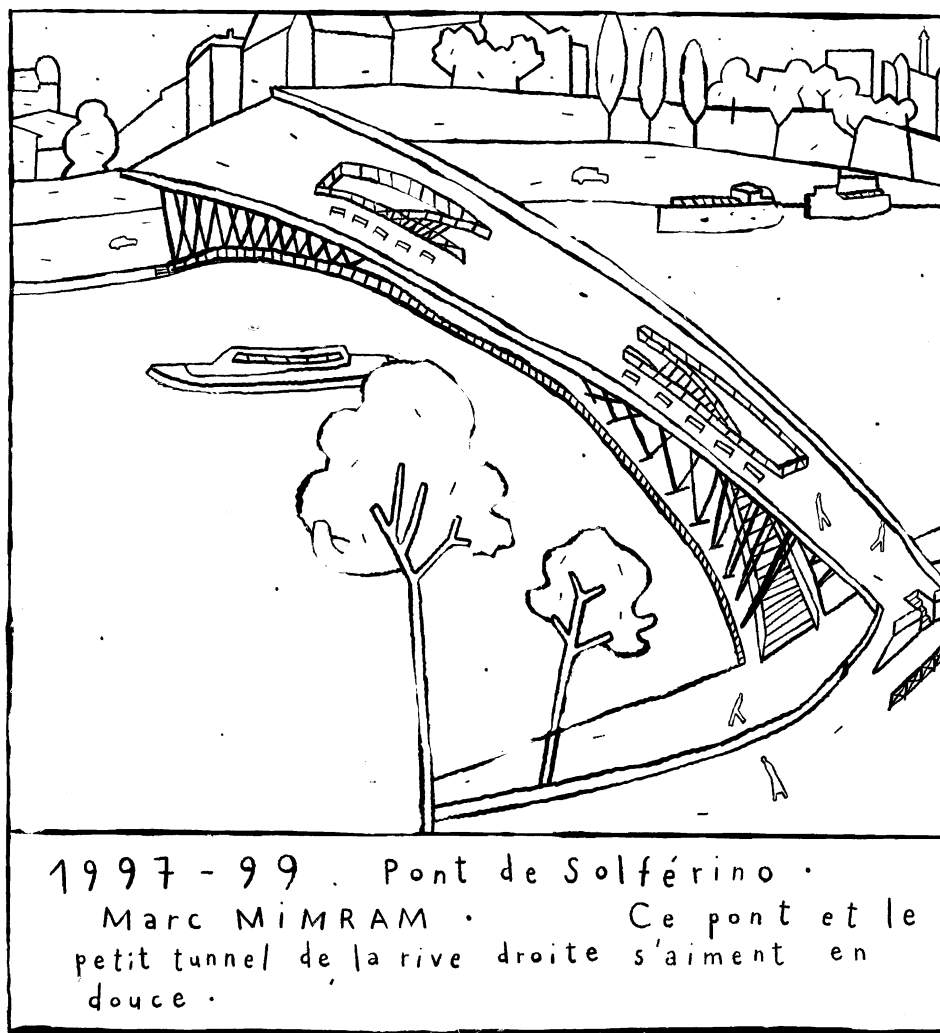
Plus intéressante encore est sans doute la démonstration par Tony Blair des limites de la souveraineté. La Grande-Bretagne a besoin de l'Europe parce que, dit-il, « aucun pays pris individuellement, même aussi puissant que les Etats-Unis, ne peut défendre les valeurs démocratiques tout seul ». La souveraineté nationale n'est pas un absolu. Elle ne consiste pas à pouvoir dire non mais à utiliser le potentiel national dans la coopération avec les autres. Les références à une « histoire millénaire » ne suffisent plus, « l'héritage du passé ne garantit pas l'influence d'aujourd'hui et la prospérité de demain », déclare Tony Blair, qui ajoute, à l'intention des nostalgiques de l'empire, voire du Commonwealth : « Si nous nous réfugiions dans le passé, nous gaspillerions notre souveraineté et resterions maîtres... d'une sphère d'influence en peau de chagrin. »

L'engagement européen du premier ministre britannique repose sur l'idée que son pays reste une grande puissance en Europe, qui ne doit pas s'y trouver « à contrecoeur » mais, au contraire, pleinement engagé, pour la façonner selon ses conceptions et ses intérêts. C'est une vision de l'intégration européenne que la France a longtemps entretenue, seule ou presque, aux côtés d'une Allemagne complexée par son passé et paralysée par sa division, face à une Grande-Bretagne plus tentée par l'opting-out que par la participation. Le zèle européen de Tony Blair est une bonne nouvelle qui a déjà porté des fruits, pour la politique de défense européenne en particulier. Il est une chance pour la création d'une Europe plus forte et plus équilibrée. Il est aussi l'annonce de rudes empoignades, plus prometteuses toutefois que les humeurs eurosceptiques.

Daniel Vernet

★ On peut consulter le texte intégral du discours de Tony Blair dans sa version originale sur le site Web du premier ministre britannique : www.pm.gov.uk/news.asp?NewsId=3101
Par ailleurs, le site du Monde publie des extraits en français : www.lemonde.fr

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



1997 - 99 . Pont de Solférino .
Marc MIMRAM . Ce pont et le
petit tunnel de la rive droite s'aiment en
douce .

Arafat-Sharon : objectifs incompatibles

Suite de la première page

Mais le premier ministre est parvenu à imposer un agenda strictement sécuritaire et de très court terme : sept jours de calme total, suivis d'une période de réduction des tensions étirée sur six semaines, avant toute reprise d'un dialogue sérieux avec les Palestiniens. Ce programme assure un consensus minimum au sein de sa coalition. Personne ne saurait dénoncer un tel objectif, même s'il est probablement impossible à atteindre après quatorze mois de guérilla et près de mille morts, en majorité palestiniens.

M. Sharon a tout à gagner au statu quo qui force le ralliement à sa personne. Militairement, les performances de Tsahal lui assurent la reconnaissance de l'opinion. L'extrême médiocrité de l'opposition armée palestinienne, même si elle se montre ponctuellement meurtrière, le sert, de même que chaque recours à des actes de terrorisme.

Politiquement, M. Nétanyahou, malgré ses critiques récurrentes, ne peut décemment laisser libre court à un appétit de pouvoir retrouvé. Enfin, le Parti travailliste, qui n'est pas même parvenu à se doter d'un chef de bureau depuis le départ de M. Barak, se tient, depuis dix mois, au garde-à-vous devant le premier

ministre. M. Sharon a, au contraire, tout à perdre à un début de processus politique avec ses adversaires palestiniens. Retirer l'armée sur les positions occupées à la veille de l'Intifada, desserrer le blocus des agglomérations palestiniennes, lever les innombrables checkpoints, pour ne pas parler d'un gel de la colonisation – autrement dit, appliquer les recommandations du rapport de la commission internationale, présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell – serait dénoncé par son propre camp comme autant de victoires du « terrorisme ».

TRAHISON OU SUPERCHERIE

Même s'il s'est déclaré il y a plus d'un mois en faveur d'un Etat palestinien devant un auditoire du Likoud stupéfait, M. Sharon n'est prêt ni fondamentalement ni tactiquement à la moindre concession territoriale significative, étant entendu par ailleurs que la question de Jérusalem et des réfugiés resterait taboue. Quand il ne rêve pas tout haut de la dissolution de l'Autorité palestinienne au profit de barons enfermés dans de petits fiefs autonomes, M. Sharon ne conçoit un Etat palestinien qu'épousant la carte des colonies de Gaza et de Cisjordanie et de leurs réseaux routiers, et limité pour l'essentiel aux zones d'autonomie déjà existantes. Cet Etat à minima serait pourtant considéré comme une trahison par sa droite, alors que sa gauche dénoncerait une supercherie.

Son contemporain, M. Arafat, se trouve aujourd'hui dans une situation inverse. Son crédit ne cesse de

s'user au fur et à mesure que l'Intifada se prolonge. Il pâtit de l'inefficacité de l'appareil de l'Autorité palestinienne, miné depuis longtemps par les accusations fondées de corruption, et de son identification à un processus de paix mort et enterré. Certes, M. Arafat n'est pas seulement le chef de l'Autorité. Il personnifie aussi, dans l'imaginaire collectif palestinien, les grands mythes du combat national. Ce statut d'icône le met à l'abri, et pour longtemps, de toute contestation sérieuse. Mais la poursuite du soulèvement le pénalise plus qu'elle ne le sert.

Le chef de l'Autorité palestinienne ne peut prendre la tête de cette Intifada sans perdre son crédit international, le dernier apport encore efficace de la signature des accords d'Oslo. Il ne peut pas non plus en décréter la fin sans risquer, au mieux, le ridicule. Déjà, ses services de sécurité ont de plus en plus de mal à procéder à des arrestations parmi les miliciens du Fatah, du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) ou du Djihad islamique. M. Arafat ne peut maîtriser le soulèvement qu'en produisant des résultats politiques : de moins mauvaises conditions de vie, une pression militaire israélienne moins forte, moins de morts palestiniens. Ceux-ci lui permettraient de gagner du temps pour espérer aller encore plus loin : le troisième retrait israélien de Cisjordanie, jamais effectué par M. Barak, un gel véritable de la colonisation, voire une reprise des discussions. M. Arafat a besoin de perspectives pour « vendre » un cessez-le-feu aux miliciens comme à l'opinion.

« La solution est de prendre Sharon au mot et de conclure un marché avec les milices. L'Autorité peut imposer un cessez-le-feu à deux conditions : qu'il soit présenté comme une trêve et non comme la fin de l'Intifada, et qu'elle n'ait pas à répondre aux moindres exigences des Israéliens pour le faire respecter. Si le calme revenait, la pression glisserait des épaules d'Arafat sur celles de Sharon », estime le politologue Ali Jarbawi. Entre le mouvement indispensable au chef de l'Autorité palestinienne et l'immobilisme qui sert le premier ministre israélien, les émissaires américains seront soumis à des pressions contradictoires. Peut-être auront-ils en mémoire l'issue des dernières élections étudiantes organisées le 12 novembre à l'université al-Najah de Naplouse. Dans ce bastion du nationalisme palestinien, le camp islamiste a littéralement écrasé le Fatah, la formation de M. Arafat. Un tel résultat est-il de nature à satisfaire les Etats-Unis ?

Gilles Paris

PRÉCISION

HOMONYMIE

Rémy Laurenceau, gérant de l'entreprise Efi, spécialisée dans l'alimentation animale et dont le siège est à Orvault (Loire-Atlantique), nous précise que sa société n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Euro Feed Industries (Efi), située à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et dirigée par Youssef Chataoui (Le Monde daté 26-27 avril et du 4 août).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Au rayon des jouets

VOICI REVENU le temps des cachotteries de fin d'année. Parents et enfants comptent, chacun de son côté, pour réserver l'effet de surprise. On sait chez les jeunes que le Noël qui approche n'a pas été oublié car la maman a laissé sur la table des prospectus glanés dans les grands magasins. Il va falloir prendre une décision, choisir le genre de poupée, sans toutefois éliminer le nécessaire de couture et le fer à repasser. Du côté des garçons on hésite entre la bicyclette, le jeu de constructions ou la boîte de compas.

Si les parents sont résolus en effet à satisfaire les enfants, ils n'en doivent pas moins compter avec leur budget. Qu'ils se rassurent, les fabricants cette fois encore, malgré la hausse des matières premières, ont fait un gros effort, et la gamme des prix va de 500 F à 25 000 F, sans parler des « joujoux » de

moindre importance qu'on trouve au rayon de « Tout à 100 francs ». Les plus déshérités pourront ainsi être heureux. Déjà ils sont allés chercher un peu de rêverie devant les vitrines des grands magasins : ici Alice au pays des merveilles, là Don Quichotte aux prises avec les moulins à vent, triomphant parmi des personnages charmants ou grotesques, dans une débauche de couleurs et de lumières.

Cependant nous avons vainement cherché partout le « clou » 1951, le jouet inédit et nouveau. Doit-on en effet considérer comme tel la « bombe atomique » qui fonctionne à l'aide d'amorces, comme un banal pistolet de cowboy, ou le scooter à pédales, modèle réduit de l'engin vert amande que nous connaissons ?

André Sévry
(30 novembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MULTIMÉDIA Le patron des activités de commerce électronique du groupe Bertelsmann, Andreas Schmidt, a annoncé sa démission mercredi 28 novembre. ● CE MANA-

GER était un des piliers de la mutation Internet menée par le géant des médias d'origine allemande et l'artisan du rapprochement avec Napster, la plate-forme gratuite d'échange

de fichiers musicaux. ● LE GROUPE de Gütersloh va procéder à un sérieux coup de balai dans ses activités Internet, réduire les investissements de moitié et fermer de nombreux

sites en ligne. ● POUR SE PRÉPARER à son futur environnement boursier, l'entreprise veut atteindre à moyen terme une rentabilité de 10 % sur le chiffre d'affaires. ● NAPSTER n'a

toujours pas rouvert et ses clones se multiplient. ● VIVENDI UNIVERSAL n'a pas réussi à faire de sa plate-forme d'accès Vizzavi un portail multimédia populaire.

Bertelsmann revoit à la baisse ses ambitions sur Internet

Le départ d'Andreas Schmidt, le patron des activités de commerce électronique du groupe allemand et artisan du rapprochement avec Napster, traduit un revirement stratégique de l'éditeur. Son introduction en Bourse lui impose une remise en ordre de ses activités. Plusieurs sites vont être fermés

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est un départ très symbolique. Andreas Schmidt, le patron des activités de commerce électronique de Bertelsmann, a annoncé sa démission mercredi 28 novembre. Avec ses ronds et sa faconde, ce manager de quarante ans était un des piliers de la mutation Internet menée par le géant des médias d'origine allemande. Douanier, puis journaliste, cette figure de la net-économie avait connu une ascension fulgurante. Ancien président du directoire d'AOL Europe, à Hambourg, de 1998 à 2000, il était resté fidèle à Bertelsmann lorsque ce dernier s'était désengagé du fournisseur d'accès dont il détenait la moitié du capital, après la fusion AOL-Time Warner.

Quelques mois plus tard, M. Schmidt avait été l'artisan du rapprochement avec Napster, la plate-forme gratuite d'échange de fichiers musicaux. Ce coup d'éclat avait suscité la colère des concurrents traditionnels de Bertelsmann dans la musique, engagés dans un procès retentissant contre la jeune société américaine, mais il avait mis en avant le culot « visionnaire » de M. Schmidt. Les promesses non tenues de Napster, qui n'a toujours pas présenté le système d'accès payant promis depuis des mois, pourraient avoir fragilisé la position de l'architecte de ce tandem.

Avec cette démission, le groupe de Gütersloh va procéder à un sérieux coup de balai dans ses activités Internet. La division pilotée par M. Schmidt va cesser d'exister à la fin de l'année : ses différentes composantes (BOL, BeMusic, Barnes and Noble.com) ont été ou seront

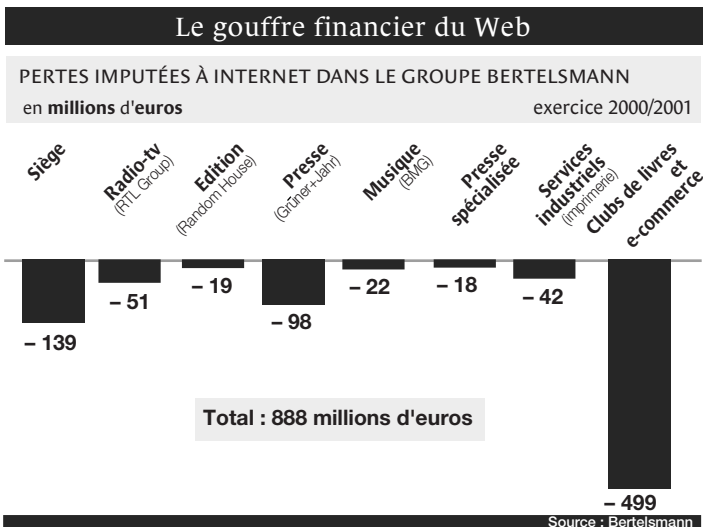
fondées dans d'autres pôles. Tout en continuant à afficher sa foi dans le réseau Internet – une des priorités de Thomas Middelhoff, depuis son arrivée à la tête du directoire en 1998 –, Bertelsmann révisé ses ambitions dans un secteur qui lui a déjà coûté 2,2 milliards d'euros depuis 1994. Bertelsmann entre ainsi dans une troisième phase de son développement sur le réseau des réseaux.

Dans un premier temps, le groupe d'origine allemande a multiplié les prises de participation, en particulier dans des fournisseurs d'accès comme AOL et AOL Europe. Avec un objectif : se positionner sur un marché aux potentiels jugés alors illimités. Il s'agissait de ne pas se laisser distancer par la concurrence.

TRÉSOR DE GUERRE

Puis, pris de vitesse par la fusion AOL Time Warner, Bertelsmann s'est concentré sur le seul commerce électronique. Chaque division de la maison a dû se convertir à la vente en ligne. La cession par étapes de différentes participations, dont les 50 % d'AOL Europe (quelque 8 milliards d'euros, en plusieurs tranches), a constitué un trésor de guerre sans précédent. C'est grâce à ce pactole que M. Middelhoff a pu lancer d'énormes investissements, dans l'idée de se hisser parmi les premiers mondiaux du commerce en ligne.

Une certaine austérité est mise à l'ordre du jour. Après avoir atteint des sommets lors du précédent exercice, où les activités Internet ont généré des pertes brutes de 888 millions d'euros toutes branches confondues, les investisse-



Alors qu'elle a coûté 2,2 milliards d'euros depuis 1994, l'activité Internet devra réduire ses investissements de moitié dans l'exercice courant de juin 2001 à mai 2005.

ments dans ce secteur doivent être diminués de moitié en 2001. « Il s'agit de s'adapter aux conditions d'un marché qui évolue nettement moins vite qu'escompté », relevait récemment Klaus Eierhoff, mem-

bre du directoire du groupe, patron du pôle DirectGroup, créé en juillet 2000, pour chapeauter le commerce électronique.

Toutes les branches sont concernées. Lundi 26 novembre, une des

principales composantes de Bertelsmann, Grüner + Jahr, a annoncé une vaste restructuration de son offre Internet. Vache à lait du groupe, l'éditeur de presse veut se concentrer sur les sites déployés par ses journaux et délaissés les services en ligne, se retirant par exemple d'une plate-forme de vente de voitures d'occasion. Un autre site, Computerchannel, sera fermé début 2002. « Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique et de la publicité en ligne reste en deçà des attentes », a expliqué Bernd Kundrun, président de Grüner + Jahr.

« PROGRAMME D'EXCELLENCE »

Dans le même ordre d'idée, la librairie en ligne BOL est en cours de fusion avec les clubs de livres, pilier historique de la maison mère : « Il s'agit de réaliser des synergies dans la logistique et les relations avec la clientèle », explique Rocco Thiede, de DirectGroup. BOL a d'ailleurs suspendu ses activités françaises et espagnoles en juillet 2001, faute de perspectives.

Dans d'autres pôles du groupe, des filiales telles que la société de services et conseil Internet Pixel-

park sont sur la sellette. Le groupe cherche à améliorer rapidement ses performances dans la perspective de son entrée en Bourse.

Nombre d'activités Internet vont demeurer déficitaires, mais M. Middelhoff cherche à limiter la casse. Il met en œuvre un « programme d'excellence » censé préparer en deux ou trois ans l'entreprise à son futur environnement boursier : à moyen terme, elle doit atteindre une rentabilité de 10 % sur le chiffre d'affaires. Le nouvel actionnaire de Bertelsmann, le groupe Bruxelles Lambert d'Albert Frère – détenteur de 25,1 % du capital – est particulièrement sensible à la bonne santé de son placement : en février, c'est contre la promesse d'une entrée en Bourse, au moins à l'horizon 2005, qu'il a accepté de céder ses parts dans RTL Group, permettant à Bertelsmann d'augmenter son contrôle sur le numéro un de l'audiovisuel européen.

M. Middelhoff pourrait choisir d'accélérer la cadence. D'ici là, les activités sur Internet doivent être rentrées dans le rang.

Philippe Ricard

En attendant le retour de Napster, les sites pirates se multiplient

« AUCUN IMPACT » : la démission d'Andreas Schmidt de la direction des services e-commerce de Bertelsmann ne remet pas en question le rapprochement, opéré en octobre 2000, entre le groupe allemand et Napster, le site favorisant l'échange de musique en ligne, selon les deux partenaires. Pourtant, force est de constater que l'alliance en question n'a pas donné les résultats escomptés.

Le site américain a suspendu ses activités en juillet, pour mettre sur pied un système de filtrage destiné à éviter sa fermeture pure et simple, demandée par l'industrie du disque américaine. Ce dispositif technique, censé garantir le respect du copyright, fonctionne désormais, a assuré mercredi un porte-parole de Napster. Selon lui, le site cherche maintenant à « inclure le plus de contenu possible » pour convaincre les internautes de revenir à lui lors de sa réouverture, dans une formule payante. Sans cesse repoussée, celle-ci est désormais promise pour « le début 2002 ». Bertelsmann, qui en s'alliant au site rebelle s'était dissocié de la procédure

judiciaire intentée par les autres maisons de disques, lui a déjà accordé deux prêts totalisant, selon Napster, quelque 100 millions de dollars (113 millions d'euros), et envisage d'entrer dans son capital. Dans le même temps, le groupe allemand est engagé dans MusicNet, plate-forme payante de diffusion de musique en ligne créée avec le britannique EMI et l'américain Warner Music (filiale d'AOL Time Warner). Son lancement est prévu pour décembre aux Etats-Unis.

POURSUITES JUDICIAIRES

De leur côté, Universal (Vivendi Universal) et Sony mettent la dernière main à un projet concurrent, Pressplay. Ces deux services par abonnement n'offriront évidemment pas la même liberté d'échange que celle procurée par le Napster de la « grande époque ». Ce qui fait dire à plus d'un expert que les clones du site californien ont encore de beaux jours devant eux. KaZaA, MusicCity, Grokster, AudioGalaxy, Morphous, iMesh, Napigator... : ils sont nombreux à se disputer les dizaines de millions d'anciens

utilisateurs de Napster. La technologie qu'ils emploient ne permet toutefois pas de proposer autant de titres que le site pionnier. C'est sans doute pour cette raison qu'en Europe la pratique de l'échange de fichiers musicaux serait en baisse de 50 % depuis février, selon une étude publiée fin octobre par le cabinet Jupiter Media Metrix. Mais ces nouvelles plates-formes proposent également l'échange de fichiers vidéo et de films. Avec la généralisation de l'Internet à haut débit, cela pourrait constituer à terme une véritable menace pour l'industrie du cinéma.

Les maisons de disques, alliées aux grands studios de cinéma, poursuivent en justice, pour violation des droits d'auteur, certains de ces nouveaux venus. Sont particulièrement visés KaZaA, MusicCity et Grokster, qui utilisent la technologie de la firme néerlandaise FastTrack. Des sites dont la popularité, selon le cabinet d'études Webnoize, pourrait bientôt dépasser celle de Napster lorsqu'il était à son apogée.

Antoine Jacob

Vivendi Universal a échoué à faire de Vizzavi un point d'accès au réseau

OFFICIELLEMENT, rien n'a changé chez Vivendi Universal. Alors que de nombreuses sociétés révisent à la baisse leurs ambitions sur Internet, le groupe français de communication et de médias, lui, se défend de modifier sa ligne. Internet reste un pivot de sa stratégie d'alliance entre les contenants et les contenus. « C'est un fantastique canal de distribution qui permet une meilleure exploitation de nos catalogues et de cibler un accès direct aux consommateurs », ne cesse de répéter Jean-Marie Messier, soulignant les progrès du groupe dans ces nouveaux métiers. « En un an, nous sommes passés de rien à une situation où Vivendi Universal possède le 7^e site en audience mondiale, le 1^{er} dans le domaine musical et dans les jeux. »

Même si le groupe continue de racheter des sociétés Internet, comme le site musical MP3.com ou le site de jeux Flipsite, la continuité n'est qu'apparente. Comme tous les autres, Vivendi Universal a subi la fin de la folie Internet. Les grands discours sur les possibilités d'expansion infinie qu'offrait cette nouvelle technologie ont été rangés au placard. Vivendinet, la structure chargée de mettre en œuvre tous les développements Internet du groupe, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les fonds d'investissement comme Atviso, société commune entre Vivendi Universal et la Softbank, ou Vivendiventures, ont été discrètement mis en sommeil, sans révéler la hauteur de leurs engagements dans les start-up du secteur. Les sites lancés à grand bruit comme Bonjour, AdZone, Atmedical, sont aujourd'hui en vente.

Mais le plus grand revirement touche Vizzavi, la société commune de Vivendi et Vodafone. Ce portail Internet, conçu en janvier 2000 pour peser sur la bataille boursière entre le britannique Vodafone et l'allemand Mannesman, était présenté alors comme le cœur de la stratégie du groupe français. Il

devait être le moyen privilégié permettant aux consommateurs l'accès à tous les contenus – films, musique, services –, quel que soit le média choisi – ordinateur, télévision ou téléphone. « Notre ambition est de battre tous les Yahoo !, de devenir le premier portail européen adapté à la deuxième génération d'Internet », proclamait alors M. Messier. Faisant miroiter un potentiel de 80 millions d'abonnés en Europe grâce à son association avec l'opérateur de téléphonie mobile Vodafone, Vizzavi était alors valorisée entre 15 et 25 milliards d'euros.

LE WAP N'A PAS RÉPONDU

Lancé en grande pompe en juin 2000, le portail n'a depuis cessé de décevoir. Les services n'étaient pas prêts. La technologie du wap, censée permettre l'accès à des services à partir d'un téléphone portable, n'a pas répondu aux attentes. Vizzavi n'a commencé à décoller qu'à partir du moment où il a choisi l'ordinateur et non le téléphone comme moyen d'accès. Implanté dans les principaux pays d'Europe, il affiche, cependant un développement encore très lent. Il revendique aujourd'hui 5,2 millions d'utilisateurs, un chiffre très éloigné de concurrents comme Yahoo !, Google ou même Voilà. De plus, ce portail ne fait naître aucune recette significative.

En dépit de sa volonté de trouver un modèle économique viable sur Internet basé sur l'abonnement, Vivendi Universal continue, comme ses concurrents, à tâtonner. Sur les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires des activités Internet du groupe s'est élevé à 46 millions d'euros et le déficit d'exploitation à 103 millions. Vivendi Universal se donne désormais trois ans pour arriver au point mort.

Martine Orange

www.lemonde.fr/vivendi-universal

Premier prix de Technologie.

Equium 8100M Réf. PV1074E0-AAMFR

- Processeur Intel® Pentium® 4 1,5 GHz
- Chipset Intel 845
- DD de 20 Go Ultra DMA 100
- Mémoire 128 Mo SDRAM (PC 133) extensible à 1,5 Go
- CD-ROM 48X • nVidia Vanta avec 16 Mo de SDRAM vidéo
- Microsoft® Windows® XP Professionnel ou 2000
- Garantie 3 ans dont 1 an sur site
- Stabilité de la carte mère : 12 mois minimum

+ Moniteur 17" Tekbright 717 (Réf. PV2027E0-B01FR)

7490 FHT⁽¹⁾
1141,84€ HT⁽¹⁾

Choose freedom.®

TOSHIBA

(1) Prix conseillé chez les revendeurs agréés Toshiba participant à l'opération en France Métropolitaine. Offre valable du 19/11 au 31/12/2001, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Intel®, le logo Intel® Inside, Pentium® est une marque ou une marque déposée d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays. Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays.

Liberté de mouvement.



Portégé 4000

- Processeur Intel® Pentium® III mobile - 750 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 20 Go

- DVD 8X amovible - SD Card
- Écran 12" 1 TFT Poly-Silicium
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- À partir de 1,7 kg
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000

Tecra 8200

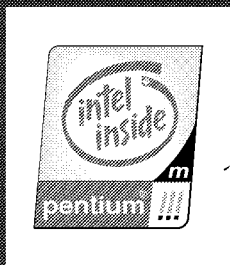
- Processeur Intel® Pentium® III 850 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 10 Go
- CD-Rom 24X amovible
- Écran 14"1 TFT XGA
- Modem, Réseau, WiFi
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000



Tecra 9000

- Processeur Intel® Pentium® III 1,2 GHz - M
- 256 Mo SDRAM
- DD 30 Go

- CD-RW/DVD amovible - SD Card
- Écran 14" 1 TFT XGA
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- Microsoft® Windows® 2000 ou XP Professionnel



Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Choose freedom.*

TOSHIBA

Le courtier américain en énergie Enron ne devrait pas échapper à une faillite record

Son concurrent Dynegy a renoncé à racheter la septième entreprise des Etats-Unis

Enron, le courtier en énergie qui était l'une des stars de la Bourse dans les années 1990, est au bord de la faillite. Ses pertes et l'opacité de ses

comptes ont amené son concurrent Dynegy, à renoncer à le racheter. Le développement d'Enron est désormais jugé

avant. Cette déconfiture pourrait avoir un retentissement politique, car Enron était l'un des grands financiers de George W. Bush.

NEW YORK

de notre correspondant

Enron, le numéro un mondial du négoce de l'énergie, n'échappera sans doute plus à l'une des faillites les plus retentissantes aux Etats-Unis depuis celle des Caisses d'épargne en 1989. La septième société américaine, selon le classement du magazine *Fortune*, a annoncé, mercredi soir 28 novembre, la suspension de « tous les paiements autres que ceux absolument indispensables au fonctionnement de l'entreprise ». En 2000, Enron réalisait un chiffre d'affaires de plus de 100 milliards de dollars (plus de 112,5 milliards d'euros) et un bénéfice de 979 millions. Elle compte près de 18 000 salariés et contrôle 25 % de la distribution d'électricité aux Etats-Unis.

Dynegy, un autre courtier, a renoncé mercredi à reprendre et à sauver Enron. Le pétrolier ChevronTexaco, le principal actionnaire de Dynegy, n'a pas voulu assumer un risque considérable et surtout difficile à mesurer. Des négociations dans la nuit de mardi à mercredi ont permis de ramener de 8,4 milliards de dollars à 4,2 milliards le prix à payer pour Enron, mais cela n'a pas été suffisant. Dynegy a refusé d'acquiescer un groupe cinq fois plus gros que lui et des dizaines de milliards de dollars de dettes et de pertes potentielles impossibles à chiffrer tant est obscure la comptabilité d'Enron.

Les dirigeants de Dynegy accusent aujourd'hui la firme de Houston de leur avoir caché la vérité afin de les convaincre, le 9 novembre, de faire une offre de reprise. « Parfois, pour une société, les meilleures opérations sont celles

qu'elle ne fait pas », a déclaré le président de Dynegy.

Mercredi, dès le début de la journée, les cours d'Enron se sont effondrés. Près de 340 millions de titres ont été échangés, un nouveau record à Wall Street pour une seule valeur. En fin de séance, l'action abandonnait 85 %, à 61 cents. Elle valait 90 dollars il y a un peu plus d'un an. La décision annoncée dans la matinée par l'agence Standard & Poor's d'abaisser la note attribuée aux obligations émises par Enron jusqu'au niveau de « junk bonds », c'est-à-dire de titres risqués et spéculatifs, a provoqué la panique des actionnaires. Les deux autres grandes agences de notation, Moody's et Fitch, ont fait de même quelques dizaines de minutes plus tard. Ces décisions rendent immédiatement exigible le remboursement par la société de 3,4 milliards de dollars de dettes hors bilan. Sa trésorerie ne le permet pas. Enron doit en plus payer avant la fin de l'année prochaine 16 autres milliards à ses créanciers. Sauf miracle, la société est condamnée à la faillite.

« Ils n'ont pas d'autre alternative, à moins que les banques acceptent de mettre des dollars dans un trou sans fin », estime Carol Coale, analyste financier de Prudential securities. Il semble peu probable que des banques acceptent encore de prêter de l'argent. Citigroup et JP Morgan Chase, les deux établissements les plus engagés auprès d'Enron, ont perdu mercredi à Wall Street respectivement 5,4 % et 5,8 %. « Si la fusion avec Dynegy échoue, le risque est grand de voir Enron contraint de se placer sous la protection de la loi sur les faillites »,

écrivait mercredi matin Standard & Poor's. Cette issue semble d'autant plus probable que les clients d'Enron sont de plus en plus réticents à conclure des transactions avec un groupe à l'agonie. Les salles de marché du courtier avaient pratiquement cessé toute activité mercredi.

Enron : le modèle, la société qui a inventé un nouveau métier et a transformé l'électricité, le gaz et la bande passante des réseaux de télécommunications en marchandises

Mercredi, en fin de séance, l'action abandonnait 85 %, à 61 cents. Elle valait 90 dollars il y a un peu plus d'un an

vendues au jour le jour sur Internet, s'est effondré en l'espace de six semaines. Il a suffi de l'annonce, le 16 octobre, d'un déficit de 638 millions de dollars et d'une réduction d'un peu plus de 1 milliard de son capital pour que le système s'écroule. Il consistait depuis des années à financer une expansion internationale à marche forcée dans l'électricité, le gaz, les télécommunications et l'eau en multipliant les alliances, les dettes et les prises de risque. Une fuite en avant. Les autorités boursières s'interrogent aujourd'hui sur l'utilisation de ses partenariats afin de dissimuler hors du périmètre comptable de l'entreprise des engage-

ments et des pertes toujours plus lourds.

L'affaire Enron entre dans une phase judiciaire. La Securities exchange commission (SEC), le gendarme de Wall Street, a ouvert une enquête sur les comptes de la société. Des actionnaires ont engagé des poursuites après l'annonce, début novembre, d'une surévaluation de 600 millions de dollars des bénéfices depuis cinq ans. Certaines opérations à l'origine des pertes semblent douteuses. La SEC s'intéresse de près à l'acquisition par Enron pour 35 millions de dollars, d'une société dirigée par plusieurs cadres du groupe, dont Andrew Fastow, l'ancien directeur financier qui a démissionné le 24 octobre. Cette opération pourrait être la dernière d'une série de transactions qui aurait permis à Enron de sortir de son bilan des centaines de millions de dollars de dettes. Enfin, des procédures ont été engagées contre Arthur Andersen, le cabinet qui certifie les comptes d'Enron.

La faillite pourrait aussi gêner la Maison Blanche, et pas seulement parce qu'elle vient au lendemain de l'annonce officielle de la récession. La société a toujours été liée aux milieux pétroliers texans et à la famille Bush. Elle a été le plus important donateur à la campagne de George W. Bush. Ken Lay, le directeur général d'Enron, est un proche du président. Il lui aurait apporté à titre personnel 1 million de dollars pour financer sa carrière politique depuis plusieurs années. M. Lay était un des experts économiques de George W. Bush quand celui-ci était gouverneur du Texas.

Eric Leser

Le grossiste EDA victime du conflit entre ses actionnaires et le CDR

L'EXERCICE 2001 risque d'être le dernier pour Euro Distribution Alimentaire (EDA), le grossiste spécialiste des confiseries de poche, boissons et briquets, que l'on retrouve aux caisses des stations-service, supermarchés, bars-tabac ou épiceries. Sa maison mère, la holding EDA, a déposé son bilan lundi 26 novembre, incapable d'honorer une dette d'environ 80 millions de francs (plus de 12 millions d'euros), exigible depuis le milieu de l'année 2000 et réclamée par le Consortium de réalisation (CDR), l'organisme chargé de liquider les actifs douteux du Crédit lyonnais.

Le groupe espérait pourtant voir le bout du tunnel en 2001. Numéro un de son secteur en France avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, son résultat allait enfin, après une décennie de pertes, passer dans le vert, avec un bénéfice net de 4 millions de francs et un excédent brut d'exploitation de 30 millions de francs. Sur la base du prix auquel Altadis a racheté Supergroup, le principal concurrent d'EDA, en septembre 1999 - 235,5 millions de francs, soit dix fois son excédent brut d'exploitation - et en prenant en compte une forte décote, le groupe vaut au moins 150 millions de francs. L'épilogue semble donc cruel.

PAYER LA DETTE

Les propriétaires d'EDA ont d'ailleurs proposé au CDR de s'associer pour mettre le groupe en vente et payer la dette avec le produit de la cession. Le CDR a refusé ce qui lui est apparu comme un « processus trop long et incertain ». « Nous avions aussi fait des propositions, estime Gilbert Guez, son président du directoire, mais les actionnaires n'ont pas voulu suivre, pour la part qui leur revenait. » Ces derniers, les trois hommes d'affaires, Franck Ullmann, Gilles Silberman et Gilbert Wahnich, ont considéré qu'ils ne pouvaient pas renflouer EDA et payer tout de suite 20 millions à 40 millions de francs contre un rééchelonnement du reste du montant dû, comme le suggérait le CDR, qui estimait ainsi « faire plus de la moitié du chemin ». « La holding EDA est une société anonyme et n'a pas assez de fonds propres pour honorer sa dette. Nous, ses actionnaires, n'avons pas à remettre

au pot », rappelle M. Ullmann. Et de renchériser sur les mérites d'une vente : « Nous avons déjà été approchés par une banque française et une anglaise, émissaires de groupes de négoce intéressés. C'était la seule porte de sortie viable. »

En fait, il existe un vieux et vaste conflit entre le CDR et les propriétaires d'EDA, surnommés au début des années 1990 les « Mousquetaires de la finance ». Franck Ullmann, Gilles Silberman et Gilbert Wahnich sont au centre de l'affaire Marland, ce groupe de distribution au passé financier compliqué, dont ils ont acquis des filiales (dont EDA) avec l'aide d'Altus, filiale du Crédit lyonnais, échouée dans le CDR. Proches de l'ex-président d'Altus, Jean-François Hélin, les « Mousquetaires » ont été généreusement financés par Altus pour constituer leur petit empire industriel. Aujourd'hui, leurs deux autres sociétés, Fimmopress (immobilier) et Parcival (meubles), doivent encore 970 millions de francs au CDR. De 1998 à 2001, les deux parties ont mené de laborieuses négociations pour remettre à plat les modalités de paiement de la dette globale des « Mousquetaires », finalement sans succès.

Le CDR estime manifestement, au vu de ce qu'il sait de la surface financière totale des trois propriétaires d'EDA, qu'ils auraient pu rembourser au moins une partie de la somme. MM. Ullmann, Silberman et Wahnich dénoncent, eux, ce mélange des dossiers.

Pris au milieu de la bataille, entre son créancier, liquidateur intransigent, et ses trois actionnaires aux méthodes financières contestées, EDA et ses 820 employés ont du souci à se faire. Dans ce métier de négoce, la marge de manœuvre pour une reprise après dépôt de bilan est très faible : « Une telle procédure entraîne automatiquement la suspension de notre assurance-crédit auprès de notre assureur Sfac, affirme Alain d'Epenoux, directeur général d'EDA. Nos grands fournisseurs tels Nestlé, Mars et Coca-Cola risquent donc d'exiger que nous payions comptant, ce que notre trésorerie ne nous permet pas de faire. Or nous ne sommes liés par aucun contrat à long terme avec nos clients qui, dès la première semaine où ils

ne sont pas livrés, peuvent se détourner de nous. Notre délai de survie est donc très limité, correspondant au montant de nos stocks : une à deux semaines. »

TENTATIVES DE CONCILIATION

L'avenir s'annonce donc sombre pour les salariés, qui devaient manifester, jeudi 29 novembre, devant le siège du CDR. Voilà pourquoi le tribunal de commerce de Paris a tout essayé pour éviter d'en arriver là. Après la décision du tribunal de grande instance du 7 juillet qui rendait l'injonction de payer du CDR exécutoire, un mandataire ad hoc, Denis Bouychou, a été désigné

début septembre pour tenter de concilier les deux parties, soit le CDR d'un côté (représenté par M. Guez et le cabinet d'avocats August et Debouzy) et les trois actionnaires de l'autre. Il a échoué.

Après la mise en cessation de paiements de la holding EDA, le 8 novembre, le tribunal a réessayé d'obtenir un accord amiable en nommant, procédure assez rare, un juge rapporteur, Perrette Rey, chargée d'entendre une dernière fois les protagonistes. En vain. « La confiance n'existait ni d'un côté ni de l'autre », regrette-t-elle.

Gaëlle Macke

La Mairie de Paris reprend en main le Crédit municipal

LE MAIRE DE PARIS, Bertrand Delanoë (PS), a repris en main le Crédit municipal de Paris. S'appuyant sur l'audit général de la ville demandé par le nouveau maire (*Le Monde* du 23 novembre), le Conseil d'orientation et de surveillance de cette banque de prêts sur gages a décidé, mardi 27 novembre, sous la présidence de l'adjoint aux finances Christian Sautter, d'arrêter le projet de filialisation des activités bancaires concurrentielles, signé le 2 mars 2001 avec les Mutuelles du Mans assurances (MMA). Selon l'audit, ce projet d'accord conclu dans les derniers jours de la mandature de Jean Tiberi par un proche de ce dernier, Guy Legris, alors patron contesté du Crédit municipal, « ne permet pas d'assurer que les intérêts publics ont été au minimum préservés ». Le fonds de commerce a été valorisé à 0 franc, alors qu'un expert indépendant l'avait estimé entre 278 et 400 millions de francs. Les MMA ont indiqué qu'elles feraient valoir leurs droits, tandis que des proches de M. Delanoë jugeaient que « cette vente attestait de l'opacité de la gestion des organismes publics par l'ancien maire de Paris ».

Ford va supprimer 8 000 emplois en Amérique du Nord

LE DEUXIÈME GROUPE automobile américain a engagé une vaste réorganisation de ses activités en Amérique du Nord, qui prévoit la fermeture de plusieurs unités de production et 8 000 suppressions d'emplois, selon l'édition électronique du *Financial Times* du jeudi 29 novembre. Décidée après le limogeage de l'ancien PDG Jacques Nasser, en octobre, cette restructuration vise à enrayer les pertes subies cette année dans les opérations nord-américaines, de 1,53 milliard de dollars sur les neuf premiers mois. Elle sera présentée à la mi-décembre au conseil d'administration de Ford ainsi qu'à l'équipe dirigeante. Ford envisagerait également de se retirer partiellement de l'Internet et de mettre fin à certaines activités de service. Le nouveau patron du constructeur, William Clay Ford, avait indiqué, le 16 novembre, que le groupe envisageait des mesures de restructuration assorties de suppressions d'emplois.

RFI souhaite fédérer les forces du service public

Reconduit pour la deuxième fois à la tête de Radio France internationale, Jean-Paul Cluzel envisage de nouvelles synergies entre les rédactions de télévision et de radio

LA CONTINUITÉ n'empêche pas les conflits sociaux. Jean-Paul Cluzel a pu le constater, mercredi 28 novembre, en faisant face à une grève de vingt-quatre heures. Les syndicats de Radio France internationale (RFI), la radio qu'il préside depuis 1995, demandent le maintien des conventions collectives dans le cadre de la numérisation de la station. Demain, jeudi, il recevra leurs représentants un par un dans son bureau ; pour l'heure, il reçoit l'appel téléphonique de Dominique Baudis, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui lui annonce officiellement qu'il vient d'être réélu par huit voix pour et une abstention à la présidence de RFI. En même temps, le CSA vient de renouveler Francis Balle, directeur de l'Institut de recherche et d'études sur la communication (IREC), et Pascal Chaigneau, conseiller du commerce extérieur de la France, au conseil d'administration, et de désigner Anne Coutard, chargée de mission au CSA sur les radios numériques et directrice générale des services de la Comédie françai-

se, et Mabouso Thiam, sénégalais, directeur général d'Assistance et conseil aux entreprises (ACE) pour les y rejoindre.

Après deux mandats de trois ans, Jean-Paul Cluzel « signe » cette fois pour cinq ans au terme de la loi sur l'audiovisuel votée en 2000.

L'Afrique, où RFI est considérée comme une référence, demeure une « priorité absolue »

Il devrait donc rester onze ans à RFI, une longévité inédite à la tête d'une chaîne du service public. Initiateur d'une radio plus axée vers l'information quotidienne pour les émissions en français, M. Cluzel estime que « Les événements nous ont confirmé que l'actualité chaude est indispensable et que la mise en perspective l'est encore plus », dit-

il. Au sein de la maison, les journalistes se réjouissent d'avoir pu continuer à travailler avec les coudées franches, confirmant que RFI n'est plus une radio d'Etat depuis longtemps. « Une grande radio mais une petite radio », affirme M. Cluzel, faisant référence à l'esprit de « famille ». Profondément marqué par la mort de Johanne Sutton en Afghanistan le 12 novembre (*Le Monde* du 14 novembre), le personnel peut faire appel à une cellule de psychologues installée au sein même de la rédaction.

Les disparités entre les rédactions des différentes langues – RFI diffuse en 19 langues – devraient être atténuées par le renforcement des coopérations régionales au sein de la rédaction. Trop souvent, la domination de la rédaction française, notamment, est mal vécue par les « petites » rédactions. L'Afrique, où RFI est considérée comme une radio de référence, demeure une « priorité absolue », affirme néanmoins Jean-Paul Cluzel. Pour contenir la concurrence de la BBC ou de Voice of America et les chaînes locales, il souhaite

encore étoffer les diffusions en français, portugais et anglais, et surtout les émissions en haoussa (Afrique de l'Ouest) et Swahili (Afrique orientale et australe), les deux principales langues diffusées sur le continent africain, et qui concernent plus de 110 millions de personnes. Ce faisant, le PDG ne devrait pas échapper à un débat récurrent au sein de la maison sur la légitimité de certaines rédactions. Le polonais, le russe ou l'allemand sont, par exemple, souvent jugés inutiles, murmure-t-on au sein de la maison.

Confronté depuis six ans à la concurrence des radios internationales – dont il rappelle volontiers que le budget est beaucoup plus important que celui de RFI –, M. Cluzel réfléchit à une « mutualisation » du service public (radio et télévision) pour créer une « véritable force de frappe ». « C'est un défi plus complexe en France pour des raisons sociales, mais c'est une synergie qui irait encore plus loin que le respect confraternel des journalistes. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous calquer sur le modèle de la BBC. »

RFI devrait travailler avec la télévision francophone TV5 Monde pour la réalisation de journaux télévisés en arabe, diffusés sur les antennes de TV5 Orient. Prévus dès le début de 2002, ces deux journaux seront réalisés conjointement par les équipes de la chaîne et la rédaction de RMC Moyen-Orient : « Le monde arabe est doublement important pour la France, dit M. Cluzel. Il y a le point de vue de la géostratégie et celui du citoyen français. »

Enfin, Jean-Paul Cluzel va consacrer le début de son troisième mandat au délicat chantier de la numérisation. Engagé en 1999 avec RMC-Moyen-Orient, filiale arabo-phonie de RFI, celui-ci devrait prendre fin en 2003, promet M. Cluzel, répondant ainsi aux syndicats qui lui reprochent d'avoir pris du retard dans l'entreprise. Selon lui, cette nouvelle technologie pourrait permettre de contenir les dépenses d'un budget qui reste modeste (810 millions de francs en 2001, 123,5 millions d'euros) « La numérisation est pour nous la possibilité de produire mieux et de nous diversifier en restant raisonnables. » M. Cluzel prévoit également la densification du réseau de diffusion en modulation de fréquence, tout en conservant les nécessaires ondes courtes et moyennes.

B. M.

Bénédicte Mathieu

45 millions d'auditeurs

● **Autorités de tutelle** : Radio France internationale (RFI) est placée sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère des affaires étrangères. Elle revendique un rôle de promotion de la langue française, et diffuse, par exemple, un journal « en français facile », tout comme le font la BBC et la Deutsche Welle pour l'anglais et l'allemand.

● **Diffusion** : la station diffuse informations et programmes en ondes courtes et moyennes, en FM, par câble et par satellite. Elle propose aussi un fil musical. Au total, elle diffuse 234 heures de production par semaine, pour quelque 45 millions d'auditeurs.

● **Effectifs** : RFI dénombre 19 rédactions en langues étrangères, coordonnées par un bureau parisien. Elle compte 324 journalistes, 110 producteurs et réalisateurs et environ 300 correspondants.

● **Budget** : 810 millions de francs en 2001 (123,5 millions d'euros). La publicité commerciale n'est pas autorisée sur RFI.

● **Filiales** : RMC Moyen-Orient à Paris (en arabe), Delta RFI (en roumain), RFI Sofia (en bulgare), Radio Paris Lisbonne (en portugais) et RFI Deutschland.

PROFIL

UN PRÉSIDENT SAUTE-FRONTIÈRES

« Il n'y a rien de plus dangereux que d'être marié à une entreprise », dit Jean-Paul Cluzel, qui se plaît à cultiver sa carrière et sa vie privée de façon à ne pas les mêler. Une force, selon lui.

Agé de 54 ans, cet énarque, inspecteur général des finances, est un passionné d'économie, de culture et de technologies. Jean-Paul Cluzel s'intéresse aux questions européennes en tant que conseiller technique, en 1978, du ministre des affaires étrangères, Jean François-Poncet (gouvernement Barre), puis fut directeur de cabinet en 1986 du ministre délégué aux affaires européennes, Bernard Bosson (gouvernement Chirac). Il revient un temps à l'inspection générale des finances, en 1988. Quatre ans plus tard, il est nommé directeur de l'Opéra de Paris par Jack Lang, ministre de la culture de François Mitterrand. En 1995, il est nommé PDG de Radio France internationale. Grand voyageur, il consacre souvent quelques heures à écouter la radio et la télévision, même s'il ne comprend pas les langues parlées.

Son deuxième mandat, obtenu

en 1998, est écorné par l'épisode de la succession ratée d'Eric Giully à la tête de l'AFP, en octobre 2000. Il avait été pressenti par Catherine Tasca, avant de se retirer de la course : « Je n'étais pas candidat », rappelle-t-il aujourd'hui. Certains, à RFI, ne lui pardonnent pas d'avoir songé à partir.

Quand il n'est pas président de RFI, Jean-Paul Cluzel visite sa salle de gym, déteste vieillir, voyage encore. Mélomane et pince-sans-rire, il est un lecteur enthousiaste de romans, surtout « pas des récits et des livres historiques ». En ce moment, il s'amuse avec le deuxième volet d'une saga de science-fiction *Cosmoqueer contre Starstraight*, un roman « inventif » dont l'histoire « va au-delà des communautarismes » et au fil duquel « la langue française est belle, imaginative ».

Ami de trente ans d'Alain Juppé, qu'il a rencontré le premier jour de son service militaire autour d'un pâté landais et d'un pineau des Charentes, Jean-Paul Cluzel affirme qu'il « n'est pas de droite ». Il s'enorgueillit d'avoir été nommé PDG d'une chaîne de service public par des gouvernements de droite et de gauche. Un beau motif de satisfaction professionnelle. Juste professionnellement.

B. M.

Bénédicte Mathieu

Michel Drucker licencie le chroniqueur Gérard Miller

LE PSYCHANALYSTE et animateur de télévision Gérard Miller avait vu juste. A la télévision, « je suis viré de partout », a-t-il précisé, il y a quelques jours sur la chaîne Paris Première. L'actualité ne l'a pas démenti. Evincé de La Cinquième en juin, il vient de perdre son poste de chroniqueur dans l'émission « Vivement dimanche prochain », présentée et produite par Michel Drucker, chaque dimanche sur France 2. L'animateur-producteur a sèchement licencié Gérard Miller, dimanche 25 novembre, signale le *Figaro* du 28 novembre.

« Mercredi dernier, Michel Drucker m'a laissé un message d'une violence inouïe sur mon portable », indique le psychanalyste. « Entre deux insultes, il me disait qu'après la lecture de mon livre, et particulièrement les pages consacrées à la télévision, il ne souhaitait plus avoir de relations avec moi et demandait de ne jamais plus l'appeler. »

La raison de cette éviction : quatre pages du dernier livre de Gérard Miller, *Minoritaire*, paru le 14 novembre chez Stock. Il y raconte son parcours personnel, qui passe par le maïsisme et la psychanalyse avant d'aboutir à la télévision. Ces pages fustigent l'univers du petit écran, qui, « à la différence du cinéma, n'est pas un art ». M. Miller s'en prend sévèrement, sans les nommer, aux animateurs « légers et aériens » qui, en fait, sont « lourds, incapables de se libérer du prompteur, de l'oreillette, des mille et un machins que la télé a inventés pour

les domestiquer ». Seul l'animateur Laurent Ruquier, qui l'accueille depuis six ans et demi dans ses émissions à la radio et à la télévision – d'abord « Rien à Cirer » sur France-Inter (une émission qui n'existe plus), puis « On a tout essayé » sur Europe 1 et France 2 –, reçoit un hommage appuyé de l'auteur.

Sans jamais être cité, Michel Drucker s'est senti, dit-il, visé par un passage : « La télé cultive cette bonasserie ambiante. Elle lui permet

La raison de cette affaire : quatre pages du dernier livre du psychanalyste

de contrebalancer le mépris qu'elle a pour ses usagers. » Pour l'animateur : « Gérard Miller crache dans une soupe qui le nourrit grassement. Qu'il n'ait pas la reconnaissance du ventre, j'ai l'habitude. Mais qu'il nous donne un coup de pied de l'âne, mon équipe et moi nous sommes furieux », s'empêche-t-il.

« En écrivant cela, je ne visais en rien Michel Drucker, qui m'a toujours laissé une liberté totale de parole, explique Gérard Miller. D'ailleurs, il ne se sert pas de prompteur et n'a pas d'oreillette. » Selon le psychanalyste, Gérard Miller, la raison de son éviction est tout autre. Il révèle que l'animateur lui

aurait adressé de sérieux reproches après le passage de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, sur le plateau de « Vivement dimanche » au mois de mai. Dans cette émission, l'animateur-psychanalyste avait offert en cadeau à Jean-Marie Messier la feuille de paie d'un ouvrier gagnant le SMIC.

« Après l'émission, Drucker m'a reproché cette provocation et voulait mettre fin à ma collaboration. Trois semaines plus tard, il s'est ravisé et m'a proposé une chronique d'une minute trente enregistrée la veille de l'émission. J'ai donné mon accord et nous n'avons plus jamais reparlé de cette histoire. »

Y aurait-il un lien de cause à effet ? DMD, société de production de Michel Drucker, a, en effet, été revendue au groupe Expand, filiale, via Canal+, de Vivendi Universal une société présidée par M. Messier. Pour Michel Drucker, ce lien capitalistique « n'a rien à voir ». Pour preuve, signale l'animateur, qui est payé à chaque prestation fournie par DMD, « Messier est venu en mai et Miller a été viré en novembre » après avoir été réengagé en septembre. De son côté, Gérard Miller affirme qu'il est « toujours en sur-sis » à la télévision. « Comme avec les flics pendant ma période militante, j'essaye de toujours courir plus vite que la télévision », dit-il. « Ça passe ou ça casse, c'est la règle du jeu. » Encore une fois, ça a cassé.

Guy Dutheil et Daniel Psenny

DÉPÊCHES

■ **AGENCES** : le groupe britannique d'informations Reuters a annoncé, mercredi 28 novembre, qu'il fermera sa télévision financière fin mai, supprimant 45 emplois. Distribuée par satellite, elle s'adressait aux courtiers et aux banques d'investissement européennes.

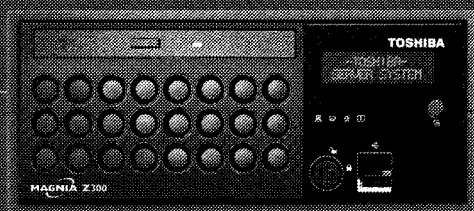
■ **PRESSE** : Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a souligné, mercredi, que le soutien des pouvoirs publics à la presse écrite se traduit dans le projet de loi de finances 2002 par une hausse de 7 %, atteignant un budget de 68 millions d'euros.

■ **TÉLÉVISION** : Serge Adda, le nouveau président de TV5 Monde, soumet son plan stratégique pour les trois années à venir, mercredi, aux ministres francophones, réunis à Niagara (Canada). La chaîne internationale francophone disposera d'un budget de 528 millions de francs en 2002, contre 438,3 millions de francs en 2001.

■ **La première « télé senior » sera une chaîne musicale** intitulée Télé Melody, lancée le 3 décembre à 12 heures sur le bouquet CanalSatellite. Cette chaîne, créée par Bruno Lecluse, fondateur de la chaîne KTO, sera diffusée 24 heures sur 24 et diffusera surtout de la chanson française des années 1960, 1970 et 1980.

■ **PUBLICITÉ** : les filières viticole et vinicole françaises redoutent, en matière de publicité pour alcools, une interdiction totale du parrainage et de l'affichage, selon la *Correspondance de la publicité* du 29 novembre.

Liberté
d'esprit.



Magnia Z300

Le serveur Magnia Z300 est le plus petit que nous ayons jamais mis au point, et renferme un potentiel gigantesque.

Imaginez deux processeurs haute performance Intel® Pentium® III, jusqu'à 1 GHz, dans une conception révolutionnaire compacte modulaire et portable.

Epicentre de votre mobilité, ses logiciels pré-installés et sa carte LAN sans fil (en option) en feront un point d'accès autonome au cœur de votre réseau sans fil.



Pour plus d'information contactez Toshiba Info au : 0892 69 29 49 (2,23 F/mn) ou sur www.pc.toshiba.fr

Choisissez freedom.*

TOSHIBA

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **HIGHWAVE OPTICAL** : le fabricant français de composants optiques a annoncé, jeudi 29 novembre, la fermeture de ses sites de Trégastel (Côtes-d'Armor) et des Ulis (Essonne), la mise en veille de son usine de Rennes, et la suppression de près de 300 emplois.

● **PALM INC.** : le numéro un mondial des ordinateurs de poche a annoncé jeudi la suppression de 250 emplois, soit environ 20 % de ses effectifs.

● **SOLVAY** : le groupe chimique belge a annoncé mercredi qu'il était en pourparlers avec l'italien Montedison pour l'acquisition par ce dernier de sa filiale chimique Ausimont et de son holding Agora.

● **GENERAL MOTORS** : le constructeur automobile américain a annoncé mercredi qu'il allait à nouveau réduire de 10 % ses effectifs salariés en Europe en 2002, ce qui représente 1 500 suppressions d'emplois.

● **PSA** : le constructeur automobile français et son homologue japonais Toyota Motor ont choisi la République tchèque pour installer une usine commune de petites voitures, selon le quotidien japonais *Nihon Keizai*. L'investissement se monterait à 1,5 milliard d'euros.

● **KVAERNER** : le conglomérat parapétrolier au bord de la faillite a accepté mardi le plan de sauvetage présenté par son concurrent norvégien Aker Maritime, qui prévoit la fusion de leurs activités pétrole et gaz.

SERVICES

● **MARKS & SPENCER** : les salariés du groupe britannique se sont mis d'accord avec la direction pour reprendre jeudi les débats sur le plan de reprise des Galeries Lafayette. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le PDG, Alain Juillet, a été retenu dans la salle de négociation pendant plus d'une heure.

● **TELECOM ITALIA** : le groupe italien a annoncé mercredi la vente de participations dans plusieurs sociétés de satellites pour 550 millions d'euros. Ce désengagement intervient dans le cadre d'un programme de cessions d'actifs.

● **ALCATEL** : l'équipementier de télécommunications français et son concurrent américain Nortel Networks vont apporter 50 millions de dollars à l'opérateur brésilien de téléphonie longue distance Intelig. Alcatel fournira environ les trois quarts des fonds, qui serviront à l'extension de son réseau.

● **SCANSOFT** : le groupe américain a annoncé mercredi être parvenu à un accord pour reprendre les actifs, en matière de technologies informatiques, de synthèse et de reconnaissance vocale, du belge Lernout & Hauspie Speech Products NV, contraint à la faillite après un scandale financier.

FINANCES

● **EURO** : le ministre des finances, Laurent Fabius, a lancé un appel à la raison, mercredi, après la multiplication d'appels à la grève des syndicats des banques pour le 2 janvier 2002, date du passage à l'euro fiduciaire. Après Sud et la CGT, les syndicats parisiens FO, CFDT et CFTC de La Poste ont aussi déposé un préavis de grève pour le 14 décembre, jour de mise en vente des « kits euros ».

● **ASSURANCES** : la Commission européenne va proposer aux ministres européens des transports de prolonger jusqu'à fin mars 2002 la couverture de l'assurance des risques de guerre et de terrorisme des compagnies aériennes. Après les attentats du 11 septembre, les assureurs ont fortement réduit la couverture de certains risques, refusant de couvrir les dommages au sol.

● **ALLIANZ** : l'assureur allemand va augmenter jusqu'à 200 %, dès 2002, les tarifs de ses polices aux clients industriels, a indiqué l'un de ses dirigeants au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* paru jeudi 29 novembre.

● **MERRILL LYNCH** : la banque d'affaires américaine envisage de mettre fin à ses services de courtage aux particuliers au Japon, en raison d'une baisse des ventes et de la chute de la Bourse japonaise, rapporte, jeudi, le quotidien *Asahi Shimbun*.

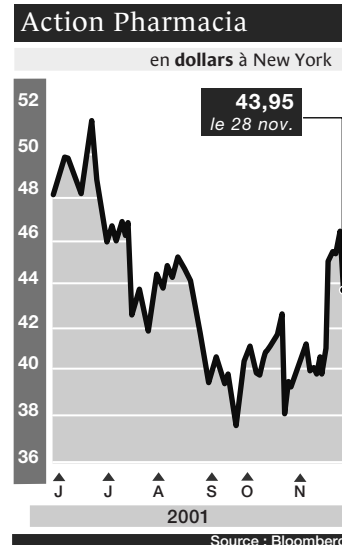
● **MONNAIE** : les salariés de l'Hôtel de la monnaie de Pessac (Gironde), seule unité de fabrication des pièces en euros en France, ont voté mercredi la fin de la grève qu'ils avaient commencé le 15 novembre.

VALEUR DU JOUR

Pharmacia se sépare de son agrochimie Monsanto

L'AMÉRICAIN Pharmacia a annoncé, mercredi 28 novembre, qu'il allait abandonner sa filiale Monsanto, numéro deux de l'agrochimie dans le monde, qu'il avait absorbé début 2000. Au second semestre 2002, la maison mère devrait ainsi céder sa participation de 85 % dans Monsanto à ses propres actionnaires, sous la forme de dividende non imposable. Engagé en octobre 2000, quand Pharmacia avait introduit en Bourse 15 % de sa filiale, ce désengagement était en partie attendu. Pharmacia n'a jamais caché qu'en rachetant l'ancienne maison mère de Monsanto, il s'intéressait en particulier à ses activités pharmaceutiques, réunies sous la bannière GD Searle.

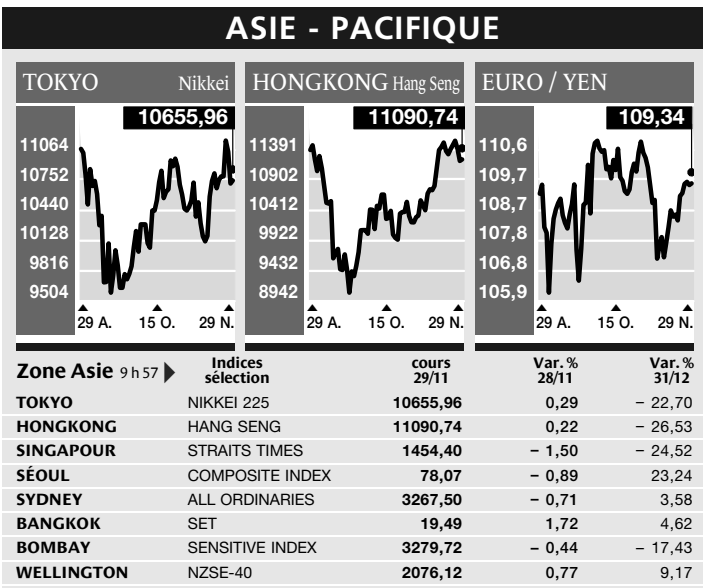
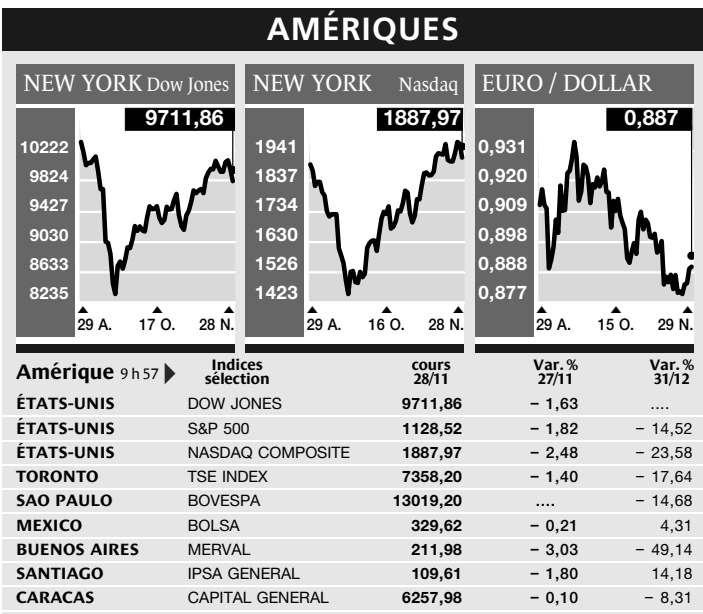
En se recentrant sur ses activités de base, la pharmacie, le groupe agit à l'image de ses concurrents Novartis ou Aventis, qui se sont respectivement séparés de leurs filiales Syngenta et CropScience. Pharmacia, qui compte ainsi « dissocier totalement la valeur de (ses) activités pharmaceutiques et de (ses) activités agrochimiques » comme l'a déclaré son PDG, Fred Hassan, prévoit pour 2002 une marge bénéficiaire avant impôts de 19 % à 20 %. Cette opération va permettre à Pharmacia de réduire sa dette : de 6,2 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros), elle passera à moins de 1 milliard. Voire moins, si la scission annoncée mercredi se transformait en une fructueuse



vente de Monsanto à un groupe concurrent, une hypothèse que Pharmacia lui-même n'a pas écartée.

Autre intérêt de la transaction pour Pharmacia : se remettre en bon ordre de marche sur les marchés boursiers. Selon les analystes, les activités agrochimiques de Monsanto ont provoqué une baisse des résultats financiers de sa maison mère. Les activités de Monsanto dans les plants et semences génétiquement modifiés auraient dissuadé certains investisseurs, de peur d'une mauvaise publicité, de prendre des actions Pharmacia. Mercredi encore à Wall Street, les marchés ne se sont guère montrés encourageants. L'action Pharmacia a clôturé en baisse de 5,5 %, à 43,95 dollars.

José Barroso



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 reculait de 0,97 %, jeudi 29 novembre dans les premiers échanges, à 4 402,19 points. L'indice de référence de la Bourse de Paris avait perdu 0,90 %, mercredi 28 novembre, s'établissant à 4 445,50 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand cédait 0,42 %, jeudi 29 novembre dans les premières transactions, cotant 4 895,35 points. Il avait reculé de 2,84 %, mercredi, s'inscrivant à 4 915,95 points.

LONDRES

THERMOMÈTRE du marché britannique des actions, l'indice Footsie perdait 0,70 %, jeudi en début de matinée, s'établissant à 5 168,70 points. L'indice Footsie avait enregistré une baisse de 1,15 %, mercredi, cotant 5 205,20 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du jeudi 29 novembre sur une note irrégulière. L'indice Nikkei, qui recense les 225 premières capitalisations boursières du marché nippon, a progressé de 0,29 %, pour s'établir à 10 655,96 points. Cependant, l'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a reculé de 0,45 %, enregistrant sa troisième séance consécutive de baisse, à 1 048,50 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont à nouveau terminé la séance en baisse, mercredi 28 novembre, le spectre de la faillite du négociant en énergie Enron accentuant la tendance du marché aux prises de bénéfices. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a fini en repli de 1,63 %, à 9 711,86 points. De son côté, l'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds d'investissements, a perdu 1,83 %, à 1 128,52 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est replié de 2,48 %, à 1 887,97 points. Les investisseurs craignent que les niveaux de cours actuels ne soient trop élevés, compte tenu des bénéfices que l'on peut raisonnablement attendre des sociétés.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait de quelques fractions, jeudi 29 novembre, dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,79 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,66 %.

MONNAIES

L'EURO perdait quelques fractions face au billet vert, jeudi, dans les premières transactions, cotant 0,8867 dollar. Le yen se repliait également face à la devise américaine, à 123,15 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le Livre Beige de la Fed souligne la faiblesse de l'économie américaine

LE LIVRE BEIGE, publié mercredi 28 novembre, a livré le bulletin de santé mensuel de l'économie américaine établi par la Réserve fédérale (Fed). Selon ce rapport construit grâce aux données recueillies par les douze banques régionales formant la Fed, « l'activité économique est restée généralement faible en octobre et au début novembre avec des indications de ralentissement supplémentaire dans la plupart des régions ». Le document note toutefois « un léger raffermissement de la consommation », en particulier dans les magasins de « discount ». Elle reste néanmoins sous son niveau d'avant les attentats du 11 septembre.

De plus, « les perspectives des ventes des détaillants pour la fin de l'année sont mitigées ». Le Livre Beige souligne la bonne performance des ventes d'automobiles soutenues par des facilités de financement, le maintien de l'activité dans l'immobilier résidentiel mais la contre-performance du tourisme. Dans ce contexte, « le marché du travail a continué à se détendre alors que les vagues de licenciements et les restructurations ont accru le nombre de demandeurs d'emplois ».

FRANCE : la conjoncture industrielle s'est à nouveau dégradée en novembre selon les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière interrogés par l'Insee. L'indicateur synthétique, publié jeudi 29 novembre, reflétant leur opinion a baissé fortement de 93 à 89 et atteint son plus bas niveau depuis 1994.

Le Sénat a adopté, mercredi 28 novembre au soir, la partie recettes du projet de loi de finances pour 2002, après l'avoir modifiée sur plusieurs points contre l'avis du gouvernement. Le déficit budgétaire s'établit à 30,659 milliards d'euros contre 30,428 milliards d'euros fixé initialement.

ITALIE : les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en novembre par rapport à octobre, portant la hausse en glissement annuel à 2,4 % selon une estimation diffusée jeudi par l'Institut national de la statistique (Istat).

NORVÈGE : le budget 2002 a été voté mercredi au Parlement, par 88 voix contre 75 grâce au soutien du parti du Progrès (Frp, populiste). Le montant des dépenses pour l'exercice 2002 est estimé à

555 milliards de couronnes norvégiennes (69,375 milliards d'euros) pour un excédent de budget d'environ 173 milliards de couronnes. Le premier ministre Kjell Magne Bondevik, qui n'est arrivé au pouvoir que le 19 octobre, a menacé de démissionner.

JAPON : la production industrielle a reculé de 0,3 % en octobre, comparée à septembre, selon les chiffres préliminaires publiés jeudi, par le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie. Cette baisse fait suite au plongeon de 2,9 % enregistré en septembre. Le gouvernement anticipe encore un recul de 1 % pour le novembre, mais s'attend à un rebond de 0,8 % en décembre.

CHINE : les recettes fiscales ont augmenté de 21,2 % sur la période comprise entre janvier et octobre, comparé aux dix premiers mois de l'an 2000, selon des chiffres officiels publiés jeudi. Le Bureau d'Etat des impôts a enregistré 1250 milliards de yuans (171 milliards d'euros) de recettes, selon l'agence Chine nouvelle, qui attribue ce bon résultat à « une croissance économique saine », et au fait que « le public est mieux informé du devoir de payer des impôts ».

FMI : le Fonds monétaire international a annoncé mercredi qu'il avait décidé de verser immédiatement 3 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros) à la Turquie. Cette décision a été prise à la suite de l'examen des mesures décidées par les autorités turques dans le cadre du programme de soutien financier de 19 milliards de dollars accordé par le FMI. Le Fonds avait précisé à la mi-novembre qu'il allait accorder un nouveau prêt à la Turquie pour compenser le choc économique provoqué par les attentats du 11 septembre, et le trou de 10 milliards de dollars dans le budget turc pour la fin 2001 et l'année 2002.

OMC : le Mexique a proposé d'accueillir la prochaine conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2003, a indiqué un porte-parole de l'organisation mercredi. C'est le premier pays à se porter candidat.

IRAK : le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a réitéré mercredi le rejet de son pays de toute modification par le Conseil de sécurité de l'ONU de l'accord « pétrole contre nourriture ». L'Irak avait suspendu en juin ses exportations pendant plus d'un mois pour protester contre une révision des sanctions proposées par Washington et Londres.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		COURONNE DANOISE	7,4406
		COUR. NORVÉGIENNE	7,9415
		COUR. SUÉDOISE	9,4084
		COUR. SLOVÈNE	33,2370
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,6850
		DOLLAR CANADIEN	1,4031
		DOLLAR HONGKONG	6,8869
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1335
		FORINT HONGROIS	250,8400
		LEU ROUMAIN	27798
		ZLOTY POLONAIS	3,6000

Cours de change croisés						
29/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,88720	0,81136	0,87220	0,13524	1,42700	0,60702
YEN	123,25000	109,34500	16,67000	175,90000	74,81500
EURO	1,12714	0,91454	0,15245	1,60880	0,68430
FRANC	7,39400	5,99895	6,55957	10,55235	4,48855
LIVRE	0,70077	0,56850	0,62160	0,09475	0,42535
FRANC SUISSE	1,64740	1,33660	1,46140	0,22280	2,35105

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,25	4,77	5,29
ALLEMAGNE	3,30	3,36	4,64	5,20
GDE-BRETAG.	3,25	3,85	4,73	4,44
ITALIE	3,30	3,32	4,96	5,54
JAPON	0,01	0,02	1,36	2,42
ÉTATS-UNIS	2,03	1,88	4,86
SUISSE	1,78	2,04	3,16	3,82
PAYS-BAS	3,26	3,32	4,79	5,29

Matif

Cours 9h57	Volume 29/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	8	90,36	90,32
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 28/11	Var. % 27/11
BRENT (LONDRES)	18,90	+1,12
WTI (NEW YORK)	19,30	+0,42
LIGHT SWEET CRUDE	19,37	-1,02

Or

En euros	Cours 28/11	Var. % 27/11
OR FIN KILO BARRE	10000	+0,50
OR FIN LINGOT	10000	-0,40
ONCE D'OR (LO)	272,40	-10,61
PIÈCE FRANCE 20 F	57,90	+0,70
PIÈCE SUISSE 20 F	57,10	+0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	57,60	+1,05
PIÈCE 10 DOLLARS US	195
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+5,26
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370,50	+0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Milan, l'action **Bipop Carire** a perdu 3,44 %, mercredi 28 novembre, cotant 1,935 euro. La banque de Brescia tenait, dans l'après-midi, un conseil d'administration, afin de coopter de nouveaux membres. La banque fait l'objet d'une enquête de justice pour « dissimulation de pertes ».

● A la Bourse d'Helsinki, l'action **Nokia** cotait 25,77 euros, mercredi à la fermeture : elle avait perdu 2,72 % au cours de la séance. Mardi, les commentaires émis sur ses activités par le numéro 1 mondial des fabricants de téléphones mobiles avaient déjà provoqué une baisse de 6,16 % de son titre.

● A la Bourse de Londres, les valeurs technologiques ont continué à souffrir, mercredi, des commentaires concernant Nokia. L'action du groupe de semi-conducteurs **ARM Holding**, notamment, a chuté de 7,70 %, à 357 pence.

● Sur le marché britannique, les valeurs de médias ont fait l'objet d'une vague de défiance des investisseurs. L'action **Reuters** a perdu 3,63 %, mercredi, à 716 pence. En effet, le groupe d'informations financières va fermer sa chaîne de télévision, jugée trop coûteuse pour son audience modeste. Dans la foulée, l'action du groupe **Pearson**, éditeur du *Financial Times*, a reculé de 3,49 %, à 801 pence.

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 21,31
BASF AG	DE* 42,15	-1,52
BMW	DE* 36,70	-2,26
CONTINENTAL AG	DE* 13,55	-1,09
DAIMLERCHRYSLER	DE* 46,75	-1,18
FIAT	IT* 18,59
FIAT PRIV.	IT* 13,74
MICHELIN	FR* 36,45	-1,35
PEUGEOT	FR* 48,41
PIRELLI SPA	IT* 1,89
DR ING PORSCHE	DE* 400	+0,13
RENAULT	FR* 40,60	+0,50
VALEO	FR* 45	+0,56
VOLKSWAGEN	DE* 33,10	-1,19
DJ E STOXX AUTO P	207,44	-0,53

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 16,41	-0,39
ABN AMRO HOLDING	NL* 17,56	-2,17
ALL & LEICS	GB 12,30
ALLIED IRISH BA	GB 18,43	-0,09
ALMANJ	BE* 33,80	-0,59
ALPHA BANK	GR 20,76
B.P.C.INDUSTRIA	IT* 9,75
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,60
B.P.LODI	IT* 9
B.P.NOVARA	IT* 6,15
B.P.SONDRIO	IT* 10,35
B.P.VERONA E.S.	IT* 10,05
BANCA ROMA	IT* 2,55
BANCO SABADELL	ES* 15,18
BANK OF IRELAND	GB 15,99	-0,30
BANK OF PIRAEUS	GR 10,08
BANKINTER R	ES* 33,35	-0,66
BARCLAYS PLC	GB 33,01	-1,67
BAV.HYPO-UVVER	DE* 36,30	-2,16
BBVA R	ES* 13,44	-1,25
BCA AG.MANTOVAN	IT* 9,72
BCA FIDEURAM	IT* 8,41
BCA LOMBARDA	IT* 9,24
BCA P.BERG.-CV	IT* 18,01
BCA P.MILANO	IT* 3,98
BCO POPULAR ESP	ES* 36,86	-0,35
BCP R	PT* 4,40
BIPOP CARIRE	IT* 1,94
BK OF SCOTLAND	GB 13,26
BNL	IT* 2,60
BNP PARIBAS	FR* 97,50	-0,66
BSCH R	ES* 9,39	-1,16
COMM.BANK OF GR	GR 38,40
COMMERZBANK	DE* 19,70	-2,48
CREDIT LYONNAIS	FR* 37,62	-0,66
CS GROUP N	CH 43,60	-2,38
DANSKE BANK	DK 16,80	-1,57
DEUTSCHE BANK N	DE* 72,20	-1,23
DEXIA	BE* 16	-1,23
DNB HOLDING	NO 4,63
DRESDNER BANK N	DE* 39,50
EFG EUROBK ERGA	GR 16,26
ERSTE BANK	AT* 57,50
ESPIRITO SANTO	PT* 14,05
FOERENINGSBANK	SE 12,70
HALIFAX GROUP	GB 13,34
HSBC HLDG	GB 13,39	-0,36
IKB	DE* 13,65
INTESABC	IT* 2,81
JULIUS BAER HLD	CH 383,93	-1,75
KBC BANCASSURAN	BE* 33,49	+0,06
LLOYDS TSB	GB 11,55	-1,50
MONTI PASCHI SI	IT* 3,06
NAT BANK GREECE	GR 27,40
NATEXIS BP. POP.	FR* 96,70	-0,31
NORDEA	SE 5,88
ROYAL BANKA 1473	IT* 16,87
ROYAL BK SCOTL	GB 25,79	-1,17
S-E-BANKO -A-	SE 9,83
SAN PAOLO IMI	IT* 12,62
STANDARD CHARTE	GB 13,36	+0,97
TE GENERAL-A-	FR* 60,85	-2,25
SVENSKA HANDELS	SE 15,09
SWEDISH MATCH	SE 5,47
UBS N	CH 56,90	-1,66
UNICREDITO ITAL	IT* 4,34
DJ E STOXX BANK P	265,82	-0,81

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
CONGLOMERATS		
D'IETERN SA	BE* 146,20	+0,07
GBL	BE* 300,10
GEVAERT	BE* 26	-1,14
INCHCAPE	GB 8,93
KVAERNER -A-	NO 1,35
MYTILINEOS	GR 5,80
UNAXIS HLDG N	CH 111,75	-1,51
ORKLA	NO 18,26
SONAE SGPS	PT* 0,77
DJ E STOXX RETL P	290,04	-0,71

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL* 13,44	-1,90
ATLANTIC TELECO	GB 0,08
BRITISH TELECOM	GB 5,71
CABLE & WIRELES	GB 5,40	-1,17
COLT TELECOM NE	GB 2,36	+5
DEUTSCHE TELEKO	DE* 17,90	-1,10
E.BISCOM	IT* 54,35	-4,48
EIRCOM	IR* 1,34	+0,75
ELISA COMMUNICA	FI* 13,22	-4,20
ENERGIS	GB 1,14	-1,39
EUROPOLITAN HLD	SE 6,96
FRANCE TELECOM	FR* 42,53	-0,75
HELLENIC TELE (GR 18,90
KINGSTON COM	GB 1,76
KONINKLIJKE KPN	NL* 5,10	-2,86
KPNQWEST NV -C-	NL* 9,18	-0,76
LIBERTEL NV	NL* 9,61	-1,54
VODAFONE N	DE* 210,40
MOBILCOM	DE* 24,50	+0,70
OLD MUTUAL	GB 1,73
OLIVETTI	IT* 1,32
PANAFON HELLENI	GR 5,78
PT TELECOM SCPS	PT* 8,41
SONERA	FI* 5,52	-2,65
SONIC NETWORKS	SE 1,23
SWISSCOM N	CH 296,86	-0,46
T.I.M.	IT* 6,17
TDC	DK 38,71	-0,17
TELE2 -B-	SE 35,66
VODAFONE	PT* 9,05
TELECOM ITALIA	IT* 9,35
TELECOM ITALIA	IT* 5,67
TELEFONICA	ES* 14,97	-1,19
TELEF.MOVILES	ES* 8,58	-0,81
TELEOR	NO 4,57
TETRA	SE 4,97
TISCALI	IT* 10,67
VERSATEL TELECO	NL* 1,28	-1,54
VODAFONE GROUP	GB 2,92	-0,55
DJ E STOXX TCOM P	402,14	-0,73

29/11 9h05

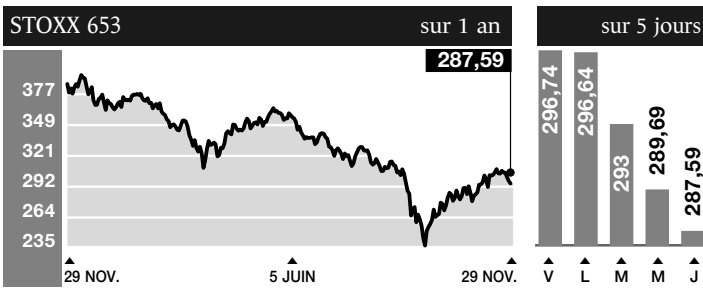
Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 39,51	-1,23
ACESA R	ES* 10,35	+0,19
ACS	ES* 26,70	-0,19
AGGREGATE IND	GB 1,38
AKOR SA	GR 8,44
AMEY	GB 6,22
AUREA R	ES* 22,83	-0,70
BOUYGUES	FR* 36,75	-1,08
BPB	GB 4,25	+1,53
BRISA AUTO-ESTR	PT* 9,50
BUZZI UNICEM	IT* 7,43
CIMPOR R	PT* 19
COLAS	FR* 63,75	+0,71
CRH PLC	GB 28,68
CS	ES* 23,02	-0,35
GRUPO DRAGADOS	ES* 13,76	-1,43
GRUPO FERROVIAL	ES* 20,81	-1,61
HANSON PLC	GB 7,54
HEIDELBERGER ZE	DE* 48,80
HELLTECHNOLOG	GR 6,98
HERACLDES GENL R	GR 14,70
HOCHTIEF ESSEN	DE* 14,85	-1
HOLCIM	CH 235,50	+0,73
IMERYS	FR* 105,60	-0,56
ITALCEMENTI	IT* 8,02
LAFARGE	FR* 99,25	-0,75
MICHIANIKI REG.	GR 2,55
NOVAR	GB 1,94
PILKINGTON PLC	GB 1,73
RMC GROUP PLC	GB 9,83
SINT GOBAIN	FR* 161,50	-1,22
SKANSKA -B-	SE 7,17
TAYLOR WOODROW	GB 2,55
TECHNIP-COFLUX	FR* 130,60	-1,36
TITAN CEMENT RE	GR 39,18
UPONOR -A-	FI* 18,50
CIMENTOS VICAT /	FR* 60,95
VINCI	FR* 64	-0,93
WIENERBERGER AG	AT* 15,20
DJ E STOXX CNST P	219,85	-0,70

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR* 36,55	-1,48
ADIDAS-SALOMON	DE* 73	-0,61
AGFA-GEVAERT	BE* 11,50	-0,09
AIR FRANCE	FR* 15
AIRTOURS PLC	GB 3,87
ALITALIA	IT* 1,11
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 6,63
AUTOGIRILL	IT* 9,73
BANC & OLUFSEN	DK 23,25
BENETTON	IT* 12,19
BERKELEY GROUP	GB 10,10	-1,72
BRITISH AIRWAYS	GB 3,37
BULGAR	IT* 9,63
CHRISTIAN DIOR	FR* 33,30	-0,30
CLUB MED	FR* 45
COMPASS GROUP	GB 7,68
DT.LUFTHANS N	DE* 14,60	-1,68
ELECTROLUX -B-	SE 16,10
EM.TV & MERCHAN	DE* 1,90	-0,52
EMI GROUP	GB 5,28	+0,30
EURO DISNEY	FR* 0,94	-3,09
HDP	IT* 3,26
HERMES INTL	FR* 163	+0,12
HILTON GROUP	GB 3,42
HUGO BOSS AG VZ	DE* 22,30	+0,58
HUNTER DOUGLAS	NL* 26,20	+0,58
INDEX R	ES* 20,50	-0,73
J D WETHERSPOON	GB 6
KLM	NL* 13,10	-1,43
LVMH	FR* 43,25	-1,93
MEDION	DE* 44,30	-1,31
MOULINEX	FR* 0,01

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 153	-1,16
AKZO NOBEL NV	NL* 49,80	0,70
BASF AG	DE* 42,15	-1,52
BAYER AG	DE* 35,30	-1,12
BOC GROUP PLC	GB 16,13
CELANESE N	DE* 19,90	-0,75
CIBA SPEC CHIMI	CH 72,35	-0,71
CLARIANT N	CH 22,25	-0,61
COLOPLAST -B-	DK 75,93
DEGUSSA (NEU)	DE* 28,48	-0,07
DSM	NL* 39,06	+0,03
EMS-CHEM HOLD A	CH 423,51	-0,48
ICI	GB 6,51



Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
ALIMENTATION ET BOISSON		
NH HOTELES	ES* 11	-1,70
NXT	GB 2,50	-1,89
P & O PRINCESS	GB 5,95
PERSIMMON PLC	GB 4,91	-0,33
PREUSSAG AG	DE* 28,15	-1,92
RANK GROUP	GB 3,48
RICHEMONT UNITS	CH 22,01
RYANAIR HLDGS	IR* 12,60	-0,40
SAIRGROUP N	CH 2,91	-2,30
SAS DANMARK A/S	DK 9,81
SEB	FR* 57
SIX CONTINENTS	GB 11,48
SODEXHO ALLIANC	FR* 45,02	+0,20
THE SWATCH GRP	CH 98,21	+0,53
THE SWATCH GRP	CH 20,74
TELE PIZZA	ES* 1,84
THOMSON MULTIME	PA 30,80	-3,75
WILSON BOWDEN	GB 12,01
WM-DATA -B-	SE 2,75
WOLFGANG AG	AT* 10,64
WWW.UK UNITS	IR* 0,79
DJ E STOXX CYC GO P	116,64	-1,33

29/11 9h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/11
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 43,88	+1,59
ALTANA AG	DE* 58,50
AMERSHAM	GB 10,39
ASTRAZENECA	GB 50,44	-1,07
AVENTIS	FR* 77,15	-1,09
BB BIOTECH	CH 80,73	-0,84
CELLTECH GROUP	GB 14,53
DISETRONIC HLDG	CH 804,88	+1,03
ELAN CORP	IR* 49	-0,91
ESSILOR INTL	FR* 33	-2,65
FRESENIUS MED C	DE* 72
H. LUNDBECK	DK 32,93
GALEN HOLDINGS	GB 12,19
GAMBRO -A-	SE 7,28
GLAXOSMITHKLINE	GB 28,87	-0,83
H. LUNDBECK	DK 32,93
NOVARTIS N	CH 39,22	-2,80
NOVO-NORDISK -B-	DK 41,13	-0,33
NOVOZYMES -B-	DK 22,04	-0,61
ORION B	FI* 19,70
OXFORD GLYCOSCI	GB 9,62
PHONAK HLDG N	CH 27,08	-1,25
QIAGEN NV	NL* 21,60	-1,19
ROCHE HLDG G	FR* 79,19	-0,86

SPORTS La finale de Coupe Davis devait opposer la France et l'Australie, à partir de vendredi 30 novembre, à Melbourne, sur un court en gazon extrêmement rapide créé pour

l'occasion. ● **LES AUSTRALIENS** comptent sur le talent du nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt, le jeu de service-volée de Patrick Rafter et la motivation de leur double Todd Wood-

bridge-Wayne Arthurs. ● **L'ÉQUIPE DE FRANCE** espère que son numéro un, Sébastien Grosjean, tiendra les promesses nées de sa victoire à Bercy et de sa place de finaliste du Masters

2001. ● **GUY FORGET**, le capitaine, a décidé de lui adjoindre Nicolas Escudé, vainqueur de Lleyton Hewitt lors du tournoi, sur gazon, de Wimbledon, et de miser sur l'efficacité du

double Cédric Pioline-Fabrice Santoro. ● **CETTE FINALE** est la revanche de celle qui, en 1999, à Nice, avait déjà opposé les deux équipes et vu une victoire australienne.

En Coupe Davis, l'union des joueurs français doit faire leur force

A la veille de la finale qui devait les opposer à l'Australie, les Français sont convaincus de pouvoir s'imposer une nouvelle fois. Pour cela, ils comptent sur la forme de Sébastien Grosjean et l'efficacité de la paire de double Cédric Pioline-Fabrice Santoro

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Comment battre chez elle sur sa surface préférée une équipe qui vous a surclassés deux ans plus tôt chez vous sur votre terrain de prédilection ? Le capitaine de l'équipe de France de tennis, Guy Forget, devra absolument trouver une réponse à cette question s'il souhaite remporter la finale de la Coupe Davis, qui se joue du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre, sur court en herbe du stade Rod-Laver de Melbourne.

Les outsiders qui rêvent de prendre leur revanche après la finale de Nice en 1999 ne font aucun complexe. « Le nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt, est dur à battre, mais il n'est pas imbattable, estime Thierry Tulasne, l'entraîneur des Français. Il a des lacunes et on va essayer de les exploiter même si pour cela il va falloir jouer un tennis de très haut niveau. »

Ce discours optimiste n'a pas manqué de faire sourire la plupart des observateurs australiens, qui se voient déjà gagner leur 28^e saladier d'argent. Mais le tout récent vainqueur du Masters, lui, se méfie des Froggies. « Nous savons que cela va être dur et nous ne prenons pas du tout cette affaire à la légère », a affirmé Lleyton Hewitt.

L'équipe française retenue pour l'occasion semble bien plus mena-

çante que celle qui avait échoué à Nice. « L'équipe a bien évolué depuis la finale de 1999, assure Thierry Tulasne. Nous avons aujourd'hui trois joueurs parmi les vingt premiers – Sébastien Grosjean (6), Arnaud Clément (12) et Fabrice Santoro (18) – sans compter que Nicolas Escudé (25) et Cédric Pioline, même s'il a baissé dans le classement, sont deux joueurs très dangereux pour tout le monde. »

Les récentes performances de Sébastien Grosjean (victoire à Bercy et finale aux Masters) ont également créé une certaine émulation.

« Ces résultats ont fait beaucoup de bien à toute l'équipe. Ils ont apporté de la sérénité, explique Guy Forget. Lorsqu'on a dans ses rangs un joueur qui s'illustre dans de tels tournois, la victoire semble beaucoup plus accessible. Et puis, par sa qualité de jeu à l'entraînement, il oblige ses partenaires à produire leur meilleur tennis. C'est très positif pour tout le monde. »

« TOUT POUR ÊTRE PRÊT »

Afin d'être retenus, les cinq joueurs français n'ont pas ménagé leurs efforts pendant leurs dix jours de mise en jambes à Melbourne.

« Si je dois jouer, je fais tout pour être prêt. Et si ce n'était pas le cas, cela voudra dire qu'un autre joueur aura été meilleur. Ce serait très bon signe parce que, en ce moment, je joue plutôt pas mal », confiait Arnaud Clément, finaliste de l'Open d'Australie 2001, quelques heures avant d'apprendre que l'honneur de jouer la rencontre d'ouverture contre Patrick Rafter reviendrait à Nicolas Escudé.

« Je vis très bien la concurrence. De toute façon, elle a toujours existé depuis que Guy a pris le capitaine. On connaît les règles du jeu », clamait de son côté le futur élu, tombeur de

Lleyton Hewitt sur le gazon de Wimbledon, il y a quelques mois.

Selon les anciens, l'esprit d'équipe n'a jamais été aussi fort. « Il n'y a plus un leader, comme c'était le cas à Nice avec Cédric Pioline, souligne Thierry Tulasne. Les joueurs sont tous assez jeunes. Tout le monde essaie d'apporter sa part au groupe. C'est leur culture. Ils viennent des équipes de France de jeunes. Ils ont vraiment envie de représenter la France, de jouer le jeu de l'équipe. Cet été, ils sont partis tous ensemble en vacances. »

Et de renchérir : « Nous avions

moins l'esprit d'équipe à l'époque où Yannick Noah était capitaine. Des caractères très forts s'affrontaient : Yannick était un peu opposé à Leconte. Forget et moi étions un peu entre eux deux. Nous étions moins soudés que les gars d'aujourd'hui. Il faut dire que Grosjean, Clément et Escudé s'entendent vraiment comme des frères. Et Pioline et Santoro s'intègrent bien dans cet ensemble, même s'il y a eu quelques problèmes en 1999. »

Cette harmonie entre les joueurs ne sera pas de trop pour battre les Australiens. Le court en gazon ne devrait, en effet, pas avantager les Français, qui ont plus l'habitude de briller sur terre battue.

Les Aussies n'ont pas ménagé leurs efforts pour jouer sur leur surface favorite. Comme aucune enceinte à Melbourne ne disposait d'un rectangle vert aux normes, les vainqueurs ont créé le premier court en gazon démontable. Le Rebound Ace de l'Open d'Australie a été exceptionnellement recouvert de 160 mètres carrés d'un gazon rapide, censé leur donner un avantage.

« Leur pari est réussi, a avoué Guy Forget, beau joueur. La rencontre aura lieu sur un bon court. » Le capitaine français a le sourire, d'autant plus que les augures semblent favorables à ses couleurs.

En 1991, après sa victoire à Bercy et sa qualification pour le Masters, le Français avait contribué à la victoire en Coupe Davis lors de la mémorable finale gagnée à Lyon contre les Etats-Unis.

F. T.

Frédéric Thérin

Favoris, les Australiens n'en restent pas moins méfiants

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Les finales de Coupe Davis n'ont pas toujours réussi aux n°1 mondiaux. Les Américains John McEnroe et Jim Courier et le Suédois Mats Wilander ont tous perdu leur match d'ouverture de Coupe Davis juste après avoir atteint le sommet du classement de l'ATP. Le jeune et talentueux Lleyton Hewitt espère bien ne pas ajouter son nom à cette série noire.

Sa victoire (6-3, 6-3, 6-4) contre Sébastien Grosjean en finale du Masters à Sydney, le 18 novembre, lui a permis d'occuper la place de n°1 à l'issue du tout dernier tournoi de l'année 2001. Après trois jours de repos, le prodige a gagné Melbourne afin de préparer la finale de Coupe Davis, dont il a fait l'autre objectif de sa saison.

Son adaptation au jeu sur gazon a impressionné tous ses coéquipiers. « Il est stupéfiant, a avoué Todd Woodbridge, qui jouera le double, samedi 1^{er} décembre. Il a franchi toutes les étapes

plus rapidement que je ne l'aurais pensé. Cela tient beaucoup au fait qu'il a confiance en lui lorsqu'il est sur le court. » Même les anciens ont été bluffés. « Il est ahurissant de voir comment il peut arriver sur une nouvelle surface et centrer sa balle comme si de rien n'était », s'étonne John Fitzgerald, le capitaine australien.

RAFTER RASSURÉ

La grande inconnue de cette finale dans le camp aussie concerne l'état de santé de Patrick Rafter. Le double vainqueur de l'US Open (1997, 1998) s'est plaint durant le Masters de douleurs dans le bras droit. Mais cela ne semble plus vraiment gêner cet adepte du « service-volée », le jeu idéal sur herbe. « Tout va mieux, s'est-il félicité, mardi 27 novembre. La surface est parfaite. J'ai une bien meilleure chance ici qu'à Sydney. Ça, c'est certain. Je suis très content de la manière dont je me sens. Mais si je ne peux pas tenir cinq sets, je ne jouerai pas. C'est aussi simple que cela. »

Quant à la paire de double alignée, John Fitzge-

rald, qui avait entretenu un semblant de suspense en faisant évoluer Lleyton Hewitt et Patrick Rafter ensemble pendant la semaine de préparation, s'est prononcé en faveur de l'équipe Todd Woodbridge-Wayne Arthurs, qui s'était illustrée lors des demi-finales contre les Suédois dans un match en quatre sets où toutes les manches s'étaient conclues au jeu décisif.

Les parieurs australiens croient dur comme fer en la victoire de leur équipe. Un dollar mis sur les favoris ne rapporterait qu'un modeste 1,28 dollar en cas de victoire des Jaune et Vert, contre 3,40 dollars en cas de succès français. Les joueurs « aussies » restent malgré tout méfiants. « En 1999, beaucoup de personnes pensaient que nous n'avions aucune chance de gagner [à Nice] en raison, notamment, de la surface en terre battue, se souvient Todd Woodbridge. Et quand on entend dire que les Français sont battus d'avance à cause de notre court en gazon, c'est une leçon à retenir. »

Coupe du Monde 2002, le grand départ en direct



En direct de Busan en Corée, Thierry Roand, Jean-Michel Larqué et Pierre Peyromet vous feront vivre le tirage au sort de la Coupe du Monde de football 2002, prologue au plus grand événement sportif de l'année retransmis sur TF1.

Tirage au sort de
la Coupe du Monde de football 2002
en direct samedi 1er décembre
à partir de 11H00



La plaisance jette l'ancre à Paris

Quelques conseils pour choisir le bateau de ses rêves parmi le millier d'embarcations exposées au Salon nautique de la porte de Versailles

PLUS DE 1 200 marques représentées, 1 000 bateaux exposés – du pneumatique au multicoque en passant par l'Optimist – et 300 000 visiteurs attendus : le Salon nautique international de Paris qui ouvre ses portes au public samedi 1^{er} décembre n'a pas l'intention de tomber dans la sinistrose. 9,5 millions de Français pratiquent un loisir nautique et ceux qui se déplaceront à la porte de Versailles pourront découvrir les dernières planches à voile ou les bonnes adresses pour pratiquer la plongée.

Côté plaisance, les constructeurs ont poursuivi leurs efforts de créativité – 30 % de nouveautés – pour tenter de séduire les 200 000 acheteurs potentiels recensés. Côté prix, la barrière n'est plus insurmontable à condition de choisir dans la gamme des petits bateaux à moteur. Mais une étude sociologique des propriétaires confirme que, au-delà d'une embarcation de six mètres, le nautisme reste l'apanage des retraités pour les bateaux à moteur et des cadres supérieurs de 40-50 ans pour la voile : les moins de 30 ans ne représentent que 1,5 % des propriétaires.

Mais finalement de quel budget parle-t-on ? Si l'on met de côté les annexes gonflables dont les premiers prix (avec des petits moteurs) sont proches de 10 000 F, le prix plancher tourne autour des 60 000 F et le prix plafond s'envole au-delà de la dizaine de millions de francs.

Petit avertissement avant d'établir quelques budgets possibles : outre le remboursement du prêt



L. VAILLON

Le Dehler 36 élu Voilier de l'année par la rédaction de « Voile Magazine ».

bateau – et prêt il y a souvent –, il ne faut jamais oublier, dans ses projections financières, de prendre en compte le trio amarrage-assurance-hivernage. Sur les côtes du Nord et de la Bretagne, il faut prévoir en moyenne 15 000 F par an. Un tarif qui double presque (25 000 F) dans les eaux du Sud. Acheter un bateau neuf évite, en principe, tous travaux importants pendant une petite dizaine d'années, mais si c'est un bateau d'occasion, les frais peuvent monter très vite.

DE 2 000 À 60 000 F

La palme du bateau le moins cher revient aux Chantiers Boute-my – qui fabriquent toujours l'Opti-

mist (moins de 10 000 F) – avec leur Mini Yacht, ex-Baby Yacht, (1,4 m x 0,8 m) réservé aux 3-7 ans, à condition qu'ils ne dépassent pas les 28 kg, pour l'apprentissage de la voile. Prix : 1 995 F avec brassière de sauvetage. Autre valeur sûre au sein des dériveurs en solitaire : le Laser Vortex (4,2 m x 1,53 m) du chantier anglais PSE : 47 500 F (52 500 F il y a un an). Dans les catamarans sans dérive, on peut aussi choisir le Hobie Getaway (charters Hobie Cat), innovation 2002. Ce multicoque (5,07 m x 2,4 m) est destiné à la balade familiale, ou à l'enseignement en école. Prix : 53 310 F. Changement de genre avec le Cherokee 455 de Zodiac (une nouveauté). Un semi-rigide de 4,55 m susceptible de transporter jusqu'à 7 passagers. Vendu avec un moteur 30 CV Suzuki : 57 462 F.

DE 60 000 À 100 000 F

Côtés monocoques, la fourchette des choix est assez grande. Il y a le Sprinto (6,6 m x 2,29 m) pour commencer. Le bateau du Chantier Archambault a tracé sa route, notamment au sein des écoles pour l'entraînement à la régata. Prix : 99 900 F. Il faut aussi compter sur le Sun 2000 (6,2 m x 2,55 m) des chantiers Jeanneau, qui n'est pas fait pour de longues croisières, mais dont le faible tirant d'eau (30 cm) permet de s'approcher des plages. Prix : 95 114 F. Mais l'innovation dévoilée au Salon sera l'Open 5,70 du chantier Philéas,

dessiné par Jean-Marie Finot. Prix : 95 000 F.

Côté bateaux à moteur, une nouveauté le Cap Ferret 500 Open du Chantier B2. Doté d'un moteur de 70 CV, il montre à la fois des qualités de sécurité et de facilité de conduite. Prix : 99 900 F.

DE 100 000 À 500 000 F

Beaucoup de choses deviennent possibles. Parmi les classiques, citons, pour la voile sportive, les Pogo 6,50 et 8,50 (respectivement 185 000 et 397 000 F). Mais il ne faudrait pas oublier le Surprise et le Grand Surprise (182 450 et 347 990 F). Pour la croisière plus hauturière, la gamme est aussi assez large. Entre le Bavaria 32 (nouveauté du chantier allemand) prix : 446 370 F et le Sun Odyssey 32, là encore une innovation, mais cette fois du chantier Jeanneau. Prix : 462 120 F.

Pour les futurs retraités, deux « pêche promenade » aux belles allures : le Rhéa 650 dont le cockpit forme un pont continu jusqu'à l'avant. Prix : 400 365 F et l'Antarès 700 P créés par et pour les pêcheurs plaisanciers (nouveauté). Prix : 319 844 F.

AU-DELÀ DE 500 000 F

Tout est permis. Du raisonnable et classique, comme le First 36,7, l'un des derniers-nés de chez Jeanneau. Prix : 722 270 F, ou le Dehler 36, élu Voilier de l'année par *Voile Magazine*, prix : 889 000 F, dont le petit frère le Dehler 34 sera présenté au Salon, prix : 690 000 F.

Ou le rêve l'emporte sur la tirelire, avec le navire amiral de l'américain Moody, le Moody 54 CC, prix : 4,3 millions de francs. Côté moteurs, le rêve aussi avec Lady Scarlett, dessiné par le tandem Joubert et Nivellet, un petit bijou de 7,8 m teck/acaïjou et coque bleu marine. Prix : 595 000 F.

Marie-Béatrice Baudet

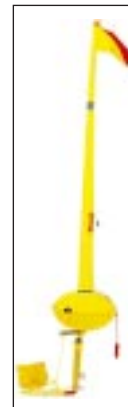
Nouveautés de l'équipement

ACCASTILLAGE

■ Très faciles à poser, les taquets escamotables Giotot présentent un joli design. Les bras articulés sont maintenus ouverts grâce à un dispositif de friction ajustable. Fermés, ils ne présentent plus aucun angle vif, ce qui permet d'épargner les orteils et de poser – si le temps le permet – un matelas sur le pont... tout confort pour la tête. Trois tailles proposées (200, 260 et 340 mm). Prix : de 63,48 € à 105,55 €. Disponibilité : janvier 2002.

■ Un solide émerillon de mouillage présenté cette année par Wichard et dont l'acier inox anticorrosion a été spécialement étudié pour l'immersion totale et prolongée. Disponible en 130 et 150 mm pour une charge de rupture de 4 000 à 5 500 kg. Prix : 44 € et 59 €. Le fabricant recommande d'utiliser les mêmes références d'inox pour les manilles de mouillage.

SÉCURITÉ



■ En cas de danger – mât cassé, par exemple –, la cisaille automatique à haubans de Plastimo permet de couper des câbles inox (jusqu'à 12 mm de diamètre) sans avoir une poigne de fer. Elle est actionnée par une gâchette qui déclenche un percuteur. Livrée en coffret avec 20 cartouches, son prix est de 370 €. Une fois épuisée cette réserve, le fabricant propose des packs de 10 cartouches (36,4 €).

■ Même si elle ne fait pas partie, en France, de l'armement obligatoire, la perche IOR gonflable Plastimo présente l'avantage de tenir dans un module de 49 cm de haut facile à accrocher sur le balcon arrière. La perche se gonfle dès que le coffret est jeté à la mer car il est relié par un filin au bateau qui permet la percussive de la bouteille de gonflage. La perche culmine à 1,80 m au-dessus de l'eau. Elle est munie d'un feu, d'un pavillon rouge et d'une ancre flottante pour éviter la dérive. Aujourd'hui, elle est à bord de nombreux bateaux de course. Prix : 370 €.

■ Conforme aux normes internationales en vigueur pour les courses au large, une nouvelle amarre extensible pour harnais, fabriquée par Wichard, est équipée d'un témoin de surcharge, d'un mousqueton double sécurité et, côté harnais, d'un mousqueton à largage manuel sous charge. Longueur mini : 1 mètre ; maxi : 2 mètres. Prix : 94,05 €.

NAVIGATION

■ Après avoir intégré cet été la firme américaine Magellan, spécialiste du GPS portable, Thales présente au salon une nouvelle ligne d'appareils, déclinée en quatre versions (GPS, Gold, Platinum et Marine). Le GPS Magellan Marine offre des cartes des côtes européennes ainsi que des données d'aides à la navigation. Etanche, il est habillé de caoutchouc couleur pour une bonne prise en main. Prix : 513,4 €.

■ La gamme de compas Offshore de Plastimo est spécialement conçue pour les bateaux à moteur. Equipés du système « Vibration Absorber », ils bénéficient d'une très bonne stabilité. Le modèle Offshore 75 est particulièrement destiné aux bateaux à moteur de 5 à 9 mètres et plus. Prix : de 72,4 € à 99,85 €.



Mode d'emploi

● **Où et quand ?** Porte de Versailles, du samedi 1^{er} au lundi 10 décembre inclus, tous les jours de 10 à 19 heures. Nocturne le vendredi 7 jusqu'à 23 heures.

● **Tarifs.** Entrée : 65 F (9,91 €). Tarif réduit (30 F) pour les groupes et les enfants de 7 à 13 ans. Gratuit pour les enfants jusqu'à 7 ans. Une nouveauté le tarif famille (150 F) pour deux adultes et deux enfants de moins de 13 ans.

● **Animations.** « Trente ans de course au large » est le thème de l'exposition (passerelle Renan, entre le hall 1 et le hall 2) qui réunit les grands de la photographie de mer

– Keith Beken, Gilles Matin-Raget, Erwan Quéméré... – à l'occasion du trentième anniversaire de l'Union nationale pour la course au large.

Autre innovation : « Le club de plage Fête du nautisme » réservé aux enfants (hall 2-2). Une garderie prendra en charge les 3-6 ans (deux heures maximum) où des activités manuelles tournées vers le nautisme leur seront proposées. Le « parcours des jeunes héros » (7-12 ans) permettra aux plus grands de tester leur pied marin (enfiler un ciré sur un plancher en mouvement) et leurs connaissances (reconnaître les pavillons, ranger un spi etc.) et gagner quelques cadeaux.

S'amarrer est devenu un casse-tête

CERTES, ce n'est pas le *Charles-de-Gaulle*, mais que faire de son bateau une fois le contrat d'achat signé ? S'il fait moins de 6 mètres et s'il est à moteur, ce qui est le cas (DOM-TOM compris) pour près de 70 % des 808 000 bateaux immatriculés aujourd'hui, il y a la solution du jardin (ou de la place de parking) et du remorquage : le bateau suit ses propriétaires au gré de leurs vacances. Mais sinon, il faut penser « amarrage » sans oublier l'encombrement des ports de plaisance français.

L'offre des 261 ports maritimes et des 35 ports fluviaux qui existent dans l'Hexagone, est de 165 000 places. Face aux 250 000 bateaux de plus de 6 mètres, on comprend pourquoi les constructeurs et la Fédération des industries nautiques (FIN) en appellent aux pouvoirs publics, en avançant ce simple calcul arithmétique. « La saturation actuelle devient un frein sérieux à l'achat... », estime Annette Roux, présidente du groupe Bénéteau. Également à la tête de la FIN, elle a fait réaliser une étude « officieuse » par ses concessionnaires sur les places manquantes. Tout le monde n'est pas logé à la

même enseigne. Le soleil aurait-il une part de responsabilité ?

Au Havre, aucun problème. Un bateau acheté, un bateau amarré. C'est loin d'être le cas à Arcachon où « il y aurait 2 600 places et 7 500 demandes non honorées ». En clair, un nouvel acheteur devra attendre « sept ans » avant de trouver un anneau ! L'inventaire permet de faire le tour de la France. A Marseille : 6 400 places, 5 000 en attente. Les ports bretons ne sont pas, non plus, à la fête. Une étude de l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) indique « que les 51 000 places et mouillages des 94 ports du littoral breton sont occupés à 100 % », et que 10 000 manquent à l'appel.

PORTS À SEC

La question des solutions déchaîne les passions. Aux Affaires maritimes, on explique que depuis les lois de décentralisation, les ports de plaisance sont du ressort des communes, qui elles-mêmes ne sont plus vraiment libres de leurs mouvements depuis que la loi Littoral contrôle l'urbanisation et que des élus, dont les Verts, veillent.

Il y aurait bien les friches portuaires, tous ces bassins désertés depuis que la pêche française n'en

finir pas de perdre des embarcations. Mais port par port le dossier avance lentement. Autre idée : les ports à sec. Les bateaux sont stockés avec des engins pour les remettre à l'eau à la demande. Une formule qui fonctionne aux Etats-Unis. Mais elle nécessite des terre-pleins avec un accès de proximité à la mer, ce qui est loin d'être le cas dans tous les ports. Il y aurait aussi la solution – très controversée – de pénaliser financièrement les propriétaires des bateaux dits « ventouse » qui ne sortent jamais. Certains allant même jusqu'à suggérer qu'on leur donne congé ! « Mais de quel droit ? », reconnaît-on aux affaires maritimes. Le remue-ménage actuel devrait peut-être aider à ce que tous les acteurs se retrouvent autour d'une table pour discuter sérieusement de la question. D'ici là, que faire ? Deux pratiques existent. Sur les stands, on entend de plus en plus les clients déclarer : « J'achète si vous me trouvez une place », et les concessionnaires usent de leur influence pour l'obtenir. Autre solution : s'éloigner du confort des infrastructures pour trouver un abri ou un anneau de fortune.

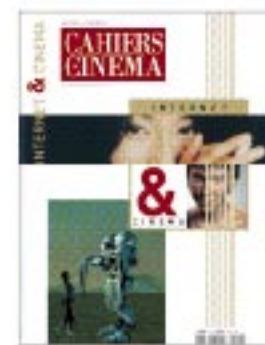
M.-B. B.

Les océans et les mers vus du mât

Ses images les plus connues ont été prises du haut d'un mât de 55 mètres. Kos est aujourd'hui une photographe nautique de renommée mondiale. Elle fête ses vingt ans de métier en publiant un livre événement : le 20 x 20. Cet ouvrage est original tant par sa taille – 1 mètre de large quand il est ouvert – que par son poids – 10 kilos – et enfin par son prix : 1 204,34 €. Ce livre, publié en édition limitée (1 000 exemplaires), numéroté et signé par Kos, comporte 144 pages d'images de mer et de voiles en couleurs sur un papier d'art raffiné. La reliure, conçue en fibre de carbone noire, a été assemblée manuellement.

★ Renseignements : G. Nautics Editions, tél. : 02-51-12-74-74.

LE CINEMA ET MERDE INTERNET



Avant de prendre position lisez le hors-série des Cahiers du Cinéma, sur le cinéma et internet



www.cahiersducinema.com

CHAMPAGNE

LOUIS DE SACY

Famille de Champagne depuis 1633

GRAND CRU

Présent sur le Salon des Saveurs Espace Champerret (Paris 17) du 30 novembre au 03 décembre 2001

Tél. : 03 26 97 91 13 Fax : 03 26 97 94 25 www.champagne-louis-de-sacy.fr

Les animaux qui reconstruisent leur organisme fascinent les chercheurs

Certains organismes comme les vers plats, les tritons, les hydres ou les salamandres sont capables de recréer des parties détériorées de leur corps. Ils mobilisent pour cela soit des cellules-souches conservées depuis leur naissance, soit des cellules adultes qu'ils parviennent à dé-différencier

Pour étudier les mécanismes de la régénération, les chercheurs analysent la façon dont les cellules qui doivent participer à la réparation d'une partie de l'organisme reçoivent leurs instructions et quels sont les

gènes et les protéines chargés de l'opération. Les indications sur l'environnement local données par les cellules différenciées sont essentielles pour instruire les cellules-souches de la régénération correcte à effectuer.

Ce principe s'appliquerait aussi aux cellules-souches des mammifères. Pour les orienter vers le type de tissu à fabriquer, il faudrait donc leur indiquer sa position dans l'organisme. Les biologistes estiment

que la quantité minimale de gènes ordinairement utiles à la croissance d'un corps ou d'un membre chez l'animal complexe est présente dans l'organisme peu évolué de l'hydre. De telles recherches pourraient

nous apprendre à réactiver de façon sélective les gènes et les protéines présidant aux premiers développements chez les mammifères afin de reconstituer des tissus humains endommagés.

PRENEZ un plathelminthe, une sorte de ver plat, coupez-le en 279 morceaux et laissez reposer deux semaines. Saupoudrez de nourriture de temps en temps. Vous obtiendrez 279 vers parfaits. La capacité de ces vers plats à reconstituer un corps entier à partir d'une poignée de cellules semble presque magique. La salamandre, l'étoile de mer, le polype à tentacules et le poisson zébré sont autant d'organismes capables de reformer une tête, des membres, des organes internes ou d'autres parties du corps lorsqu'elles ont été détruites ou endommagées. Les hommes, malheureusement, ne peuvent faire de même.

Depuis quelques années, les chercheurs commencent à découvrir les

cités relativement limitée d'évolution vers différents types de cellules, celles-ci conservent la capacité de produire un grand nombre de tissus du corps.

D'autres organismes, dont le triton, les annélides ou le poisson zébré, reconvertissent en cellules-souches des cellules adultes « différenciées », qui ont donc cessé de se diviser et qui forment la peau, le muscle, ou tout autre tissu. C'est ce qu'on appelle la dé-différenciation. Dans ces deux types d'organismes, les chercheurs étudient la façon dont les cellules concernées reçoivent leurs instructions et quels sont les gènes et les protéines chargés de la régénération. Ils ont été aidés par les techniques moléculaires et génétiques qui permettent de transformer ces curiosités biologiques en organismes de laboratoire faciles à manier.

CELLULES DORMANTES

Le plathelminthe est ainsi un point de départ idéal dans l'étude de la régénération. Ce ver transparent d'un centimètre de long possède un peu partout dans le corps des cellules-souches dormantes. Quand un dommage survient, celles-ci se mettent en quête de l'endroit où des réparations très spécifiques sont à effectuer. Kiyokazu Agata, du Centre Riken de biologie développementale de Kobé (Japon), a montré que les cellules-souches du plathelminthe comptent sur les signaux qu'envoient les tissus voisins endommagés pour trouver l'emplacement où la régénération est à opérer.

M. Agata et son équipe ont ainsi tué aux rayons X les cellules-souches d'un ver *Dugesia japonica*. Ils ont ensuite greffé – mais à l'envers – une partie de l'animal irradié sur un autre ver dont ils ont remplacé le même segment. Les cellules-souches intactes, voisines du greffon,



L'hydre (à gauche), le plathelminthe (en haut) et la salamandre sont capables de se réparer.



ont alors produit dans le tissu greffé le type de cellules de remplacement correspondant à l'orientation du segment inséré.

Ces résultats ont convaincu Agata, à présent à l'université d'Okayama, que les indications sur l'environnement local données par les cellules différenciées étaient essentielles pour instruire les cellules-souches de la régénération correcte à effectuer. Ce principe s'appliquerait aussi aux cellules-souches des mammifères. Pour les orienter vers le type de tissu à fabriquer, il faudrait donc leur indiquer sa position dans l'orga-

nisme. Thomas Holstein et son équipe de l'université de technologie de Darmstadt (Allemagne) font partie des chercheurs qui démontrent que les molécules chargées d'indiquer l'emplacement des cellules dans l'hydre effectuent le même travail chez les animaux évolués. En ce qui concerne les mammifères, cependant, ces molécules sont plus actives au cours du développement de l'embryon.

En 2000, l'équipe de Holstein a identifié une hydre de la famille qui sécrète les protéines Wnt, molécules impliquées dans l'organisation

des vertébrés. Ces chercheurs ont montré que la protéine est produite exactement de la façon dont l'hydre naît par bourgeonnement et dont la tête repousse à son extrémité lorsque l'organisme est décapité. L'équipe a également établi qu'il suffit de quelques cellules de cette extrémité pour reformer une tête. Ils ont ainsi décapité plusieurs hydres afin de provoquer la régénération, puis formé une pâte à partir de ces cellules, qu'ils ont ensuite laissée se constituer en amas de tailles différentes. Ces amas ont été ajoutés à d'autres cellules du corps afin de savoir quel



gènes, les protéines et les chemins à l'origine de cette aptitude des organismes à se régénérer. Ces travaux montrent que le fossé qui nous sépare d'eux n'est pas si grand. Pourtant, « nous possédons les gènes que les plathelminthes utilisent pour reconstituer leur cerveau, leur muscle, leur tête toute entière », indique Alejandro Sánchez Alvarado, de l'université de l'Utah à Salt Lake City. Les millions de dollars consacrés aujourd'hui à la recherche sur les cellules-souches misent sur l'espoir qu'elles seront utiles à la reconstruction des tissus détériorés par une blessure ou par la maladie.

Sánchez Alvarado et d'autres, parmi ceux qui étudient les organismes régénérateurs naturels, estiment que les pistes qu'ils suivent peuvent faire avancer les travaux sur le développement des thérapies cellulaires chez l'homme. « Nous cherchons tous le même type de phénomène », souligne David Stocum, qui travaille sur la régénération des têtards du crapaud *Xenopus laevis* à l'université de l'Indiana-université Purdue à Indianapolis.

Les organismes régénérateurs ont deux façons de remplacer une partie du corps détruite. Certains, comme le plathelminthe ou l'hydre, conservent toute leur vie des populations de cellules-souches qu'ils mobilisent lorsque c'est nécessaire. A la différence des cellules-souches « adultes » présentes dans beaucoup de nos tissus, qui ont une capa-

Dans des organismes rétifs aux expériences, l'activité des gènes est analysée

LES POUVOIRS régénérateurs de l'hydre fascinent les biologistes expérimentaux depuis plus de deux cent cinquante ans. Pourtant, les processus qu'ils impliquaient restaient inexpliqués. Or, fait remarquer Alejandro Sanchez Alvarado, de l'université de l'Utah, « les textes scientifiques regorgent d'expériences exigeant une explication moléculaire ». Alors ? Le problème est que les organismes régénérateurs ne se prêtent pas à la génétique expérimentale.

L'hydre, par exemple, dispose d'un génome dont la taille est égale à celui de l'homme et refuse de se reproduire en laboratoire, ce qui rend les croisements impossibles pour étudier la transmission des caractères.

Malgré ces difficultés, ces organismes extraordinaires ont fait depuis peu un retour en force grâce à la découverte dans d'autres espèces de gènes considérés comme pouvant jouer un rôle dans la

régénération, mais aussi grâce aux techniques les plus récentes d'analyse de l'activité des gènes. Aujourd'hui, des efforts sont faits pour que soient donnés aux organismes régénérateurs leurs propres outils génétiques.

INHIBITION SUR LE VER PLAT

En 1999, quand Sanchez Alvarado travaillait à la Carnegie Institution of Washington de Baltimore, son équipe a montré que la technique d'inhibition de l'ARN, par laquelle les molécules à double hélice sont utilisées pour bloquer l'activité d'un gène spécifique, pouvait être affinée et employée sur le ver plat.

Cela permettra aux chercheurs de traquer les gènes impliqués dans la régénération en procédant par élimination. Avec Kiyokazu Agata, de l'université d'Okayama, au Japon, Sanchez Alvarado a réuni des EST (Expressed Sequence Tags) de

plathelminthe, de petites séquences de chacun des gènes de ce ver. Les fragments d'ADN sur lesquels ces EST sont assujettis serviront à repérer les gènes actifs dans la régénération. Des travaux similaires sont en cours dans les laboratoires où l'on s'intéresse à l'hydre.

Il existe, par ailleurs, un programme sur les peptides de l'hydre. L'objectif est de séparer par chromatographie les protéines produites par ce polype.

On examine ensuite les fragments de protéine susceptibles d'être impliqués dans les circuits de signalisation qui gèrent le développement et la régénération, en recherchant ceux qui altèrent les schémas d'activité du gène dans l'hydre. Ce programme a permis d'identifier à ce jour près de 1 000 peptides.

H. Pe.

Helen Pearson

Comprendre comment les « champions de la régénération » reconstituent patte, queue, œil ou cœur

POUR Jeremy Brockes, de l'University College de Londres, les urodèles – tritons et salamandres – sont « les champions de la régénération ». Ils sont les seuls vertébrés à pouvoir reconstituer des parties très diverses du corps, détruites ou détériorées : membre, queue, fragment d'œil et jusqu'à d'importantes portions du cœur. Pour cela, ils commencent toujours par dé-différencier les cellules voisines.

Les biologistes qui s'intéressent à la médecine régénératrice tentent, ces dernières années, d'induire sur ce modèle une reprogrammation du développement dans les cellules des mammifères. S'ils parvenaient à transformer un quelconque cellule adulte en cellule souche capable de se diviser et de réparer, la médecine pourrait en être révolutionnée. Ces chercheurs n'ont rencontré, jusqu'ici, que peu de succès, mais de récents travaux sur le triton et la souris ont suscité un vif regain d'intérêt.

A partir des capacités du triton, deux équipes scientifiques ont en effet cherché à provoquer une dé-différenciation dans le muscle de la souris. Pour bien comprendre, il faut savoir que, durant la formation du muscle adulte différencié, les cellules individuelles cessent de

se diviser pour fusionner et former un myotube, longue fibre musculaire comportant un grand nombre de noyaux cellulaires. Or les myotubes du triton peuvent inverser le processus et donner naissance à des cellules souches capables de reconstruction.

Peter Schultz et son équipe du Scripps Research Institute de San Diego (Californie) ont synthétisé de grandes quantités de purines, une variété de petites molécules qui se lient couramment aux protéines pour influencer divers processus cellulaires. Ils ont ensuite cherché les purines qui inversaient la différenciation des myotubes de souris et en ont sélectionné une, la myoseverine, qui a induit une scission des cellules et un commencement de division. Le composé se lie à un élément du squelette du myotube qui pourrait casser la structure interne de la fibre.

Mark Keating et son équipe de l'École de médecine de Harvard à Boston (Massachusetts) se sont eux intéressés à un gène dit « msx1 », qui produit une protéine contrôlant l'activité des autres gènes dans le muscle. Il intervient aussi bien dans la reconstruction d'un bout de patte sectionnée de triton que dans la formation des membres de la

souris dans l'embryon. Ces chercheurs ont génétiquement conçu des cellules musculaires de souris où le gène msx1 peut être éliminé par administration d'un antibiotique, puis amené à former des myotubes.

Une fois l'antibiotique supprimé, le msx1 s'active, et les gènes qui, normalement, s'expriment lors de la différenciation des myotubes de souris, le font en sens inverse. Les cellules individuelles se séparent alors des myotubes, avant de se diviser. Associées aux facteurs de croissance adéquats, ces cellules dé-différenciées peuvent, en outre, fabriquer des graisses, des os et du cartilage aussi bien que du muscle. « Elles sont capables de revenir en arrière tôt ou tard », explique Keating.

Depuis, Keating et Brockes ont compris ce qui empêche normalement le muscle d'effectuer la dé-différenciation chez les mammifères. Pour Brockes, ce blocage est dû à une absence d'activation des circuits adaptés de signaux cellulaires au sein des myotubes. En mêlant les cellules musculaires du triton et de la souris et en constituant des myotubes hybrides, l'équipe a découvert que les noyaux cellulaires de la souris pouvaient être

amenés à un commencement de division. Keating, pendant ce temps, a découvert que les extraits liquéfiés des myotubes régénérateurs du triton peuvent déclencher une dé-différenciation dans les myotubes des mammifères, ce qui laisse

Si on parvenait à transformer une cellule adulte en cellule-souche capable de se diviser et de réparer, la médecine pourrait être révolutionnée

penser que la présence d'une protéine dans un moignon de membre de triton réactive les circuits dormants. « Cela suffit peut-être à la régénération », avance Keating. Si cette protéine qui nous échappe est identifiée, laisse-t-il entendre, « on pourra créer des cellules-souches quand et où on en a besoin ».

La preuve a été faite que certaines lignées de souris sont prédisposées à la régénération. Ellen Heber-Katz, du Wistar Institute de Philadelphie, a percé des trous de 2 millimètres dans les oreilles de souris de laboratoire appartenant à une telle lignée MRL – on désigne traditionnellement par ces trois lettres les individus à part. Trois semaines plus tard, il n'y avait plus ni trous ni cicatrices. Courant chez le lapin, ce type de guérison n'a jamais été observé chez la souris.

« J'étais très enthousiaste », dit Heber-Katz. Ces souris sont capables de choses que les autres ne font pas. Une souris sur laquelle une cavité du cœur a été gelée n'a mis que deux mois à retrouver une activité normale du muscle cardiaque. Habituellement, le muscle endommagé ne récupère pas. Pourtant, les souris MRL semblent former moins de tissu cicatriciel que les autres. Mais c'est peut-être là leur secret.

Pour Heber-Katz, le tissu cicatriciel empêche la régénération. Elle soupçonne donc les enzymes qui détruisent le tissu cicatriciel d'être hyperactifs chez les souris MRL. Si, cependant, son équipe a montré dans des études sur la transmission de ce caractère que plusieurs gènes sont sans doute à l'origine des capa-

est le nombre minimum de cellules de la tête nécessaires pour reformer une tête. Une dizaine a suffi.

D'autres chercheurs ont aussi découvert que les molécules de signalisation et les protéines régulatrices impliquées dans le développement d'animaux évolués, parmi lesquels les mammifères, prennent également part à la régénération de l'hydre. De fait, les biologistes qui tra-

Coupée, la tête de l'hydre se reforme

Abondante dans l'eau douce des étangs et des lacs, l'hydre est constituée d'un tube creux de cellules entourant un estomac, avec une « tête » aux tentacules toujours en mouvement qui capture la nourriture. Tout comme le monstre à plusieurs têtes du mythe grec, dont deux tentacules remplaçaient celle qui avait été tranchée, l'hydre peut reformer une tête en cas de décapitation. Les parois de son corps sont constituées de cellules-souches qui se divisent en permanence. Les nouvelles-nées se déplacent lentement pour former vers le haut les vigoureux tentacules, vers le bas les pattes. Mais elles bourgeonnent aussi dans leurs flancs pour donner naissance à un autre organisme. Les processus de base de la croissance et de la différenciation restent en perpétuelle activité. Mais pour que ces cellules se développent de façon appropriée, les vagabonds doivent en permanence être informés de leur position.

vailent sur l'hydre estiment que la quantité minimale de ces gènes, ordinairement utiles à la croissance d'un corps ou d'un membre chez l'animal complexe, est présente dans cet organisme peu évolué. « Qu'il s'agisse d'un tentacule ou d'une dent, commente Brigitte Galliot de l'université de Genève, la question est la même : comment obtenir une structure en trois dimensions à partir d'un ensemble de cellules-souches ? »

Les recherches sur l'hydre ou le plathelminthe pourraient nous apprendre à réactiver de façon sélective les gènes et les protéines qui président aux premiers développements chez les mammifères afin de reconstituer des tissus humains endommagés. Les équipes étudiant les organismes qui dé-différencient les cellules adultes pour se régénérer sont déjà en relation avec les chercheurs travaillant sur les mammifères.

H. Pe.

Helen Pearson

H. Pe.

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Pluie sur une grande moitié nord

VENDREDI. Les hautes pressions se situent sur l'Atlantique au large de l'Espagne et les perturbations passent plus au nord sur les îles Britanniques, la Scandinavie, la moitié nord de la France, et toute l'Europe du Nord.

Les régions méridionales restent sous l'influence des hautes pressions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est souvent gris avec quelques gouttes ou petites pluies. Le vent de sud-ouest atteint 70 km/h en rafales. Il fait très doux pour la saison, entre 13 et 16 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Les nuages sont très nombreux avec de la pluie. Le vent de sud-ouest atteindra 60 km/h en Manche. Le thermomètre sera à la hausse avec 13 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps est maussade avec un ciel gris et de la pluie modérée sur le

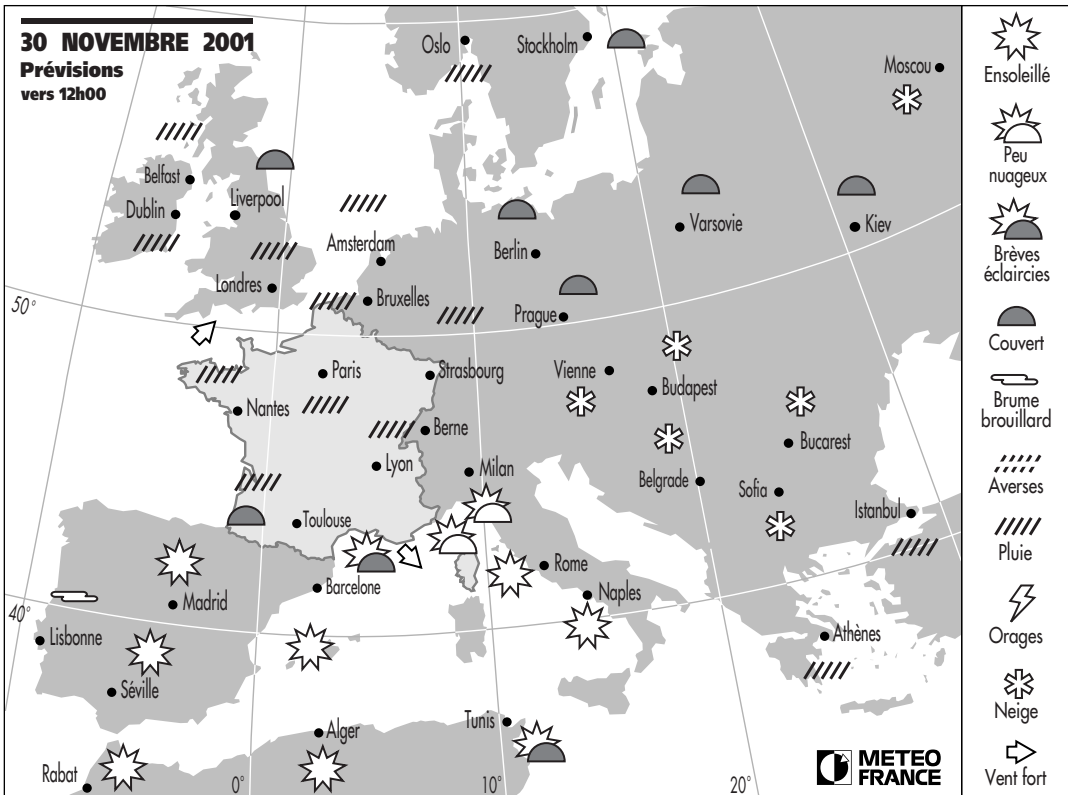
relief. Le thermomètre est à la hausse avec 9 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le ciel est gris avec quelques gouttes. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, quelques gouttes tomberont sur le nord le matin puis, l'après-midi, le ciel reste plutôt nuageux avec un peu de soleil. Les températures sont douces, entre 14 et 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est chargé de nuages avec quelques petites pluies. Il neigera un peu sur les Alpes au-dessus de 2 500 m.

Les températures seront douces pour la saison, comprises entre 9 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est envahi de passages nuageux mais le temps reste sec et le soleil se montre par moments. La tramontane et le vent d'ouest soufflent modérément. Le thermomètre indique entre 15 et 18 degrés.



- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brièves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

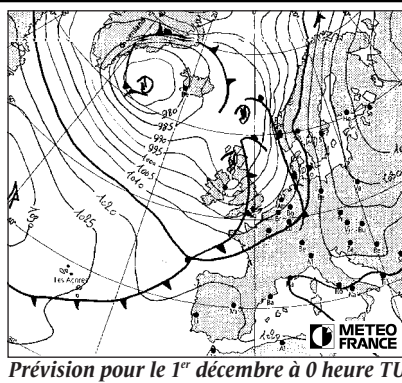
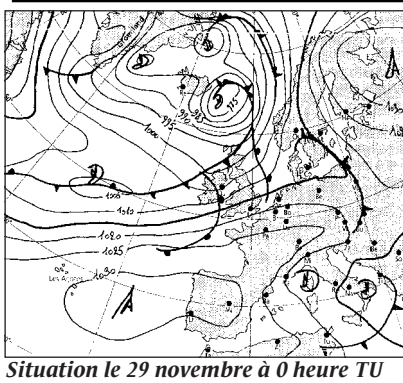
FRANCE métropole	NANCY	8/13 P	
AJACCIO	6/16 S	NANTES	12/15 P
BIARRITZ	7/16 N	NICE	8/16 N
BORDEAUX	11/15 P	PARIS	11/15 P
BOURGES	11/14 P	PAU	5/13 C
BREST	10/14 P	PERPIGNAN	8/14 N
CAEN	13/15 P	RENNES	11/17 P
CHERBOURG	11/14 P	ST-ETIENNE	2/11 C
CLERMONT-F.	8/12 P	STRASBOURG	7/12 P
DIJON	7/12 P	TOULOUSE	7/15 C
GRENOBLE	3/11 C	TOURS	11/14 P
LILLE	12/14 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	9/12 P	CAYENNE	22/30 P
LYON	4/12 P	FORT-DE-FR.	21/29 S
MARSEILLE	9/16 N	NOUMEA	22/28 S

PAPEETE	25/30 S
POINTE-A-PIT.	22/29 S
ST-DENIS-RÉ.	23/28 S
EUROPE	
AMSTERDAM	12/14 P
ATHENES	9/13 P
BARCELONE	9/14 S
BELFAST	6/13 P
BELGRADE	-3/2 *
BERLIN	4/6 C
BERNE	2/8 P
BRUXELLES	11/14 P
BUCAREST	-2/2 *
BUDAPEST	-3/1 *
COPENHAGUE	3/4 N
DUBLIN	5/14 P
FRANCFORT	7/11 P
GENEVE	4/9 P
HELSINKI	-5/3 *
ISTANBUL	6/10 P

KIEV	-4/1 C
LISBONNE	11/15 C
LIVERPOOL	11/15 C
LONDRES	13/18 P
LUXEMBOURG	7/11 P
MADRID	1/12 S
MILAN	2/9 S
MOSCOW	-6/-4 *
MUNICH	2/6 P
NAPLES	5/12 S
OSLO	-2/1 P
PARIS	7/18 S
PRAGUE	-2/3 C
ROME	2/13 S
SEVILLE	9/18 S
SOFIA	-2/2 *
ST-PETERSB.	-9/-6 *
STOCKHOLM	1/3 C
TENERIFE	19/22 S
VARSOVIE	-4/-1 C

VENISE	3/8 C
VIENNE	-2/2 *
AMÉRIQUES	
BRASILIA	21/28 C
CHICAGO	13/18 P
BUENOS AIR.	24/28 S
CARACAS	5/9 C
LIMA	15/21 S
LOS ANGELES	8/14 S
MEXICO	8/23 S
MONTREAL	4/10 P
NEW YORK	16/18 C
SAN FRANCIS.	7/13 S
SANTIAGO/CHI	11/27 S
TORONTO	4/11 P
WASHINGTON	17/21 C
AFRIQUE	
ALGER	6/18 S
DAKAR	25/29 S
KINSHASA	23/28 P

LE CAIRE	14/22 N
NAIROBI	16/22 C
PRETORIA	18/21 P
RABAT	10/20 S
TUNIS	10/17 N
ASIE-Océanie	
BANGKOK	22/33 S
BEYROUTH	17/22 P
BOMBAY	22/32 S
DJAKARTA	27/32 S
DUBAI	19/28 S
HANOI	18/28 S
HONGKONG	20/26 S
JERUSALEM	14/22 N
NEW DEHLI	11/25 S
PEKIN	-3/7 S
SEOUL	1/7 S
SINGAPOUR	26/29 P
SYDNEY	18/28 S
TOKYO	12/19 S



VENTES

Des couverts XVIII^e et XIX^e proposés par Sotheby's à Paris

CETTE fin d'année voit l'entrée effective des maisons de vente anglo-saxonnes à Paris. Pour la première fois au mois de décembre, des ventes ont lieu dans les locaux parisiens de Sotheby's, la galerie Charpentier, sans l'obligation de recourir à un commissaire-priseur français pour tenir le marteau. Les premières vacations concernent une bibliothèque littéraire, les 30 novembre et 1^{er} décembre, les secondes, des ensembles de meubles et d'objets d'art,

les 5 et 6 décembre, puis, le 18 décembre, de l'argenterie ancienne est présentée dans ces ventes, et notamment des couverts XVIII^e et XIX^e.

L'usage des couverts de table s'impose à partir de l'époque Régence (1715-1724). Leur aspect définitif est fixé, leurs formes encore en usage aujourd'hui sont inlassablement reprises par les orfèvres des XIX^e et XX^e siècles. Trois modèles principaux datent de ce moment. Courants dans tou-

tes les régions de France, les « uniplats » n'ont aucun ornement. Les modèles dits « à filet » sont soulignés par différents orfèvres puis appareillés en série. Dans la vente des mercredi 5 et jeudi 6 décembre, un ensemble de quatre couverts en argent à filet et coquille, travail du maître Nicolas Gonthier, Paris, 1721-1772, est estimé de 4 000 à 6 000 F, 600 à 900 €.

Un lot de douze couverts de table, treize cuillers à thé et deux cuillers à décor uniplat, provenant

de différentes régions, est annoncé de 8 000 à 12 000 F, 1 200 à 1 850 €. Les couverts XIX^e valent à peu près moitié moins : on attend entre 4 000 et 6 000 F, 600 à 900 €, d'une suite de douze datée entre 1819 et 1839, signée de plusieurs orfèvres.

Les cuillers à ragoût, de grandes cuillers pratiques pour le service, sont proposées entre 3 000 et 5 000 F, 450 à 900 €, dans la production du XVIII^e, de 1 500 à 2 500 F, 250 à 400 €, pour celle du XIX^e.

Encore plus grandes, les cuillers à pot XVIII^e se vendent entre 5 000 et 10 000 F, 900 à 1 500 €, alors que les louches, abondamment fabriquées, se trouvent à partir de 1 500 F, 250 €. De menus pièces, telles que pelles à sel ou cuillers à moutarde, sont accessibles en lot à partir de 1 000 F, 152 €.

La vente du 18 décembre réunit des objets de collection très anciens. Datée vers 1500, de fabrication française, une cuiller présente un manche en argent à section losangée de 8 000 à 12 000 F, 1 200 à 1 850 €. Encore plus rare, une paire de même époque, à manche losangé, a sans doute été réalisée à Orléans, de 70 000 à 100 000 F, 10 700 à 15 300 €. Un modèle à

manche spiralé, exécuté autour de 1600, est muni d'une râpe au bout du manche, qui servait à se gratter la langue après les repas, de 10 000 à 15 000 F, 1 500 à 2 300 €.

Catherine Bedel

★ Sotheby's, galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris; tél. : 01-53-05-53-05. Mercredi 5 et jeudi 6 décembre, exposition sur place lundi 3 et mardi 4 décembre, de 10 heures à 18 heures. Mardi 18 décembre, exposition samedi 15 et lundi 17 décembre, de 10 heures à 18 heures.

■ BIJOUX DES ANNÉES 1960. Au Louvre des antiquaires, la galerie Jessica de Ry expose, jusqu'au dimanche 16 décembre, un ensemble de bijoux en chrome des années 1960 et 1970. Très sculpturales, ces œuvres sont accessibles à partir de 450 F (68,7 €) pour des boucles d'oreilles, jusqu'à 3 000 F (458 €) pour les pièces les plus importantes. Place du Palais-Royal 75001 Paris; tél. : 01-42-60-00-85. Du mardi au dimanche, de 11 à 19 heures.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), du jeudi 29 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 04-73-89-41-77.
- Caen (Calvados), du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 02-31-29-99-99.
- Angoulême (Charente), du vendredi 30 novembre au lundi 3 décembre; tél. : 05-45-95-62-42.
- Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie), du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 04-50-43-60-75.
- Paris-10^e (boulevard Bonne-

- Nouvelle), vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre; tél. : 01-40-71-07-63.
- Jouy-en-Josas (Yvelines), du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 01-39-56-30-35.
- Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), du samedi 1^{er} décembre au dimanche 9 décembre; tél. : 04-42-63-11-78.
- Nîmes (Gard), du samedi 1^{er} décembre au dimanche 9 décembre; tél. : 04-66-84-93-39.
- Vannes (Morbihan), samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 02-43-86-66-25.

- Soumoulou (Pyrénées-Atlantiques), samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 05-58-89-18-29.
 - Mâcon (Saône-et-Loire), samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 03-85-37-40-78.
 - Sallertaine (Vendée), samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 06-83-12-48-43.
- COLLECTIONS**
- Commeny (Val-d'Oise), appareils de jeux, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 01-39-78-79-95.
 - Paris, Hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione 1^{er}, parfumerie,

- samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 01-53-38-96-00.
- Le Creusot (Saône-et-Loire), disques et bandes dessinées, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 03-85-55-10-88.
- Montpellier (Hérault), livres anciens, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre; tél. : 04-67-61-96-71.
- Paris, Maison de la Radio, 16^e, livres anciens, du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 01-43-43-21-78.
- Paris, Hôtel Sofitel, boulevard Saint-Jacques, 13^e, minéraux, du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre; tél. : 01-40-78-79-80.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 282

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Précieux pour celui qui le trouve. Précieux pour celui qui le partage. - II. Reprend son brouillon. Dit tout après ouverture. - III. Ceux des autres sont insupportables. - IV. Prêt à s'installer chez vous s'il est seul. Bouffes s'ils sont légers. - V. Mesure en communication. S'envole au départ. - VI. Parcourue. Récitées au monastère. Partir à la fin. - VII. Frappe fort. Maintient le bon écart. - VIII. Vierges dans l'Atlantique. Courbe. - IX. Plutôt

à l'aise. Il faut avoir les moyens pour y prendre ses aises. - X. Demeuriez. Rencontrer ses habitants serait difficile.

VERTICALEMENT

1. Ça bouge quand ça tourne. - 2. Imposé, s'il n'est pas trop modeste. Pour un frère que l'on retrouve au service. - 3. Distance. - 4. Poussé au maximum dans les raves. Récolté sur les coteaux du Piémont. - 5. Permettent de faire un choix. Sortie par un bout. - 6. Ouverture vers le large. Servez

de modèle. - 7. Leur lame est mordante. - 8. Dangereuse est sa lame. Franchit le pas. - 9. Met le poète au travail. Sa Sophie eut bien des malheurs. - 10. Refuge pour les rats. Divinité rayonnante. En main, il n'est pas à sa place. - 11. Dans les comptes. Est passée de la protection à l'attaque. - 12. Plus proches.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 281

Horizontalement

I. Mouche. Asile. - II. Ars. Agés. On. - III. Ide. Lot. Agit. - IV. Grenouillère. - V. Ré. Taulier. - VI. Isère. Gnon. - VII. Copiée. Dan. - VIII. Hernie. Tarte. - IX. OPA. Routière. - X. Nonne. Net. Es.

Verticalement

1. Maigrichon. - 2. Ordres. EPO. - 3. Usée. Ecran. - 4. Néron. - 5. Halo. Epire. - 6. Egout. Ieo. - 7. Etiage. Un. - 8. As. Lunette. - 9. Allô. Ait. - 10. Geindre. - 11. Loire. Atre. - 12. Entérinées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 250 En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

Salué par ses pairs...

EST-CE parce qu'il a été l'un des peintres appréciés par Hitler, qui possédait onze de ses tableaux, dont une version de *L'île des morts*, qu'Arnold Böcklin est resté méconnu du public français ? Il est certain que ce facteur a contribué à lui porter préjudice, mais déjà à la fin du XIX^e siècle sa célébrité peinait à franchir les frontières. Ainsi, il n'a participé qu'à une seule exposition à Paris, en 1878, et, s'il était présent au Grand Palais en 1900, c'est sous la forme d'un buste en bronze le représentant, dû à Adolf von Hildebrand.

L'exposition que lui consacre le Musée d'Orsay, en collaboration avec le Kunstmuseum de Bâle et la Pinacothèque de Munich, offre donc une occasion privilégiée de découvrir l'ensemble de l'œuvre de Böcklin, qui, si elle est restée méconnue d'une grande partie du public, a inspiré de nombreux artistes. Des peintres, notamment les surréalistes - et parmi eux essentiellement



Arnold Böcklin (1827-1901), « Autoportrait dans l'atelier », 1893. Huile sur toile, 120,5 x 80,5 cm. Bâle, Kunstmuseum. Au Musée d'Orsay, à Paris jusqu'au 13 janvier 2002, pour l'exposition « Arnold Böcklin, un visionnaire moderne ».

Giorgio De Chirico et Max Ernst -, ont été marqués par son monde visionnaire, ainsi que des créateurs de toutes disciplines artistiques qui se sont nourris de ses tableaux : musiciens, metteurs en scène, scénographes, poètes, réalisateurs, et même auteurs de bandes dessinées.

Ainsi, une série porte le titre « L'île des morts » ; elle est signée par :

- Philippe Druillet ?
- Moebius ?
- Thomas Mosdi et Guillaume Sorel ?

Réponse dans *Le Monde* du 7 décembre.

Réponse du jeu n° 249 paru dans *Le Monde* du 23 novembre. C'est Louis Le Vau qui construisit la Ménagerie de Versailles entre 1662 et 1664. Elle a aujourd'hui disparu.

EXPOSITIONS L'Institut français d'architecture (IFA) présente jusqu'au 27 janvier 2002 les travaux du maître d'œuvre Henri Gaudin, né en 1933, lauréat de l'Équerre d'argent,

en 1986, pour l'ensemble des logements sociaux d'Evry-Courcouronnes et, en 1994, pour le stade Charléty à Paris. ● A L'AIDE de dessins, de fusains, de textes et de maquettes,

cette exposition, sous forme de bilan, retrace le parcours d'un artiste à la recherche d'une rupture avec la rythmique des barres et des tours dans une époque conformiste à l'extrême.

● L'IFA livre les clés pour mieux comprendre la généalogie de son architecture. ● PARMi DE NOMBREUSES expositions consacrées à l'architecture, en France, il en est une particulière-

ment originale et réussie, « Paris comme au cinéma », au Pavillon de l'Arsenal, à Paris. Cent vingt films diffusés dans quatorze salles d'une dizaine de places, à voir debout, couché ou assis.

L'architecture d'Henri Gaudin, de la main à la courbe

En présentant à la fois les réalisations et le cheminement artistique d'un maître d'œuvre remarquable et hors normes, l'Institut français d'architecture renoue avec deux passions anciennes, l'art de bâtir et l'art d'exposer

HENRI GAUDIN, PROJETS ET RÉALISATIONS. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris. Du mardi au dimanche, de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 janvier 2002. Livre-catalogue : *Henri Gaudin, de Jean-Christophe Bailly et Henri Gaudin*, préface de Jean-Pierre Le Dantec. Ed. Norma, 224 p., 57,93 € (380 F).

Peu d'expositions de l'Institut français d'architecture auront suscité autant de plaisir, et d'admiration explicite de la part de confrères pas toujours enclins, c'est la loi, à l'indulgence. D'Henri Gaudin, architecte hors cadre, on a pu faire un baroque, un gothique, un capitaine Haddock... Il apparaît ici comme un maître de l'ordre, de l'objet juste et justement placé, transformant les salles belles et pittoresques, mais ingrates, de l'IFA en un espace sur-mesure, les siennes, qui ne sont pas sans ampleur.

Pour autant, la muséographie de cette exposition, dont le commissaire, Jean-Pierre Le Dantec, est un vieil ami du forban, reste hospitalière, comme en retrait, pour donner le beau rôle à cette architecture qu'elle anticipe et dont elle participe. Et pour laisser percevoir la genèse de l'œuvre construit : dessins vifs, fusains touffus, textes torrentiels comme des ruisseaux de montagne, dont les cailloux désordonnés ont été rangés par l'orage. Tout ce qui vient avant l'équerre et avant le compas est repensé et mis en perspective.

UN SIXIÈME DOIGT

Henri Gaudin, soixante-sept ans, est d'abord une main, assez grande et fine pour cacher toujours un crayon, sixième doigt, sixième sens. Il saisit et métamorphose toutes les échelles, villes et falaises, arbres, pommes, lapin écorché, genoux lisses. Les genoux ! Ces genoux, dont il a placé plusieurs vignettes à l'IFA comme dans l'admirable ouvrage que lui consacrent les éditions Norma, nous livrent les clés, tout un trousseau même, pour comprendre la généalogie de son architecture. Il les croque dans son bain et les repasse à l'aquarelle : ils sont



La cour d'entrée de l'École normale supérieure à Lyon (1998-2000), par l'architecte Henri Gaudin.

alors nerveux, osseux, comme deux rochers au large des côtes bretonnes.

Deux photographies, dans la même baignoire, les révèlent un peu plus roudouillards. Vus d'amont, côté robinets, ils peuvent être dotés de tibias et de pieds énervés, ou même, en remontant cet étrange équipage, d'un ventre, le ventre de l'architecte (en référence au cinéaste Peter Greenaway) avec tout ce que cela peut receler de plis. Mais ce qui, dit-il, l'intéresse surtout, c'est l'émergence hors de l'eau, de masses devenues abstraites, et qui, selon l'heure et l'œil qu'il y porte et se plaît à froncer, font surgir des creux, des failles, deviennent eux-mêmes, l'ombre aidant, des anfractuosités.

Une seconde série d'aquarelles, sans titre, au bleu ou au noir, révèle le travail du regard : comprendre les formes et l'espace et leurs interstices comme un tout. Un monde gai mais obsessionnel qui

paraît soudain provoquer sa fureur dans de grands fusains sombres, où il nous demande sans doute de ne voir que lumière, alors que la nuit tombe et que l'orage approche. Sur cette expérience picturale, nourrie de littérature et de poésie, et dont la traduction la plus simple et d'ailleurs formulée, est le damier, avec le plein de ses blancs et le vide de ses noirs, Henri Gaudin pose les bases de son architecture : « Noir sur blanc », résume-t-il de lui-même.

EN RAGE CONTRE LA DÉSOLATION

Il dessinera d'abord un genou, une Maison des pilotes à Dunkerque, son diplôme, en 1966. Un coup de genou plutôt, un peu cubiste et qui vole ses ouvertures aux bunkers, comme s'il réunissait là le souvenir des bombardements d'Amiens et l'archéologie, à la fois agressive et protectrice, des plages du Nord. Second projet, et premier à avoir été réalisé : une école double, à Souppes-sur-

Loing, achevée en 1973. A peu de chose près, le plan masse est le même que celui imaginé pour Dunkerque. Libre à nous d'y voir un fémur, ou mieux encore sa prothèse.

Simpliste ? Dès cet instant pourtant, l'architecte, sans renier sa tendresse organique, va changer de registre pour exprimer quelques soucis constants. Et d'abord le refus de l'uniformité, de la répétition, telles que la portent encore les héritiers du mouvement moderne dans les derniers grands ensembles. Ce n'est pas la répétition en soi qui l'effraie : les courbes prises et reprises de ses logements à Maurepas (1981) pourraient en relever, s'il n'avait au préalable observé la diversité des vagues sur la mer, depuis les cargos. Ces cargos qui l'avaient engagé dans un de ces entre-deux de la vie qui vous leste durablement les soutes.

On travaille alors sans moyens. Maîtres d'ouvrage et critiques

sont à la recherche de tels esprits, en rupture avec la rythmique des barres et des tours. Mais Gaudin, plus qu'en rupture, est en rage contre la désolation des banlieues, des villes nouvelles, des champs de betteraves sans passé, sans murs, sans mémoire sur quoi s'appuyer. Compte tenu de ce qu'il sait des et du monde, Gaudin n'entend pas lâcher la proie pour l'ombre, du moins pas sans y adjoindre la lumière. Or, c'est le temps des postmodernes, de fronts gentils, des colonnades, des motifs « en peau de lapin », comme il aime à dire. Alors, au milieu des sables, c'est en crabe qu'il choisit d'avancer, passant de rocher en rocher.

Habitations ou écoles, à Paris et, quoiqu'il en ait, en périphérie de la capitale : car, faute de ville, il tourne et plisse ses constructions, comme ses dessins, pour leur donner une épaisseur proche des strates léguées par l'histoire. Une mairie, à Saint-Denis, où, paradoxale-

ment, l'histoire en face à face, celle de la basilique, semble le gêner. A moins que ce ne soit nous qui, familiarisés à une manière Gaudin, n'acceptons plus la modernité, c'est-à-dire la liberté de son vocabulaire à deux pas des royaux gisants. Un stade, Charléty, toujours à Paris, dans le 13^e arrondissement, qui lui vaut l'Équerre d'argent du *Moniteur*, en 1994, récompense décernée au meilleur bâtiment de l'année.

Des universités aussi : à Amiens (Saint-Leu), retrouvailles d'abord craintives avec son enfance, où il adopte la brique ; à Douai ; enfin à Lyon, cette École normale supérieure, achevée à la fin du deuxième millénaire pour ouvrir au début du troisième, en même temps que la rénovation du Musée Guimet, à Paris, qui ne désemplit plus.

Pour chacune de ces œuvres, l'exposition avance par petites touches, l'air de rien, sans donner de recettes, mais sans rien cacher des démons du maître, toujours présents.

LE STYLE DÉRANGE SOUVENT

Parce qu'il est personnel dans une époque conformiste à l'extrême, le style dérange souvent, mais la vie prend, pourvu du moins qu'elle s'y installe. Le stade Charléty, qui semblait souffrir de la concurrence du Stade de France et du Parc des Princes, se révèle pourtant un formidable éloge du vide, et de la clarté, auxquels il donne leur relief et leur ombre. Un aspect de l'architecture, chez Gaudin, ne va pas sans son double. On le voit bien aussi dans le projet pour le Musée Guimet, qu'il investit en crustacé, pour y faire entrer la lumière.

Plusieurs de ces œuvres ont été construites en intelligence avec son fils, Bruno Gaudin. L'un a choisi de reprendre son chemin solitaire, l'autre de se donner des ailes. C'était le moment juste, pour Henri Gaudin, de faire un tel bilan, quinze ans après la première exposition, dans les mêmes murs, à l'IFA (1984), qui montrait ses premiers travaux en regard de ceux de Christian de Portzamparc et d'Henri Ciriani. Il y avait alors une belle perspicacité dans ces choix !

Frédéric Edelmann

Autres rendez-vous

- **Expériences d'urbanisme : visions des Pays-Bas**, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7^e. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 01-53-59-12-40.
- **Santa-Rita Architectos (Lisbonne)**, jusqu'au 9 décembre. Puis **Shigeru Ban**, du 15 décembre au 20 janvier 2002. La Galerie d'architecture, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e. Tél. : 01-49-96-64-00.
- **La Nouvelle Athènes, haut lieu du romantisme**, mairie du 9^e arr., 6, rue Drouot, jusqu'au 2 décembre. Fondation Taylor, du 9 décembre au 10 février.
- **Mathias Sauerbruch et Louisa Hutton**. Arc en rêve, Entrepôt, 7, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde). Tél. : 05-56-52-78-36.
- **Immersion : Tom Kovac**, FRAC Centre, rue de la Tour-Neuve, Orléans (Loiret). Jusqu'au 21 décembre. Tél. : 02-38-62-52-00.
- **Sverre Fehn**, Centre régional de l'architecture et de la ville, 5, rue Saint-Pantaléon, Toulouse (Haute-Garonne).
- **Jean Nouvel**, Centre Pompidou, du 6 décembre au 4 mars 2002. Tél. : 01-44-78-12-33.
- **Oscar Niemeyer**, Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde. Du 6 février au 31 mars 2002. Tél. : 01-47-03-12-50.
- **L'Architecture et le Sacré**, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5^e. Du 14 décembre au 12 janvier 2002. Tél. : 01-40-51-89-09.

Le Pavillon de l'Arsenal offre un kaléidoscope et une galerie de portraits filmés

PARIS COMME AU CINÉMA, Pavillon de l'Arsenal, 321, bd Morland, Paris-4^e. Tél. : 01-42-76-33-97. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h 30. Dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 2002.

L'architecture, dans sa version culturelle, vit une période faste, dominée par les événements que sont les expositions monographiques consacrées à Henri Gaudin, bientôt Nouvel au Centre Pompidou, puis le Brésilien Oscar Niemeyer, à la Galerie nationale du Jeu de paume. Autant de portraits glorieux auquel répond la mosaïque, *Paris comme au cinéma*, du Pavillon de l'Arsenal.

Avec son système de confier chaque exposition à un tandem diffèrent, un commissaire plus ou moins architecte, selon la saison, et un architecte plus ou moins scénographe, selon les phases de la Lune, la directrice du Pavillon, Ann-José Arlot, parvient à préserver la fraîcheur du produit et les effets de surprise, bonne ou mauvaise, c'est forcé, c'est comme au marché. Et là, chapeau ! Avec ce « truc », *Paris comme au cinéma*... à mi-chemin entre l'exposition grand public et la projection privée, le fief parisien de l'architecture, associé pour l'occasion au Forum des images, a frappé un grand coup, dont témoigne d'ailleurs un public nombreux, attentif, passionné.

L'idée était a priori risquée : révéler l'architecture à travers les mouvements de caméra et, dans la foulée, « montrer » les mouvements de l'âme qui agitent architectes et maîtres d'ouvrage, à travers ce qu'ils ont déclaré devant des caméras. Or, on se souvient peut-être des innombrables expositions ratées parce qu'elles ne parviennent justement pas à faire coexister le temps, vertical, du visiteur debout, et celui du cinéphile, habituellement assis.

A l'autre extrémité de la gamme, il y a sans doute l'inoubliable réussite de *Cité-Ciné*, présentée en 1988 dans la Grande Halle de La Villette, mais on est ici dans l'ordre de l'exception. Et surtout, ce qui rendait l'architecture digeste, c'était sa réalité quotidienne, son appartenance naturelle à la vie, ou au contraire son caractère rêvé. Bref, elle avait le rôle d'une actrice légère et séduisante parmi d'autres acteurs.

Dans le rôle du commissaire scientifique, Jean-François Roudot, touche-à-tout passé de la construction au documentaire – principalement sur les grandes institutions culturelles – qui, sans pour autant s'exclure, a su rassembler cent vingt films. Soit un total de 49 heures et 53 minutes, sauf erreur, ou encore, compte tenu des horaires du Pavillon, six jours ouvrables non stop, et près de deux heures en deuxième semaine, pauses café et repos exclus.

Sérieusement, on peut prendre

plaisir au gavage. Le lieu a en effet été transformé en multiplexe par les architectes Karin Léopold et François Fauconnet, avec un beau talent et une rare imagination : quatorze salles d'une dizaine de places, assises ou debout ou, si l'un veut, les pieds au mur, saine gymnastique qui évite les crampes oculaires autant que les fourmis caractéristiques de l'ennui.

Le lieu a été transformé en multiplexe par les architectes Karin Léopold et François Fauconnet, avec un beau talent et une rare imagination

Il va sans dire que, sur ces cinquante heures de célébration parisienne, tout ne relève pas des joies du french cancan. On a déjà pu en voir un bon nombre ici ou là, sur Arte notamment. Mais, dans le détail, allez vérifier. C'est là que la muséographie Blanc-Fauconnet prend toute sa valeur, qui permet à la bande-son de chaque « salle » de déborder sur les voisines, créant un

joyeux brouhaha dans lequel on s'entend paradoxalement fort bien. Et qu'entend-on ? Beaucoup de composition, du grave, du déclamé, du chantant, voire du batifolant, à l'approche des accordéons. Du visonnaire à souhait, de l'inspiré, du besogneux, de l'universitaire et du « bien emmerdant », comme aimait le recommander à ses journalistes, dit-on, Hubert Beuve-Méry, le fondateur du *Monde*. Du pédant aussi, du solennel ou du vitupérant, avec un zeste de poujadisme, ou sans. Et quelques franches âneries.

Or une voix ne tue pas l'autre, s'il lui arrive d'en gêner l'audition. Cela crée des événements merveilleux, des collisions en chaîne qui révèlent des différences spectaculaires entre générations. Nos contemporains sont plutôt sereins et lumineux, s'ils se révèlent souvent inquiets et enclins à la poésie. La vie peut être

difficile, et les interrogations nombreuses sur leur rôle en ce bas monde, ils savent écarter les solutions préemptives, les indignations abusives pour s'interroger sur le pourquoi ou le comment du métier. Cela ne met pas en cause le talent de l'ingénieur Prouvé ou de l'architecte Le Corbusier.

Mais, peut-être comme les voix des actualités Pathé nous paraissent démodées, ils n'échappent pas au style de leur époque. L'un geint, l'autre est péremptoire, ou l'inverse, et l'un et l'autre assèment leurs vérités d'incompris avec une sincérité théâtrale parfois dérangeante lorsqu'on l'écoute en simultané avec les propos d'un Portzamparc, un Gaudin, un Mimram, un Piano, un Hauvette, pour nous en tenir à quelques voix entendues.

F. E.

ÉTIVDES

MENSUEL
Le n° : 65,60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de novembre sur :

<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

14, rue d'Assas - 75006 Paris - Tel. : 01 44 39 48 48

Tricky, un « bon gars » dans le beau Londres

En tournée européenne, le bluesman futuriste anglais donne cinq concerts en France. « BlowBack », son nouvel album, réconcilie art et commerce

LONDRES

de notre envoyé spécial

Comment capter l'attention de Tricky dans sa loge quand, de la pièce voisine, s'échappent un brouhaha continu et des éclats de rire ? A deux heures de son entrée sur la scène du Shepherd's Bush Empire, le chanteur-musicien-producteur ne tient plus en place. Il s'éclipse, revient, pressé d'en découdre avec les contraintes de la promotion.

Aujourd'hui installé dans une oasis de verdure du New Jersey, Tricky est de retour à Londres, où il a longtemps vécu, et brûle de retrouver ses hôtes. Des gangsters, des vrais, qui ont purgé de lourdes peines (homicides). Relations, dit-on, d'un oncle tonton flingueur. Il y a là Dave Courtney, ancien héros de la pègre londonienne, un sosie de Kojak qui a consacré par écrit ses souvenirs du milieu. Plus chic que les tuteurs en série, le grand banditisme est, paraît-il, branché à Londres. Courtney vient d'ailleurs de publier un nouveau livre (*Raving Lunacy - Clubbed to Death - Adventures on the Rave Scene*) que Tricky croit bon de nous offrir avant de le reprendre devant l'indignation de l'auteur (l'exemple, dédié, était déjà réservé). On n'insiste pas.

« Désolé, man, faut que j'y aille. » Après une dizaine de minutes, le cauchemar pour attaché(e)s de presse a pris la poudre d'escampette avec sa « famille », nous laissant en compagnie de sa choriste et de ses vocalises. Tricky aura juste eu le temps d'évoquer *BlowBack*, brillant nouvel album qui a surpris son monde en réconciliant art et commerce. Car celui qui se nomme Adrian Thaws pour l'état-civil revient de loin. Membre de Wild Bunch, collectif de rappers de Bristol qui allait donner naissance au groupe Massive Attack, ce métis de sang anglais et antillais a activement participé au début des années 1990 à cette esthétique musicale que la presse allait baptiser trip-hop (terme qu'il récuse). Un paysage sonore foisonnant, mêlant beats du rap, soul et funk, spleen de la new wave et musiques de films. Evadé de Massive Attack, la teigne a publié en 1995 un premier album d'une noirceur splendi-

de, *Maxinquaye*, en mémoire de sa mère, qui a mis fin à ses jours alors qu'il était âgé de trois ans. L'ancien délinquant de Knowle West, le quartier déshérité de Bristol, devra assumer critiques dithyrambiques et épithètes paralysantes (mauvais génie, nouveau Prince, escroc). Son carnet de commandes enflera aussitôt - la liste de ses collaborations, de Björk à Elvis Costello, est inépuisable.

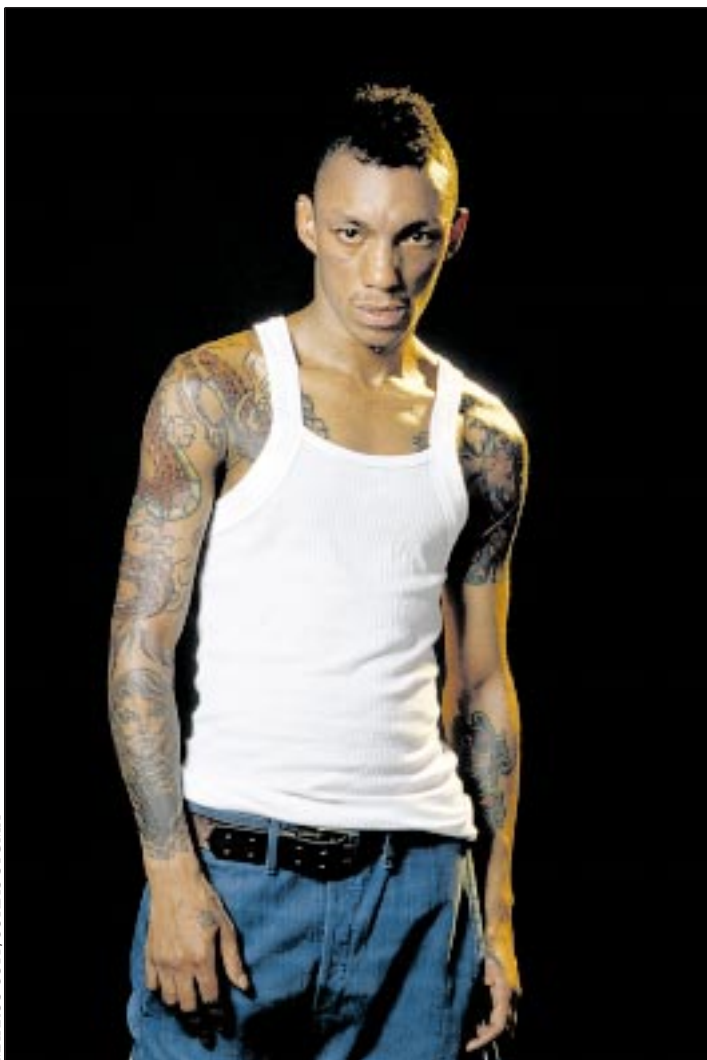
Ensuite Tricky, confronté aux affres de la création, s'est enfoncé dans l'ascétisme et la claustrophobie par refus de la séduction. Dépressif, malade, il a divorcé avec sa maison de disques Island (filiale de la major Universal) pour rejoindre un label punk indépendant américain, Epitaph. *BlowBack* est un album de sortie de crise. Regonflé à bloc, son auteur ambitionne que les radios cessent de diffuser de la « merde ». Traduire : qu'elles programment ses chansons.

Pour ce faire, *BlowBack* affiche un casting de vedettes à provoquer des nausées chez les admirateurs avant-gardistes de Tricky. Ont été conviés la Canadienne néo-baba Alanis Morissette, les Californiens musclés de Red Hot Chili Peppers, le chanteur de Live, une des formations les plus inconsistantes d'Amérique, et une revenante des années 1980, Cyndi Lauper. « Je ne peux pas conserver mes fans parce que je ne sais pas qui ils sont, s'explique Tricky. En fait, je ne suis pas Michael ou Janet Jackson. J'ai envie de m'enfuir. » Souvent dos au public du Shepherd's Bush Empire, l'introverti va donner un concert court - une heure et quart sans rappel - et d'une intensité stupéfiante. Dans des éclairages de forge, Tricky, torse nu, pantalon de treillis, tatouages et caleçon apparents, mime la gestuelle d'un danseur de capoeira. Sous tension permanente, sa musique convie guitares heavy metal, fracas industriel et hypnose du dub. Ses murmures et grognements d'asthmatique expriment, eux, la souffrance du blues, le danger et la peur de croquer le diable au prochain carrefour. Le gamin de Bristol est probablement le plus digne héritier des fantômes du delta du Mississippi.

Frustré par l'entretien tronqué, on retrouve plus tard l'artiste en coulisses. Deux personnalités australiennes de la jet-set londonienne (Kylie Minogue et Nicole Kidman, objet de tous les regards) voisinent avec les amis malfrats pendant que Tricky erre entre ses invités, sachet de ganja en poche, qu'il consomme à la cadence d'un gros fumeur de tabac. A l'évocation du nom de Billie Holiday, dont il vient de remixer *Strange Fruit*, il s'agit : « Elle n'était pas de ce monde, man. Je ne crois pas en Dieu, mais en la magie. Et la magie, c'est Billie, Jimi Hendrix, Kate Bush ou les Specials. Je regrette les années 1980. Il suffisait d'écrire une bonne chanson pour passer à la radio. Aujourd'hui, on veut être star avant d'être artiste. Il n'y a plus de messageur de la musique. Mais les choses vont changer car je reviens. »

ÉCLAIRAGES DE FORGE

Roublard, peu enclin à la modestie, Tricky aime camper les pygmaliens : « Si tu hais la voix d'Alanis, écoute ce qu'elle fait avec moi. Que Britney Spears vienne me voir demain et personne ne la reconnaîtra. Cyndi Lauper, c'est différent, je suis fan. True Colors est une des meilleures chansons de ces vingt dernières années. » A notre stupeur, Tricky ignore que Miles Davis a autrefois repris un air de la blonde américaine, *Time after Time*. Son absence d'érudition, de références encyclopédiques, a toujours fait sa force. Elle



MARKUS CLIFF/CORBIS SYGMA

« Je suis un musicien avant tout. Si je suis ténébreux sur scène, c'est parce que je suis timide », explique Tricky, 33 ans.

lui permet de pervertir en toute innocence les genres qu'il aborde.

Son enthousiasme chaleureux tranche avec son surnom de « bad boy » (mauvais garçon). « Le type décrit par la presse, c'est pas moi. Je suis un bon gars. Un musicien avant tout. Si je suis ténébreux sur scène, c'est parce que je suis timide. Je ne suis pas Michael ou Janet Jackson. J'ai envie de m'enfuir. » Souvent dos au public du Shepherd's Bush Empire, l'introverti va donner un concert court - une heure et quart sans rappel - et d'une intensité stupéfiante. Dans des éclairages de forge, Tricky, torse nu, pantalon de treillis, tatouages et caleçon apparents, mime la gestuelle d'un danseur de capoeira. Sous tension permanente, sa musique convie guitares heavy metal, fracas industriel et hypnose du dub. Ses murmures et grognements d'asthmatique expriment, eux, la souffrance du blues, le danger et la peur de croquer le diable au prochain carrefour. Le gamin de Bristol est probablement le plus digne héritier des fantômes du delta du Mississippi.

Frustré par l'entretien tronqué, on retrouve plus tard l'artiste en coulisses.

Deux personnalités australiennes de la jet-set londonienne (Kylie Minogue et Nicole Kidman, objet de tous les regards) voisinent avec les amis malfrats pendant que Tricky erre entre ses invités, sachet de ganja en poche, qu'il consomme à la cadence d'un gros fumeur de tabac. A l'évocation du nom de Billie Holiday, dont il vient de remixer *Strange Fruit*, il s'agit : « Elle n'était pas de ce monde, man. Je ne crois pas en Dieu, mais en la magie. Et la magie, c'est Billie, Jimi Hendrix, Kate Bush ou les Specials. Je regrette les années 1980. Il suffisait d'écrire une bonne chanson pour passer à la radio. Aujourd'hui, on veut être star avant d'être artiste. Il n'y a plus de messageur de la musique. Mais les choses vont changer car je reviens. »

Bruno Lesprit

★ En tournée : le 29 novembre à Lyon (Le Transbordeur), le 30 à Paris (La Mutualité, complet), le 2 décembre à Toulouse (Le Confluent), le 3 à Marseille (Théâtre Moulin), le 4 à Nantes (L'Olympic, complet).

Belles Nuits du ramadan, la fête en dépit de l'actualité

La chanteuse algérienne Hasna el Becharia est l'invitée de la cinquième édition de ce festival organisé par le Café de la danse

CHAQUE ANNÉE, le ramadan est prétexte en France à une éclosion de concerts. A Paris, outre les centres culturels algérien et égyptien qui densifient leur programmation pendant cette période, le Cabaret sauvage et le Divan du monde, le Café de la danse sera l'un des lieux les plus fréquentés par les amateurs de chants et musiques issus du monde musulman. En 2000, en dix soirées, il y eut 4 000 entrées, d'après Loïc Barrouk, programmateur des Belles Nuits du ramadan. Il espère faire aussi bien pour cette cinquième édition « malgré l'attitude quelque peu frileuse de certains médias, notamment ceux du service public, liée certainement à la situation internationale ». Loïc Barrouk se réjouit en revanche d'avoir été contacté récemment, « c'est-à-dire après le 11 septem-

bre », par des villes souhaitant être partenaires du festival et recevoir certains concerts décentralisés. « Cela prouve qu'il y a une forme d'engagement sur cet événement. Pour les gens qui y viennent comme pour ceux contribuant à son développement, ce n'est pas une manifestation anodine. »

Ouverte le 29 novembre par le chanteur kabyle Idir, cette édition reçoit la chanteuse algérienne Hasna el Becharia et sa musique foisonnante de rythmes de transe. A quelques jours près, son concert coïncide avec la sortie de son premier album (*Djazair Johara/Indigo*). « On m'a fait mille propositions d'enregistrement quand j'étais là-bas, mais j'ai refusé. Je ne voulais pas me faire avoir. » Depuis toujours soufflé en elle un vent d'insoumission. Née en 1950 dans un village proche de Béchar (ex-Colomb-Béchar), ville coloniale du Sahara algérien située non loin de la frontière marocaine, elle apprend la guitare en cachette de son père, un musicien gnaoua joueur de gumbri ayant quitté le Maroc pour venir s'installer à Béchar. Lorsque celui-ci part du domicile conjugal et va prendre une autre femme ailleurs, elle commence à chanter dans les mariages « parce qu'il fallait trouver de l'argent si l'on voulait manger ».

Le jour où elle en a assez du brouhaha qui couvre sa voix, elle troque son oud contre une guitare électrique, gagne alors un surnom, « la Rockeuse du désert », et une réputation de rebelle. Dans sa maison, toujours grande ouverte, elle accueillera des femmes battues ou abandonnées. Ses choix sont vécus comme des défis insupportables par certains. Le soir quand elle prend sa guitare, des pierres parfois tombent du ciel. Depuis son arrivée en France en 1999 (au festival « Femmes d'Algérie », au Cabaret sauvage), elle n'est pas repartie. « Je me sens bien ici, je suis tranquille », dit-elle. Elle vit sereinement sa cinquantaine, se promène en jeans, allume cigarette sur cigarette et n'a peur de rien. Pas même des pickpockets dans le métro. « S'ils m'approchent, je les envoie à l'hôpital ! »

Patrick Labesse

Agenda

- **Hasna el Becharia.** Le 30 novembre, dans le cadre des Belles Nuits du ramadan. Le 7 décembre à Gennevilliers, le 8 au Havre.
- **Les Belles Nuits du ramadan.** Jusqu'au 8 décembre. Avec Idir, le 29 novembre ; Munadjat Yulchieva et le Mirzaev Ensemble, le 1^{er} décembre ; Anouar Brahem Trio, les 2 et 3 ; Chérifa, le 4 ; « Les percussions du ramadan », le 5 ; Les Musiciens du Nil, le 6 (avec la danseuse orientale Aziza) et le 8 (avec le projet égyptien de Fathy Salama, DJ Mutamassik et Ya-K) ; Larbi Dida, le 7.
- **Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e.** M^o Bastille, 20 heures. 15,24 € (100 F) et 18,29 € (120 F). Tél. : 01-47-00-57-59.
- **Une partie de la programmation** est décentralisée les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre à Forbach (Le Carreau), les 30 novembre et 1^{er} décembre à Amiens (Maison de la culture), les 1^{er} et 2 décembre à Nantes (Le Lieu unique), le 7 à Thonon (Maison des associations) et à Tourcoing (Le Grand Mix), le 8 à Gennevilliers (Le Tamanoir).

Un film de Raymond Depardon sur VGE en campagne sort du purgatoire

C'EST UN LUN DES PLUS VIEUX et des plus célèbres « prisonniers » de la censure en France qui devrait être prochainement libéré. En 1974, Raymond Depardon s'était mis d'accord avec Valéry Giscard d'Estaing pour filmer sa campagne électorale jusqu'au soir du second tour de l'élection présidentielle. Le photographe et cinéaste, qui accompagnait fréquemment cet homme politique pour le compte de son agence photographique d'alors, lui avait parlé du documentaire réalisé par Richard Leacock et David Drew sur la campagne de John Kennedy, *Primary*. « L'idée lui a tout de suite plu. »

Intitulé *50,81 %* (le score par lequel Giscard fut élu), le film qui en résultait offrait une vue cavalière particulièrement aigüe sur les mœurs politiques, les rapports de M. Giscard d'Estaing avec ses collaborateurs et alliés, et un certain état de la France. Le principal intéressé, également commanditaire du film, jugea le regard de Depardon si irrévérencieux qu'il bloqua la diffusion du film. Au sens strict, celui-ci n'a donc pas été interdit, mais mainte-

nu sur une étagère par son propriétaire. « On ne vendra jamais aucun document de ma présidence », affirmait encore VGE il y a cinq ans (*Le Monde* du 6 mai 1996). « Bloqué » plutôt qu'interdit, le résultat est le même : 50,81 % restait invisible - en principe : quelques privilégiés ont bénéficié de projections discrètes, qui confirment la qualité des documents réunis par l'auteur d'*Urgences* et de *Délit flagrant*.

Le cinéaste avait en effet eu accès à l'intimité du candidat Giscard, à ses réflexions impromptues, et pas toujours contrôlées dans la tension de la campagne, comme aux éloges que ce maître tacticien s'adressait à lui-même lorsque la situation tournait selon ses prévisions. Outre des scènes cocasses, ou dramatiques, et des aperçus sur la réalité politique que les experts en communication d'aujourd'hui ne laisseraient plus jamais filmer, le film comporte le magnifique moment shakespearien où, seul devant sa télévision (sans télécommande), le candidat élu savoure son triomphe. A l'époque, ses conseillers s'effarouchaient déjà de laisser une caméra et un micro

ouverts en pareilles circonstances, « Laissez, c'est pour moi », aurait eu coutume de répondre VGE - une expression qui ne signifiait pas seulement qu'il payait (ce qui était vrai), mais aussi qu'il serait le seul destinataire des images et des sons enregistrés.

Ce qui, au grand dam de Raymond Depardon, aura été le cas durant vingt-sept ans. Un jour qu'ils se croisèrent, Depardon glissa à son ancien acteur vedette : « Alors, qu'est-ce qu'on peut faire pour notre film ? - Ah oui, celui qui est au purgatoire ! » Et on en restait là. Mais aujourd'hui, un accord vient d'être trouvé entre le cinéaste et l'ancien président, qui autoriserait enfin la sortie du fameux film. Rebaptisé *1974, une partie de campagne*, il devrait être projeté en salles début 2002 et diffusé à la télévision. Son auteur comme son interprète principal souhaitent que ce soit une chaîne du service public qui en assure le passage sur le petit écran, mais aucun accord n'a encore été trouvé avec France Télévision.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE** : sous le titre « L'Académie, traversées », l'Académie expérimentale des théâtres fait ses adieux à la scène après onze années de travaux entre chaires et scènes (*Le Monde* du 6 juin 2000). Pour son ultime cycle, elle réunit durant dix jours dans un programme de spectacles et de tables rondes, de lectures et de films, metteurs en scène (Stéphane Braunschweig, Roméo Castellucci, Eric Lacascade, Matthias Langhoff, Jacques Lassalle, Christoph Marthaler, Stanislas Nordey, Anatoli Vassiliev...) et acteurs (Valérie Dréville, Michel Fau, Sotigui Kouyaté, Denis Lavant, Hugues Quester...). Des auteurs et des critiques, des traducteurs et des philosophes, des poètes et des musiciens participent à ces journées.

★ « L'Académie, traversées ». Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01-44-95-98-09 et 01-44-95-98-10. Du samedi 1^{er} au lundi 10 décembre.

■ **MUSIQUE** : le 54^e palmarès des grands prix du disque de l'Académie Charles-Cros, proclamé le 26 novembre à la Maison de la radio, a distingué le compositeur Henri Dutilleul, 85 ans, Prix du président de la République pour l'ensemble de son œuvre, la soprano britannique Felicity Lott, la chanteuse Brigitte Fontaine et les éditions Frémeaux & Associés, couronnées chacun d'un prix *in honorem*. Parmi les huit enregistrements de musique classique primés, deux mettent à l'honneur l'Argentine : *Mission* (opera) et *Misa de los Indios*, par l'Ensemble Elyma et le Chœur d'enfants de Cordoba (K617) et un CD consacré à Alberto Ginastera par l'Orchestre de Lyon et la harpiste Isabelle Moretti (Naïve). Cecilia Bartoli est récompensée pour son CD d'airs de Gluck (Decca), le pianiste Roger Muraro pour *La Fauvette des jardins* et *Huit préludes* de Messiaen (Accord) et le ténor britannique Ian Bostridge pour des mélodies et chansons de Henze (EMI). En jazz et variété sont distingués le trio de jazz BFG pour *Here and now* (Naïve), *Comme si la terre penchait*, de Christophe (Mercury), *Des visages des figures*, de Noir Désir (Barclay), *Arrêt sur image*, de Bernard Lavilliers (Barclay), *Raoui*, de Souad Massi (Island), *Xel*, de El Hadj N'Diaye (Siggi musique), ainsi que *Le Tango des sens*, de Sanseverino (Barclay).

Dans les locaux de CHRISTIE'S
9 avenue Matignon - 75008 Paris
Tél : 01.40.76.83.75

SAMEDI 8 DECEMBRE à 19H30
Collection René Gaffé - Art Tribal
Expositions du 1^{er} au 8 décembre

Consultant : Guy Loudmer
ARTUS ASSOCIÉS : Mes GRIDEL, BOSCHER,
FLOBERT, LASSERON. Tél : 01.47.70.87.29
Mes CALMELS, CHAMBRE, COHEN
Tél : 01.47.70.38.89

NOSTALGIE
La Légende

Le 1er janvier 2002 Le franc entre dans la légende !

Gagnez* le dernier
MILLION DE
FRANCS !

Ecoutez Nostalgie tous les jours 7 j/7 j
jusqu'au 29 décembre 2001

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (2,21F/mn) nostalgie.fr

*Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître Manceau, huissier de justice sis à Paris (75015), 130 rue St Charles et disponible sur simple demande écrite et formulée à l'adresse de la radio 22 rue Boileau 75203 PARIS CEDEX 16

Chants de combat et de mort

« Woyzeck », nouveau spectacle musical de Robert Wilson et de Tom Waits, est présenté à l'Odéon jusqu'au 9 décembre

WOYZECK, d'après Georg Büchner. Mise en scène, scénographie et lumières : Robert Wilson. Musique et chants : Tom Waits et Kathleen Brennan. Par la troupe du Betty Nansen Teatret de Copenhague (en danois et anglais ; surtitres en français).

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. De 7,62 € (50 F) à 38,11 € (250 F). Du mardi au vendredi, à 20 heures ; samedi, à 15 heures et 20 heures ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 9 décembre.

Tout finira comme cela avait commencé : par une chanson triste, foraine, expressionniste, *Misery's The River of The World*. Sur ce fleuve de misère, des hommes désenchantés rament, rament, et rament encore. Au-dessus de leurs épaules lasses, une forme invisible, omniprésente pourtant : l'aile de la mort. Rien n'y peut, les mascarades d'un jour de carnaval, les flonflons d'un orchestre de bastringue, les jeux innocents d'un enfant, la danse lascive d'une femme perdue... Contre sa propre disparition, chacun joue la montre avec les moyens, les sentiments du bord. En vain. Vanité d'autant plus cruelle

que dans la pièce de Büchner, comme dans le spectacle de Robert Wilson, on a la quasi-certitude que la partie est jouée avant de commencer.

Woyzeck est donc du ressort du conte, retour arrière fantasmagorique sur des vies déjà enfuies. Mais si Woyzeck n'est pas, ou plus, de ce monde, l'entière du monde est en Woyzeck. Personnage de théâtre, être surréel, héros d'une fable dont la charpente est de bois meurtri ? Evidemment. Mais ce petit soldat est pourtant plus vrai que vrai, plus nous que nous, même : inculte, prolétaire, jusqu'à l'alléniement, aristocrate aussi, qui toujours oppose sa dignité aux mauvais coups du sort, seul et pourtant amoureux, déboussolé mais continuant d'avancer, de franchir les obstacles, de courir comme s'il savait où il allait.

Dans le spectacle de Robert Wilson, créé avec succès il y a un an à Copenhague, présenté triomphalement à Rennes lors du récent festival Mettre en scène (*Le Monde* du 20 novembre), le caractère fragmentaire du texte original est délibérément unifié et n'a que rarement paru aussi clair, aussi lisible, sans rien ôter aux zones d'ombre, aux mystères des manuscrits originaux. Cette lisibilité est encore renforcée par une mise en scène qui multiplie



Le texte original de « Woyzeck » n'a que rarement paru aussi clair. Une lisibilité renforcée par des éléments de décor.

les effets comme les éléments de décor et les accessoires, ce qui aide à la compréhension. Velours tendus qui se transforment en autant d'à-plats de couleurs singulières, manifeste polychrome qui associe chaque personnage à une teinte ; objets découpés, posés ou suspendus, concrets ou allégoriques qui disparaissent aussitôt qu'ils ont fait leur office – éclairer un geste, une action, une situation par autant de signes poétiques. Tous les moyens artistiques et techniques de Wilson sont ici rassemblés et concourent à la beauté du spectacle.

VALSE, TANGO, SALSA, TECHNO

La partition de Tom Waits, secondé par Kathleen Brennan pour les chansons, est à l'unisson. Le *songwriter* américain, pour cette troisième collaboration avec Robert Wilson, après *The Black Rider* et *Alice*, a encore élargi sa palette. Cette fois-ci, un prestigieux aîné l'avait précédé, Alban Berg. Tout rapprochement serait vain, et pourtant. Chez Waits comme chez Berg, un leitmotiv affirmé – ici

forain, extrêmement cadencé –, un parlé-chanté qui renforce le caractère dramatique de l'œuvre, une forte unité de chacune des séquences musicales. Tous les genres disponibles sont convoqués : marche, valse, tango, salsa, techno, bruitisme. La troupe de Betty Nansen Teatret donne de la voix, et souvent bien. Les interprètes se jouent d'ailleurs des codes précis de la mise en scène comme des chausse-trapes de la partition, libres de leurs mouvements et de leurs intonations.

Au début du spectacle, on a pu s'inquiéter de l'apparence un peu falote du comédien en charge du rôle-titre. Mais Jens Jörn Spottag, de taille et de corpulence moyennes, un visage qui n'a rien de particulier, une voix presque quelconque, s'affirme peu à peu comme le plus juste des Woyzeck : cette neutralité de l'apparence est un vecteur d'une incroyable efficacité. Ce Woyzeck-là est l'exact miroir dans lequel chacun se reconnaîtra et reconnaîtra ses peurs. En chantant.

Olivier Schmitt

Les rêveries souriantes des Japonais de Pascals aux Transmusicales

23^e RENCONTRES TRANSMUSICALES, mercredi 28 novembre, Salle de la Cité, Rennes. Festival jusqu'au 1^{er} décembre. Renseignements au 02-99-31-13-10. De 6,10 € (40 F) à 22,87 € (150 F).

RENNES

de notre envoyé spécial

Y aller ou pas, se demandaient les responsables des multinationales du disque (*Le Monde* du 27 novembre), constatant que les 23^e Rencontres transmusciales de Rennes (dites les Trans) n'avaient pas construit leur programmation en piochant dans leurs catalogues. Y aller et plutôt deux fois qu'une pour le public, convié à découvrir, faire preuve de curiosité – n'est-ce pas la fonction première des directeurs artistiques ? – fouiner sans idées préconçues. Salle de la Cité, « complet ». Ce qui témoigne d'emblée de l'appui public à ce choix particulièrement risqué-tout, quasiment sans tête d'affiche – effacement des professionnels des multinationales – et avec une majorité de formation qui feront à Rennes leur première européenne.

La Salle de la Cité a une capacité d'accueil de 1 172 personnes. Vu l'enthousiasme des spectateurs et l'exemplarité du programme de ce 28 novembre, les Trans pourraient décider d'y prendre quotidiennement leurs quartiers et abandonner le hangar du Liberté nettement moins chaleureux. Pour débiter, inventer des intermèdes entre les groupes, DJ Big Buddha. Il trouve dans les discographies du monde, de toutes époques, sa matière brute, sans « boum boum » cache-misère. Aux changements de plateau, il se souvient de ce qui vient d'être écouté sur scène et avance finement vers ce qui suivra.

UNE VOIX À TOMBER

Ce qui n'est pas une mince affaire, vu la provenance et la diversité des formations. Tinariwen, un septet malien de Touaregs qui jouent une sorte de blues ; Pascals, quinze Japonais inspirés par le Catalan Pascal Comelade (*Le Monde* du 24 mars) ; Lila Downs, mexicaine, de culture indienne et africaine ; les frères et sœurs qui composent N'Java, élevés à Madagascar avant d'atterrir à Bruxelles et Wagner P.A., Brésilien installé à Barcelone. A part ce dernier, nul ne joue la carte de l'exotisme sonore pour servir de fond aux modes du moment. Le blues de Tinariwen est celui des terres les plus arides d'Afrique. Un blues qui prend le temps de se trouver, proche d'un rituel, plaintif mais chargé d'espérance. Lila Downs a une voix à tomber. Un registre étendu, cette manière propre à l'Amérique latine de rendre

gaie une tragédie et de trouver du drame dans la comédie. Son groupe ne vaut pas tripette. Elle porte tout, elle est tout. N'Java se cherche. Laissons-les se trouver.

Et puis Pascals, mené par le pianiste Rocket Matsu. Les violonistes sont exquises, jouent de la flûte et portent des bonnets pointus. L'un des violoncellistes est doté d'une coupe afro, le trompettiste est aussi saxophoniste, ce qui n'est pas rien pour les lèvres et le doigté, un

formidable nounours à l'allure de pilier de bar est aux percussions. Chacun de ses gestes musicaux est aussi un pas de danse. Il y a des instruments jouets, des bouts de métal, des tuyaux, un joueur de mandoline et de guimbarde.

Il y a surtout un univers à part entière avec des valse décalées, des rêveries souriantes, des chansons sans paroles. Comelade en plus orchestré, Debussy façon country music américaine, la musi-

que traditionnelle japonaise quelque part. La fraîcheur cache la complexité d'exécution, la virtuosité ne s'interdit pas des cafoillages. Pascals donne envie de câliner sa voisine ou son voisin, jouer à « je te tiens par la barbichette » avec les agents de sécurité, fait rayonner le monde sans adjuvants chimiques. Le tout sans niaiseries et sans compromis.

Sylvain Siclier

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

12 conseils pour revenir en Bourse

PALMARÈS

Challenges

1720000

Les 100 meilleurs patrons français

Annette Roux, PDG de Bénéteau N°1

SORTIR

PARIS

La Toison noire

Pièce créée et mise en scène début 2000 à Sofia (Bulgarie) par Ivan Dobtchev et Margarita Mladenova, fondateurs du Théâtre-laboratoire Sfumato, *La Toison noire* raconte la « forte et tragique histoire d'une peuplade nomade », les Karakatchanes (bergers de haute montagne vêtus de noir). Le spectacle qui a reçu plus d'un prix, voyagé (Allemagne, Italie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovaquie, Japon) s'inscrit dans le cadre d'un cycle sur la « spiritualité de l'homme des Balkans ». « Le contact avec les Karakatchanes s'apparente à un voyage spirituel », disent les deux metteurs en scène bulgares, associés depuis 1988. Après le Festival d'Avignon 2000, c'est au tour du Théâtre de la Tempête de les accueillir.

Théâtre de la Tempête - Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. Tél. : 01-43-28-36-36. Jusqu'au 13 décembre. 20 h 30, mardi, mercredi, vendredi, samedi ; 19 h 30, jeudi ; 16 heures, dimanche. 60 F, 85 F et 120 F (tarif unique à 60 F, le mercredi).

Ano Neko - Bugel Koar

Rapprochant une chanteuse d'origine ivoirienne et un guitariste français, Ano Neko est un jeune duo interprétant en bété, en fon, ou en « français trafiqué » des chansons délicates, au dépouillement soigné. Bugel Koar réunit la chanteuse Marthe Vassallo et l'accordéoniste Philippe Ollivier autour d'un répertoire de chants bretons

savamment mis en scène. Deux esthétiques différentes, mais la même démarche : emprunter des chemins de traverse, inventer en se nourrissant de résonances anciennes. C'est le parti pris de tous les artistes invités depuis le 9 novembre et jusqu'au 15 décembre à la Maroquinerie par le festival Planètes Musiques, vitrine de la vitalité et de la diversité chamarrée des musiques traditionnelles en France (prochains concerts : le 7 décembre, Doumka Clarinet Ensemble et Youval Mienmacher, une Anche Passe ; le 14, Les Violons de Chabanes, Arco Alpino ; le 15, La Fabrique, René Lacaille).

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^o Gambetta. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 60 F et 80 F.

NANCY

Ballet de Lorraine

Sous la direction inspirée et ferme de Didier Deschamps, le Ballet de Lorraine construit un répertoire puissant et original. Ce nouveau programme, très alléchant, fait le grand écart entre une pièce fantastique de la chorégraphe baroque Béatrice Massin autour du poème *Les Bohémiens* de Baudelaire, une chorégraphie abstraite de Merce Cunningham *Duets* et une *Rave* de rêve signée par la fulgurante Karole Armitage, associée depuis 2000 au CCN-Ballet de Lorraine. Nancy (Meurthe-et-Moselle). Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine. 16 heures, le 2 décembre. Tél. : 03-83-85-69-01. De 60 F à 150 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Antonio Saura

Caen (*Calvados*). Musée des beaux-arts, cabinet des arts graphiques, château. Tél. : 02-31-30-47-70. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Du 30 novembre au 4 mars. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Poids de la neige et le salamandre de Michel Laubu, mise en scène de l'auteur.

Théâtre de la Cité internationale, 21, bd Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. 19 h 30, le 29 ; 20 h 30, les 30/11, 1^{er} et 3/12 ; 17 h 30, le 2. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55,76 F à 111,51 F. Jusqu'au 22 décembre.

Compagnie Carovana

Ornella d'Agostino : *La Ballata dell'errore*. Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris, Les Lilas (Seine-Saint-Denis). M^o Mairie-des-Lilas. 20 h 45, le 30. Tél. : 01-43-60-41-89. 91 F, 111 F.

Russell Maliphant

Shift, Two, Critical Mass. La Coupole, rue Jean-François-Millet, Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). 20 h 45, le 30. Tél. : 01-60-34-53-60. 62,32 F, 85,27 F.

Compagnie Post-Retroguardia

Paco Decina : *Neti-Neti - Ni ceci ni cela* Michèle Noiret : *Solo Stockhausen*. Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, Nanterre (Hauts-de-Seine). RER Nanterre. 21 heures, le 30. Tél. : 01-41-37-94-21. De 29,50 F à 139,70 F. Katia Benito, Catalina Jimenez Danse flamenca.

Planète Andalucia, 56, rue Emile-Zola, Montreuil (Seine-Saint-Denis). M^o Robespierre. 21 heures, les 30 novembre, 1^{er} décembre. Tél. : 01-48-51-04-51. 80 F, 100 F.

Stéphanie d'Oustrac

(mezzo-soprano) Michèle Scharapan (piano) Œuvres de Mendelssohn, Brahms. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 12 h 45, le 30. Tél. : 01-40-28-28-40. 60 F.

Khaled Barkat

Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^o Boucicaut. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Simon Goubert Quartet feat

Sophia Domancich *Sunside*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 30 novembre, 1^{er} décembre. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F, 100 F.

Louis Winsberg Trio

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 30 novembre, 1^{er} décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F, 100 F.

Steve Vai, Eric Sardinas

Elysée-Montmartre, 72, bd Rochecouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 heures, le 30. Tél. : 01-44-92-45-36. 170 F, 200 F.

RÉGIONS

La nuit blanche

d'Arlette Farge, mise en scène de Gilberte Tsai. Nancy (Meurthe-et-Moselle). Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 03-83-37-42-42. 80 F et 100 F.

Compagnie Melting Spot

Farid Berki : *Atomixité*. Roubaix (Nord). Le Colisée, 33, rue de l'Épeule. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 03-20-24-07-07. 60 F

Pelléas et Mélisande de Debussy. Emmanuel Villaume (direction), Charles Roubaud (direction). Marseille (Bouches-du-Rhône). Opéra, 2, rue Molière. 20 heures, le 1^{er} décembre. Tél. : 04-91-55-11-10. 25,92 F et 275,50 F.

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

20 nov. au 16 déc. 2001

THEATRE LES ATELIERS Lyon

Si l'été revenait

Arthur Adamov
Gilles Chavassieux

04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com

4 au 20 déc. 2001

THEATRE LES ATELIERS Lyon

Der Erzähler Le Narrateur

notes et enregistrements
Eric Vautrin

04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

d'Octave Mirbeau mise en scène Gérard Gelas

30 NOVEMBRE et
1^{er} DÉCEMBRE à 20^h30
2 DÉCEMBRE à 16^h00
6 DÉCEMBRE à 19^h00
7 et 8 DÉCEMBRE à 20^h30

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON

04 90 82 40 57

JEUDI 29 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 O.G.M., la dérive. Planète
21.55 Les Pesticides, attention, overdose. Planète
22.55 Dioxine, le poison de la terre. Planète

MAGAZINES

- 19.00 Explorer. Baleines à bosse de Hawaï. La clinique de l'électroménager. Le projet Andros, prédire le climat. National Geographic
20.05 Temps présent. Vendu ! TSR
20.55 Envoyé spécial. Les vins du nouveau monde. La douleur chez l'enfant. Trafic d'enfants. France 2
22.25 Recto Verso. Michel Galabru. Paris Première
23.05 Comme au cinéma. Invités : Les Inconnus. France 2
23.40 La Route. Invités : Anouk Grinberg et Mano Solo. Canal Jimmy
23.55 Zone interdite. Petites combines et gros trafics. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.05 Témoignages autour du cas Pinochet. [11/12]. La mémoire. Histoire
20.30 Le Bûcheron et ses ours. National Geographic
21.00 La Musique en cadeau. Mezzo
21.00 Au fil des inventions humaines. [9 volet]. National Geographic

Le Monde TELEVISION

France 2

20.55 **Envoyé spécial**
Nils Tavernier voulait filmer le rapatriement de 1 800 enfants maliens ayant travaillé dans les plantations de café et de cacao de Côte d'Ivoire. L'opération n'a pas eu lieu mais le réalisateur n'a pas renoncé à l'idée d'un sujet sur l'exploitation de cette main-d'œuvre. Après une enquête de six mois, il a tourné avec Alpha Kaba Diakité, journaliste malien. Un remarquable document.

- 21.00 Egypte, dieux et démons. [5/5]. Post Mortem. Voyage
21.30 Science tous risques. Crocodiles. National Geographic
21.45 Voyage aux sources du Nil. [3/5]. Nil bleu, Nil blanc. Odyssee
21.45 1914-1918, les derniers témoins. [2/2]. La Chaîne Histoire
22.00 Carpe Diem. National Geographic
22.10 Dernier dîner à Horstley Street. Planète
22.10 Voyage au cœur de l'Asie centrale. [2/5]. L'Ouzbékistan. Odyssee
22.20 Thema. Georg Stefan Troller : Autodescription. Arte
22.30 Chroniques d'Hollywood. [14/26]. Histoire
22.55 Lonely Planet. L'Argentine. Planète
23.00 Betty Page. L'allumuseuse du Tennessee. Canal Jimmy
23.00 La Grande Réserve. Rhinocéros aux enchères. National Geographic
23.05 Pilot Guides. Le nord de l'Italie. Voyage
23.30 Passé sous silence. Images inconnues : Les marines dans la guerre du Golfe. France 3
23.45 Thema. Ron Kovic. Pourquoi tu ne disparais pas ? Arte
0.00 Libres éléphants du Botswana. National Geographic
0.15 Thema. « Pariser Journal » (1964-1965). Arte
0.20 Liban, la terre des Phéniciens. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Ski. Coupe du monde. Descente dames. Eurosport
20.45 Football. Championnat de D 1. Paris-SG - Marseille. Canal +
1.05 Tennis. Coupe Davis. Finale. Australie - France. Les deux premiers simples. France 2

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Bach. Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur BWV 903. Avec Andras Schiff (piano). Mezzo
21.00 Bach. Concertos brandebourgeois n°1 à 6. Enregistré en 1982. Par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Muzzik
22.25 Soirée Leonard Bernstein. Symphonie n°3 d'Aaron Copland. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique de New York. 23.15 Stars and Stripes Forever, de John Philip Sousa. Par l'Orchestre philharmonique de New York. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.40 Petite menteuse. Thierry Chabert. Festival
20.55 La Femme de l'amant. Christopher Frank. TMC

SÉRIES

- 20.55 Les Cordier. Sang-froid. TF 1
21.35 The Practice. Pris au piège. L'Esprit de l'Amérique. Série Club
22.10 Ally McBeal. La reine. Une nouvelle rupture. M 6

FILMS

- 16.55 La Chatte sur un toit brûlant. Richard Brooks (Etats-Unis, 1958, 105 min) O. TCM
18.05 Pacific Express. Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1939, v.o., 130 min) O. CineClassics
18.35 Coup de torchon. Bertrand Tavernier (France, 1981, 130 min) O. Cinéfaz
18.40 L'Arrangement. Elia Kazan (Etats-Unis, 1969, 125 min). TCM
19.05 Les Quatre Filles du docteur March. Gillian Armstrong (EU, 1994, v.o., 115 min) O. Cinéstar 2
19.25 Le Rayon vert. Eric Rohmer (France, 1986, 95 min) O. Cinétoile
20.30 Trafic. Jacques Tati (France, 1971, 100 min). Canal J
20.45 Full Metal Jacket. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. TCM
20.50 Polar. Jacques Bral (France, 1984, 105 min). 13^{ème} Rue
21.00 De Mayerling à Sarajevo. Max Ophüls (France, 1940, 90 min) O. Histoire



- 22.30 La Cité de l'indicible peur. Jean-Pierre Mocky. Avec Bourvil, Jean-Louis Barrault, Francis Blanche (France, 1964, 90 min) O. Cinétoile
22.40 L'Invraisemblable Vérité. Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, v.o., 85 min). TCM
23.15 La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 115 min) O. CineClassics
23.55 American History X. Tony Kaye (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. CineCinemas 2
0.00 Au-delà de la gloire. Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) O. CineCinemas 1

VENDREDI 30 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Politique, dérive droite, dérive gauche. Planète
22.00 Communication, politique et propagande. Planète
22.10 Spécial Afghanistan. Les Forces spéciales. Odyssee
22.55 A quoi sert l'ONU ? Planète

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Les baleines à bosse de Hawaï. La clinique de l'électroménager. Le projet Andros, prédire le climat. National Geographic
15.00 Domus 5, c'est comment chez vous ? Le goût du noir, le goût du blanc. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Sylvie Vartan. Enrico Macias. Paris Première
19.00 Tracks. Dream : Biz Markie. Arte
19.00 et 1.00 Explorer. Le langage des ours bruns. Trésors des tombeaux du Pérou. Vivre à l'Age de Pierre. National Geographic
19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.50 Thalassa. Le Robinson des antipodes. Invité : Yves Parlier. France 3
21.00 Une histoire de spectacle. Spécial Mick Jagger. Paris Première
21.05 Mise au point. Un reportage de l'envoyé spécial de MAP en Afghanistan. Le gotha des banquiers de l'islam. Interview exclusive du neveu du roi Fahd. Homme Sweet Homme. TV 5
21.25 Rock Press Club. Spécial Mick Jagger. Canal Jimmy
21.55 Des livres et moi. Invités : Jean-Claude Pirotte ; Guillaume Chérel. Paris Première
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
23.05 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Pierre Lescure. Voyage
0.25 Hit machine. Invités : The Corrs ; Kylie Minogue ; Pablo Villafranca ; S Club 7 ; Patrick Coutin. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Les Refrains de la mémoire. [11/11]. Le Poissonneur des Lilas, 1958. La Cinquième
17.30 L'Art ancien de la fresque. Odyssee
18.00 Apartheid. [2/2]. La Chaîne Histoire
18.00 Hollywood Stories. Frank Sinatra à Hollywood. Paris Première
18.30 Voyage aux sources du Nil. [3/5]. Nil bleu, Nil blanc. Odyssee

Le Monde TELEVISION

CineCinemas 1

20.05 **Les Feux de la rampe**
Collection documentaire consacrée aux comédiens et aux metteurs en scène français, dans la veine de « Inside The Actor's Studio », cette somme bénéficie de la distance sympathique et critique de Bernard Rapp, interlocuteur et révélateur des ressorts de la personnalité des stars. Ce soir, Claude Rich succède à Miou-Miou, Charlotte Rampling, Philippe Torreton et Jacques Villeret.

Arte

20.45 **Sa mère, la pute**
Un téléfilm de Brigitte Roüan (*Outremer, L'Année Juliette*, etc.), dans la collection « Petites caméras » sur un sujet dur : une mère - remarquablement interprétée par la réalisatrice -, plonge dans les bas-fonds de la drogue et de la prostitution, après que sa fille a été victime d'une overdose. Une histoire de culpabilité, mais qui hésite entre documentaire et polar invraisemblable.

Arte

22.25 **Le Solitaire du château du Fresne**
Un documentaire de Pierre Beuchot (*Hôtel du Parc, Le Temps détruit...*) qui s'intéresse au parcours singulier d'un aristocrate, Alain Perier du Larsan. Après une enfance royaliste, ses choix politiques le mènent de la Résistance à Amnesty International en passant par le PCF et le combat pro-FLN. Portrait d'un homme au soir de sa vie, mais qui ferraille toujours.

FILMS

- 13.05 La Party. Blake Edwards (Etats-Unis, 1968, v.o., 95 min) O. Cinétoile
13.40 Madame Bovary. Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1949, 115 min). TCM
14.15 Si je t'aime, prends garde à toi. Jeanne Labruno. Avec Nathalie Baye, Jean-Pierre Darroussin (France, 1998, 105 min) O. Cinéstar 2
14.40 La Cité de l'indicible peur. Jean-Pierre Mocky (France, 1964, 90 min) O. Cinétoile
15.55 La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 110 min) O. CineClassics
16.05 Lake Placid. Steve Miner (Etats-Unis - Canada, 1999, 80 min) O. Canal + Vert
16.15 Outland, loin de la Terre. Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. CineCinemas 3
16.45 Vaquero. John Farrow (Etats-Unis, 1953, 90 min) O. TCM
18.15 Les 55 Jours de Pékin. Guy Green, Andrew Marton et Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, 150 min) O. TCM
20.40 Dolores Claiborne. Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. RTBF 1
21.00 La Passion de Jeanne d'Arc. Carl Theodor Dreyer (France, 1928, 100 min) O. CineClassics
22.40 Jeu, set et match. Ida Lupino (Etats-Unis, 1951, v.o., 85 min) O. CineClassics
23.20 Helena. Manfred Noa (Allemagne, 1924, 205 min). Arte



- 23.20 Jeanne d'Arc. Luc Besson. Avec Milla Jovovich, John Malkovich, Faye Dunaway (France, 1999, 154 min). Canal +
23.45 L'Ami de mon amie. Eric Rohmer (France, 1987, 100 min) O. Cinétoile
23.55 Manège. Yves Allégret (France, 1949, 100 min). Festival
0.05 Pacific Express. Cecil B. DeMille (EU, 1939, v.o., 130 min) O. CineClassics
0.45 Il était une fois en Chine. Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. CineCinemas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
17.25 Beverly Hills.
18.20 et 0.30 Star Academy.
19.50 Météo, Journal.
20.35 Du côté de chez vous.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Sang-froid.
22.45 L'Enfer de verre. Téléfilm. David Warry-Smith.
1.00 Histoires naturelles. Bonjour aux castors.

FRANCE 2

- 17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show O.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.55 Un gars, une fille.
20.00 Journal.
20.25 Question ouverte. Invité : Dominique Strauss-Kahn.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Comme au cinéma.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.45 La Santé d'abord.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.09 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.25 La Vie à deux.
20.50 Mort d'un pourri. Film. Georges Lautner O.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Passé sous silence. Images inconnues : Les marines dans la guerre du Golfe.
0.25 La Loi de Los Angeles. L'inceste O.

CANAL +

- 18.30 Surprises.
► En clair jusqu'à 20.05
18.40 Agrippine O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal, Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Football. Championnat de D 1. 20.45 Paris-SG - Marseille.
22.50 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Marseille, le secret du vallon.
23.45 Maitresse. Film. Barbet Schroeder O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Il était une fois l'amour. Téléfilm. Michael Miller.
16.25 Beverly Hills.
18.20 et 1.25 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Rêve d'un jour.
23.10 Sans aucun doute.
1.55 Les Coups d'humour.
FRANCE 2
13.50 Derrick O.
16.00 Mort suspecte O.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show O.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.25 Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Mauvais traitements. 21.50 Avocats et associés. Prémsumé coupable O.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 New York 911. Une soirée à l'opéra O.
23.35 Dans le feu de l'action.
0.50 Histoires courtes. J'attends Daniel pour peindre. Nathalie Donnini. Mon père. Fani Kolarova O.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
14.55 Le Combat de Sarah. Téléfilm. Joseph Sargent.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.35 et 20.20 La Vie à deux.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Le Robinson des antipodes.
22.20 Météo, Soir 3.
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.40 Ombre et lumière.
1.05 Les Envahisseurs. Le miracle.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00
13.30 Encore + de cinéma.
14.00 Le Géant de fer. Film. Brad Bird O.
15.30 L'Enfer du dimanche. Film. Oliver Stone O.
18.00 Surprises.
18.10 Lain O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.35 Agrippine O.
19.00 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.50 Le Zapping.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Hurricane Carter. Film. Norman Jewison O.
23.20 Jeanne d'Arc. Film. Luc Besson.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Hawaï.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles. La Rédemptrice [4/6].
20.45 Post-coïtum, animal triste. Film. Brigitte Roüan.
22.20 Thema. Profession, chroniqueur : Georg Stefan Troller.
22.20 Autodescription.
23.45 Ron Kovic. Pourquoi tu ne disparais pas ?
0.15 Pariser Journal (1964-1965).
1.05 Les Aventures de Hadji Baba. Film. Don Weis.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.39 Un jour à part.
20.40 Décrochages info, Caméra Café.
20.50 Popstars. [11/14].
22.10 Ally McBeal. La reine. Une nouvelle rupture.
23.55 Zone interdite. Petites combines et gros trafics.
1.45 Culture pub. La pub vue par Freud. Quel prénom pour le « petit » ?

RADIO

- FRANCE-CULTURE
20.30 Fiction 30 (rediff.).
21.00 Le Gai Savoir.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Redécouverte Jean Rhys.
0.05 Du jour au lendemain.
FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert. Œuvres de Henze.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Thou Swell.
0.00 Extérieur nuit.

- RADIO CLASSIQUE
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Dvorak. 20.40 Marie d'Agout, une vie rêvée. Œuvres de Hummel, Rossini, Moscheles, Schubert, Liszt, Berlioz, Chopin, Wagner, Gluck.
23.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Symphonie n°9 D 944, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Wilhelm Fürtwangler.

PROGRAMMES

- LA CINQUIÈME/ARTE
13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Sous la loi des talibans.
15.00 Domus 5, c'est comment chez vous ?
16.05 Les Iles du Diable.
17.05 Les Refrains de la mémoire.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles.
20.45 Sa mère, la pute. Téléfilm. Brigitte Roüan.
22.25 La Vie en face. Le Solitaire du château de Fresne.
23.20 Helena. Film. Manfred Noa.

M 6

- 13.35 L'Enfer blanc. Téléfilm. Christian Duguay O.
15.15 Médecins d'urgences O.
16.10 Agence Acapulco O.
16.55 M comme musique.
17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.39 Météo du week-end.
20.40 Caméra Café.
20.50 Croisière d'enfer. Téléfilm. Mark von Seydlitz O.
22.40 Buffy contre les vampires. Le mariage de Buffy O.
23.30 Un silence de mort O.
0.25 Hit machine.

RADIO

- FRANCE-CULTURE
19.30 Appel d'air.
20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Vilain (Le Renoncement).
0.40 Chansons dans la nuit.

- FRANCE-MUSIQUES
18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. M.-Whun Chung, Maxim Vengerov, violon. Œuvres de Brahms, Prokofiev.
22.30 Alla Breve. Œuvres de Lancino, Renaud Capuçon, violon. Frank Braley, piano (rediff.).
22.45 Jazz-club.

- RADIO CLASSIQUE
18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Kreisler, J. Strauss père, J. Strauss fils, Weber.
20.40 Cycle Brahms. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski. Œuvres de Brahms.
22.10 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Medtner, Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

- SIGNIFICATION DES SYMBOLES
Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Fouette, cocher !

par Pierre Georges

SONT-ELLES intéressantes, ces grandes et petites considérations et manœuvres préélectorales sur l'âge du capitaine ! Jacques Chirac fête son anniversaire. Aujourd'hui. A Londres. Soixante-neuf ans. Et alors ?

Le RPR et l'Élysée font semblant de croire que l'adversité socialiste a chaussé ses Pataugas afin de danser, avec toute la légèreté nécessaire, le menuet de la vieillie. Le PS dément avoir eu de si médiocres calculs et voit, dans cette contre-attaque préventive la preuve que pour qu'un camp prête à l'autre pareille intention, c'est que lui-même, en pareil cas, y recourrait misérablement.

Bref tout cela est passionnant. Jacques Chirac a soixante-neuf ans aujourd'hui. Lionel Jospin, soixante-quatre maintenant. Un petit quinquennat de différence en somme. Ont-ils, nos états-majors politiques et leurs crânes d'œuf en communication, une si haute idée de ce qui fonde le choix de l'électorat pour situer le débat à ce niveau de pugilat d'officiers d'état-civil ?

Soixante-neuf, soixante-quatre ans, la belle affaire ! Tenez n'en parlons plus. Et puisque nous sommes tous de bons républicains et de fidèles alliés atlantiques, chantons, en anglais, la voix et quelques menus avantages en moins, la fameuse chanson susurrée naguère par Marilyn Monroe à son cher John Kennedy : « Happy Birthday, Mister President ». En ce temps-là, au moins, on savait ce que cerise sur le gâteau voulait dire !

Bon passons aux choses sérieuses. Enfin presque. Aux malheurs prud'hommes de Marc Blondel, patron de FO et exploitateur du pauvre monde, sur le thè-

me assez commun du « faites ce que je dis et non ce que je fais ! ». Le magazine « Capital » est allé dénicher un jugement du tribunal prud'homal de Paris, rendu le 15 novembre et condamnant FO à verser 500 000 francs de dommages et intérêts à la famille d'un chauffeur de Marc Blondel, Olivier Testeau, décédé le 9 janvier 1999.

Les ayants-droit du défunt, victime d'un malaise cardiaque à l'âge de vingt-neuf ans, malaise attribué selon le compte-rendu des médecins de l'hôpital de Chamonix à du « surmenage » poursuivaient, à travers la centrale syndicale, son secrétaire général. Au motif du régime horaire insensé imposé par celui-ci à ses chauffeurs, et conséquemment, deux multiples entorses tant au code du travail qu'à la législation sociale que provoquaient ces exigences du patron.

Capital a donc, au-delà du jugement, enquêté sur la condition redoutable de chauffeur de Marc Blondel. Le magazine économique a rencontré l'autre conducteur, Richard Martin qui a décidé, lui aussi, d'attaquer aux prud'hommes. Et les résultats de cette enquête ne sont pas tristes. Des journées de 17 heures. Des semaines de deux fois 35 heures. Des congés interrompus, des récupérations interdites. Aucun droit au paiement des heures supplémentaires.

Fouette, camarade militant cocher ! Bien sûr, cela n'est que la version des faits par une partie. L'autre partie, habituellement plus tonitruante, s'est refusée à répondre à ces vulgaires accusations. Mais apparemment, les prud'hommes ont sanctionné cet excès de vitesse social.

Bruxelles veut aménager le droit européen de la concurrence

Selon le « livre vert », le calendrier pour les fusions serait moins contraignant

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'exercice tombe à pic : alors que les veto émis par Bruxelles aux rapprochements entre, d'une part, les américains General Electric et Honeywell, et, d'autre part, les français Schneider et Legrand ont suscité des polémiques, la Commission européenne rédige actuellement un projet de « livre vert » pour améliorer l'examen des fusions en Europe, que le *Monde* s'est procuré. Le texte définitif devrait être adopté par le collège des commissaires le 11 décembre.

L'un des atouts de la procédure européenne est sa rapidité, qui permet aux entreprises d'être fixées sur leur sort en quelques mois. Cela peut aussi être un handicap, car les entreprises ont peu de temps pour résoudre les problèmes de concurrence soulevés par la Commission. Bruxelles suggère que les entreprises puissent demander la prolongation de la

procédure, d'un mois environ. On pourrait éviter des cas comme celui de Schneider, qui a présenté ses premières propositions – insuffisantes – le dernier jour autorisé. Elle a fait ensuite des concessions supplémentaires, mais elles n'ont pas été vraiment examinées, car intervenues hors des délais.

Satisfaite des droits de la défense accordés aux entreprises, la Commission s'interroge sur la longueur des procédures devant la Cour de justice de Luxembourg, qui dissuaderait les entreprises de faire appel des décisions. La Commission le déplore, qui souhaiterait « un enrichissement de la jurisprudence », ne serait-ce que pour conforter sa doctrine.

Cette dernière est aussi en discussion. Le règlement européen exige d'examiner si une fusion conduit à la « création ou au renforcement d'une position dominante ». Aux Etats-Unis, on regarde s'il y a un « affaiblissement substantiel de la

concurrence ». Si ces concepts sont très proches, le premier serait plus automatique et juridique, le second permettrait de prendre en compte la réalité économique des conséquences d'une fusion, commente un fonctionnaire européen. Dernier débat, la compétence. La création d'une autorité européenne de la concurrence en 1990 a permis de créer pour les entreprises un « guichet unique » européen. Elles n'ont plus à frapper à la porte des autorités de la concurrence de chaque pays membre lorsque leur chiffre d'affaires européen est supérieur à 250 millions d'euros. Mais cette limite élevée a fait que Bruxelles n'a pas eu son mot à dire sur la fusion des Bourses européennes. A l'avenir, la Commission voudrait récupérer tous les dossiers lorsqu'ils doivent être notifiés aux autorités de plus de trois Etats membres.

Arnaud Leparmentier

La cavale du fils cadet de Suharto a pris fin en Indonésie

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Tommy Suharto, fils cadet du vieil autocrate limogé en 1998, est sous les verrous. En cavale depuis un an, le flamboyant Tommy, symbole de l'arrogance et de la corruption de la fin d'un règne de plus de trois décennies, est détenu, depuis mercredi 28 novembre, au quartier général de la police de Jakarta en tant que « suspect » dans plusieurs affaires criminelles : assassinat de l'un des juges qui l'avaient condamné à dix-huit mois de prison pour corruption,

refus d'accomplir sa peine, attentat contre la Bourse qui a fait plus d'une douzaine de victimes, détention illégale d'armes. La police l'a cueilli à l'heure de la sieste dans une propriété de banlieue de Djakarta.

La cavale de Tommy, âgé de trente-neuf ans, a défrayé la chronique. Après le double rejet de l'appel d'une condamnation à dix-huit mois de prison pour corruption ainsi que d'un pardon présidentiel, celui qui avait l'habitude de se déplacer en Rolls-Royce et qui a été l'actionnaire majoritaire de Lamborghini plonge dans la clandestinité en novembre 2000, sous la haute protection de l'entourage de Suharto, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-un ans – et lui-même accusé de corruption, mais qu'un tribunal a renoncé à juger, l'estimant sénile.

La traque de Tommy a tenu parfois du rocambolesque, avec notamment la découverte d'un bunker souterrain à son domicile dans le complexe de propriétés où vit son père, à Cendana, au cœur de Djakarta. Certains ont même parlé de mascarade. Fin juillet, au lendemain de l'accession de la présidente Megawati Sukarnoputri, le juge qui l'avait condamné à été assassiné en plein jour dans la capitale. Quelques semaines

plus tard, dans un jugement qui a choqué l'opinion, la Cour suprême l'a exonéré de sa condamnation pour corruption, estimant qu'il n'était pas responsable de l'expédition courante de ses affaires. Son arrestation – « il s'est rendu », rétorquent ses avocats – est toutefois liée aux autres affaires intervenues plus tard. Il peut donc être détenu préventivement de trois semaines à deux mois en tant que suspect.

La présidente Megawati Sukarnoputri devrait bénéficier de ce coup de filet. Jusqu'alors, aucun membre du clan de Suharto n'avait été arrêté. Mais les preuves concernant les nouveaux délits reprochés à Tommy s'annoncent difficiles à rassembler. Ses avocats vont, en outre, manœuvrer pour tenter d'obtenir sa libération sous caution. Enfin, on se demande pourquoi sa trace est « retrouvée » aujourd'hui alors que, selon de bonnes sources, sa cache avait été repérée depuis au moins quatre mois. Cette arrestation intervient également alors qu'une difficile relève de la garde s'opère à la tête de la police et des forces armées.

Jean-Claude Pomonti

► www.lemonde.fr/indonesie

Force ouvrière condamnée pour non-respect du code du travail

FORCE OUVRIÈRE a été condamnée le 15 novembre par le tribunal des prud'hommes de Paris à verser 581 176 francs (environ 88 594 euros) à la famille d'un ancien chauffeur de Marc Blondel, secrétaire général de la confédération, pour non-paiement d'heures supplémentaires et non-respect du repos compensateur, révèle le mensuel *Capital* paru jeudi 29 novembre.

La famille d'Olivier Testeau, chauffeur de Marc Blondel d'octobre 1997 au 9 janvier 1999 (date de son décès pour « surmenage », selon le mensuel), avait porté plainte devant le tribunal pour non-respect de la législation sociale. Un autre chauffeur du leader syndical, Richard Martin, a également porté plainte récemment pour les mêmes raisons, indique *Capital*. A titre d'exemple, le journal indique qu'il a travaillé 130 heures en treize jours en décembre 2000. Force ouvrière, contactée par *Le Monde* jeudi 29 novembre, n'a pas souhaité faire de commentaire. Le syndicat a un mois pour faire appel.

Football : Lens champion d'automne

LE RACING CLUB DE LENS est assuré de décrocher le titre honorifique de champion d'automne grâce à son écrasante victoire sur Bastia (7-0) et à cause de la défaite de Lyon, deuxième, à Montpellier (3-0), mercredi 28 novembre, lors de la 16^e journée du championnat de France de division 1, qui devait s'achever jeudi 29 novembre avec le choc Paris Saint-Germain - Marseille. A une journée de la fin des matches aller, Lens compte cinq points d'avance sur Lyon et sur Lille, qui a fait match nul à Monaco (2-2). L'entraîneur de Lens, Joël Muller, qui voulait marier le résultat et la manière, a été comblé puisque les Sang et Or ont signé un score jamais vu depuis la saison 1996-1997 (Lyon-Marseille 8-0). Quant à son homologue lyonnais, Jacques Santini, il a, lui, constaté une nouvelle fois la fébrilité de son équipe à l'extérieur, qui avait déjà « craqué » à Bruges, en Coupe de l'UEFA (4-0), le 22 novembre. Le Portugais de Bordeaux Pauleta a pris la tête du classement des meilleurs buteurs, avec un nouveau doublé contre Guingamp (2-0). Champion en titre et lanterne rouge, Nantes a repris espoir après avoir infligé à Lorient sa cinquième défaite à domicile (2-1). Les résultats : Montpellier-Lyon 3-0 ; Monaco-Lille 2-2 ; Bordeaux-Guingamp 2-0 ; Lorient-Nantes 1-2 ; Rennes-Metz 0-0 ; Sochaux-Auxerre 1-2 ; Troyes-Sedan 1-1 ; Lens-Bastia 7-0.

Tirage du *Monde* daté jeudi 29 novembre 2001 : 517 591 exemplaires.

Une nouvelle grève nationale à la SNCF perturbe le trafic

AFFECTÉE depuis quelques semaines par plusieurs mouvements de grève locaux, la SNCF devait connaître, jeudi 29 novembre, un nouveau mouvement social national. Cette grève – la troisième depuis le début de l'année après celle des conducteurs en mars et en avril, et celle sur les salaires au mois d'octobre – est due aux aiguilleurs et agents de la régulation, qui se jugent « laissés pour compte » et réclament une revalorisation de leur prime de travail. Selon la SNCF, ce mouvement à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et SUD-Rail, qui a commencé mercredi à 20 heures, devait entraîner jusqu'à vendredi 8 heures des difficultés circonscrites principalement aux liaisons transversales province-province, ainsi qu'aux trains express régionaux (TER). Cette grève concerne environ 30 000 cheminots, et le coût des revendications est estimé par la direction à 300 millions de francs (45,73 millions d'euros).

Une réunion s'est tenue mardi 27 novembre entre la direction et les syndicats. La direction aurait fait des propositions sur cette prime. Alors qu'elle pensait que le préavis serait levé, une intersyndicale, dans laquelle la CGT aurait prôné le retrait, en aurait décidé autrement. « Ce nouveau mouvement de grève donne une image déplorable de l'entreprise », reconnaît-on à la direction, où la conflictualité devient une préoccupation permanente. S'exprimant lundi à Lyon, Louis Gallois, président de l'entreprise, a rappelé que la « conflictualité était un obstacle majeur au développement de l'entreprise et pouvait remettre en cause ses perspectives d'avenir ».

De leur côté, les syndicats s'étonnent du « retard à l'allumage de la SNCF ». « La question ne date pas d'hier, et toutes les portes avaient été fermées, alors qu'on essayait de gérer cela sans conflit. Ce n'est que mardi que la direction a reconnu le problème et proposé un calendrier pour le résoudre ». Selon l'AFP, la CGT a finalement précisé mercredi, à l'étonnement d'ailleurs des autres syndicats, qu'il ne s'agissait pas « d'une grève, mais d'un préavis pour couvrir les agents se rendant au rassemblement national à Paris jeudi, qui pourrait réunir 3 000 personnes ». La conflictualité ne devrait pas beaucoup baisser dans les jours qui viennent pour au moins deux raisons : dimanche 2 décembre interviendra le passage aux horaires d'hiver généralement générateurs de discussions à la SNCF ; de plus, au mois de mars 2002, auront lieu les élections professionnelles, ce qui pourrait donner lieu à certaines surenchères.

François Bostnavaron

★ Renseignements au 08-36-67-68-69, Minitel 3615 SNCF, Internet www.sncf.com, ou Ile-de-France <http://idf.sncf.fr>

DÉPÊCHES

■ **ÉCHECS** : l'ancien numéro un mondial, le Russe Anatoli Karpov, a été éliminé dès le premier tour des championnats du monde d'échecs organisés par la Fédération internationale, battu par un obscur joueur chinois. Le tenant du titre, l'Indien Anand, a failli connaître le même sort, accroché par le Français Olivier Touzane, issu des qualifications sur Internet. Les deux meilleurs joueurs du monde, les Russes Kasparov et Kramnik, boycottent cette compétition.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 95 effectués mercredi 28 novembre. Premier tirage** : 7, 11, 21, 23, 27, 31 ; numéro complémentaire : 29. Rapports pour 6 numéros : 1 432 880 F (218 441 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 29 805 F (4 543 €) ; 5 numéros : 510 F (535 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 174 F (26,53 €) ; 4 numéros : 87 F (13,26 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €). **Second tirage** : 25, 29, 31, 32, 36, 37 ; complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 6 124 665 F (933 699 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 145 250 F (22 143 €) ; 5 numéros : 8 900 F (1 356 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F (57,80 €) ; 4 numéros : 183 F (27,99 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,49 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Ouverture exceptionnelle
dimanche 2 décembre et

-15%

sur tout* avec
votre Carte
samedi 1^{er} et
dimanche 2 décembre.

"J'AI TOUJOURS ENVIE
D'ALLER AUX GALERIES"

GALERIES
Lafayette



* Sauf points rouges, librairie, maroquinerie de luxe, grandes marques de parfumerie, alimentation, restauration, Lafayette Mariage et autres services. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Crédit reconstitué d'un an renouvelable. Carte Galeries délivrée après acceptation de votre dossier par Cofinoga, SA, au capital de 800 000 000 € - 46, rue des Archives 75003 Paris 682015332 RCS Paris. Tél. : 01 44 54 47 00. Encours crédit jusqu'à 800 € [5 247,66 F], taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,31 %, mensualités de 30 € (96,79 F) - de 300 € à 1524 € (46 534,66 F à 9 996,78 F), taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,31 %, mensualités de 60 € (193,57 F) - de 1 524 € à 2 308 € (46 996,78 F à 15 087,01 F), taux mensuel de 1,415 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 90 € (290,34 F) - de 2 308 € à 3 108 € (46 15 087,01 F à 20 334,67 F), taux mensuel de 1,415 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 120 € (387,15 F) - de 3 108 € à 7 700 € (46 20 334,67 F à 50 508,69 F), taux mensuel de 1,415 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 5 % de l'encours - de 7 700 € à 11 500 € (46 50 508,69 F à 75 435,06 F), taux mensuel de 1,465 % et TEG de 18,86 %, mensualités de 5 % de l'encours - plus de 11 500 € (75 435,06 F), taux mensuel de 1,201 % et TEG de 15,66 %, mensualités de 5 % de l'encours. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, des intérêts et de l'assurance du compte (si vous y avez souscrit). Taux mensuels indicatifs. Conditions en vigueur au 01/10/01. Carte payante 7 €/an (45,92 F). Renseignez-vous à l'espace Carte.

Hausmann



La guerre contre Al-Qaida

- Les bombardements se concentrent sur Kandahar
- A Bonn, les délégués afghans ne s'opposent plus à une force internationale
- Washington affirme que Ben Laden se trouve toujours en Afghanistan
- Qala-e-Janghi : enquête sur la mort de 600 prisonniers talibans

Lire pages 4 à 6, l'enquête page 15 et le point de vue page 17

► www.lemonde.fr/dossier-special

Jacques Chirac exige l'union

LE PRÉSIDENT de la République a donné en personne la consigne : ses partisans doivent apparaître rassemblés, et non se concurrencer. Au cours des derniers jours, M. Chirac est directement intervenu à plusieurs reprises pour faire cesser les rivalités entre le RPR, l'Association des amis de Jacques Chirac et l'Union en mouvement (UEM), lancée au mois d'avril par Alain Juppé et Jérôme Monod, conseiller à l'Élysée - et peut-être destinée, dans le futur, à rassembler toute la droite. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, refuse néanmoins de partager avec l'UEM les fonds publics alloués au RPR pour son financement.

Lire page 8

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Accord chez Marks & Spencer



PHILIPPE LEMOINE

LA DIRECTION de Marks & Spencer et les représentants du personnel sont parvenus in extremis à un accord sur la reprise des magasins en France par les Galeries Lafayette, dont Philippe Lemoine est coprésident.

Lire page 19

► www.lemonde.fr/restructurations

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRS; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1201 - 7,90 F - 1,20 €

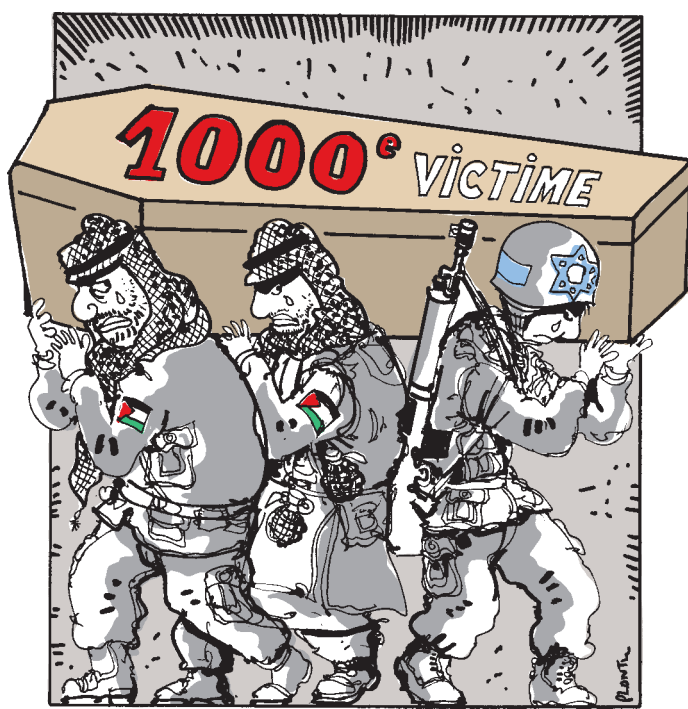


Proche-Orient : un an sans paix, 1 000 morts

- Entre attentats-suicides et représailles militaires, le conflit a fait sa millième victime depuis le début de la deuxième intifada ● 800 Palestiniens et 200 Israéliens ont été tués dans un cycle de violences ininterrompues ● Une nouvelle médiation américaine commence dans un climat de grand pessimisme

TROIS ISRAËLIENS ont été tués lors d'un attentat-suicide commis par un Palestinien dans un bus qui circulait, jeudi 29 novembre, près de la localité de Hadera, au nord de Tel-Aviv. Le bilan des victimes des affrontements israélo-palestiniens depuis quatorze mois - date du début de la deuxième intifada - a ainsi passé le cap symbolique des mille morts : plus de 800 Palestiniens et près de 200 Israéliens tués. « Il est temps que les choses changent », disait, la veille, mercredi, l'un des envoyés spéciaux américains dans la région, Anthony Zinni. Avec le vice-secrétaire d'Etat William Burns, lui aussi au Proche-Orient, l'ex-général Zinni doit s'efforcer de relancer des négociations israélo-palestiniennes.

Leur mission intervient dans un climat d'hostilité et de méfiance accrue entre les deux parties en conflit, rapportent nos correspondants. Le dossier qu'ils établissent est celui d'une situation bloquée. Le cycle de la violence et des représailles paraît chaque jour s'installer



plus durablement, rythmant la vie des uns et des autres.

Alors que le président George Bush se refuse toujours à rencontrer Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, Ariel Sharon est parti mercredi pour les Etats-Unis. Commentant l'attentat de Hadera, il a accusé M. Arafat « d'être le responsable direct des actes de terrorisme » perpétrés contre Israël. Il a affirmé que le chef palestinien avait « cyniquement ordonné d'augmenter le niveau du terrorisme » depuis l'arrivée des deux émissaires américains. L'Autorité palestinienne, de son côté, a dénoncé l'attentat de Hadera, qui a été revendiqué par une faction militaire non officielle du Fatah, le parti de M. Arafat.

Avant toute reprise du dialogue, M. Sharon exige une période de calme de sept jours, que l'Autorité ne paraît pas en mesure d'imposer.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 18

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

A l'aéroport d'Orly, la police saisit provisoirement des livres déjà en librairie

DEPUIS VINGT ANS, la librairie turque Özgül, au cœur du 10^e arrondissement de Paris, tient lieu de rendez-vous à la communauté turque et kurde. On y vient pour lire le journal et commenter les dernières nouvelles du pays, un traducteur assermenté y tient une permanence, et on y trouve tout ce qui se publie en Turquie sur la politique, l'histoire ou la cuisine locales. Tous les mois, la librairie, Françoise Rastoin, réceptionne à Orly les colis de livres envoyés par son « correspondant » à Istanbul. La procédure est supervisée par la police de l'air et des frontières (PAF), qui pointe une liste des titres - traduits en français - des ouvrages importés. La procédure vise à prévenir la propagation en France d'ouvrages en langues étrangères à caractère pornographique, extrémiste ou raciste.

Le jeudi 22 novembre, les agents de police chargés du contrôle décident de saisir 33 livres (sur les 1 849 réceptionnés ce jour-là). Les ouvrages suspects seront envoyés à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ), un service du ministère de l'intérieur chargé du contrôle de la littérature étran-

gère. Après lecture de la littérature incriminée, on décidera s'il convient ou non de les interdire à la vente. Dans ce cas précis, la procédure autour des 33 livres « va prendre trois mois », explique-t-on à la librairie.

Un simple coup d'œil à la liste des titres jugés sulfureux laisse pantois. Y figurent : *L'Ombre des talibans*, d'Ahmed Rachid (paru en octobre dans sa version française, chez Autrement), actuellement en vente dans toutes les librairies de France ; *L'interventionnisme américain*, de Noam Chomsky ; *Les Damnés de la Terre*, de Frantz Fanon, vendu dans la gamme « livres de poche ». Et aussi : les ouvrages *PKK*, de Sami Demirkiran, et *Le Trafic des personnes en Europe et le PKK*, de Metin Dalman, tous deux en vente libre en Turquie, un pays qui ne peut être soupçonné de laxisme dans le domaine des libertés, surtout s'agissant de l'extrême gauche kurde dont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est l'une des composantes. Les deux tomes d'une étude sur *Les Courants de la gauche en Turquie*, de Mete Tunçay, portant sur la période de 1928 à 1936, dont la vente est autorisée au pays d'Ata-

türk, terminent la liste. « C'est la première fois en vingt ans que cela se produit », s'étonne la librairie. Tout en admettant un zèle « compréhensible dans le contexte de l'après-11 septembre », elle s'interroge : « Quel est donc l'intérêt de ce genre de procédure à l'heure de l'Internet et lorsqu'on sait que plusieurs ouvrages sont en vente libre en France ? » La saisie a mobilisé, pendant quatre heures à Orly, deux officiers de la police judiciaire, un représentant des douanes françaises, un employé du fret de l'aéroport et la librairie.

Il ne fait aucun doute que le service de la « lecture », probablement mieux renseigné que les préposés de la PAF à Orly, accordera l'autorisation de mise en vente, mais le tout prendra trois mois. La librairie s'est échinée à prouver, sites Internet à l'appui, que la plupart de ces titres sont accessibles sur la Toile, en vain. Selon ses dires, l'un de ses interlocuteurs lui aurait lancé : « Cessez de râler, sinon tout le lot sera envoyé à la lecture, et ça ne durera pas trois mois mais des années ! »

Marie Jégo



GEORGE HARRISON

Mort d'un Beatle

George Harrison, 58 ans, est décédé des suites d'un cancer, jeudi 29 novembre, à Los Angeles. Vingt et un ans après l'assassinat de John Lennon, à New York, disparaît le plus discret des quatre membres des Beatles, auteur de quelques-unes des plus belles chansons du groupe de musique pop né à Liverpool en 1960. Ami d'école de Paul McCartney, il n'a que 15 ans en 1959, lorsqu'il rejoint les Quarry Men, précurseurs des fameux Beatles. p. 29



ENQUÊTES SUR DES FRAUDES

Trafics de chiens

Chaque année, plus de 50 000 chiens sont importés illégalement en France. Deux affaires judiciaires, qui ont conduit à la mise en examen de quatre vétérinaires et du principal importateur français, dévoilent l'ampleur de ces trafics. Elevés dans des conditions déplorables en Europe de l'Est, les chiots sont vendus grâce à des fraudes sur leur âge et leur état sanitaire. p. 11

POINT DE VUE

La présomption d'innocence malmenée

par Jean-Denis Bredin

CEUX qui nous représentent, ceux qui nous gouvernent, nous ont récemment offert quelques images de l'étrange relation que la France n'a cessé d'entretenir avec les droits de l'homme, et parmi ceux-ci avec la présomption d'innocence à laquelle nous semblons avoir tant de peine à nous habituer. Les droits de l'homme, nous sommes fiers, bien sûr, de les avoir si souvent et si bien affirmés, nous entendons les incarner, les défendre contre tous leurs ennemis, les enseigner, les exporter, mais que viennent les épreuves, celles de l'histoire, celles aussi de la politique quotidienne, et nous nous croyons vite contraints de les rendre dociles. Juridictions d'exception ? Lois d'exception ? Mesures de circonstance ? La présomption d'innocence, comme bien d'autres droits de l'homme, ne doit-elle pas savoir se soumettre à des intérêts supérieurs ?

La loi du 15 juin 2000, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001, n'a fait que renforcer les effets de la présomption d'innocence dans notre

procédure pénale : encore a-t-elle pu paraître, à certains égards, trop timide. Nous savons que ce principe évident des droits de l'homme - chacun est présumé innocent tant qu'il n'a pas été jugé coupable - a été plusieurs fois proclamé. Nous savons que cette exigence fondamentale de la dignité humaine a, en outre, été insérée par plusieurs lois dans notre code civil. Mais voici qu'un sinistre événement la remet soudain en question : un inculpé, un « suspect », retrouvant la liberté par application de la présomption d'innocence, aurait commis des crimes odieux, tué ou blessé six personnes parmi lesquelles deux policiers.

Que pouvions-nous attendre, dans une telle épreuve, des discours officiels ?

Lire la suite et deux autres points de vue page 16, nos informations page 12

Jean-Denis Bredin est avocat, écrivain, membre de l'Académie française.



SPÉCIAL MONDIAL 2002

Que le foot recommence

Le tirage au sort de la 17^e édition de la Coupe du monde de football a lieu samedi 1^{er} décembre, à Busan (Corée du Sud). Les 32 engagés, dont les Bleus, champions en titre, vont donc connaître leurs adversaires de la première phase de l'épreuve. Tour d'horizon de la plus populaire des compétitions sportives.

Lire notre supplément

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	8	Aujourd'hui.....	25
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	13	Culture.....	29
Régions.....	14	Guide culturel.....	31
Horizons.....	15	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

CONFLIT Une attaque suicide a tué trois Israéliens, jeudi 29 novembre, au nord de Tel-Aviv. Depuis quatorze mois, et le début de la deuxième Intifada, plus de mille personnes

ont trouvé la mort. Par rapport aux deux premières années de la première Intifada, les Palestiniens comptent deux fois plus de victimes et les Israéliens, dix fois plus. ● ARIEL SHARON,

premier ministre israélien, devait commencer, le 30 novembre, une visite aux Etats-Unis. Les deux émissaires américains, présents depuis le début de la semaine, ont pu constater l'am-

pleur des divergences qui séparent les deux camps. ● EN QUATORZE MOIS, la vie des Palestiniens et Israéliens s'est profondément dégradée. L'économie est menacée d'une forte réces-

sion. ● LA VIOLENCE demeure omniprésente dans les colonies juives, tandis que les partisans d'un dialogue sont de plus en plus isolés. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Mille morts et un processus de paix en ruines au Proche-Orient

Depuis le début de la deuxième Intifada, huit cents Palestiniens et près de deux cents Israéliens ont été tués. Alors qu'Ariel Sharon se rend le 30 novembre à Washington, le nombre de victimes civiles ne cesse de croître. La violence n'épargne plus aucun secteur d'activité ou territoire

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois Israéliens ont été tués par l'explosion d'une bombe déclenchée par l'homme qui la portait, dans un bus, non loin de la ville de Hadera, au nord de Tel-Aviv, jeudi 29 novembre. La détonation a réduit en miettes le véhicule. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, à la veille de son départ pour une visite aux Etats-Unis, a fait porter la responsabilité de l'attentat-suicide sur Yasser Arafat, alors que l'Autorité palestinienne a condamné cette attaque menée contre des civils.

Une faction militaire non officielle du Fatah, le parti de M. Arafat, a revendiqué l'opération. Les trois morts israéliens et l'auteur de l'attentat se sont ajoutés à trois autres victimes, deux Palestiniens et un

Israélien, touchés dans l'après-midi par des tirs en Cisjordanie. Ces victimes ont clôturé une semaine de violence commencée par la mort de cinq enfants palestiniens dans l'explosion d'un engin piégé à Gaza, le 22 novembre, et par l'assassinat par Israël d'un responsable militaire du Hamas.

Le bilan des victimes du soulèvement palestinien depuis quatorze mois dépasse désormais le chiffre symbolique du millier. Il s'établit, selon le décompte effectué par l'Agence France-press, à 1 006, dont 800 Palestiniens, 197 Israéliens, et neuf victimes d'autres nationalités.

« Il est temps que les choses changent. » Le souhait avait été émis mercredi 28 novembre à Ramallah par le nouvel émissaire américain,

Anthony Zinni, qui a condamné l'attentat contre le bus israélien. L'ancien général, qui est accompagné par le vice-secrétaire d'Etat américain Williams Burns, doit tenter de mettre un terme à l'enchaînement des attaques et des représailles qui continuent d'ensanglanter les territoires palestiniens occupés et autonomes ainsi qu'Israël, en dépit des recommandations contenues dans les rapports rédigés par une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et par le directeur de la CIA, George Tenet.

M. Zinni a pu éprouver dès son arrivée les divergences profondes qui séparent les deux camps. Alors que les Palestiniens ont constitué une délégation de responsables politiques pour travailler avec les Améri-

cains à l'établissement d'un cessez-le-feu, la délégation israélienne, d'un rang moins élevé, a été confiée à un général en retraite, marqué à droite et ancien spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Meïr Dagan.

TENTATIVES INFRACTUEUSES

Cette nomination a d'ailleurs suscité de vives critiques de la part du ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès. Contrairement au premier ministre israélien, qui campe sur une exigence unilatérale (le préalable d'une période de sept jours de « calme total » avant toute discussion politique), M. Pérès estime en effet que les mesures destinées à renforcer la sécurité doivent impérativement être accompagnées de gestes politiques à l'égard des Palestiniens.

L'arrivée de la délégation américaine marque un an de tentatives diplomatiques infructueuses. L'initiative américaine annoncée à grand fracas à la fin du mois de septembre, alors que les Etats-Unis cherchaient à se ménager la bienveillance des pays arabes modérés dans leur lutte contre Oussama Ben Laden, s'est réduite, en effet, le 19 novembre, au vœu de voir appliqué un rapport produit en mai, par une commission dont la création avait été annoncée à l'issue d'une conférence internationale réunie à Charm El-Cheikh, en Egypte, en octobre 2000.

Pendant ce temps, le nombre des victimes n'a cessé de croître. Par rapport aux deux premières années de la première Intifada, selon les statistiques citées en 1990 par les journalistes israéliens Ze'ev Schiff et

Ehoud Ya'ari dans un ouvrage épique, les Palestiniens ont compté en un an deux fois plus de morts et les Israéliens dix fois plus. La notion de sanctuaire a disparu du fait des attentats sanglants perpétrés par des factions radicales palestiniennes en Israël, et des incursions meurtrières de l'armée israélienne dans les zones autonomes palestiniennes.

La violence s'est banalisée. Elle n'épargne directement ou indirectement aucun secteur d'activité dans les deux territoires. La deuxième Intifada palestinienne et la répression israélienne ont ainsi produit un rapport de forces brutal qui se pérennise et dont deux sociétés radicalisées tentent, tant bien que mal, de s'accommoder.

Gilles Paris

Sans illusion, les partisans du dialogue s'efforcent de préserver de fragiles passerelles entre les deux camps

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Avec élégance et dans la bonne humeur, il a cédé son fauteuil de ministre au rédacteur en chef. En cet après-midi de novembre, le bureau de Ziyad Abou Ziyad, ministre palestinien sans portefeuille, s'est transformé en comité de rédaction du *Palestine-Israel Journal*, une revue qui depuis 1993 s'efforce de faire vivre le dialogue israélo-palestinien au travers de textes, d'articles et de points de vue venus de tous horizons. Cofondateur de ce trimestriel avec le journaliste israélien Victor Cygielman, par ailleurs correspondant du *Nouvel Observateur*, M. Abou Ziyad met un point d'honneur à en définir le contenu et à suivre de près la bonne tenue des articles qui y sont publiés.

Si, ce jour-là, une dizaine de membres du comité de rédaction, journalistes et professeurs d'université principalement, ont fait le déplacement en taxi collectif à Azzariyeh, dans la banlieue de Jérusalem-est, ce n'est pas pour ménager l'emploi du temps d'un ministre débordé. Ziyad Abou Ziyad est depuis trois mois sous le coup d'une interdiction israélienne de pénétrer à Jérusalem, où se trouvent les bureaux de la revue. « Si je tente d'y aller, je peux être arrêté, assure-t-il. Pour l'instant, je préfère l'éviter. »

Victor Cygielman condamne avec force « cette mesquinerie bureaucratique de la part du gouvernement israélien ». En octobre, le journal s'est payé un encart dans le quotidien israélien *Haaretz* pour dénoncer le « harcèlement » et exiger « l'arrêt immédiat des mesures arbi-

traies et discriminatoires » à l'encontre du ministre ; une demande signée par les membres israéliens du comité éditorial et du comité de soutien.

Sans illusion sur une levée rapide de cette interdiction, M. Abou Ziyad se veut philosophe. « J'ai toujours été et je suis encore un des partisans du dialogue avec Israël, et je suppose que cela déplaît à M. Sharon », dit-il. « De telles décisions côté israélien sont totalement contre-productives », s'agace Hillel Shenker, l'un des membres israéliens du comité éditorial. « Nous devons au contraire poursuivre les échanges. Depuis le début de l'Intifada, les groupes qui avaient l'habitude de dialoguer se rencontrent beaucoup moins. Des

deux côtés, beaucoup ont perdu leur motivation. Après le 11 septembre, on a eu l'impression que quelque chose redémarrerait, mais ça ne sera plus jamais comme avant. »

La dernière initiative globale et visible venue du « camp de la paix » remonte effectivement à la fin septembre. Plusieurs centaines d'intellectuels et de militants israéliens et palestiniens dénonçaient alors, dans une pétition publiée dans la presse, « la situation inhumaine et intolérable imposée au peuple palestinien (...) par l'occupation militaire israélienne et le harcèlement des colons » et exigeaient « la mise en place immédiate d'une force internationale de protection ».

Des tentatives subsistent pon-

ctuellement pour que se poursuivent les échanges entre Israéliens et Palestiniens. Ainsi l'association Gush Shalom (Bloc de la paix) organise de temps à autre des débats entre des représentants de l'Autorité palestinienne et des citoyens israéliens. Mais il arrive aussi qu'à la suite d'incidents particulièrement graves, comme le mort de cinq écoliers palestiniens le 22 novembre, certaines rencontres soient annulées, les meilleures volontés se laissant décourager par les opposants au dialogue.

« Depuis quelques mois, nos militants qui étaient déjà hésitants le sont devenus encore plus, et ceux qui étaient motivés sont encore plus motivés », constate-t-on à Gush

Shalom. « Durant les six premiers mois de l'Intifada, il était impossible d'organiser quoi que ce soit, reconnaît de son côté un représentant de Shalom Akhchav, La Paix maintenant. Depuis quelques semaines, les contacts reprennent. »

ENTRE IRONIE ET TRISTESSE

Mais les manifestations réclamant l'accélération du processus de paix, organisées de manière quasi hebdomadaire avant l'Intifada, appartiennent maintenant au passé. « Il n'y a plus de paix en vue, à quoi bon demander une accélération du processus ? », s'interroge, entre ironie et tristesse, une militante.

En ce mois de novembre, les check-points de l'armée israélienne

à l'entrée des villes palestiniennes rendent aléatoires les déplacements quotidiens. Trois membres palestiniens du comité éditorial du *Palestine-Israel Journal*, dont un professeur de l'université de Bir Zeit, à côté de Ramallah, n'ont pu assister à la discussion sur le droit au retour des réfugiés palestiniens, sujet d'un futur numéro de la revue. « Malgré les circonstances, a sobrement demandé M. Abou Ziyad, faisons en sorte de continuer le dialogue. Et espérons que notre prochaine réunion puisse se tenir à Jérusalem. » Dans quinze jours sortira la dernière livraison du *PIJ*, au titre sans illusion : « Après Oslo, impasse et conflit ».

S. L. B.

L'opinion israélienne est tiraillée entre désir de paix et besoin de sécurité

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'usage des résultats d'enquêtes d'opinion est toujours sujet à précautions. Les instituts israéliens, qui travaillent sur des échantillons généralement réduits, comptent d'ailleurs à leur débit quelques sévères déconvenues, comme l'annonce de la victoire de Shimon Pérès lors de l'élection de 1996, qui devait sourire au final à Benyamin Nétanyahou.

Selon une enquête publiée le 23 novembre par le quotidien *Maariv* et effectuée du 18 au 22 novembre auprès de 544 personnes, une nette majorité de personnes interrogées (55 %, dont une majorité très relative des électeurs de droite) pense qu'Israël « doit accélérer ses efforts pour parvenir à une paix négociée avec les Palestiniens », contre 20 % qui prônent une guerre à outrance et 19 % qui optent pour le statu quo.

59 % « soutiennent » l'idée d'un Etat palestinien (mais seulement 36 % des électeurs de droite, 11 % des ultra-orthodoxes et 32 % des religieux). Dans le même ordre d'idées, une écrasante majorité (73 %) pense qu'un tel Etat verra « finalement » le jour et 50 % (contre 41 % qui sont d'un avis contraire, dont une majorité d'électeurs de droite) estiment qu'Israël doit continuer de négocier avec Yasser Arafat et ne pas attendre l'éclosion d'une nouvelle génération de dirigeants palestiniens.

En dépit de cette ouverture, une forte majorité (57 %, contre 37 % qui sont d'un avis contraire) accorde pourtant un satisfecit au premier ministre Ariel Sharon pour sa gestion des questions de sécurité. Les incursions et les assassinats « ciblés » sont soutenus par une forte majorité de la population.

Une majorité plus forte (62 %) des élec-

teurs du centre soutiennent sur ce point M. Sharon, qui parvient à convaincre également une forte minorité d'électeurs de gauche : 41 % se déclarent en effet satisfaits par ses performances en matière de sécurité.

ENQUÊTES D'OPINION

Des précautions sans doute plus grandes s'imposent pour l'interprétation des enquêtes d'opinion menées par les deux principaux instituts palestiniens, le Jerusalem Media and Communication Center (JMCC) et le Palestinian Center for Policy and Survey (PCPS). Dans un article publié par la revue *L'Arabisant* (n° 35), le chercheur Jean-François Legrain estime ainsi qu'« évaluer la fiabilité des résultats demeure une gageure en l'absence de données précises sur la représentativité des échantillons et le degré de transparence des enquêtes ».

Selon une étude conduite par le JMCC auprès de 1 198 Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie entre le 11 et le 17 septembre, 85 % des personnes interrogées se déclarent en faveur d'opérations militaires « contre des cibles israéliennes », au lieu de 71 % dans une enquête conduite en juin.

Un nombre aussi important (87 %) se déclare en faveur de la poursuite de l'Intifada, alors qu'ils étaient 79 % à répondre favorablement à la question en juin. Enfin, une majorité relative (49 %) estime que l'objectif final de l'Intifada est la libération de la Palestine mandataire, alors que 42 % optent pour l'application des résolutions des Nations unies (soit la libération de Gaza et de la Cisjordanie, dont la partie orientale de Jérusalem).

G. P.



La meilleure chose qui puisse vous arriver.



● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

New Beetle 1.6 avec Abrégio
300 €/mois
1 967,87 F / mois

All you need is New Beetle**

**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations (l/100 km) : 6,1 - 6,8 - 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

*Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 020 euros (11 643,88 F), tarif au 01/11/2001. Versement comptant de 2 851,96 euros (18 707,63 F). Financement Abrégio. Crédit de 14 168,04 euros (92 936,25 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois, 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 318,60 euros (48 006,87 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 950,56 euros (25 913,97 F) hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC S015038 B 642 032 148.

Quatorze mois d'affrontements

● **28 septembre 2000** : la visite d'Ariel Sharon, alors chef du Likoud, sur l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les Juifs, à Jérusalem, suscite une flambée de colère dans les territoires palestiniens.

● **29 septembre** : sept Palestiniens sont tués sur l'esplanade des Mosquées. Samedi 1^{er} octobre, un jeune Palestinien, Mohamed Al-Dourra, est tué au carrefour de Netzarim, à Gaza. Sa mort est filmée par la chaîne de télévision France 2. La répression israélienne fait très vite des dizaines de morts palestiniens.

● **12 octobre** : en représailles au lynchage de deux soldats israéliens égarés à Ramallah, Israël bombarde pour la première fois la ville de Cisjordanie et Gaza.

● **28 janvier 2001** : échec des négociations israélo-palestiniennes menées à Taba, en Egypte.

● **6 février** : Ariel Sharon triomphe du travailliste Ehoud Barak à l'élection pour le poste de premier ministre provoquée par la démission de ce dernier.

● **13 avril** : l'armée israélienne entre pour la première fois en zone autonome palestinienne, à Gaza.

● **4 mai** : le rapport de la

commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell aux Israéliens et aux Palestiniens préconise notamment un arrêt total des violences, le gel des colonies juives puis la reprise de négociations de paix.

● **18 mai** : en riposte à un attentat-suicide qui a fait cinq morts à Nétanya, l'armée engage pour la première fois des avions de combat F-16 pour bombarder les territoires palestiniens.

● **1^{er} juin** : un attentat-suicide devant une discothèque de Tel-Aviv cause la mort de 17 personnes.

● **9 août** : un attentat-suicide entraîne la mort de seize personnes dans une pizzeria de Jérusalem-Ouest.

● **17 octobre** : le ministre démissionnaire du tourisme, Rehavam Zeevi, est assassiné par un commando du Front populaire de libération de la Palestine en représailles à l'assassinat en août de son chef, Abou Ali Moustapha.

● **19 novembre** : le secrétaire d'Etat Colin Powell annonce l'envoi de deux émissaires au Proche-Orient, Anthony Zinni et Williams Burns.



Jouneidi, une laiterie palestinienne étranglée par les barrages de Tshal autour d'Hébron

HÉBRON

de notre envoyé spécial

La vache Jouneidi cultive la modestie. Dessinée de profil, une discrète cloche autour du cou, au

REPORTAGE

Depuis quatorze mois, les incertitudes épuisent les nerfs et minent les finances

centre d'un macaron de comice agricole, elle orne la façade du bâtiment blanc qui abrite « la plus grande entreprise palestinienne », aux dires de son directeur, Mashhour Abou Khalaf. Depuis deux ans, la laiterie occupe des locaux neufs situés au bout de la rue de la Paix, sur l'une des collines d'Hébron, au sud de la Cisjordanie, et le directeur assure regretter « toutes les minutes » cette frénésie d'expansion qui a multiplié par dix, en vingt ans, le nombre des employés.

Ce jeudi 29 novembre, le directeur ne cesse de consulter fébrilement son téléphone portable. Ce matin, pas un seul de ses camions n'a pu franchir le barrage israélien qui régle l'activité de la plus grande ville palestinienne de Cisjordanie pour alimenter ses entrepôts de Ramallah, Naplouse et Gaza. « Pas une explication n'a été fournie, comme d'habitude, et on ne sait pas ce que sera demain. Parfois, nos camions sont retenus de 8 heures du matin à 5 heures du soir, sans que l'on sache s'il s'agit de consignes ou si ce sont les soldats qui en ont décidé ainsi », explique M. Abou Khalaf.

La collecte du lait dans les fermes qui se sont installées autour d'Hébron après la création de la laiterie n'échappe pas à la contrainte

des bouclages. « L'un de nos producteurs s'est résigné à installer un tuyau de 50 mètres dans une canalisation passant sous un barrage. Le lait est pompé à l'autre extrémité. Ce sont d'ailleurs les soldats israéliens qui lui ont donné cette idée. C'est le seul moyen pour assurer les livraisons », raconte le directeur.

Depuis quatorze mois, la laiterie Jouneidi vit au gré de cette incertitude qui épuise les nerfs et qui mine les finances. Le comptable de l'entreprise évalue à un million de dollars la perte imputable aux bouclages pour l'année 2001. « Je ne sais pas ce que cela représente par mois, tout ce que je fais c'est que nous sommes à chaque fois déficitaires », estime le directeur.

CHEMINS DE TRAVERSE

La première Intifada avait pourtant favorisé le développement de cette laiterie familiale créée en 1982, du fait du boycottage par les Palestiniens des produits israéliens. « A cette époque, nous pouvions vendre en Israël. Bien sûr, aucun des supermarchés israéliens n'avait donné suite à nos propositions mais nous avions en revanche effectué une belle percée auprès des Arabes israéliens », se souvient le directeur. L'instauration de l'Autorité palestinienne, en 1994, a changé les règles du jeu. L'exportation en Israël a été prohibée, alors que l'achat de lait est resté en revanche possible. De même, le transit pour Gaza a dû être confié à une entreprise israélienne libre d'imposer ses prix.

« Le problème avec le lait, c'est qu'il ne peut pas attendre », souligne le directeur. Depuis un an, la capacité de production a chuté de moitié et le chômage technique s'est banalisé. Les seules à se féliciter de la situation sont les associations caritatives qui reçoivent à

intervalle régulier des palettes entières de produits menacés de réemption. « Une livraison à Naplouse peut prendre entre quatre heures et deux jours. C'est ce qui nous a contraints, par le passé, à arrêter deux fois la production parce que nos frigos étaient pleins à craquer et que l'on ne pouvait pas quitter Hébron. J'interdis à mes chauffeurs de contourner les barrages en passant par les petits chemins pour éviter de perdre le camion en plus de la marchandise. »

Ces chemins de traverse, Mounir al-Kaki les emprunte tous les jours pour rejoindre la laiterie. Cet employé de 22 ans, qui gère les stocks, habite à vingt-cinq kilomètres au sud de la ville. Le temps qu'il passe sur les routes a été multiplié par trois au cours des derniers mois. Le trajet quotidien est devenu un périple onéreux et parfois dangereux qui lui mange plus d'un quart de son salaire mensuel de 420 dollars.

Le jeune homme doit parfois grimper dans quatre véhicules différents et marcher à travers champs au risque de se faire arrêter par les soldats israéliens. « Mon plus mauvais souvenir remonte à quelques semaines, on m'a arrêté et on m'a accusé de jeter des pierres. Mes papiers d'identité ont été déchirés. J'ai été retenu plus de deux heures », raconte-t-il.

Lorsqu'il arrive en retard à la laiterie, Mounir al-Kaki sait que ce temps lui sera décompté sur son salaire. « Pas moyen de faire autrement, soupire le directeur de la laiterie, la situation est trop difficile. Vous savez, j'en viens à embaucher uniquement les gens d'Hébron, pour être sûr qu'ils pourront venir au travail. »

G. P.

Récession et mouvements sociaux menacent l'économie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les dégâts collatéraux de l'Intifada n'épargnent plus l'économie israélienne. Si la situation n'est pas aussi dramatique que dans les territoires palestiniens occupés ou autonomes, où l'économie est désormais en ruine et où le taux de chômage dépasse vraisemblablement 60 % de la population active, une récession menace désormais Israël. Les mauvaises nouvelles se multiplient depuis deux semaines. Après un brusque ralentissement de la croissance enregistré pour le troisième trimestre, le nombre de chômeurs est reparti à la hausse, pour atteindre 9,3 % de la population active.

Les causes de cette contre-performance ont été faciles à identifier. La conjoncture internationale et le secteur des nouvelles technologies ont pénalisé l'économie israélienne aussi sûrement qu'ils avaient assuré une forte croissance au cours des trois dernières années. Selon le Bureau central des statistiques, les entreprises de la nouvelle économie, dont plus d'une centaine étaient cotées au Nasdaq, avaient assuré en l'an 2000 environ la moitié du taux de croissance, qui s'était élevé à 6 % par rapport à l'année précédente.

L'Intifada a pesé pour une part presque égale dans cette déconforture. Le secteur du tourisme est aujourd'hui totalement sinistré. Le nombre de nuitées a baissé de 65 % de janvier à septembre. Plus de

50 000 emplois ont été détruits au cours des derniers mois dans un secteur qui en compte plus de 200 000. La restauration et l'hôtellerie sont aujourd'hui les plus touchées. Dès octobre, la presse israélienne s'alarmait de la situation délicate dans laquelle se trouvaient un certain nombre d'établissements à Jérusalem. A Tel-Aviv, le gérant d'un hôtel s'est adressé, en désespoir de cause, à des étudiants pour louer ses chambres désertées.

Les tensions sociales ont entraîné une multiplication des mouvements sociaux qui n'ont épargné aucun secteur de l'économie, des ports aux professeurs d'université en passant par les fonctionnaires de la sécurité sociale et par des employés de l'aéroport Ben-Gourion.

GEL DES SALAIRES

Pour répondre aux déclarations alarmistes de la principale organisation patronale, qui prévoit un « désastre économique » aussi grave pour le pays que la situation en matière de sécurité si le gouvernement ne prend pas des mesures énergiques, le ministre des finances, Silvan Shalom, s'efforce de négocier avec la puissante centrale syndicale un accord prévoyant un gel des salaires pour l'année 2002.

Car l'année qui vient ne s'annonce pas meilleure que celle qui va bientôt s'achever. Les critiques ne cessent de pleuvoir sur le projet de budget en cours d'examen à la Knesset et qui est construit sur une hypothèse de croissance de 4 %

que la plupart des économistes du pays considèrent comme totalement irréaliste, avançant par ailleurs le chiffre de 1,5 %. Le ministre des finances a dû reconnaître que les recettes fiscales, compte tenu de la baisse d'activité, pourraient être bien inférieures à celles avancées dans le projet de loi de finances.

Sur de telles bases, le nombre de demandeurs d'emploi devrait poursuivre sa progression pour dépasser rapidement la barre psychologique de 10 %, jamais atteinte depuis 1993 et les débuts du processus de paix. Le coût social très élevé de cette crise ne devrait pas épargner la coalition du premier ministre, Ariel Sharon.

Si ce dernier a bien déclaré un « état d'urgence » pour l'économie, ses marges de manœuvre sont des plus réduites. A moins de laisser filer le déficit budgétaire, le gouvernement est contraint à la rigueur. Or la relative opulence de ces dernières années a été mise à profit par certains groupes sociaux, notamment les ultra-orthodoxes, pour obtenir toujours plus de subventions et de financements pour leurs clientèles politiques. Des menaces de départ ont déjà été agitées par le parti Shass et d'autres partis ultra-orthodoxes à propos d'un projet de gel des aides prévues pour les familles comptant au moins cinq enfants, et qui constituent la base de leur électoral.

G. P.

Menahem Gourary, directeur d'un groupe de colonies juives « Des jeunes entendent des tirs chaque soir, le stress est important »

« En tant que directeur du conseil régional qui regroupe trente et une implantations israéliennes en Cisjordanie, comment mesurez-vous l'impact de plus d'un an d'Intifada sur la vie quotidienne des colons ?

— Cela fait quatorze mois maintenant que les Palestiniens nous obligent à jouer à la « roulette d'Al-Aqsa » : sur chaque route, au détour de chaque colline, on peut se faire tirer dessus. Cela dit, après une période de battement qui a duré quelques mois, les gens recommencent à vivre aussi normalement que possible. Grâce à la présence renforcée de l'armée et grâce aussi à la politique du gouvernement d'éliminer les terroristes, on constate une certaine accalmie sur les routes. Et si les habitants éprouvent toujours une certaine hantise pour circuler, à cause notamment des attaques récentes, ils ont repris leur voiture.

» Pour sécuriser les déplacements, nous avons aussi renforcé le service des autobus blindés. Le matin, ils servent au transport scolaire ; le soir, à coût réduit, nous les mettons à la disposition des habitants pour leur permettre de se rendre d'une localité à une autre ou pour aller à Jérusalem. Il est sûr que ces derniers mois, les gens réfléchissent à deux fois avant d'aller au cinéma ou au théâtre en voiture. Nous avons donc prolongé les services d'autobus jusqu'à 23 heures ou minuit pour que les jeunes, notamment, puissent sortir.

» Depuis quelques mois, nous organisons aussi sur place de nombreuses activités culturelles afin de limiter le sentiment d'isolement. Nous faisons venir des chanteurs, des troupes de théâtre, des artistes comiques. Les salles sont comblées à chaque fois. Enfin, les autobus blindés peuvent aussi être utilisés pour les fêtes de famille et pour les soirées de shabbat, ce qui permet aux gens de se retrouver. Sinon, il est bien sûr conseillé aux colons de se déplacer en groupe et de rouler à plusieurs voitures.

— Les Israéliens qui ne vivent pas dans les colonies prennent-

ils encore le risque d'y venir ?

— Nous avons eu des problèmes avec certaines entreprises, notamment des services de maintenance ou de réparation d'appareils ménagers qui ne voulaient plus venir jusqu'à chez nous. Dernièrement, un de mes appareils de climatisation est tombé en panne ; il a fallu que je l'apporte à Jérusalem pour le faire réparer. Nous avons donc décidé de promouvoir auprès des habitants les entreprises qui continuent à venir dans les implantations.

» Les conséquences économiques qu'entraînent les problèmes de circulation commencent aussi à se faire sentir. Certaines entrepri-

« Quand le chômage vient s'ajouter à des conditions de sécurité aléatoire, la vie est difficile. Malgré tout, le solde démographique dans nos localités demeure positif »

ses ont perdu jusqu'à 70 % de leur activité. Cela est souvent provoqué par des difficultés d'approvisionnement. Les camions ne sont pas blindés et si les transporteurs ne livrent plus les matières premières ou s'ils ne viennent plus chercher les produits finis que nous souhaitons écouler, l'activité s'en ressent. Dans la construction ou le secteur touristique, la situation est difficile.

» Pour les familles touchées par les problèmes économiques, nous essayons de trouver d'autres débouchés. Mais quand le chômage vient s'ajouter à des conditions de sécurité aléatoires, la vie est difficile. Malgré tout, le solde démographique dans nos localités demeure positif. Arafat n'a pas

réussi à démoraliser les habitants des implantations. Chacun a trouvé une parade à ses difficultés.

— Les conséquences psychologiques d'une telle situation ne commencent-elles pas à se faire sentir ?

— Lorsque dans une localité un habitant est victime d'un meurtre, nous mettons en place une cellule de crise et d'intervention sociale et psychologique. Il y a désormais une antenne psychologique dans tous les hôpitaux et des lignes téléphoniques d'urgence ont été ouvertes. Dans chaque localité des personnes ont reçu une formation pour savoir comment réagir et vers quel réseau d'aide se tourner en cas d'attaque terroriste.

» Mais le stress a des effets, notamment sur les jeunes. Dans certaines localités, il n'y a pas beaucoup d'activités et les parents ne les laissent plus sortir ; certains entendent des tirs tous les soirs. Tout cela crée un stress important et a pu provoquer des tensions au sein des familles. Et même si c'est loin d'être général, on remarque chez les adolescents une montée de la délinquance. Nous avons mis en place des programmes d'aide pour ces adolescents. Les assistants sociaux ont beaucoup plus de travail qu'auparavant.

— Quelle est l'implication des colons dans leur propre défense ?

— Comme presque tous les Israéliens, les habitants de nos localités sont des réservistes de l'armée. Ils font donc en sorte de passer une partie de leur service de réserve là où ils vivent, parce qu'ils connaissent les lieux et la topographie. Pour eux, il s'agit tout simplement de défendre leur foyer, là où ils ont choisi de vivre. Par ailleurs, dans certaines localités, l'armée a délivré une formation spéciale à des groupes d'hommes pour leur apprendre à juguler une attaque terroriste, à défendre une maison particulière... Enfin, à côté de ce que l'on peut appeler ces renforts, Tshal est évidemment présente dans les implantations. »

Propos recueillis par Stéphanie Le Bars



TEL 01 40 73 57 97

GUERRE Les négociations sous l'égide des Nations unies pour la composition d'un pouvoir post-talibans à Kaboul ont enregistré des progrès significatifs en dépit des

craintes émises à leur ouverture à Bonn. ● UNE ADMINISTRATION intérimaire et un Conseil suprême jouant le rôle de Parlement seraient formés pour gouverner immédiate-

ment dans l'attente d'une Constitution à promulguer d'ici à deux ans. ● L'ALLIANCE DU NORD ne s'oppose plus par principe au déploiement de forces armées provenant de pays

musulmans et « neutres ». Un dirigeant pachtoune a cependant quitté, jeudi, la conférence, en désaccord avec ses travaux. ● LES FEMMES afghanes, persécutées sous les

talibans, font pression pour participer au nouveau pouvoir. ● LE MASSACRE de Qala-e-Janghi, perpétré par les alliés afghans des Occidentaux, soulève de vives protestations.

La Conférence de Bonn dessine une ébauche de pouvoir à Kaboul

Malgré des tiraillements au sein de l'Alliance du Nord, des avancées ont été enregistrées dans les travaux de la réunion interafghane organisée sous l'égide de l'ONU. Les nouveaux maîtres du pays ne s'opposent plus par principe au déploiement d'une force multinationale de sécurité

● **Incertitudes à Bonn.** Haji Abdul Qadir, figure clé de l'ethnie pachtoune, a quitté, jeudi 29 novembre, la conférence de Bonn sur l'Afghanistan à la suite de désaccords au sein de la délégation de l'Alliance du Nord à laquelle il appartenait, a-t-on appris, vendredi, de sources concordantes. Jeudi, l'optimisme semblait pourtant régner dans la délégation de l'ONU, qui a organisé cette conférence. Les délégués de l'Alliance du Nord ont aussi estimé, jeudi, qu'un accord complet était possible avant la fin de la semaine, de même que les représentants de l'ancien roi d'Afghanistan Zahir Chah. L'Alliance du Nord ne s'opposerait plus au déploiement d'une force de sécurité en Afghanistan, a indiqué le chef de sa délégation, Younès Kanouni, jeudi, « une fois qu'un mécanisme de transition aura été mis en place ».

● **La guerre continue.** Les Etats-

Unis ont affirmé, jeudi, qu'Oussama Ben Laden et ses troupes étaient désormais confinés dans une zone étroite. Interrogé sur le fait de savoir si le chef d'Al-Qaïda se trouvait près de Tora Bora, dans l'est du pays, le vice-président américain Dick Cheney a répondu : « Je pense qu'il se trouve toujours en Afghanistan et je pense qu'il se trouve bien dans cette zone-là ».

Les bombardements américains se poursuivent dans la zone de Kandahar, bastion du mollah Omar. Un chef militaire de l'Alliance du Nord, le commandant Bismillah Khan, a assuré que Kandahar devrait tomber d'ici une semaine. Selon lui, des contacts sont en cours avec des chefs pachtounes de cette région opposés aux talibans. L'amiral Stufflebeem, de l'état-major américain, a indiqué, jeudi, qu'il n'avait aucune confirmation d'un début de pénétration de l'Alliance du Nord

dans Kandahar, sans le démentir formellement.

● **Le mollah Omar veut se battre jusqu'au bout.** « Un lopin de terre suffit pour continuer à se défendre, pour refuser de se rendre et

pour combattre jusqu'au dernier souffle (...) Nous allons délivrer le pays des étrangers. Je jure que nous libérerons toutes les terres où se pavent les Américains », déclare notamment le mollah Omar, chef

des talibans, dans un entretien publié par l'hebdomadaire polonais Wprost.

● **Les combats du fort Qala-e-Janghi.** Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, que des prisonniers talibans désarmés aient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. Selon Washington, les prisonniers talibans morts dans le fort ont été tués pendant les combats qu'ils ont engagés, dimanche, après s'être emparés d'armes, et au cours desquels l'aviation américaine est intervenue. Les combats ont fait de nombreux morts, selon le CICR. Plusieurs ONG se sont inquiétées du sort des talibans et de leurs alliés détenus par l'Alliance du Nord, en particulier à Qala-e-Janghi.

● **Tony Blair, Jacques Chirac et l'Afghanistan.** Il a été beaucoup

question de l'Afghanistan lors du sommet franco-britannique, jeudi, à Londres. Interrogé, lors de la conférence de presse finale, sur les événements du fort de Qala-e-Janghi, Tony Blair a « pressé l'Alliance du Nord de s'assurer que tous les prisonniers sont bien traités, en accord avec nos croyances et nos convictions » tout en mettant en garde contre toute conclusion hâtive : « Nous devons vérifier les faits ». Pour ce qui est de l'envoi de troupes en Afghanistan, M. Blair a déclaré que son pays « reste prêt à toute forme d'aide » mais qu'« il est trop tôt pour savoir quelles forces seront nécessaires ».

● **Arrestations en Italie.** Trois personnes ont été arrêtées à Milan dans le cadre des enquêtes sur le réseau Al-Qaïda. Il s'agit d'un Marocain, Yassine Chekouri, d'un Tunisien, Nabil Benattia, et d'un Algérien, Abdel Halim Hafed Remadna.

Amnesty et le massacre de Mazar-e-Charif

Amnesty International a estimé, jeudi 29 novembre, qu'il revenait « à l'Alliance du Nord, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne » de faire en sorte qu'une enquête soit ouverte sur la répression de la mutinerie sanglante de Qala-e-Janghi. L'organisation de défense des droits de l'homme, qui a demandé mardi l'ouverture rapide d'une enquête, répondait dans un communiqué de son siège, à Londres, à « des informations selon lesquelles l'Alliance du Nord aurait invité Amnesty à venir mener une enquête ». Elle s'est dite prête à « envisager l'envoi d'observateurs pour contrôler » le bon déroulement de cette enquête. Toutefois, a souligné Amnesty, « la première responsabilité pour mener une telle enquête revient à ceux qui retenant [les combattants pro-talibans] prisonniers et ceux directement impliqués dans l'affaire : l'Alliance du Nord, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ». Amnesty demande également que les résultats de cette enquête soient rendus publics et que « des mesures immédiates soient prises pour préserver les preuves ».- (AFP.)

Des progrès sensibles ont été accomplis vers la mise en place d'un exécutif transitoire

KÖNIGSWINTER (Bonn)
de nos envoyés spéciaux

La décision des délégués afghans à la conférence de Bonn de débattre entre eux n'aura pas tenu plus d'une journée. Dès mercredi 28 novembre, les représentants du Front uni (ou Alliance du Nord) ont dévalé la colline du Petersberg, où ils étaient reclus depuis le début des négociations, la veille, pour rejoindre le centre de presse, quelques kilomètres plus bas. Le Front uni, avait alors dit son « ministre de l'intérieur », Younès Kanouni, n'était pas opposé à l'envoi d'une force multinationale « dans le cadre d'une solution globale à négocier à Kaboul ». Mais le besoin ne s'en fait pas sentir, avait-il ajouté, prétendant que l'ordre était assuré par le Front uni dans la capitale afghane. Une précision qui pouvait être perçue comme ayant valeur de refus.

Mais les choses évoluent vite. Vingt-quatre heures plus tard, lors d'un nouveau passage devant la presse, Younès Kanouni n'avait plus les mêmes réticences. « Une fois qu'un mécanisme de transition aura été mis en place, nous ne nous opposerons pas à la présence de forces internationales si le besoin

s'en fait sentir », précisait-il même. Cette force, dit-on dans les milieux de la conférence, pourrait être composée de soldats provenant des pays musulmans et de quelques pays non musulmans mais « neutres ».

Désireux de pousser à leur tour leurs pions, les royalistes du « Groupe de Rome », ville où réside l'ancien souverain Zahir Chah, détrôné en 1973, ont, ce même jeudi, entrepris eux aussi d'aller à la rencontre des journalistes. Le professeur Abdul Sattar Sirat, ancien ministre de la justice sous la monarchie, a longuement fait savoir qu'il faudrait aussi compter avec le roi et ses fidèles. « Certes nous n'avons pas d'armée, a concédé un membre de la délégation royale au journaliste qui lui demandait quelles divisions pouvaient appuyer ses prétentions, mais nous avons quelque chose de beaucoup plus important : le soutien de la majorité du peuple afghan, las de vingt-deux ans de guerre. » Une façon de suggérer que le vieux roi Zahir Chah, à la différence de tous les chefs de guerre qui n'ont de commun que leur opposition aux talibans, n'avait, lui, aucune responsabilité dans les malheurs afghans.

Ces petites piques ne devraient cependant pas empêcher un accord que, jeudi soir, avec les prudences d'usage, d'aucuns annonçaient comme imminent. Entre mercredi, jour où, à en croire Francesc Vendrell, l'adjoint de Lakhdar Brahimi, représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, un seul « grain de sable » pouvait tout faire basculer, et jeudi où, selon Ahmad Fawzi, le porte-parole de l'ONU, les négociateurs en étaient aux « derniers réglages », on semble avoir convenablement déblayé le terrain.

NÉGOCIATIONS ARDUES

Si tout se passe comme l'espèrent les négociateurs, une administration intérimaire, exécutif transitoire composé d'une quinzaine de membres, pourrait prendre ses fonctions dans les prochains jours à Kaboul. La difficulté réside dans la composition de cet organisme où chaque partie essaye de placer au mieux les siens, cherchant à concilier ses ambitions avec celles du voisin.

Un Conseil suprême intérimaire jouerait le rôle de Parlement. Là aussi, les parties

mènent des négociations ardues pour en déterminer à la fois le nombre – les chiffres varient de 120 à 200 – et la composition. Jeudi, les royalistes en ont revendiqué la direction, estimant que l'ancien roi serait parfait pour cette fonction qui s'apparenterait à celle de chef de l'Etat. « Nous ne croyons pas au rôle d'une personnalité mais en celui des systèmes », disaient, il y a peu, les négociateurs du Front uni. Jeudi, ils ont fait un pas en estimant que l'ancien souverain était une « personnalité politique qui peut jouer un rôle important en assurant l'unité nationale et l'intégrité politique » du pays. La difficulté des gens du Front uni consiste maintenant à concilier ce geste avec les prétentions de leur chef resté à Kaboul, l'ancien président Burhanuddin Rabbani, qui se voit comme le dirigeant naturel de l'Afghanistan post-talibans. Leur autre difficulté réside dans le choix et le nombre des candidats qui intégreront le Conseil. Le Front uni est en effet traversé de plusieurs sensibilités, ce qui impose de longues conversations avec Kaboul pour dresser la liste des élus.

Une liste énonçant les principes qui devraient gouverner l'Afghanistan de

demain serait également en cours de rédaction. Sorte de programme politique en même temps que boussole pour l'action immédiate du gouvernement, ce texte devrait tenir jusqu'à la rédaction d'une Constitution à une date que le plan de l'ONU envisageait possible d'ici deux ans.

Poussés par la communauté internationale, tous les négociateurs afghans paraissent conscients de la nécessité d'en terminer rapidement, sans remettre à plus tard les décisions où subsisteraient encore des divergences, dit-on dans les couloirs de la conférence. « S'ils repartent à Kaboul sans avoir bouclé le dossier, il y a un grand risque que les négociations ne reprennent pas et que tout parte en quenouille », estimait un des nombreux diplomates observateurs. C'est actuellement l'idée dominante parmi les pays susceptibles d'apporter leur aide à la reconstruction de l'Afghanistan. Aucun d'entre eux ne manque une occasion de rappeler que leur soutien ne s'exercera qu'à la condition d'un accord sérieux.

Erich Inciyan
et Georges Marion

Réticences américaines à une force multinationale

Au moment même où l'Alliance du Nord cesse de s'opposer à la présence d'une force multinationale en Afghanistan, Washington laisse filtrer ses propres réticences au déploiement de troupes étrangères supplémentaires tant que les opérations militaires américaines ne sont pas terminées. Selon le *Washington Post* de vendredi 30 novembre, les gouvernements qui ont proposé l'envoi de troupes de maintien de la paix ont été priés de ne pas se précipiter. « Ce qu'ils ont offert ne marche pas pour l'instant, a indiqué au journal un porte-parole du commandement central installé en Floride, le contre-amiral Craig Quigley. Les meilleures intentions du monde, si elles ne sont pas coordonnées, peuvent faire pire que mieux. » Et, a-t-il ajouté, « avant de maintenir la paix, il faudrait déjà que la paix soit là ». Les Américains, qui ont toujours indiqué préférer une force de sécurité afghane, n'ont par ailleurs pas l'intention de voir leurs troupes participer à une opération internationale des Nations unies si elle se met en place. Les gouvernements britannique, français, canadien, allemand, turc et jordanien ont proposé une contribution militaire.

KÖNIGSWINTER (Bonn)
de nos envoyés spéciaux

Rarement la cause des femmes afghanes – sans doute plus de la moitié de la population, compte tenu des innombrables victimes masculines des combats – aura eu droit à autant de publics choisis que ce jeudi 29 novembre. « Quelques mâles afghans ont eu l'air de tomber de la lune en nous entendant », raconte la sénatrice belge Anne-Marie Lizin, après son intervention devant les délégations afghanes au château du Petersberg. Entourée de deux autres influentes

féministes, la Suédoise Britt Teorin et l'Allemande Karen Junker, M^{me} Lizin était venue rappeler aux négociateurs afghans que la cause des femmes n'est pas une rubrique accessoire pour la communauté internationale.

Puis les deux représentantes du Front uni (foulard noué sous le menton pour cacher leurs cheveux) et leurs deux homologues du groupe royaliste de Rome (foulard relâché à la manière de Benazir Bhutto) ont pris la parole. « Chacune a parlé longuement. Elles ont toutes dit leur refus du système des talibans, en parlant avant tout de l'interdiction d'étudier, de travailler et de se faire soigner », rapporte Anne-Marie Lizin, qui était invitée par le représentant de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi.

Pour se démarquer des talibans ou pour s'attirer la manne de la communauté internationale, les principales délégations afghanes (Front uni et délégation royaliste de Rome) joueront-elles la carte de la libération des femmes ? La parlementaire belge a invité les négociateurs à intégrer dans leur résolution finale une Déclaration des femmes européennes qui demande « d'ouvrir la porte aux droits des femmes » et de s'engager à « promouvoir l'éducation, la santé et le droit au logis ». Le texte se veut suffisamment équilibré pour ne pas prendre de front les hommes d'Afghanistan. Devant la presse internationale, un peu plus tard, Britt Teorin n'a pas eu cette prudence, en réclamant un quota « de 40 % » pour les femmes dans les futurs gouvernements et assemblées d'Afghanistan, « y compris dans les villages ».

C'était décidément la journée des Afghanes. L'ex-commissaire européenne Emma Bonino, du Parti

radical transnational, et la présidente de l'association Negar de soutien aux femmes d'Afghanistan, Shoukria Haidar, ont réclamé leur « participation significative » dans les futurs gouvernements et Parlement du pays. « Il y a des milliers de femmes afghanes diplômées capables de participer à la Loya Jirga (assemblée traditionnelle) et aux conseils dans les régions », affirme M^{me} Haidar, Afghane réfugiée en France. « Avant les talibans et les décrets du mollah Omar, l'islam en Afghanistan n'allait pas à l'encontre des droits des femmes ».

« ÉGALITÉ DES DROITS »

Arrivés au pouvoir à Kaboul, les talibans ont instauré une ségrégation qui leur a interdit de travailler et d'étudier ; de sortir sans être accompagnées d'un homme de la famille, sans raison valable et sans burqa ; d'être soignées par un homme ; de voyager, d'aller au hammam, de porter des chaussures blanches, etc. Pas question, dit Shoukria Haidar, de voir revenir dans les ministères des responsables qui ont appliqué ces textes édictés au nom de la « Promotion de la vertu et de la répression du vice ». « De la même façon que les talibans avaient pris ce décret, il faut que le nouveau gouvernement d'Afghanistan se prononce pour les droits des femmes », estime Shoukria Haidar.

Membre de la délégation royale de Rome et fille de l'ancien premier ministre Mohammed Yusuf, Rona Mansuri a rappelé que la Constitution promulguée sous le règne de Zahir Chah avait accordé « l'égalité des droits » aux deux sexes et que des femmes siégeaient au Parlement : « Maintenant l'Afghanistan est une nation de veuves et de mendiantes », dit-elle. « Sous les tali-

bans, des femmes ont résisté, menant leur propre djihad pour la justice et la paix », a salué la militante pour les droits de ses « sœurs », qui est réfugiée en Allemagne. S'agissant du port de la burqa, il reviendra à elles de décider. « Ce n'est pas aux hommes de penser pour moi. Comme femme musulmane et comme Afghane, je sais ce que ma religion et ma culture me disent », a-t-elle déclaré. Y aura-t-il des femmes dans le prochain gouvernement du pays ? « Je suis là pour m'en assurer ».

E. I et G. M.


NEUBAUER

Peugeot 307. Actuellement chez Neubauer.

Version 3 portes disponible immédiatement.

* Hors 2.0i 16V et 2.0i HDi 110 ch.

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

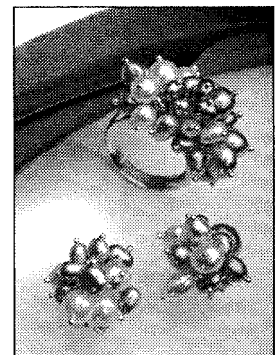
307  **PEUGEOT**

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

TOUTES LES PERLES DU MONDE

d'Australie, de Chine et de Tahiti.



A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisés.

ATELIERS TAMALET

79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Tél. 01.45.23.47.47
Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.



ANJA NIEDRINGHAUS/AP

■ **QALA-E-JANGHI, 28 NOVEMBRE.** Des employés de la Croix-Rouge afghane évacuent les corps des prisonniers pro-talibans tués lors de la répression de la mutinerie des détenus du fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan. Plusieurs centaines de combattants étrangers, qui s'étaient rendus lors de la chute de Kunduz, ont été tués, après s'être rebellés contre leurs gardiens, par les troupes de l'Alliance du Nord appuyées par l'aviation américaine et des membres des forces spéciales au sol.

Qala-e-Janghi : questions sur un carnage

KABOUL

de notre envoyée spéciale
« Cela n'aurait jamais dû arriver ». A plus de soixante ans, Mohammed Chah, employé d'une organisation humanitaire, en a vu

RÉCIT

Pour mater la révolte, l'aviation américaine a effectué plus de trente sorties...

d'autres, mais le carnage du fort de Qala-e-Janghi le laisse amer. « Spécialement les bombardements américains », dit-il. Voir des morceaux de viande humaine... » Aucun Kabouli n'ignore ce qui s'est passé dans ce fort construit au XIX^e siècle, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Mazar-e-Charif, où ont été tués, dans des circonstances qui restent à déterminer, près de 600 prisonniers talibans. « Si les Etats-Unis avaient pris en considération les droits de l'homme, cela ne serait pas arrivé », affirme pour sa part Ahmadzaï, un professeur de littérature persane et pachtoune, non sans préciser que, pour lui, le principal responsable est Oussama Ben Laden. « Ceux qui ont été massacrés étaient des fidèles de Ben Laden et c'est lui qui les avait fait venir », dit-il.

COUPS DE FEU

Mazar-e-Charif, la capitale du nord afghan, n'en est pas à son premier massacre, mais c'est la première fois qu'une telle tuerie de prisonniers se déroule en présence et avec l'aide de troupes étrangères, en l'occurrence américaines. Tout a commencé quand, après plusieurs jours de négociations entre l'homme fort de Mazar-e-Charif, le général ouzbek Rachid Dostom, et les commandants talibans de Kunduz, le mollah Fazal Mazloom, chef d'état-major adjoint, le mollah Dadullah, commandant réputé et le mollah Noori, ancien gouverneur de Mazar-e-Charif, quelques milliers de talibans, incluant un grand nombre de combattants étrangers, pakistanais, arabes, tchéchènes et ouzbeks, acceptent de se rendre et sont conduits de Kunduz à Mazar-e-Charif, à quelque 160 kilomètres à l'ouest. L'ac-

cord précise que les talibans afghans seront amnistiés alors que les volontaires étrangers seront emprisonnés et interrogés sur leurs liens éventuels avec l'organisation de Ben Laden, Al-Qaïda. Ces derniers sont conduits au fort de Qala-e-Janghi, où est installé l'état-major du général Dostom. Traversée par la route de Mazar-e-Charif à Shebergan, la citadelle aux murs bas peut abriter plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La « rébellion » commence le dimanche 25 novembre vers 11 heures. « A 11h 15, deux de nos délégués, qui participaient à une réunion dans le fort, avec de hautes autorités militaires, pour discuter du droit d'accès aux centres de détention de la région, ont entendu des coups de feu venant d'autres parties du fort », explique Bernard Barrett, délégué à l'information du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Ils se sont d'abord réfugiés dans un sous-sol, puis sur le toit, où des hommes armés échangeaient des coups de feu avec d'autres, plus loin. Ils ont escaladé le mur d'enceinte pour quitter les lieux. » Dès le samedi, un prisonnier avait fait sauter une grenade qu'il avait sur lui, se tuant en même temps que deux hauts responsables de l'Alliance du Nord dont un général du parti chiite Hezb-i-Wahdat.

Le dimanche, selon la version officielle des autorités de Kaboul, lors de l'enregistrement des quelque 600 prisonniers, certains d'entre eux s'emparent des armes de cinq gardes, désarment une quarantaine d'autres gardes, ouvrent un container rempli d'armes, déclenchant une bataille générale. Selon certains, l'enregistrement des prisonniers aurait commencé en présence de deux agents américains, ce qui aurait provoqué la nervosité des prisonniers, qui s'inquiétaient qu'on les prenne en photos. Un agent de la CIA a été tué lors des affrontements qui ont suivi. Selon une autre version, tout aurait commencé quand des gens du Hezb-i-Wahdat voulant venger leur responsable tué sont arrivés au fort.

Déjà, plusieurs questions restent sans réponse : pourquoi n'avoir pas sérieusement fouillé et désarmé les prisonniers à leur arrivée ?

Pourquoi les avoir rassemblés dans un endroit où se trouvaient entposées des armes ? Pourquoi les avoir laissés tous ensemble, visiblement sans un nombre de gardiens suffisant pour les surveiller, alors même qu'officiellement, ces prisonniers étaient considérés comme « très dangereux » ? Compte tenu enfin du lourd passé des troupes du général Dostom en matière de droits de l'homme, les Occidentaux présents n'auraient-ils pas dû veiller au sort de ces prisonniers ?

Les trois jours d'affrontements ont été extrêmement violents. Selon un officiel à Kaboul, l'aviation américaine, guidée au sol par des forces spéciales, a effectué pas moins de trente sorties. Cinq soldats américains ont été sérieusement blessés par une bombe mal dirigée, qui a explosé trop près d'eux. D'autre part, on sait avec certitude que des soldats américains étaient présents dans le fort auprès de l'Alliance du Nord lors de la répression.

MAINS LIÉES DANS LE DOS

À la demande des autorités, le CICR a commencé, mercredi 28 novembre, à ramasser les corps, et ne sait pas à ce stade combien de temps va durer l'opération. « Les autorités ramassent les cadavres à l'intérieur du centre de détention et nous amènent les corps pour qu'on les enterre », précise M. Barrett. Certains endroits sont encore difficilement accessibles. Le CICR photographie les cadavres, collecte et numérote les éventuels effets personnels et note l'emplacement des tombes pour une éventuelle identification par les familles.

Selon un porte-parole de l'Alliance du Nord interrogé par téléphone à Mazar-e-Charif, Saeed Hassan Muslim, la plupart des prisonniers ont été tués. Une cinquantaine d'entre eux ont été retrouvés les mains liées dans le dos. Seuls sont encore en vie quinze Arabes qui avaient été séparés des autres car jugés encore plus dangereux. Toujours selon cette source, les prisonniers ont été tués à la fois par les bombardements et les tirs des soldats de l'Alliance du Nord. Les soldats de l'Alliance du Nord présents dans le fort au début du carnage auraient tous péri. En revanche, les trois commandants tali-

Washington affirme ne pas avoir connaissance d'exécutions sommaires

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. « Nous avons travaillé dur sur cette histoire, et les reportages ne sont tout simplement pas crédibles », a indiqué Victoria Clarke, porte-parole du département de la défense, jeudi 29 novembre.

Rappelant qu'une équipe de liaison américaine est sur le terrain avec l'Alliance du Nord, M^{me} Clarke a indiqué que ce groupe n'avait relaté la capture que d'une « poignée » de prisonniers mutins. Il n'a transmis aucune information faisant état de mauvais traitements infligés aux talibans. « Il ne manquerait pas

de le faire si ses membres étaient témoins ou avaient connaissance » d'exécutions sommaires. En résumé, a-t-elle dit, les hommes de l'Alliance du Nord présents à Qala-e-Janghi « ont fait quelques prisonniers, et les rapports que nous avons indiqués que ces prisonniers sont traités convenablement ».

VIOLENTE BATAILLE

La bataille provoquée par le soulèvement des prisonniers talibans, qui avaient conservé des armes ou qui ont pris celles de leurs gardiens, a été extrêmement violente, selon les indications données par le Pentagone. L'aviation américaine est intervenue avec des bombes guidées au sol par des agents de liaison. Les talibans tués l'ont été, semble-t-il, au cours de la bataille. Le reportage du *New York Times* de jeudi, par exemple, précise qu'aucun des corps qui jonchaient le sol de la forteresse ne présentait l'apparence d'une exécution par balle et qu'aucun n'était mutilé.

La volonté des combattants étrangers engagés auprès des talibans semble être de mourir au combat. La question a été posée, jeudi, de savoir si cet état d'esprit risquait d'être celui des forces retranchées dans Kandahar autour du mollah Omar, chef des talibans. Le contre-amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmées, a répondu que cela pouvait être le cas d'une partie de ces combattants, mais que d'autres « lâchent leurs armes et ten-

tent de se fondre dans le paysage ». L'amiral Stufflebeem a indiqué, d'autre part, qu'il n'avait aucune confirmation d'un début de pénétration de l'Alliance du Nord dans Kandahar, sans toutefois le démentir formellement.

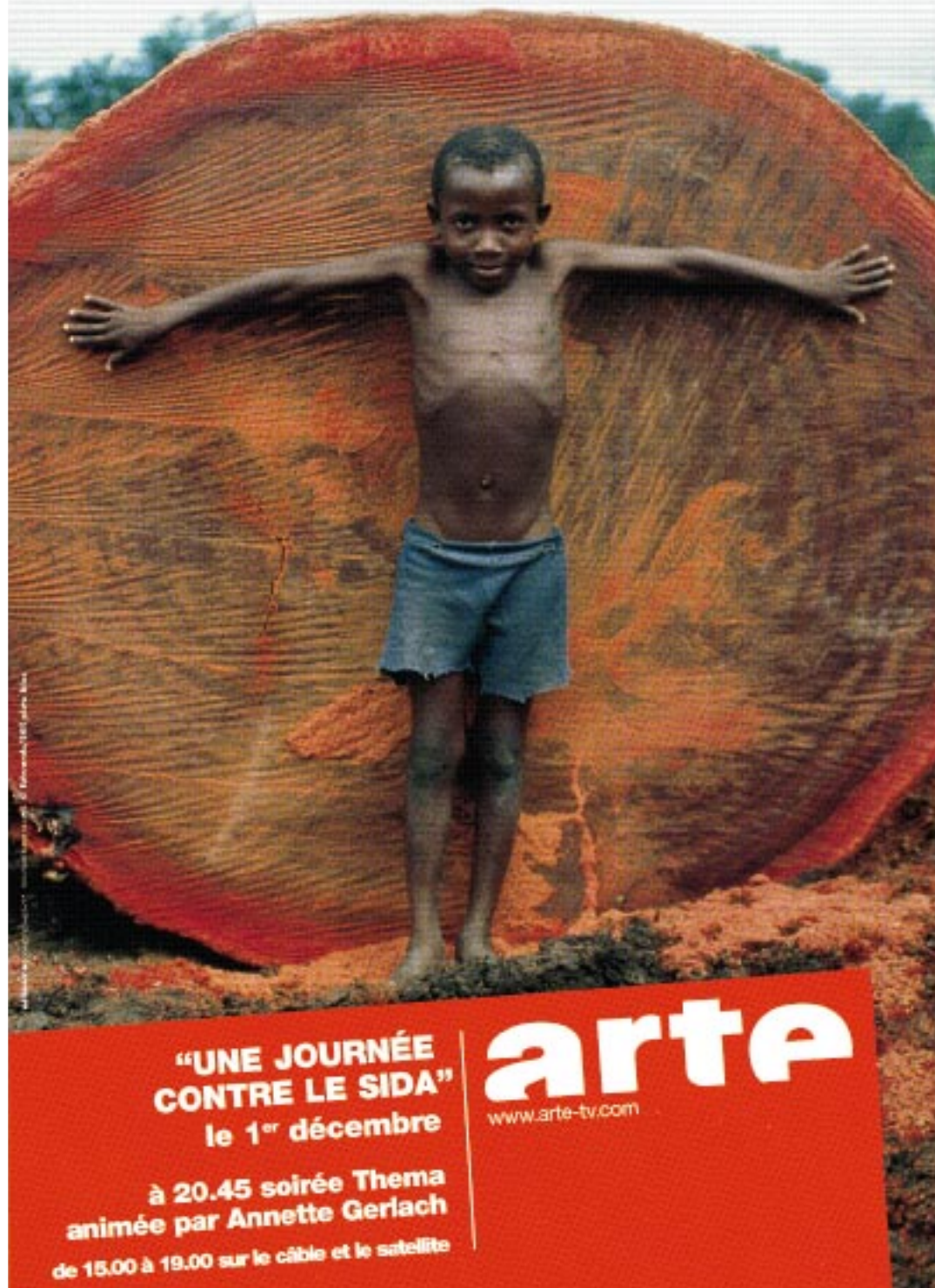
L'hypothèse d'une domination des forces nordistes à Kandahar, ville du Sud à population pachtoune, est préoccupante en regard des discussions menées à Bonn pour un partage du pouvoir en Afghanistan. « Nous ne contrôlons aucun groupe d'opposition [aux talibans]. Nous travaillons avec des groupes d'opposition. Nous ne leur dictons pas leurs objectifs », a déclaré l'amiral. Pressé de questions, il a fini par admettre que l'entrée de l'Alliance du Nord dans Kandahar pourrait être « un sujet de préoccupation » pour les groupes antitalibans du Sud, mais n'en serait peut-être pas un « pour le général Franks », commandant en chef des opérations en Afghanistan.

Ne préoccupe pas non plus le Pentagone l'arrivée à Bagram et à Kaboul d'éléments des forces spéciales russes, venus prendre position pour assurer une aide humanitaire et, dans la capitale, pour assurer la sécurité et la réouverture de l'ambassade autrefois soviétique. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a indiqué jeudi matin qu'il s'était entretenu de cette initiative avec le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, et qu'il n'était aucunement « préoccupé ».

Françoise Chipaux

Patrick Jarreau

Un jour cet enfant va disparaître. Mais avant il mourra du sida.



« UNE JOURNÉE CONTRE LE SIDA »
le 1^{er} décembre

arte
www.arte-tv.com

à 20.45 soirée Thema
animée par Annette Gerlach
de 15.00 à 19.00 sur le câble et le satellite

La presse pakistanaise craint des représailles contre les réfugiés tadjiks

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial
La plupart des mutins tués dans les prisons de Mazar-e-Charif étaient des extrémistes pakistanais. Même si, nouvelle politique « anti-terroriste » oblige, la presse ne s'émeut pas outre mesure de ce que certains Pachtoune présentent ici comme une « exécution de masse », le grand quotidien *Dawn* fait sa une, vendredi 30 novembre, sur les suites de cet événement : « Amnesty International affirme que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont responsables du massacre », titre le journal en forçant quelque peu le trait. Pour l'instant, Amnesty International a simplement demandé qu'une enquête soit ouverte sur les circonstances exactes de ce drame et s'interroge sur la version officielle donnée par l'Alliance du Nord...

Selon le journaliste du quotidien *The News*, Rahimullah Yusufzaï, l'affaire est cependant quasi entendue : « Des prisonniers ont été retrouvés morts, mains liées dans le dos, ce qui laisse entendre qu'ils ont été exécutés », affirme M. Yusufzaï, joint par téléphone à Peshawar.

« PRÉTEXTE À REVANCHE »

Ce journaliste pachtoune, qui fut l'un des rares à interviewer de nombreuses fois le mollah Omar, affirme par ailleurs que les chiffres donnés par les responsables de l'Alliance du Nord sur le nombre de combattants étrangers dans la région ont été « largement gonflés ». « A mon avis, il y avait sans doute seulement 2 000 djihadis non afghans à Kunduz, dont une moitié de Pakistanais, beaucoup d'Ouzbeks et une poignée de Tchétchènes. Et pas 10 000 comme certains l'ont dit... »

Alors que les agences gouvernementales pakistanaïses « se féliciteraient » qu'un grand nombre d'extrémistes du Pakistan ont été « tués ou sont résolus à combattre jusqu'à la mort », comme l'écrit *Dawn*, certains craignent que le massacre de Mazar-e-Charif ne provoque ici de dangereuses répercussions : les Pachtoune des zones tribales pakistanaïses, dont de nombreux représentants ont fait cause commune avec les talibans, pourraient s'en prendre aux réfugiés d'ethnie tadjike qui ont trouvé asile dans certaines régions du nord du Pakistan. « Ce qui s'est passé à Mazar-e-Charif risque de fournir à certains un prétexte à revanche contre ces réfugiés tadjiks perçus comme des alliés de l'Alliance du Nord », souligne M. Yusufzaï.

Bruno Philip

Journée de clôture de l'année
du centenaire de la loi de 1901

Le Centenaire et après...

Judi 20 décembre 2001

CNIT

Amphithéâtre Léonard de Vinci

La Défense - PARIS

Pendant cette année d'activité, la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901 a mené de nombreuses actions pour promouvoir les multiples projets de commémoration partout en France mais aussi la vie associative dans son ensemble.

Forte de ce temps de travail au plus près des acteurs associatifs, la Mission présente son bilan :

- Quels chantiers de réflexions ont été ouverts dans le monde associatif ?
- Quels secteurs, quelles thématiques de la vie associative ont besoin d'être soutenus plus particulièrement ?
- Quelles perspectives peut-on envisager ?

MATINÉE : REGARDS SUR L'ANNÉE

Animation de la journée :

Roland Cayrol, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, directeur général de l'institut CSA.

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture

M. Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'Économie Solidaire

9h45 Panorama d'ensemble

• **M. Jean-Michel Belorgey**, Président de la Mission

10h00 1^{ère} Table Ronde - Le Centenaire dans toute la France

Témoignages des acteurs :

- **M. Saïd Bouziri**, militant associatif
- **M. Bernard Dérosier**, député, Président du Conseil Général du Nord
- **M. Michel Dufraisse**, Conseiller municipal à Nancy en charge de la célébration du Centenaire de la loi de 1901
- **Mme Marinette Hervé**, membre du Conseil d'administration de la Maison des citoyens du monde à Nantes
- **Mme Hélène Mouchard-Zay**, professeur de lettres, militante associative à Orléans
- **M. Jean-Claude Stourm**, adjoint au Maire de Plouzevet, chargé de la culture

10h45 Bilan

- **Mme Martine Barthélémy**, chercheuse au CEVIPOF : Les travaux scientifiques et les publications
- **M. Henri Rabourdin**, expert-comptable, commissaire aux comptes : Les finances

11h30 2^e Table Ronde - Axes de réflexion

- **M. Michel Doucin**, Secrétaire Général du Haut Conseil pour la Coopération Internationale : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES
- **M. Liem Hoang Ngoc**, maître de conférences en économie, Université Paris I : LE DIALOGUE SOCIAL
- **M. Louis Joinet**, magistrat, avocat général à la Cour de Cassation, ancien président de la sous-commission des droits de l'homme aux Nations unies : CONTRAT ET DÉMOCRATIE - BÉNÉVOLAT ET RESPONSABILITÉ
- **Mme Nonna Mayer**, chercheuse au CEVIPOF : EUROPE
- **M. Henri Rabourdin**, expert-comptable, commissaire aux comptes : ASPECTS FINANCIERS ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Échange avec la salle

13h00 Grand Témoin

- **M. Dominique Wolton**, Directeur de recherche au CNRS et de la revue Hermès.

13h30 Déjeuner

APRÈS-MIDI : PERSPECTIVES

15h00 Quel partenariat avec le monde associatif demain ?

- **M. Guy Janvier**, Délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale
- **Mme Hélène Mathieu**, Directrice de la jeunesse et de l'éducation populaire (Ministère de la jeunesse et des Sports)
- **M. Jean Benet**, Chef du Bureau des groupements et associations au Ministère de l'Intérieur
- **Mme Claude Brévan**, Déléguée interministérielle à la Ville et au développement social urbain
- **Mme Edith Arnoult-Brill**, Présidente du Conseil National de la Vie Associative (CNVA)
- **M. Hubert Prévot**, Président de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)

Échange avec la salle

18h00 Conclusion

Mme Elisabeth Guigou, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

18h30 Dîner

SOIRÉE FESTIVE

20h00 à 22h00 - CONCERT d'ENZO ENZO

accompagnée par **Raphaël Sanchez** au piano, **Jacky Tricoire** à la guitare, **Camille Ballon** à la contrebasse, **Manu Lacordaire** à la batterie.

Informations sur le site www.centenaireloi1901.net

Formulaire d'inscription

Nom et Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Tél : Fax :

E-mail :

Je participe à la journée :

- le matin, l'après-midi, la soirée
 Je réserve mon déjeuner* offert aux participants
 Je réserve mon dîner* offert aux participants
*Place limitées

Merci de bien vouloir nous retourner ce coupon impérativement avant le 14 décembre 2001 par courrier :
 MARKET PLACE - 2 bis, avenue Desfeuux
 92 772 Boulogne-Billancourt cedex
 ou par fax au 01 46 21 60 03



Mission Interministérielle pour la Célébration du Centenaire de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au Contrat d'Association

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution sur l'Irak

Un texte anodin, mais qui ouvre la voie à un bras de fer autour du retour des inspecteurs à Bagdad

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les experts internationaux ont la certitude que Bagdad possède un programme d'arme biologique, mais comment le prouver sans la présence d'inspecteurs internationaux ? Et comment contraindre Bagdad à accepter le retour de ces inspecteurs sans faire éclater la coalition internationale contre le terrorisme ?

Face à ce dilemme, Washington s'est fixé une double stratégie : laisser planer la menace d'une intervention militaire, ce qu'a fait lundi le président Bush, d'une part, et élaborer une solution politique avec Moscou, de l'autre. Ensemble Russes et Américains ont rédigé un projet de résolution ouvrant la voie, pour la première fois, à un « règlement global » du dossier irakien qui les divise depuis des années. Cette résolution a été adoptée, jeudi 16 novembre, à l'unanimité, au Conseil de sécurité de l'ONU.

S'ils réussissent cette double approche, estime un diplomate, les Américains pourront peut-être préserver la coalition mondiale et « faire admettre par les chefs d'Etat arabes, dit un diplomate, que la responsabilité d'un développement brutal incombe non pas à un choix américain mais à un refus irakien ».

A priori, cette nouvelle résolution est un texte comme tant d'autres sur l'Irak. Elle renouvelle, pour une période de six mois, le programme humanitaire « pétrole contre nourriture », sans modifier le régime des sanctions économiques en vigueur contre Bagdad

depuis son invasion du Koweït en août 1990. Mais elle marque l'unité des grandes puissances désespérément divisées depuis des années sur le dossier irakien. Ce qui pour l'Irak est une mauvaise nouvelle. « C'est un événement rare, a déclaré l'ambassadeur russe Sergey Lavrov, que nous soyons en mesure d'obtenir un consensus sur quelque chose d'aussi important. » « C'est un pas important qui a été franchi en termes d'unité du Conseil de sécurité vis-à-vis de l'Irak », a commenté pour sa part l'ambassadeur américain John Negroponte après le vote.

« Cette résolution est plus intéressante par les perspectives qu'elle ouvre que par son contenu », estime l'ambassadeur français Jean-David Levitte. Si elle est appliquée, ce qui n'est pas du tout évident, la résolution pourrait aboutir, à terme, à la levée de facto des sanctions, de plus en plus contestées dans le monde musulman, en échange du retour des inspecteurs, absents de l'Irak depuis décembre 1998.

La Russie a fait un compromis en s'engageant, d'ici au 30 mai, à accepter une liste de biens à usage aussi bien militaire que civil qui devront être approuvés un par un. Toutes les marchandises à usage civil ne figurant pas sur cette liste ne passeront pas par cette procédure. En échange, les Américains ont introduit une phrase dans le paragraphe six de la résolution qui engage le Conseil à un « règlement global » du dossier irakien et, plus important encore, à trouver « des éclaircissements nécessaires à l'ap-

plication de la résolution 1284 ». Ce texte, voté le 17 décembre 2000, offrait à l'Irak la possibilité de la suspension des sanctions en échange de la « pleine coopération » de Bagdad avec les inspecteurs. L'estimant trop vague, trois des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité (Russie, France, Chine) s'étaient abstenus. La réso-

Si elle est appliquée, la résolution pourrait aboutir, à terme, à la levée de facto des sanctions, de plus en plus contestées dans le monde musulman

lution 1284 est donc restée lettre morte.

Puis, avec l'arrivée de l'administration républicaine, le Conseil de sécurité a examiné, le 22 mai, les propositions du secrétaire d'Etat Colin Powell sur la mise en place de sanctions dites « intelligentes ». La double stratégie du général Powell consistait à alléger le régime des sanctions, d'une part, et, de l'autre, avec l'aide des pays voisins, à mettre fin à la contrebande, qui apporte plus de 2 milliards de dollars de revenus non contrôlés au régime de Bagdad. Faute de

coopération des pays voisins, cette stratégie aussi est restée inapplicable.

La nouvelle initiative américaine, en revanche, représente, disent les diplomates, « un vrai changement de la politique irakienne de Washington », changement qui s'explique, selon eux, par « le constat d'échec, la volonté de faire plaisir aux Russes et surtout la nécessité de garder intacte la coalition internationale contre le terrorisme ».

En adoptant cette résolution, les pays membres du Conseil de sécurité espèrent arriver à un accord sur trois points essentiels : combien de temps faut-il entre l'arrivée des inspecteurs en Irak et la levée des sanctions ? Quelles sont les tâches qui restent à accomplir en matière de désarmement ? Et, le plus important pour l'Irak, doit-on supprimer ou pas le compte séquestre après la levée des sanctions ? Quelques pays, dont la France, souhaitent que le Conseil autorise en outre la reprise des investissements en Irak, pour permettre de relancer son économie.

Ensuite, le Conseil de sécurité serait en mesure de mandater le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour présenter l'alternative au président irakien Saddam Hussein : « S'il accepte, les inspecteurs pourront rentrer en Irak et les sanctions seront levées, explique une source, et s'il refuse il "verra ce qu'il verra", comme l'a dit le président Bush. »

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/irak

La Ligue arabe prône le « dialogue des civilisations »

Réunis au Caire, les participants appellent au rejet des discours qualifiant « l'autre d'impie »

LE CAIRE

de notre correspondante

Comment rectifier l'image négative qu'ont les Arabes en Occident après les attentats du 11 septembre ? Une centaine d'intellectuels et de personnalités arabes se sont penchés sur la question les 26 et 27 novembre dans le cadre d'une conférence organisée au Caire par la Ligue des Etats arabes et intitulée : « Le dialogue des civilisations, un échange et non un choc ! ». Au terme des travaux de la conférence organisée à l'initiative du secrétaire général de la Ligue, l'Egyptien Amr Moussa, les participants ont recommandé un programme d'action axé vers l'Occident mais aussi vers le monde arabe.

Même si cela paraît surprenant, c'est le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, qui est à l'origine de la conférence du Caire. Son affirmation, fin octobre, de la

« suprématie » de la civilisation occidentale sur celle du monde arabo-musulman a servi de sonnette d'alarme. Après avoir jugé ces propos « racistes », Amr Moussa a estimé que l'heure n'était plus aux condamnations mais à la réflexion pour comprendre les causes de la distorsion de la perception des Arabes aux Etats-Unis et en Europe. Une tâche qu'il estimait d'autant plus urgente qu'il constatait, à l'ouverture de la conférence, que « les événements du 11 septembre avaient déclenché une série de pratiques et de dispositions affectant les Arabes et les musulmans ».

« UNE ÈRE DE DISCRIMINATION ? »

Une référence aux harcèlements dont ont été la cible des personnes perçues comme arabes ou musulmanes aux Etats-Unis ainsi que l'adoption de lois antiterroristes par plusieurs capitales occidentales, lois qui sont ressenties par les

membres de la Ligue comme taillées sur mesure pour viser les Arabes et les musulmans. « Est-ce que nous sommes sur le point d'être les témoins d'une ère de discrimination raciale et religieuse à l'égard des Arabes et des musulmans ? », s'est demandé M. Moussa.

Les participants, comme le prince Hassan Ben Tallal de Jordanie, ont d'abord constaté une montée de l'« islamophobie » tant dans les médias occidentaux que chez de nombreux responsables « associant terrorisme et Arabes ». Toutefois, et c'est l'événement nouveau, de nombreux participants ont estimé qu'il fallait aussi que le monde arabe commence à balayer devant sa porte. Amr Moussa a appelé les Arabes à chercher « leurs erreurs ». Ghassan Salamé, le ministre libanais de la culture, a, lui aussi, insisté sur l'importance d'un « aggiornamento » arabe. Il nous faut accepter « reconnaître l'autre avec son droit

à la différence » ainsi qu'« accepter l'éventualité qu'il nous influence », a affirmé M. Salamé. Une ligne de conduite qui a été reprise par le communiqué final, qui estime « urgent de faire face à la dégradation sociale et culturelle » dans le monde arabe. Les participants recommandent la « révision des programmes éducatifs et culturels » dans un sens « plus éclairé (...) et tolérant ». Le communiqué réclame aussi le rejet des discours – propres aux extrémistes musulmans – qualifiant « l'autre d'impie ».

OFFENSIVE DE CHARME

Pour ce qui est de l'étranger, les participants ont recommandé une offensive de charme à l'égard de l'Occident par le biais de tous « les canaux disponibles grâce à la révolution des moyens de communication ». La Ligue évoque la possibilité de concevoir des programmes en langue anglaise pour les télévisions occidentales ainsi que des sites Internet expliquant « les points de convergence des civilisations arabo-musulmane et occidentale » ainsi que les exceptions culturelles « apportant richesse et créativité ». Les participants ont aussi examiné la possibilité de recourir à une entreprise internationale de relations publiques pour améliorer l'image du monde arabe à travers une campagne accessible par l'opinion occidentale.

La création de deux commissariats ainsi que d'un fonds spécial a été décidée par la conférence pour mettre en pratique ses recommandations. Reste maintenant à trouver le financement et surtout la volonté politique d'un changement « vers plus de justice sociale et de démocratie ».

Alexandre Buccianti



Annick Cojean

La Suisse a servi de plaque tournante financière au régime nazi pendant la guerre

Les transferts de capitaux allemands sont estimés à 2 milliards de francs suisses

Après les révélations de précédents rapports sur le rôle de la Suisse dans le refoulement des réfugiés ou les transactions sur l'or juif, une étude

intitulée « *camouflage, transfert, transit* » met en lumière le rôle de la Confédération dans la dissimulation des intérêts du régime nazi en dehors

de l'Allemagne. Ce rapport contredit l'histoire officielle : un refuge a bien été donné à certains criminels de guerre en fuite à la fin de la guerre.

BERNE

de notre correspondant

La Suisse et sa place financière ne sortent pas blanchies d'une nouvelle série d'études présentées, jeudi 29 novembre, par une commission d'experts chargée depuis 1996 de faire la lumière sur leur comportement pendant la seconde guerre mondiale. Alors que de précédents rapports s'étaient penchés tour à tour sur les transactions sur l'or avec la Reichsbank, le refoulement des réfugiés juifs ou les liens entre l'économie helvétique et l'Allemagne hitlérienne, le dernier volet des travaux des historiens lève une partie du voile sur le rôle de la Suisse en tant que « plaque tournante des opérations occultes du régime nazi » et lieu de transit de certains de ses dignitaires en fuite.

Intitulée « *Camouflage, transfert, transit* », l'une des dix études les plus récentes de la commission Bergier, du nom du professeur d'histoire Jean-François Bergier qui la préside, démonte pour la première fois les mécanismes qui ont permis de dissimuler des intérêts économiques allemands à l'étranger « par une helvétisation simulée de sociétés et de participations ». Couvrant la période de 1938 à 1953, cette étude explique que les opérations de camouflage sont caractéristiques des premiers mois de guerre, quand des entreprises allemandes font appel à des intermédiaires suis-

ses pour se mettre à l'abri des menaces des alliés. « Il n'était guère difficile de trouver des avocats réputés ni des banques disposés à accepter temporairement des participations et des paquets d'actions majoritaires », précise le document.

Les auteurs de l'étude estiment à plusieurs centaines le nombre d'entreprises allemandes camouflées sur le sol suisse pendant la guerre. « Certaines opérations pouvaient être présentées comme une tentative de protéger des capitaux d'une mainmise national-socialiste, ce qui parfois était le cas », ajoutent-ils. Souvent le camouflage économique était « en premier lieu une façon d'assurer ses arrières en attendant la fin du conflit ». Les historiens ont également centré leur attention sur l'acquisition de devises par le biais de transactions secrètes ou la vente en Suisse de biens spoliés.

« **RÉSERVES FINANCIÈRES** »

L'étude porte aussi sur le transfert de capitaux allemands, phénomène qui s'est accéléré dès que la défaite du III^e Reich a commencé à se dessiner. Selon les historiens, le transfert d'actifs allemands « se caractérisait par la constitution de réserves financières au moyen de fausses factures, par la mise sur pied de dépôts de marchandises ou par le déplacement de l'ensemble de la production ».

Les auteurs revoient nettement à

la hausse, du simple au double, le montant de 1 milliard de francs suisses de capitaux allemands, recensé peu après la guerre par l'Office suisse de compensation. D'après leurs estimations, ces biens s'élevaient en réalité à 2 milliards, « les dépositaires helvétiques s'étant en grande partie soustraits à l'obligation de les annoncer ».

Après avoir noté au passage que les autorités helvétiques « n'ont commencé que tard et sous la pression des Alliés à exercer un contrôle sur les mouvements de capitaux », l'étude constate que le volume et la provenance des capitaux « sont impossibles à évaluer avec précision ». Tel est notamment le cas des liaisons bancaires et des dépôts de criminels nazis, « les archives des banques ne fournissant à ce sujet que très peu d'informations ». Aussi les historiens admettent-ils n'avoir trouvé aucune trace en Suisse de comptes bancaires appartenant à de hauts dignitaires nazis, passant sous silence les comptes à numéros que certains auraient pu ouvrir grâce à des complicités locales.

Contredisant l'histoire officielle,

Jean-Claude Buhner

l'étude reconnaît qu'après la débâcle du régime nazi, « des Allemands au passé politique chargé » ont fui vers la Suisse, « nonobstant tous les démentis formulés à l'époque et ultérieurement. Même des personnes accusées de crimes de guerre ont occasionnellement trouvé refuge en Suisse, dans la mesure où elles y disposaient de contacts et pouvaient faire valoir leurs qualifications sous couvert de l'utilité économique ». Les grands criminels de guerre – Adolf Eichmann, Joseph Mengel et d'autres – n'ont pas, d'après les renseignements recueillis par les historiens, séjourné longtemps en Suisse. Après la guerre, indique l'étude, le Comité international de la Croix-Rouge leur a délivré, en Italie, des documents de voyage « faute de contrôles adéquats », ce qui leur a permis de fuir vers d'autres destinations comme l'Amérique du Sud. Autant d'éléments à ajouter au dossier dont une synthèse doit être soumise prochainement au gouvernement avant la publication d'un rapport final en mars 2002.

Les Quinze tentent de s'entendre sur la déclaration de Læken

BRUXELLES

de notre bureau européen

La « déclaration de Læken », du nom de ce château royal des faubourgs de Bruxelles, où se tiendra le sommet européen des 14 et 15 décembre, essuie son baptême du feu lors du tour des capitales entrepris par le président en exercice du Conseil européen, le premier ministre belge Guy Verhofstadt.

Lorsque ce périple aura été achevé, le 11 décembre, M. Verhofstadt révisera, par des ajouts et des suppressions, ce projet de déclaration sur l'avenir de l'Europe.

Le texte provisoire comporte trois parties. La première (« L'Europe à la croisée des chemins ») est une sorte de panorama des atouts et des faiblesses de l'Union ; les « attentes » du citoyen européen, le « déficit démocratique » de l'Europe, sont notamment traités : on y parle de « véritable crise d'identité » de la construction européenne, d'« incompréhension, voire de malaise ». C'est un constat plutôt négatif d'un projet européen aux finalités floues.

La deuxième partie énumère « Les défis et les réformes dans une Union renouvelée », avec des paragraphes sur une nouvelle répartition des compétences, la simplification des instruments politiques, « davantage de démocratie dans l'Union », enfin la voie vers une Constitution européenne. La dernière partie évoque le fonctionnement de la convention sur l'avenir de l'Europe, qui sera chargée de préparer une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes.

Il est presque acquis que, outre son président, la convention sera composée de 15 représentants des gouvernements, 30 membres des Parlements nationaux, 16 membres du Parlement européen et d'un représentant de la Commission. Elle devrait ouvrir ses travaux en mars 2002, et les achever au plus tard en juin 2003. Quelle sera sa mission ? « Examiner les questions essentielles que pose le développement futur de l'Union et rechercher les différentes réponses possibles », comme le suggère M. Verhofstadt ? Bien des capitales craignent que la convention s'érige en « constituante », ne propose des réponses clés en main, alors que ce rôle devrait selon elles relever de la conférence intergouvernementale.

Elles ont d'autant plus de raisons de s'émouvoir que les parlementaires seront majoritaires dans cette

instance. Plusieurs capitales – Londres, en particulier – ont donc insisté pour qu'un délai d'au moins six mois sépare la fin de la convention de la CIG. Selon le degré d'europhilie de chaque gouvernement, il s'agira soit de prendre le temps de « détricoter » ce que certains diplomates qualifient à l'avance d'« outrances » de la convention (suspectée de vouloir accentuer l'intégration communautaire), soit de se livrer à un travail de pédagogie auprès des opinions.

Certains gouvernements seront tentés de se battre bec et ongles pour encadrer le plus possible la déclaration, c'est-à-dire l'ordre du jour de la convention. Mais il s'agit d'un vœu pieux : quel que soit le mandat qui lui sera imparti, la convention s'en affranchira naturellement. Sur chaque thème, elle est censée proposer des options, et sur chacune d'entre elles, elle votera. Ces votes seront connus, et acquerront une légitimité démocratique : il sera difficile aux capitales de passer outre.

QUESTIONS « RÉVOLUTIONNAIRES »

Là est le danger pour les plus eurosceptiques des Etats membres. La deuxième partie du texte soumis par M. Verhofstadt à ses pairs pose en effet quelques questions « révolutionnaires », comme celles-ci : « Pour augmenter la légitimité démocratique des institutions, faut-il séparer les compétences législatives des compétences d'exécution ? Faire de la Commission l'organe central de l'exécutif ? Faire du Conseil et du Parlement européen les deux Chambres du pouvoir exécutif ? Généraliser le droit de codécision du Parlement européen ? »

L'élection directe du président de la Commission ou du Conseil européen, la généralisation du vote à majorité qualifiée, l'abandon de la rotation semestrielle de la présidence... autant de pommes de discorde en perspective.

C'est pour cela que, à Læken, les chefs d'Etat et de gouvernement seront saisis d'une proposition de déclaration plus construite. L'ébauche actuelle, à force de vouloir ménager la chèvre et le chou, noie le débat sur le projet européen. Ensuite, ce sera à la convention de faire son travail, ce qui confère une grande influence à son futur président.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

Accord entre Prague et Vienne sur la centrale nucléaire de Temelin

BRUXELLES. L'Autriche et la République tchèque ont réglé, jeudi 29 novembre à Bruxelles, leur différend sur la centrale nucléaire tchèque de Temelin, située à soixante kilomètres de la frontière autrichienne. L'Autriche exigeait que la sécurité de la centrale, équipée de réacteurs de conception russe, soit garantie. Aux termes de l'accord, les deux pays échangeront des informations très précises sur la centrale et la République tchèque mettra en œuvre les recommandations de sécurité formulées par l'Union européenne (UE). L'accord sera inclus dans le traité d'adhésion de la République tchèque à l'UE. – (Corresp.)

Le financement de deux réacteurs ukrainiens par la Berd est repoussé

LA BANQUE EUROPÉENNE de reconstruction et de développement (Berd) a repoussé, jeudi 29 novembre, le vote sur son prêt de 215 millions de dollars à l'Ukraine. Ce prêt devait aider à financer deux réacteurs nucléaires dits K2R4. Cette décision découle du fait que l'Ukraine a récemment refusé les conditions attachées à l'octroi de ce prêt, notamment la hausse des prix de l'électricité, impopulaire à quelques mois des élections de 2002. A la Berd, on précise que ce coup de théâtre intervient alors que le dossier semblait calé depuis trois semaines. La construction de K2R4, contre laquelle bataillent plusieurs organisations écologistes, doit compenser la fermeture, en décembre 2000, de la centrale de Tchernobyl.

DEPÊCHES

■ **CUBA** : les Etats-Unis ont vendu des denrées alimentaires à Cuba pour la première fois depuis quarante ans, a indiqué, jeudi 29 novembre, le département américain de l'agriculture. Les Etats-Unis ont vendu, pour 30 millions de dollars, plus de 100 000 tonnes de céréales. Malgré l'embargo américain à l'encontre de Cuba, les Etats-Unis avaient proposé leur aide début novembre, après que l'ouragan Michelle ait dévasté l'île. – (AFP.)

■ **COTE D'IVOIRE** : l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, principal dirigeant d'opposition, retournera samedi 1^{er} décembre dans son pays après un an d'exil en France, a annoncé, jeudi, son parti, même si le gouvernement n'a pas répondu à sa demande de certifier son « ivoirité ».

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Les vigneron des
Côtes du Rhône
font confiance à vos sens...

... Aujourd'hui, l'Odorat.
Perché au-dessus des Côtes du Rhône Villages, le nez recueille le bouquet floral d'un blanc, la note framboise d'un rosé, ou les arômes d'épices et de fruits noirs d'un rouge. Ces vins ont une gamme aromatique foisonnante, propice à réveiller vos sens.

CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

LES VINS DES CÔTES DU RHÔNE

DROITE Jacques Chirac a expressément demandé à ses partisans de mettre un terme à leurs rivalités et de se « ranger sous la même bannière ». Alain Juppé et Jérôme Monod

ont convaincu le chef de l'Etat de la nécessité d'agir afin de rassembler les divers mouvements de soutien à Jacques Chirac. ● L'INFLUENCE de M. Juppé sur l'UEM suscite cepen-

dant la résistance des barons du RPR qui voient l'Union comme un tremplin à son ambition présidentielle ● L'ARGENT manque cependant à l'UEM. Ce mouvement naissant ne

bénéficiant, faute d'élus, d'aucune aide publique le RPR accepte de lui apporter un soutien logistique sans toutefois partager sa cagnotte. ● SOUS LA PRESSION de leurs élus,

les états-majors des partis de l'opposition ont commencé à préparer les élections législatives. Ils pourraient renvoyer l'officialisation des investitures au lendemain de l'élection présidentielle.

Jacques Chirac use de son autorité pour imposer l'union à ses partisans

Alain Juppé et Jérôme Monod ont convaincu le chef de l'Etat de la nécessité d'agir. M. Chirac demande aux barons du RPR de mettre un terme aux querelles internes et de se rassembler sous la bannière de l'Union en mouvement

LA CONSIGNE a été donnée par Jacques Chirac en personne. Le 23 novembre, en marge du sommet franco-allemand à Nantes, le président de la République s'est entretenu quelques instants en tête-à-tête avec François Fillon, président (RPR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire, qui est l'un des principaux animateurs des conventions régionales de l'Union en mouvement (UEM). Il lui a dit qu'aucune rivalité ne devait plus apparaître entre les partisans de sa candidature présidentielle. « Le président m'a dit : "Tout le monde doit se ranger sous la même bannière" », raconte M. Fillon.

La même directive a été répétée par M. Chirac, le 27 novembre, à l'occasion du sommet franco-italien de Périgueux, au maire de la ville, le sénateur (RPR) Xavier Darcos, président de l'UEM en Dordogne. Puis encore, le lendemain, à une dizaine de sénateurs, avec lesquels le président déjeunait : « Les partis sont totalement démodés, leur a-t-il dit. Il ne faut pas se laisser impressionner par les apparatchiks. »

Ce sont les deux initiateurs de l'Union en mouvement, Alain Juppé et Jérôme Monod – le conseiller politique du chef de l'Etat –, qui ont convaincu M. Chirac de la nécessité d'agir. Depuis quelques semaines, le mouvement dont ils

ont suscité la création – le 4 avril – pour rassembler les chiraquiens de tous bords, est aux prises avec le RPR et l'Association des amis de Jacques Chirac, dans un climat de concurrence manifeste. L'étonnante course aux meetings qui s'en est suivie, ces dernières semaines, risque de dérouter les électeurs de droite, ont estimé MM. Juppé et Monod.

Au début de novembre, à quelques jours d'intervalle, deux réunions concurrentes avaient été organisées : l'une à Nice avec Nicolas Sarkozy et Bernard Pons, l'autre à Menton avec M. Juppé et l'UEM. Les premiers avaient davantage fait recette que les seconds. Le même scénario était en passe de se reproduire à Lille, à la mi-décembre. Sous l'égide des Amis de Jacques Chirac, M. Sarkozy avait convaincu Philippe Séguin de venir prononcer, le 14 décembre, un grand discours gaullien, destiné à contrer Jean-Pierre Chevènement. Cinq jours plus tard, l'UEM devait organiser sa propre réunion à Lambert (Nord), avec M. Fillon et Philippe Douste-Blazy. C'est à ces dissonances que le président a résolu de mettre un terme.

Mardi 20 novembre, lorsque la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, est venue – une nouvelle fois – se plaindre à l'Elysée des

menées de l'UEM, elle s'est heurtée à un président beaucoup plus tranchant qu'auparavant. Quelques jours plus tôt, le député (UDF) Renaud Dutreil, président de l'UEM, avait évoqué avec la présidente du RPR la transformation officielle de ce regroupement en-

Elle est repartie avec la promesse que si un nouveau parti devait être fondé, il ne le serait pas avant l'élection présidentielle. Mais elle a également reçu la consigne de participer plus activement à l'union.

Président des Amis de M. Chirac, Bernard Pons a lui aussi été ser-

qu'il avait laissé s'installer aurait des conséquences négatives pour lui ». M. Chirac a donc engagé les barons de la droite à mettre réellement en œuvre l'union de ses partisans. Conséquence tangible : les deux réunions prévues les 14 et 19 décembre ont été supprimées ; elles seront remplacées par une réunion commune, qui se tiendra le 18 décembre. MM. Pons et Sarkozy ont accepté ce compromis, de même que M^{me} Alliot-Marie. Seul M. Séguin, qui voit en l'UEM un tremplin pour son rival de toujours, M. Juppé, n'a pas encore confirmé sa participation.

M. Sarkozy s'efforce pourtant de réintroduire dans le jeu le candidat malheureux à la Mairie de Paris. « Le talent ne se démode jamais, dit-il, et je suis convaincu qu'il faut rassembler tout le monde. Car contrairement à certains, j'estime que nous n'avons pas encore gagné. » Vendredi 30 novembre, M. Sarkozy devait attester sa volonté de rassemblement, en débarquant à Béziers en compagnie de Claude Goasguen (DL) et de l'un des bras droits de M. Juppé, Patrick Stefanini (RPR). Pour preuve, enfin, que les deux hommes ne sont pas en compétition, le maire de Bordeaux est même attendu, fin janvier, à Neully, la ville dont M. Sarkozy est le maire.

« M. Chirac est content de l'Union en mouvement parce qu'elle peut accueillir tout le monde et qu'il n'y a pas véritablement de chef », rapporte M. Sarkozy, qui, après avoir rencontré le président de la République à trois reprises au cours des trois dernières semaines, n'entend pas du tout interrompre sa propre tournée des popotes. Co-animateur d'un autre réseau de soutien à M. Chirac, Dialogue et initiative, le député (RPR) de Saône-et-Loire, Dominique Perben renchérit : « Avec un Bayrou à 4 ou 5 %, il faut que les députés UDF ne se sentent pas dans une impasse. C'est tout l'intérêt de l'UEM, qui peut les accueillir. »

Le choix politique de transformer l'UEM en un parti du président, voire, mieux, en un parti unitaire d'une droite moderne, n'est pas arrêté pour autant. MM. Monod et Juppé en sont partisans. « M. Juppé veut aller droit au but, et assez vite. Il est vrai que ses intérêts sont totalement compatibles, aujourd'hui, avec ceux de Jacques Chirac », affirme M. Dutreil. Mais il semble que le chef de l'Etat ait résolu d'en reporter la fondation formelle au lendemain de l'élection présidentielle.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Les partis de l'opposition s'astreignent à préparer ensemble les législatives

BIEN MOINS préoccupés par l'élection présidentielle que par les législatives de juin 2002, les élus de droite – députés sortants et potentiels nouveaux candidats – ont fait pression sur les états-majors de leurs partis respectifs pour qu'ils consentent à préparer un peu plus activement cette dernière échéance. Des premiers résultats tangibles viennent d'être obtenus : après des contacts bilatéraux organisés sous l'égide de Démocratie libérale – le 14 novembre avec le RPR, puis le 21 novembre avec l'UDF –, une première réunion tripartite doit avoir lieu, mercredi 12 décembre, dans les locaux de DL. Alain Madelin étant le seul à avoir clairement distingué sa campagne présidentielle de la préparation des législatives, qui incombe à son parti, cette rencontre ne devrait pas suffire à dissiper malentendus et arrière-pensées.

Contrairement de réviser ses ambitions à la baisse, et soucieux d'adresser quelques signes aux élus centristes dans la perspective du congrès de son parti, organisé à Amiens les 1^{er} et 2 décembre, François Bayrou, qui affirmait que les investitures aux législatives ne seraient accor-

dées qu'au soir du premier tour de la présidentielle, a dû lâcher du lest. Le 21 novembre, il a proposé à son rival chiraquien, Philippe Douste-Blazy, ainsi qu'au président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, d'être associés aux négociations avec le RPR et DL (Le Monde du 23 novembre). Ce faisant, M. Bayrou a pris soin de diluer leurs responsabilités : lors d'un comité exécutif de l'UDF, mercredi 28 novembre, le député européen a ainsi proposé la création d'une commission d'investiture comprenant pas moins d'une dizaine de personnes, dont plusieurs de ses proches... La question de la composition de la délégation centriste qui participera à la réunion du 12 décembre doit être examinée, vendredi, en bureau politique. « Bayrou a baissé pavillon mais il fait marcher à fond la pompe à brouillard », commente le député UDF – chiraquien – Renaud Dutreil.

COTE MAL TAILLÉE

Le RPR, qui ne peut plus invoquer aujourd'hui la mauvaise volonté centriste, n'est pas non plus exempt d'arrière-pensées dans cette affaire. Le parti gaulliste souhaite en effet, lui aussi, que les investitures ne soient formellement accordées qu'au lendemain de l'élection présidentielle. Tout arbitrage préalable risquerait en effet de provoquer, dans chaque circonscription, des aigreurs préjudiciables à la campagne de Jacques Chirac. « La primeur est l'élection présidentielle. Il ne faut pas perturber cette campagne par des difficultés locales », confie ainsi le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier. Cet attentisme doit également permettre de maintenir une épée de Damoclès sur les candidats, étant entendu que chacun d'entre eux devra respecter un « code de bonne conduite » vis-à-vis du chef de l'Etat s'il veut obtenir le sésame de l'investiture.

Traillés entre des objectifs contradictoires, les négociateurs de l'opposition pourraient s'accorder sur une cote mal taillée, en ne délivrant, d'ici à la présidentielle, que des « pré-investitures ». Au risque de se voir coiffés sur le fil par l'Union en mouvement, ses promoteurs n'ayant pas renoncé à l'idée de transformer leur mouvement en parti politique au lendemain d'une réélection de M. Chirac.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'influence d'Alain Juppé se heurte aux réticences des barons

LEUR relation est un mystère. Elle est aussi un sujet d'exaspération pour bien des barons du RPR, qui espèrent toujours un relâchement de leurs liens. Ils jalourent la plus petite démonstration de leur confiance mutuelle. Et pour finir, le même soupire revient sans cesse : « Mais pourquoi Chirac fait-il donc tout cela pour Juppé ? »

C'est en tout cas cette relation – rarement vue en politique – entre le président de la République et son ancien premier ministre qui suscite aujourd'hui, en grande partie, la résistance des leaders de la droite à l'égard de l'Union en mouvement (UEM). Car de Nicolas Sarkozy à Philippe Séguin, de Bernard Pons à Jean-Louis Debré, tous voient l'UEM non seulement comme une structure au service de la réélection de M. Chirac, mais aussi comme un marche-pied à l'ambition présidentielle future d'Alain Juppé. « En politique, il ne faut jamais dire son ambition, car alors, vous n'avez que des adversaires ; mais M. Juppé ne peut pas cacher son ambition », déclare volontiers M. Debré, qui s'agace de la confiance qu'a toujours gardée Chirac à l'égard de son ancien premier ministre. « Il ne pense déjà plus qu'à une chose : gagner l'Elysée en 2007 », assure souvent M. Sarkozy – qui caresse évidemment le même rêve. « Moi, j'étais contre la dissolution », rappelle seulement M. Pons.

Jacques Chirac, bien conscient des exaspérations que continue de susciter Alain Juppé, a d'ailleurs longtemps choisi de mettre une sourdine à ses témoignages d'affection. S'il n'a jamais rompu le lien avec son ancien premier ministre, même après la débâcle électorale de 1997, il conservait une grande discrétion sur leurs rencontres. Juppé était au plus bas dans les sondages. Il incarnait l'échec des deux premières années du septennat chiraquien. Pire, il était englué dans des dossiers judiciaires qui menaçaient d'arriver jusqu'au chef de l'Etat.

L'arrivée de Jérôme Monod à l'Elysée, le 2 juin 2000, a cependant changé progressivement les choses. M. Monod est celui qui a présenté Alain Juppé, jeune énarque – sorti inspecteur des finances –, et normalien – agrégé de lettres – à Jacques Chirac, en 1976, lorsque celui cherchait une plume pour ses discours de premier ministre. Il a toujours été convaincu que M. Juppé restait le seul à avoir la capacité intellectuelle, le sens politique et la

relation de confiance avec Jacques Chirac nécessaires pour diriger une droite capable de faire réélire le président. Très vite, M. Monod et M. Juppé se sont donc attelés à la construction d'un parti unique de la droite susceptible d'incarner une future majorité présidentielle pour Jacques Chirac. Très vite aussi, Alain Juppé s'est attaché à en prendre le contrôle, même s'il en a laissé la présidence, la trésorerie et le secrétariat général à trois quadragénaires : Renaud Dutreil, Dominique Bussereau et Hervé Gaymard. C'est cette domination qui a aussitôt suscité les résistances des barons. Le 31 mai 2000, dans une interview au Monde, Alain Juppé avait souri : « J'entends beaucoup dire que je serai candidat à la présidentielle de 2007. Inch Allah. » Il est devenu très clair, pour tous ceux qui le croyaient durablement écarté de la vie politique à cause de son échec de 1997, que M. Juppé ne détiendrait pas si facilement.

Le 18 septembre, M. Sarkozy, qui organisait un déjeuner entre le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, Alain Juppé et Philippe Séguin, qui se détestent cordialement, a pu mesurer à quel point le maire de Bordeaux plaçait

la cause de son parti unique. M. de Villepin, qui paraît, selon les conseillers de l'Elysée, plus mitigé sur l'UEM, a pu aussi constater à quel point MM. Monod et Juppé ralliaient peu à peu à leur cause le président M. Séguin, enfin, a suffisamment compris l'enjeu de pouvoir qu'était devenue cette structure pour ne pas avoir envie d'y entrer.

CALMER LE JEU

M. Juppé tente pour sa part de calmer le jeu. Il reste discret sur les finalités de l'UEM. Et s'efforce de rassurer chacun en assurant qu'il ne sera pas, en tout cas, le premier ministre de Jacques Chirac, si celui-ci est réélu en 2002. M. Juppé sait d'ailleurs bien que cette solution est non seulement difficilement réalisable politiquement – le président réélu ne pourrait rééditer d'emblée la formule de 1995 – et judiciairement. L'enquête sur le financement du RPR, dans laquelle M. Juppé est mis en examen depuis 1998, n'est pas ailleurs pas close. Ses rivaux comme lui-même le savent : tant que pèsera sur sa tête cette épée de Damoclès, son ambition doit rester discrète.

Rle B.

Communiqué

NOTIFICATION OFFICIELLE

INSURANCE COMPANIES ACT 1982 (ROYAUME UNI)

THE SUMITOMO MARINE & FIRE INSURANCE COMPANY (EUROPE) LIMITED

Transfert des activités principales

- Notifié par la présente que The Sumitomo Marine & Fire Insurance Company (Europe) Limited (« Sumitomo ») a introduit une requête auprès de la Financial Services Authority, Insurance Firms Division, agissant au nom et pour compte de la Treasury, en date du 23 novembre 2001, en vue d'obtenir son autorisation, en vertu de la part II de la Schedule 2 C de l'Insurance Companies Act 1982 (RU), quant au transfert en faveur de Mitsui Sumitomo Insurance Company (Europe) Limited (« Mitsui ») de l'entiereté de ses droits et obligations en vertu des polices d'assurances écrites par ou au nom et pour compte de Sumitomo, dont les risques sont situés au Royaume Uni et/ou dans les états membres autres que le Royaume Uni et ce avant le 22 novembre 2001.
- Copies des Statements of Particulars relatives au dit transfert sont disponibles pour inspection dans les locaux de Sumitomo – 47, rue de Ponthieu 75008 Paris entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi (excepté jours fériés) et ce jusqu'au 4 janvier 2002.
- Les remarques écrites relatives au transfert peuvent être envoyées à la Financial Services Authority, Insurance Firms Division, 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London, E14 5HS, England avant le 31 janvier 2002 à l'attention de Teresa Baines, Supervisor. La Financial Services Authority ne se prononcera sur l'application de ces remarques qu'après les avoir prise en considération avant cette date.
- La Financial Services Authority est autorisée à exercer les pouvoirs pertinents de la treasury en vertu de Part II de la Deregulation and Contracting Out Act 1994 (RU) et de la Contracting Out (Functions Relating to Insurance) Order 1998 (RU).

CRÉER un nouveau parti politique est d'abord une question d'argent. C'est pourquoi l'Union en mouvement (UEM), créée le 4 avril, et le RPR se sont jusqu'à présent âprement disputés. Car l'aide publique de l'Etat, qui permet aux partis de fonctionner, est notamment attribuée en fonction du nombre de parlementaires élus qui déclarent, avant le 30 novembre de l'année précédente, leur appartenance à tel ou tel parti. Chaque député RPR rapporte ainsi à son parti 300 000 francs par an.

L'UEM ne bénéficie donc d'aucune aide publique. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a vite signifié à ses représentants que le parti ne partagerait pas sa cagnotte. Aussi l'UEM s'est-elle retrouvée devant une difficulté imparable : l'absence de fonds propres suffisants (hormis les cotisations, de 50 à 100 francs de ses 10 000 adhérents officiels). Elle n'a pas, aujourd'hui, de local et tient ses réunions au Sénat ou à l'Assemblée nationale. Elle n'a pas non plus de personnel attitré. La coordination nationale est assurée par le trio fondateur, Renaud Dutreil, président, Dominique Bussereau, trésorier, et Hervé Gaymard, secrétaire, ainsi que leurs assistants parlementaires respectifs. Chaque réunion publique locale est financée par les parlementaires locaux, qui, s'ils sont à nouveau candidats, devront inscrire leurs coûts au prorata dans leurs comptes de campagne.

« L'union en tant que telle n'a que quelques dizaines de milliers de francs sur un compte en banque », assure Dominique Bussereau. Elle a aussi des dettes, notamment vis-à-vis du webmaster de son site Internet, qui n'a pas encore été payé en totalité. « Mais c'est tout de même le RPR qui, la plupart du temps, fournit l'aide logistique, explique un conseiller de Michèle Alliot-Marie. « Comme nous le faisons avec toutes les associations amies, nous payons les bus qui amènent les militants aux meetings et nous prenons en charge les mailings. Ce n'est déjà pas mal, non ? »

Rle. B et J-L. S

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DÉTAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Le nombre de chômeurs a augmenté en octobre pour le sixième mois consécutif

On compte 26 900 demandeurs d'emploi supplémentaires, mais le taux de chômage reste à 8,9 %

Le nombre de chômeurs a progressé de 1,3 % en octobre (+ 26 900), selon les données publiées, vendredi 30 novembre, par le ministère de l'em-

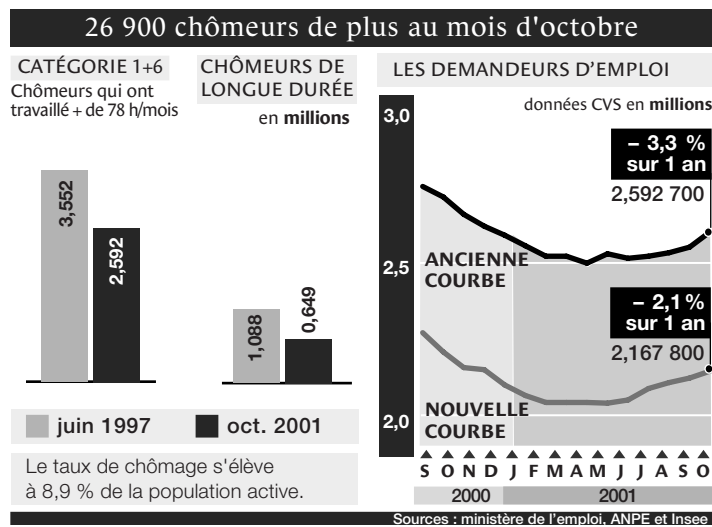
ploi. La multiplication des plans sociaux depuis le printemps commence à se faire sentir : les licenciements économiques ont augmenté de 28 %

depuis six mois. A l'exception des chômeurs inscrits depuis plus de deux ans à l'ANPE, les autres catégories voient leur situation se dégrader.

ELISABETH GUIGOU avait prévenu, jeudi 29 novembre, dans un entretien au Figaro : « Nous aurons encore quelques mois difficiles. » La ministre de l'emploi et de la solidarité savait qu'elle devait annoncer, le lendemain, de mauvais résultats sur le front de la lutte contre le chômage. De fait, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté - pour le sixième mois consécutif - en octobre. Il a progressé de 26 900 personnes (+ 1,3 %) par rapport à septembre pour atteindre 2 167 800, selon les statistiques publiées, vendredi 30 novembre, par le ministère. Le taux de chômage, calculé d'après les normes du Bureau international du travail (BIT), est resté stable à 8,9 %. Si l'on y ajoute les inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix heures dans le mois, dont le nombre a progressé de 19 500 (+ 1,8 %), le chômage frappe 2 592 700 personnes.

Dans un communiqué, la ministre de l'emploi juge que « la France résiste mieux que ses partenaires ». Rue de Grenelle, on admet cependant que « ce ne sont pas de bons chiffres », même si l'on avance certaines explications d'ordre conjoncturel. Ainsi, le ministère voit dans la récente dégradation du marché du travail, qui « affecte plus particulièrement les hommes et, parmi eux, les moins de 25 ans (+ 4,3 %) », une conséquence de la fin du service militaire. Il invoque aussi la suppression des conventions de conversion.

En septembre, où le nombre de demandeurs d'emplois n'avait augmenté « que » de 13 100, le gouvernement avait été presque soulagé, jugeant qu'il n'y avait



pas eu de brusque accélération du chômage malgré les attentats du 11 septembre. Un mois après, le soulagement n'est sans doute plus le sentiment dominant.

L'activité multiplie les signes de ralentissement, même si la crois-

sance et l'emploi ont bien résisté au troisième trimestre. Les investissements sont en baisse, les exportations chutent et les industriels n'ont pas le moral. Seule la consommation des ménages résiste, alimentée par les créations

Le PARE est toujours l'objet de polémiques

Le SNU-ANPE (ex-CFDT ANPE) qui rendra public, le 10 décembre, son propre bilan du plan d'aide au retour à l'emploi (Pare), estime que ce dispositif est « de moins en moins adapté avec le retournement de la conjoncture économique ». Pour Hélène Appé, l'une de ses responsables, « le PARE ne correspond pas aux besoins de certaines populations touchées par les plans sociaux, auxquelles il faut du temps et (...) des formations qualifiantes longues pour s'en sortir ». Très critiqué par les associations de chômeurs, le Pare fait toujours l'objet de plusieurs recours juridiques visant à lever les ambiguïtés sur son caractère obligatoire ou non. Malgré une décision du Conseil d'Etat qui avait réaffirmé, le 11 juillet, son caractère non obligatoire, les choses sont moins claires. Le tribunal de grande instance de Marseille doit ainsi examiner en référé, vendredi 7 décembre, une nouvelle requête d'une demandeuse emploi qui, appuyée par la CGT-chômeurs, conteste le fait de n'être pas indemnisée faute d'avoir signé le Pare.

d'emplois, la hausse des salaires, la baisse des prix du pétrole et une inflation modérée.

Une lecture plus fine des chiffres du chômage d'octobre met en évidence des éléments inquiétants. Les licenciements économiques augmentent de 8,5 % (19 200 personnes en octobre). Depuis six mois, ils ont bondi de 28 %, reflétant l'augmentation du nombre de plans sociaux depuis le printemps. Autre signe du ralentissement économique, ce sont les inscriptions à l'ANPE consécutives à des fins de mission d'intérim qui ont le plus augmenté (+ 13,5 %). Le nombre de personnes qui se retrouvent au chômage à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée est également en hausse (+ 6,1 %). Au total, ce sont 364 000 demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE en octobre, soit 8,3 % de plus qu'en septembre. Dans le même temps, les sorties de l'agence n'ont été que de 334 600 (+ 5,9 %) avec - mauvais signe - un recul des reprises d'emploi (- 5,5 %) et des entrées en stage (- 7,2 %).

Dans ce panorama assez sombre du marché du travail, le gouvernement peut seulement se féliciter d'un élément positif : la persistance du recul du chômage de très longue durée (plus de deux ans), qui baisse de 1,7 %. Cependant, le chômage de longue durée (plus d'un an), ne diminue que de 0,6 %, ce qui signifie que le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an et moins de deux ans est reparti à la hausse. Un indicateur qui peut, là encore, inquiéter.

Virginie Malingre

Le PS cherche une circonscription pour M^{me} Voynet

UNE bonne circonscription, mais laquelle ? Pour ménager une alliée d'importance, Dominique Voynet, le PS est prêt à trouver à la secrétaire nationale des Verts une terre d'élection sûre pour les législatives de 2002. La question se négocie en dehors de l'accord global Verts-PS, en cours de discussion.

Il y a peu, l'hypothèse de la circonscription de Chenôve, dans la banlieue sud de Dijon, tenait la corde. François Hollande et Dominique Voynet se sont rencontrés et cette solution a été évoquée. François Rebsamen, maire de Dijon et puissance socialiste régionale doit voir M^{me} Voynet prochainement. L'affaire n'est pourtant pas simple.

Officiellement, l'ancienne ministre de l'environnement est toujours candidate à Dole (Jura), bien que l'ambiance de la gauche « plurielle » locale ne soit pas des plus sereines et que M^{me} Voynet ait essuyé une défaite aux municipales. Une circonscription de gauche, où sa fille est inscrite à l'école, comme elle l'a souligné lors des journées d'été de Lamoura, à 25 km de Dole, ne serait donc pas pour lui déplaire.

Mais cette circonscription est celle de feu Roland Carraz, ami cher de Jean-Pierre Chevènement, qui fera à n'en pas douter un *casus belli* majeur du parachutage de M^{me} Voynet. Une question presque aussi affective que politique. En tout cas, le député européen et vice-président du Mouvement des citoyens, Sami Nair, devrait s'y présenter. Outre l'opposition du MDC, M^{me} Voynet sera embarrassée par les positions des Verts de Dijon et de Besançon, opposés sur le TGV Mulhouse-Dijon. De plus, la circonscription compte un canton rural, le plus important de la Côte-d'Or, peu attiré par les idées vertes. Enfin, pour cette circonscription réservée à une femme au titre de la parité, une socialiste est déjà candidate à la candidature. « Tout cela se regarde calmement », conclut M. Rebsamen.

Béatrice Gurrey

M. Jospin a affirmé au juge ne rien savoir d'un financement occulte du PS

Il était interrogé dans l'affaire Destrade

RECUEILLIE au domicile parisien du premier ministre, le 19 novembre, par le juge d'instruction de Pau (Pyrénées-Atlantiques), Thierry Pons, la déposition de Lionel Jospin n'a apporté aucun détail significatif au dossier de l'affaire Destrade. Premier secrétaire du PS jusqu'en mai 1988, M. Jospin a indiqué qu'il ne disposait « d'aucune information » sur l'existence d'un financement occulte du PS par les groupes de grande distribution commerciale, tel que l'a décrit l'ancien député (PS) Jean-Pierre Destrade. Ce dernier s'accusant, depuis 1995, d'avoir été chargé de la collecte et de la répartition des fonds entre le PS et l'ex-MRG (devenu PRG), M. Jospin a indiqué n'avoir « aucune connaissance de la réalité de telles affirmations ».

Invoquant le rôle d'intermédiaire que M. Destrade assure avoir exercé, pour le PS, auprès des groupes de grandes surfaces entre 1988 et 1992, le juge a demandé au premier ministre si « cette mission » lui semblait « plausible » ; « Il m'est difficile sur ce sujet de m'exprimer de façon subjective », a répondu M. Jospin. « J'ai simplement constaté, par la lecture de la presse, que M. Destrade disait beaucoup de choses et que tout n'était pas crédible. »

« Je connaissais bien Jean-Pierre Destrade, comme élu et responsable socialiste », a, par ailleurs, déclaré le premier ministre, ajoutant l'avoir « souvent vu, dans des cadres généralement collectifs » et avoir eu avec lui « des relations cordiales ». Il a cependant précisé l'avoir rencontré « beaucoup moins souvent à partir de 1988 », date à laquelle lui-même devint ministre de l'éducation nationale.

« RÉUNIONS COLLECTIVES »

Interrogé sur la mention, dans les agendas de M. Destrade saisis par la police, de plusieurs rencontres avec lui entre 1987 et 1991, le premier ministre a répondu : « Les rencontres évoquées n'ont pu correspondre qu'à des réunions collectives de caractère politique. Je n'ai jamais eu, dans cette période, de rendez-vous particulier avec Jean-Pierre Destrade. Je ne l'ai jamais reçu chez moi. »

Interrogé pour sa part le 20 novembre, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, dont

le nom figure aussi à plusieurs reprises sur les agendas de M. Destrade, a indiqué avoir rencontré l'ex-député « dans un climat de cordialité personnelle et de sympathie politique » avant que leurs relations se « distendent sans cause particulière à partir de 1994 ». « Aucun de nos rendez-vous n'était lié à une question touchant le financement du PS », a assuré M. Moscovici, contestant tout rapport entre ces fréquentations et ses fonctions passées de trésorier du PS (1992-1994).

Le chef du gouvernement a lui aussi mis en doute le contenu des carnets de M. Destrade, qui signalent, à la date du 28 février 1990, un déjeuner « chez M. Jospin » avec l'homme d'affaires Richard Moatti, ami personnel du premier ministre et ancien membre de la commission des finances du PS (Le Monde du 15 mai 2001). M. Jospin a certifié qu'il n'avait « jamais rencontré [M. Destrade] en particulier avec M. Moatti, pas plus à [son] domicile qu'ailleurs », concluant que l'entrevue mentionnée n'avait « pas existé ».

Questionné sur ses liens avec M. Moatti - mis en examen dans ce dossier en 2000 -, le chef du gouvernement a précisé qu'il était « un ami personnel qu'il connaît depuis le début des années 80 et avec qui [ses] relations se sont toujours situées sur le terrain personnel ». « Pour moi, a-t-il ajouté, M. Moatti était un chef d'entreprise, puis un homme d'affaires qui travaillait pour lui-même. Je n'ai jamais eu connaissance d'autres activités. »

Le même M. Moatti avait toutefois été désigné en 1995, dans une enquête du juge Renaud Van Ruyambeke, par des dirigeants de GEC-Alsthom, comme un intermédiaire officieux chargé de collecter des fonds pour le PS. « Quand j'ai évoqué ce type de question avec lui, après des affirmations dans la presse, a dit M. Jospin au juge, il m'a indiqué n'avoir jamais eu ce type d'activité en dehors de ses propres affaires. » L'audition se clôt sur cet échange : « Est-ce que M. Moatti vous a aidé financièrement dans des campagnes électorales sur la période 1988-1993 ? » demande le juge ; « Non, répond M. Jospin [...], pas plus d'ailleurs qu'antérieurement. »

Hervé Gattegno

M. Chevènement lance sa campagne parisienne

LE PRÉSIDENT du Mouvement des citoyens (MDC), maire du 11^e arrondissement, Georges Sarre, a présenté, jeudi 29 novembre, dans un café « branché » du quartier de la Bastille, les comités de soutien parisiens à Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle. Il était entouré des écrivains Catherine Clément, Max Gallo et Danièle Sallenave, respectivement présidents des comités des 6^e, 5^e et 12^e arrondissements, de Dominique Jamet, journaliste à *Marianne*, et du gaulliste de gauche, Pierre Dabiez.

Une douzaine d'élus du MDC figurent parmi les animateurs des comités, dont deux adjoints au maire de Paris, Eric Ferrand, chargé des affaires scolaires, et l'ancien proviseur du lycée Henri-IV, Odette Christianne, chargée des anciens combattants. Plusieurs militants ou transfuges du RPF ont répondu à l'appel, notamment Pierre Dubreuil, qui était directeur de campagne de Jean-Louis Arajol (RPF) aux élections municipales de mars 2001. M. Arajol, un proche de Charles Pasqua, était tête de liste tibériste dans le 20^e arrondissement.

Laurent Fabius défend les baisses d'impôts

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a défendu, jeudi 29 novembre, la politique de baisse d'impôts du gouvernement, alors que cette baisse ne figure qu'en dernier point du programme économique du Parti socialiste. « Ce n'est pas en augmentant sans cesse les dépenses publiques qu'on encouragera le mieux l'emploi, a estimé M. Fabius. Il faut savoir aussi, tout en assurant bien sûr les services publics, contenir les déficits et limiter les impôts et les charges. » « Faute de quoi, a-t-il ajouté, la compétitivité de la France en Europe, donc l'emploi et le pouvoir d'achat, en subirait les conséquences. »

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : le Sénat a rejeté, sans examen, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, par 203 voix contre 111. Le texte sera soumis, mardi 4 décembre, aux députés en vue d'une adoption définitive.

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Jacques Chirac a baissé de 6 points en novembre et atteint, désormais, 50 %, tandis que celle de Lionel Jospin (52 %) a baissé d'un point, selon un sondage de la Sofres, à paraître samedi 1^{er} décembre, dans *Le Figaro Magazine*. La moitié des personnes interrogées (contre 56 % en octobre) font confiance au président de la République « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ».

Courrier INTERNATIONAL
N° 578 du 23 novembre au 5 décembre 2001 20 FF / 3,05 €
www.courrierinternational.com

FAMINE
en Amérique centrale

CAUTION CAUTION CAUTION

Une ville à réinventer
NEW YORK

20 FF

AFGHANISTAN Palabres à Bonn, confusion à Kandahar
HISTOIRE DE L'ART La théorie de David Hockney
Et chaque jour : www.courrierinternational.com

FRAUDE En cinq mois, quatre vétérinaires français ont été mis en examen pour leur participation présumée à un trafic international de chiens. ● À SAINT-CYR-L'ÉCOLE (Yvelines),

chez l'un d'entre eux, une perquisition, lundi 26 novembre, a permis de mettre au jour un charnier de 76 cadavres de chiens en décomposition. ● LES TROIS AUTRES VÉTÉRINAIRES

auraient servi de caution à l'importation illégale de plusieurs dizaines de milliers de chiots d'Europe de l'Est, pour le compte de Francis Duprat, premier importateur d'animaux de com-

pagnie en France. ● LA FRAUDE consiste à tricher sur l'âge et l'origine des chiots, tout en fournissant aux acheteurs des certificats de vaccination falsifiés. ● LES CHIOTS sont élevés en

batteries dans des fermes d'Europe de l'Est. Leurs mauvaises conditions d'élevage sont à l'origine de risques sanitaires et de troubles de comportement.

Deux enquêtes judiciaires révèlent l'ampleur de trafics de chiens vers la France

Plus de 50 000 chiots sont importés chaque année illégalement d'Europe de l'Est où ils sont élevés dans de très mauvaises conditions sanitaires. Plusieurs vétérinaires et le premier importateur français ont été mis en examen pour leur participation à ces fraudes sur l'âge et l'origine des chiens

LE DOCTEUR René Bailly, président du Syndicat national des vétérinaires, est « effondré ». En cinq mois, quatre de ses confrères ont été mis en examen pour leur participation présumée à un trafic international de chiens. Le dernier d'entre eux, chez qui ont été retrouvés, lors d'une perquisition effectuée le 26 novembre à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), les cadavres de 76 chiens, est suspecté par un juge d'instruction de Châlons-en-Champagne d'avoir fourni des documents irréguliers à deux commerçants de la Marne. Dans la Haute-Garonne, trois autres praticiens ont été mis en examen, le 22 juin, par un juge d'instruction d'Angoulême (Charente). Ils travaillaient pour Francis Duprat, premier importateur d'animaux de compagnie en France, lui-même mis en examen six mois plus tôt. Poursuivis pour complicité de « faux et usage de faux », d'« importation illégale » et de « tromperie sur la qualité de la marchandise vendue », les vétérinaires sont soupçonnés d'avoir servi de caution, depuis des années, à l'importation illégale et très lucrative de plusieurs dizaines de milliers de chiots en provenance d'Europe de l'Est.

Entre ces deux affaires, les « similitudes ne manquent pas », observe Pascal Chauv, procureur au tribunal de Châlons-en-Champagne. Dans la Marne comme dans la Haute-Garonne, la justice a d'abord été saisie de plusieurs plaintes de particuliers, excédés par la mort rapide des chiots qu'ils venaient d'acheter dans des animaleries, ou par « les caractéristiques des animaux, qui ne correspondaient pas au pedigree sous lequel ils avaient été vendus », précise le procureur. Dans les deux cas, les

chiots provenaient d'élevages intensifs installés en Hongrie, en Slovaquie ou en Slovaquie, où ils étaient achetés par les courtiers français entre 500 et 1 000 francs pièce selon la taille, avant d'être revendus entre 2 500 et 4 000 francs aux animaleries.

TRICHE SUR L'ÂGE ET L'ORIGINE

Dans ce type de commerce, la fraude, subtile, consiste à tricher sur l'âge et l'origine des chiots. Alors que les espèces élevées en France peuvent être vendues à partir de huit semaines, la loi interdit toute importation de chiens de moins de quatre mois, délai en dessous duquel le vaccin contre la rage est jugé inefficace sur un animal encore immunisé par les anticorps de sa mère. Seulement, à cet âge, « les chiots n'ont plus aucune chance d'être achetés dans des animaleries, où les clients ne craignent que pour les tout petits », explique Henri Barbe, président de l'Association nationale contre le trafic des animaux de compagnie (Antac).

Résultat : « Les courtiers préfèrent être dans l'illégalité pour ce qui concerne l'âge des animaux », résume Yves Legeay, professeur à l'école vétérinaire de Nantes, dans un rapport sur la commercialisation des animaux de compagnie remis en 2000 au ministère de l'Agriculture. La tentation de frauder est d'autant plus grande, s'inquiète le scientifique, que les contrôles aux frontières « sont de moins en moins pénalisants (...) en raison des réelles difficultés que les douaniers rencontrent » pour évaluer l'âge des animaux.

Au cours d'une perquisition effectuée en novembre 2000 dans les locaux de Francis Duprat, à Montep-



teurs de la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et sanitaires (BNEVS) n'ont pourtant eu aucun mal à déceler, dans un arrivage en provenance de pays de l'Est, 21 chiots âgés de moins de deux mois, dont certains étaient réputés avoir été vaccinés un mois avant leur naissance. « A leur arrivée, le vétérinaire français établit un nouveau certificat de vaccination, où il mentionne que les chiens sont âgés de trois mois, alors qu'ils sont, selon les indications du vétérinaire étranger, nés la veille de leur départ », ont observé les enquêteurs. Plus récemment, les douanes de Strasbourg ont intercepté, le 10 avril, une camionnette immatriculée en Slovaquie contenant un chargement de 81 chiots dont 79 n'avaient pas l'âge légal et dont les documents étaient totalement fantaisistes.

C'est en effet par le biais de ces nouveaux certificats de vaccination, sur lesquels ne figure aucune trace de la provenance étrangère de l'animal, que les commerçants réussissent à « légaliser la présence de l'animal sur le territoire tout en laissant croire aux clients que les chiots vendus proviennent d'éleveurs français », détaille le rapport des experts vétérinaires remis à la justice. Selon les calculs d'Henri Barbe, 100 000 chiens auraient ainsi été importés illégalement en France en 1999, dont 50 000 à destination du seul commerce de M. Duprat, qui a réalisé la même année un chiffre d'affaires de 28 millions de francs.

L'importateur n'a pourtant déclaré que 20 000 chiens aux douanes. L'enquête a montré que le courtier n'enregistrait les animaux que lors de leur vente, et non à leur arrivée sur l'exploitation. En outre, il conservait des cartes de tatouage d'animaux décédés, que la loi oblige à renvoyer à la Société centrale canine. Selon la brigade d'enquêtes vétérinaires, ces documents lui auraient permis de « blanchir » une partie des animaux importés illégalement et sans vaccins en leur attribuant les papiers d'animaux décédés, tout en économisant au passage « le coût du vétérinaire, du vaccin et de l'achat de carte de tatouage ».

NON VACCINÉS CONTRE LA RAGE

Finalement, une partie de ces chiens n'aurait donc jamais été vaccinés contre la rage – une « bombe » sanitaire dénoncée dès 1993 par le premier vétérinaire, démissionnaire, employé par M. Duprat. « Concernant la rage, il y a un risque certain pour les propriétaires et leur entourage s'ils ne savent pas que leurs chiens ont été importés illégalement de pays de l'Est, où rien n'est fait pour les animaux de six semaines », confirme Hervé Bourhy, directeur adjoint du centre national de référence pour la rage à l'institut Pasteur. Ces chiens non vaccinés, poursuit le scientifique, contribueraient aussi à la recrudescence sur le territoire d'autres maladies, comme la toux du chenil, qui peut entraîner une affection respiratoire chronique chez l'homme.

Le courtier et ses trois vétérinaires protestent de leur innocence et rejettent

toute responsabilité sur l'administration locale. « Je ne vois pas ce qu'il pourrait y avoir d'illégal puisque nous avons tous les documents officiels », objecte Jean Barthe, l'un des vétérinaires mis en examen, pour qui « rien ne permet de prouver l'âge d'un chien entre deux et quatre mois ». L'exploitation n'était-elle pas régulièrement contrôlée par les douanes et les services vétérinaires du département (DSV), qui n'ont jamais rien eu à redire sur son fonctionnement ? L'établissement de M. Duprat était bien contrôlé, confirme, embarrassée, la directrice des services vétérinaires de la Haute-Garonne, dont les agents « vérifiaient surtout les registres, le contrôle le plus important ayant déjà été effectué au poste d'inspection frontalier », en Autriche, après lequel « il n'est plus possible de renvoyer les animaux dans leur pays ».

A l'échelon national, aucun ministère n'est enfin en mesure de chiffrer l'importance du commerce international des chiens. « Les services douaniers ne comptabilisent que les kilos de viande », s'effare Geneviève Perrin-Gaillard, députée (PS) des Deux-Sèvres, chargée depuis juin d'une mission d'information parlementaire sur le trafic et le commerce des chiens. « Il n'y a en France aucune traçabilité des animaux », s'indigne-t-elle. Quant à la responsable de la santé animale au ministère de l'Agriculture, Nathalie Melik, elle assure que, « grosso modo, tous les chiens sont vaccinés » en France.

Alexandre Garcia

Des élevages de chiots en batteries en Europe de l'Est

CHAQUE ANNÉE, un million de chiens sont vendus en France. Pour répondre à l'explosion de la demande, en partie suscitée par la multiplication des animaleries comme par certains effets de mode, des élevages industriels se sont développés, depuis le milieu des années 1990, dans quelques pays d'Europe de l'Est, sur le modèle de ce qui existait en matière de poulets ou de cochons.

A l'origine de ce développement, une poignée de grands groupes du Benelux, spécialisés dans la production animale au kilo. Freinés par les règlements de plus en plus draconiens sur la protection animale et la qualité des installations au sein de l'Union européenne, ces entreprises ont investi l'Europe de l'Est, en rachetant, pour quelques centaines de milliers de francs, des fermes tchèques, slovaques, hongroises ou polonaises. Les familles de fermiers, payées 25 000 francs par an, ont commencé à y élever des chiots en batterie à partir des reproducteurs importés en semi-remorques du Benelux, sans trop se préoccuper de la santé ou de l'origine des espèces. La qualité des chiens souffre de ces conditions d'élevage : certains sont vendus alors qu'ils n'ont été ni sevrés dans les règles ni socialisés, et présentent donc de graves troubles du comportement que les acheteurs découvrent trop

tard. Les prix, défiant toute concurrence, ne leur ont pas moins assuré une très large clientèle parmi les consommateurs à haut niveau de vie d'Europe occidentale.

LA BELGIQUE, « PLAQUE TOURNANTE »

A l'Ouest, ces milliers de chiots sont écoulés dans des animaleries qui prolifèrent en France ou en Belgique, ce dernier pays étant souvent cité, notamment dans le rapport officiel du professeur Legeay sur la commercialisation des animaux de compagnie, comme « la plaque tournante de l'importation en provenance des pays de l'Est ». Achetés 3 000 francs aux négociants spécialisés, les chiens sont revendus de 5 000 à 8 000 francs, selon l'« apparence raciale ». Dans ces supermarchés du vivant, ce n'est toutefois pas le commerce des animaux qui dégage le plus de bénéfices. « Ce qui intéresse les animaleries, c'est surtout le marché de l'alimentation et des accessoires », explique André Warlet, directeur des relations institutionnelles à la Société centrale canine. En termes de profit, le marché du vivant est presque anecdotique. »

A. Ga.

Un charnier mystérieux chez un vétérinaire des Yvelines

VERSAILLES de notre correspondant

Devant le pavillon gris abritant la clinique vétérinaire du docteur Henri Viatte s'entassent par dizaines des sacs-poubelle dégageant une odeur de mort. Les gendarmes de la brigade de Versailles n'en finissent pas de remonter de la cave des cadavres de chiens en décomposition. Un tracto-pelle est venu dans l'après-midi du lundi 26 novembre, jour de la perquisition chez ce vétérinaire de Saint-Cyr-l'École (Yvelines), remuer les ronges du jardin et dégager d'autres dépouilles putréfiées. Soixante-seize cadavres de grands chiens, en majorité des bergers allemands et des bergers belges, ont ainsi été exhumés ou découverts dans le congélateur du docteur Viatte.

Celui-ci ne s'attendait pas à recevoir la visite des gendarmes dépêchés par la section de recherches de Reims (Marne) dans le cadre d'une large enquête sur un éventuel trafic d'animaux de compagnie. Alors que des clients apportaient encore leurs chats ou chiens

chez ce praticien, les gendarmes sont tombés « avec stupeur » sur ce charnier. Constatant « un dépôt de cadavres et une infraction à la réglementation sanitaire », ils ont ordonné immédiatement la fermeture de la clinique et placé le docteur Viatte en garde à vue. Face aux enquêteurs, il a avoué « alimenter ce charnier depuis des années ».

« SERIAL KILLER »

Apparemment, le voisinage ne se doutait pas des pratiques morbides du docteur « diplômé de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort », comme l'indique sa plaque, installé à Saint-Cyr-l'École depuis une vingtaine d'années. « Je trouvais que ça sentait mauvais dans le quartier, précise une jeune fille accompagnée de son labrador, mais je croyais que c'étaient les égouts. »

Ce vétérinaire d'une soixantaine d'années, impassible devant les faits, serait-il un « serial killer de chiens », selon l'expression d'un gendarme ? Ou serait-il impliqué dans l'affaire délictueuse en cours d'investigation dans l'est de la France ?

L'autopsie des chiens retrouvés dans le congélateur déterminera si ces animaux ont subi des sévices ou des expérimentations. Quant au lien de cette affaire avec un trafic commercial de chiens, le magistrat instructeur de Châlons-en-Champagne (Marne) qui a délivré la commission rogatoire pour perquisitionner chez le docteur Viatte, refuse de le confirmer. A la section de recherches de Reims, on regrette que cette perquisition ait été « prématurément dévoilée » alors qu'une enquête « de dimension au moins nationale est en cours depuis huit mois ».

Pour le docteur Frédéric Klap, qui exerce en région parisienne, un tel recel de cadavres relève d'une infraction caractérisée : « La réglementation nous oblige à conserver les animaux euthanasiés dans une chambre froide et à les faire enlever par une société d'incinération, quitte à restituer les cendres aux propriétaires ensuite. » L'association contre le trafic des animaux de compagnie s'est constituée partie civile.

Jean-Pierre Dubois

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

GALERIES Lafayette

-15%

sur tout* avec votre Carte samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre.



*Sauf points rouges, librairie, maroquinerie de luxe, grandes marques de parfumerie, alimentation, restauration, Lafayette Mariage et autres services. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Crédit reconstitué d'un an renouvelable. Carte Galeries délivrée après acceptation de votre dossier par Cofinoga, S.A. au capital de 100 000 000 € - 66, rue des Archives 75003 Paris 682015332 RCS Paris. Tél. : 01 44 54 47 00. Encours crédit jusqu'à 800 € [5 247,66 F], taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,31 %, mensualités de 30 € (0,679 F) - de 300 € à 1 524 € (de 5 147,66 F à 9 996,78 F), taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,30 %, mensualités de 60 € (3,357 F) - de 1 524 € à 2 308 € (de 9 996,78 F à 15 087,01 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 90 € (2,003 F) - de 2 308 € à 3 108 € (de 15 087,01 F à 20 334,67 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 100 € (2,815 F) - de 3 108 € à 7 700 € (de 20 334,67 F à 50 508,69 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 5 % de l'encours - de 7 700 € à 11 500 € (de 50 508,69 F à 75 435,06 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 5 % de l'encours - plus de 11 500 € (75 435,06 F) taux mensuel de 1,205 % et TEG de 15,66 %, mensualités de 5 % de l'encours. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, des intérêts et de l'assurance du compte (si vous y avez souscrit). Taux mensuels indicatifs. Conditions en vigueur au 01/10/01. Carte payante 7 € (en 45,92 F). Renseignez-vous à l'espace Carte.

Haussmann

Les syndicats majoritaires dans la police signent un accord avec Daniel Vaillant

Au total, 1,1 milliard de francs sera consacré à l'amélioration des revenus

A l'issue d'une dernière journée de négociations, les syndicats majoritaires chez les policiers ont signé un accord avec le ministre de l'intérieur,

Daniel Vaillant. Le texte prévoit d'accorder 400 millions de francs d'efforts supplémentaires dans le budget 2002, portant à 1,1 milliard la

somme totale consacrée aux augmentations des revenus des policiers. Trois syndicats ont refusé de signer ce texte qu'ils jugent insuffisant.

EN SIGNANT un accord avec les syndicats majoritaires, jeudi 29 novembre, le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, espère avoir mis un terme au mécontentement policier. Les 400 millions de francs supplémentaires consentis par le gouvernement (*Le Monde* du 30 novembre), ont permis à M. Vaillant d'obtenir la signature de l'UNSA-police et du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), majoritaire chez les gardiens de la paix, ainsi que celles du syndicat national des officiers de police, du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), et du syndicat des personnels administratifs (SNIPAT). Au total, 1,1 milliard de francs sera consacré en 2002 aux mesures catégorielles en faveur des policiers. Cet effort budgétaire, sans précédent depuis quinze ans, se traduit par une augmentation de salaire entre 600 à 716 francs pour les gardiens de la paix et gradés, qui représentent les deux tiers des policiers. « Le 29 novembre doit marquer le début d'une ère nouvelle pour la police nationale, donc pour la sécurité de nos concitoyens », a estimé M. Vaillant, jeudi, à l'issue d'une rencontre de deux heures au minis-

tère de l'intérieur avec les organisations syndicales.

« Des gestes significatifs ont été accomplis », indiquait le secrétaire général de l'UNSA-police, Joaquin Masanet, en précisant qu'il était « difficile de ne pas en tenir compte ». Outre les efforts consentis pour 2002, le ministre de l'intérieur s'est engagé à ce qu'une somme de 300 millions de francs soit inscrite au budget 2003, pour augmenter de deux points l'indemnité de sujétion spéciale (ISS) que perçoit l'ensemble des fonctionnaires de police. Cela correspondrait à une hausse des salaires de 200 francs environ. Des aménagements de carrière pour les gardiens de la paix ont été conclus : ainsi, tous les élèves des écoles de police devraient bénéficier de la formation d'officier de police judiciaire (OPJ), qui permet sous réserve d'habilitation des parquets généraux de travailler dans les services d'enquête.

JOURNÉE ANNUELLE DU POLICIER

L'accord prévoit également le renforcement de la protection juridique des policiers en leur assurant l'assistance d'un avocat lorsqu'ils sont victimes de violences dans l'exercice de leur métier.

M. Vaillant a indiqué, jeudi, que la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, avait adressé la veille une circulaire aux parquets pour rappeler les dispositions applicables en cas d'agression contre des agents des forces de l'ordre. Par ailleurs, une journée du policier sera organisée chaque année, afin de rapprocher gardiens de la paix, officiers et commissaires de la population.

« Nous accordons une grande importance au plan stratégique pour la police, qui sera discuté dès le mois de janvier », a précisé le secrétaire général du SNPT, Gérard Noulé, qui proposait, vendredi 30 novembre, l'organisation de « tables rondes interministérielles » sur la sécurité. Les discussions entre le ministère de l'intérieur et les syndicats de police autour du plan stratégique devraient être l'occasion d'ouvrir des perspectives pour les cinq ans à venir. L'accord signé jeudi laisse ouverte la possibilité d'une loi de programmation pour la police nationale à l'issue du plan. Commentant l'ensemble du dispositif, M. Noulé a déclaré qu'il fallait désormais éviter « toute surenchère électorale, et récupération politicienne de la grogne des policiers ». Plusieurs syndicats ont rejeté

l'accord proposé par M. Vaillant. Alliance (deuxième syndicat de gardiens de la paix) et Synergie-officiers ont dénoncé un effort insuffisant. « 200 francs de plus que là où l'on en était arrivé le 19 novembre [date d'une première négociation entamée avec une partie des syndicats], ce n'est pas assez, affirme le secrétaire général d'Alliance, Jean-Luc Garnier. D'autant que l'augmentation obtenue prend la forme du doublement d'une allocation de maîtrise sur lequel un autre ministre pourrait parfaitement revenir. » M. Garnier entend désormais organiser un référendum dans tous les commissariats de France sur le contenu de l'accord.

Le syndicat général de la police (SGP) affilié à FO a, lui aussi, refusé de signer l'accord. Il réclamait un doublement du taux de l'ISS, soit un effort total d'environ trois milliards de francs. « Nous allons appeler à des assemblées générales dans tous les services », indiquait, vendredi, un porte-paroles du SGP, Nicolas Couteau. Si la base le souhaite, nous continuerons la mobilisation. »

Pascal Ceaux

www.lemonde.fr/securite

La piste d'ETA se confirme dans l'enquête sur l'attaque d'un gendarme près de Pau

Un membre de l'organisation cité par la presse espagnole

LA PISTE de l'organisation paramilitaire clandestine basque ETA était toujours privilégiée par les enquêteurs, vendredi 30 novembre, deux jours après qu'un gendarme eut été très grièvement blessé par balles à Monein, près de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Les deux inconnus, qui ont fait feu au cours d'un contrôle de routine mercredi 28 novembre, n'avaient toujours pas été retrouvés (*Le Monde* du 30 novembre). L'enquête a été confiée conjointement à la gendarmerie et à la division nationale antiterroriste (DNAT) de la police judiciaire et le plan Epervier, déclenché mercredi, a été maintenu.

Le gendarme blessé, Gérard Larroudi, trente-trois ans, touché par une demi-douzaine de balles, lutait toujours contre la mort vendredi matin à l'hôpital de Pau. Les gendarmes, qui affirment travailler sur la piste ETA, ont en revanche refusé de confirmer au *Monde* vendredi matin des informations, parues dans la presse espagnole, qui indiquent que les enquêteurs suspecteraient Ibon Fernandez de Iradi, alias « Susper », considéré comme membre de l'organisation clandestine, d'être l'auteur des coups de feu. « Susper » est tenu par la justice espagnole pour l'un des membres

du « commando Buruntza » de l'ETA, dont cinq autres membres présumés ont été incarcérés le 26 août par le juge madrilène Baltazar Garzon. « Susper » et deux autres membres du « commando Buruntza », accusés d'être impliqués dans 18 actions terroristes – dont quatre assassinats – depuis 1999, sont visés par des mandats d'arrêt internationaux.

« AJUSTER NOTRE POSTURE »

Le directeur général de la gendarmerie nationale, Pierre Steinmetz, qui s'est rendu à Monein jeudi après-midi afin d'apporter son soutien à ses troupes, a notamment affirmé : « Nous devons ajuster notre posture et notre mode de travail à des circonstances qui semblent avoir changé », faisant allusion à la radicalisation du mouvement clandestin qui n'hésite plus à ouvrir le feu sur le territoire français.

Le 17 novembre, deux hommes à bord d'une fourgonnette avaient forcé un barrage près de l'aéroport de Pau avant de tirer à treize reprises sur un motard de la gendarmerie qui les avait pris en chasse. Les enquêteurs s'étaient déjà orientés sur la piste de l'ETA.

Fabrice Lhomme

Associations et syndicats défendent la loi sur la présomption d'innocence

LES DÉFENSEURS de la loi sur la présomption d'innocence commencent à faire entendre leurs voix. Après l'offensive des syndicats de policiers contre la loi Guigou, qui a débouché sur la nomination, le 21 novembre, du député (PS, Essonne) Julien Dray, chargé de dresser un audit de la réforme, un collectif réunissant le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), les Verts, le PCF, le MRAP et le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) a organisé une conférence de presse, jeudi 29 novembre, pour s'élever contre la volonté d'« abroger la loi Guigou sous couvert d'en faire une évaluation » et dénoncer « un nouveau recul des libertés sur fond de campagne sécuritaire ».

Les participants à la réunion ont ainsi dénoncé « l'idée fautive » selon laquelle la loi sur la présomption d'innocence – qui a notamment instauré la présence de l'avocat à la première heure de garde à vue et retiré aux juges d'instruction le pouvoir de placer les mis en examen en détention provisoire – ne fonctionnerait pas. « Les gardes à vue sont correctement appliquées,

les personnes comparaissent dans les tribunaux et les décisions des juges des libertés et des détentions sont respectées », a expliqué Bruno Marcuse, président du SAF. « Les détracteurs de la loi, comme l'Union syndicale des magistrats, ont toujours été contre, avant, pendant et après son application, a-t-il dénoncé. Ils ne veulent pas une réforme du code de procédure pénale, ils veulent garder une procédure peinarde ! »

« UNE LECTURE POLICIÈRE ET NÉOCOLONIALE »

Au-delà, les membres du collectif se sont inquiétés du symbole que constituerait un recul sur la loi sur la présomption d'innocence, et ce alors que le gouvernement a considérablement durci son projet de loi sur la sécurité quotidienne. « Revenir sur la loi Guigou, cela voudrait dire que la gauche plurielle se désolidarise des couches populaires des quartiers, a estimé Azouz, du MIB. Cela signifierait que la gauche n'a plus qu'une lecture policière et néocoloniale de ce qui se passe dans les banlieues. »

M^e Michel Tubiana, président de la LDH, n'a pas dit autre chose : « Une telle remise en cause s'inscrit dans l'actuelle logique de répression qui

consiste à dire : "On a une génération de jeunes qui est perdue, on va s'en débarrasser." C'est une logique de guerre sociale, qui cherche à criminaliser des jeunes, et ne peut qu'attiser les problèmes. »

Porte-parole des Verts, Stéphane Pocrain a rappelé son soutien à la loi sur la présomption d'innocence et expliqué que « donner des gages à la partie droite de son électoral est une erreur pour la gauche ». « On voit un étrange consensus se nouer entre la droite et une bonne partie de la gauche, a déploré M. Pocrain. C'est un effet boomerang des lois sur l'immigration et des lois Chevènement. Car, quand on parle de sécurité aujourd'hui, c'est pour parler, sans dire le mot, des Noirs, des Arabes, bref de tous les indésirables. » Il a été rejoint par Roger Martelli, du PCF qui, oubliant la participation de son parti au gouvernement, a affirmé « son opposition à la loi sur la sécurité quotidienne » et plus généralement « à ce vent mauvais, discriminatoire, qui aboutit à la stigmatisation des banlieues et la chasse au faciès ».

Cécile Prieur

La hiérarchie de la gendarmerie estime que des « fautes lourdes » ont été commises par les officiers impliqués dans l'affaire des paillotes

AJACCIO

de notre envoyé spécial
Ayant à manier de nombreuses phrases contenant l'expression « gendarmes », le président du tribunal correctionnel d'Ajaccio, Dominique Ferrière, s'est annexé, depuis le début du procès des paillotes, un néologisme afin de simplifier sa tâche. Ainsi parle-t-il de la conscience et de la hiérarchie « gendarmiques ». Et tout le monde avec lui désormais.

Affichant son souci de soupeser au mieux les responsabilités, le voici donc, jeudi 29 novembre, questionnant cette « hiérarchie gendarmique » sur l'attitude qu'aurait pu – ou dû – adopter chacun des gendarmes mis en cause, en réaction aux ordres qu'ils ont dit avoir reçus : « Que devait faire le colonel Mazères [alors commandant de la légion de gendarmerie de Corse] si, comme il le dit, il a reçu du préfet Bonnet l'ordre de détruire par incendie, de nuit, une paillote, en déversant à ses abords des tracts gravement diffamatoires envers ceux qui l'exploitaient ? »

« S'il a reçu cet ordre, il ne devait pas garder ce secret », estime Bernard Prevost, préfet et ex-directeur général de la gendarmerie nationale. « Il aurait dû rendre compte à sa hiérarchie », abonde le major général, général de corps d'armée,

Gérard Marcille. « Pour moi, des fautes lourdes ont été commises par les personnels qui ont exécuté des missions contrairement à l'éthique de la gendarmerie. »

Selon Bernard Prevost, le capitaine Norbert Ambrosse, commandant du groupement de pelotons de sécurité (GPS), qui incendia la paillote Chez Francis, aurait dû, lui aussi, refuser l'ordre émanant du colonel Mazères. « Mais il faut tenir compte du contexte local, ajoute-t-il, et du fait que, pour lui, l'ordre venait du préfet » « Au-dessus du respect des lois, dans la tête d'un officier, peut-il y avoir la raison d'Etat ? » « Problème éternel ! (silence) C'est l'honneur de la gendarmerie de faire appliquer les lois. »

On demande à l'ancien « patron » de la gendarmerie s'il pense que l'incendie de la paillote a pu relever d'une « initiative personnelle », puisque le préfet ne avait donné un ordre. « Je ne vois pas quel aurait été l'intérêt du colonel Mazères », répond M. Prevost. Aurait-il pu être fragilisé par la tension dans l'île, la multiplication des attentats contre la gendarmerie ? « Je ne le crois pas. Les gendarmes souffraient, c'est vrai. Mais, connaissant ses qualités foncières, j'imagine mal qu'il ait commis cet acte seul pour assouvir sa colère ou son découragement. » M. Prevost écarte de même qu'on ait pu « instrumentaliser » la gendarmerie, comme l'avance le préfet Bonnet dans sa thèse du complot.

« Toutes les personnes interrogées m'ont dépeint une connivence entre un préfet et un commandant de

légion de gendarmerie que je n'ai jamais vue ailleurs, témoigne l'inspecteur général des armées, le général Yves Capdepon, à qui fut confiée une enquête sur le GPS. Deux personnes m'ont même dit que le préfet avait envoûté le colonel Mazères ! Je n'imagine pas une seule seconde que [celui-ci] ait agi sans que le préfet soit au courant. » Le major gé-

ral Maurice Lallement prend à partie Bernard Bonnet, le renvoyant à son système de défense : « Ce que je regrette, c'est que vous ayez dit avoir couvert l'incendie de l'Aria Marina. Si vous aviez rendu compte à votre ministre, peut-être n'y aurait-il pas eu de deuxième incendie de paillotes ! »

« ATTEINTE À LA DIGNITÉ MILITAIRE »

Sur le plan disciplinaire, le général Guy Parayre, alors commandant de région de gendarmerie à Marseille, indique qu'il avait demandé à l'encontre des gendarmes impliqués de quarante jours d'arrêt à un blâme du ministre, au motif suivant : « avoir un comportement en service susceptible de porter gravement atteinte à la dignité militaire ou au renom de l'armée ». Le ministère de la défense n'a pas encore donné suite.

Sur le plan statutaire, apprend-on, après que le tribunal eut réussi à se faire communiquer des éléments de l'Elysée, le conseil d'enquête de gendarmerie, composé de cinq généraux, a rendu un avis selon lequel aucun de ces gendarmes n'a commis de « faute contre l'honneur » qui aurait entraîné pour le colonel Mazères une radiation des cadres. Mais celle-ci pourrait devenir automatique, indique-t-on, si la justice pénale prononçait une peine supérieure à trois mois de prison ferme.

Jean-Michel Dumay

www.lemonde.fr/corse

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AIR TTC

Rome	1485 F
Stockholm	1606 F
Orlando	2515 F
Montréal	2423 F
San Juan	3477 F

COURTS SEJOURS VOL - HOTEL

Budapest	2215 F
Reykjavik	2625 F

0 825 008 008* www.anyway.com
3615 anyway**

(*) Hôtel*** - S/4n / (2) Hôtel**** - 4i/3n
*Prix par personne à partir de. Pour la validité, nous consulter. Lic 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 28 NOV. AU 23 DEC.

PRIX SPECIAL ANNIVERSAIRE

-10% -20% -30%

à partir de 3 000* d'achat à partir de 5 000** d'achat à partir de 8 000*** d'achat

OUVERT LES DIMANCHES 9, 16 ET 23 DÉCEMBRE

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

Anniversaires de naissance

– 1^{er} décembre 1921
1^{er} décembre 2001.

Pour

Georges FRÉNOY,

Bon anniversaire, Péjo pour tes quatre-vingts ans.

Avec l'affection de tes enfants et petits-enfants.

Mariages

Michèle et Armand

se marient le 1^{er} décembre 2001.

Familles **HOUNGBEDJI** et **OLOGODOU.**

Décès

– Gilles-François et Patricia Sieg, Caroline Sieg, Marie Sieg, ses enfants, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle BEAUFRERE SIEG,
née MELLOT,

survenu accidentellement, le 26 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 décembre 2001, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e.

43, rue Charles-Silvestri, 94300 Vincennes.

– Claire Andrée Bertrand, François-Guilhem et Michèle Bertrand, Gilles Antoine et Marie-Christine Bertrand, Paul-Serge et Marie-José Bertrand, ses enfants,

Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Alice Tibessart, sa sœur, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène BERTRAND,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le mardi 27 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Ses collègues, Et amis de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS) ont la tristesse de faire part du décès de

Corinne BEUTLER,
chargée de recherche au CNRS.

– Paris. Nantes. Pontchâteau.

Mme Marie-José Bigot, son épouse,
M. et Mme Bernard Boche,
M. et Mme Georges Bernard,
M. et Mme Michel Déneux,
Mlle Geneviève Bigot, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme et M. Daviaud, sa sœur et son beau-frère,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BIGOT,
ingénieur ENSM,

survenu à Paris, le 27 novembre 2001.

La messe d'obsèques sera célébrée le lundi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-de-Charonne, à Paris-20^e.

L'inhumation aura lieu le mardi 4 décembre, à 11 heures, au cimetière de Nantes, dans le caveau de famille.

24, rue de la Py,
75020 Paris.

– Micheline Boloré, née Meyer, son épouse,
M. et Mme François Abballe,
M. et Mme Guy Le Corre,
Mlle Evelyne Boloré, ses filles et ses gendres,
Vanessa et Cyrille, ses petites-filles,
ont la douleur d'annoncer que le peintre est mort...

Jacques BOLORÉ,
artiste,

sociétaire du Salon d'automne,
La Nationale des beaux-arts
des Artistes français,
Prix de la Présidence de la République,

a rejoint son univers de couleurs et d'espérance...

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Mougins, le vendredi 30 novembre 2001, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Conde (Saint-Maur-des-Fossés) le jeudi 6 décembre.

228, avenue du Moulin-de-la-Croix,
06250 Mougins.

– Marie-Leina Canioni, Isaline Amalric, André-Daniel Choury, Hyacinthe Choury, ses enfants, Ses quatorze petits-enfants, Ses quinze arrière-petits-enfants, Renée Pagès-Perini, sa sœur, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Les familles amies, parentes et alliées Choury, Filippi-Padrona, Perini, Versini, de Comarmond, Canioni, Alfonsi, Amalric, Chevrier, Passalacqua, Spinosi, Wizman, Renaudie, Spiro, Luigi, Monteuis, Granelli, Amzallag, Santolini, Geronimi, Venturini, Ceccaldi-Alessandri, Giovoni, Ribet, Nicoli, Caviglioli, Laeri, Christiani et Bernier-Bercovici, ont la douleur de faire part du décès de

Emma CHOURY,

le 29 novembre 2001, à Paris.

Les parents et amis d'Emma se réuniront le samedi 1^{er} décembre, de 11 heures à 13 heures, à Ajaccio, quai Lherminier.

Ses obsèques auront lieu le même jour à Piana, à 14 h 30.

– Le 26 novembre 2001,

Daniel GIRE,
ancien typographe
au journal *Le Monde*,

s'est éteint à l'âge de soixante-quatorze ans.

Selon ses vœux, les obsèques se dérouleront à Valenton (Val-de-Marne), le lundi 3 décembre 2001, dans la plus stricte intimité.

– Le professeur Jean Vague, Et sa famille ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Denise JOUVE,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

le 26 novembre 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 28 novembre.

– Marthe Roux, son épouse,
Jean-Luc et Agnès Roux,
Denis Roux,
Mireille et Jérôme Chiarodo, ses enfants,
Simon, Céline,
Juliette, Hélène et Jeanne, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy ROUX,
ancien sous-préfet,

délégué du médiateur de la République
du Puy-de-Dôme,

survenu le 24 novembre 2001.

8, rue du 19-Mars,
63500 Issoire.

Charly WHITTAKER

nous a quittés le 29 novembre 2001.

Réunion au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e, le 4 décembre, à 15 heures, où ses cendres seront dispersées.

« Aimer, tolérer. »

Remerciements

– M. Didier de La Bernardie, Iris, Sa famille, très touchés des marques de sympathie, d'amitié témoignées lors du décès de

Colette de LA BERNARDIE,

expriment à chacun leurs sincères remerciements.



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des **CANAPES STEINER** à des prix tout à fait exceptionnels.

DU 1^{er} au 15 DÉCEMBRE

Topper Espace Steiner

63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

– Dominique Payen de La Garanderie, sa mère, M. et Mme Jean-Marc Angeloz, ses grands-parents, Ses oncles, tantes, cousins, cousines, Et tous ses amis, remercient tous ceux et celles qui leur ont apporté leur réel soutien par leur présence, leurs paroles, leurs prières pour

Catherine PAYEN de LA GARANDERIE.

Anniversaires de décès

– Troisième anniversaire de la mort de

Marcel MANVILLE.

Le 2 décembre 1998, mourait subitement Marcel Manville, alors qu'il s'appêtait à plaider la cause des victimes du 17 octobre 1961.

Le Cercle Frantz Fanon et les amis de « l'Avocat militant », en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à Paris, à Alger et dans bien d'autres villes et pays, se souviennent.

Michel SIMONIN

aurait eu cinquante-quatre ans aujourd'hui.

Ses élèves et amis pensent à lui.

« Irreparabiles sunt ultimae iacturae, et quodcumque mors intulit, immedicabile vulnus est. Unum est salamen : sequemur et ipsi quos praemisimus. » (Pétrarque, Fam. I, 1).

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 5 décembre 2001, à 15 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e, à la mémoire de l'ingénieur général de l'armement

Raymond GUIGNOT,
adjoit au directeur du service
des programmes nucléaires,

décédé le 20 novembre.

Délégation générale pour l'armement,
00457 Armées.

Colloques

Quarantième anniversaire de la mort de Frantz FANON

Le Cercle Frantz Fanon (fondateur : Marcel Manville) organise, le 3 décembre 2001, de 9 h 30 à 18 heures, à l'Unesco, un colloque sur les aspects peu connus de la vie et de l'œuvre de Fanon, dans le cadre du programme « La route de l'esclavage » (dialogue interculturel de l'Unesco).

Renseignements au 01-45-80-89-98 (M. Lafare) ou à l'adresse courriel : cerclefanonparis@ifrance.com

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

Conférences

– La Chaire Baron von Oppenheim (« Kultur und Wirtschaft in Deutschland heute ») et l'Institut universitaire de France (« Histoire culturelle du monde germanique ») organisent le 4 décembre 2001, à 18 heures, au Centre universitaire Malesherbes (Paris-IV - Sorbonne), 108, boulevard Malesherbes, amph 128, une conférence en langue française sur « **Tableaux français des XVII^e et XVIII^e siècles dans les musées allemands** ».

L'invité sera M. Pierre Rosenberg, de l'Académie française, ancien directeur du Musée du Louvre. Débat dirigé par Jean-Marie Valentin (Sorbonne-IUF).
Contact : Catherine Robert, tél. :01-43-18-41-53.
e-mail : Catherine.Robert@paris4.sorbonne

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'association **Orphelins-Sida-International**



vous invite à une conférence sur **la situation des enfants devenus orphelins des suites du sida en Afrique du Sud, Argentine et Côte d'Ivoire,**

le mercredi 5 décembre, à 20 h 30, dans l'amphithéâtre Vincent-Roux, hôpital Cochin, pavillon Tarnier, 89, rue d'Assas, Paris-6^e.
Métro : Port-Royal, bus : n° 38, 83, 91.
Tél : 01-47-97-54-94.
e-mail : contact@orphelins-sida.org

Projections-débats

L'Espace Rachi,
Centre d'art et de culture,
39, rue Broca, Paris-5^e,
présente en avant-première :

un film d'Ettore Scola,
Concurrence déloyale,
primé aux Festivals de Moscou et de Jérusalem,
avec D. Abatantuno, C. Rich, S. Castellitto, J.-C. Brialy et la participation de G. Depardieu.

Dimanche 2 décembre, à 20 heures.
Film suivi d'un débat.
Réservations : 01-42-17-10-36 ou 38

Distinctions

– Nous apprenons que

Jeanne-Marie BERTAUX,
artiste-peintre-fresquiste,

vient d'être honorée de la croix d'argent du mérite et dévouement français au titre des arts.

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique depuis 1928,
vous invitent à leur **53^e vente d'entraide,**
placée sous le haut patronage de Mme J. CHIRAC
et des plus hautes autorités de l'Aéronautique civile et militaire,

aux salons Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8^e

mardi 4 décembre 2001,
de 14 heures à 19 heures,
mercredi 5 décembre,
de 11 heures à 21 heures (nocturne),
et jeudi 6 décembre,
de 11 heures à 19 heures.

– Par l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2001, la société SIFAB, SARL au capital de 100 000 francs, immatriculée au RCS Paris B 323 506 626 (86 B 23216), 108, avenue du Général-Michel-Bizot, Paris-12^e, confirme son transfert de siège social à Nantes (Loire-Atlantique), 11, rue de la Brasserie ; ainsi que la modification de son objet social : l'achat, la vente, la revente, tant en France qu'à l'étranger, de fournitures, bureautique, informatique, copieurs, SAV, reprographie, ainsi que les activités connexes. En conséquence les articles 2 et 4 des statuts seront modifiés.

Pour avis,
La Gérance.

– **Centre communautaire de Paris : dimanche 2 décembre 2001, 15 heures.**
Colloque : « **Hommage à Mandelstam, Celan, Katz, Rosenzweig, Benjamin** » ; « **L'enracinement hébraïque dans l'œuvre de Paul Celan** », par Laurent Cohen ; « **A la découverte de Nathan Katz** », par Gérard Pfister ; « **Franz Rosenzweig, foi et savoir** », par Gérard Bensussan ; « **La violence sans fond chez Benjamin** », par Raphaël Draï ; « **La question de l'autre chez Ossip Mandelstam** », par Alain Suied. Débat avec le public : « **Pensée d'hier et de demain** ». **Lundi 3 décembre, 19 h 30 :** « **La rhétorique de l'antisionisme dans les médias** », avec Raphaël Draï ; **21 heures :** « **L'image médiatique d'Israël : entre le réel et le fantasme** », avec Clément Weil Raynal.
119, rue La Fayette, Paris-10^e.
Tél : 01-53-20-52-52. (PAF)

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001/2002 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Contre le cancer, la parole



Le cancer, c'est aussi le silence, la peur, le repli sur soi, la solitude...

C'est pourquoi nous avons développé Écoute Cancer, un service téléphonique anonyme pour tous ceux, malades ou proches, qui sont confrontés au cancer.

Aujourd'hui, nous recevons de plus en plus d'appels. Pour répondre, nous avons besoin d'"écouteurs" bénévoles.
Pour en savoir plus, contactez-nous : 01 53 55 24 11 ou www.ligue-cancer.net

Au bout du fil, des "écouteurs". Capables de répondre, d'apaiser, d'orienter et avant tout d'écouter. C'est une tâche exigeante, encadrée par des professionnels pour laquelle les "écouteurs" de La Ligue reçoivent une formation continue adaptée.
C'est une belle mission.

Écoute Cancer

☎ N°Azur 0 810 810 821
PRIX APPEL LOCAL

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par

11 septembre 2001 ONDES DE CHOC

- Guerre totale contre un péril diffus, par Ignacio Ramonet.
- Rêves d'empire, par Philip S. Golub.
- L'ère des conflits asymétriques, par Marwan Bishara.
- Dissonances latino-américaines, par Denise Mendez.
- Le choix de la Russie, par Nina Bachkatov.
- Menace bactériologique, par Susan Wright.
- Sous couvert du « choc des civilisations », par Tariq Ali.
- Visages changeants de l'islam politique, par Eric Rouleau.
- Du Mexique à l'Égypte, la révolte des marginaux, par Dan Tschirgi.
- La longue marche des talibans, par Ahmed Rashid.
- Mystère d'un attentat en Arabie saoudite, par Alain Gresh.

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

La Russie change-t-elle ?

Un dossier spécial de 8 pages samedi 1^{er} décembre

Le Monde daté 2-3

La mémoire de la bataille de la Somme contrarie le troisième aéroport parisien

Une manifestation rassemblera, samedi 1^{er} décembre, les opposants à la création d'une plate-forme à Chaulnes, sur un site qui abrite les dépouilles de milliers de morts de la Grande Guerre. Les Picards estiment que cet équipement n'est pas nécessaire au développement de leur région

CHAULNES

de notre correspondant régional
Dès l'entrée du village, plusieurs écriteaux indiquent clairement l'opinion des habitants : nous sommes dans « une région sacrifiée par la folie des hommes ». « Rasé en 1918, relevé » depuis, Lihons sera à nouveau « rasé en 2015 ». Plus loin, on nous apprend que, « pour la première fois, des cimetières militaires sont profanés ». Les victimes de la première guerre mondiale sont désormais enrôlées dans le combat des Picards contre l'implantation du troisième aéroport international parisien sur leur sol.

Les pistes ou les bâtiments de ce dernier pourraient bien, vers 2020, s'étendre à l'emplacement de Lihons, sa « nécropole nationale » et les 54 665 « poilus » qu'elle abrite. De petits cimetières britanniques, ainsi que l'ossuaire de Vermandovillers où reposent les restes de 22 655 Allemands, sont également menacés. Leur déplacement éventuel scandalise de nombreux habitants de la région et anciens combattants, qui ont reçu le soutien de la presse et d'une partie de l'opinion britanniques. Non sans quelques bonnes raisons his-

toriques : les troupes alliées ont perdu 800 000 hommes (350 000 Français et 450 000 ressortissants du Commonwealth) lors de la bataille de la Somme de juillet à novembre 1916. La question est effectivement « très passionnelle » outre-Manche, mais

De petits cimetières britanniques et l'ossuaire de Vermandovillers, où reposent les restes de 22 655 Allemands, sont menacés

« pour l'instant, nous ne savons pas dans quelle mesure nos tombes seront touchées, tempère néanmoins Roy Hemington, porte-parole pour la France de la Commonwealth War Grave Commission. Nous voulons, bien sûr, éviter toute exhumation mais, si cela s'avè-

re impossible, nous négocierons avec le gouvernement français pour obtenir de nouveaux emplacements ».

A la préfecture de région, on rappelle que la zone d'emprise du futur aéroport (6 km sur 5,5 km) n'a été fixée qu'approximativement par le gouvernement et que le préfet dispose d'une marge de « cinq à dix kilomètres autour de Chaulnes » pour « caler le site ». Dans ce cadre, « toute notre réflexion vise, justement, à éviter au maximum de toucher à ces lieux de mémoire et aux agglomérations », explique une collaboratrice du préfet. « Rien n'est exclu, y compris la construction d'un nouvel ossuaire ou, si les habitants le souhaitent, la reconstruction à l'identique des villages qui devraient être rasés. Les techniciens travaillent déjà à cette étude qui devrait se faire en concertation avec la population et les élus. Malheureusement, ces derniers refusent, pour l'instant, d'y participer. On risque donc de devoir se passer de leur avis. »

Si les élus refusent cette concertation, c'est qu'ils « rejettent le principe même de l'aéroport et demandent à l'Etat de compenser

pour les dégâts déjà provoqués par l'annonce du choix de ce site », répond Jacques de Villeneuve, porte-parole de la coordination, qui appelle à un rassemblement, samedi 1^{er} décembre à Chaulnes. Cette manifestation doit rassembler notamment, autour du maire (UDF) d'Amiens Gilles de Robien, les candidats écologistes à la présidentielle Noël Mamère et Corinne Lepage. Elle vise à « montrer ce que représente notre refus et à quel point il est soutenu par les milieux les plus divers », indique-t-il.

A l'exception notable du maire (RPR) de Saint-Quentin, Pierre André, les élus favorables au projet sont, selon lui, « peu représentatifs des zones directement concernées ». Les hommes politiques aujourd'hui protestataires, dont Gilles de Robien, étaient pourtant, en 1996, globalement favorables à l'implantation d'un aéroport en Picardie. « On était alors en récession et les gens ne voyaient pas bien comment s'en sortir. Mais, assure Jacques de Villeneuve, la Picardie a désormais prouvé qu'elle est capable de construire un développement local réel, même s'il n'est pas toujours spectaculaire. La région veut

rester une zone non urbanisée ouverte ; un poumon vert entre les grandes métropoles. » Les manifestants – parmi lesquels se trouveront des délégations des sites de l'Aisne, de la Marne et d'Eure-et-Loir – entendent dépasser le strict cas de Chaulnes. « Si l'on nous démontre que l'intérêt national passe par là, nous serions, éventuellement, prêts à nous sacrifier, assure Jacques de Villeneuve. Mais cela n'est pas le cas et c'est là le scandale. Le débat sur la nécessité d'un nouvel aéroport reste à faire. Nous sommes, évidemment, persuadés de son inutilité, mais il faut discuter sur le fond et convaincre ; dépasser les enjeux électoraux à court terme.

Si l'on continue cette partie de poker menteur commencée en 1996, nous connaissons tous les cinq ans un nouvel épisode du même feuilleton, du même psychodrame. »

La polémique sur les nécropoles de la Grande Guerre ? Un sourire : « C'est la preuve éclatante que ce dossier n'est pas solide, qu'il n'a pas été étudié. Des cimetières, ici, il y en a partout. C'est un peu comme si le gouvernement avait monté un projet dans la baie du Mont-Saint-Michel et découvrirait tout à coup l'abbaye, à la faveur d'un lever de brume. »

J.-P. D.

TROIS QUESTIONS À...

ANNETTE BECKER

1 En tant que codirectrice du centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne et professeur à l'université Paris-X-Nanterre, comment expliquez-vous l'irruption du souvenir de la guerre de 14-18 dans la polémique autour du site de l'aéroport ?

Cette région fut totalement dévastée. La bataille de la Somme fit au moins autant de morts que celle de Verdun, et les Britanniques y ont pris une part très importante, alors que Verdun fut strictement franco-allemande. Résultat : pour les Français, le souvenir de la Grande Guerre, c'est d'abord Verdun. Les Picards en souffrent beaucoup et ils évoquent cette blessure passée à chaque drame moderne qui les frappe. On l'a vu lors des récentes inondations.

2 Les cimetières pourraient être déplacés. Pourquoi cette crispation ?

La plupart des cimetières militaires ont été déplacés plusieurs fois, pour des raisons diverses. C'était banal dans les années 20 et Roland Dorgelès en a fait le sujet de l'un de ses romans. Mais il me semble

qu'aujourd'hui on voit les choses différemment. Cette réaction est comparable à la querelle – très moderne – sur le patrimoine. On veut rendre le passé présent à la mémoire collective, mais il s'agit le plus souvent d'un passé mythifié, aseptisé. Certes, le culte des héros ne sera nullement contrarié si les cimetières sont déplacés à nouveau d'un kilomètre ou deux. Mais, pour les gens, cet aéroport est le symbole d'une modernité barbare qui va casser un monde perdu.

3 Les victimes de la Grande Guerre se confondent donc, pour eux, avec leur patrimoine ?

Tout à fait. Vous avez remarqué que l'on ne trouve pas, dans cette région, de charmants villages avec des églises romanes. C'est que tout a dû y être reconstruit après la guerre. Les villages sont ici les symboles de la reconstruction, de la résistance face à l'adversité. C'est pour cela que leurs habitants y tiennent tant et qu'ils trouvent insupportable de les voir détruits à nouveau. A quelques rares exceptions près, tous les hommes politiques de la Somme partagent cette vision hautement culturelle et patrimoniale de leur région.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Britanniques et Belges redoutent un accroissement de la concurrence

LA DÉCISION du gouvernement d'implanter le troisième aéroport international de Paris – qui pourrait s'appeler « Europort » pour lui donner une connotation européenne – dans le Bassin parisien ne suscite pas seulement des réactions en France. Outre la question des tombes de leurs soldats, les Britanniques s'inquiètent de l'éventuelle aggravation de la concurrence dans le transport aérien.

La création de la plate-forme de Chaulnes ne peut, en effet, qu'inquiéter les responsables de l'aéroport d'Heathrow dont l'agrandissement vient d'être décidé. Leur objectif est d'imiter le fonctionnement de Roissy, c'est-à-dire de créer un « hub » (pôle de correspondances), qui fait la fortune de la desserte parisienne et d'Air France. Un nouvel équipement qui fonctionnerait en bipôle avec Charles-de-Gaulle devrait augmenter les capacités du « hub » français et accroître ainsi la concurrence qui va peser sur la plate-forme londonienne et British Airways.

La compétition avec Zaventem, l'aéroport de Bruxelles, elle, a été évoquée par le journal *Le Soir*. Dans sa livraison du 16 novembre, le quotidien belge fait valoir qu'Air France attire déjà une partie du marché de la métropole bruxelloise vers Roissy. « Le nouvel aéroport, plus près de la Belgique, pourrait accentuer ce phénomène », conclut-il.

Pour l'instant, les autorités belges ont d'autres préoccupations. Après la faillite de la Sabena, elles songent surtout à mettre sur pied la compagnie qui doit lui succéder, la Delta Air Transport (DAT) et à la manière de compenser la perte des destinations assurées par la compagnie belge. La DAT ne devrait, en effet, couvrir que la moitié des lignes que la Sabena assurait. Cette dernière couvrirait, à elle seule, la moitié du trafic de Zaventem (au

total 21,6 millions de passagers en 2000).

Les responsables belges savent qu'ils doivent surmonter un double handicap par rapport à Roissy-Chaulnes mais aussi vis-à-vis d'Amsterdam. Au sud, ils doivent supporter la concurrence des Français, desservis par le train à grande vitesse Thalys. Au nord, ils devront affronter celle des Néerlandais, lorsque la ligne à grande vitesse Bruxelles-Amsterdam sera achevée. Comme Roissy, l'aéroport de Schiphol sera relié au TGV et pourrait, donc, capter la clientèle belge alors que la ligne passera à... un kilomètre de Zaventem sans s'y arrêter. Les pouvoirs publics belges sont décidés à établir une connexion entre l'aéroport et la ligne TGV mais sa réalisation demandera, au mieux, un délai de sept ans.

« FLEXIBLE ET EFFICACE »

La Commission européenne estime qu'elle n'a pas à entrer dans ce débat : la libre concurrence devant jouer pleinement son rôle. C'est l'une des raisons qui explique l'adoption, le 10 octobre, d'un projet portant sur la création d'un « ciel unique européen » en 2004. La mise en place d'une zone commune suppose la disparition des espaces nationaux et l'« intégration progressive » des routes civiles et militaires afin de les utiliser de manière « flexible et efficace », ce qui permettrait, à terme, de supprimer l'exclusivité des couloirs réservés aux appareils des armées de l'air. L'opération exige aussi une coopération étroite entre l'Union européenne et Eurocontrol, organisme intergouvernemental qui coordonne le trafic aérien sur l'Europe. La réglementation devrait revenir à la première et l'expertise technique au second.

Marcel Scotto



Avec ADI,
le 1^{er} de la classe
n'a plus forcément une tronche
de 1^{er} de la classe

ADI, C'EST UNE GAMME DE CD-ROM pour s'entraîner en français, maths et anglais du CE1 à la 3^e.

Grâce à une méthode d'accompagnement scolaire complète, ADI permet aux enfants de progresser dans les matières fondamentales, par des exercices progressifs, une aide personnalisée et des commentaires en cas d'erreur, mais également de s'amuser avec de nombreux jeux et de découvrir des documentations multimédias.

ET DES CLASSES VIRTUELLES SUR INTERNET pour se perfectionner et suivre des cours particuliers adaptés au niveau scolaire de chaque enfant dans une ambiance de groupe stimulante. ADI Internet propose également des leçons, des aides, un club d'euro-correspondants, des forums, des clubs d'actualités et même des récré ! Le tout dans un univers en 3D haut en couleurs et parfaitement sécurisé.

Essayez vite ! Gratuit avec chaque CD-ROM ADI, 15 jours d'essai à ADI Internet. Pour en bénéficier, c'est simple : contactez-nous au numéro Indigo 0825 002 405 ou connectez-vous sur www.education.com (0,96€/min, 0,14€uros/min).



RÉUSSIR À L'ÉCOLE, ÇA LEUR RÉUSSIT



Adi, Coktel et Education.com sont des marques de la division Edition de Vivendi Universal.

Coran, ouvre-toi !

RACHEL en a les yeux qui étincellent. « J'ai tracé. J'ai traversé tout Paris, exprès. Je me suis dit : "Allez, aujourd'hui, j'y vais." Je n'en ai parlé à personne », murmure-t-elle très vite. Dans ses mains, un Coran. Elle le caresse amoureuxment. Devant elle, des dizaines d'autres, en désordre dans les rayonnages. L'étudiante de vingt ans s'affirme « parfaitement athée ». Ni son père, d'origine marocaine et musulman, ni sa mère, Française de souche et chrétienne, s'ils lui ont donné un prénom biblique, n'ont cherché à lui transmettre leur foi. Mais, ce samedi, Rachel a rendez-vous avec Mahomet, « le Prophète que chacun imagine comme il veut, puisqu'il n'est représenté nulle part... » Elle hésite. Lequel choisir ? « Cela fait longtemps que je veux le lire. Mon père m'en a souvent récité des versets : "Si tu tués un innocent, c'est comme si tu tuais l'humanité entière". Ça a l'air super joli ! Il y a bien le gros Coran doré, à la maison, mais il me décourage. » Elle veut le sien.

Plus tard, dans le flot continu des amateurs, Karima n'éprouvera aucun embarras quant au choix : elle achète toutes les éditions disponibles. « Pour pouvoir comparer. Je prends de petites notes dans un cahier. Ainsi je fais ma propre analyse. Je sais qu'il n'y a pas une traduction semblable à une autre, alors je préfère ne pas me fier à l'une d'entre elles en particulier. » La jeune agent commercial explique : « Je suis bérébère et ne maîtrise pas l'arabe. "Le véritable Coran, tu l'as dans le cœur", m'a toujours dit mon père. Du coup, ce qui se passe aujourd'hui est frustrant. J'ai soif de comprendre. »

Quant à Nadia, qui papillonne autour des « Livres d'Allah », elle n'en fera finalement pas l'acquisition : « Je ne me sens pas suffisamment forte ni mûre, j'aimerais que quelqu'un me guide, confie, la mine grave, la lycéenne. Les réponses que j'attends, ma mère, analphabète, ne me les donne pas. Ça fait mal d'en savoir si peu sur sa culture. » Employé chez Avicenne, librairie spécialisée à Paris, Jean Chleilat ne s'étonne pas : « Pour beaucoup de musulmans, le grand souci, c'est le travail, la réussite de leurs enfants. Certains ne savent même pas ce qu'est un Coran ! Alors, lorsqu'ils arrivent ici, ils le touchent avec précaution, avec des frissons. »

ILS sont de tous horizons et de tous âges. Comme Rachel, Karima et Nadia, des milliers de lecteurs se sont tournés vers le « Livre d'Allah », peu après l'attentat perpétré contre les Twin Towers. Le phénomène reste modéré, il ne s'agit pas d'un best-seller. Toutefois, à Lille, à Strasbourg, à Marseille ou à Toulouse, les libraires des rayons sciences humaines, confrontés à des ruptures de stock successives, l'affirment : « Depuis le 11 septembre, le Coran se vend nettement plus qu'en temps normal. Beaucoup plus que pendant le ramadan, période où les ventes augmentent traditionnellement. »

Les traductions de référence, celles des « monstres sacrés », Jacques Berque (Albin Michel) et Régis Blachère (Maisonneuve & Larose) – deux grands orientalistes français aujourd'hui décédés – déjà épuisées cet été, ne participent pas de l'engouement. Mais Gallimard et Garnier-Flammarion annoncent des ventes respectivement multipliées par trois et quatre par rapport à la période de septembre-octobre 2000. « Des gens qui n'avaient visiblement jamais essayé de s'attaquer au texte, notent les libraires, des lecteurs ayant une démarche authentique, et qui se posent des questions sincères : "Le Coran, au juste, qu'est-ce que c'est ?" »

Ils souhaitent, une fois pour toutes, en venir à la source. Se mesurer personnellement aux cent quatorze sourates (chapitres) du livre sacré. Ne plus se fier aux on-dit, aux médias. Musulmans, ils veulent en avoir le cœur net : est-il possible que Ben Laden ait puisé sa folie dans ce livre que chérissaient leurs grands-parents ? « On m'attaque, moi, et pourtant ce n'est pas moi ! Il faut aller voir : voilà ce que se disent les gens, en un réflexe identitaire bien naturel et plutôt sain », estime l'islamologue Tarik Ramadan, qui, recevant des e-mails de Suisse, de Belgique, du Danemark, mesure la généralisation du « phénomène Coran ».

Les autres s'interrogent, espè-



ANTOINETTE SERRA/CORBIS SYGMA

Depuis le 11 septembre, le Coran s'envole des rayonnages. Qui sont ses lecteurs ? Français musulmans qui veulent revenir à la source, Français de souche espérant percer le « mystère » de l'islam... Mais le texte, difficile, résiste



rent peut-être percer le « mystère » d'une « âme », celle de l'islam. Ou répondent à une ouverture d'esprit élémentaire. Comme Pierre, contrôleur de gestion : « Non, je ne me demande pas si les musulmans sont des égorgeurs en puissance ! Je souhaite juste avoir une idée de ce qui intéresse 1,2 milliard de personnes sur cette terre. L'islam est tout de même la deuxième religion de France. Le Coran devrait faire partie de notre culture générale, vous ne croyez pas ? » A moins que, curieusement gênés, certains de ces anonymes discrets n'arrivent avec leur lot d'idées fausses : « Il paraît qu'il faut le lire à l'envers. Comment s'y prendre ? » (Confusion ! Les sourates sont en revanche présentées, non dans l'ordre chronologique de leur révélation à Mahomet, mais par ordre décroissant de longueur). Leur lot de préjugés, aussi : « Bon sang, qu'y a-t-il dans ce livre qui rende tant de gens abrutis ? C'est invraisemblable ! » ; « Comment un Dieu peut-il être si différent selon les personnes qui en parlent ? »

Cet intérêt soudain courrouce le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur. « Moutons de Panurge ! C'est comme si le public français redécouvrirait l'islam. Com-

me si tous les travaux francophones consacrés au sujet, depuis l'alliance de François I^{er} avec Soliman le Magnifique, avaient été publiés pour d'autres que lui. Fallait-il attendre le 11 septembre pour que se manifeste des égorgeurs en puissance ? Napoléon avait pourtant donné l'exemple ! » Entamant sa campagne d'Egypte, le général Bonaparte, très admirateur du Prophète – le politique, non le religieux – s'était plongé dans le « Livre d'Allah », et avait su réciter, devant des Caireotes éberlués, quelques versets. Il n'en fallut pas plus à Victor Hugo pour le qualifier de « Mahomet d'Occident ».

Mais cela ne fait pas rire le docteur, décidément contrarié. « On a trop parlé du Coran ces derniers temps, c'est une grave erreur. Il ne s'agit pas d'un self-service spirituel ! De toute façon, il ne s'achète pas. » En effet, dans les souks de Damas ou d'ailleurs, le livre sacré n'a pas de prix, ne se monnaie pas. « On ne peut vendre la parole de Dieu », énoncent les commerçants, auxquels l'acheteur laisse la somme qu'il entend. Le recteur s'adoucit alors et conseille : « Il faut des clefs au Coran, on n'entre pas dans son monde comme cela. Le mieux est d'avoir lu des introductions à sa lec-

ture. » Et Tarik Ramadan remarque : « Rien d'autre qu'obéir au principe de la description circulaire balzacienne : vous n'entrez jamais dans le cœur de quelqu'un sans avoir tourné autour de son horizon vital. Sinon... »

Lecture de longue haleine, ni roman ni biographie de Mahomet, « il ne se lit en aucun cas comme une sorte de geste. Son objectif n'est d'ailleurs pas de raconter mais de convaincre », poursuit Boubakeur. Le texte invite à l'humilité. Il résiste. Refermé, il vous a échappé. « Comprenez qu'il garde de ses mystères au bout d'une vie entière, sourit sagement M. Mimoun, un vieux musulman fréquentant la salle de prière de Ris-Orangis (Essonne). Certains versets restent pour nous indéchiffrables. » A fortiori pour le lecteur occidental, désarçonné par une lecture aussi nouvelle, vite lassé par la profusion décousue des versets.

« Ce qui se passe en ce moment me fait penser à la ruée sur les textes d'Averroès qui avait suivi, en 1997, la sortie du film de Youssef Chahine, Le Destin. Les gens se sont cassé les dents. Que croyaient-ils ? Ce n'est pas donné à tout le monde ! », s'exclame Badr Eddine Arodaky, responsable de la librairie de l'Institut du monde arabe (IMA). Bruno, pilote de ligne retraité, le reconnaît : « Je ne voulais pas mourir idiot. Oh, oh ! C'est beaucoup plus compliqué qu'on ne le croit ! A la fin d'une sou-rate, je réalise que je n'ai rien compris. Rien. »

LE barrage de la traduction n'aide pas : infranchissable. Il brise tout élan, le rythme et les rimes du long poème. « Traductore traditore », dit le proverbe italien, « tout traducteur est un traître ». Les « traîtres » mentionnent d'ailleurs « essai de traduction » sur la couverture, quand les éditeurs arabes indiquent « Inimitable » : car ce sont les mots d'Allah en personne qui sont retranscrits là (transmis à Mahomet par l'intermédiaire de l'ange Gabriel). Arodaky s'exalte : « Le Coran relève d'une langue magnifique. Musique intérieure, ellipses et métaphores, ses techniques linguistiques font fonctionner à plein l'imagination du lecteur. »

Alors que certains travaux traduits, gémit Boubakeur, se révèlent « catastrophiques et rocaillieux, truffés de faux sens ou d'approximations, même pleines de bonnes intentions, un supplice ! Pouvez-vous saisir que, pour nous, le Coran est un texte merveilleux ? Il est de toute beauté. Il est vibration transmise. » On le comprendra d'autant mieux en sachant qu'il est fait pour être psalmodié et écouté. « C'est un art que le Tajwid, la récitation corani-

que, à l'école de laquelle Oum Kalsoum fit ses premières gammes. Mais tout cela échappe au non-arabophone, confronté, dans la traduction, à un texte aride, rébarbatif », insiste Heidi Toelle, directrice de l'UFR Orient et monde arabe de l'université Paris-III. Elle raconte cet exercice que l'on nomme « jactance » : « Dans l'ancienne Arabie existaient de grands poètes porte-parole. Chaque tribu avait le sien. Plutôt que de recourir aux armes, des conflits se réglaient par joutes oratoires. Même si Mahomet s'est défendu d'être poète, cette tradition orale se profile derrière le Coran, qui n'est pas né de nulle part. »

Surtout, le poids de l'Histoire entrave la lecture du néophyte. On peut buter, être choqué. Il faut se montrer prudent. Rien de définitif et rien de sûr. « Au début, cela fait peur, témoigne Cécile, étudiante en arts appliqués, et qui éprouve une passion pour le livre sacré. Tou-

De jeunes étudiants lisent le Coran à l'école coranique de Chitral, au Pakistan.

compulse en tous sens un Coran posé sur le comptoir. C'est à s'arracher les cheveux ! Et ce texte, au juste, c'est quoi ? Un peu d'Évangiles, un peu de Torah, et l'ajout d'un chouïa ! Alors, pourquoi tuer au nom de l'islam ? Et depuis quand fait-on de la politique à base de Coran ? Ben Laden est un truand ! »

Infinies sont les discussions sur la tolérance ou la violence, ou les mentions du djihad (dont le premier sens est l'effort personnel d'un individu pour atteindre la perfection morale), ou le regard porté sur la femme, que recèle le Coran. Elles l'ont toujours été (la fixation progressive du texte écrit, à partir d'un système alphabétique lui-même en cours d'élaboration, l'explique, le rendant sujet à de multiples interprétations). Elles le sont encore auprès des exégètes les plus

« Au début, cela fait peur.

Toutes ces menaces ! On se dit que c'est un Dieu méchant et très vengeur. Mais ce sont des façons de dire, exactement comme dans l'Ancien Testament »

Cécile, étudiante en arts appliqués

tes ces menaces ! On se dit que c'est un Dieu méchant et très vengeur. Mais ce sont des façons de dire, exactement comme dans l'Ancien Testament. »

Né du désert, âgé de près de 1 400 ans, voici le Coran imprimé et diffusé en série dans les librairies. Lui qui fut d'abord appris par cœur, puis copié sur des omoplates de chameaux ! A-t-il une chance de nous parler encore ? Il dit la rudesse de temps guerriers, de la vie caravanière. « Certains versets répondent à la violence par la violence, celle des expéditions de Mecquois venus mener la vie dure à Muhammad [Mahomet] jusqu'à Médine. On ne peut les transposer aujourd'hui, ils sont ancrés dans leur contexte historique », met en garde Dalil Boubakeur. Il craint l'ignorance dangereuse. On y trouve aussi « des choses extrêmement claires sur la tolérance d'autrui. Pour mémoire : l'islam est la seule religion qui reconnaisse les deux autres monothéismes », souligne Heidi Toelle. Abdelaziz, Algérien d'origine tenant un petit café dans le 5^e arrondissement, aura le dernier mot : « Un vrai fourre-tout. Il n'empêche, je me le demande : ils se basent sur quoi, les intégristes ? J'ai beau chercher, je ne vois pas ! (Il

qualifiés. « Mouvant comme tous les grands textes fondateurs, le Coran s'avère unique dans l'histoire de l'humanité. Il faut, pour l'aborder, adopter la démarche du détective : vérifier l'authenticité des sources, interroger les obscures, chercher à distinguer le vrai du faux », préconise Hassan Bey, thésard en histoire à la Sorbonne.

Dans les archives de la Bibliothèque nationale, derrière les vitrines de l'Institut du monde arabe, de sublimes manuscrits du Moyen Âge reposent, insondables et silencieux. Tracées à l'encre d'or sur du parchemin bleu nuit – image du ciel nocturne –, les lettres couffiques conservent leurs secrets. Il est pourtant bon d'avoir l'envie d'aller voir. Ne serait-ce que pour constater avec Caroline, bachelière, que « les déclarations des talibans au nom du Coran – il est interdit de jouer, de rire, interdit d'écouter le chant des oiseaux – sont parfaitement infondées ». Le « Livre d'Allah » lui-même ne fait-il pas signe ? Le premier verset révélé à Mahomet, faisant référence au grand livre du Ciel où toute chose serait inscrite, commence par « Iqra ! » : « Lis ! »

Lorraine Rossignol

Oui, réformer l'instruction

par Daniel Soulez-Larivière

LES malheurs judiciaires de Robert Hue et de Dominique Strauss-Kahn auraient davantage été causés, explique Hervé Gattegno dans une récente analyse (*Le Monde* daté 18-19 novembre), par l'imperfection des hommes que par celle d'un système. Deuxièmement, ces dommages collatéraux sont selon lui ceux de la guerre contre la corruption, qui reste insuffisante. Troisièmement, ceux qui veulent en finir avec les juges d'instruction inspirent la méfiance, et particulièrement le procureur général Jean-François Burgelin, dont le but serait moins d'assainir le fonctionnement de la justice que d'endiguer le flot des affaires. Enfin, notre modèle français de lutte contre la corruption resterait trop frileux.

Cette logique paralyse la réforme de l'instruction. Elle mérite un commentaire. Reprenons-la à l'envers. La base du raisonnement tient d'abord au constat que la France serait malade de la corruption et que les médecines qu'on lui administre ne sont pas sérieuses. Il en faudrait davantage, et de plus puissantes.

Il s'agit là d'un problème bien connu des médecins. Comment extirper l'infection d'un corps parasité sans le détériorer davantage encore. Nos amis italiens ont largement échoué dans l'administration de cette médecine. La potion « Mani pulite » (Mains propres) était trop forte. Elle vient d'être remise au fond du placard depuis l'acquiescement spectaculaire de Giulio Andreotti et l'élection de Silvio Berlusconi.

Faut-il pourtant baisser les bras et ne rien faire ? Certes non, la critique à l'égard des crédits médiocres alloués aux brigades financières de la police judiciaire est pertinente. Le vrai travail policier, s'il s'accomplissait avec plus de science et moins de coercitif, améliorerait certainement notre état de

santé. Il est vrai que ce travail est insuffisamment estimé. Il n'est que de voir le peu de scandale qu'avait provoqué le cambriolage de la brigade financière (dans l'affaire Elf), le peu d'investigations qu'il a généré dans le cabinet d'un juge d'instruction depuis plusieurs années et, passé le choc initial, le complet désintérêt que la presse y porte aujourd'hui.

Le juge d'instruction n'est que le vestige de la culture monarchique s'incarnant parfaitement dans le lieutenant criminel, bras armé du roi

Mais cette critique sociale, en partie fondée, en partie insoluble, doit-elle entraîner à un conservatisme judiciaire, même si l'auteur critique l'immobilisme des uns et des autres ? Le raisonnement n'est pas novateur. A partir du moment où les dégâts de l'instruction ne sont que collatéraux et où les malfaçons des magistrats ne seraient que le résultat d'erreurs humaines, on peut à la fois prétendre maintenir le système d'instruction pénale, dont la réforme ne changerait rien, tout en disqualifiant ceux qui le critiquent, soit parce que « les avocats des principes » seraient « les avocats des puissants » ou parce que les magistrats, soudain convertis à la réforme, ne le feraient que pour des motifs politiques.

Il est vrai que tout système mis en œuvre par des hommes est faillible. Mais est-ce que précisément certaines fonctions ne pousseraient pas à la faute ? Il en est certainement ainsi du juge d'instruction, cumulant des fonctions d'investigation et des fonctions juridictionnelles, et qui, sur le jeu d'échecs de la procédure, est une sorte de reine chevauchant le

cavalier. Sa toute-puissance rend le jeu vain. De même, la toute-puissance fait souvent perdre les qualités de jugement et dérange l'orgueil excessif de chacun. Tout particulièrement lorsque, dans un contexte médiatique surchauffé, il est bien agréable de se voir applaudir pour aller dans le sens du poil d'une opinion publique prompt à encourager la lutte

des « petits » contre « les grands ». Non seulement celui ou celle qui détient tous les pouvoirs sur un homme supporte mal de s'être trompé et de lâcher sa proie, mais en plus il souhaite être aimé et voudrait même parfois être fêté au champagne. Même si son inspiration d'origine est saine, il est entraîné facilement vers la démagogie.

La suppression du juge d'instruction n'empêchera pas les bavures, mais la redistribution (comme c'est le cas ailleurs) des fonctions entre l'investigation au parquet et le juridictionnel au juge du siège, mettra fin à une figure dont les Français, souffrant d'inculture judiciaire, raffolent un peu encore comme de tout ce qui ressemble à la justice immanente. Le juge d'instruction n'est que le symptôme de cette insuffisance et le vestige de la culture monarchique s'incarnant parfaitement dans le lieutenant criminel, bras armé du roi, ancêtre du juge d'instruction bras armé de l'Empire puis de la République.

Sur ce sujet, avocats, magistrats du siège et du parquet, professeurs ont le droit d'avoir des avis

ou d'en changer. Il arrive qu'un « avocat des puissants » soit aussi « l'avocat de principes », ce qui ne disqualifie ni les clients ni les principes. Un procureur général peut utilement changer d'opinion, comme c'est le cas de Jean-François Burgelin qui, voici quelques années encore, ne voulait pas de la séparation du siège et du parquet et n'était guère favorable à la suppression du juge d'instruction. Pourquoi considérer que ce ralliement à la cause de la réforme serait motivé par de vilaines raisons ? D'autant plus que son collègue Pierre Truche, alors premier président de la Cour de cassation, proclamait aussi au moment de son départ à la retraite, voici deux ans, qu'il fallait effectivement supprimer le juge d'instruction. Il avait déjà signé cette suppression comme coauteur du rapport de la commission Delmas-Marty neuf ans auparavant. On pourrait lui en vouloir de s'être abstenu de faire valoir cette opinion lorsqu'il présidait la commis-

sion portant son nom, en 1997. Mais le sens de l'opportunité ne peut figurer à charge pour un haut magistrat et à décharge pour un autre.

L'essentiel est que les deux plus hauts magistrats de France d'aujourd'hui et d'hier du parquet et du siège soient d'accord. C'est un symptôme. Quant au professeur Mireille Delmas-Marty, dont la commission préconisait la reconstruction de notre procédure pénale voici déjà onze ans, elle s'occupe d'idées nouvelles.

Dans les années 1980-1990, la redistribution des pouvoirs à l'intérieur de la mise en état des affaires pénales et la suppression du juge d'instruction était une idée nouvelle... bien que déjà à l'ordre du jour depuis 1949 avec le rapport du professeur Henri Donnedieu de Vabre. En l'an 2001, cette idée nouvelle est devenue conventionnelle. C'est une affaire classée sur le plan intellectuel.

La preuve : Mireille Delmas-Marty vient de publier dans *Le*

Monde (16 novembre) un point de vue consacré au droit de la mondialisation, domaine faisant appel à la créativité des juristes et non pas à la réforme de l'instruction, pourtant à l'ordre du jour, qui est en quelque sorte acquise dans le domaine des idées.

Alors passons à l'action. Faisons cette réforme pour améliorer la justice. Essayons de trouver, par ailleurs, de bonnes potions anticorruptions qui ne tuent point le patient. Mais lier les deux problèmes rendra la réforme impossible. Dans le marketing politique, l'avis des journalistes compte autant, si ce n'est davantage, que celui des hauts magistrats, des professeurs ou des avocats. Et le spectre de l'auto-amnistie engendre encore plus de peurs électorales que la survie d'une figure archaïque dont la fin est pourtant de l'intérêt général.

Daniel Soulez-Larivière est avocat.

La présomption d'innocence malmenée

Suite de la première page

Qu'ils tentent d'exprimer notre recueillement, notre tristesse, notre présence aux côtés de ceux qui souffrent ? Qu'ils se préoccupent, en cette tragique circonstance comme en d'autres, de comprendre l'indignation des policiers, si souvent traités par l'indifférence et le mépris ? Que le temps vienne enfin de les soutenir mieux dans une mission qui ne cessera de devenir plus difficile ? Il a semblé plus simple, plus adroit aussi pour satisfaire l'opinion publique, de s'en prendre à la présomption d'innocence. Elle aurait, en la circonstance, profité à un coupable, alors qu'elle est faite pour les innocents. Plus généralement, les droits de l'homme ne devraient aider que ceux qui en sont dignes. Si cette belle présomption sert à des délinquants, à des criminels – ce qu'elle semble avoir fait en ce cas et sans doute en d'autres –, il faut donc la réduire et, s'il se peut, chercher quelques habiles recettes pour lui rendre hommage sans vraiment l'appliquer.

Du côté droit, nous avons entendu de vigoureux réquisitoires contre la loi du 15 juin 2000 et, au-delà, contre le principe même de la présomption d'innocence. Pourtant, nous avons pris l'habitude, depuis quelques années, d'entendre, à droite, d'éloquents orateurs défendant fermement la présomption d'innocence, et dénonçant les juges qui osaient mettre en prison, ou maintenir en prison, de présumés innocents. Mais ceux-ci devaient être de vrais innocents : des proches, des amis, des compagnons de combat, et aussi des gens intelligents, sérieux, compétents, dignes, qui avaient fait de belles carrières et ne pouvaient être que présumés innocents. Pour eux, la présomption s'imposait d'évidence. La loi Guigou était bonne. Mais les voyous, les malfrats, les inculpés au vilain passé, les gens de mauvaise vie, de mauvaises mœurs, qui peuplent les prisons méritent-ils d'être traités comme s'ils étaient innocents ? Et si cette noble présomption restait, pour l'exemple, inscrite sur l'étendard de nos droits de l'homme, les juges ne devraient-ils pas n'en faire qu'un usage prudent et rare, ne l'appliquer qu'à ceux qui en sont sûrement dignes ?

Du côté gauche, nous avons, heureusement, entendu quelques voix qui s'obstinaient à défendre la présomption d'innocence comme un principe essentiel de notre civilisation, observant qu'elle risque évidemment de profiter à des coupables mais que cela n'est nullement une raison de la remettre en cause. Car il en est ainsi de tous les droits fondamentaux de l'homme : tous peuvent aider, aident effectivement des personnes qui usent, parfois pour le pire, des

droits proclamés. Faudrait-il imaginer de réserver les droits de l'homme aux bons, et de les refuser aux méchants ? Vieux rêve français que la Révolution avait parfois porté : quand, en 1794, Couthon soutenait, à la Convention, le décret qui devait abolir les droits de la défense devant le Tribunal révolutionnaire, il assurait que « les innocents n'en avaient pas besoin » et que « les coupables n'y avaient pas droit ». Sans doute ce raisonnement n'est-il plus aujourd'hui qu'une caricature. Nous savons que la présomption d'innocence a servi hélas – et servira encore – des coupables, qu'elle risque même de faciliter des récidives. Mais nous pensons aussi à tous ceux qu'ont détruits la présomption de culpabilité – cette survivance de notre vieille tradition – et la détention provisoire qui la met en œuvre, à tous les innocents qui furent traités en coupables qui ont perdu leur liberté, leur honneur, leur bonheur, leur travail, et parfois leur vie elle-même quand ils n'ont pu supporter tant d'injustices. Et nous avons écouté la voix de ceux qui ont eu le courage de défendre la présomption d'innocence contre la douloureuse opportunité.

Mais nous avons aussi entendu, du côté gauche, ceux qui ont choisi de s'en prendre aux juges, reprochant à ceux-ci de mal appliquer une bonne loi. Que le juge ne complique

Faudrait-il imaginer de réserver les droits de l'homme aux bons et de les refuser aux méchants ? Vieux rêve français que la Révolution avait parfois porté

mette donc, jamais, aucune erreur ! Qu'il fasse de cette présomption un parfait usage ! Ce singulier discours par lequel le pouvoir politique transporte, commodément, sur le juge les reproches que d'autres font à la loi, nous voyons sur quel chemin il peut nous conduire... Il conviendrait donc que le juge appliquant la présomption d'innocence se montre plus prudent, plus méfiant qu'il n'est ! Que jamais il ne risque de mal user d'un si beau principe ! C'est dire au juge, sans le dire, de n'appliquer la présomption d'innocence qu'avec beaucoup de précautions, et, pourquoi pas, de se réfugier dans le confort tranquille de la détention provisoire. Voici le juge bouc émissaire ! A nous la bonne conscience des grandes lois. A lui la mauvaise conscience des décisions malheureuses...

Ainsi nos représentants retrouvent-ils, croyant nous rassurer, quelques-unes de nos traditionnelles images. Nous incarnons les droits de l'homme, mais notre histoire, notre légitimité symbolique, nous permettraient de n'en faire qu'un usage prudent et modéré.

Les principes fondamentaux de notre civilisation, que nous ne serons jamais d'exalter, pourraient, chez nous, souffrir les exceptions auxquelles la France n'a cessé de se croire contrainte par des intérêts supérieurs : la patrie en danger, nos guerres nationales, nos luttes coloniales, tous les combats menés au nom de la France, et aujourd'hui les exigences de notre sécurité nous conduiraient à ces exceptions, non point seulement pour nous protéger et nous défendre, mais aussi, bien sûr, pour défendre les droits sacrés de l'homme que nous portons en nous !

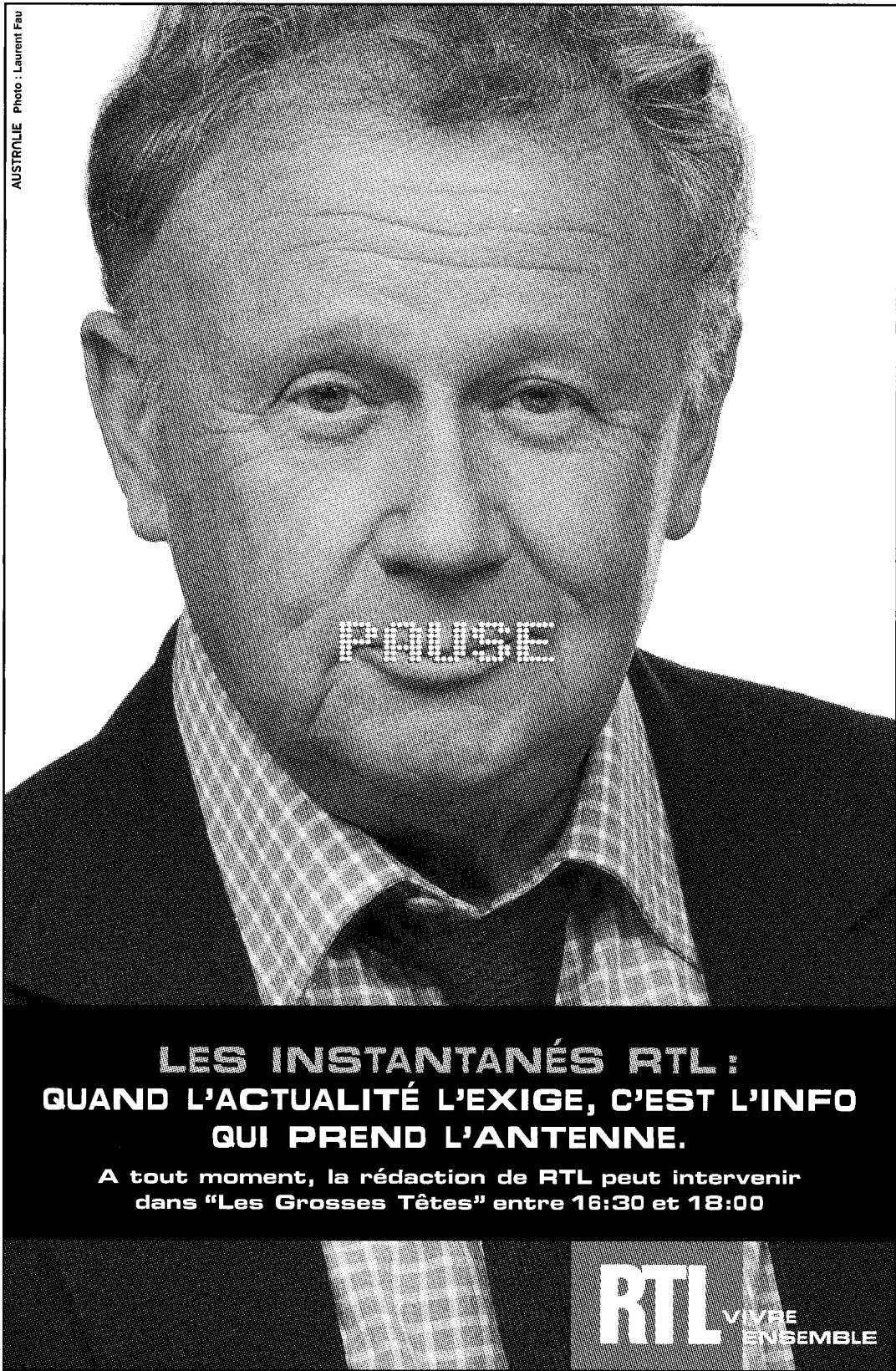
Et voici que le terrorisme international fournit au législateur français une nouvelle opportunité : fouilles, perquisitions, atteintes à la vie privée deviendront plus faciles. Et si les défenseurs traditionnels des droits de l'homme protestent, s'indignent, c'est qu'ils ne comprennent pas les vraies menaces du terrorisme, qu'ils sous-estiment les exigences de l'idéal de sécurité.

Quand viennent les élections, ceux qui nous représentent cherchent ainsi, dans nos vieux préjugés, les moyens de nous plaire et de nous rassurer. Les droits de l'homme, la présomption d'innocence, nous en resterons, quoi qu'il arrive, le superbe drapeau. Nous continuerons évidemment à distribuer des leçons au monde entier. Mais, nous suggère-t-on, nous devons, chez nous, entre nous, n'en pas abuser. Méfions-nous des lois trop généreuses, des juges maladroits, cherchons ensemble les compromis qui, pour mieux nous protéger sans renier nos principes, mêleront très agréablement notre sécurité et notre liberté. Et ne renonçons surtout pas à notre vieille trilogie – soupçon, délation, punition – qui tout au long de notre histoire nous a rendu tant de services.

Est-il audacieux de croire que ce discours a beaucoup vieilli ? Ni la mise en accusation de la présomption d'innocence, ni celle des juges qui appliquent le droit, ni le dispositif sécuritaire inventé et mis en place pour nous rassurer, ni toutes les exceptions aujourd'hui commandées, paraît-il, par le terrorisme, ne semblent plus aujourd'hui de nature à combler les Français.

Les progrès réalisés, dans l'Union européenne, par les droits de l'homme, la prise de conscience progressive de leurs exigences, communes à toutes les nations d'Europe, et aussi le regard lucide porté, depuis quelques années, et, depuis quelques semaines, sur les conflits qui secouent le monde, nous ont sans doute conduits à une intelligence des événements, à une capacité de réflexion qu'apparemment beaucoup de ceux qui exercent le pouvoir, ou rêvent de l'exercer, n'aperçoivent guère. Prisonniers d'anciennes images, ils parlent le plus souvent aux Français comme ils eussent pu leur parler, peut-être, il y a cinquante ans. Et l'un des graves dangers du discours politique d'aujourd'hui est de s'adresser aux Français – faudrait-il dire aux électeurs ? – comme s'ils étaient immatures.

Jean-Denis Bredin



AUSTRALIE Photo : Laurent Fiu

POUSE

LES INSTANTANÉS RTL :
QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO
QUI PREND L'ANTENNE.

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans "Les Grosses Têtes" entre 16:30 et 18:00

RTL VIVRE ENSEMBLE

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La nuit proche-orientale

TON affligé, moue pessimiste, le secrétaire d'Etat américain disait récemment : « C'est un cercle vicieux, et, depuis que j'ai pris mon poste, pas un souffle de progrès. » Colin Powell parlait du Proche-Orient, plus exactement du conflit israélo-palestinien. Le « cercle vicieux » est connu. C'est la dialectique de la violence et des représailles. Elle entretient l'état de guerre. Un attentat palestinien, en Israël ou dans les territoires, entraîne une réaction israélienne qui elle-même suscite des candidats à la revanche chez des Palestiniens qui iront à leur tour déposer une bombe ici ou là, lequel attentat va conduire à une riposte de Tsahal, etc. Cela fait quatorze mois que cela dure. Selon un bilan établi par l'Agence France-Presse, le cap des 1 000 morts est franchi : 800 Palestiniens et plus de 200 Israéliens tués depuis l'automne dernier.

Aucun dirigeant local, israélien ou palestinien, ne paraît avoir la stature nécessaire pour imaginer une sortie de crise politique. La logique de l'affrontement militaire est la seule qui perdure. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, n'a pas ramené la sécurité qu'il avait promise à ses concitoyens. Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est incapable d'obtenir que ses propres troupes respectent un cessez-le-feu.

M. Sharon est convaincu qu'aucune négociation n'est possible avec Yasser Arafat. Il est persuadé que son mandat, devant l'histoire, n'est pas de négocier avec les Palestiniens mais de contenir leur violence le

temps qu'émerge une nouvelle génération de dirigeants palestiniens, qu'il imagine plus « réalistes » et avec laquelle négocieront, un jour, ses successeurs... La situation crie l'urgence ; Ariel Sharon appelle les Israéliens à la patience.

Comme la plupart des dirigeants palestiniens, Yasser Arafat est convaincu qu'aucune négociation n'est imaginable avec M. Sharon. M. Arafat ne peut pas - ne veut pas ? - imposer un arrêt des violences palestiniennes à une population soumise au couvre-feu, à l'encerclement militaire, au blocus économique et social, à l'humiliation quotidienne des barrages, fouilles et autres contrôles.

M. Arafat tangué, paraissant sans stratégie. Plus grave : au moment où les Israéliens et les Etats-Unis lui demandent d'être fort pour imposer l'arrêt des violences, ils l'affaiblissent. Ils lui demandent de faire preuve d'une autorité dont ils s'emploient à le priver ! Ainsi, l'état-major israélien multiplie les coups de boutoir contre l'Autorité palestinienne. Et, petitement, lamentablement, George Bush, qui se trouvait il y a quelques semaines à New York, au siège de l'ONU, dans le même bâtiment que le chef palestinien, s'est refusé à lui parler - ne serait-ce qu'une minute.

C'est une attitude qui, à l'avance, affaiblit la mission de médiation confiée aux deux émissaires que la Maison Blanche vient de dépêcher dans la région. On cherche, dans cette triste affaire proche-orientale, un homme d'Etat. Désespérément...

Avec la fin du service, quelle vie pour les armées ?

AVEC treize mois d'avance sur le calendrier initial, la France aura supprimé - suspendu, dit-on officiellement, au terme de la loi - le service national le 30 novembre. Une aventure de près d'un siècle s'achève. On s'accorde, en effet, à dater la mise sur pied d'une conscription moderne, en France, d'une loi du 21 mars 1905, même si c'est la Convention qui inventa le mot en 1798. L'abandon du service militaire national est la conséquence directe du choix, annoncé en février 1996 par Jacques Chirac pour être effectif fin 2002, en faveur de la professionnalisation des armées.

Un moment troublé par cette initiative, au motif que c'est au peuple en armes de défendre le pays, la gauche s'y est ralliée. Le gouvernement de Lionel Jospin a joué le jeu et c'est même lui, en définitive, qui aura inscrit dans les faits la réalité d'une armée française devenue « pro » bien après celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la Belgique et avant d'autres pays qui s'apprêtent à faire de même, tels que la Russie.

Certes, la loi du 28 octobre 1997, qui a avalisé cette révolution culturelle, spécifie que l'appel sous les drapeaux peut être à tout moment rétabli, « si les circonstances venaient à l'exiger ». Mais, sauf à imaginer un cataclysme mondial qui, sans doute, surprendrait le pays et ne lui donnerait pas le temps de mettre sur pied une armée de conscrits efficiente, on voit mal quelle circonstance planétaire exacte justifierait de rameuter sous l'uniforme des hommes et des femmes plus du tout entraînés et mal armés.

Ce n'est pas la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), au cours de laquelle garçons et filles sont invités à subir

des tests et à assister à des présentations pédagogiques sur la défense, qui peut servir à motiver vraiment les jeunes Français en cas de crise internationale grave. La JAPD n'est, en aucune manière, un ersatz de service militaire. C'est à peine le dernier lien, éphémère dès lors qu'il ne dure que quelques heures, le premier et l'unique rendez-vous, que les armées auront avec les jeunes citoyens.

Désormais, les armées et la gendarmerie françaises, ramenées au total à 355 225 militaires d'active et 81 000 civils, ne compteront que sur un encadrement de carrière, des engagés, des volontaires pour des contrats de durée variable et, si l'objectif est atteint en 2015, sur un appoint de 100 000 réservistes, pour la plupart d'anciens militaires. Symbole de cet *aggiornamento*, la seule armée de terre, qui incorporait la majorité des recrues, aura réduit ses effectifs d'un tiers fin 2002 et le nombre de ses régiments de combat aura fondu de moitié.

Après la fin du service, il y a donc une vie pour l'institution de défense. Mais laquelle ? Le monde n'étant pas devenu plus stable, comme on l'a dit un peu vite après la chute du mur de Berlin quand on a parlé d'« engranger les dividendes de la paix », il lui faudra, dans la pratique quotidienne, s'accommoder d'une situation nouvelle pour ceux qui la dirigent, à savoir se lancer dans des opérations plus lointaines et plus imprévisibles avec suffisamment de personnels de métier qu'elle aura su, ou non, embaucher, trier sur le volet, instruire, rémunérer et conserver, dans un environnement politique, économique et social qu'elle n'a pas les moyens de contrôler.

LE RISQUE D'UNE « GHETTOISATION »

Le chantier de la professionnalisation a plongé les armées dans un contexte qu'elles ignoraient. Auparavant, leurs ressources venaient d'un service militaire obligatoire, qui était surabondant en effectifs. Dès lors qu'elles offrent un métier à risques, il leur faut aujourd'hui être attractives pour retenir du personnel de qualité malgré un climat très concurrentiel, où elles doivent rivaliser avec bien d'autres employeurs.

Les armées recrutent quelque 30 000 jeunes par an. Il leur en manque dans des secteurs sensibles ou très spécialisés, comme l'informatique, le nucléaire ou la restauration, voire des disciplines assez « pointues » de l'armement. Ce qui leur fait obligation de proposer à des candidats des soldes, des perspectives d'emploi ou des

possibilités de reconversion, le jour où s'achève l'exécution du contrat, qui, sans être à la hauteur de ce qu'on constate dans le civil, sont incitatives. A la limite, et cela peut devenir une difficulté majeure pour la fonction publique, les armées s'acheminent peu à peu vers des gestions, quasi individuelles, de carrières de durée variable ou nécessitant - comme outre-Atlantique et outre-Manche - des alternances ou des passerelles entre le civil et le militaire. C'est un redoutable défi autant institutionnel que sociétal.

Un autre défi, et non le moindre, à relever sera d'éviter le risque d'une certaine « ghettoisation » de la collectivité militaire, une fois repliée sur ses « pros », leur entourage immédiat, et sur la communauté industrielle de la défense qui la sous-tend. C'est un risque à double effet pour la relation armées nation. Au nom de ses valeurs spécifiques, contestables mais perçues comme telles, la corporation militaire pourrait s'isoler davantage. De leur côté, les citoyens - à commencer par certains élus nationaux ou locaux - s'estimeraient en droit de se désintéresser de la défense, puisqu'ils se sentent protégés par ailleurs et que, du moins en apparence, la menace directe aux frontières n'est plus de saison.

« RELAIS D'INFLUENCE »

Par lui-même, le service national n'a jamais été une garantie que le pays était impliqué. A sa manière, il pouvait même être contre-productif et constituer, pour des jeunes, une telle source de déboires, d'agacement ou de déceptions qu'il en arrivait à desservir la cause de la défense.

A travers l'institution de réservistes, même s'il s'agit de convaincre d'office, à travers l'instauration de ce qu'on a appelé « le parcours citoyen », qui vise à redonner ses lettres de noblesse à l'instruction civique dans les établissements scolaires, et jusqu'à la JAPD, dont il est prévu de revoir le contenu et de l'amplifier au profit des 20 % de volontaires qui se déclarent soucieux d'en savoir plus, le gouvernement espère renouer le dialogue entre la nation et son armée professionnelle. « Ce n'est pas gagné d'avance et maintenir le cap sera difficile », dit un haut fonctionnaire de la défense.

Mais les exemples américain et britannique plaident, de fait, en faveur de la constitution de ces « relais d'influence » de façon à désenclaver la communauté de défense.

Jacques Isnard

Leçon d'éthique par Serguei

Je suis contre le CLONAGE et les hommes génétiquement modifiés. Je préfère les gens élevés à l'air libre.



Lionel Jospin et la fragilité de la gauche plurielle

LA GAUCHE plurielle est-elle morte, comme l'assure depuis belle lurette Jean-Pierre Chevènement ? Peut-être est-ce aller un peu vite en besogne, les résultats électoraux de 2002 le diront. S'il est hâtif, voire excessif, de la déclarer moribonde, la construction politique que Lionel Jospin fait vivre depuis 1997 craque cependant de toutes parts. L'une de ses fragilités tient à l'affaiblissement des piliers sur lesquels s'appuie le premier ministre : Robert Hue pour le Parti communiste, Dominique Voynet pour les Verts, Jean-Michel Baylet pour le Parti radical de gauche. M. Chevènement a tiré, comme l'on sait, sa révérence.

Alors que le premier ministre a fondé sa stratégie sur un savant équilibre entre calcul politique et relations personnelles, avec ces trois chefs de parti de la gauche plurielle, l'effritement de leur leadership dans leurs formations respectives le met provisoirement dans l'embarras. L'attelage ne fonctionne que si chacun est respecté et écouté par ses troupes. Autant par raison que par psychologie personnelle, M. Jospin a besoin de savoir que ses partenaires sont fiables et stables. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui.

Avec Robert Hue, M. Jospin était déjà en terrain connu. En parfait connaisseur de l'appareil et de la culture communistes, lui-même longtemps à la manœuvre sur les relations PC-PS, il entretient des relations anciennes avec le successeur de Georges Marchais. Mais M. Hue est empêtré dans une « mutation » du Parti

communiste dont les militants ont du mal à saisir les contours, après des revers électoraux historiques. Il s'est de surcroît lancé dans un mode de direction bicéphale avec Marie-George Buffet dont l'efficacité politique reste à démontrer. S'il est libéré des contraintes judiciaires qui pesaient sur lui, le nouveau président du PCF s'apprête à affronter une présidentielle difficile et une élection législative personnelle à haut risque.

Le radical de gauche Jean-Michel Baylet, lui, est un « pays ». Les relations du patron de la *Dépêche du Midi* avec le premier ministre passent par Toulouse. Comme M. Hue et M^{me} Voynet, le sénateur de Tarn-et-Garonne rencontre souvent M. Jospin. Archétype du notable radical, M. Baylet est aujourd'hui bousculé à la tête de son parti. Le dossier corse a divisé les radicaux de gauche, lorsque leur président a pris, sans débat préalable, position pour le processus de Matignon, tandis qu'Emile Zuccarelli s'y opposait. La question d'une candidature du PRG à la présidentielle, et sa nature, provoquent d'autres clivages au sein de la formation radicale. Quelques défections de membres du parti en faveur de M. Chevènement l'ont également déstabilisé. Enfin, contrairement à M. Hue, M. Baylet voit toujours peser sur lui une mise en examen pour une affaire d'infractions financières liées à son journal.

L'histoire du premier ministre avec Dominique Voynet s'est écrite plus récemment. Ministre de l'environnement, puis secrétaire nationale des Verts, Dominique

Voynet est toujours restée la patronne de son parti, qu'elle a conquis au combat. Empreintes, au début, de paternalisme, les relations du premier ministre avec M^{me} Voynet ont évolué vers un rapport de forces plus tendu. Interlocutrice privilégiée de M. Jospin, qui avait besoin d'un décodeur pour comprendre cette *terra incognita* que restent les Verts, elle est provisoirement affaiblie.

Responsable pour partie des turbulences qu'a traversées son parti lors du duel Mamère-Lipietz, elle a choisi de se retirer pour l'élection présidentielle. De surcroît, elle est engagée dans une négociation complexe avec le PS sur les législatives et le programme, cherchant à gagner le plus de circonscriptions possible, y compris une pour elle-même, sans affaiblir la plate-forme des Verts.

COUP DE VIEUX

Cette situation personnelle des leaders de la gauche, dont M. Jospin n'est en rien comptable, est aggravée par l'inversion du calendrier électoral, dont le premier ministre est, en revanche, le seul artisan. En plaçant la présidentielle avant les législatives, il a installé ses partenaires dans une position inconfortable, les obligeant à défendre son bilan, tout en s'identifiant clairement aux yeux de leurs électeurs. En négociant, par ailleurs, de façon bilatérale avec chaque parti les éléments de programme de la gauche pour l'après-2002, il assoit sa tutelle sur ses partenaires et reste le seul maître du rapport de forces. Pré-

parant l'avenir, il cherche désormais à consolider d'autres relations personnelles à gauche. Expert ès pouvoirs, M. Jospin a ainsi longuement rencontré Noël Mamère le 9 novembre. Vieille connaissance, puisque l'actuel candidat des Verts à la présidentielle faisait partie du comité de campagne de M. Jospin en 1995, honni il y a peu, le député de Gironde est soudain devenu un interlocuteur incontournable. Sa capacité à représenter les Verts d'une manière plus large qu'Alain Lipietz en fait un partenaire que le premier ministre ne peut négliger. De même, au PRG, M. Jospin peut-il écouter attentivement son ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, lui proposer une candidature radicale qui abandonnerait « le registre de la doléance », adopté, selon ce dernier, par les alliés du PS. Nul doute, enfin, que Marie-George Buffet, ministre depuis 1997 et secrétaire nationale du PCF depuis quelques semaines, ne devienne aussi une interlocutrice importante pour le premier ministre.

Mieux qu'un autre, M. Jospin sait que la construction de 1997 et ses acteurs ont pris un coup de vieux. L'artisan de la gauche plurielle lui-même, Jean-Christophe Cambadélis, a théoriquement, en mai, un nécessaire renouveau, pour tenter de compenser « l'instabilité de la gauche politique par la stabilité de la gauche syndicale ». Pour gagner, mais aussi pour durer, au-delà des échéances électorales.

Béatrice Gurrey

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Deboue (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Madame Piaf

C'EST COCTEAU qui écrivit un jour en parlant de Maurice Chevalier : « La gloire, l'habitude, le destin, le poussent en scène. Il y entre, comme chez lui, escorté de réussite, soulevé par une mer robuste qui le porte où sa science de nageur lui permettra de se mouvoir avec un minimum de gestes. » Cette définition appartient au catéchisme du monstre sacré, chapitre music-hall. Edith Piaf depuis longtemps, depuis toujours, se l'est appropriée. Il y a tant de sûreté dans sa démarche de condamnée, tant de science dans ses attitudes de somnambule, que personne ne met en doute sa complète infaillibilité.

La voilà qui revient à l'ABC, précédée de belles affiches qui surgissent d'un coup sur les murs de Paris. On l'y voit minuscule au fond d'une perspective, comme une peinture de De Chirico, avec, en gros plan, une rose rouge. Sur la

scène, c'est donc le miracle attendu, où son public s'installe comme un bon chien fidèle, sans discussions. Les nouvelles rengaines ressemblent aux anciennes. A part *Le Télégramme*, de Michel Emmer, Edith Piaf ne chante rien de très nouveau. *Padam-Padam* a un parfum de *Disque usé* et *Jezebel* tourne autour de *L'Hymne à l'amour*. *Une enfant* saisit, mais finalement on préfère *La P'tite Marie*.

Qu'importe ! Ces restrictions sont pour les pointilleux. Lorsque les projecteurs brûlent ou ensanglantent la chétive merveille, lorsque ses mains pâles battent l'air, avares de gestes, lorsque sa voix soudain enflée boit comme une encre fatale tout le silence de la salle, alors on se rend, ligoté, heureux de l'être.

Christine de Rivoyre
(1^{er} décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISTRIBUTION Le Comité central d'entreprise de Marks & Spencer a finalement approuvé jeudi 30 novembre, en fin de soirée, le plan de reprise proposé par les Gale-

ries Lafayette. Les syndicats se sont prononcés à l'unanimité. Faute d'accord et donc de repreneur, les dix-huit magasins de la chaîne de distribution britannique étaient menacés

de fermeture définitive dès le 31 décembre. ● LES 1 500 SALARIÉS, vont se voir proposer, dès le 3 décembre, trois possibilités : un emploi sur le site repris, un emploi

dans une enseigne du groupe Galeries Lafayette, ou un licenciement indemnisé. ● MARKS & SPENCER, qui s'est replié sur le marché britannique, jugé plus rentable, se redresse

de façon spectaculaire au prix d'une restructuration profonde. ● LES GRANDS MAGASINS, concept moribond il y a quelques années, sont en train de reconquérir leur clientèle.

Marks & Spencer s'en va, les Galeries Lafayette se développent

La direction et les syndicats de la filiale française du distributeur britannique sont parvenus in extremis à un accord, jeudi à minuit. Les Galeries Lafayette vont pouvoir reprendre les dix-huit magasins et céder l'exploitation d'une partie d'entre eux à d'autres enseignes

LE SUSPENSE aura duré jusqu'au bout. Il a fallu attendre les douze coups de minuit, jeudi 29 novembre, pour que les syndicats et la direction française de Marks & Spencer parviennent à un accord. Le comité central d'entreprise (CCE) avait jusqu'à jeudi soir pour approuver le plan de reprise proposé par les Galeries Lafayette. Faute d'accord, les 18 magasins en France de la chaîne de distribution britannique étaient menacés de fermeture définitive. Selon l'accord, les 1 500 salariés de Marks & Spencer vont se voir proposer dès le 3 décembre trois possibilités : un emploi sur le site repris, un emploi dans une enseigne du groupe Galeries Lafayette (Galeries, Monoprix, BHV, Box & Co), ou un licenciement indemnisé.

« C'est un accord impressionnant, car le dossier était d'une grande complexité », explique Philippe Lemoine, coprésident des Galeries Lafayette. Le délai était court, le climat au sein de l'entreprise était lourd et les

demandes des salariés contradictoires. Finalement, c'est une victoire de la bonne foi. Le personnel a été lucide et responsable. Plus de 2 000 offres d'emplois étaient proposées au personnel ; c'est quelque chose de plutôt rare dans le contexte actuel », ajoute M. Lemoine.

SENTIMENTS PARTAGÉS

Alain Juillet, PDG de Marks & Spencer France, a annoncé : « Maintenant, la vie de Marks & Spencer va prendre un nouveau tour. » A l'issue du vote du CCE, il a déclaré : « J'ai eu affaire à des négociateurs redoutables. Le travail a été très long et très difficile, mais je crois qu'il a porté ses fruits. Chaque salarié va pouvoir retrouver un emploi. Je considère que j'ai accompli ma mission. » Djamilia Zennadi, déléguée centrale CGT, affichait des sentiments partagés, vendredi matin : « On a signé la fermeture des magasins Marks, c'est quelque chose qui fait mal, mais en même temps je crois que finalement on a répondu aux attentes des sala-

riés. » Pour Véronique Limousin, déléguée syndicale centrale Force ouvrière et secrétaire du CCE, « le résultat est à peu près satisfaisant. La lutte a été fantastique. Il y a des gens qui ont bossé vingt-cinq ans pour Marks & Spencer et qui ont sacrifié leur vie de famille pour leur entrepri-

se. Ça ne pouvait pas se finir comme ça », justifiant ainsi le baroud d'honneur des syndicats. A l'issue du vote, les élus du CCE et le PDG sont sortis sous les applaudissements de plusieurs dizaines de salariés qui avaient choisi d'attendre le résultat de la négociation.

Les magasins repris

Sous la conduite des Galeries Lafayette, les négociations ont abouti à la reprise des dix-huit magasins Marks & Spencer (plus le siège de la rue Scribe) en France par différentes enseignes :

- **Groupe Galeries Lafayette** : Galeries Lafayette : Paris (boulevard Haussmann) ; Bordeaux et Nice (en association avec la Fnac)
- Monoprix : Paris (rue de Rivoli), Strasbourg, centre commercial Créteil-Soleil (Val-de-Marne), Marseille.
- Box & Co (en association

- avec H & M) : centre commercial Rosny-2 (Seine-Saint-Denis)
- sous enseigne Andaska (avec H & M) : Vélizy (Yvelines)
- **Groupe H & M** : Nantes, Reims, Lille, centre commercial Parly (Le Chesnay, Yvelines).
- En association avec Galeries Lafayette : Lyon-Part-Dieu et centre commercial Belle-Epine (Thiais, Val-de-Marne)
- **Virgin Megastore** : Toulouse
- **FNAC** : Nice
- **C & A** : centre commercial Villiers-en-Brière (Seine-et-Marne)
- **Surcouf** : La Défense

Les derniers ajustements portaient sur les indemnités de licenciement, au cas où certains salariés ne voudraient pas rester dans leur nouvelle enseigne. La direction proposait 1,3 mois d'indemnité par année d'ancienneté, alors que les syndicats réclamaient un mois et demi. Finalement, un *modus vivendi* a été trouvé en calculant l'indemnité à partir des trois derniers mois de salaire et en incluant diverses primes, une base plus avantageuse pour les salariés.

ENCORE DEUX ÉTAPES

Ceux-ci vont être répartis au sein des différentes enseignes candidates à la reprise. Le groupe Galeries Lafayette s'est proposé de reprendre la totalité des magasins, mais cédera l'exploitation de 40 % de la surface du parc. La chaîne d'habillement H & M reprendra huit sites, et Surcouf (informatique), C & A (habillement), la FNAC et Virgin Megastore (Hachette), chacun un. Cette diversité de repreneurs posait

le problème des différentes conventions collectives et grilles salariales. L'accord prévoit que les salaires seront maintenus pendant trois ans. Un différentiel sera à la charge de Marks & Spencer. Les salariés disposeront d'un mois pour choisir de prendre leurs indemnités de départ au cas où la nouvelle enseigne ne leur conviendrait pas.

Deux étapes restent à franchir. L'inspection du travail devrait en toute logique donner son aval au plan social et lever le constat de carence dressé le 15 novembre. D'autre part, les comités d'établissement devaient être consultés vendredi pour information. Les magasins Marks & Spencer, eux, fermeront le 22 décembre avant de retrouver une nouvelle enseigne, sans doute début janvier. « Maintenant, explique Philippe Lemoine, notre tâche va maintenant être de bien accueillir les salariés de Marks & Spencer. »

S. L.

La nouvelle jeunesse des grands magasins

Les vieilles enseignes ont profondément renouvelé leur offre

PLUS QUE CENTENAIRES, les grands magasins sont-ils en passe de retrouver un second souffle ? Formule dominante du commerce

ANALYSE

Nouveau décor et nouveau concept ont permis de résister au commerce spécialisé

jusqu'aux années 1980, le concept connaît, depuis, un lent déclin. Selon une récente étude de l'Insee, le chiffre d'affaires des grands magasins a quasiment stagné depuis 1989, quand, dans le même temps, les ventes du grand commerce spécialisé (Darty, Fnac, Kiabi, Decathlon...) ont doublé et celles des hypermarchés ont progressé de 70 %. Mais il semble que la tendance s'inverse. « Actuellement, nous sommes sur un rythme de croissance annuelle de 5 %, c'est près de deux fois plus que les hypermarchés et autant que les supermarchés », se félicite Jacques Perrilliat, président de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV).

Capitales familiales, gestion prudente, investissements limités, image poussièreuse, collections désuètes : les enseignes ont longtemps été « plus préoccupées de gérer leur immobilier que de chercher à développer leur chiffre d'affaires », reconnaît M. Perrilliat. La crise du début des années 1990 va les réveiller, provoquant l'arrivée de nouveaux investisseurs. Le Bon Marché est repris par Bernard Arnault (LVMH) en 1985, le Printemps par François Pinault (PPR) en 1992. La Samaritaine tombe à son tour en 2000 dans l'escarcelle de LVMH. Seules les Galeries Lafayette restent un groupe familial.

La reconquête de la clientèle est d'abord passée par le changement de décor. Les Galeries Lafayette ont doublé leurs investissements annuels pour atteindre 100 millions d'euros environ en 2001. « Nous avons encore quatre à cinq ans d'investissements devant nous pour achever la rénovation de nos magasins », affirme Joël Mornet, directeur général du groupe du boulevard Haussmann. Le Printemps, lui, a dépensé 200 millions d'euros depuis 1996 pour donner un coup de jeune à ses magasins. « Auparavant, un concept de magasin pouvait durer dix ans, aujourd'hui, il faut changer tous les trois ans », souligne Laurence Danon, présidente du directoire du Printemps.

Mais pour retrouver leur splendeur passée, les grands magasins ont surtout profondément redéfini leur offre. « Nous avons complètement rebâti les fondations du

concept », explique M. Mornet. Plus question du « tout sous le même toit » : « On vient désormais dans un grand magasin avec des buts précis d'achat », souligne Bernard Demeure, de Mercer Consulting Management. Chaque magasin cultive donc sa spécificité, en resserrant son offre, avec une organisation professionnalisée par univers de consommation (mode masculine, féminine, luxe, décoration...), et des structures de management propres.

Tous cherchent à se positionner sur le haut de gamme. « Cette tendance correspond à un effondrement du "milieu" du marché, qui a été longtemps le cœur de cible du grand magasin », explique M. Demeure. Désormais, la cliente type [75 % des acheteurs sont des femmes] se tourne soit vers les marques de luxe, qui la valorisent dans son acte d'achat. « D'où le déclin sensible des marques propres aux grands magasins. Au Printemps, celles-ci ne représentent plus qu'un peu plus de 10 % du chiffre d'affaires, contre 30 % il y a quelques années, tandis que près de 200 nouvelles « vraies » marques ont fait leur apparition dans les rayons depuis dix-huit mois. M^{me} Danon se définit aujourd'hui comme « un metteur en scène de marques ». Aux Galeries Lafayette, « les consommateurs sont devenus très demandeurs de valeur immatérielle liée à la marque, au service, au climat du magasin », ajoute M. Mornet.

« COHABITATION DES CONTRAIRES »

Le luxe représente aujourd'hui 10 % du chiffre total du Printemps Haussmann. Un étage entier lui est désormais consacré, qui doit permettre de doubler ce chiffre en trois ans. LVMH fait le même pari au Bon Marché, en misant sur le chic « rive gauche ». Pour autant, les enseignes ne peuvent pas totalement renier leur côté populaire. « Un grand magasin, c'est une cohabitation des contraires, résume M^{me} Danon. C'est un peu comme un jardin, s'il n'y a pas assez de choses, c'est ennuyeux, mais il ne faut pas que ça devienne une forêt vierge. »

Proposer la diversité tout en restant cohérent, c'est tout le dilemme du grand magasin. Le BHV, filiale des Galeries Lafayette, a lui aussi recentré son positionnement : la mode a été quasi abandonnée au profit du bricolage et de la maison. Le patron du BHV, Gilles Oudot, ancien patron d'Habitat France, a choisi de chasser sur les terres des enseignes spécialisées. Il a lancé « Box & Co », une chaîne d'accatoires de rangement qui va être développée grâce au rachat de magasins Marks & Spencer.

Ainsi rénovés, les grands magasins se veulent plus sereins face à la concurrence. « L'arrivée des chaînes spécialisées, comme Zara, Gap ou H & M, ne s'est pas forcément faite à notre détriment », affirme la présidente du Printemps. Elles ont permis d'attirer une nouvelle clientèle en centre-ville, qui achète aussi en grand magasin. « Les faits semblent lui donner raison. Si Zara a toujours le vent en poupe, H & M ou Gap marquent le pas... Sans parler de Marks & Spencer, qui vient de remettre la clé de ses magasins en France aux Galeries Lafayette. Les grands magasins doivent maintenant prouver que leur renouveau n'était pas qu'un feu de paille. La morosité des ventes en octobre montre que rien n'est jamais acquis.

Stéphane Lauer

Replié au Royaume-Uni, le distributeur reprend des couleurs

LONDRES

de notre correspondant à la City

Marks & Spencer est de retour. Au cours du premier semestre 2001, le célèbre groupe de distribution britannique a réalisé 213 millions de livres (355 millions d'euros) de profits, soit une hausse de 18,7 %. Le bon accueil par le public de la collection de mode féminine printemps-été 2002 marque la fin d'un cauchemar dans lequel la chaîne centenaire a manqué de disparaître. Les spécialistes saluent la performance du PDG, Luc Vandeveld, recruté en février 2000 et qui s'était donné deux ans pour sortir la marque de l'ornière.

Dans l'habillement, secteur qui représente plus de 50 % du chiffre d'affaires, la société est largement distancée par ses rivaux plus sexy comme Zara, Next ou Gap. La politique consistant à faire fabriquer exclusivement en Grande-Bretagne gonfle les prix de revient et écrème les marges. Bref, tout était à reconstruire.

Le nouveau président emploie les grands moyens. L'ancienne garde a été brutalement remerciée pour être remplacée par une équipe jeune et innovante propulsée aux postes clefs. Luc Vandeveld sabre dans les coûts à tous les niveaux, en particulier celui de la politique sociale : il a licencié plus de 700 personnes et a délocalisé 70 % de la production.

Le rajeunissement de la collection de mode féminine

est une autre priorité. Le lancement de lignes de vêtements plus simples et plus chics, comme Per Una ou Autograph, permet de dépoussiérer une image par trop traditionnelle. Dans l'alimentation, son autre point fort, M & S s'est aussi trop longtemps reposé sur ses lauriers, plats préparés et produits frais.

DE NOUVEAUX SERVICES FINANCIERS

Copiée par toutes les chaînes rivales, la société a décidé d'accentuer sa stratégie de segmentation de sa clientèle : célibataires, jeunes couples, femmes au régime, amateurs de cuisines exotiques, etc. Par ailleurs, elle développe ses services financiers par le truchement d'une nouvelle gamme de placements offerts aux six millions de détenteurs de la carte de crédit maison. Malgré ces efforts, le premier exercice, en 2000, était resté largement négatif. Le dos au mur, le PDG a alors décidé de se concentrer sur le marché britannique, jugé plus rentable que l'étranger. Avec succès. Mais à écouter Charles Nichols, expert du secteur de la distribution du courtier SSSB, Luc Vandeveld n'est pas au bout de ses peines : « L'habillement n'est pas un secteur sûr. Tributaire d'une conjoncture qui s'annonce défavorable et soumise à une concurrence rude, la société reste fragile. »

Marc Roche

Premier prix de Technologie.



Satellite 1800-814

- Processeur Intel® Pentium® III 1,1 GHz
- Mémoire 192 Mo SDRAM
- DD 20 Go
- Lecteur disquettes et DVD 8X
- Ecran 14"1 TFT XGA
- Modem 56K
- Microsoft® Windows® XP Professionnel

10 290 FHT⁽¹⁾

1568,70€ HT⁽¹⁾

Choose freedom.*

TOSHIBA



(1) Prix conseillé chez les revendeurs agréés Toshiba participant à l'opération en France Métropolitaine. Offre valable du 19/11 au 31/12/2001, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Intel®, le logo Intel® Inside, Pentium® est une marque ou une marque déposée d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays. Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays.

Liberté de mouvement.



Portégé 4000

- Processeur Intel® Pentium® III mobile - 750 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 20 Go
- DVD 8X amovible - SD Card
- Écran 12" 1 TFT Poly-Silicium
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- À partir de 1,7 kg
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000

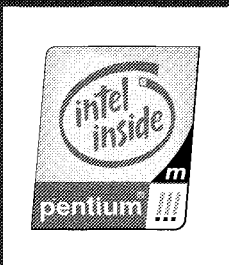
Tecra 8200

- Processeur Intel® Pentium® III 850 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 10 Go
- CD-Rom 24X amovible
- Écran 14" 1 TFT XGA
- Modem, Réseau, WiFi
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000



Tecra 9000

- Processeur Intel® Pentium® III 1,2 GHz - M
- 256 Mo SDRAM
- DD 30 Go
- CD-RW/DVD amovible - SD Card
- Écran 14" 1 TFT XGA
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- Microsoft® Windows® 2000 ou XP Professionnel



Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Choose freedom.*

TOSHIBA

Intel®, le logo Intel Inside®, Pentium® est une marque ou une marque déposée d'Intel Corporation® ou de ses filiales aux États-Unis ou dans d'autres pays. Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation® ou de ses filiales aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Les banques américaines et européennes sous le choc du naufrage d'Enron

Le Crédit lyonnais est engagé pour un total de 250 millions de dollars

La probable faillite d'Enron, le numéro un mondial du négoce de l'énergie, va fortement peser sur ses créanciers, et notamment les établisse-

ments bancaires. Ce sont les banques américaines qui sont les plus exposées, notamment JP Morgan Chase et Citigroup. Mais les banques euro-

péennes ne sont pas en reste. Seul le Crédit lyonnais détaille ses engagements, mais BNP Paribas, Dexia et la Société générale sont aussi touchées.

LA FAILLITE d'Enron, le numéro un mondial du négoce de l'énergie, va fortement peser sur ses créanciers. Ce qui devrait constituer l'une des faillites les plus retentissantes aux États-Unis va coûter cher aux banques de la planète, et notamment françaises. Le négociant américain pourrait demander sa mise sous tutelle judiciaire au début de la semaine prochaine (*Le Monde* du 30 novembre). Enron devrait déposer une demande suivant la protection de la loi sur les faillites (*Chapter eleven*), ce qui lui permettrait de bénéficier d'une protection temporaire vis-à-vis de ses créanciers et d'étudier les moyens de réduire un endettement massif. Le pôle européen d'Enron a été séparé de la maison-mère et placé jeudi 29 novembre, sous administration judiciaire.

En attendant, les banques font leurs comptes. L'addition risque d'être lourde, au regard des dettes d'Enron, qui s'élèvent à 16 milliards de dollars (17,9 milliards d'euros). L'agence de notation financière Standard & Poor's a abaissé la dette d'Enron au rang de *junk bond* (obligation à haut ris-

que), mercredi, et a été suivie le lendemain par ses consœurs Moody's et Fitch. Ces décisions ont suscité la panique puisqu'elles signifient à tous les investisseurs qu'ils risquent de n'être jamais remboursés de l'argent prêté.

Ce sont les banques américaines qui sont les plus exposées. La banque américaine JP Morgan Chase a annoncé dans un communiqué être exposée au « *risque Enron* », à hauteur de 900 millions de dollars, dont 500 millions ne bénéficient pas de garanties. Seuls 400 millions de dollars sont en effet garantis par des pipelines d'Enron, pour lesquels la banque avait fait un prêt de 1 milliard de dollars. Le premier groupe financier du monde, l'américain Citigroup, est exposé de son côté à hauteur de 800 à 900 millions de dollars, affirme le quotidien *New York Times*, dont les deux tiers sont garantis.

Les deux banques, principaux créanciers, ont semble-t-il accordé facilement un prêt à Enron, assez récemment, de 1 milliard de dollars, avant que le gazier Dynegy n'ait fait une offre de rachat. Certains analystes financiers font

remarquer que des établissements bancaires ont pu faire preuve de laxisme en prenant de trop grands risques. D'autres banques américaines sont aussi exposées.

Les grands noms de la finance européenne sont aussi touchés, les banques françaises n'étant pas en

reste. Le Crédit lyonnais est pour l'instant la seule banque française à détailler ses engagements. Le Lyonnais est engagé pour un total de 250 millions de dollars (280 millions d'euros), dont la moitié fait l'objet de garanties. La banque rappelle qu'elle avait consigné, au 30 septembre, une provision non affectée d'un total de 265 millions d'euros sur les risques aux États-Unis. BNP Paribas et la Société générale, toujours très réticents à donner des indications sur des clients précis, se bornent à dire qu'elles sont exposées, sans donner aucune précision chiffrée. BNP Paribas précisait simplement vendredi matin « *ne pas être parmi les banquiers principaux* ».

D'autres banques françaises sont également engagées telles que Dexia ou Crédit Agricole Indosuez, selon des sources de marché, ces banques n'ayant pu être jointes vendredi matin. La première banque allemande Deutsche Bank a affirmé jeudi qu'une éventuelle faillite d'Enron lui ferait perdre moins de 100 millions de dollars, sans donner plus d'information. La banque britannique Abbey National a pour sa part annoncé vendredi inscrire une charge exceptionnelle de 95 millions de livres (158,3 millions d'euros) sur ses résultats du deuxième semestre 2001. Le néerlandais ABN Amro, la banque britannique Barclays, sont aussi impliquées. Mais pour l'heure, une désattribution financière en chaîne n'est pas envisagée.

Pascale Santi

L'équipe de George Bush embarrassée par la faillite de son principal soutien financier

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche se méfie des répercussions que pourrait avoir pour le président George Bush et son équipe la faillite probable du géant de l'énergie Enron. A deux reprises, le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer, a sèchement renvoyé les journalistes, jeudi 29 novembre, au département du Trésor (ministère des finances), assurant, mercredi, que ce dernier « *surveille* » la situation du groupe. Le silence de la Maison Blanche, alors qu'est en jeu l'avenir d'une des dix premières entreprises américaines, employant 21 000 personnes, s'explique aisément. Son PDG, Kenneth Lay, est un ami de M. Bush et le principal financier de ses campagnes électorales depuis 1993. Or, cette entreprise de Houston (Texas) n'est pas seulement menacée de faillite, mais soupçonnée de graves irrégularités de gestion (*Le Monde* du 30 novembre).

Afin de devancer les attaques des démocrates, les républicains de la Chambre des représentants, où ils sont majoritaires, ont décidé, jeudi, l'ouverture d'une enquête parlementaire sur l'effondrement d'Enron, dont l'action ne valait plus que 61 cents (un peu plus de 4 francs). William Tauzin, député de Louisiane et président de la commission de l'énergie et du commerce, a annoncé cette décision en fin d'après-

midi, après avoir fait dire par son porte-parole, dans un premier temps, qu'une telle enquête ne se justifierait que dans l'hypothèse où l'ensemble du secteur serait menacé par une nouvelle crise. Son homologue du Sénat, Jeff Bingaman, élu démocrate du Nouveau-Mexique, n'a pas tardé à annoncer la même décision. Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, a déclaré nécessaire de « *trouver des réponses aux questions que pose l'effondrement d'Enron* » et « *d'examiner si cet événement est révélateur de la situation du marché de l'énergie en général* ».

SOUÇONS SUR LE MANAGEMENT

Il semble exclu que le groupe texan bénéficie d'une opération de sauvetage sur fonds publics, d'abord parce que le risque de crise générale du secteur est tenu pour nul par les agences gouvernementales concernées, ensuite parce que les liens de M. Lay avec M. Bush, mais aussi avec le vice-président Richard Cheney et avec deux conseillers du président, Karen Hughes et Karl Rove, rendraient politiquement périlleuse une telle intervention. Les enquêtes parlementaires, particulièrement celle du Sénat, risquent d'être désagréables pour l'équipe au pouvoir.

La déconfiture d'Enron ne peut qu'encourager le Sénat à retarder encore son examen du projet de loi sur l'énergie, auquel M. Bush tient beaucoup et que la Chambre avait voté fin

juillet. En outre, les soupçons pesant sur le management d'un des plus grands groupes du pays ne créent pas un climat favorable aux réductions d'impôts que le gouvernement réclame en faveur des entreprises et qui profiteraient surtout aux plus importantes d'entre elles. Toujours bloqué au Sénat, ce plan de relance a été de nouveau présenté comme urgent, mercredi, par M. Bush.

Une réunion des responsables du Congrès avec le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, et le secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, a été l'occasion pour les démocrates de manifester leur bonne volonté en acceptant de réduire les dépenses supplémentaires qu'ils demandent pour la sécurité du territoire. Ils continuent, en revanche, de préférer d'autres dépenses, notamment pour l'indemnisation du chômage et l'assurance-maladie, aux baisses d'impôts voulues par les républicains. Leurs critiques contre de telles mesures se nourrissent des déclarations faites par le directeur du budget, Mitchell Daniels, selon lequel il ne faut pas espérer un retour à l'équilibre des finances publiques avant 2005. C'est l'aveu, selon M. Daschle, que les diminutions et remboursements d'impôts que M. Bush a fait voter au printemps étaient « *une faute* ».

Patrick Jarreau

Le gouvernement fixe à 1 % la taxe sur les licences de téléphonie mobile

LE GOUVERNEMENT a tranché sur les conditions financières de l'attribution des licences de téléphonie mobile UMTS. Il a décidé, vendredi 30 novembre, que le taux de la redevance qui s'appliquera sur le chiffre d'affaires des opérateurs sera de 1 %. Le montant de cette redevance viendra s'ajouter au ticket d'entrée de 619 millions d'euros (4 milliards de francs).

Lors de la présentation à l'Assemblée nationale le 19 octobre de l'amendement qui entérinait la baisse drastique du prix de la licence de téléphonie UMTS, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait évoqué une fourchette comprise entre 1 % et 2 %. Finalement, les tractations menées avec les opérateurs ont conduit le gouvernement à opter pour la valeur la plus basse. Une fois encore, Orange (France Télécom) et SFR (Vivendi Universal), les deux détenteurs actuels d'une licence UMTS, et le candidat présumé Bouygues Telecom, ont réussi à faire entendre leurs arguments. Ils sortent grands gagnants de ces arbitrages.

1 480 COMMUNES MAL COUVERTES

Le gouvernement souhaitait en contrepartie que les opérateurs améliorent la couverture du réseau GSM (*Le Monde* du 20 octobre). En France, près de 1 480 communes sont peu ou pas couvertes, et les élus, très sensibles à cette discrimination, font entendre leur mécon-

tentement. Or, en juillet, Lionel Jospin avait présenté lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire un projet d'investissement sur trois ans cofinancé par les opérateurs, les collectivités locales et l'Etat. Finalement, les négociations menées avec les opérateurs, et l'accord entériné mardi 27 novembre, ont permis d'amener favorablement le projet. Le déploiement s'achèvera fin 2003, avec un an d'avance sur le calendrier initial. Surtout, les opérateurs mobiles Orange et SFR se sont engagés à investir chacun 500 millions de francs dans la couverture des « zones blanches » du territoire français. La facture de l'Etat et des collectivités locales, qui devrait atteindre 500 millions de francs, s'en trouve allégée de moitié. Les pouvoirs publics s'engagent à financer l'installation de 1 150 antennes relais dans les communes rurales. La moitié hébergera des équipements des deux opérateurs Orange et SFR, l'autre moitié ne sera préemptée que par un seul des deux opérateurs. Dans ce cas, les clients des deux autres opérateurs resteront aux abonnés absents. Bouygues Telecom, arguant du fait qu'il n'est pas détenteur d'une licence UMTS, n'a pas souhaité participer pour l'instant à ce projet.

Laurence Girard

► www.lemonde.fr/umts

Le comité d'entreprise d'Air Lib donne son accord pour l'Algérie

LES SYNDICATS d'Air Lib ont donné, jeudi 29 novembre, leur aval à la direction sur le projet de liaison Paris-Alger, tout en émettant quelques réserves et en obtenant que le personnel navigant de la compagnie puisse librement choisir d'assurer ou non les vols. Le comité d'entreprise extraordinaire a décidé « *une abstention générale*. Cela signifie que nous donnons notre feu vert à la direction, qui doit assumer ensuite sa décision d'ouvrir la ligne » explique Paul Fourier, représentant CGT d'Air Lib. Les élus du personnel ne voulaient pas bloquer le processus, d'autant plus qu'une partie du plan de relance de la compagnie repose sur cette liaison Paris-Alger, qui devrait à terme générer un bénéfice d'exploitation de 53,36 millions d'euros (350 millions de francs) par an.

Reste désormais pour la direction à obtenir l'aval des gouvernements français et algérien. La décision du ministère français des transports, compétent dans ce domaine, est attendue d'ici à la fin de la semaine, ou au début de la semaine prochaine, indique-t-on au ministère. Si les accords sont obtenus rapidement, le premier vol pourrait avoir lieu le 22 décembre.

L'obligation d'assurance du risque terroriste va être assouplie

UN DÉCRET sera transmis en fin de semaine au Conseil d'Etat pour avis, afin de trouver une issue à la question qui oppose compagnies d'assurances et grandes entreprises. Ne trouvant pas de réassureurs pour le risque terroriste, les assureurs refusent de renouveler les contrats d'assurance-dommages, même avec des hausses tarifaires. La loi implique jusqu'ici que l'assurance terroriste est automatiquement incluse dans chaque contrat d'assurance-dommages. Pour assouplir cette disposition, le décret autorisera des différences entre les conditions de couverture des accidents terroristes et les conditions de couverture des risques plus classiques, comme l'incendie. Pouvoirs publics et professionnels continuent par ailleurs d'étudier la mise en place d'une couverture publique, faisant intervenir la Caisse centrale de réassurance (CCR) pour le risque terroriste, cette dernière devant bénéficier de la garantie de l'Etat.

Dentsu affiche de nouvelles ambitions internationales

La première agence publicitaire japonaise, qui entre en Bourse vendredi 30 novembre, ne peut plus se contenter de sa position dominante dans l'archipel pour faire face à l'internationalisation du marché

TOKYO

de notre correspondant

L'entrée en Bourse, vendredi 30 novembre, de Dentsu, première agence de publicité au Japon et cinquième dans le monde, n'est pas qu'une affaire japonaise. Cette opération porte sur 10 % du capital de l'entreprise, qui est valorisée à 584,2 milliards de yens (environ 5,3 milliards d'euros). Elle est appelée à terme à modifier la donne du marché international de la publicité en dotant de moyens accrus un groupe qui, jusqu'à présent, réalise 90 % de son chiffre d'affaires dans l'archipel mais manifeste clairement des ambitions internationales.

Dentsu, dont le chiffre d'affaires est de 17,7 milliards d'euros et le résultat net de 402 millions d'euros, a été détrônée de la position de deuxième agence mondiale qu'elle détenait, il y a une quinzaine d'années, par la constitution de puissants groupes internationaux (Omnicom, WPP, Interpublic...). Elle entend développer à son tour un réseau global d'agences de communication par des acquisitions ou des alliances. Elle a commencé dès 1998, en s'associant au groupe américain Leo Burnett pour créer B3com, afin d'étoffer sa présence en Europe et aux Etats-Unis. Le renforcement de Dentsu intervient l'année de son centenaire. Il va accélérer une concentration du secteur dans l'archipel.

L'agence est aussi perçue comme une « puissance occulte », proche du pouvoir, qui peut exercer des pressions politiques sur les médias

Deuxième marché du monde avec un chiffre d'affaires de 6 110 milliards de yens (60 milliards d'euros), près de trois fois celui de la France, la communication au Japon est déjà oligopolistique, avec trois « grands » (Dentsu, Hakuodo et Asatsu-DK) qui en détiennent 65 %. Une part de marché qui ne reflète cependant que partiellement la réalité : la deuxième plus grande agence, Haku-



Les publicités japonaises affectionnent les vedettes étrangères, tel Brad Pitt, qui vante ici une marque de bière.

hodo, ne réalise en effet que la moitié du chiffre d'affaires de Dentsu ; quant à Dentsu et Hakuodo réunies, elles ont un chiffre d'affaires équivalent à celui des trente premières entreprises du secteur...

Dans l'avenir proche, cette concentration est appelée à s'accroître au profit de Dentsu et, dans une moindre mesure, de Hakuodo. Des fusions sont en outre attendues parmi les trente premières agences.

Au Japon, la position dominante de Dentsu fausse le jeu du marché dont elle contrôle 30 %. Dentsu a su se rendre incontournable en accompagnant la naissance de la télévision, ce qui lui a permis d'entretenir des liens privilégiés avec les chaînes et de gérer 42 % des publicités à la télévision. Le poids de Dentsu est renforcé par son contrôle de fait des données d'audience des chaînes à travers sa filiale Video Research. Elle bénéficie, enfin, du plus fort contingent d'espaces publicitaires sur les différents supports (journaux et magazines). Ses deux principaux actionnaires sont les agences de presse Kyodo et Jiji.

Les liens entre Dentsu et les médias sont renforcés par l'absence de régie publicitaire : au Japon, ce sont les agences elles-mêmes

qui achètent les espaces et tissent ainsi des liens étroits avec les supports. Groupe de communication intégré (du marketing à la production audiovisuelle en passant à l'organisation d'événements et d'exposition), Dentsu est une entreprise tentaculaire, qui sous-traite beaucoup d'activités à une soixantaine d'entreprises. L'agence est aussi perçue au Japon comme une « puissance occulte », proche du pouvoir (le Parti libéral démocrate, celui du premier ministre, a, par exemple, recours à ses services pour ses campagnes électorales) et qui peut exercer des pressions politiques sur les médias.

En dépit de sa puissance et d'un marché japonais resté en 2000 très dynamique malgré le ralentissement de l'économie, Dentsu est contrainte à évoluer, sous le double effet de la mondialisation, qui fait arriver au Japon des agences étrangères, et des nouvelles

demandes du marché nippon. Des agences japonaises de moindre importance avaient inauguré la tendance : Daiko Advertising Inc. et Asatsu-DK se sont liées à l'américain Interpublic et au britannique WPP. Au départ, les agences étrangères présentes sur le marché nippon se sont pour la plupart liées avec un partenaire japonais. Mais ces alliances n'ont pas toujours porté les fruits attendus et elles travaillent essentiellement pour des clients non japonais. Leur position sur le marché japonais est proportionnelle à l'accroissement des investissements étrangers dans l'archipel. Une évolution de la stratégie de communication des annonceurs pourrait cependant les servir.

Jusqu'à présent, l'accent a été mis par les Japonais sur l'image de l'entreprise plus que sur le produit. L'inconvénient de cette approche, c'est que, lorsqu'un produit a un problème, toute la gamme en souffre. Le fabricant de pneumatiques Bridgestone, avec des modèles défectueux aux Etats-Unis, en a fait l'amère expérience. En outre, cette stratégie n'est plus en phase avec les méthodes plus modernes de communication. Les marques japonaises cherchent donc à se constituer un territoire en ciblant davantage un consommateur particulier. Face à ces nouvelles demandes du marché, la créativité de la publicité japonaise qui passait, il y a une quinzaine d'années, pour l'une des plus riches du monde, s'est affaiblie.

Trouver un second souffle dans un environnement plus internationalisé et sur un marché domestique plus mûr est le défi auquel sont confrontées les agences japonaises, et Dentsu en particulier, dont la culture bureaucratique et le compartimentage des tâches freinent le renouvellement. Face à des agences étrangères qui visent à offrir des plates-formes de communication mondiale aux annonceurs locaux, les Japonais doivent mettre les bouchées doubles.

Philippe Pons

La publicité nipponne attachée aux vedettes

TOKYO

de notre correspondant

L'une des caractéristiques de la publicité japonaise est l'utilisation intensive des *talento* (de l'anglais *talent*) : en d'autres termes, des vedettes. Longtemps, les étrangers ont tenu le haut du pavé : d'Alain Delon à Jean Reno en passant par Arnold Schwarzenegger ou Bruce Willis, ils ont profité, et certains profitent toujours, du marché le plus prodigieux du monde en terme de *royalties*. Aujourd'hui, les étrangers restent prisés mais le *talento* tend à se « japoniser ».

Le dernier en date est le fils aîné du premier ministre, Kotaro Koizumi, qui vante à la télévision une bière à faible taux en calories. D'autres tiennent l'affiche depuis un moment : c'est le cas de Hide-toshi Nakata, l'idole du football nippon. Un « gros » *talento* est l'ancien lutteur de sumo, Konishiki. On ne peut pas le rater. Non pas seulement parce qu'il occupe tout l'écran par sa corpulence (260 kg) mais aussi parce qu'il est largement présent.

Konishiki est devenu la coqueluche de la publicité nipponne il y a

trois ans : avec son visage de gros bébé joufflu et son sourire désarmant, le « patapouf » a incarné une trentaine de personnages dans des sketches, dont certains ont été aux premières places en terme de notoriété : tour à tour en tyrolien, en chef d'orchestre à la coiffure « afro », en lapin rose ou en superman, Konishiki chante, danse et virevolte avec une majesté éphémère ou se compresse dans un modèle de voiture compacte. C'est le fabricant de boissons Suntory qui l'a lancé en identifiant sa silhouette à la forme ballonnée de ses bouteilles. Et il n'a qu'à s'en féliciter. « Je n'ai même pas le temps de faire d'exercice et donc je ne peux pas maigrir. C'est mon grand problème depuis que j'ai quitté le monde du sumo », nous dit cette montagne de chair et de muscles.

Le recours au *talento* tend cependant à devenir moins incontournable qu'il ne l'a été, affirme-t-on chez Dentsu : les annonceurs veulent que l'on mette davantage l'accent sur le produit et le message et moins sur une personnalité.

Ph. P.

Asie-Pacifique, un marché de 60 milliards de dollars

● **La publicité dans la zone Asie-Pacifique** représente, selon la revue spécialisée *Advertising Age*, un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards de dollars (66 milliards d'euros) en 2000. Avec près de 40 milliards de dollars, le Japon est le premier marché asiatique et le deuxième mondial. Il est suivi par l'Australie (4,92 milliards), la Corée du Sud (3,35 milliards), la Chine (3,33 milliards) et l'Inde (1,7 milliard). En 2000, à la sortie de la crise économique qui a frappé la région, les agences majeures ont toutes connu une croissance à deux chiffres.

● **Les agences mondiales** ont dégagé une marge brute globale de plus de 8,3 milliards de dollars en Asie-Pacifique en 2000. Ces marchés, particulièrement

hermétiques, sont dominés par trois japonais : Dentsu (marge brute de 2,29 milliards de dollars), Hakuodo (990 millions) et Asatsu-DK (390 millions). L'américain McCann-Erickson Worldwide est quatrième (290 millions).

● **Au Japon, Dentsu contrôle** le quart du marché publicitaire. Fondée en 1895, l'agence est (comme son premier concurrent national Hakuodo) constituée autour d'une seule marque.

● **Les investissements** publicitaires au Japon sont surtout destinés aux médias (66,4 %). En 2000, les principaux secteurs qui ont investi sont la cosmétique (9,4 %), l'alimentation (9,1 %), l'information et la communication (8,3 %), les boissons et les cigarettes (8,2 %).

Tensions autour d'un reportage consacré à l'affaire Elf sur M6

UNE DIZAINE de journalistes qui travaillent à M6 pour l'émission « Capital » se sont émus lors d'une réunion organisée, jeudi 29 novembre, de la volonté du président du directoire de M6, Nicolas de Tavernost, de supprimer deux séquences d'un reportage intitulé « Qui a volé les milliards d'Elf ? ». Cette émission devrait être diffusée dimanche 2 décembre.

Depuis trois semaines, les journalistes font l'objet des conseils attentifs du service juridique de la chaîne qui aurait, rapporte-t-on anonymement, des « consignes claires » de M. de Tavernost pour suppri-

mer deux passages. Premier extrait incriminé : les photos de personnalités destinées à montrer les accointances de cinq ou six hommes politiques avec certaines personnalités de Elf. Deuxième extrait sujet à modification : un passage qui montre, après un entretien avec Jacques Toubon, un autre entretien avec un ancien ambassadeur français au Gabon. Ce dernier expliquait, rapporte un témoin, « que Elf a versé beaucoup d'argent à Bongo [président du Gabon] qui revenait ensuite, notamment au RPR, par le biais d'associations amicales franco-africaines ». Une lettre adressée

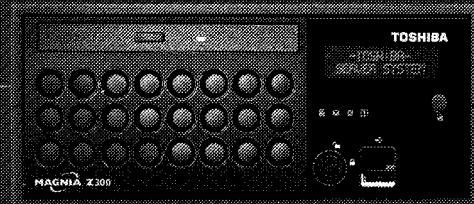
à Jacques Toubon par Omar Bongo demandant « qu'on lui renvoie l'accuseur » est censée étayer cette affirmation.

Selon Emmanuel Chain, le président-patron de « Capital », « il n'y a aucune pression d'aucune sorte ». Il s'agirait d'une simple relecture juridique afin d'éviter les « insinuations » ou les « amalgames diffamatoires ». Attaché à son indépendance éditoriale, M. Chain affirme qu'« absolument rien sur le fond n'est changé ». Seuls des commentaires « ont été ajustés » et des images « ont gagné en rigueur ». A la direction de M6, Nicolas de

Tavernost explique que sa chaîne subit en ce moment un accroissement du nombre de procédures – Alain Afflelou a supprimé son budget publicitaire et intenté un procès – imputables à certains sujets diffusés dernièrement par « Capital ». A propos de cette enquête Elf, il reconnaît qu'on a « attiré son attention sur des risques juridiques ». A juste titre, selon lui. « J'assume totalement les demandes qui sont faites dans le seul but de garantir le respect des personnes et la présomption d'innocence. »

Florence Amalou

Liberté d'esprit.

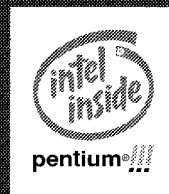


Magnia Z300

Le serveur Magnia Z300 est le plus petit que nous ayons jamais mis au point, et renferme un potentiel gigantesque.

Imaginez deux processeurs haute performance Intel® Pentium® III, jusqu'à 1 GHz, dans une conception révolutionnaire compacte modulaire et portable.

Epicentre de votre mobilité, ses logiciels pré-installés et sa carte LAN sans fil (en option) en feront un point d'accès autonome au cœur de votre réseau sans fil.



Pour plus d'information contactez Toshiba Info au : 0892 69 29 49 (2,23 F/mn) ou sur www.pc.toshiba.fr

Choose freedom.*

TOSHIBA

VALEURS EUROPÉENNES

● A Francfort, le voyageur allemand **Preussag** a reculé de 3,51 %, à 27,50 euros, au cours de la séance du jeudi 29 novembre. La société doute de pouvoir atteindre l'objectif d'une croissance de 20 % du bénéfice d'exploitation en 2001. Son résultat du troisième trimestre est inférieur aux prévisions.

● L'action **T-Online** a flambé de 13,57 %, atteignant un cours de 12,89 euros, en clôture, jeudi. Le fournisseur d'accès à Internet allemand est devenu bénéficiaire sur le marché allemand au troisième trimestre et a indiqué que ses résultats seraient positifs en 2003.

● Dans l'assurance, le groupe allemand **Munich Ré** a progressé jeu-

di de 4,11 %, à 298,8 euros. Il prévoit une forte progression de ses résultats en 2002, grâce à un redressement du marché de la réassurance après les attentats du 11 septembre. Le leader mondial de la réassurance a accusé une perte de plus d'un milliard d'euros au troisième trimestre, mais escompte un résultat positif pour 2001.

● Le titre du groupe pharmaceutique britannique **GlaxoSmithKline** a abandonné, jeudi, 1,76 %, à 1 783 pence. The Wellcome Trust, premier fonds caritatif mondial dans le secteur médical, a annoncé qu'il vendrait sa participation dans GlaxoSmithKline pour diversifier son portefeuille de placements.

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	21,18
BASF AG	DE	43,05 + 0,35
BMW	DE	37 + 0,82
CONTINENTAL AG	DE	13,55 + 0,37
DAIMLERCHRYSLER	DE	47 + 1,95
FIAT	IT	18,90
FIAT PRIV.	IT	13,84
MICHELIN	FR	36,53 - 1,27
PEUGEOT	FR	48 + 0,82
PIRELLI SPA	IT	1,92
DR ING PORSCHE	DE	408
RENAULT	FR	39,30
VALEO	FR	43,55 - 1,02
VOLKSWAGEN	DE	32,90 + 0,49
DJ E STOXX AUTO P		207,44 + 0,81

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	16,02 - 3,48
ABN AMRO HOLDING	NL	17,80 - 0,62
ALL & LEICS	GB	12,36
ALLIED IRISH BA	GB	18,39
ALMANJI	BE	34,39
ALPHA BANK	GR	20,68
B.P.C.INDUSTRIA	IT	9,86
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,60
B.P.LODI	IT	9
B.P.NOVARA	IT	6,14
B.P.SONDRIO	IT	10,40
B.P.VERONA E.S.	IT	10,25
BANCA ROMA	IT	2,51
BANCO SABADELL	ES	15,27 - 0,07
BANK OF IRELAND	GB	15,75
BANK OF PIRAEUS	GR	9,98
BANKINTER R	ES	33,16 + 0,48
BARCLAYS PLC	GB	34,32 - 0,23
BAYR.HYPO-LUVER	DE	36,50 + 1,39
BBVA R	ES	13,50 + 0,60
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,43
BCA FIDEURAM	IT	8,33
BCA LOMBARDA	IT	9,35
BCA P.BERG.-CV	IT	18,49
BCA P.MILANO	IT	3,93
BCO POPULAR ESP	ES	37,05 - 0,27
BCP R	PT	4,50
BIPOP CARIRE	IT	1,93
BK OF SCOTLAND	GB	13,26
BNL	IT	2,57
BNP PARIBAS	FR	98,95 + 0,46
BSCH R	ES	9,39 + 0,43
COMM.BANK OF GR	GR	38,40
COMMERZBANK	DE	19,65 + 1,29
CREDIT LYONNAIS	FR	37,15 - 1,85
CS GROUP N	CH	44,07 + 0,39
DANSKE BANK	DK	17,13
DEUTSCHE BANK N	DE	72,30 + 0,77
DEXIA	BE	16,25 - 0,18
DNB HOLDING	NO	4,66
DRESDNER BANK N	DE	40,20 + 0,50
EFG EUROBK ERGA	GR	16,16
ERSTE BANK	AT	57,50
ESPIRITO SANTO	PT	14
FOERENINGSSB A	SE	12,78
HALIFAX GROUP	GB	13,34
HSBC HLDG	GB	13,60 + 0,36
IKB	DE	13,60
INTESAIBCI	IT	2,76
JULIUS BAER HLD	CH	379,91 + 0,36
KBC BANCASSURAN	BE	33,79 + 1,62
LLOYDS TSB	GB	11,72 + 0,27
MONTI PASCHI SI	IT	3,04
NAT BANK GREECE	GR	27,20
NATEXIS BP. POP.	FR	96,50 - 0,41
NORDEA	SE	5,60
ROYAL BANKA 1473	IT	16,73
ROYAL BK SCOTL	GB	26,09 - 1,69
S-E-BANKEN -A-	SE	9,93
SAN PAOLO IMI	IT	12,46
STANDARD CHARTE	GB	13,33 - 1,54
TE GENERAL-A-	FR	62 + 0,08
SVENSKA HANDELS	SE	15,21
SWEDISH MATCH	SE	5,65
UBS N	CH	57,02 - 0,18
UNICREDITO ITAL	IT	4,26
DJ E STOXX BANK P		266,51 + 0,35

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
PRODUITS DE BASE		
ACERILIA	ES	16,80 - 1,18
ACERINOX R	ES	34,68 + 0,09
ALUMINIUM GREEK	GR	36,50
ANGLO AMERICAN	GB	16,52
ASSIDOMAEN AB	SE	26,99
BEKART	BE	35,10 - 0,57
BHP BILLITON	GB	5,42 + 0,90
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,91
BUNZL PLC	GB	6,80
CORUS GROUP	GB	1,03
ELVAL	GR	3,88
HOLMEN -B-	SE	25,24
ISPAT INTERNATI	NL	1,60
JOHNSON MATTHEY	GB	15,39
M-REAL -B-	FI	6,60
MAYR-MELNHOF KA	AT	53
OUTOKUMPU	FI	10,55 - 2,31
PECHINEY-A-	FR	53 - 1,67
RAUTARUUKKI K	FI	4,18
RIO TINTO	GB	20,81 + 1,41
SIDENOR	GR	4,20
SILVER & BARYTE	GR	8,70
SMURFIT JEFFERS	GB	2,37
STORA ENSO -A-	FI	14,26 + 1,86
STORA ENSO -R-	FI	14,30 + 2,14
SVENSKA CELLULO	SE	28,36
THYSENKRUPP	DE	15,85 + 0,96
UMICORE	BE	42,70 + 0,02
UPM-KYMMENE COR	FI	37,50
USINOR	FR	13,65 - 0,73
VIOHALCO	GR	10
VOEST-ALPINE AG	AT	32,11
WORMS N	FR	19
DJ E STOXX BASI P		191,72 + 0,42

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,77 - 0,45
ACESA R	ES	10,50 + 0,86
ACS	ES	26,62 - 0,30
AGGREGATE IND	GB	1,38
AKTOR SA	GR	8,48
AMEY	GB	6,25
AUREA R	ES	23,20 + 1,09
BOUYGUES	FR	37,80 + 1,37
BPB	GB	4,73
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,60
BUZZI UNICEM	IT	7,60
CIMPOR R	PT	18,80
COLAS	FR	63,50
CRH PLC	GB	29,03
FCC	ES	23,04
GRUPO DRAGADOS	ES	13,93 + 0,22
GRUPO FERROVIAL	ES	20,62 + 0,59
HANSON PLC	GB	7,62
HEIDELBERGER ZE	DE	51
HELLTECHNODOR	GR	6,68
HERACLES GENL R	GR	14,60
HOCHTIEF ESSEN	DE	15,10 - 0,66
HOLCIM	CH	234,37 + 0,59
IMERYS	FR	106,20 - 1,67
ITALCEMENTI	IT	8,37
LAFARGE	FR	100,20 - 0,30
MICHANIKI REG.	GR	2,53
NOVAR	GB	1,96
PILKINGTON PLC	GB	1,73
RMC GROUP PLC	GB	9,73
SAINT GOBAIN	FR	162,10 - 0,12
SKANSKA -B-	SE	7,13
TAYLOR WOODROW	GB	2,55
TECHNIP-COFLUX	FR	133 + 0,45
TITAN CEMENT RE	GR	38,84
UPONOR -A-	FI	18,36
CIMENTOS VICAT /	FR	60,50
VINCI	FR	63 - 1,02
WIENERBERGER AG	AT	15,49
DJ E STOXX CNST P		221,60 + 0,04

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	36,51 - 0,73
ADIDAS-SALOMON	DE	73 + 0,27
AGFA-GEVAERT	BE	11,70 - 0,51
AIR FRANCE	FR	14,50 + 1,61
AIRTRAVEL PLC	GB	3,78
ALITALIA	IT	1,06
AUSTRIAN AIRLIN	AT	6,65
AUTOGIRILL	IT	9,81
BANC & OLUFSEN	DK	23,52
BENETTON	IT	12,21
BERKELEY GROUP	GB	10,01 + 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	3,35 + 0,48
BULGARI	IT	9,81
CHRISTIAN DIOR	FR	34,34 + 1,87
CLUB MED	FR	46,40 + 3,18
COMPASS GROUP	GB	7,95
DT.LUFTHANS N	DE	14,90 + 2,05
ELECTROLUX -B-	SE	16,21
EM.TV & MERCHAN	DE	2,01 + 3,08
EMI GROUP	GB	5,08
EURO DISNEY	FR	0,96
HDP	IT	3,26
HERMES INTL	FR	168,50 + 0,30
HILTON GROUP	GB	3,35
HUGO BOSS AG VZ	DE	23,10 + 2,67
HUNTER DOUGLAS	NL	26,33
INDEX R	ES	21,01 + 1,99
J D WETHERSPOON	GB	6,05 - 0,26
KLM	NL	13,25 + 0,76
LVMH	FR	44,06 + 1,15
MEDION	DE	44,70 + 0,04
MOULINEX	FR	0,01

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	154 + 0,06
AKZO NOBEL NV	NL	49,62
BASF AG	DE	43,05 + 0,35
BAYER AG	DE	36,10 + 1,18
BOC GROUP PLC	GB	16,77
CELANESE N	DE	20,30 + 0,50
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,09
CLARIANT N	CH	21,56
COLOPLAST -B-	DK	76,87
DEGUSSA (NEU)	DE	27,92 + 1,16
DSM	NL	39,35 + 0,10
EMS-CHEM HOLD A	CH	4253,50
ICI	GB	6,57 - 0,49

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB	6,16
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,95
BBAG OE BRAU-BE	AT	37,11
BRAU UNION	AT	38,51
CADBURRY SCHWEPP	GB	7,14
CARLSBERG -B-	DK	46,10
CARLSBERG AS -A	DK	41,12
COCA COLA HBC	GR	16,48
DANISCO	DK	39,51
DANONE	FR	130,50 + 1,08
DELTA HOLDINGS	GR	8,10
DIAGEO	GB	12,06 + 0,13
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,02
HEINEKEN HOLDIN	NL	30,50
HELLENIC SUGAR	GR	9,96
KAMPS	DE	8,96
KERRY GRP-A-	GB	22,45
KINGFISHER	GB	6,49 + 2,27
KONINKLIJKE NUM	NL	26,90 + 1,13
MONTEDISON	IT	2,74
NESTLE N	CH	235,74 + 0,88
NORTHERN FOODS	GB	2,57
PARMALAT	IT	2,98
PERNOD RICARD	FR	83 + 0,55
RAISIO GRP -V-	FI	0,96 + 1,05
SCOTT & NEWCAST	GB	8,58
SOUTH AFRICAN B	GB	7,60 + 0,42
TATE & LYLE	GB	5,31
TOMKINS	GB	3,21
UNILEVER	NL	67,15 + 9,99
WHITBREAD PLC	GB	8,72
DJ E STOXX F & BV P		223,61 + 0,51

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
PHARMACIE		
ACTELION N	CH	41,92 + 0,08
ALTANA AG	DE	57,40 + 1,52
AMERSHAM	GB	10,30
ASTRAZENECA	GB	50,74 + 0,54
AVENTIS	FR	79,20 + 1,54
BB BIOTECH	CH	81,31 + 1,06
CELLTECH GROUP	GB	13,47
DISETRONIC HLDG	CH	768,71
ELAN CORP	IR	50
ESSILOR INTL	FR	33,90 + 0,30
FRESENIUS MED C	DE	73,10
H. LUNDBECK	DK	32,52 + 0,41
GALEN HOLDINGS	GB	11,82
GAMBRO -A-	SE	7,23
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,48 - 0,39
H. LUNDBECK	DK	32,52 + 0,41
NOVARTIS N	CH	40,01 - 0,09
NOVO-NORDISK -B	DK	41,53 + 0,32
NOVOZYMES -B-	DK	21,64
ORION B	FI	19,65
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,45
PHONAK HLDG N	CH	26,38 - 0,52
QIAGEN NV	NL	22,50 + 1,86
ROCHE HLDG C	CH	81,65 + 0,84
SANOFI SYNTHELA	FR	76,65 + 0,59
SCHERING AG	DE	60,65 + 1,42
SERONO -B-	CH	968,23 + 1,21
SHIRE PHARMA GR	GB	14,10 + 3,29
SMITH & NEPHEW	GB	6,01
SSL INTL	GB	8,77
SULZER AG 100N	CH	164,67 + 4,56
SYNTHES-STRATEC	CH	768,71 - 0,44

30/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
CONGLOMERATS		
D'ITEREN SA	BE	150 - 1,32
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	26,05
INCHCAPE	GB	8,92
KVAERNER -A-	NO	1,50
MYTILINEOS	GR	5,80

SPORTS L'équipe de France de tennis a tenu l'Australie en échec (1-1), vendredi 30 novembre, à Melbourne (Australie), à l'issue des deux premiers simples, joués sur le court

en gazon du stade Rod-Laver. ● **NICOLAS ESCUDÉ** a battu le nouveau n° 1 mondial, Lleyton Hewitt (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4), qu'il avait déjà dominé lors du tournoi de Wim-

bledon, en huitièmes de finale. ● « **JE ME SENS TRÈS BIEN dans l'équipe de France** », a confié Nicolas Escudé, qui reste invaincu en simple dans l'épreuve. ● **LA DÉFAITE** de Sébas-

tien Grosjean devant Patrick Rafter (6-3, 7-6 [8-6], 7-5) a surpris le camp français, qui misait beaucoup sur la forme actuelle du n° 1 français et les ennuis physiques de son rival austra-

lien. ● **LE DOUBLE**, qui devait opposer, samedi 1^{er} décembre, la paire Cédric Pioline-Fabrice Santoro au duo Todd Woodbridge-Wayne Arthurs, s'annonçait comme décisif.

L'équipe de France de Coupe Davis cultive l'espoir sur le gazon de Melbourne

Nicolas Escudé a emporté une victoire bienvenue face au nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt, lors du match d'ouverture, tandis que Sébastien Grosjean, dominé par Patrick Rafter, n'a pas confirmé les progrès affichés ces derniers mois sur le circuit

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Le bilan n'est pas mauvais. En parvenant à emporter une victoire et à concéder une défaite lors des deux premiers simples de la finale de la Coupe Davis, qui se tient du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre, dans la Rod Laver Arena, à Melbourne, l'équipe de France de tennis peut avoir le sentiment du devoir accompli.

C'est grâce à Nicolas Escudé que les Bleus ont gardé la tête hors de l'eau : après 3 heures et 24 minutes de jeu et de nombreux rebondissements, ce dernier est parvenu à battre en cinq sets (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4) le nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt. Encore sous le choc de cette défaite surprise, les 15 459 spectateurs ont vite retrouvé le sourire avec la rencontre qui a opposé Sébastien Grosjean au héros de toute l'Australie, Patrick Rafter.

Jouant à merveille ses combinaisons de service-volée, qui lui ont permis de gagner l'US Open à deux reprises et de disputer deux finales de Wimbledon, le natif de Mount Isa a balayé le Marseillais en trois sets (6-3, 7-6 [8/6], 7-5), expédiés en 2 heures et 3 minutes.

DÉCEPTION D'HEWITT

Vainqueur comblé, Nicolas Escudé n'a pas brillé mais lorsque les rares occasions de prendre l'avantage se sont présentées, il les a saisies. Le Français est parvenu à prendre le service de son adversaire à quatre reprises, sur seulement huit occasions possibles. L'Australien a eu dix-huit balles de break, mais il n'en a concrétisé que trois.

« J'ai eu énormément d'opportunités dans tous les sets sauf peut-être dans le quatrième, a avoué le récent vainqueur du Masters, à Sydney. J'ai eu beaucoup de chances mais je n'ai pas pu les saisir. Tout avait bien commencé pour le « kid d'Adélaïde ».

Lors du premier set, le benjamin de la finale (20 ans) a gagné cinq



Vainqueur du n°1 mondial, Lleyton Hewitt, Nicolas Escudé reste invaincu en Coupe Davis.

jeux, sans concéder un seul point, Nicolas Escudé accumulant les fautes directes (45 au total sur le match, contre 34 pour son opposant). Pour s'adjuger le deuxième set, le joueur français a commis, selon ses propres dires, un « hold-

up ». « J'ai réussi les deux seuls bons retours de service de toute cette manche et là, Hewitt a commis deux doubles fautes », a-t-il analysé.

Les spectateurs ont dû attendre le cinquième set pour voir les deux joueurs réaliser de très beaux

coups. Nicolas Escudé est parvenu à prendre le service de l'Australien dès l'entame de la dernière manche. Un avantage qu'il perdra dès le jeu suivant. « Cela devrait être interdit », s'est énérvé le Français, qui reprit toutefois un break immé-

diatement, ce qui l'autorisa à finir la rencontre sur un succès. « Nicolas a fait le match dont je rêvais », a résumé Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France.

LA RAGE DE RAFTER

La victoire facile (7-6, 6-3), il y a tout juste deux semaines, de Sébastien Grosjean contre Patrick Rafter lors de la poule qualificative du Masters, avait gonflé d'optimisme le camp français. C'était sans compter sur la rage de gagner de l'Australien qui n'a jamais emporté cette compétition en raison de son éternelle blessure à l'épaule. Services puissants, volées tranchan-

était bondée de personnalités locales dont le premier ministre fédéral, John Howard.

Au terme de cette première journée, Lleyton Hewitt, dont c'est la deuxième défaite consécutive contre Nicolas Escudé - il avait été battu en huitième de finale à Wimbledon - n'a pas été tendre à propos de la pelouse, qui a pourtant été présentée comme une innovation technologique majeure, mais qui s'use à une vitesse incroyable.

« Par rapport à l'entraînement d'hier, le court était différent, a assuré l'Australien. Nous avions beaucoup de rebonds bizarres. Lorsque Escudé servait ses deuxièmes balles,

Guy Forget : « Une chance de gagner »

A la lecture du bilan de la première journée de la finale de Coupe Davis, le camp français n'a pas masqué une certaine euphorie. « Si nous avions été menés 2-0, cela aurait été très difficile. Maintenant, je crois que nous avons une chance de gagner », n'a pas hésité à déclarer Guy Forget, le capitaine des Bleus, relevant que « l'équipe qui gagnera le double aura une bonne chance de l'emporter finalement ». A propos de la victoire de Nicolas Escudé, Guy Forget a estimé qu'« en Coupe Davis on doit toujours s'attendre à des surprises ». « Nicolas, a-t-il rappelé, n'avait gagné qu'un match depuis l'US Open. Il a tout à fait les armes pour poser des problèmes à Patrick Rafter, qui est un bien moins bon relanceur que Lleyton Hewitt. »

tes, « Pat » n'a laissé aucune chance au Français.

Le vainqueur du tournoi de Bercy a laissé échapper plusieurs occasions très nettes. Servant sur le score de 5-3 pour remporter le deuxième set, le Marseillais a perdu son jeu, ainsi que trois balles décisives lors du tie-break. « Je n'avais pas le temps de m'organiser lorsqu'il m'agressait en retour et ses services slicés m'ont beaucoup plus gêné que lors du Masters », a souligné Sébastien Grosjean.

La victoire de Patrick Rafter face au Français, n°6 mondial, a provoqué un hurlement assourdissant parmi les spectateurs qui ont payé chacun près de 200 euros pour assister aux trois jours de cette compétition. La tribune officielle

je ne savais pas quel effet la balle allait prendre. J'aurais préféré jouer contre lui sur une autre surface. »

Les deux vainqueurs de la première journée de la finale ont des jeux très bien adaptés au carré vert. Ces adeptes du service-volée se rencontreront dimanche 2 décembre lors du cinquième et dernier match qui pourrait se révéler décisif.

Mais pour montrer tout leur talent sur gazon, les deux joueurs devront au moins avoir quelques brins d'herbe sur lesquels faire rebondir leurs balles. Vue la dégradation du court après seulement deux rencontres, cet élément est loin d'être garanti.

F. Th.

TROIS QUESTIONS À...

NICOLAS ESCUDÉ

1 Nicolas Escudé, vous venez de battre pour la deuxième fois consécutive le n°1 mondial, Lleyton Hewitt, sur gazon, après votre victoire à Wimbledon. Quelle était votre stratégie à Melbourne ?

J'ai utilisé aujourd'hui la même tactique qu'à Wimbledon. J'ai continué à mettre la pression, que cela soit sur mon service ou sur le sien, sur la première ou la seconde balle. C'est la seule manière dont je pouvais le battre. J'étais très nerveux au début du match. Je ne trouvais pas le bon timing sur mon service. Le deuxième set, je l'ai emporté de manière curieuse. Là, je me suis dit qu'il était aussi nerveux que moi. Et j'ai pensé que si je continuais à suivre la même tactique, ça pouvait passer. L'enjeu était de me libérer sur mes deuxièmes balles de service. Au début, je les tapais à 140-150 km/h puis j'ai réussi à faire passer leur vitesse à 160-170 km/h. Ça m'a aidé à monter au filet.

2 Vos matchs précédents en Coupe Davis cette année vous ont-ils aidé ?

Ma rencontre contre George Bastl [gagnée 8-6 lors de la manche

décisive en quart de finale contre la Suisse à Neuchâtel] m'a beaucoup aidé lors des jeux sur mon service dans le cinquième set contre Lleyton Hewitt. J'ai pris mon temps en respirant bien.

3 Sept victoires en sept matchs joués en Coupe Davis. Comment expliquez-vous une telle performance alors que votre parcours sur le circuit est plutôt irrégulier puisque votre dernière victoire remonte au 21 septembre contre le Néerlandais Sjeng Schalken en Coupe Davis ?

Je me sens très bien dans l'équipe de France. Le fait d'avoir Guy Forget qui me parle tous les deux jeux pour me dire « Continue, continue » m'aide à bien jouer en Coupe Davis. Sur le circuit, je pense que je perd des matchs à cause de ma concentration. Mais en Coupe Davis, le capitaine sur sa chaise vous pousse constamment. C'est plus facile. Maintenant il me reste à continuer sur ma lancée, face à Patrick Rafter, mon prochain adversaire. Je l'ai rencontré à quatre reprises et je ne l'ai jamais battu. En fait, il a le même jeu que moi mais en mieux.

Propos recueillis par Frédéric Therin

Fabrice Santoro et Cédric Pioline ont mis du temps à faire la paire

IL Y A les jeunes, bien sûr - Sébastien Grosjean, Nicolas Escudé, Arnaud Clément -, ceux qui montent au classement et dont la cote de popularité ne cesse de croître au fil des tournois, au rythme des exploits. Et puis il y a les anciens, évidemment - Cédric Pioline, Fabrice Santoro -, ceux qui commencent à marquer le pas et dont le public des tournois finit par oublier le nom. Mais quand vient la Coupe Davis, si les jeunes continuent de faire rêver, les anciens rassurent.

Avant même qu'un coquin de sort eût permis à Nicolas Escudé de dominer Lleyton Hewitt (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4) et à Patrick Rafter de rosser Sébastien Grosjean (6-3, 7-6 [8/6], 7-5), vendredi 30 novembre, sur le court au gazon démontable du stade Rod-Laver de Melbourne, alors que le contraire paraissait plus probable, le sort de la finale Australie-France semblait suspendu au résultat du double qui devait opposer, samedi 1^{er} décembre, la paire Cédric Pioline-Fabrice Santoro au duo Todd Woodbridge-Wayne Arthurs.

Il vaut mieux parler d'efficacité que d'expérience. Car, même s'ils se complètent merveilleusement, nos compères n'ont pas souvent joué ensemble. Et, comme tous les couples, le duo Cédric Pioline-Fabrice Santoro côtoie tantôt le meilleur, tantôt le pire. Le meilleur, ce fut contre la Belgique, au premier tour (victoire face à Christophe Rochut-Tom Vanhoudt, battus 6-3, 6-2, 7-6), puis en demi-finales contre les Pays-Bas (succès devant Paul Haarhuis-Sjeng Schalken, dominés 7-5, 6-1, 7-5). « Il n'y a pas de meilleure équipe que celle-là. C'est l'une des plus belles dans

l'histoire du tennis français », s'était alors réjoui le capitaine, Guy Forget, convaincu de posséder, avec eux, un atout majeur dans son jeu. Le pire, c'était contre la Suisse au deuxième tour, où ils durent s'incliner face à Roger Federer et Lorenzo Manta (5-7, 6-3, 7-6, 6-7, 9-7), ou à l'Open de Bercy, qu'ils quittèrent dès le premier tour, éconduits (6-4, 7-6) par Jeff Tarango et Michael Hill.

EXERCICES SPÉCIFIQUES

« A Rotterdam, on n'avait pas débarqué le samedi matin pour faire notre match à 14 heures. Cela faisait douze jours qu'on avait la tête dans le guidon. Le résultat a été magnifique. A Bercy, on s'était juste entraîné dix minutes ensemble », a plaidé Fabrice Santoro. « En Australie, on aura eu quinze jours pour travailler tous les deux », avait rassuré Cédric Pioline. Las ! l'ancien n°1 français étant blessé, les deux compères n'ont pu disputer d'autres doubles avant la finale. Ils se sont donc retrouvés à Melbourne dans les mêmes conditions qu'à Rotterdam.

« On a fait pas mal de séquences de double ou d'exercices spécifiques. Les réflexes sont revenus assez vite, a raconté Cédric Pioline. Et, pour tout vous avouer, ce sera mon premier double sur gazon. » Alors d'où vient la confiance de Guy Forget ? Si certains se posent encore la question, c'est que le capitaine l'a avoué : « Il y a encore un an, je n'aurais pas mis un centime sur le simple fait de voir Fabrice et Cédric côte à côte se taper dans les mains sur un court pour qualifier la France en finale de la Coupe Davis ! » La finale perdue de

1999, face à l'Australie, avait réduit l'esprit d'équipe en cendres. Cédric Pioline, alors joueur de simple, reprochait à Fabrice Santoro, pilier du double, ce que Fabrice Santoro reprochait à Cédric Pioline : être mauvais. Quelques mois plus tard, les deux hommes, associés par nécessité, réconciliés par obligation, offraient à la France une nouvelle finale de Coupe Davis. A eux deux, ils en auront joué six (1991 comme remplaçant, 1999 et 2000 en double pour Fabrice Santoro : 1991, 1999 en simple et 2000 en double pour Cédric Pioline).

Et d'entendre, en substance : nous sommes très heureux d'être ici et de participer à la construction de la victoire. Voguant aux alentours de la trentaine (32 ans pour Cédric Pioline, 29 ans pour Fabrice Santoro), le duo ne craint pas de faire son âge, sachant qu'en double la valeur attend très souvent le nombre des années.

« On n'a pas le droit de se rater, a confié au quotidien L'Equipe Fabrice Santoro. Même si, sur le papier, les Australiens sont favoris, il faudra être méchants, agressifs, adopter une attitude déterminée, montrer qu'on est les patrons. » Tous deux ne sont pas sans savoir que, depuis 1978, l'équipe qui a remporté le double a gagné la finale de la Coupe Davis. Voilà pourquoi, samedi, le temps de quelques services-volées fusant sur l'inédit gazon de Melbourne, nos deux héros oublieront maux et rancœurs pour apporter un nouveau point à l'équipe, pour entretenir l'espoir, pour ne faire qu'un.

M. Da. (avec AFP)

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME
du lundi au samedi de 10h00 à 19h00
6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58

PACIFIC COMPAGNIE
Splendide collection de bronzes animaliers.
Authentiques objets et meubles de Chine, d'Inde et d'Indonésie.
Et toujours, les meubles en teck, les canapés, les tapis...
20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
Livraison France et étranger - web : http://www.pacific-compagnie.com - email : info@pacific-compagnie.com
Le magasin sera ouvert les dimanches 9 - 16 et 23 décembre

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME
du lundi au samedi de 10h00 à 19h00
6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58

Le PSG et l'OM contrôlent leur jeu mais pas leurs supporters

La réception de l'Olympique de Marseille par le Paris-Saint-Germain s'est soldée par un match nul (0-0), 44 blessés et 15 interpellations

IL FAUT sans doute s'y résoudre. Les rencontres opposant le Paris-Saint-Germain à l'Olympique de Marseille sont vouées à être sans grand intérêt sur le terrain et à se solder par des affrontements entre « supporters » en dehors. Jeudi 29 novembre, la 23^e opposition n'a pas dérogé à la règle. Au terme d'un match insipide, les vingt-deux acteurs se sont séparés sous les sifflets sur un bien pâle et fastidieux match nul (0-0). « Je ne suis pas d'accord, j'ai vu des PSG-OM plus pourris, où il n'y avait pas trois passes de suite, à assuré, agacé, l'entraîneur parisien, Luis Fernandez, là il y avait de l'envie et les vingt-deux garçons ont tenté des choses. » Pendant 90 minutes, dans des conditions difficiles, sous une pluie battante et sur une pelouse gorgée

d'eau, les joueurs des deux équipes ont effectivement tenté de se faire des passes, tenté de s'approcher du but adverse et tenté, en tout et pour tout, deux tirs cadrés – tous deux à l'actif des joueurs parisiens –, mais, surtout, ont réussi à annihiler l'adversaire.

« C'est le football moderne qui veut ça, a plaidé le capitaine et défenseur olympien, Franck Leboeuf, les défenses ferment les portes, et il faut avoir de l'imagination pour trouver l'ouverture. » L'inspiration, il n'y en eut guère, si ce n'est dans les vestiaires après le match, où Luis Fernandez s'est risqué à une métaphore, sur fond d'ironie : « L'entraîneur Bernard Tapie et son adjoint [Tomislav Ivic] ont bâti une maison solide ce soir pour arracher le point qu'ils étaient venus cher-

cher. » Aucun des deux camps n'a voulu porter le chapeau. Tomislav Ivic, qui n'a pas relevé la boutade de son homologue parisien, s'est étonné que le PSG, évoluant à domicile, n'ait pas davantage pris le jeu à son compte.

Les deux camps n'ont voulu retenir que le résultat, dont chacun a semblé s'accommoder. Luis Fernandez a proclamé son équipe victorieuse « aux points » et souligné qu'elle reste invaincue à domicile (trois victoires, six nuls), les Marseillais se réjouissant dans le même temps de ce quatrième match d'affilée sans défaite, qui leur permet de s'éloigner de la zone rouge et laisse envisager une deuxième partie de championnat plus sereine.

AMBITIONS À LA BAISSÉ

Il n'en demeure pas moins que le PSG, 7^e, à onze points du leader lensois, et l'OM, 10^e à seize longueurs des Sang et Or, deux des gros budgets du championnat de D1, sont contraints de revoir leurs ambitions à la baisse. Comme les saisons précédentes. Le « choc » entre les deux « chers ennemis » fut bien un match de milieu de tableau, opposant deux éternels convalescents, compagnons d'infortune depuis plusieurs saisons, en quête d'une gloire passée. Il faut remonter à 1994 pour retrouver la trace d'un duel au sommet entre le leader parisien, futur champion de France, qui accueillait son dauphin, champion l'année précédente. « Il

Championnat de France de football de D1 (16^e journée)

LES RÉSULTATS

MONTPELLIER 3 - 0 LYON Ab. Cissé (1 ^{er}); Maoulida (46 ^e); Bamogo (69 ^e); *spectateurs : 17 000	MONACO 2 - 2 LILLE Bierhoff (43 ^e); Nonda (76 ^e s.p.); *spectateurs : 5 000	BORDEAUX 2 - 0 GUINGAMP Pauleta (24 ^e , 92 ^e); *spectateurs : 23 054	LORIENT 1 - 2 NANTES Guél (22 ^e); André (73 ^e); Vahirua (85 ^e); *spectateurs : 14 687	RENNES 0 - 0 METZ *spectateurs : 15 554	SOCHAUX 1 - 2 AUXERRE Pagita (74 ^e); Lachuer (7 ^e); D. Cissé (84 ^e); *spectateurs : 17 987	TROYES 1 - 1 SEDAN Loko (13 ^e); Celdran (35 ^e); *spectateurs : 14 249	LENS 7 - 0 BASTIA Penneveau (6 ^e c.s.c.); Pédrón (18 ^e); Moreira (44 ^e); Diouf (65 ^e s.p.); Ismaël (63 ^e); Lachor (77 ^e); Sibierski (93 ^e s.p.); *spectateurs : 34 280	PARIS-SG 0 - 0 MARSEILLE *spectateurs : 42 178
---	--	--	--	---	---	---	--	--

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Jaunes	Cartons Rouges
1 Lens	35	16	10	5	1	30	12	+18	29	1
2 Lyon	30	16	9	3	4	31	16	+15	15	1
3 Lille	30	16	8	6	2	20	13	+7	25	2
4 Auxerre	29	16	8	5	3	24	18	+6	28	3
5 Bordeaux	27	16	7	6	3	15	9	+6	35	3
6 Troyes	25	16	7	4	5	21	18	+3	36	2
7 Paris-SG	24	16	5	9	2	18	13	+5	33	1
8 Sochaux	23	16	6	5	5	24	20	+4	37	4
9 Montpellier	19	16	4	7	5	15	14	+1	28	1
10 Marseille	19	16	4	7	5	13	13	0	26	3
11 Rennes	18	16	5	3	8	16	25	-9	39	4
12 Monaco	17	16	4	5	7	16	18	-2	40	2
13 Metz	17	16	5	2	9	9	16	-7	30	3
14 Guingamps	17	16	4	5	7	14	26	-12	32	0
15 Bastia	16	16	5	1	10	15	27	-12	25	2
16 Sedan	15	16	3	6	7	18	20	-2	35	3
17 Lorient	15	16	4	3	9	23	33	-10	28	1
18 Nantes	13	16	3	4	9	12	23	-11	30	1

LE CHIFFRE

8 C'est le nombre de défaites de Bastia lors des dix dernières journées, après leur sévère revers à Lens (7-0). Aucun club n'avait enregistré une défaite aussi lourde en championnat depuis le 25 octobre 1996 (Auxerre avait battu Lyon sur le même score).

LA PHRASE

« Il va bien falloir réfléchir sur ce que nous voulons faire. Je m'interroge sur l'état d'esprit. Je ne sais plus quoi dire. » **Grégory Coupet, gardien de but de l'Olympique lyonnais.**

LES BUTEURS 1. Pauleta (Bordeaux) +2, 11 buts; 2. D. Cissé (Auxerre), +1, Darcheville (Lorient) 10.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) +3, 10 passes; 2. Le Pen (Lorient), 7; 3. Kapo (Auxerre) +1, Juninho (Lyon), Rothen (Troyes), 6.

17^e JOURNÉE : Samedi 8 décembre : Auxerre-Monaco, Marseille-Lorient, Sedan-Rennes, Nantes-Montpellier, Guingamp-Lens, Bastia-Troyes. Dimanche 9 décembre : Metz-Paris-SG, Lille-Sochaux, Lyon-Bordeaux.

La fiche technique

PARIS-SAINT-GERMAIN - MARSEILLE : 0-0

Championnat de France de D1, 16^e journée • Parc des Princes, à Paris; temps pluvieux; terrain glissant; 42 178 spectateurs; arbitre : M. Layec

AVERTISSEMENTS

PARIS-SG : Aloïso (38^e, jeu irrégulier); Ronaldinho (59^e, jeu irrégulier); Arteta (89^e, antijeu)
MARSEILLE : Van Buyten (10^e, jeu irrégulier); Ba (26^e, jeu dangereux); Leboeuf (58^e, jeu dangereux); Yobo (72^e, jeu irrégulier); Swierczewski (80^e, jeu dangereux).

EXPULSION

PARIS-SG : Luis Fernandez (entraîneur, 90^e, contestation).

LES ÉQUIPES

PARIS-SG (entraîneur : L. Fernandez) : Letizi • Cristobal; Pochettino; Déhu; El Karkouri • Arteta; Ronaldinho; Hugo Leal (Lacer, 68^e); Heinze • L. Leroy (Alex, 59^e); Aloïso (Ogbeche, 56^e).

MARSEILLE (entraîneur : T. Ivic) : Runje • Meité; Leboeuf; Yobo; Dos Santos • Ba (J. Leroy, 63^e); Van Buyten; Andre Luiz; Swierczewski • Belmadi (Fernando, 55^e); Bakayoko

La fiabilité du test français de dépistage de l'EPO est fragilisée par deux nouveaux cas « tangents »

Les tests concernant deux coureurs cyclistes se contredisent. Pour certains experts, le protocole français de dépistage aurait été adopté dans la précipitation

« EN GÉNÉRAL, on met dix ans à tester des méthodes isotopiques. C'est le temps qui nous est nécessaire pour mettre au point le test de dépistage de la testostérone et de l'épitéstostérone. Pour ce qui concerne le test de l'EPO, je crois qu'on est confrontés à un "effet de manches". » Florence Grenier, directrice du service central d'analyses au laboratoire du CNRS de Vernaison (Rhône), ne pratique pas la langue de bois. Les tergiversations qui retardent la validation de la méthode de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) exogène dans les urines ne l'étonnent pas. « En recherche scientifique, les règles sont précises. On n'annonce une invention qu'à coup sûr. On publie l'intégralité de la recherche dans une revue de référence en mentionnant toutes les étapes de la méthodologie, souligne-t-elle. Là, je crois qu'on a voulu aller trop vite. »

Depuis l'annonce faite en mai 2000 de la mise au point par le Laboratoire national antidopage français (LNAD) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) d'un protocole de dépistage de l'EPO exogène dans les urines, la fiabilité de celui-ci n'en finit pas d'être mise en doute. Le dernier rebondissement date du 21 novembre : les contre-expertises menées sur les échantillons d'urine des cyclistes espagnol Joan Llaneras et italien Massimo Strazzer, déclarés « non-négatifs » à l'EPO lors des championnats du monde de cyclisme sur piste d'Anvers (Belgique), en septembre, se révélaient finalement négatives.

Ce double résultat s'ajoutait aux conclusions de la réunion de scientifiques qui, le 7 novembre à Lausanne, avaient refusé d'entériner la reconnaissance pure et simple de la méthode de détection élaborée par l'équipe de Châtenay-Malabry dirigée par le professeur Jacques de Ceaurriz. Pourtant, à la veille de cette rencontre, les responsables du

Comité international olympique (CIO) avaient averti : « Nous ne sortons de cette réunion qu'une fois trouvé un consensus qui dissipe toutes les incertitudes ». Las ! Les exhortations de Patrick Schamasch, le responsable de la commission médicale du CIO, n'avaient guère pesé. Les patrons des laboratoires accrédités par l'institution olympique conservent leurs distances vis-à-vis de ce test pourtant plébiscité par le ministère de la jeunesse et des sports français avant même qu'il soit adopté par la communauté scientifique. Et c'est sûrement là son problème :

« Je ne mets en doute ni le sérieux ni le travail de l'équipe de Châtenay-Malabry, mais je crois qu'en l'état actuel ce test ne peut être retenu qu'en méthode alternative », explique Florence Grenier.

DOUBLE CONTRÔLE

C'est exactement la stratégie retenue par les experts du CIO, qui ont opté depuis les Jeux olympiques de Sydney, en septembre 2000, pour un double contrôle sanguin et urinaire. Ce mode de dépistage indirect sera en vigueur en février 2002 aux Jeux d'hiver de Salt Lake City.

La question de son financement paralyse l'Agence mondiale antidopage

L'HEURE n'est pas au constat d'échec. Pas encore. A l'échelle du temps d'un organisme international, deux années d'existence constituent sans doute une trop courte période pour tirer une conclusion aussi abrupte. Surtout lorsque, comme pour l'Agence mondiale antidopage (AMA), on a vocation à réunir milieux sportifs et instances gouvernementales. Créée le 10 novembre 1999, l'AMA aborde cependant un tournant. Lundi 3 décembre, son conseil de fondation se réunira à Lausanne (Suisse) – au lendemain de la réunion de son comité exécutif – avec au menu un plat consistant : le financement de l'Agence. Des décisions qui seront prises sur ce sujet dépendra la capacité de l'AMA à endosser ou non l'habit d'autorité indépendante qui lui a été dessiné lors de sa création.

Depuis ses premiers pas, l'AMA a été financée par le seul Comité international olympique (CIO). Son autonomie est conditionnée par la mise en place d'un budget alimenté à parité par les pouvoirs sportifs et les Etats membres. C'est ce qui est prévu en 2002 (20 millions d'euros de budget). Or le processus se heurte à des difficultés au niveau de l'Europe, qui a été l'un des éléments moteurs dans la création de l'AMA et qui a vocation à être la première contributrice, avec 47,5 % des apports publics, contre 29 % aux Amériques et 20 % à l'Asie, le reste revenant à l'Océanie et à l'Afrique.

« L'Union européenne ne peut pas financer n'importe comment », assure Viviane Reding, la com-

missaire européenne à la culture et au sport, qui déplore l'absence de « règles budgétaires adaptées à nos règles » et de « budgets prévisionnels sérieux », mais dénonce surtout le fait que l'Europe ne dispose pas d'« une représentation assez forte au conseil de l'AMA », ce qui lui ôte toute capacité à « bloquer une décision que d'autres prendraient et qui nous impliquerait financièrement. » L'Europe « financera, c'est décidé », assure la commissaire européenne. Mais cela pourrait ne pas être avant 2003. Pour 2002, les Etats européens seraient amenés à trouver chacun des formules de financement.

LA DISCRÉTION DE CERTAINS ÉTATS

Si elle s'étonne que les discussions sur ces sujets « durent depuis un an », Viviane Reding ne veut pas y voir une volonté du monde sportif de se soustraire à une implication gouvernementale. « Le milieu sportif a compris que la lutte contre le dopage ne peut se faire qu'avec les gouvernements », affirme-t-elle, stigmatisant, au contraire, la discrétion de certains Etats : « Je ne vois pas l'implication politique – la présence de ministres et non de fonctionnaires – des pays d'Europe centrale et orientale, d'Asie, de la majeure partie de l'Afrique, des Etats-Unis. Ils semblent observer plutôt que de vouloir agir. »

Pour Viviane Reding, cette situation pourrait mettre en cause la pérennité de l'AMA. « Ce n'est que si les décisions de l'AMA sont appliquées partout qu'elle remplira sa fonction. C'est pour cela

n'y a pas de raison pour qu'il y ait une telle pression sur ce match », avait concédé le capitaine du PSG, Frédéric Déhu. Si tous les acteurs avaient à cœur d'en faire un match comme un autre, ce ne fut toutefois pas le cas. Certes, sur le terrain et en dépit des huit cartons jaunes distribués par l'arbitre, M. Layec, la rencontre s'est, pour une fois, disputée dans un bon esprit. Mais, comme d'habitude, c'est dans les tribunes que l'ambiance a été malsaine, des groupes de supporters des deux équipes n'ayant de cesse de cultiver, l'un envers l'autre, une haine farouche. Ces deux dernières

années, les rencontres entre Paris et Marseille ont été émaillées de nombreux incidents, un blessé grave ayant été à déplorer la saison dernière.

FUMIGÈNES ET PÉTARDS

Classé à hauts risques, le match de jeudi soir a mobilisé plus d'un millier de CRS. Dès 18 h 30, des échauffourées ont eu lieu aux alentours de la porte de Saint-Cloud. Dans l'enceinte, fumigènes et pétards, pourtant prohibés, ont volé d'une tribune à l'autre. Après le match, les CRS ont de nouveau dû faire face à

des groupes de Parisiens qui ont tenté de contourner le dispositif policier pour croiser l'itinéraire des Marseillais. Bilan : outre un Abribus, un kiosque à journaux et une cabine téléphonique brisés, 44 personnes ont été légèrement blessées, dont trois membres des forces de l'ordre. Quatre ont été hospitalisées. Quinze hooligans ont été interpellés. Cinq d'entre eux ont été mis en garde à vue pour jets de projectiles, dégradations et introduction d'un fumigène dans une enceinte sportive.

Etienne Labrunie

qu'il faut la parité de représentants des mondes sportif et politique », argumente la commissaire européenne, qui, notant que « pour certains pays le dopage n'existe pas », déclare qu'« il faudra qu'il ait lieu en 2003 une grande conférence ».

En attendant, représentants du monde sportif et des Etats au sein de l'AMA semblent partis pour s'entre-déchirer sur un autre sujet : la désignation du successeur du président de l'agence, le Canadien Richard Pound. Ce dernier, issu du CIO, a laissé entendre qu'il resterait bien en poste après février 2002 et les Jeux olympiques de Salt Lake City. Mais la ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a plaidé pour « l'élection d'un représentant des Etats » et plus précisément « d'une personnalité qualifiée européenne. » Un gentleman agreement stipulerait que, lorsque l'AMA fonctionnera, il devrait y avoir alternance à la présidence entre monde sportif et monde politique.

Pour faire élire un des leurs, les politiques européens devront avancer plus unis que pour la désignation de la ville-siège de l'AMA. Sur ce dossier, les Européens s'étaient livrés à une vive concurrence pour voir la création de ce siège finalement confiée à Montréal. « Tout cela est accessible. Ce qui est primordial, c'est que l'AMA fonctionne. Or, on n'a pas commencé à fonctionner dans l'efficacité », tranche Viviane Reding. Un déblocage sur le financement européen pourrait constituer un premier pas.

F. P. et Ph. L. C.

Yves Bordenave

La boutique aux 1000 tables
La seule boutique parisienne consacrée à la table basse

Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-Fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage. Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M^o Muette - Tél. : 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

Jacques Gautier
Bijoux d'art
VERNISSAGE
Vendredi 7 et Samedi 8 Décembre

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Nouvel Art de l'Objet
Ameublement, décoration et cadeaux

10 JOURS D'EXCEPTION à -10%
sur les Nouveautés en stock de la saison, du 1^{er} au 11 Décembre 2001.

Canapés - Tables - Meuble TV
Guéridons - Chevets

5, rue des Guillemites - 75004 PARIS
du mardi au dim. 14h - 19h30 - 01.42.74.13.53

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâtiez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Doubles housses déhoussables, coton écu, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

Noël dans la cité meurtrie

A la veille des fêtes de fin d'année, New York illumine ses vitrines. Les créateurs trouvent dans la tragédie du 11 septembre matière à une nouvelle réflexion. Et les citoyens le goût de la cuisine à la maison

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

A New York, au nord d'une frontière délimitée par Canal Street, la ville a repris ses esprits. Les chansons de Noël tournent en boucle dans les drugstores, les Santa Claus dans leurs traîneaux kitsch ont déversé leurs cargaisons de cadeaux dans les vitrines de Lexington Avenue, et les sapins montent la garde à tous les carrefours. La saison des fêtes qui, en Amérique, dure de Thanksgiving à Hannukah bat son plein.

« Les New-Yorkais ont l'impression que les décorations de Noël sont prématurées. En réalité comme chaque année, les vitrines des fêtes sont préparées après Halloween vers le 11 novembre. Mais, depuis l'attentat, mes concitoyens n'ont pas vu le temps passer et s'étonnent que Noël soit déjà demain », commente Simon Doonan, directeur artistique du grand magasin Barneys, et auteur de *Confessions of a window dresser: tales from the life of fashion*, en édition de poche sur amazon.com).

C'est Noël mais, après le 11 septembre, les devantures des grands magasins reflètent l'humeur des New-Yorkais. Chez Barneys, où les vitrines volontairement iconoclastes sont la signature du magasin, Simon Doonan a réalisé des décors dans un esprit théâtral. Une fenêtre est dédiée à Rudolph Giuliani avec une sculpture en papier mâché à l'effigie de l'ancien maire déguisé en renne, parodie d'une chanson américaine populaire *Rudolf the Red Nose Reindeer* (« Rudolf le renne au nez rouge ») transformée en *Rudolf the Right-on Reindeer* (« Rudolf le renne bon enfant »).

« Les créations des designers comme Isabel Toledo, Hussein Chalayan, ou *Imitation of Christ* réalisées pour les vitrines et l'ensemble des décors seront vendus au public le 29 décembre. Le produit de la vente sera versé au Twin Towers

Fund, société caritative créée par Giuliani pour venir en aide aux familles des victimes », précise Simon Doonan. Chez Bergdorf Goodman, l'étalagiste Linda Fargo a choisi des tableaux animés, richement décorés de tissus et d'objets anciens, pour illustrer quelques valeurs fondamentales : la sagesse, l'espoir, la joie... Chez Macy's, c'est l'esprit patriotique qui s'affiche avec des photos des GI, comme chez Ralph Lauren, sur Madison Avenue, où le drapeau américain flotte sobrement. Plus aguichantes encore que les devantures, les annonces de soldes attirent les clients : 20 % à 50 % de rabais chez Bloomingdale's, 20 % chez Kenneth Cole, une deuxième chemise à moins 40 % chez Brooks Brother...

« Je vais faire mes courses dans des petits magasins de quartier pour les aider à survivre, car ce sont ces petits commerces qui font l'originalité de New York, et aujourd'hui ils sont en danger »

Dans cette ville schizophrène, qui s'agite au Nord et se lamente au Sud, on n'en finit pas de tirer les conséquences de l'attentat du 11 septembre. « Donner est devenu un acte très important. J'ai envie d'offrir des cadeaux stimulants, des livres amusants comme celui du National Inquirer qui publie ses

meilleures caricatures, ou des objets pour la maison. Je vais faire mes courses dans des petits magasins de quartier pour les aider à survivre, car ce sont ces petits commerces qui font l'originalité de New York, et aujourd'hui ils sont en danger », affirme Kim Hastreiter, rédactrice en chef du magazine alternatif *Paper*. La créatrice de mode Diane von Furstenberg organisera le 17 décembre, dans sa boutique du West Village, avec le magazine *The Week* et le photographe Gilles Perez, une expo-vente de photos prises le 11 septembre au profit de la fondation Here is New York qui recueille des fonds pour les enfants des victimes. Elle explique : « Les gens sont devenus plus gentils. Offrir des cadeaux à ses proches, c'est l'expression de cette nouvelle compassion. »

Besoin de juguler une peur latente, de refouler son stress ou tout simplement de réconfort, les cadeaux ont pris une autre signification. Chez Sharper Image, magasin réputé pour ses gadgets dernier cri, le best-seller de la saison est le « New Quadra Silent Air Purifier », diffuseur d'air ionisé qui purifie l'atmosphère. En tête des ventes viennent aussi les appareils de massage, pour les pieds, le dos, ou la nuque, sans oublier le « i-cybie robotic dog », animal de compagnie doté d'une certaine intelligence artificielle qui obéit à la voix de son maître.

On fait son shopping sur la 5^e Avenue ou Madison dans ce quadrilatère du luxe qui s'étend de la 57^e à la 72^e Rue, où Donna Karan vient d'ouvrir un mégastore. Pour les enfants, on se précipite dans le mythique F.A.O. Schwartz sur la 5^e Avenue ou dans le tout nouveau et gigantesque Toys'R'Us, sur Times square, avec sa grande roue, son dinosaure grandeur nature et sa réplique de l'Empire State Building avec King Kong. On descend vers Soho, transformé en gigantesque galerie marchande, chez Kirna Zabete, le



A New York, les vitrines du grand magasin Barneys décorées par Simon Doonan.

Colette de Soho, décoré par Nick Dine, qui distribue des marques comme Jean Paul Gaultier, Sonia Rykiel ou Chalayan, dans le nouvel espace Chanel décoré par Peter Marino qui a su allier la sophistication de murs blancs polis à la branchitude de poufs en skaï noir, ou encore chez Giorgio Armani installé depuis avril sur West Broadway. Ici, le décorateur Janson Goldstein a gardé la structure métallique du loft tout en la modernisant avec des colonnes illuminées recouvertes de polyuréthane.

Armani Casa, qui présente la nouvelle collection de mobilier et d'objets décoratifs du créateur de

mode, a ouvert sur Greene Street, le nouveau Madison, où cohabitent Vivienne Tam et sa boutique China Chic, Marc Jacobs, Joseph ou encore Louis Vuitton. Sur Mercer Street, l'espace de Michael Peplum de Yoshiaki Hishinuma, les jeans vintage de Toshi Hosogai ou les bijoux de Trina Altman et Laura Cardillo. On se risque à TriBeCa où flotte encore une odeur âcre pour découvrir le nouvel espace d'Issey Miyake - dont l'ouverture prévue le 11 septembre dernier a bien sûr été retardée -, et admirer le décor de volutes

métalliques signé de l'architecte Frank Gehry.

Plus au Sud on hésite, les benches chargées de débris font le va-et-vient, les vendeurs aux étales portent encore des masques respiratoires et les services de la ville nettoient au Karcher les immeubles noircis. Plus bas encore, à Battery Park, on attend l'inauguration, le 29 janvier, d'un nouvel hôtel, le Ritz Carlton. « Ce sera la première inauguration dans ce quartier depuis le 11 septembre », commente Jennifer Oberstein, responsable de la communication. Les chambres ont vue sur la mer.

P. R.

Retour du plaisir dans les petites choses de la vie

DEPUIS le 11 septembre, les New-Yorkais mangent pour se remonter le moral. « Beaucoup de gens qui n'avaient jamais fait la cuisine auparavant s'activent maintenant derrière leurs fourneaux », explique Marian McEvoy, rédactrice en chef du magazine *House Beautiful*. A New York, on trouve des appartements aménagés sans cuisine. Aujourd'hui, cela paraît une hérésie. « On assiste à un retour à la maison, au cocon privé, vécu comme un refuge », ajoute Marian. Pour en être persuadé, il suffit de voir à New York la foule se presser dans les magasins Williams Sonoma, spécialisés dans la vente d'accessoires culinaires, marque créée en 1954 par Chuck Williams qui avait trouvé son inspiration lors d'un voyage en France dans les années 1950, ou encore chez Pottery Barn, enseigne plus démocratique du même groupe. Les New-Yorkais dévorent ou dégustent pour se faire du bien au risque de repousser leur ceinture de quelques crans.

6 000 GÂTEAUX PAR JOUR

« Cuisiner, c'est un moyen de faire plaisir à ses amis. Les conséquences du 11 septembre, c'est aussi cela : la redécouverte du plaisir dans les petites choses de la vie », explique Amy Fine Collins, journaliste vedette du magazine *Vanity Fair*. Les New-Yorkaises transformées en cordon bleu ? Elles font tout pour le faire croire. Dans

les cuisines de la pâtisserie Payard créée par le Français François Payard, une adresse obligée de New York, on croule sous les commandes. « Aujourd'hui, samedi, nous avons reçu près d'une vingtaine de commandes de très gros gâteaux pour cinquante personnes vendus 300 dollars pièce. Tous ces desserts sont destinés à des consommateurs aisés de l'Upper East Side qui ont choisi de recevoir chez eux en faisant appel à des traiteurs plutôt que d'aller au restaurant », explique le pâtissier, qui prépare 6 000 gâteaux par jour. Le chiffre d'affaires, qui peut atteindre 18 000 dollars en un week-end, n'a baissé que de 5 % depuis le 11 septembre. « Nous avons été peu touchés par la baisse de la fréquentation car nos produits ne sont pas très chers. Les New-Yorkais consomment toujours autant mais moins cher », poursuit-il.

Ce sont les restaurants de quartier, les BATH (Better Alternative To Home), qui ont le moins souffert. « Depuis début novembre, la clientèle des habitués est revenue, attirée par des promotions sur le beaujolais nouveau et la cuisine provençale, par exemple », commente Jean-Paul Picot, propriétaire de La Bonne Soupe, qui, depuis quarante ans, propose dans son restaurant un menu bon marché de qualité

P. R.

TROIS QUESTIONS À...

TIM ZAGAT

1 Vous présidez, avec votre femme Nina, la société Zagat Survey, editrice des guides de restaurants du même nom. Vous êtes aussi président de NYC & Company, le bureau de tourisme de la ville de New York. Peut-on dire que l'activité a repris dans la ville ?

Dans l'ensemble, oui. Les New-Yorkais appliquent les consignes du maire et consomment. Dans les restaurants, on assiste à un retour à la normale.

Le taux d'occupation des hôtels, qui avait chuté de 50 % pendant les premières semaines après la tragédie, oscille aujourd'hui entre 77 % et 88 %. C'est toutefois moins que l'année dernière à la même époque. Tous les visiteurs ne sont pas encore revenus. Le tourisme à New York représente une activité de 25 milliards de dollars. Dix-sept mil-

liards proviennent d'achats de consommation directe. Parmi les visiteurs extérieurs, la moitié se rendent à Manhattan en voiture ou en train. Ceux-là, depuis le 11 septembre, ont choisi de faire leurs achats près chez eux, dans le New Jersey ou le Connecticut. Les autres - Américains ou étrangers - qui viennent généralement par avion, fuient aujourd'hui les aéroports.

2 Quels sont les quartiers de New York qui risquent d'être les plus touchés par cette baisse de la consommation ?

Le quartier de TriBeCa (Triangle Below Canal Street), autour de Ground Zero bien sûr, mais aussi des quartiers très touristiques comme Little Italy ou Chinatown où le commerce a diminué de moitié. Mais pour les fêtes, il y aura des animations, notamment à Little Italy, et une quinzaine promotionnelle à laquelle participeront cinq cents restaurants,

hôtels et boutiques signalés par une bannière tricolore. La ville sera peinte en bleu, rouge et blanc, et les monuments comme les ponts seront mis en valeur par des éclairages particuliers.

3 La construction de nouvelles infrastructures touristiques est-elle affectée par les conséquences de l'attentat ?

Non, du moins pas pour le moment. Les dossiers qui étaient déjà bouclés, comme la construction du nouveau Ritz Carlton à Battery Park, ne sont pas remis en question. Soixante restaurants ont ouvert à New York depuis le 11 septembre. L'avenir, en revanche, est plus incertain. On estime à 100 milliards de dollars le préjudice financier causé par l'attentat. Un trou que seule une aide fédérale considérable pourrait combler.

Propos recueillis par Pascale Richard

PRINTEMPS

> INVENTEZ-VOUS

Prononcez Noël > et tous vos souhaits se réalisent au Printemps

-15%*

SUR TOUT LE MAGASIN EN RÉGLANT AVEC LA CARTE PRINTEMPS**
DIMANCHE 2 DÉCEMBRE DE 10 H À 19 H

*SAUF ARTICLES POINTE ROUGE, LIBRAIRIE, ALIMENTATION ET SERVICES COIFFURE BLANCHE, VOYAGES...). NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES ESCOMPTES. **LE COMPTE CARTE PRINTEMPS EST UN CRÉDIT D'UN AN RENOUVELABLE CONSENTI SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION PAR FINAROF S.A. - CAPITAL 89 546 751 F
6, RUE ÉMILE-MORÉAU 54 100 NOUVAÏ - 305 207 706 NICE NOUVAÏ, 785 ANNEUL, PORTION DU BOLD 50 - JOURN'A 1 524 € (9 994,78 FF), 19,56 € SOIT 1,63 € PAR MOIS, AU-DÉLÀ DE 1 524 €, 36,98 € SOIT 1,615 € PAR MOIS. MEMBRALITÉ MINIMUM 1 25 € (1163,99 FF) SI VOUS DEVEZ AJOUTER 500 € (5 279,79 FF), INTÉRÊTS COMPRIS (CONDITIONS EN VIGUEUR AU 01/11/2001). LE COÛT TOTAL DU CRÉDIT DÉPEND DE SON UTILISATION. EL VARIE SELON LE MONTANT ET LA DURÉE DU DÉCOUVERT EFFECTIF DE VOTRE COMPTE CARTE PRINTEMPS.

PRINTEMPS HAUSSMANN - 64 BOULEVARD HAUSSMANN - 75009 PARIS

Encore doux et perturbé

SAMEDI. L'air chaud et humide qui se répand sur la France depuis jeudi dernier va finir par se décaler très lentement vers l'est. Un ciel de traîne, alternant éclaircies et nuages dans une atmosphère plus fraîche, aborde la Bretagne puis le nord-ouest dans le courant de l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Des pluies faibles se produisent en matinée. Dans l'après-midi, la Bretagne, puis la Normandie et les pays de Loire voient les nuages se déchirer. Quelques averses peuvent alors concerner les côtes. Les températures maximales iront de 13 à 14 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Ciel gris accompagné de pluies faibles et intermittentes sont encore au programme de ce samedi. Le ciel ne s'éclaircit qu'en soirée. Les températures maximales sont voisines de 13 à 14 degrés.

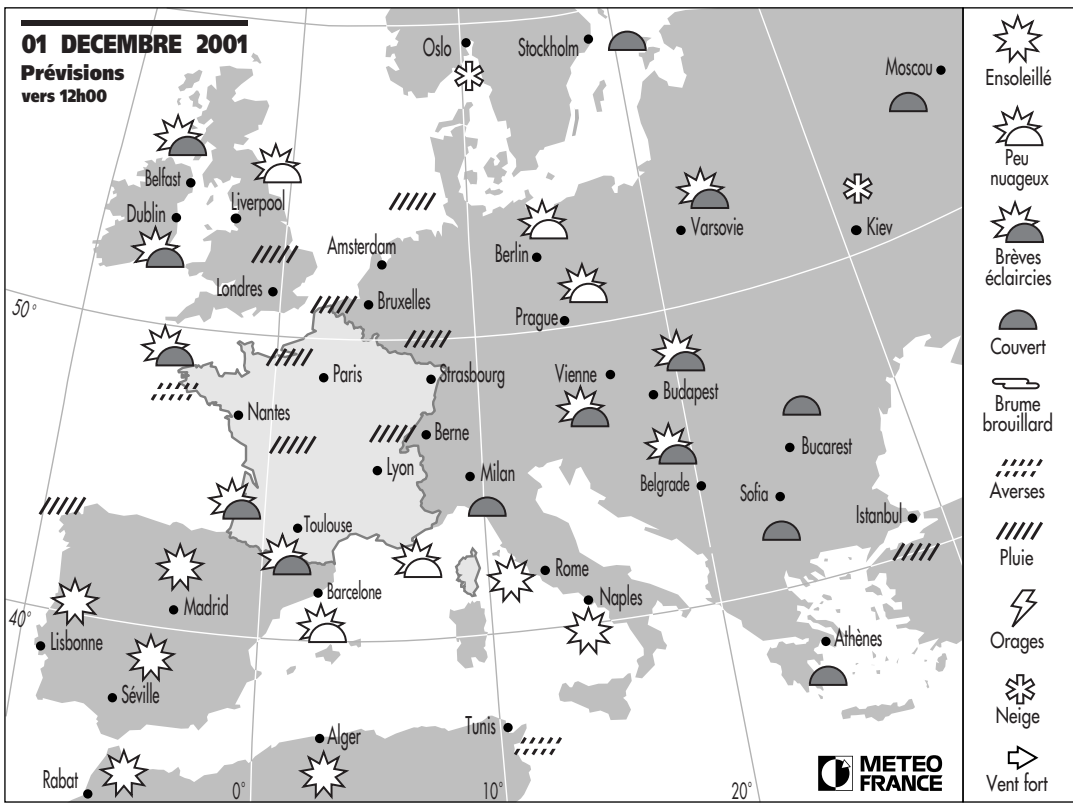
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages restent dominants et les

éclaircies sont rares. Des pluies faibles se produisent de temps à autres. Il fait doux, avec des températures maximales de l'ordre de 11 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée est nuageuse avec quelques brouillards présents çà et là. Dans l'après-midi, le temps devient couvert et pluvieux sur le Poitou-Charentes alors que de belles éclaircies se développent plus au sud. Les températures maximales iront de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La grisaille matinale se déchire au fil des heures et de belles éclaircies se forment dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 9 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Une assez belle journée se présente, avec un soleil généreux simplement voilé par quelques nuages élevés. Les températures varient entre 15 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** La compagnie Turkish Airlines, déjà présente sur l'Afrique du Sud à raison de deux vols par semaine vers Johannesburg et Cape Town, ouvre, le 5 décembre, une nouvelle fréquence, le mercredi. Ce qui donne, au total, trois vols hebdomadaires au départ de Paris et un au départ de Lyon. Réservations au 01-56-69-33-50.

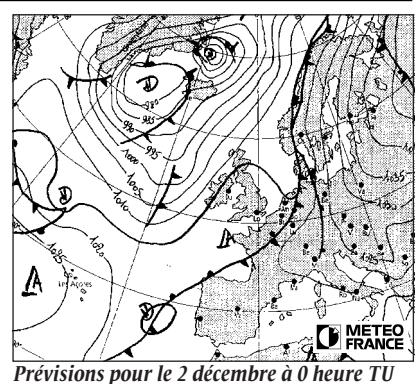
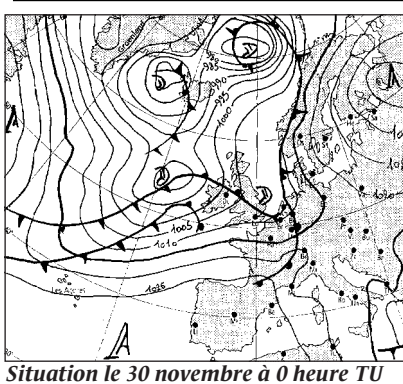
■ **FRANCE.** Noël savoyard à Bercy-Village (place des Vins-de-France), à Paris (12^e), du 4 au 9 décembre, de 11 h 30 à 22 heures, avec un vrai village de montagne, des chalets, 300 mètres carrés de neige, les représentants des stations de Savoie et Haute-Savoie, des moniteurs de ski, des conférences, des spectacles, des animations variées et une vingtaine d'artistes pour un marché de Noël autour de l'art de vivre et des produits du terroir. Entrée gratuite. Renseignements à la Maison de la Savoie (tél. : 01-42-61-74-73).

PRÉVISIONS POUR LE 01 DÉCEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	8/16 S	NANTES	11/15 C
BIARRITZ	9/15 N	NICE	9/17 N
BORDEAUX	8/15 N	PARIS	11/14 P
BOURGES	10/13 P	PAU	7/15 N
BREST	9/13 P	PERPIGNAN	12/16 N
CAEN	10/15 P	RENNES	11/15 P
CHERBOURG	12/14 P	ST-ETIENNE	3/12 C
CLERMONT-F.	7/12 C	STRASBOURG	8/11 P
DIJON	8/12 C	TOULOUSE	7/17 N
GRENOBLE	4/13 N	TOURS	9/13 C
LILLE	10/13 P	FRANCE outre-mer	
LYOGES	9/13 C	CAYENNE	22/30 P
LYON	7/14 C	FORT-DE-FR.	21/28 P
MARSEILLE	10/16 N	NOUMEA	23/29 C

PAPEETE	24/28 P	KIEV	1/2 *	VENISE	2/8 C	LE CAIRE	12/20 S
POINTE-A-PIT.	22/30 P	LISBONNE	10/13 S	VIENNE	-3/2 N	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	4/13 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/26 S
EUROPE		LONDRES	3/14 P	BRASILIA	20/25 P	RABAT	10/19 S
AMSTERDAM	9/14 P	LUXEMBOURG	8/10 P	BUENOS AIR.	15/24 S	TUNIS	14/18 P
ATHENES	7/11 C	MADRID	-1/13 S	CARACAS	24/30 C	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	10/15 S	MILAN	3/6 C	CHICAGO	3/8 S	BANGKOK	24/34 S
BELFAST	3/9 N	MOSCOU	-6/-3 C	LIMA	16/20 S	BEYROUTH	16/19 P
BELGRADE	-3/0 N	MUNICH	-4/4 C	LOS ANGELES	7/15 S	BOMBAY	20/32 S
BERLIN	-2/5 N	NAPLES	4/12 S	MEXICO	8/24 S	DJAKARTA	27/31 C
BERNE	6/10 P	OSLO	-2/3 *	MONTREAL	5/13 S	DUBAI	20/29 S
BRUXELLES	9/13 P	PALMA DE M.	10/20 S	NEW YORK	11/17 C	HANOI	22/26 S
BUCAREST	-2/5 C	PRAGUE	-5/1 S	SAN FRANCIS.	10/12 P	HONGKONG	20/25 S
BUDAPEST	-3/2 N	ROME	2/11 S	SANTIAGO/CHI	10/26 S	JERUSALEM	13/19 P
COPENHAGUE	1/4 N	SEVILLE	10/18 S	TORONTO	6/8 C	NEW DEHLI	14/26 S
DUBLIN	2/8 N	SOFIA	-2/2 C	WASHINGTON	11/19 S	PEKIN	-2/4 S
FRANCFORT	8/9 P	ST-PETERSB.	-8/-5 S	AFRIQUE		SEOUL	-1/7 S
GENEVE	4/8 C	STOCKHOLM	1/3 C	ALGER	8/18 S	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	-5/-3 C	TERNERIFE	19/22 P	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	19/25 S
ISTANBUL	6/9 P	VARSOVIE	-6/1 N	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	8/13 S



TENDANCES

La baronne de Rothschild et le savoir-vivre du XXI^e siècle

LES TRAITÉS de savoir-vivre exhalent toujours une sorte d'exotisme qui fait un peu froid dans le dos mais plonge vite le lecteur dans une sorte de ravissement. Vendu depuis dix ans à plus de cent quarante mille exemplaires, *Le Bonheur de séduire, l'art de réussir* (Robert Laffont, 436 p., 21,20 €, 139,06 F), l'ouvrage-référence de la baronne Nadine de Rothschild est de retour. Sous-titré *Le savoir-vivre du XXI^e siècle*, il revient en librairie avec une nouvelle édition « entièrement revue ». Chic, alors !

La baronne considère que l'évolution des mœurs et de la technologie a créé des vides de savoir-vivre comme il existe des vides juridiques. Et, toujours pleine de bonne humeur et d'entrain, elle entend les combler. Au-delà du rappel de quelques préceptes fondamentaux qu'il est bon de se remémorer (« Évitez de servir en petit comité les pruneaux au bacon, les petites saucisses, quiches et pizzas réservées aux cocktails », par exemple), l'ambassadrice de la courtoisie glisse quelques recommandations inédites. Des conseils avisés pour entrer dans le nouveau siècle avec tact et délicatesse.



Les nouveaux chapitres qui viennent compléter cette encyclopédie des bonnes manières ont, depuis la sortie de l'ouvrage, déjà beaucoup fait parler d'eux. Il y est notamment question du « savoir-vivre des amours secrètes ». A distance respectable (plus de deux cents pages) du « savoir-vivre avec sa famille », Nadine de Rothschild, qui avait déjà osé la question de l'adultère dans la première édition de son livre, évoque des situations scabreuses. Qu'on en juge : « Vous voilà, quel désastre, l'amant de la meilleure amie de votre femme », « vous êtes l'amant de la meilleure amie de votre fille » ou encore « vous fondez un second foyer » et, pour les dames, « vous avez plusieurs amants ». En toute circonstance, il s'agit de rester *gentleman* - vous ne faites rien pour connaître l'âge de votre maîtresse, surtout si vous êtes plus jeune qu'elle - et « d'évi-

ter le scandale au nom des liens qui unissent les époux légitimes : enfants, années de vie commune, racines, culture » sans oublier « les intérêts économiques ».

L'auteur entend aussi forger « le savoir-vivre des amours homosexuelles » mais paraît s'aventurer à reculer sur ce terrain. « Le pacs, explique-t-elle, confère un statut institutionnel au couple homosexuel ». Il faut donc s'en accommoder en commençant par inciter les intéressé(e)s à la discrétion. Nadine de Rothschild s'avoue choquée par les paillettes et les provocations de la Gay Pride. Elle y voit « un désarroi, peut-être même une désespérance » et accumule les clichés. « Les homosexuelles qui ne se sont jamais mariées, qui n'ont pas eu d'enfants, sont très rares, se recrutent surtout dans les milieux intellectuels, artistes ou sportifs (...) et font souvent preuve d'une fidélité exemplaire à la différence des homosexuels, toujours en chasse », peut-on lire. En pratique, si vous conviez un couple homo, il sera séant d'adresser deux cartons d'invitation distincts, même si les convives partagent le même domicile. S'ils doivent venir passer le week-end dans votre résidence secondaire, vous prévoyez deux chambres.

Par ailleurs, la baronne - qui dans son dernier ouvrage, apparaît sur une série de photographies en technicolor - nous conseille vivement d'utiliser notre téléphone portable avec modération, ce dont on se doutait un peu,

Certains n'hésiteront pas à lui demander dans quel sens la bienséance commande de faire tourner un joint

et de ne pas perdre le sens des convenances sous prétexte de naviguer sur Internet. Avec l'internaute, le tutoiement d'office est prosaïque, de même que l'absence de formules de politesse. « L'anonymat des forums de discussion et l'emploi d'un pseudonyme n'autorisent pas la grossièreté. » Il fallait que cela soit dit.

Pourtant, ces préceptes de bon sens autant que de bon goût nous

laissent légèrement sur notre faim. Plusieurs interrogations, en effet, demeurent sans réponse. Désorientés face aux grandes mutations sociétales, nous ignorons comment, par exemple, déterminer le montant en euros du pourboire laissé au voiturier du grand hôtel et des étrennes du majordome. *Idem* sur la façon de se tenir dignement sur le plateau d'un des nombreux *reality shows* télévisés, faire la *ola* dans la tribune présidentielle en gardant un port de reine, choisir sa tenue pour descendre l'avenue Foch en rollers ou s'y reconnaître à travers les labels de produits bio. Et, puisque la baronne est large d'esprit, certains n'hésiteront pas à lui demander dans quel sens la bienséance commande de faire tourner un joint.

Le nouveau succès des manuels de savoir-vivre, dont les ventes sont au beau fixe, tient probablement à une réaction conservatrice face à la montée des diverses formes d'incivilités. On doute pourtant que l'on puisse faire prévaloir le principe du respect d'autrui en réchauffant les règles surannées d'une bienséance compassée, difficilement compatible, de surcroît,

avec la parité des sexes. Néanmoins, il semble que les précieux conseils de la baronne ont quel que chose de rassurant auprès d'une clientèle essentiellement féminine, *dit* l'éditeur qui ne cache pas qu'une part, peut-être pas tout à fait négligeable, des ventes provient aussi d'acheteurs dont le niveau de lecture se situe franchement au second degré.

Qui sont-ils ? Sans doute de ces facétieux originaux qui s'adressent des cartes postales de mauvais goût, s'autorisent de temps en temps la lecture de *Voici* ou de *Gala*, suivent assidûment le grand prix de l'Eurovision et organisent des réveillons costumés sur le thème des péplums des années 1960. Ceux-là savent qu'une maîtresse de maison sachant tenir son rang ne place jamais, à table, une femme célibataire devant un homme, marié ou non, mais face à un parent ou à une amie. Grâce à Nadine de Rothschild, ils n'ignorent pas non plus que l'on s'adresse à un prétendant au trône en lui donnant du « Monseigneur » et à un nonce apostolique en lui donnant du « Votre Excellence ».

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 283

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALLEMENT

I. Jamais gratuit chez le banquier. Récupérés par le banquier. - II. Sacrifice qui a tourné au massacre. Interjection. - III. Dangereux dans la descente. Parfois épaté... souvent épatant pour les Anglais. - IV. Réserve en banque. Rivière africaine. On aime avoir le dernier. - V. Gouffre en région. Mouvement à la Jamaïque. - VI. Leurs parfums étaient fades pour Verlaine. Trottent en tête. - VII. D'une lisière à l'autre. Requins à l'allure de raies. -

VIII. Surface retournée. Sans valeur. Ouverte sur la mer. - IX. Sa veuve est toujours joyeuse. Coup de sonnette. - X. Bien remise en place.

VERTICALEMENT

1. Ne ramasse jamais gros. - 2. Enregistre au passage. - 3. Ramène à l'Eglise. - 4. Principe suprême en Chine. Sans bavure. Un peu d'équilibre. - 5. Pareillement. A tout perdu, honneur et réputation. - 6. Accepta à contrecœur. Ses rimes sont plates. - 7. Très

fatigué. Visite les pavillons s'il y a problème. - 8. Religieux quand ils sont réguliers. Article. - 9. Coup de froid. Fait la peau. La deuxième est la plus connue. - 10. Faire perdre beaucoup. - 11. Etat américain. Bonne pondeuse. - 12. Pour fixer solidement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 282

Horizontalement

I. Trésor. Amour. - II. Recopie. Urne. - III. Avantages. - IV. Ver. Opéras. - V. Entropie. Ame. - VI. Lue. Nones. Ir. - VII. Masse. Epar. - VIII. Iles. Isogone. - IX. Nantie. Suite. - X. Gitez. Arles.

Verticalement

1. Travelling. - 2. Revenu. Lai. - 3. Ecartement. - 4. Son. Asti. - 5. Options. Ie. - 6. Ria. Posiez. - 7. Egoïnes. - 8. Epée. Osa. - 9. Muse. Ségur. - 10. Or. Râ. Poil. - 11. Un. Amiante. - 12. Resserrées.

PHILATÉLIE

Le catalogue Yvert et Tellier 2002 adopte l'euro

LA PRINCIPALE innovation de l'édition 2002 du catalogue de cotation des timbres de France Yvert et Tellier réside dans l'apparition des cotes en euros, qui se substituent à celles en francs. Prudent, l'éditeur a cependant jugé bon de fournir un fascicule séparé de 48 pages qui donne les conversions en francs des cotes des plus de 3 500 timbres de France émis depuis cent cinquante-deux ans.

Ainsi, l'emblématique 20 c noir à l'effigie de Cérès, premier timbre-poste de France paru le 1^{er} janvier 1849, oblitéré, est coté 55 € et neuf, 420 € (360 F et 2 800 F), au lieu de 350 F et 2 500 F dans l'édition précédente. Les classiques bénéficient de bonnes hausses ponctuelles, plus significatives lorsqu'ils sont neufs ; les oblitérés enregistrent même quelques baisses (40 c orange, de 3 250 à 3 000 F). Pour les semi-modernes, l'édi-

teur adopte une signalétique spéciale pour les nouvelles variétés (100 F carmin *Marianne* de Gandon « à la bretelle » à 660 F) et les sous-types (1 c Blanc ou 2,40 F *Marianne* de Dulac non dentelé) cotés pour la première fois. Les neufs confirment leur bonne santé : certains *Mouchon* progressent de 10 % (n° 124, de 570 F à 660 F) tout comme la première série des *Orphelins*, à 40 612 F, les *Pasteur* (n° 181, de 75 F à 90 F) ou certains commémoratifs (1,50 F bleu *Exposition coloniale internationale de Paris*, de 600 F à 700 F, *Colombe de la paix*, de 700 F à 790 F).

Par le jeu des arrondis, les prix des années complètes bénéficient de hausses modestes, plus fortes pour 1954, 1965, 1977 et 1998, tandis qu'au contraire 1939 et 1947 se tassent.

Dans les spécialités, parmi des « poste aérienne » assez stables, le 1 000 F *Paris* de Decaris prend 100 F, à 950 F, et le 1 000 F *Alouette* 110 F, à 510 F. Les « premiers jours » et les « Documents officiels » du Musée de La Poste sont rassemblés dans une même rubrique. Enfin, les timbres des départements d'outre-mer, émis de 1949 à 1974, disparaissent de ce volume très attendu par les collectionneurs.

Pierre Jullien

★ **Yvert et Tellier 2002, timbres de France, 512 pages, 14,94 euros (97,74 francs) ; Monaco, Nations unies et Andorre, 336 pages, 9,15 euros (60,02 francs). Renseignements au 03-22-71-71-71.**

EN FILIGRANE

■ **LE « SANS-SOUCI » À NÎMES.** La République tchèque a émis un timbre, le 11 novembre, qui reproduit une huile de Cyril Bouda (1901-1984), conservée au ministère des finances tchèque et titrée *Le Bar Sans-Souci à Nîmes*, œuvre de jeunesse que le peintre et graveur a réalisée en 1934.

■ **CLAIRE BRÉTÉCHER EN**

PRÊTS-À-POSTER. La Poste a émis, le 3 septembre, une série de prêts-à-poster avec le timbre rond *Euro*, sans valeur faciale, illustrés par Claire Brétécher sur le thème de l'euro. Les dix enveloppes et leurs cartes assorties mettent en scène son personnage Agrippine dans des situations de la vie quotidienne en rapport avec la nouvelle monnaie (30 F le lot, ou 4,60 €).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITION Le chanteur et guitariste des Beatles, George Harrison, est mort le 29 novembre, aux Etats-Unis, des suites d'un cancer, après plusieurs opérations au cer-

veau. ● NÉ LE 25 FÉVRIER 1943, à Liverpool (Grande-Bretagne), il monte un premier groupe de musique à l'âge de 13 ans. Il se lie d'amitié avec Paul McCartney et devient

l'un des quatre membres du groupe le plus fameux de la culture pop, les Beatles. ● IL COMPOSERA pour eux des succès, comme *Something* et *Here Comes The Sun*. Après la sépa-

ration en 1970, George Harrison, installé en Angleterre, mène une carrière erratique, partagée entre la musique, la production de films et sa passion de la formule 1. ● LE

TRIPLE ALBUM *All Things Must Pass*, produit en 1970 par l'Américain Phil Spector, marque un sommet de son talent façonné par l'inspiration orientale des origines.

George Harrison, un sage oriental parmi les Beatles

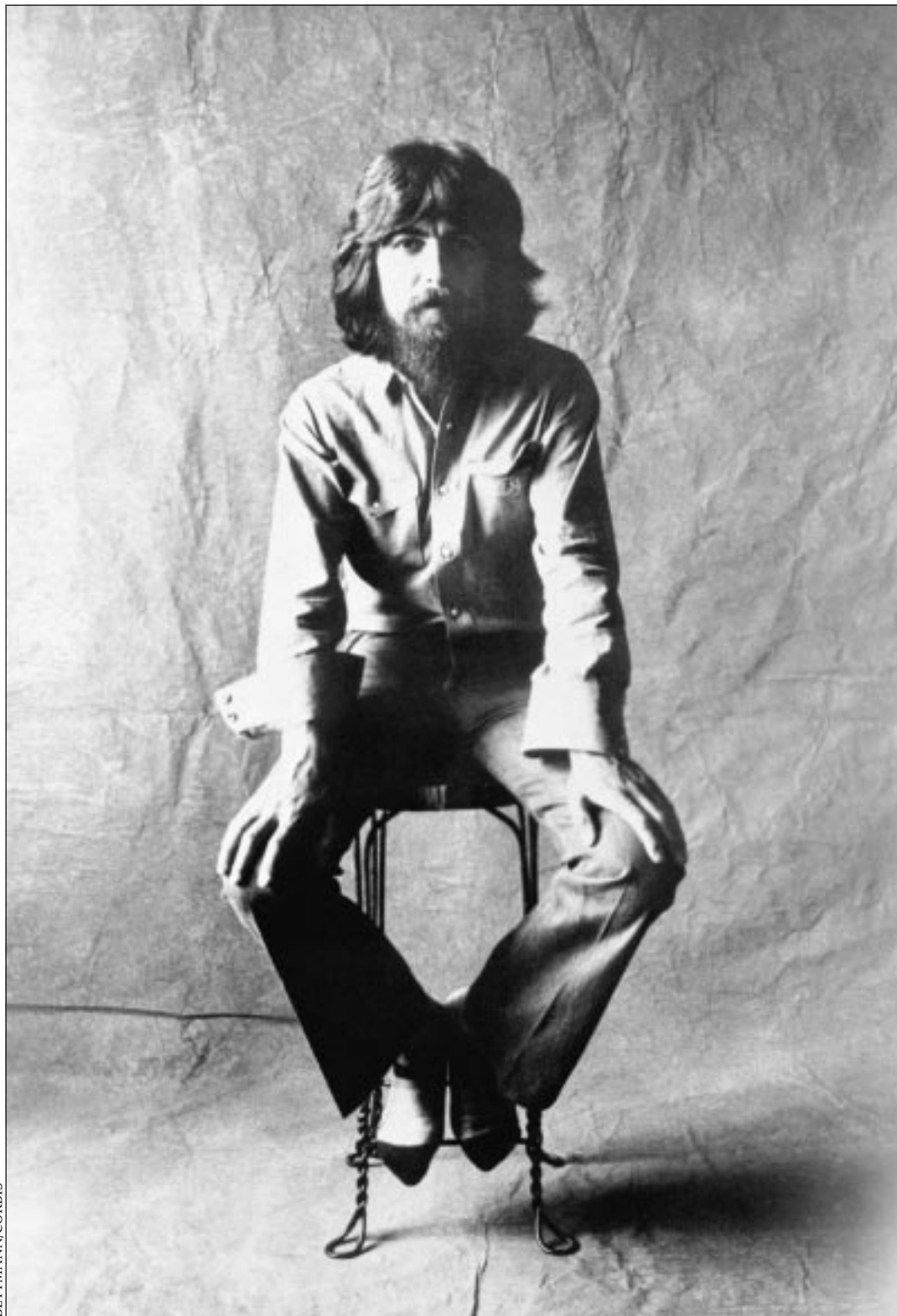
Mort le 29 novembre à Los Angeles, le chanteur et guitariste britannique était âgé de 58 ans. De nature réservée, il dut s'affirmer en tant que compositeur face à John Lennon et Paul McCartney. Il laisse plusieurs classiques inoubliables comme « Here Comes the Sun » ou le triple album « All Things Must Pass »

COMME les Marx Brothers avant eux (John Lennon était un grand admirateur de Groucho), les Beatles s'étaient soigneusement répartis les rôles dès le début de leur ascension : John était l'écorché vif, Paul le playboy, Ringo le rigolo. A George revenait le personnage du sage, élément stabilisateur de la bande, jamais un mot plus haut que l'autre, attribution d'autant plus curieuse qu'il en était le benjamin. Cette image qui convenait finalement à son caractère réservé aura d'abord desservi Harrison (sa timidité l'empêchera longtemps de s'imposer face au tandem infernal Lennon-McCartney), avant de l'aider à surmonter sans doute mieux que les autres le trauma de la séparation du groupe : John et Paul déprimeront, Ringo s'abîmera dans l'alcoolisme, lui trouvera refuge dans un ermitage mystique, qu'il n'aura que rarement quitté jusqu'à sa mort, le 29 novembre, à l'âge de 58 ans, des suites d'un cancer du cerveau, opéré il y a quelques semaines aux Etats-Unis, vingt-et-un ans après l'assassinat de John Lennon.

Une photographie ancienne le présente gamin, à l'étroit dans son pull-over, terriblement appliqué sur son manche de guitare. Face au génie naturel de Lennon-McCartney, Harrison, pourtant cancre à l'école, incarne les valeurs du travail, de l'abnégation, du mérite. Ce fils d'un chauffeur de bus, né le 25 février 1943 à Liverpool, profite d'abord de l'esprit plutôt permissif de ses parents pour monter son premier groupe, les Rebels, à l'âge de treize ans. C'est aussi dans un bus qu'il se lie d'amitié avec Paul McCartney. Parrainé par son aîné, il devra gagner sa place au sein d'un ensemble de *skiffle* (style folk alors en vogue en Grande-Bretagne), les Quarry Men, fondé par un garçon tempétueux qui l'impressionne énormément, John Lennon. Là, il fait ses gammes à l'écoute des disques country de Chet Atkins, ou de rockabilly, de Carl Perkins et Duane Eddy.

VEXATIONS

La suite, connue, appartient à l'histoire de la culture populaire du XX^e siècle. Des quatre, c'est sans doute Harrison qui vivra le plus mal l'odyssée de la beatlemania, période de vexations pour lui. Alors qu'on l'entendait chanter dans les clubs de Hambourg, ville portuaire où, mineur, il fréquente la rude école de la vie au contact de marins saouls et de prostituées, le producteur des Beatles, George Martin, jugera sa voix trop faible et le découragera. Il devra souvent se contenter des miettes, c'est-à-dire les reprises (*Chains*, *Everybody's Trying To Be My Baby*, *Roll Over Beethoven*) et les chœurs. Pis, Lennon et McCartney n'accueilleront qu'avec une extrême parcimonie ses compositions – les premières, *Don't Bother Me*, *I Need You*, *You Like Me Too Much*, d'une touchante naïveté, ne pouvant effectivement rivaliser



BETTMANN/CORBIS

George Harrison, en 1971, à l'époque du succès de son triple album « All Things Must Pass ».

avec les leurs. Enfin, ses parties de guitare seront souvent étouffées, au mixage, par le jeu brouillon de Lennon.

Travailleur acharné, George ne cesse pourtant de progresser comme instrumentiste, trouvant son originalité dans un style économe et mélodique, et comme compositeur. Sa première chanson vraiment réussie est *If I Needed Someone*, dans l'album *Rubber Soul* (1965). Le motif orientalisant témoigne qu'à cette date son regard

est déjà tourné vers l'Inde, qu'il découvre musicalement grâce à son amitié avec Ravi Shankar, puis, spirituellement, dans les stages de méditation transcendente du Maharishi Yogi. Il introduit, avant les Byrds et les Rolling Stones, le sitar dans la pop en signant l'introduction de *Norwegian Wood*, puis écrit des airs inspirés du raga, *Love You To* et *Within You Without You*. Son intérêt pour le sous-continent le conduira à organiser, en 1971, le premier concert humanitaire

du rock, en faveur du Bangladesh victime de la famine, lors de deux soirées au Madison Square Garden de New York. Un rendez-vous musical de premier ordre (Bob Dylan y fait son retour sur scène), mais inefficace : la plus grande partie de la recette n'arrivera jamais à destination, bloquée par le fisc américain, qui épluche alors les comptes d'Apple, la société créée par les Beatles. En 1981, elle sera enfin versée à l'Unicef.

Ayant acquis de l'assurance, Harri-

son livre quelques classiques des Beatles, *While My Guitar Gently Weeps* pour l'album blanc, *Something* (« la plus belle chanson d'amour du XX^e siècle », selon Frank Sinatra qui l'interprète) et *Here Comes The Sun* pour *Abbey Road*. Sa frustration ne fait que grandir à mesure qu'il supporte de plus en plus mal l'omnipotence de McCartney : les quotas entre compositeurs, qui lui sont défavorables, l'obligent à tellement théauriser qu'il publiera un triple album, *All Things Must Pass*, peu après la séparation des Beatles, en 1970. Celle-ci libère, dans un premier temps, sa puissance créatrice, stimulée par la fréquentation de Bob Dylan et d'Eric Clapton.

Après deux albums de musique expérimentale (*Wonderwall Music* et *Electronic Sounds*), que l'on qualifiera charitablement de curiosités, *All Things Must Pass*, produit par Phil Spector, est son sommet artistique. Une œuvre dotée d'une bien étrange pochette, puisqu'on le voit poser, barbe et cheveux proéminents, en compagnie de nains de jardin. Cette éclatante réussite est, hélas !, entachée en 1976, par une affaire de plagiat dans laquelle Harrison est condamné : son tube *Hare Krishna*, *My Sweet Lord*, s'avère être un décalque de *He's So Fine*, une chanson interprétée en 1963 par le groupe doo-wop féminin The Chiffons. Les malheurs de Harrison continuent puisque son meilleur ami, Eric Clapton, lui ravit sa femme, Patti, après lui avoir secrètement dédié *Layla*, hymne rongé par la culpabilité et le remords.

Après *All Things Must Pass*, les disques de Harrison, édités sur son label Dark Horse Records, seront au mieux plaisants (*33 & 1/3*, en 1976, *George Harrison*, en 1979). L'inspiration semble s'être dramatiquement tarie au point qu'il se consacre de moins en moins à la musique. Sa terreur des tournées, qui l'empêche de faire vivre son répertoire, n'arrange rien. Il est alors absorbé par ses activités de producteur de cinéma avec sa compagnie Handmade Films (qui financera des films de ses amis les Monty Python, et l'indigent *Shanghai Surprise*, avec Sean Penn et Madonna). Avec autodérision, Harrison fera une apparition dans le téléfilm *All You Need is Cash*, pochade hilarante, qui met en scène une formation fan-foche, les Rutles, parodie de son ancien groupe. A l'écart du vedettariat, il cultive désormais ses deux passions, la formule 1 et le jardinage, et publie en 1979 ses mémoires, *I Me Mine*. Son retour au premier plan pas-

sera par des collaborations amicales. D'abord avec Jeff Lynne, le demi-jur d'Electric Light Orchestra, un fan fétichiste des Beatles, qui lui offre un écran idéal pour l'album *Cloud Nine*, en 1987. Plus de quinze ans après la séparation des Beatles, Harrison trône à nouveau au sommet des hit-parades grâce au single *Got My Mind Set On You*. Il joint ensuite une joyeuse assemblée de vétérans, les Traveling Wilburys, regroupant Dylan, Lynne, Roy Orbison et Tom Petty, pour laquelle il écrira un nouveau tube, *Handle With Care*. Les Japonais auront le rare privilège de l'entendre sur scène interpréter *My Sweet Lord* et *Something*.

LE GLAS DE LA REFORMATION

Va-t-il renouer le contact avec ses anciens condisciples, fantôme récurrent des années 1970 ? L'assassinat de Lennon, le 8 décembre 1980, auquel il dédiera le poignant *All Those Years Ago*, sonne logiquement le glas de toute reformation. Harrison a d'ailleurs ce mot qui semble clore toute discussion : « *Les Beatles ne se reformeront pas tant que John Lennon sera mort.* » Cette position sensée sera ébranlée par la gigantesque opération *Anthology*, à laquelle Harrison participe activement. Il se prête à des interviews filmées pour la série vidéo et rassemble ses souvenirs pour l'autobiographie des Fab Four. Les trois Beatles se retrouvent en studio, avec la voix post mortem de Lennon, pour deux chansons (*Free as a Bird* et *Real Love*), produites par Lynne, qui ne grandiront pas leur légende.

Harrison constatera à ses dépens qu'on ne s'affranchit pas facilement de la beatlemania. Le 30 décembre 2000, un déséquilibré confondant les Beatles avec des « sorciers » s'introduit dans son manoir de l'Oxfordshire et lui assène plusieurs coups de couteau. Harrison s'en sort pour constater avec humour que le déséquilibré avait agité « *ni pour cambrioler ni pour une audition d'embauche dans les Traveling Wilburys* ». Huit ans auparavant, un fan américain transi avait été arrêté dans sa résidence avant qu'il ne passe à l'action. Dans le livre *Anthology*, le taciturne George, qui aspirait avant tout à la tranquillité, livrait, de loin, les réflexions les plus claires sur le phénomène Beatles. Notamment celle-ci : « *On était normaux, mais le reste du monde était fou.* »

Bruno Lespirt

Discographie

● **Chansons écrites pour les Beatles.** *Don't Bother Me* (1963) ; *I Need You*, *You Like Me Too Much*, *Think for Yourself*, *If I Needed Someone* (1965) ; *Taxman*, *Love You To*, *I Want To Tell You* (1966) ; *Within You Without You*, *Blue Jay Way* (1967) ; *The Inner Light*, *While My Guitar Gently Weeps*, *Piggies*, *Long, Long, Long*, *Savoy Truffle* (1968) ; *Only a Northern Song*, *It's All Too Much*, *Old Brown Shoe*, *Something*, *Here Comes The Sun*, *I Me Mine*, *For You Blue* (1969). ● **Albums solos.** *Wonderwall Music* (1968) ; *Electronic Sound* (1969) ; *All Things Must Pass* (1970) ; *Living in the Material World* (1973) ; *Dark Horse* (1974) ; *Extra Texture* (1975) ; *33 & 1/3* (1976) ; *George Harrison* (1979) ; *Somewhere in England* (1981) ; *Gone Troppo* (1982) ; *Cloud Nine* (1987) ; *Live in Japan* (1992). Tous ces disques ont été réédités en CD et publiés chez EMI.



ASTRID KIRCHERR

Liverpool, 1959

« C'était une histoire d'amour à sens unique. Les gens offraient leurs cris et leur argent. Les Beatles offraient leur système nerveux, ce qui est beaucoup plus difficile. »

1989, après Cloud Line

« A l'heure de notre mort, il nous faudra un sens spirituel quelconque, une expérience intérieure qui a dépassé les limites du monde matériel (...) Je dirais qu'être le roi d'un quelconque royaume, le sultan de Brunei, ou un Beatle fantastique, n'a pas d'importance » (*The Beatles Anthology*, Seuil, 2000).



STYMA



BAKER/JALIAISON

Bataille de boules de neige entre Ringo Starr, Paul McCartney, John Lennon et George Harrison, en 1964 aux Etats-Unis.

HORS GABARIT
en accord avec STACCATO
présente

Claude PIEPLU
à l'Européen

SPECTACLE ANNULÉ
rendez-vous
dans 50 ans

du 27 Novembre au 31 Décembre
du mardi au samedi à 20h30 dimanche à 15h

L'Européen 5 rue Biot 75017 Paris-M^e Place de Clichy
Location : 01 43 87 97 13 et Fnac : 0 892 68 36 22^{*}
Magasin Fnac 3615 FNAC www.fnac.com Réseau France Billet Printemps-Ticketnet-Boni Marche

Musiciens : Marielle TOGNAZZONI, Sébastien ALBILLO, Ludovic WAGNER, Lumière : Florian DUFOUR

sacem adam SPEEDIDAM NOSTALGIE fnac

finde soutien
subventionné par la Mairie de Paris

L'assurance sans risques de Jean-Jacques Goldman

« Chansons pour les pieds », un hommage aux bals

JEAN-JACQUES GOLDMAN (JJG) est d'une étonnante fidélité à lui-même, *Chansons pour les pieds*, son nouvel album (un concept) en témoigne. Il est dédié au peuple, aux musiciens qui, de salles des fêtes en kermesses, interprètent les airs du moment et maintiennent vivaces les vieux succès anglo-saxons ou français. « C'est l'unique ambition de ces chansons : faire que des gens se lèvent, se regardent, se parlent, se frôlent, chantent et dansent. Juste des chansons pour les pieds », écrit-il dans le livret de l'album (dessin de Zep, coffret en métal, 135 francs en prix découverte). Techno, gigue, slow, rock, chorale, pop : voilà trente ans que le monde part en boum, que les ados flirtent sur des chansons à l'efficacité éprouvée, et que JJG reste JJG.

Le chanteur revendique la légitimité du succès. Jugée à cette aune – les ventes, les passages en radio et en boîte de nuit –, la *Danse des canards* est effectivement un sommet de l'art chorégraphique. Mais qu'en est-il sur le fond ? *Chansons pour les pieds* affiche sa modestie. En comparaison, Florent Pagny, autre gros vendeur, est un audacieux kamikaze, avec versions techno hardcore de Léo Ferré ou de Serge Gainsbourg, un sacrilège que l'auteur de *Quand la musique est bonne* ne saurait jamais commettre. Ces douze *Chansons pour les pieds* sont autrement respectueuses !

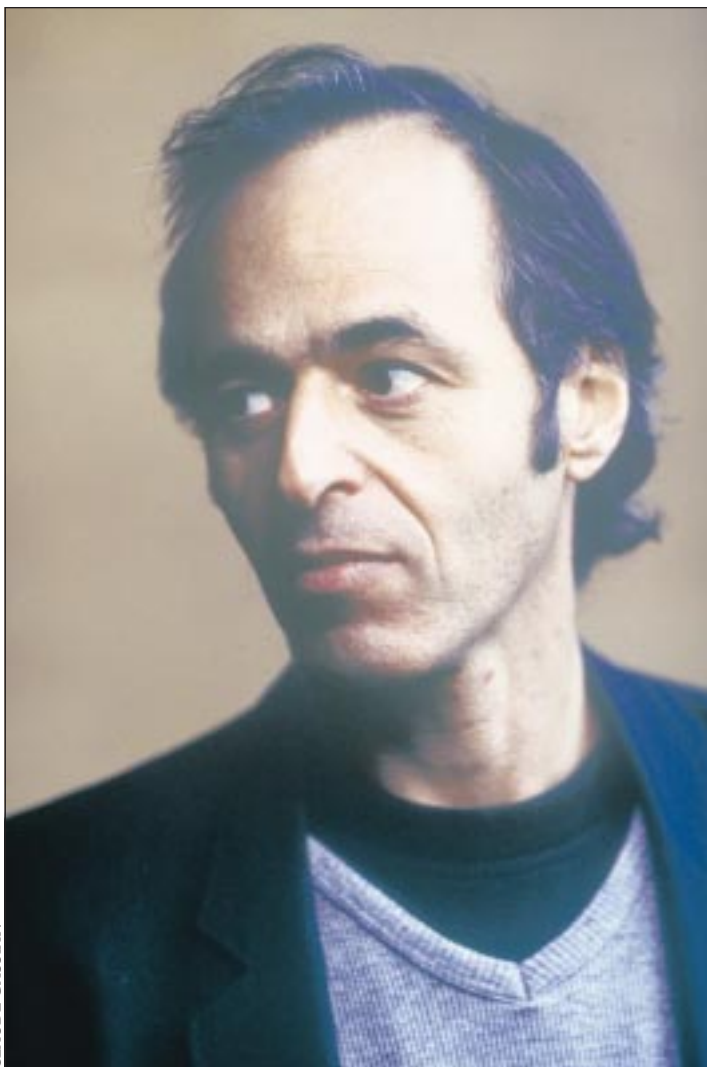
Fidèle, donc, discret et conscient,

JJG vient de fabriquer un disque enraciné dans son histoire personnelle. Deux tubes en puissance, *Une poussière* (technoriental) et *Un goût sur tes lèvres* (rhythm n'blues) nous disent : trop de bruit pour rien, trop de mensonges, d'inégalités.

RÉFÉRENCE À DESCARTES

En 1966, les Red Moutain Gospels se produisent dans l'église Saint-Joseph de Montrouge, et publient leur premier disque grâce au père Dufourmantelle, jeune prêtre dynamique, qui « va jusqu'à mouiller sa soutane » pour financer cette auto-production. JJG, l'un des piliers de la bande, est scout. Chez les Éclaireuses et éclaireurs de France, pendant sept ans, il grimpe les échelons, louveteau, puis totemisé (mais jamais chef) et « affublé d'un affreux surnom : "Caffra arrogant et décidé" – le caffra étant un chat sauvage, inutile de vous dire que c'est vraiment le genre de titre qu'on ne choisit pas » (Jean-Jacques Goldman dans *Scouts toujours*, interviewé par Dolorès González et Amélie de Turckheim).

En septembre 1997, juste après les Journées mondiales de la jeunesse de Longchamp, Yves Simon, chanteur, romancier, et intervieweur occasionnel pour le *Nouvel Observateur* ne résiste pas à la question : « Tu aurais chanté à Longchamp si le Saint-Siège te l'avait demandé ? » Réponse : « Oui, sans doute. Premièrement par-



CLAUDE GASSIAN

ce que ç'aurait été mal vu (sourire). Deuxièmement parce qu'il y avait plus de "scouts ridicules" catholiques dans la résistance que d'intellectuels gauchistes (pas de sourire). » Son demi-frère, Pierre Goldman, l'un des symboles du gauchisme des années 1970, fut « assassiné en septembre 1979 dans des circons-

tances encore aujourd'hui mystérieuses ». (Ces informations proviennent de goldman.fr.fm et en passant-jean-jacques-goldman.com, les sites de fans les plus consultés sur Internet.)

JJG sait façonner des mélodies accrocheuses et leur donner le tempo juste – notamment dans le ten-

Qu'elles soient « technoriental », rhythm'n'blues, slow ou disco, JJG compose des chansons dont le phrasé et le mode de construction sont identiques d'un bout à l'autre.

dre et l'amoureux (*Si je ne t'avais pas, Ensemble*) ou par un regard amusé et simple sur des fragments de vie (*Les P'tits Chapeaux*). Mais que de bonnes intentions ! Que de tolérance prudente ! Que d'amalgames ! – *C'est pas vrai* (disco), des poncifs mis bout à bout avec les poujadismes dangereux que le chanteur combat à raison. Le pompon revient à la référence à Descartes dans *Les Choses*, dénonciation de la société de consommation : « Je prie les choses, elles comblent ma vie, c'est plus "je pense" mais "j'ai" donc je suis. » Pour peu, Jean-Jacques Goldman nous demanderait de ne pas acquiescer son nouvel opus.

Et d'ailleurs, faut-il l'acheter ? Oui, si l'on est goldmanien (comme on dit sartrien). Non, si l'on a écouté ne serait-ce qu'une seconde Ornette Coleman, saxophoniste bouleversant qui tourne le même air depuis quarante ans en prenant tous les risques. JJG compose des chansons dont le phrasé et le mode de construction sont identiques d'un bout à l'autre. Il les différencie par les arrangements (gros son rock à la U2, un peu de celtitude, d'Orient ou de jazz). On n'osera par parler de « recette », un mot qui fâche l'auteur-compositeur.

Véronique Mortaigne et Sylvain Siclier

★ *Chansons pour les pieds*, 1 CD Columbia 504735-2.

SÉLECTION DISQUES

ANTONIO VIVALDI

Stabat Mater RV 621. Nisi Dominus RV 608. Longe, mala, umbræ, terrores RV 629

David Daniels (contre-ténor), Europa Galante, Fabio Biondi (violon, viole d'amour et direction)

Ne cherchez pas quelque édulcoration saint-sulpicienne dans cette vision d'un *Stabat Mater* façon « reality show ». A coup sûr, Biondi et Daniels étaient au pied de la Croix. Ce qu'ils chantent, ils l'ont vu de leurs propres yeux. Vu la mère de douleur son fils mort entre les bras. Sinon, pourquoi ces suspensions souffle coupé, ces commotions du chant, ces alanguissements proches de la consommation, ces violons aux voix remplies de larmes, ces basses serrées de liens douloureux ? Ces deux-là se sont trouvés, cordes vocales, cordes instrumentales liées fibre à fibre. Biondi avec son violon passé maître en vocalité, Daniels et sa voix forgée à l'enclume du fer et du bois. C'est plein de compassion et de vie, loin des tentations séraphiques d'un Gérard Lesne, des fascinations supraterrrestres d'un Andreas Scholl.

Marie-Aude Roux

★ 1 CD Virgin Classics VC 5 454742. Distribué par EMI.

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Cinquième Symphonie JOHANNES BRAHMS Concerto pour violon et orchestre

Kyung Wha Chung (violon), Orchestre philharmonique de Vienne, Simon Rattle (direction)

L'intégrale des symphonies de Beethoven donnée par l'Orchestre de Birmingham et Simon Rattle à Salzbourg aura été l'un des clous du festival, voici trois étés. On retrouve le même tranchant, le même emportement raisonné, la même puissance

tellurique dans cette interprétation captée en public de la *Cinquième Symphonie*. La Philharmonie de Vienne, sans renoncer à ses sonorités somptueuses, paraît transfigurée par une direction d'une urgence, d'une effervescence rythmique dignes de Toscanini. Et l'on n'a pas entendu depuis longtemps, *Concerto pour violon* de Brahms travaillé ainsi en pleine pâte, une pâte qui serait découpée au laser (la prise de son est exceptionnelle). Accrochée à son archet, Kyung Wha Chung investit chaque note, sans écraser les cordes, d'un poids expressif qui irradie et illumine l'orchestre rivié à son jeu. Chung et Rattle renouvellent l'exploit qu'ils avaient accompli dans une interprétation inégalée du *Concerto pour violon* de Bartok, enregistrée pour le même éditeur.

Alain Lompech

★ 1 CD EMI 5 57165 2.

TUTTO FELLINI

De *Luci del Varietà* (1950) à *La Voce della Luna* (1989), *Tutto Fellini* regroupe les musiques des génériques des films du réalisateur italien. Et qui dit Fellini dit Nino Rota. Le Milanais, mort le 10 avril 1979, a été son compositeur exclusif – à l'exception de la bande originale du court-métrage *Agenzia matrimoniale*, confiée à Mario Nascimbene en 1953 – de 1952 (*Le Cheik blanc*) à 1979 avec *Prova d'orchestra* qui peut être considéré comme un hommage du réalisateur à Rota. Fellini-Rota ou l'osmose de deux langages. Les valse lentes sont développées sur des rythmiques rock, des fanfares hantées se transforment en cha-cha-cha, le jazz afro-américain et la mandoline des folklores vénitiens se répondent, un clavecin s'égare sur une piste de cirque. Accompagné d'un livret en italien, illustré de dessins de

Fellini, de reproductions d'affiches et de pochettes de disques, cet ensemble ne pouvait oublier les autres musiciens qui ont collaboré avec le réalisateur, dont Nicola Piovani. Même talentueux, ils n'ont pu retrouver l'exceptionnelle relation de deux créateurs habités par l'imaginaire et l'émotion.

Sylvain Siclier

★ 1 double CD CAM Production CAM493061-2. Distribué par Zyx Music.

ROB BROWN

Visage

Un disque à réclamer à vos disques préférés. Enregistré le 18 octobre 1998 dans une cave du faubourg Saint-Antoine à Paris, produit par Gérard Terronès qui dit son enthousiasme pour Rob Brown. Il a raison. Saxophoniste alto et flûtiste, ce New-Yorkais même avec un souci de l'échange fructueux ce trio décidé à perpétuer l'idée que le jazz peut encore être une musique de l'instinct. Avec Brown, deux maîtres : Wilber Morris, à la contrebasse et Lou Grassi à la batterie et aux percussions. Trio remarquable pour amateurs de grande musique. S. Si.

★ 1 CD Marge Productions Marge024.

PERRY BLAKE

Broken Statues

Irlandais chétif dégoûté par les traditions et le folklore local, Perry Blake a le mal du siècle. Cet incurable mélancolique a publié deux albums d'une tristesse abyssale, emplis de cordes brumeuses, malheureusement lestés par un habillage électronique un peu toc. Enregistré le 29 septembre 2000 au Cirque royal de Bruxelles, pendant le festival des Nuits botaniques, *Broken Statues* orchestre le face-à-face entre la voix veloutée du crooner, adossée à un piano, et l'ensemble Musiques nouvelles (quatre violons, deux

altos, violoncelle, contrebasse, percussions). Et ce choix de strict classicisme produit un miracle. Grâce à la délicatesse des arrangements de Marco Sabiu, toutes les chansons de Blake trouvent leur vérité dans une sombre sobriété, un recueillement contemplatif. Le chanteur atteint ici l'intensité langoureuse de ses maîtres, Scott Walker et Nick Drake. Si l'expression « d'une beauté à pleurer » est éculée, *Broken Statues* la mérite cependant. Bruno Lesprit

★ 1 CD Naïve NV 38111.

TIMBALAND & MAGOO

Indecent Proposal

N.E.R.D.

In Search of

Amis d'enfance, les Virginiens du duo Pharell Williams et Chad Hugo (plus connus sous le nom des Neptunes, qui prennent aussi le pseudonyme de N.E.R.D.) et Tim Mosley (alias Timbaland) sont devenus deux unités de production les plus prolifiques et talentueuses du nouveau r'n'b. Entre des dizaines de tubes façonnés pour d'autres (Foxy Brown, Kelis, l'irrésistible *I'm a Slave 4 U*, de Britney Spears pour les premiers ; Missy Elliott, Aaliyah, Bubba Sparxx pour le second) et des agendas surchargés de futures commandes, ces compositeurs-bidouilleurs ont trouvé le temps d'enregistrer leurs propres albums, concentrant leur façon si particulière de renouveler les rythmes et les sons des musiques noires américaines. N.E.R.D. stylise les syncopes electro-funk comme autant de coups de reins. Hip-hop, rock, dance music et psychédéisme sont fondus dans le moule d'une énergie joviale capable de fulgurance (*Lapdance, Things are Getting Better, Rock Star Poser*) comme de puérilité (une obsession un peu naïve pour les rôles orgasmiques). Plus en prise avec le rap traditionnel, Timbaland se pose une fois encore comme un virtuose du

dépouillement et des motifs rythmiques. Sa science percussive s'inspire autant du hip-hop, des breakbeats, du reggae digital que de musiques traditionnelles empruntées à l'Inde, au Maghreb ou aux Celtes.

Stéphane Davet

★ Timbaland & Magoo, *Indecent Proposal*, 1 CD Blackground/Hostile/Virgin. N.E.R.D., *In Search Of*, 1 CD Virgin.

GOTAN PROJECT

La Revancha del tango

Bistrot mythique de Buenos Aires, le Gotan a vu défilier dans les années 1960 l'avant-garde du tango. Des musiciens et compositeurs qui poussaient le genre hors de ses limites, en bousculaient l'esthétique. Il y eut Piazzolla, bien sûr, mais aussi Eduardo Rovira ou bien encore Guillermo Thomas. On n'osera pas aller jusqu'à dire que le trio parisien formé par Philippe Cohen-Solal, Christoph H. Müller et Eduardo Makaroff, à la base de *Gotan Project*, s'inscrit dans le sillage de ces rénovateurs. Pourtant, la manière audacieuse dont il traite tangos et milongas, habillés de boucles électroniques ou d'effets dub, procède de la même volonté d'émancipation et de vagabondage. Philippe Cohen-Solal collabore avec Christoph H. Müller depuis 1995 sur différents projets de musique électronique. Pour celui-ci, ils se sont associés au guitariste argentin Eduardo Makaroff et ont convié quelques complices qui, question tango, connaissent leur sujet (Gustavo Beytelmann, piano ; Nini Flores, bandonéon). Entre les compositions du trio, une relecture de Piazzolla, un clin d'œil à Barbieri, des ambiances en clair-obscur, des intuitions de mystères et de drames. La bande-son idéale d'un film noir imaginaire tourné à Buenos Aires.

Patrick Labesse

★ 1 CD Ya Basta-Barclay. Distribué par Universal.

La première vente de Sotheby's à Paris est un succès

JEUDI 29 NOVEMBRE, à 18 h 2, un coup de marteau a marqué la fin d'un monde, celui des ventes publiques à la française, dont les commissaires-priseurs détenaient le monopole depuis Henri II. Il a résonné chez Sotheby's, société américaine, installée rue du Faubourg-Saint-Honoré, en face de l'Élysée. Laure de Beauvau Craon, présidente de Sotheby's pour l'Europe, est à l'origine de la réforme des ventes aux enchères votée par le Parlement et publiée le 10 juillet 2000, au terme d'une bataille juridico-politique menée devant les instances européennes.

Face à une salle comble, Laure de Beauvau Craon a salué « ce premier coup de marteau historique qui met fin à quatre siècles de monopole ». Alain Renner, qui tenait le marteau, a égrené le numéro d'agrément tout neuf qui permet à Sotheby's d'exercer à Paris, avant de proposer un exemplaire, en traduction française, d'un texte de Gabriele d'Annunzio, *Le Feu*. Celui des enchères lui a réussi : mis à prix 1 000 francs, estimé au mieux 6 000, il a excité la gourmandise des chasseurs de trophées. Le premier objet vendu à Paris par une maison étrangère a plus que décuplé son estimation, pour atteindre 82 250 francs (12 539 euros), frais inclus, sous des applaudissements très nourris.

Les photographes ont reflué, les caméras et les enchères aussi. Alain Renner a poursuivi son jeu de sémaphore, adjugeant plus de 98 % des lots, pour un total de 3,57 millions de francs (545 065 euros), faisant de cette soirée une belle réussite, dont le record est détenu par une édition originale d'*A Rebours*, de J. K. Huysmans, acquise pour 232 499 francs (35 444 euros) par un marchand français.

L'Etat s'est porté acquéreur pour 111 625 francs (17 017 euros), du manuscrit de *Numa Roumestan*, écrit par Alphonse Daudet. En 1999, Laure de Beauvau Craon déclarait que sa société exportait pour près d'un milliard de francs d'œuvres par an. La nouvelle loi permettra à une part de ce patrimoine de rester, ou du moins de se vendre, en France.

Christie's, maison rivale de Sotheby's, qui appartient à l'homme d'affaires François Pinault, annonce neuf ventes d'ici à la fin de 2001. Première le 5 décembre.

Harry Bellet

DÉPÊCHE

■ **ACADÉMIE FRANÇAISE** : le professeur Yves Pouliquen, un des grands spécialistes mondiaux de l'œil et de sa chirurgie, a été élu jeudi 29 novembre à l'Académie française au fauteuil de Louis Leprince-Ringuet, au premier tour par quinze voix sur vingt-huit votants ; le romancier et éditeur Louis Gardel obtenant de son côté trois voix. Yves Pouliquen, 70 ans, né à Mortain (Manche), a dirigé le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Paris ainsi qu'une unité de recherche de l'Inserm. Membre de l'Académie nationale de médecine, il est actuellement professeur consultant et président de l'Organisation pour la prévention de la cécité. Il ne reste après ce vote que deux fauteuils d'académicien à pourvoir : celui de Jacques Laurent (élection fixée au 13 décembre) et celui de Jacques de Bourbon-Busset (la date de l'élection n'est pas encore fixée).

Les Séjours Couleurs printemps/été 2002 sont arrivés !

Nouvelles Frontières

Voyager ça fait avancer

0 825 000 825
0,98€/0,15€ TTC la minute
nouvelles-frontieres.fr

SYNERGENCE 2001 / LE MONDE - LIC. LI. 07597049 © E & N ALEXANDRENF - Getty Images / Mike Kelly

Coup de poing dans le bibendum

Paroles de bibs. Un documentaire cinglant et militant de Jocelyne Lemaire Darnaud, en réponse à un livre d'entretiens avec l'industriel François Michelin

Film documentaire de Jocelyne Lemaire Darnaud. (1 h 36.)

Voilà un film qui oscille entre le coup de sang et le coup de poing. Un film comme on n'en fait plus guère, pour ne pas dire complètement démodé par les temps qui courent, parce qu'il croit encore à quelques vieilles lunes telles que le pouvoir du cinéma comme force d'indignation et moyen d'intervention, ou l'existence de classes sociales et la lutte sans merci qui en résulte. Voici un film militant, qu'on jugera, selon le point de vue, scandaleusement orienté et arbitraire ou au contraire parfaitement justifié, dès lors que sa violence se conçoit comme une réponse ni plus ni moins partielle que la violence sociale qui la suscite.

En voici la genèse. Tout part de la publication, en 1998, d'un ouvrage d'entretien, mené par les journalistes Yvan Levaï et Yves Messarovich avec l'industriel François Michelin (*Et pourquoi pas ?*, Grasset), l'un des hommes les plus riches et les plus secrets de France. Ce livre est moins un dialogue que l'exercice d'autolégitimation philosophique et politique d'un grand capitaine d'industrie, auxquels deux journalistes réputés ont prêté leur plume. L'avant-propos, signé par ces derniers, suffit à en donner le ton : « François Michelin est un Monsieur, en effet. Il suffit de faire quelques pas, avec lui, dans les bureaux, à Clermont et avenue de Breteuil à Paris, ou dans les usines, pour mesurer le respect que suscite naturellement "Monsieur François" quand il croise une secrétaire, un ingénieur, un ouvrier. Le patron et l'employé se saluent, se regardent, s'estiment, sans tricher, à la manière dont on devait le faire autrefois entre villageois. »

À la lecture du livre, le sang de la réalisatrice Jocelyne Lemaire

Darnaud ne fait qu'un tour. Refusé par toutes les chaînes de télévision et par le Centre national de la cinématographie, son projet, qui voit finalement le jour grâce au distributeur Jean Labadie, n'en est pas moins d'une simplicité aussi biblique que celle sur laquelle François Michelin, fervent catholique, incline à fonder sa pensée : il s'agit d'aller trouver les ouvriers de l'usine Michelin de Clermont-Ferrand et de leur demander de commenter le livre de leur patron. Soit, pour toute mise en scène, le désir de leur donner la parole, et d'enregistrer en face-à-face, à leur domicile, plein cadre et en noir et blanc, leurs réactions devant ce passage : « C'est étonnant de voir à quel point le pneumatique est, pour beaucoup, quelque chose de rond, noir, sale, et qui sent mauvais... Je puis vous assurer en revanche que personne dans l'usine n'en a une

telle vision ! » Ou celui-ci : « La lutte des classes était un monde irréel, virtuel. Il est des réalités économiques contre lesquelles on ne peut rien : le vrai patron de l'usine, c'est le client et non le patron. Devient-on un exploitateur parce qu'on achète des pneumatiques ? » Ou celui-là : « Qu'est-ce qu'un bon syndicat ? Quelle est sa responsabilité ? Prenez le dictionnaire : "Partenaire : celui qui a le même but que vous". Est-ce le cas ? »

SANS DROIT DE RÉPONSE

Le résultat, qui oscille entre la rage et l'ironie contenues dans les témoignages, est pour le moins cinglant. La saleté et la dureté du travail, la vétusté de l'usine, l'humiliation quotidienne, le chronométrage des ouvriers, l'altération irrémédiable de leur santé : voilà ce qui s'entend, en un argumentaire d'autant plus intolérable

qu'on voudrait nous faire accroire qu'il est aujourd'hui caduc.

Il n'en demeure pas moins que *Paroles de bibs* prête le flanc à quelques objections. On peut ainsi faire valoir que la réalisatrice n'a pas été dans les ateliers, que la plupart de ses intervenants sont des ouvriers syndiqués, presque tous à la CGT, qu'elle n'évoque pas les éventuelles modifications que la succession de François Michelin semble devoir entraîner, et qu'elle prive ce dernier d'un élémentaire droit de réponse aux griefs qui le mettent en cause. A quoi l'on pourrait rétorquer que la réalisatrice s'est vu interdire l'accès aux ateliers, que les ouvriers non syndiqués souhaitent sans doute pouvoir continuer de gagner leur vie et que François Michelin a sans doute dit l'essentiel dans son livre.

Jacques Mandelbaum

La direction refuse de commenter ce « film partisan »

« DANS L'IMMÉDIAT, Michelin ne souhaite pas s'exposer dans la presse sur ce film partisan. » La réponse de Michelin au film de Jocelyne Lemaire-Darnaud, *Paroles de Bibs*, envoyée par courrier électronique à l'ensemble de l'encadrement du groupe, début novembre, a la mérite d'être claire. La direction du fabricant de pneus cherche à couper court à toute polémique.

Car ce documentaire arrive à un moment délicat pour le groupe, qui veut justement montrer qu'il change, qu'il n'est plus ce groupe paternaliste aux relations sociales éculées décrit dans le film. Le tollé provoqué par l'annonce simultanée de bénéfices en forte hausse et de 7 500 suppressions d'emplois en septembre 1999 avait provoqué un déclin à la tête de l'entreprise. Edouard Michelin venait de prendre la succession de son père. Rapidement, il se rend compte des limites de la politique sociale du groupe et de l'absence de dialogue avec les syndicats.

Depuis, il est incontestable que l'entreprise, autrefois si secrète, commence à s'ouvrir. Mais si le sommet change, en dessous, les évolutions prendront plus de temps. Les réactions autour du film sont à ce propos éloquentes. Lors d'une des projections de presse, le directeur de la communication de Michelin

est dans la salle, mais il ne s'est pas inscrit sous sa véritable identité. Et puis il y a cette loi du silence, lorsqu'il s'agit de Michelin. Quand le film est présenté à Clermont-Ferrand en avant-première, le quotidien local, *La Montagne*, s'est abstenu d'envoyer un journaliste sur place pour rendre compte de sa sortie.

Jocelyne Lemaire-Darnaud a le mérite de lever un coin du voile sur tout cela, mais elle ne parvient pas à éviter les images d'Épinal. Un sentiment qui tient sans doute au fait que la quasi-totalité des témoins du film appartiennent à la CGT. Et puis à force de flirter avec le militantisme, le propos dérape. Comme ce *Bibendum* qui tend le bras en l'air pour illustrer les liens entre Michelin et le mouvement d'extrême droite des années 1930, La Cagoule. Outrancier et inutile.

On se rend compte alors que la limite de l'exercice tient à son principe même : faire réagir sur un livre, qui est déjà une caricature en soi, parlant d'un patron en quête de virginité sociale avec la complicité de deux journalistes. Résultat, le film a les mêmes travers que le livre qu'il veut critiquer : réducteur et naïf.

Stéphane Lauer

INSTANTANÉ

PERCÉE JAZZ
AUX TRANS

De haut en bas du Liberté, salle des sports aménagée en lieu musical, ils sont venus, ils sont tous là, plusieurs milliers. La volonté de défrichage qui anime particulièrement la 23^e édition des Transmusicales de Rennes – peu de vedettes, beaucoup d'inconnus – est en accord avec un public décidément fouineur et curieux. Tant mieux. Même si, jeudi 29 novembre, les enthousiasmes publiés dans le programme officiel n'ont pas toujours été audibles sur scène.

Après une teinte « musiques du monde » (*Le Monde* du 29 novembre), la deuxième soirée des Trans est celle de la percée jazz, plus ou moins franchement, par citations ou instrumentation.

Mais quel sorte de jazz et pour quel usage ? Le pianiste argentin Axel Krygier le met à la mode latino sans dépasser l'attraction pour touristes. Il y a, à Dakar, à Cuba, à New York, des orchestres d'hôtel d'un autre poids. Sheik Omar Sanogo voudrait le mélanger au rap. Las ! le débit du chanteur manque de souplesse, le batteur a suivi les cours des Forges de Vulcain, l'absence de composition plombe tout élan, toute prise de parole musicale.

L'afro-jazz est une histoire. Le batteur Tony Allen a pu s'y distinguer. On le retrouve au sein du quintet Psycho on Da Bus, avec Doctor L., manipulateur de sons.

Il y a là quelque chose qui perce mais qui ne s'épanouit pas. Le fantôme du trompettiste Don Cherry, précurseur dans les idées de rencontre des styles, se demande s'il ne devrait pas venir mettre un peu d'aventure là-dedans. Surtout, grande déception, le Britannique Cleveland Watkiss.

Il a une voix de rêve, des mélodies racées. Et tout s'étirole dans la banalité de clichés jazz-rock, la démonstration en moins. Lu comme ça, n'y aurait-il pas là un air de soirée-catastrophe ?

L'un des messages du jazz, comme celui des Trans, consiste avant tout à tenter les choses. Les réusir n'est pas une obligation.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

On y Danse VIII

À la pointe de la création chorégraphique belge, la huitième édition de ce festival présenté par le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris a pour invité le chorégraphe d'origine brésilienne Claudio Bernardo, avec deux spectacles emblématiques. Porté par la voix de Jeff Buckley, *Sketches for my sacred heart the drunk* est un solo dont la danse se coule dans les ruptures de ton du musicien mort en 1997. Quant à *Vas*, pièce pour trois danseurs datant de 1993, elle puise sa saveur dans des poèmes de jeunesse de Pasolini. Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. M^o Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le 1^{er} décembre ; 17 heures, le 2. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F (groupe) à 100 F.

Ensemble contre le sida

À l'occasion de la journée mondiale contre le sida, la pianiste Martha Argerich, le chef d'orchestre Myung-Whun Chung, l'orchestre philharmonique de Radio-France et le Théâtre du Châtelet ont pris rendez-vous le 1^{er} décembre pour soutenir l'association Ensemble contre le sida. Au programme, Fauré, Schumann, Schubert. Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 1^{er}. Tél. : 01-40-28-28-40 ou sur place aux guichets, de 11 heures à 19 heures. De 65 F à 380 F.

Extraordener 2001

Soutenue par l'Association des locataires de Montmartre aux artistes (ALMA), la cité rénovée Montmartre aux artistes, située rue Ordener à Paris, ouvre les portes de ses 180 ateliers. Pendant deux jours et pour la sixième fois, *Extraordener* invite les curieux à venir découvrir en compagnie des artistes résidents ou invités, leurs dernières créations. Expositions (individuelles ou de groupe) mais aussi concerts et débats enrichiront la visite des lieux – trois bâtiments conçus par Adolphe Thiers (1878-1938). A.L.M.A/Cité Montmartre aux Artistes, 187-189, rue Ordener, Paris-18^e. M^o Jules-Joffrin. De 10 heures à 20 heures, les 1^{er} et 2 décembre.

Paolo Fresu

Le trompettiste italien dans toute sa splendeur, à la fois musicien de la grâce et de l'élan, instrumentiste dans la lignée glorieuse de Chet Baker, Miles Davis et Enrico Rava, soit une culture qui mêle étroitement le jazz américain et européen. Paolo Fresu jouera avec Tino Tracanna aux saxophones, le pianiste Roberto Cipelli, le contrebassiste Attilio Zanchi et Ettore Fioravanti à la batterie. Ce concert sera retransmis sur France Musiques le 7 janvier 2002, à 20 heures. Maison de Radio-France, salle Olivier-Messiaen, le 2 décembre, 17 heures. Entrée libre dans la limite des places disponibles (environ 900).

(Publicité)

WILLIAM SHELLER
SOLO
A L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 20H30
RÉSERVATIONS : 01 47 42 25 49
www.olympiahall.com et points de vente habituels

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Markus Lüpertz
Huiles et œuvres sur papier. Barbizon (Seine-et-Marne). Galerie Suzanne Tarasiève, 10 bis, rue du 23-Août. Tél. : 01-60-69-23-12. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Fermé mercredi et jeudi. Du 1^{er} décembre au 23 février.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Compagnie la Maison Nasser Martin-Goussset : *Bleeding Stone*. Forum culturel, 1, place de la Libération, 93150 Le Blanc-Mesnil. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-48-14-22-22. 60 F, 100 F. Orchestre national d'Ile-de-France

Œuvres de Busoni. Ion Marin (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-43-68-76-00. De 30 F à 190 F.

Rym
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^o Boucicaut. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Louis Chedid
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92150 Suresnes. 21 heures, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-46-97-98-10. De 120 F à 150 F.

RÉGIONS

To Dance on the Moon
James McCutcheon
Besanzon (Doubs), Micropolis, 3, boulevard Ouest. 17 heures, le 2. Tél. : 03-81-41-08-09. 220 F
Szeged Contemporary Ballet
Juronic Tamas : *Carmina burana*. Blagnac (Haute-Garonne). Odysseus, 4, avenue du Parc. 16 heures, le 2. Tél. : 05-61-71-75-10. 155 F.
Madame Butterfly
de Puccini. Cyril Diederich (direction), Mireille Laroche (mise en scène). Avignon (Vaucluse). Opéra, rue Racine. 14 h 30, le 2. Tél. : 04-90-82-81-40. 85 F et 340 F.

Fête du Livre
des Hauts-de-Seine
Parmi les auteurs présents

Robert ASSARAF
Frigide BARJOT
Jean-Claude BARREAU
Chaleb BENGHAIK
Yves BERGER
Patrick BESSON
Guillaume BIGOT
Jean-Paul BLEB
Bernard BONNET
Georges BORDONOVE
Elvire de BRISSAC
BRUNOR
Roger CARATINI
Muriel CERF
Grégory CHARLET
Christian CHARRIERE
Jean-Paul CLÉMENT
François de CLOSETS
Jean-Luc COATALEM
Brigitte-Fanny COHEN
Antonio COSSU
Patrick DEGLERCK
Thierry DESJARDINS
Isabelle DOMINGUEZ
Evelyne BRESS
Benoît DUTOURTTE
Renaud DUTRELL
François FEJTO
Brigitte FRIANG
Max GALLO
Christian GAUDIN
Christiane GIL
Guy GOFETTE
Monique de HUERTAS
Roland JACQUARD
Andrés H. JAPP
Laurent JOFFRIN
Aïssa LACHEB
Marie LAFORET
Jean-Jacques LAUNIER
Renaud LECADRE
Martine LE COZ
Gérard LENNE
Jean-Marc LOUBIER
Pierre MIQUEL
Félix MOLINARI
Claude MOLTERRI
Pierre MONTAGNON
Ghislaine OTTENHEIMER
Charles PASQUA
Michel PEYRAMAURE
Daniel PICOULY
Gilles PLAZI
Christophe de PONFILLY
Guy RAOCHET
Georges RAMAIOLI
Jean RASPAILL
Patrick RAYNAL
Daniel RÉMY
François RIVIERE
Shan SA
Eric de SAINT-ANGEL
Gonzague SAINT-BRIS
Yves SIMON
Gilbert SIMONÉ
SIRO
Bruno de STABERNATH
Michel TAURLAC
Elisabeth TEISSIER
Philippe TESSON
Marc TRILLARD
alexandre del VALLE
Catherine VELLE
Vladimir VOLKOFF
Henriette WALTER
Olivier WEBER
Bernard WERBER
Marie-Christine d'WELLES
Françoise XÉFAKIS
Pascal ZANON...

RER Grande Arche de La Défense
Accueil : Esplanade Mona-Lisa
2 avenue Léonard de Vinci
92400 Courbevoie

120 auteurs... Dédicaces, débats, conférence, exposition...
Samedi 1^{er} décembre 2001
au Pôle Universitaire Léonard de Vinci - (La Défense)
Entrée libre 10h-19h
www.hauts-de-seine.net/fetedulivre

fm Paris 96.4
mac.com

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Politique, dérive droite, dérive gauche. Planète
- 22.00 Communication, politique et propagande. Planète
- 22.10 Spécial Afghanistan. Les Forces spéciales. Odyssee
- 22.55 A quoi sert l'ONU ? Planète

MAGAZINES

- 19.00 Tracks. Dream : Biz Markie. Arte
- 20.50 Thalassa. Le Robinson des antipodes. Invité : Yves Parlier. France 3
- 21.00 Une histoire de spectacle. Anthony Kavanagh. Paris Première
- 21.25 Rock Press Club. Spécial Mick Jagger. Canal Jimmy
- 21.55 Des livres et moi. Invités : Jean-Claude Pirotte ; Guillaume Chérel. Paris Première
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
- 23.05 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Pierre Lescure. Voyage
- 0.25 Hit machine. Invités : The Corrs ; Kylie Minogue ; Pablo Villafranca ; S Club 7 ; Patrick Coutin. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Témoignages autour du cas Pinochet. [12/12]. Histoire
- 20.05 Les Feux de la rampe. Claude Rich. CineCinemas 1

Le Monde TELEVISION

CineCinemas 1

20.05 Les Feux de la rampe
Collection documentaire dédiée aux comédiens et aux metteurs en scène français, dans la veine de « Inside The Actor's Studio », cette somme bénéficie de la distance sympathique et critique de Bernard Rapp, interlocuteur et révélateur des ressorts de la personnalité des stars. Ce soir, Claude Rich succède à Miou-Miou, Charlotte Rampling, Philippe Torreton et Jacques Villeret.

MUSIQUE

- 20.30 L'Héritage de la guerre de Sécession. Planète
- 20.35 Les Mystères de la Bible. Les plus grands secrets de la Bible. La Chaîne Histoire
- 21.00 Tumeurs nés. Le désert. National Geographic
- 21.00 Seychelles, le soleil turquoise. Voyage
- 21.00 Kaboul, ville interdite. Odyssee
- 21.20 Les Objets de la Grande Guerre. [3/10]. La Chaîne Histoire
- 21.50 Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. [1/2]. La Chaîne Histoire
- 22.00 Tsunamis, les vagues tueuses. National Geographic
- 22.00 La Main de Staline. [3/3]. Le goulag de la Kolyma. Planète
- 22.20 Les Nouveaux Détectives. Ces femmes qui tuent. 13^{ème} RUE
- 22.25 La Vie en face. Le Solitaire du château de Fresne. Arte
- 22.40 Effets spéciaux. Les effets sonores du cinéma. TSR
- 23.00 Masterclass. Annie Girardot. Festival
- 23.00 Les Secrets de la Méditerranée. [1/9]. La Sardaigne. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Ski. Coupe du monde. Descente dames. Eurosport
- 20.30 Volley-ball. Pro A masculine. Poitiers - Cannes. Eurosport
- 4.00 Tennis. Coupe Davis. Finale. Australie - France. Le double. France 2

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 « Tzigane », de Ravel. Avec Riccardo Zadra, Gabriele Pieranunzi. Mezzo
- 20.55 Larry Carlton & Steve Luthaker. Au New Morning, en 2001. Muzzik
- 22.00 Gil Scott-Heron. Enregistré au New Morning, en 2001. Muzzik
- 22.15 Récital Abdel Rahman El Bacha. Enregistré lors de la Fête Journées Ivan Illich. Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov. Mezzo
- 22.25 The Rolling Stones. Enregistré à Saint-Louis, en 1998. Canal Jimmy
- 22.45 Chopin. Scherzo n° 2, opus 31. Enregistré en 2000, lors des Fêtes romantiques de Nohant. Avec Claire-Marie Le Guay (piano). Mezzo
- 0.00 Nice Jazz Festival 1998. Avec Claude Luter ; Greenshaw Lionel Hampton. Muzzik

THÉÂTRE

- 20.40 L'Aide-mémoire. Pièce de Jean-Claude Carrière. Mise en scène de Bernard Murat. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.45 Sa mère, la pute. Brigitte Roüan. Arte
- 20.50 Croisière d'enfer. Mark von Seydlitz O. M 6

SÉRIES

- 20.50 P.J. Mauvais traitements. France 2
- 0.55 That 70's Show. Un dimanche idyllique (v.o.) O. Canal Jimmy

FILMS

- 14.40 La Cité de l'indécible peur. Jean-Pierre Mocky (France, 1964, 90 min) O. Cinétoile
- 15.55 La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 110 min) O. CineClassics
- 16.05 Lake Placid. Steve Miner (Etats-Unis - Canada, 1999, 80 min) O. Canal + Vert
- 16.15 Outland, loin de la Terre. Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. CineCinemas 3
- 16.45 Vaquero. John Farrow (Etats-Unis, 1953, 90 min) O. TCM
- 18.15 Les 55 Jours de Pékin. Guy Green, Andrew Marton et Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, 150 min) O. TCM
- 20.40 Dolores Claiborne. Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. RTBF 1
- 21.00 La Passion de Jeanne d'Arc. Carl Theodor Dreyer (France, 1928, 100 min) O. CineClassics
- 22.40 Jeu, set et match. Ida Lupino (Etats-Unis, 1951, v.o., 85 min) O. CineClassics
- 23.20 Helena. Manfred Noa (Allemagne, 1924, 205 min). Arte



- 23.20 Jeanne d'Arc. Luc Besson. Avec Milla Jovovich, John Malkovich, Faye Dunaway (France, 1999, 154 min). Canal +
- 23.45 L'Ami de mon amie. Eric Rohmer (France, 1987, 100 min) O. Cinétoile
- 23.55 Manège. Yves Allégret (France, 1949, 100 min). Festival
- 0.05 Pacific Express. Cecil B. DeMille (EU, 1939, v.o., 130 min) O. CineClassics
- 0.45 Il était une fois en Chine. Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. CineCinemas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 18.20 et 1.25 Star Academy.
 - 18.55 Le Bigdill.
 - 20.00 Journal, Météo, Trafic Infos.
 - 20.50 Rêve d'un jour.
 - 23.10 Sans aucun doute.
 - 1.55 Les Coups d'humour.
- FRANCE 2
 - 17.25 Qui est qui ?
 - 18.05 70's Show O.
 - 18.30 Friends O.
 - 18.55 On a tout essayé.
 - 19.50 Un gars, une fille.
 - 20.00 et 0.25 Journal, Météo.
 - 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Mauvais traitements. 21.50 Avocats et associés. Prémuré coupable O.
 - 22.45 Bouche à oreille.
 - 22.50 New York 911. Une soirée à l'opéra O. 23.35 Dans le feu de l'action.
 - 0.50 Histoires courtes. J'attends Daniel pour peindre. Nathalie Donnini. Mon père. Fani Kolarova O.
- FRANCE 3
 - 17.35 et 20.20 La Vie à deux.
 - 18.15 Un livre, un jour.
 - 20.30 Questions pour un champion.
 - 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 - 20.10 Tout le sport.
 - 20.50 Thalassa. Le Robinson des antipodes.
 - 22.20 Météo, Soir 3.
 - 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
 - 0.40 Ombre et lumière.
 - 1.05 Les Envahisseurs. Le miracle.
- CANAL +
 - 18.00 Surprises.
 - 18.10 Lain O.
 - En clair jusqu'à 21.00
 - 18.35 Agrippine O.
 - 19.00 + de cinéma.
 - 19.35 Le Journal, Le Zapping.
 - 19.55 Les Guignols de l'Info.
 - 20.05 Burger Quiz.
 - 20.45 Encore + de cinéma.
 - 21.00 Hurricane Carter. Film. Norman Jewison O.
 - 23.20 Jeanne d'Arc. Film. Luc Besson.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 Sa mère, la pute. Téléfilm. Brigitte Roüan.
- 22.25 La Vie en face. Le Solitaire du château de Fresne.
- 23.20 Helena. Film. Manfred Noa.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.39 Météo du week-end.
- 20.40 Caméra Café.
- 20.50 Croisière d'enfer. Téléfilm. Mark von Seydlitz O.
- 22.40 Buffy contre les vampires. Le mariage de Buffy O. 23.30 Un silence de mort O.
- 0.25 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue.
- 21.30 Cultures d'Islam.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Philippe Vilain (Le Renoncement).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. M.-Whun Chung, Maxim Vengerov, violon. Œuvres de Brahms, Prokofiev.
- 22.30 Alla Breve. Œuvres de Lancino, Renaud Capuçon, violon. Frank Braley, piano (rediff.).
- 22.45 Jazz-club.
- RADIO CLASSIQUE
 - 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Kreisler, J. Strauss père, J. Strauss fils, Weber.
 - 20.40 Cycle Brahms. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski. Œuvres de Brahms.
 - 22.10 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Medtner, Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski.
 - 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10 Le Monde des idées. Actualité de Victor Hugo. Invités : Max Gallo ; Jean-François Kahn ; Bertrand Poirot-Delpech. LCI
- 19.00 Le Forum des Européens. Journée mondiale de la lutte contre le sida. Arte

MAGAZINES

- 13.55 Pendant la pub. Invités : Marc Lavoine ; Mathilde Seigner. Monte-Carlo TMC
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Francis Cabrel. Paris Première
- 17.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jacques Perrin. Voyage
- 18.00 Courts particuliers. Alain Guiraudie. Paris Première
- 18.05 Le Magazine de la santé. Sida et insertion professionnelle. La Cinquième
- 19.00 et 1.00 Explorer. Mystère du passé. Nat. Geographic
- 20.50 Quelques jours avec eux. Invités : Clémentine Célaré ; Mathilde Seigner ; Laurent Ruquier ; Henri Salvador ; Jean-Marie Bigard ; Elie Semoun. France 2
- 23.00 Une histoire de spectacle. Anthony Kavanagh. Paris Première
- 23.10 Tout le monde en parle. France 2
- 23.55 Pendant la pub. Invités : Sabine Azéma ; André Dussolier. Monte-Carlo TMC
- 23.55 Howard Stern. Betty & Julie's Playboy Evaluation. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 17.30 Sur les Chemins du monde. Traque sauvage. La Cinquième
- 17.35 Journée mondiale du sida. [4/5] Mannequin français, Satya. Odyssee
- 17.35 Claude Nicolet. [4/4]. Vive la République ! Histoire
- 18.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. National Geographic
- 18.20 Architectures. La maison de fer : l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta. TV 5
- 18.55 Ceci n'est pas une histoire belge. TV 5
- 19.00 Pilot Guides. Le nord de l'Italie. Voyage
- 19.15 En quête de l'Histoire. Hitler et l'invasion de l'Angleterre. La Chaîne Histoire
- 19.30 Les Femmes du Sud. Mezzo
- 19.50 Louis Feuillade, poète de la réalité. CineClassics
- 20.00 Le Coyote, champion de la survie. National Geographic

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Théma : Le sida divise le monde
A l'occasion de la quatorzième Journée mondiale de lutte contre le sida, Arte propose une soirée thématique composée de différents documentaires, dont certains africains. Chronique d'une catastrophe annoncée, le documentaire de Philip Brooks, qui ouvre cette programmation spéciale, revient sur les vingt années écoulées depuis la découverte de cette « maladie étrange et terrifiante » qui

Arte

20.45 Sa mère, la pute
Un téléfilm de Brigitte Roüan (Outremer, L'Année Juliette, etc.), dans la collection « Petites caméras » sur un sujet dur : une mère - remarquablement interprétée par la réalisatrice -, plonge dans les bas-fonds de la drogue et de la prostitution, après que sa fille a été victime d'une overdose. Une histoire de culpabilité mais qui hésite entre documentaire et polar invraisemblable.

Arte

22.25 Le Solitaire du château du Fresne
Un documentaire de Pierre Beuchot (Hôtel du Parc, Le Temps détruit...) qui s'intéresse au parcours singulier d'un aristocrate, Alain Perier du Larsan. Après une enfance royaliste, ses choix politiques le mènent de la Résistance à Amnesty International en passant par le PCF et le combat pro-FLN. Portrait d'un homme au soir de sa vie mais qui ferraille toujours.

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10 Le Monde des idées. Actualité de Victor Hugo. Invités : Max Gallo ; Jean-François Kahn ; Bertrand Poirot-Delpech. LCI
- 19.00 Le Forum des Européens. Journée mondiale de la lutte contre le sida. Arte

MAGAZINES

- 13.55 Pendant la pub. Invités : Marc Lavoine ; Mathilde Seigner. Monte-Carlo TMC
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Francis Cabrel. Paris Première
- 17.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jacques Perrin. Voyage
- 18.00 Courts particuliers. Alain Guiraudie. Paris Première
- 18.05 Le Magazine de la santé. Sida et insertion professionnelle. La Cinquième
- 19.00 et 1.00 Explorer. Mystère du passé. Nat. Geographic
- 20.50 Quelques jours avec eux. Invités : Clémentine Célaré ; Mathilde Seigner ; Laurent Ruquier ; Henri Salvador ; Jean-Marie Bigard ; Elie Semoun. France 2
- 23.00 Une histoire de spectacle. Anthony Kavanagh. Paris Première
- 23.10 Tout le monde en parle. France 2
- 23.55 Pendant la pub. Invités : Sabine Azéma ; André Dussolier. Monte-Carlo TMC
- 23.55 Howard Stern. Betty & Julie's Playboy Evaluation. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 17.30 Sur les Chemins du monde. Traque sauvage. La Cinquième
- 17.35 Journée mondiale du sida. [4/5] Mannequin français, Satya. Odyssee
- 17.35 Claude Nicolet. [4/4]. Vive la République ! Histoire
- 18.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. National Geographic
- 18.20 Architectures. La maison de fer : l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta. TV 5
- 18.55 Ceci n'est pas une histoire belge. TV 5
- 19.00 Pilot Guides. Le nord de l'Italie. Voyage
- 19.15 En quête de l'Histoire. Hitler et l'invasion de l'Angleterre. La Chaîne Histoire
- 19.30 Les Femmes du Sud. Mezzo
- 19.50 Louis Feuillade, poète de la réalité. CineClassics
- 20.00 Le Coyote, champion de la survie. National Geographic

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Théma : Le sida divise le monde
A l'occasion de la quatorzième Journée mondiale de lutte contre le sida, Arte propose une soirée thématique composée de différents documentaires, dont certains africains. Chronique d'une catastrophe annoncée, le documentaire de Philip Brooks, qui ouvre cette programmation spéciale, revient sur les vingt années écoulées depuis la découverte de cette « maladie étrange et terrifiante » qui

Arte

20.45 Sa mère, la pute
Un téléfilm de Brigitte Roüan (Outremer, L'Année Juliette, etc.), dans la collection « Petites caméras » sur un sujet dur : une mère - remarquablement interprétée par la réalisatrice -, plonge dans les bas-fonds de la drogue et de la prostitution, après que sa fille a été victime d'une overdose. Une histoire de culpabilité mais qui hésite entre documentaire et polar invraisemblable.

Arte

22.25 Le Solitaire du château du Fresne
Un documentaire de Pierre Beuchot (Hôtel du Parc, Le Temps détruit...) qui s'intéresse au parcours singulier d'un aristocrate, Alain Perier du Larsan. Après une enfance royaliste, ses choix politiques le mènent de la Résistance à Amnesty International en passant par le PCF et le combat pro-FLN. Portrait d'un homme au soir de sa vie mais qui ferraille toujours.

FILMS

- 13.00 Sans mobile apparent. Philippe Labro (France, 1972, 100 min) O. CineCinemas 2
- 13.00 Harcèlement. Barry Levinson (Etats-Unis, 1994, v.o., 125 min) O. Cinéstar 2
- 13.45 L'Arrangement. Elia Kazan (Etats-Unis, 1969, 125 min). TCM
- 14.00 Jeu, set et match. Ida Lupino (Etats-Unis, 1951, v.o., 75 min) O. CineClassics
- 15.15 Catman of Paris. Lesley Selander (Etats-Unis, 1946, v.o., 65 min) O. CineClassics
- 15.50 La Bataille de San Sebastian. Henri Verneuil (France - Mexique, 1967, 110 min). TCM
- 17.40 2001, l'Odyssee de l'espace. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min) O. TCM
- 20.50 Les Caprices d'un fleuve. Bernard Giraudau (France, 1995, 85 min) O. RTBF 1
- 21.05 Trail of Robin Hood. William Witney (Etats-Unis, 1950, v.o., 70 min) O. CineClassics
- 22.40 Frantic. Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min) O. TCM
- 23.00 Prémonitions. Neil Jordan (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. Cinéstar 1
- 23.00 Il était une fois en Chine. Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. CineCinemas 1



- 23.00 Les mains qui tuent. Robert Siodmak. Avec Franchoy Tane, Ella Raines (Etats-Unis, 1943, v.o., 85 min) O. CineClassics
- 23.20 Jerry chez les cinqques. Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, v.o., 90 min) O. Cinétoile
- 0.25 Hardcore. Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 105 min) O. Cinéfaz
- 0.25 La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 110 min) O. CineClassics



- 0.35 Post-coïtum, animal triste. Brigitte Roüan. Avec Brigitte Roüan, Patrick Chesnais, Boris Terral (France, 1997, 100 min) O. Arte
- 0.40 Les Sautiers de la gloire. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 90 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 13.25 Reportages.
 - 13.55 Invisible Man.
 - 14.45 Mitch Buchannon.
 - 15.35 Pacific Blue.
 - 16.30 Wasteland.
 - 17.20 Sous le soleil.
 - 18.20 et 20.50 Star Academy.
 - 18.55 Qui veut gagner des millions ?
 - 20.00 Journal, Tircé, Météo.
 - 23.10 Angel. Guerre des sexes O. 23.55 Exorcisme O.
 - 0.55 Les Coups d'humour.
- FRANCE 2
 - 13.50 Savoir plus santé.
 - 14.45 Nash Bridges O.
 - 15.35 La Tour secrète. Téléfilm. Alberto Negrin. [1 et 2/2] O.
 - 18.55 Union libre.
 - 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 - 20.00 Journal, Météo.
 - 20.50 Quelques jours avec eux.
 - 23.10 Tout le monde en parle.
 - 1.10 Tennis.
- FRANCE 3
 - 13.25 C'est mon choix pour le week-end.
 - 14.50 Côté jardins.
 - 15.25 Côté maison.
 - 15.55 La Vie d'ici.
 - 18.10 Expression directe.
 - 18.15 Un livre, un jour.
 - 18.20 Questions pour un champion.
 - 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 - 20.10 Le 6,56.
 - 20.15 La Vie à deux.
 - 20.40 Football. Coupe de la Ligue. Monaco - Lens. 20.45 Coup d'envoi.
 - 22.45 Faut pas rêver.
 - 23.50 Météo, Soir 3.
 - 0.15 On l'appelait la Vénus hottentote.
- CANAL +
 - En clair jusqu'à 15.00
 - 13.30 Le Géant de la vallée perdue.
 - 14.30 La Grande Course.
 - 15.00 Rugby. Championnat de France. Top 16. Béziers - Biarritz.
 - 17.00 Football. Manchester Utd - Chelsea. 17.55 Nostradamus. Téléfilm. Tibor Takács O.
 - En clair jusqu'à 21.00
 - 19.20 Le Journal.
 - 19.30 + clair.
 - 20.30 Grolandsat.
 - 21.00 Samedi comédie. H. Une histoire de livre O. 21.25 Titus. Quel numéro ! O. 21.45 South Park. Fourth Grade O.
 - 22.10 Le Monde des ténébres. L'avocat du diable O.
 - 22.50 Samedi sport.
 - 23.59 Pin-up.
 - 0.00 Le Journal du hard O.
 - 0.15 Projet X. Film. Fred Coppula O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.35 Sur les Chemins du monde. Lorsque le monde parlait arabe. 14.05 La Fête des fauves O. 15.05 Planète insolite.
- 16.00 Les Écritures de la mer Morte.
- 17.00 Le Maître des génies.
- 17.30 Traque sauvage.
- 18.05 Le Magazine de la santé.
- 19.00 Le Forum des Européens.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.10 Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 Théma. Le sida divise le monde. 20.45 Chronique d'une catastrophe annoncée. 21.50 Ma vie en plus. 23.05 Moteur de recherche. Sida.
- 23.35 Marin. Court-métrage. Bavo Defurere.
- 23.55 La Lucarne. Dans ses bras.
- 0.35 Post-coïtum, animal triste. Film. Brigitte Roüan O.

M 6

- 13.25 Los Angeles Heat O.
- 14.25 C-16 O.
- 15.15 Zorro O.
- 15.45 Secret Agent Man O.
- 16.45 Chapeau melon et bottes de cuir O.
- 17.45 Motocops O.
- 18.45 Caméra Café.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.40 Cinéfix.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Dark Angel. Captures O. 21.45 Le Caméléon. Chaque tableau a son histoire O. 22.40 Roswell. Trop tard... O.
- 23.30 Le Secret d'une escort-girl. Téléfilm. Hans Liechti O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Droit de regard.
- 20.00 Elektrophonie.
- 20.50 Mauvais genres.
- 22.10 Le Monde en soi. 0.05 Œuvres croisées.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.30 Katya Kabanova. Opéra en trois actes de Léos Janacek. Par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir. S. Cambreling, Livia Budai-Baisky (Kabanicha), Hubert Delamboyé (Tikhon), Angela Denoke (Katya), Christine Rice (Varvara), Henk Smit (Dikoy).
- 23.00 Le Bel aujourd'hui. Par le Synergy Vocals et l'Ensemble InterContemporain, dir. Jonathan Nott, vibraphone, Vincent Ségal, guitare basse et violoncelle électrique. Œuvres de Romitelli, Reich.
- RADIO CLASSIQUE
 - 19.00 Intermezzo. Œuvres de Bertini, Krommer.
 - 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Anton Arensky. Œuvres de Arensky, Rimski-Korsakov, Rachmaninov, Tchaïkovski, Balakirev.
 - 22.00 Da capo. Le chef d'orchestre Vaclav Talich. Œuvres de Suk, Mozart, Bach, Dvorak.
 - 0.00 Les Nuits de radio Classique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
 - O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
 - On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
 - Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Tora Bora

par Pierre Georges

TORA BORA. Oussama Ben Laden serait caché, avec sa garde rapprochée, à Tora Bora ! Soyons honnête. La première fois où l'on a entendu évoquer ce lieu inconnu, en réunion peut-être bien, on en a éprouvé quelque stupéfaction. Sans doute avions-nous manqué quelque épisode, tant pour nous ce nom de lieu évoquait par réflexe conditionné plutôt un atoll polynésien que la montagne afghane.

Et on imaginait mal comment le chef terroriste le plus recherché du monde avait pu échapper aux forces lancées à ses trousses, survoler les océans, et se réfugier en quelque île rocaillieuse comme les méchants dans les James Bond.

Bref on était totalement à côté de la plaque et du scénario. Car Tora Bora existe bien et de la manière la plus afghane qui soit. Une région montagneuse, ce qui n'est pas une exclusivité au pays des montagnes, quelque part à l'est, quelque part du côté de Jalalabad. Et dans cette région montagneuse, ou plutôt sous elle, un Fort Ben Laden, mais de l'espèce souterraine, une sorte de bunker géant et réputé imprenable, le dernier bunker en somme, comme il convient à un dictateur façon Hitler ou à un sanglant illuminé à la manière du chef d'Al-Qaïda.

L'histoire des guerres nous dit assez que les guerres ne se terminent vraiment, si elles se terminent jamais, que par la chute de l'ultime refuge, de l'ultime bunker, dans un ultime combat. Nous en sommes là, à supposer qu'Oussama Ben Laden y soit bien aussi, ce dont Dick Cheney, le vice-président, ne semble pas douter, le fugitif et ses fidèles ayant été pistés par les moyens les plus efficaces de la technolo-

gie moderne, mais il ne veut pas en dire plus.

La technologie moderne ou plutôt l'infographie nous permettent de concrétiser cette fameuse forteresse de Tora Bora. Comme si nous y étions ou presque. Car la presse britannique, le *Times* et le *Daily Telegraph*, ont publié de magnifiques infographies. D'où il ressort effectivement, que sous la montagne et à partir des galeries creusées jadis par les paysans afghans, les moudjahidins d'abord, les talibans ensuite, Ben Laden enfin, ont édifié un véritable château fort souterrain. Avec tout le confort moderne et guerrier, un luxe de détails fourni par l'infographie : système de ventilation, centrale hydroélectrique fonctionnant avec l'énergie des torrents, QG, dortoirs, dépôts de munitions, garage même, sorties secrètes, etc. Comme un jeu vidéo.

On ignore quelles sont les sources des infographies, si la reproduction relève de la guerre-fiction, d'un voyage au centre de la Terre et de la montagne, façon Jules Verne. Ou si, au contraire, elle se fonde sur des renseignements puisés aux meilleurs services. Mais en tout cas, nous y sommes. Tora Bora est là, ultime refuge présumé et présumé encerclé par les fameuses troupes de marines.

La bataille de Tora Bora s'annonce qui, si elle doit avoir lieu, n'aura, comme les précédentes, pas plus de témoins télévisuels. Et qui sera féroce comme l'ultime combat. Chassez l'imagination, elle revient au galop. L'imagination nous dicte en résumé ce raccourci de toute l'affaire : ce moment, peut-être proche où deux tours de New York vont se relever et écraser la montagne.

Le Crédit agricole veut associer ses clients à sa prochaine entrée à la Bourse de Paris

Vendue entre 14,3 et 16,6 euros, l'action sera cotée le 14 décembre

APRÈS les Banques populaires, pionnières il y a un an, c'est au tour du Crédit agricole de s'affranchir du mutualisme traditionnel, étranger aux règles du marché, en s'introduisant en Bourse. Jeudi 29 novembre, les actionnaires de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), l'organe central, ont approuvé sa transformation en Crédit agricole SA (CaSa), future structure cotée du groupe coopératif. Ils ont élu plusieurs administrateurs extérieurs au groupe, dont Gérard Mestrallet, président du groupe Suez, et Xavier Fontanet, PDG du groupe optique Essilor.

Ce vote donne le coup d'envoi d'une entrée en Bourse décidée il y a trois ans et effectuée dans la douleur. Celle-ci est vécue par les présidents des caisses régionales, représentants directs du monde agricole, comme une révolution culturelle, imposée par la mondialisation de l'économie. Le Crédit agricole, créé au dix-neuvième siècle par des agriculteurs membres de syndicats professionnels, considère qu'il doit aller chercher sur le marché les moyens de son dévelop-

pement. Les acquisitions futures du groupe, qui reste promis au mariage avec le Crédit lyonnais à moyen terme, pourront être payées en actions plutôt qu'en espèces.

« MUTUALISME ET MARCHÉ »

Sauf chute brutale des marchés, la mise en Bourse s'effectuera le 14 décembre, au prix de 14,3 à 16,6 euros par action. Ces montants valorisent le Crédit agricole entre 13,7 et 15,8 milliards d'euros, à peine plus que le Crédit lyonnais (13 milliards). Ils devraient toutefois le rendre éligible au CAC 40, l'indice de la Bourse de Paris, parmi les vingt premières capitalisations. Après Orange, il s'agit de la deuxième plus importante opération boursière lancée cette année en France. Dans cette perspective, s'ouvre, vendredi 30 novembre jusqu'au 12 décembre, le placement des actions (178 millions). Chacune des 47 caisses régionales participera à la constitution du nouvel actionnaire, en convaincant ses clients de l'intérêt d'acheter le titre. Quelque

20 % du capital de la partie cotée, CaSa, sont proposés au marché, 60 % étant réservés aux particuliers et 40 % aux institutionnels. Les banques concurrentes du Crédit agricole vendront aussi l'action.

Cette opération conduira les caisses régionales à faire montre de pédagogie, tant la structure présentée au marché est atypique. L'action Crédit agricole ne reflète pas la physionomie du groupe, première banque des particuliers, en France, avec 16 millions de clients dont 5,5 millions de sociétaires : l'entité cotée réunit l'ex-CNCA, les filiales d'assurances et spécialisées (Crédit agricole Indosuez, Sofinco etc.), mais n'intègre que 25 % de la banque de détail. Les clients ne seront pas actionnaires directs de la banque qu'ils connaissent, et qui assure une bonne part des profits du groupe, mais d'un ensemble hétéroclite. CaSa aurait dégagé un résultat de 1,2 milliard d'euros en 2000.

Les caisses régionales estiment que la vente des actions sera aisée. Christian Duvallet, directeur géné-

ral de la Caisse d'Aquitaine, évoque « un accueil favorable des clients, qui apprécient que nous gardions les pieds dans nos sabots, en préservant à la base l'organisation mutualiste ». Aux côtés de l'action, continueront d'exister deux titres de propriété incarnant les valeurs mutualistes : la part sociale des sociétaires, qui soutiennent une banque contribuant au développement régional, et le Certificat coopératif d'investissement (CCI), entre les mains de clients souhaitant un profit solide et récurrent. « Ce n'est pas la politique du "ni, ni" mais du "et, et", qui fait cohabiter décentralisation et unité, Région et Europe, mutualisme et marché », analyse M. Duvallet. En outre, grâce à une structure de contrôle détenue à majorité par les caisses régionales, le Crédit agricole ne sera « opérable ». Au total, le Crédit agricole prévoit que « la demande d'actions sera supérieure à l'offre ». Le cas échéant, les demandes des sociétaires seront servies en priorité.

Anne Michel

Le 24^e sommet franco-britannique dominé par la situation en Afghanistan

LONDRES

de notre correspondant

L'entente cordiale est de retour. A en croire Jacques Chirac, Lionel Jospin et Tony Blair, la Grande-Bretagne et la France s'accordent sur presque tout. Relations bilatérales « sans nuage », « accord entier » sur l'Afghanistan, « aucune divergence de vues » sur la défense européenne, « même ligne » envers la Russie et ses rapports avec l'OTAN, « visions très proches » à l'égard de la réforme de l'Union : ces convergences énumérées par M. Chirac, jeudi 29 novembre, à Londres, à l'issue du 24^e sommet franco-britannique expriment, selon son hôte, « la force de la relation » entre les deux pays.

La situation en Afghanistan a dominé l'entretien entre MM. Blair et Chirac, qui estiment que « le filet se resserre » sur Oussama Ben Laden. Dans une déclaration commune, Français et Britanniques réaffirment leur engagement dans la lutte contre le terrorisme, « une cause commune à tous les pays démocratiques », promettent d'« aider l'Afghanistan à revenir à une vie normale », et soutiennent les efforts du peuple afghan « en vue d'établir une nouvelle administration de transition largement représentative et multiethnique ». La Grande-Bretagne enverra-t-elle en Afghanistan les troupes qui attendent de s'y rendre depuis deux semaines ? Réponse précautionneuse de M. Blair : « Nous restons prêts à toute forme d'aide, mais il est trop tôt pour savoir quelles forces seront nécessaires. »

La Grande-Bretagne et la France, grâce à leur puissance militaire, sont les moteurs de l'Europe de la défen-

se, notamment depuis le sommet de Saint-Malo de décembre 1998. Dans une déclaration commune, Paris et Londres réaffirment leur volonté de développer les « capacités » de l'Union dans « la gestion de crise ». Ils se disent prêts à lancer, avec d'autres pays membres, « trois groupes d'action » pour doter l'Union d'avions de ravitaillement au sol, d'avions sans pilotes (drones) et de protection contre les attaques NBC (nucléaires, biologiques et chimiques). Français et Britanniques soulignent la nécessité de respecter le calendrier et les « participations convenues » pour le programme d'avion militaire de transport A-400 M.

Sur deux sujets, la concordance de vues n'est pas entière entre Paris et Londres. L'Afrique d'abord, notamment la région des Grands Lacs. Les chefs des deux diplomates, Hubert Védrine et Jack Straw, se rendront ensemble dans cette région prochainement pour « mieux coordonner nos actions au service de la paix ». Ensuite, l'immigration clandestine vers le Royaume-Uni par le tunnel sous la Manche, problème abordé lors de l'entretien Blair-Jospin. C'est le sujet qui fâche. La Grande-Bretagne met en cause l'existence, à 3 kilomètres du tunnel, du centre français d'accueil des réfugiés de Sangatte. La France est impuissante à empêcher l'émigration clandestine vers son voisin de tous ceux qui veulent y trouver accueil. M. Jospin aurait fait observer à son hôte britannique que « chacun » devrait « amener sa part » de la « solution positive » à ce problème.

Jean-Pierre Langellier

DÉPÊCHE

■ **ESPACE** : le lancement de la navette américaine Endeavour vers la station spatiale internationale (ISS), prévu jeudi 29 novembre, a été différé par la NASA. Le mauvais arrimage à la station d'un vaisseau automatique de ravitaillement Progress, lancé lundi 26 novembre par la Russie, est à l'origine de ce retard.

Tirage du Monde daté vendredi 30 novembre 2001 : 564 754 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

Samedi :
Biographies.

1er décembre,
20h45.

Les Kennedy, destin
tragique d'une dynastie.

LES KENNEDY
OU LA PREMIÈRE
SITCOM
AMÉRICAINE.

LA RÉALITÉ EST TOUJOURS
PLUS FORTE QUE LA FICTION.

PLANÈTE



MONDIAL 2002

STEFANO DE LUIGI/CONTRASTO

Que le foot recommence !

L'équipe des jeunes footballeurs de l'école de Teikyo, l'une des meilleures du Japon

Le tirage au sort de la 17^e édition de la Coupe du monde de football, organisée par la Corée du Sud et le Japon, a lieu samedi 1^{er} décembre, à Pusan (Corée du Sud). Il permettra de composer les huit groupes de quatre équipes qui participeront au premier tour de la plus populaire des compétitions sportives. C'est à l'issue de cette cérémonie que les Bleus de Marcel Desailly, champions du monde en titre, connaîtront l'équipe qui leur sera opposée lors du match d'ouverture, le 31 mai 2002, à Séoul (Corée du Sud).

Mise en jeu *par Jean-Marie Colombani*

C'était un 12 juillet, un jour heureux. La France venait d'emporter le Mondial de football, offrant, pendant les cinq semaines de son incroyable voyage en ballon, l'image d'un pays ouvert sur le monde, riche de ses différences, fier de ses enfants et de lui-même, riant du tour fameux joué à la légende du ballon rond.

Sa victoire devant le Brésil (un 3-0, devenu air à la mode) a été l'occasion d'une autre fête nationale, aussi ample qu'inattendue, tout simplement belle. Le souvenir n'en finit pas de résonner. Au soir du dimanche 30 juin 2002, dans les secondes qui suivront la finale de la 17^e Coupe du monde, il faut souhaiter qu'un peuple célèbre le succès des siens avec autant de joie et de bonhomie et une telle envie de partager.

Avant d'en arriver là, il faudra jouer soixante-quatre rencontres, qui seront autant d'occasions de découvrir de nouveaux talents et d'admirer les exploits des vieilles gloires, autant d'occasions de se réunir devant la télévision pour les plus

nombreux, au stade pour les plus chanceux. A ce titre, la cérémonie à laquelle Coréens et Japonais travaillent depuis des mois est bien autre chose que le tirage au sort de la compétition sportive la plus suivie du monde. Samedi 1^{er} décembre, à Pusan (Corée du Sud), à 11 heures (heure française), les trente-deux engagés connaîtront le nom des équipes qu'ils rencontreront à l'occasion de la première phase de l'épreuve. La machine à rêve sera lancée.

Comme il y a quatre ans, *Le Monde* accompagnera quotidiennement l'événement. Avec une exigence, une curiosité, une variété de regards qui nous permettront de vous raconter ce que les télévisions ne peuvent vous montrer. Nous vous proposerons un véritable journal du Mondial dans votre quotidien, en éclairant tous les aspects - sportifs, économiques, politiques, techniques, médiatiques, culturels - d'un phénomène dont chacun sait désormais qu'il est plus que le très impressionnant rassemblement d'une foule venue assister aux jeux modernes. Si *Le Monde* a

décidé, à nouveau, de consacrer une large place à la Coupe du monde de football, c'est que cette manifestation en dit beaucoup sur nos sociétés, qu'elle en révèle les failles et les contradictions mais qu'elle aide aussi à en lire les aspirations.

Aimé Jacquet, le sélectionneur des Bleus de 1998, devenu directeur technique national, fidèle aux valeurs humanistes qu'il avait su communiquer à ses joueurs, ne dit pas autre chose quand il évoque, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les débordements du récent match France-Algérie. Qu'il ait choisi les colonnes du *Monde* pour s'exprimer est, pour nous, un signe encourageant et flatteur.

Le 11 septembre et ses conséquences ont tragiquement marqué les débuts du XXI^e siècle. Il serait vain, à vrai dire déplacé, d'assigner au sport une mission salvatrice ou rédemptrice qui n'a jamais été la sienne. Le sport ne peut pas changer le monde, mais il participe de la conscience de celui-ci. C'est dans cet esprit que nous souhaitons en rendre compte.

Quel supporter êtes-vous ?



Concurrents pour l'organisation de la Coupe du monde 2002, le Japon et la Corée du Sud ont dû unir leurs efforts à la demande de la Fédération internationale de football. Pour la première fois, le Mondial échappe à la traditionnelle alternance entre l'Europe et l'Amérique latine. Le tandem formé par les deux puissances du Sud-Est asiatique doit oublier de vieilles rancœurs, surmonter la crise économique et affronter les menaces qui planent sur la sécurité du public

Le premier événement médiatique mondial face à la menace terroriste

TOKYO

de notre correspondant

Quel sera le véritable enjeu de la 17^e Coupe du monde de football qui se jouera du 31 mai au 30 juin 2002 conjointement en Corée du Sud et au Japon ? Pour la première fois, le « plus grand événement médiatique au monde » est organisé dans deux pays différents. Pour la première fois, également, les rencontres vont être diffusées, en Europe et en Amérique, à des horaires qui sont, quoi qu'elles en disent, assez loin de satisfaire les chaînes de télévision et autres argentiers qui financent cette compétition.

La Corée et le Japon réussiront-ils le pari de cette « double » organisation qui leur fut imposée par la Fédération internationale de football (FIFA) ? La FIFA transformera-t-elle en succès le défi d'avoir voulu donner une « chance » au continent asiatique ? Ces questions ont largement alimenté la chronique depuis la fin de la précédente Coupe du monde, qui eut lieu en France en 1998 ; depuis le tragique 11 septembre, elles sont passées au second plan. Jusque-là, les responsables coréens et japonais n'avaient qu'un casse-tête à régler en matière de sécurité : le phénomène du hooliganisme, qu'aucun des deux pays ne connaît vraiment.

Les pays organisateurs s'inquiétaient du hooliganisme, inconnu chez eux. C'est désormais le terrorisme qui les menace

Désormais, si cette préoccupation demeure, les risques d'action terroriste sont devenus la priorité. Les organisateurs de la Coupe du monde ont beau se montrer rassurants et affirmer que la Corée du Sud et le Japon sont « les deux pays les plus sûrs du monde » (ce qui est vrai du point de vue du taux de criminalité), Yasuhiko Endo, qui dirige le comité japonais d'organisation, n'en reconnaissait pas moins, peu après les attentats perpétrés à New York et à Washington : « Nous devons faire face à une situation que nous n'avions jamais envisagée auparavant. » La Corée du Nord, qui,

depuis un demi-siècle, vit en état d'alerte en raison de la menace que représente le « frère ennemi » du Nord, paraît sûre d'elle. Peut-être trop, car sa police antiémeute, qui a l'habitude d'affronter les manifestants à coup de bombes lacrymogènes, peut être d'une rare brutalité.

La police japonaise, en revanche, est moins bien préparée : depuis la fin des grandes luttes sociales des années 1960-1970 (contestation étudiante, bataille des paysans contre la construction de l'aéroport de Narita) et le repli du groupuscule terroriste Armée rouge vers le Proche-Orient, le Japon n'a plus connu de grandes menaces à l'exception, notable, de l'attentat au gaz sarin de la secte Aum dans le métro de Tokyo en 1995.

PAS D'OMNIPRÉSENCE POLICIÈRE

« La Coupe du monde peut devenir un cauchemar si l'on n'est pas préparé à toutes les éventualités », affirme Atsuyuki Sassa, ancien directeur du cabinet pour les affaires de sécurité, qui estime que le Japon est notamment en retard en matière de lutte contre le bioterrorisme. « On commence seulement à se réveiller », poursuit-il. Conscient qu'à l'étranger il paraît mal préparé à l'éventualité d'actions terroristes, le Japon ne veut pas pour autant tomber dans une omniprésence

policière qui serait mal supportée par le public. Peu loquace jusqu'à présent sur son dispositif de sécurité, le pays en dira certainement un peu plus une fois que le tirage au sort aura désigné les différentes rencontres « à risques ».

CRAINTE DE LA VIOLENCE

L'équipe spéciale chargée au sein de la police nationale de la lutte contre le terrorisme est dirigée par un ancien attaché de police auprès de l'ambassade de France. Cette unité a par ailleurs renforcé sa coopération avec la France au cours de cette année, les Japonais souhaitant recueillir le maximum d'informations de la part du pays qui a organisé la précédente Coupe du monde.

Les relations entre le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et son homologue nippon, le SAT (Special Assault Team), remontent au lendemain de la prise d'otages à l'ambassade du Japon à Lima, en 1997. Ignorés par leurs homologues américains, les Japonais s'étaient alors rapprochés des Français. Aujourd'hui, la majorité des membres de l'antiterrorisme japonais a suivi des stages en France.

Outre les scénarios toujours possibles (prises d'otages, attentats), auxquels les polices coréenne et

japonaise, qui collaborent étroitement, ne peuvent que se préparer, plusieurs autres risques sont envisagés. Concernant le hooliganisme, l'éloignement des « foyers » européens où agissent les supporters les plus violents devrait servir la Corée et le Japon. A Séoul comme à Tokyo, on craint surtout les fans allemands, qui disposeraient de plus de moyens financiers que les supporters anglais pour venir jusqu'en Extrême-Orient. Dans les deux cas, les polices locales seront épaulées par leurs homologues allemande et britannique pour identifier les fauteurs de troubles.

D'autres préoccupations se dessinent : le comportement des supporters chinois (qui peuvent devenir très violents), les éventuels mouvements de foule hors des stades (le Japon, à l'inverse de la Corée, n'a aucune expérience en la matière), sans oublier la crainte d'actions individuelles, ou en petits groupes, de Coréens du Nord, frustrés du refus de la FIFA de confier à Pyongyang l'organisation de certains matches. La présence, enfin, de 37 000 soldats américains en Corée du Sud et de 47 000 au Japon (essentiellement à Okinawa) ajoute aux soucis des autorités des deux pays.

Philippe Pons

La Coupe du monde la plus coûteuse de l'histoire du football

TOKYO

correspondance

Les Jeux olympiques d'été de Tokyo, en 1964, et ceux de Séoul, en 1988, ont tour à tour symbolisé l'émergence des économies japonaise puis sud-coréenne. La Coupe du monde de 2002 va-t-elle marquer le retour au premier plan d'une région gagnée par le marasme économique ?

A six mois du match d'ouverture du Mondial, le 31 mai 2002, à Séoul, les deux pays rivaux, coorganisateurs de l'événement, ont placé la barre très haut : les soixante-quatre matches du tournoi se joueront sur vingt stades, deux fois plus qu'en France. Tous, sauf un, sont flamboyants neufs. D'ores et déjà, la Coupe du monde la plus chère de l'histoire du football s'annonce comme un casse-tête logistique. « En termes de dépense, c'est comme organiser deux Coupes du monde, alors qu'il n'y a les revenus que pour une seule », a récemment déclaré Joseph Blatter, le président de la Fédération

internationale (FIFA). La Corée, qui ne cache pas sa volonté de faire de l'événement une vitrine technologique et culturelle, n'a pas lésiné sur les dépenses. Séoul s'est doté d'un nouvel aéroport. Les dix stades du pays, dont huit sont terminés, auront coûté la bagatelle de 2 milliards d'euros.

Conçus par des architectes locaux, ils incorporent des références à la culture traditionnelle coréenne : le stade de Séoul, inauguré le 10 novembre, ressemble à un cerf volant de papier. Les deux stades encore en travaux, celui d'Incheon et de Seogwipo, sur l'île de Cheju, seront prêts en décembre.

« SOCIÉTÉ STABLE ET MATURE »

« En 1988, nous voulions montrer au monde ce que notre pays, qui avait émergé dévasté de la guerre de Corée, était devenu au terme de trois décennies de développement. Cette fois, il s'agit de montrer que la Corée est une société stable et mature », a déclaré Moon Dong-ho, le secrétaire

Japon et Corée du Sud, contraints à un « mariage » un peu contre nature, font une surenchère culturelle et technologique. Les 64 matches se joueront dans 20 stades flambant neufs, deux fois plus qu'en France...

général du Kowoc, le comité d'organisation coréen.

Comme la Corée, le Japon a misé gros sur les infrastructures. Les neuf stades sortis de terre (les investissements sont du ressort des municipalités) sont des merveilles high-tech. Sans compter que contrairement à la Corée, ils sont pour la plupart pluridisciplinaires. Le stade de Sapporo, situé dans l'île du nord, Hokkaido, couverte de neige pendant la moitié de l'année, est doté d'un système hydraulique qui permet de déplacer la pelouse. Coût de ce bijou, qui n'accueillera pas plus de trois matches : 500 millions d'euros. Près de la moitié des stades japonais sont situés en dehors des grandes agglomérations, et ni Tokyo, ni Hiroshima, ni Nagoya, ni Fukuoka n'ont été retenues ou candidates.

Outre les possibles aberrations économiques inhérentes à la construction de stades dernier cri dans des zones qui n'en ont pas forcément l'utilisation – la préfecture d'Oita, connue pour ses stations thermales mais située à l'autre bout du Japon sur l'île de Kyushu, celles de Miyagi, Ibaraki ou encore Shizuoka et Saitama accueilleront chacune plusieurs matches – les détracteurs dénoncent les risques de congestion : deux millions trois cent mille Japonais se déplaceront dans le pays pendant la Coupe, selon le ministère des transports japonais. Les organisateurs répondent qu'Oita a une grande quantité d'hôtels, tandis que les autres villes sont à une ou deux heures de Tokyo.

DES RELATIONS TUMULTUEUSES

Déjà surchargées en temps normal, les lignes aériennes entre la Corée et le Japon devront acheminer quelque centaines de milliers de personnes supplémentaires pendant la Coupe du monde, en incluant les joueurs et les officiels. Le Jawoc (Comité japonais d'organisation) est toujours en attente d'une décision des autorités nippones pour augmenter le nombre de lignes et permettre l'utilisation de l'aéroport de Haneda, à Tokyo, beaucoup plus proche que celui de Narita.

Le mariage forcé entre le Japon et la Corée a déjà connu quelques discordances. Il faut dire que les relations tumultueuses entre les deux pays ont été envenimées par l'affaire des manuels scolaires et la visite, à l'été 2001, du premier ministre Koizumi au temple Yasukuni, où

reposent des criminels de guerre qui commirent nombre d'exactions contre la population coréenne lors de la seconde guerre mondiale. Un sondage réalisé par le mensuel de sport VOX démontrait que les jeunes du pays étaient 42 % à ne pas vouloir que l'empereur du Japon assiste au match d'ouverture. Le quotidien japonais *Mainichi* révélait d'ailleurs récemment que l'empereur assisterait à la finale, à

56 matches en direct sur TF1, 8 sur Eurosport

Le groupe TF1 s'est offert l'exclusivité de la Coupe du monde 2002 contre 1,1 milliard de francs (168 millions d'euros). La Une diffusera en direct 56 des 64 matches de la compétition, dont tous ceux de l'équipe de France, et un résumé quotidien de 18 h 30 à 20 heures. Huit matches de la dernière journée du premier tour, programmés à la même heure, seront diffusés en direct sur Eurosport et en duplex sur TF1. LCI, autre chaîne satellite du groupe, présentera « un fil d'info » continu sur la compétition. Propriétaire des droits pour les Coupes du monde 2002 et 2006, qu'il a acquis pour 1,71 milliard d'euros, le groupe allemand Kirch a négocié avec 20 pays, dont les principaux d'Asie, tous ceux d'Amérique du Sud, l'Afrique du Sud (le reste du continent africain profitant d'un accès gratuit assuré par la Fédération internationale) et les droits en langue espagnole pour les Etats-Unis. Deux négociations coïncident encore : les droits américains en langue anglaise, et surtout l'Italie, où la RAI ne se décidera pas avant la nomination de ses nouveaux administrateurs, au début de l'année 2002.

Yokohama, mais n'irait probablement pas à Séoul. Malgré ces anicroches, Chung Mong-joon, le coprésident du Kowoc, vient d'annoncer qu'il se rendrait prochainement en Corée du Nord pour discuter avec son homologue nord-coréen de la possibilité de former une équipe commune – ou plutôt d'inclure dans l'équipe nationale coréenne – quelques joueurs du Nord.

Brice Pedroletti



OLIVIER PREVOST/CORBIS TEMPSPORT

Le Japon tient à montrer son sens de l'organisation à l'occasion du Mondial 2002, comme ici, devant le stade de Kashima.

FLASH-BACK

■ **4 mars 2000.** Le match inaugural des éliminatoires de la Coupe du monde 2002 se joue à Trinité-et-Tobago. L'équipe locale, surnommée les « Soca Warriors », bat les Antilles néerlandaises 5-0, devant 12 435 spectateurs. Le tout premier but de cette course à la qualification est

marqué par le défenseur Marvin Andrews (19^e minute).

■ **9 juillet 2000.** A Harare, le match entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud est interrompu à la 83^e minute par l'arbitre sénégalais Falla Ndoye, alors que les visiteurs mènent 2-0, en raison de jets de projectiles sur la pelouse.

La police intervient dans les tribunes. Un mouvement de panique, dans le stade et à ses alentours, entraîne la mort de 13 personnes.

■ **7 octobre 2000.** A Londres, l'équipe d'Angleterre dispute son dernier match dans son légendaire stade de Wembley, bâti en 1922, et siège de la finale

du Mondial 1966, qu'elle avait gagné contre la RFA. Des adieux ratés puisqu'elle est battue... par l'Allemagne (1-0), ce qui précipitera le départ du sélectionneur Kevin Keagan.

■ **6 janvier 2001.** A Miami (Floride), le Costa Rica et le Guatemala s'affrontent en match d'appui après avoir terminé

à égalité parfaite lors des matches de poule dans la zone Concacaf. Le Costa Rica s'impose (5-2) et décroche, pour la deuxième fois de son histoire, un billet pour la phase finale du Mondial.

■ **29 janvier 2001.** L'attaquant jamaïcain Steve Malcolm, 30 ans et 91 sélections, héros de la qualification de son

équipe lors de la Coupe du monde 1998, trouve la mort dans un accident de voiture.

■ **12 février 2001.** Le Congo, en guerre, décide de se retirer des qualifications dans la zone Afrique. L'état-major reviendra sur sa décision, mais le Congo finira dernier de son groupe.

Les vingt stades de la Coupe du monde 2002

La Corée du Sud et le Japon ont dû se lancer dans un gigantesque chantier pour organiser l'événement. Les dix stades coréens sont entièrement neufs. Le Japon a construit sept nouvelles enceintes et en a rénové trois autres.

A SÉOUL



SÉOUL WORLD CUP STADIUM

64 000 places

Neuf : achevé en décembre 2001

B DAEGU



DAEGU WORLD CUP STADIUM

68 000 places

Neuf : achevé en mai 2001

C ULSAN



ULSAN MUNSU FOOT. STADIUM

43 500 places

Neuf : achevé en mai 2001

D PUSAN



PUSAN ASIAN STADIUM

56 000 places

Neuf : achevé en juillet 2001

J INCHEON



INCHEON MUNHAK STADIUM

52 200 places

Neuf : achevé en décembre 2001

I SUWON



SUWON WORLD CUP STADIUM

43 200 places

Neuf : achevé en mai 2001

H DAEJEON



DAEJEON WORLD CUP STADIUM

40 400 places

Neuf : achevé en septembre 2001

7 OSAKA

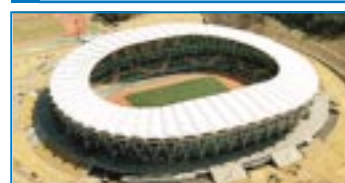


NAGAI STADIUM

50 000 places

Rénové : en mai 1996

6 SHIZUOKA



SHIZUOKA STADIUM ECOPA

51 000 places

Neuf : achevé en mars 2001

5 YOKOHAMA



INTERNATIONAL STADIUM YOKOHAMA

70 000 places

Rénové : en octobre 1997

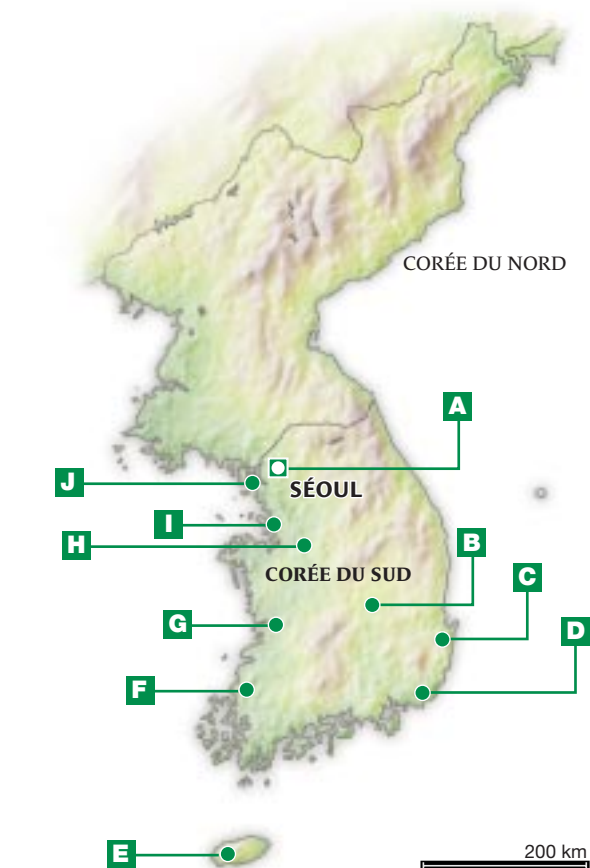
4 SAITAMA



SAITAMA STADIUM 2002

63 000 places

Neuf : achevé en juillet 2001



CORÉE DU NORD

SÉOUL

CORÉE DU SUD

200 km

E SEOGWIPO



JEJU WORLD CUP STADIUM

42 300 places

Neuf : achevé en décembre 2001

F GWANGJU



GWANGJU WORLD CUP STADIUM

42 900 places

Neuf : achevé en septembre 2001

G JEONJU



JEONJU WORLD CUP STADIUM

42 400 places

Neuf : achevé en septembre 2001

10 NIIGATA



NIIGATA STADIUM BIG SWAN

42 300 places

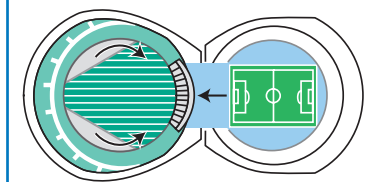
Neuf : achevé en mars 2001

Jamais une Coupe du monde de football n'avait eu lieu organisée dans deux pays à la fois. En raison des distances, les déplacements entre les différents sites constitueront l'une des principales difficultés pour les organisateurs. Séoul n'est toutefois séparée de Tokyo que de 1 250 km. Lors de la World Cup 1994, qui a eu lieu aux États-Unis, les distances étaient plus importantes (2 500 km entre Dallas et Boston).

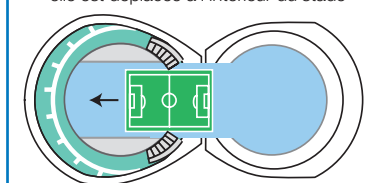


SAPPORO : UN SYSTÈME UNIQUE AU MONDE

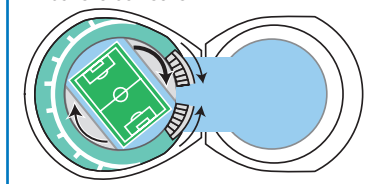
1 La pelouse est cultivée sur une parcelle située sur un terrain annexe



2 Posée sur un système de coussins d'air, elle est déplacée à l'intérieur du stade



3 Elle est ensuite positionnée dans le bon sens



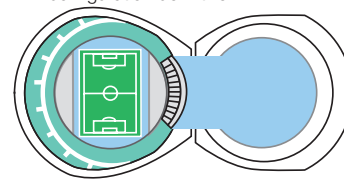
SAPPORO DOME

42 000 places

Neuf : achevé en mai 2001

Stade entièrement couvert en raison des rudesses du climat dans cette région du Japon, le Sapporo Dome est la première enceinte sportive dotée d'une pelouse amovible. Ce système permet de disputer des matches de football sur une pelouse naturelle et entièrement couverte sans qu'apparaissent des problèmes de photosynthèse.

4 Le stade se trouve alors dans sa configuration définitive.



Photos : AFP / www.fifa.com

Un tirage au sort très complexe pour obtenir une compétition limpide

LE TIRAGE au sort de la Coupe du monde 2002, qui doit avoir lieu samedi 1^{er} décembre à Pusan (Corée du Sud), ne devrait pas briller par sa simplicité. Parce qu'ils souhaitent arriver à des poules homogènes et équilibrées, les organisateurs de l'épreuve ont établi un ensemble de « règles », afin d'éviter toute mauvaise surprise. Il n'est pas sûr que les téléspectateurs comprennent tout des finesses de cette cérémonie qui devra aboutir à la constitution de huit

Pour éviter de constituer des groupes déséquilibrés, les organisateurs ont établi un ensemble de règles

groupes de quatre équipes. Dans le chapeau dit des « têtes de série » se trouvent huit sélections : la France (tenante du titre), la Corée du Sud et le Japon (pays organisateurs), le Brésil, l'Argentine, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

Suivent trois autres chapeaux formés en fonction de considérations régionales : le chapeau européen comprend onze équipes (Belgique, Croatie, Danemark, Angleterre, Eire, Pologne, Portugal, Russie, Slovaquie, Suède, Turquie) ; le

chapeau « Amérique du Sud-Asie » en totalise cinq (Equateur, Paraguay, Uruguay, Chine, Arabie saoudite) ; le chapeau « Afrique-Amérique du Nord et centrale » en compte huit (Cameroun, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tunisie, Costa Rica, États-Unis, Mexique).

Tout l'art va alors consister à répartir les uns et les autres, sachant qu'un groupe ne peut pas comporter plus de deux équipes européennes, ni deux sélections asiatiques. Autre obligation : cer-

tains équipes savent déjà où elles disputeront les matches du premier tour. Les deux pays organisateurs joueront ainsi devant leur public respectif. La France sera installée en Corée, tout comme la Chine, afin d'éviter aux supporters chinois un séjour trop onéreux au Japon. Dernière contrainte : les quatre groupes basés en Corée et les quatre groupes basés au Japon devront être équivalents sur le plan qualitatif. Pas question, par exemple, que les deux grandes

nations d'Amérique du Sud – le Brésil et l'Argentine – se retrouvent dans le même pays.

La complexité de ce tirage au sort a conduit les organisateurs à le scinder en deux parties, afin d'éviter tout couac. Au milieu de la cérémonie, la chanson officielle du Mondial 2002 sera interprétée pour la première fois. Le temps de procéder à certains dosages de dernière minute.

F. P.

FLASH-BACK

■ **24 février 2001.** A Windhoek, la Namibie tient l'Égypte en échec (1-1). Ce match sera la dernière rencontre internationale de l'attaquant des Pharaons, Hossam Hassan, qui disputait, ce jour-là, sa 157^e sélection, et ne connaîtra pas la joie de disputer une nouvelle phase finale de Coupe du monde. Aucun footballeur n'a jamais été

autant sélectionné pour son équipe nationale.

■ **28 février 2001.** A Columbus (Ohio), les États-Unis battent le Mexique (2-0) dans un froid glacial (-5 °C). La Fédération américaine avait volontairement déplacé le match dans le nord du pays. Il avait été initialement programmé au Rose

Bowl de Pasadena (Californie), dans une région plus clémente mais que les Américains jugeaient trop proche de la frontière mexicaine.

■ **4 mars 2001.** A Hongkong, la Palestine et Hongkong font match nul (1-1). Inscrite dans la zone Asie, la Palestine n'avait plus disputé de

match de qualification à une Coupe du monde depuis la deuxième édition, en 1934.

■ **19 mars 2001.** La Guinée est exclue par la FIFA de toutes compétitions internationales. Une sanction qui fait suite à la dissolution de la Fédération guinéenne ordonnée par le ministère des sports en

raison de « mauvais résultats ».

■ **11 avril 2001.** A Coffs Harbour, l'Australie étrille l'équipe des Samoa américaines (31-0). L'avant-centre Archie Thompson inscrit à lui seul la bagatelle de 13 buts. Il s'agit du plus grand écart jamais enregistré dans un match international. Deux jours plus tôt, les

Australiens avaient écrasé les Tonga (22-0).

■ **12 avril 2001.** Au stade Ai-Shaab de Bagdad, devant 45 000 spectateurs, l'Irak s'impose largement devant Macao (8-0). Ce match est le premier organisé officiellement à Bagdad depuis l'instauration de l'embargo aérien sur l'Irak.

Aimé Jacquet, directeur technique national du football français

« Par sa constance et son rayonnement, la France reste le numéro un »

« Que représente un tirage au sort dans le déroulement d'une Coupe du monde de football ?

« C'est un événement très attendu, car il permet de visualiser ses adversaires. C'est le début de l'aventure : vous avez, en face de vous, une équipe, une nation, des visages.

« Cela me rappelle lorsque j'étais jeune entraîneur, à Bordeaux : je faisais toujours en sorte de mettre sous les yeux de mes joueurs les photos de leurs adversaires à venir. S'imprégner du visage de l'autre, c'est l'accepter dans le combat.

« Etiez-vous tendu pendant le tirage au sort du Mondial 1998 ?

« Non. Après le tirage, j'étais même plutôt serein. J'ai tout de suite "flashé" sur le premier match qui était pour moi le plus important. Les enjeux étaient multiples. Nous allions jouer contre l'Afrique du Sud, c'est-à-dire une nouvelle nation mais aussi une équipe dont c'était la première participation à une Coupe du monde et qui nous avait fait très mal, physiquement, en amical.

« Quelles sont les équipes qui, selon vous, s'annoncent comme les prétendantes à la Coupe du monde 2002 ?

« Il y a deux forces principales : l'Europe et l'Amérique du Sud. Concernant l'Europe, l'élimination des Pays-Bas n'est pas une petite chose. L'Allemagne, elle, est en plein doute, ce n'est pas nouveau. L'Italie n'a plus son rayonnement mais elle reste un redoutable compétiteur.

« L'Espagne me semble être l'équipe la plus dangereuse. Mais est-ce qu'on parviendra à créer l'unité autour d'elle ? Javier Clemente, qui entraîna la sélection espagnole, avait réussi à faire la paix des braves entre les joueurs du FC Barcelone et ceux du Real Madrid. Si l'Espagne retrouve cette fusion, il faudra faire très attention. Le football espagnol est un football de feu, offensif, un "football torero" avec beaucoup de panache et une volonté permanente d'aller de l'avant. Pour finir avec l'Europe, il y a également une équipe qui nous doit beaucoup : l'Angleterre. Nos amis anglais peuvent nous être reconnaissants : ils ont deux grands entraîneurs français [Arsène Wenger à Arsenal et Gérard Houllier à Liverpool] et un troisième dont personne ne parle, Jean Tigana [à Fulham]. Le football anglais est actuellement sur une pente ascendante, grâce à des joueurs de talent.

« Vous ne parlez pas de la France...

« Par sa constance et son rayonnement, la France reste le numéro un. En tant que détenteurs du trophée, les Bleus sont les favoris de cette Coupe du monde. Moi, je suis enchanté par la continuité avec laquelle ce groupe a évolué depuis 1998. Je ne suis pas sûr qu'un tel phénomène se soit déjà produit dans l'histoire du football international, hormis peut-être avec le Brésil. Quatre ans après, j'ai l'impression qu'il s'agit de la même équipe. Et son potentiel s'est encore amélioré.

« L'Amérique du Sud vous semble-t-elle au niveau du football européen ?

« C'est le grand point d'interrogation. Je suis sûr que le Brésil sera présent, malgré toutes les difficultés qu'il a rencontrées pour se qualifier. Le principal problème du Brésil réside dans la manière dont il se prépare aux grands événements. Mais je pense que les Brésiliens prendront les mesures nécessaires cette fois-ci, car ils ont retenu la leçon de 1998.

« Le jour de la finale, l'équipe de France les avait mis en face d'eux-mêmes. Ils ont pris une leçon de football comme, sans doute, ja-



AFP

mais ils n'en avaient pris jusque-là. Ils ont été dominés sur le plan tactique et technique. Ils ne s'en sont pas remis.

« L'Argentine est présentée comme l'autre favori...

« Je crois qu'il s'agit effectivement de l'équipe la plus dangereuse. Aucune sélection n'a autant de talents individuels que l'Argentine. Et pourtant cela pourrait lui nuire. Toutes proportions gardées, le football argentin me rappelle le football yougoslave : un football très brillant qui s'appuie sur une très grande technicité et sur une façon d'évoluer, dans le bon sens mais aussi dans le mauvais.

« Que vous inspire la polémique autour du match de l'équipe de France en Australie, et notamment les déclarations d'Arsène

Wenger qui dénonçait ce déplacement ?

« Je n'ai pas été surpris par ces réactions. Je les déplore totalement. Je crois qu'il y a une réflexion à mener sur la répartition des joueurs en équipes nationales. Michel Platini, qui travaille sur un projet de calendrier harmonisé, est en avance sur ce sujet. Il est évident que les équipes nationales ont pris une dimension médiatique qui dérange les clubs. Il serait dommage que l'on ne trouve pas de consensus, car le danger c'est que le joueur soit pris en otage.

« Certains ont dit n'importe quoi dans cette affaire. On ne peut pas recommander à un sélectionneur, sous prétexte qu'il s'agit d'un match amical, de ne prendre qu'un seul joueur par club. C'est une connerie ! Le sélectionneur prend les meilleurs, c'est tout. Et l'équipe championne du monde, elle a le devoir de se balader partout. Quand un grand club d'Europe va à Hongkong en quarante-huit heures [Manchester United se rend chaque année en Asie pour faire une opération de promotion commerciale], est-ce qu'on se pose la question ?

« L'arrêt brutal du match France-Algérie, pour cause d'envahissement du terrain à la 76^e minute, vous a-t-il révolté ?

« Non. J'étais déçu. Je me disais : "Ah ! dis donc, si cela s'était fait quatre ou cinq minutes avant le coup d'envoi, on aurait tous fait la fête !" Ce n'était pas méchant.

« Certains joueurs, comme Lilian Thuram, ont été plus sévères que vous...

« Ils ont été surpris, déçus, décontenancés. Ils voulaient tellement aller jusqu'au bout de cette rencontre !

« Ne pensez-vous pas, cependant, que cet événement est l'expression d'un malaise profond d'une partie de la population française ?

« Bien sûr. Ce n'est pas nouveau. Tout le monde sait qu'il y a un malaise. Le football est confronté à ces problèmes, mais ce n'est pas lui qui les résoudra.

« La Marseillaise a été sifflée...

« Il en avait été de même pour France-Portugal. J'ai la cassette. Vous voulez que je vous la fasse écouter ? »

Propos recueillis par Michel Dalloni et Frédéric Potet

Pour leur campagne, les Bleus n'ont négligé ni leurs adversaires ni leur alimentation

DIMANCHE 19 MAI, à 13 h 15, le vol Air France AF 292 s'envolera de Paris à destination de Séoul. A son bord, les 23 joueurs de l'équipe de France retenus par Roger Lemerre et les 26 membres de l'encadrement. Après un voyage de treize heures, les champions du monde et d'Europe en titre touchent la Corée du Sud. A l'arrivée dans la capitale coréenne, un autocar et son escorte conduiront la délégation tricolore à l'hôtel Sheraton, où les Bleus ont établi leur camp de base durant le premier tour du Mondial 2002. L'opération Coupe du monde aura alors débuté.

Henri Emile, l'un des assistants de Roger Lemerre, mais surtout le superintendant de l'équipe de France, pourra décréter la « configuration Coupe du monde ». « Sur notre insistance et après quelques pourparlers, la FIFA nous a laissé l'hôtel », raconte Henri Emile. L'endroit, isolé, possède l'énorme avantage de se situer à quelques minutes du centre d'entraînement mis à la disposition des Bleus par leur partenaire coréen, le groupe LG (Lucky Goldstar), géant de l'électronique.

RIVALITÉ AVEC LA FIFA

« J'étais en préparation avant même que la Fédération internationale de football [FIFA] choisisse les hôtels qu'elle se réservait », lance Henri Emile. Ce ne fut pas sans poser quelques problèmes. La FIFA jetait son dévolu sur l'hôtel Sheraton, désireuse d'y loger les arbitres. Le directeur du palace, bien désolé, est contraint de

Depuis plus d'un an, Henri Emile, « superintendant » de l'équipe de France, prépare le matériel, l'hébergement, la nourriture et les distractions de la délégation

refuser la réservation. Aux mêmes dates, son établissement est plein de champions du monde. « Sur notre insistance et après quelques pourparlers, la FIFA nous a laissé l'hôtel », raconte Henri Emile. L'endroit, isolé, possède l'énorme avantage de se situer à quelques minutes du centre d'entraînement mis à la disposition des Bleus par leur partenaire coréen, le groupe LG (Lucky Goldstar), géant de l'électronique.

On l'a compris, rien n'a été laissé au hasard dans la préparation logistique de cette Coupe du monde. L'objectif ? « Mettre l'équipe de France dans les meilleures conditions possibles », répond l'intendant des Bleus. Et ces « meilleures conditions » supposent trois tonnes de matériel, quatre kinésithérapeutes, un médecin, un magasinier, trois techniciens vidéo chargés de filmer et décortiquer les matches des adversaires, un chef

de presse, un officier de sécurité, deux cuisiniers. « Le joueur ne doit penser qu'au football et se sentir comme chez lui », insiste Henri Emile.

LES HABITUDES DES JOUEURS

A son arrivée, l'international français trouvera dans sa chambre ses effets personnels, mais également les livres, vidéos ou jeux demandés. De même, il n'aura pas à se tracasser sur le choix de son menu, concocté à l'avance, dès la fin décembre, selon les calories requises et la cuisson désirée. « Les joueurs ont des habitudes de goût », explique Henri Emile. Si à la place des soles que vous leur donnez le midi vous leur servez des filets d'un autre poisson, ça peut les alerter, les perturber. »

Un tel accident est inconcevable. D'abord parce que le ravitaillement est pris en charge par une

enseigne de grande distribution française, partenaire de l'équipe de France, implantée en Asie. Ensuite, et surtout, parce que les deux cordons-bleus des Tricolores

enseignent de grande distribution française, partenaire de l'équipe de France, implantée en Asie. Ensuite, et surtout, parce que les deux cordons-bleus des Tricolores

Le calendrier 2002 de l'équipe de France

- Mercredi 13 février 2002, au Stade de France : France-Roumanie.
- Mercredi 27 mars, au Stade de France : France-Ecosse.
- Mercredi 17 avril, au Stade de France : France-Russie.
- Samedi 18 mai, au Stade de France : France-Belgique.
- Dimanche 26 mai, à Séoul : Corée du Sud - France.
- Vendredi 31 mai, au Seoul World Cup Stadium : match d'ouverture du Mondial 2002. L'adversaire de la France sera connu à l'issue du tirage au sort du 1^{er} décembre.

jonglent à merveille avec les préférences de chacun. L'un d'eux, un Italien « débauché par les joueurs évoluant dans le Calcio », n'a pas son pareil, dit-on, pour préparer les pâtes, apprécées de nos cham-

piens. La logistique mise en marche, « prévue jusqu'à la finale », impressionne, mais elle pose nécessairement la question du financement : « Le budget de la Fédé-

ration française de football est adapté, et la FIFA prend en charge une partie de notre séjour », répond Henri Emile.

En outre, les champions du monde pourront compter sur le

soutien de leur nombreux partenaires et sponsors.

A la fin du mois de février 2002, Henri Emile se rendra une dernière fois en Asie pour assister à une ultime réunion avec le comité d'organisation. L'adjoint de Roger Lemerre pourra attirer l'attention sur les problèmes rencontrés lors de la Coupe des confédérations, disputée en Corée du Sud et au Japon en juin dernier. Lors de cette réunion, il devrait surtout être longuement question de sécurité, contexte international oblige. « Il ne faut pas tomber dans la psychose et la sécurité à outrance, c'est avant tout une fête », revendique Henri Emile, qui sait néanmoins qu'il pourra compter, en cas de menaces, sur la protection des officiers du GIGN, comme ce fut le cas lors de l'Euro 2000.

Etienne Labrunie

Les Bleus depuis 1998

● Cinquante joueurs ont été appelés en équipe de France pour 45 matches depuis la finale victorieuse du 12 juillet 1998 contre le Brésil.

● Nombre de sélections
40 : Marcel Desailly. 39 : Patrick Vieira. 36 : Robert Pires. 35 : Sylvain Wiltord. 32 : Bixente Lizarazu. 31 : Lilian Thuram, Zinedine Zidane et Youri Djorkaeff. 28 : Franck Leboeuf. 27 : Didier Deschamps et Emmanuel Petit. 26 : Nicolas Anelka. 25 : Fabien Barthez. 23 : Thierry Henry et Laurent Blanc. 22 : David Trezeguet et

Christophe Dugarry. 21 : Vincent Candela. 16 : Christian Karembeu. 12 : Alain Boghossian et Johan Micoud. 9 : Ulrich Ramé, Laurent Robert, Mikael Silvestre et Claude Makelele. 8 : Willy Sagnol et Tony Vairelles. 7 : Bernard Lama. 6 : Lilian Laslandes et Steve Marlet. 5 : Eric Carrière et Frédéric Dehu. 3 : Florian Maurice, Ludovic Giuly, Martin Djetou et Olivier Dacourt. 2 : Vikash Dhorasoo et Lionel Letizi. 1 : Alain Goma, Stéphane Porato, Stéphane Guivarc'h, Sabri Lamouchi, Frédéric Née, Mickaël Landreau, Philippe Christanval, Grégory Coupet, Zoumana Camara, Jérémy Brechet, Nicolas Gillet et Richard Dutruel.



Les préparatifs de la police coréenne (dont certaines unités ont joué aux hooligans) devraient rassurer l'équipe de France.

FLASH-BACK

■ 10 mai 2001. Herman Dario Gomez, sélectionneur de l'Equateur, échappe à une tentative de meurtre. Le motif ? Il a refusé de sélectionner le fils de l'ancien président du pays dans l'équipe junior.

■ 1^{er} septembre 2001. Les Pays-Bas sont battus (1-0) par

l'Irlande, à Dublin. Cette défaite scelle le sort de la sélection « orange » : le Portugal et l'Irlande la devançant dans le groupe 2. Finaliste du Mondial en 1974 et 1978, demi-finalistes en 1998, la formation batave sera la grande absente du Mondial. Elle avait été demi-finaliste de l'Euro 2000 et comptait toujours parmi les favorites de la compétition.

■ 21 octobre 2001. A Manama, l'Iran est battu par l'émirat de Bahreïn (3-1). De véritables batailles rangées se déclenchent alors dans les rues de Téhéran. Quatre jours plus tard, après le match opposant l'Iran aux Emirats arabes unis, les manifestations s'étendent à l'ensemble du pays. La foule reprend des slogans hostiles au

pouvoir et s'en prend aux bâtiments publics. Quatre-vingts personnes seront condamnées.

■ 27 octobre 2001. A Tel-Aviv, Israël et l'Autriche ne parviennent pas à se départager en match de barrage aller (1-1). La rencontre, initialement prévue le 7 octobre, avait été reportée après le refus de joueurs autrichiens de

se déplacer en Israël. Après les attentats terroristes survenus aux Etats-Unis le 11 septembre, et surtout le crash d'un avion russe transportant des Israéliens et abattu par un missile ukrainien au-dessus de la mer Noire, ils craignaient pour leur sécurité. Le match en Israël est maintenu et onze Autrichiens le boycottent. Ils

sont remplacés par des néophytes.

■ 7 novembre 2001. En faisant match nul (1-1), à Quito, face à l'Uruguay, l'Equateur se qualifie pour la première fois de son histoire pour une phase finale de Coupe du monde. Une première fêtée dans les rues de la capitale qui fera 4 morts et 70 blessés.

L'Argentine regorge de talents malgré la crise

BUENOS AIRES

de notre correspondant

« L'Argentine gagne par habitude ». Ce titre du supplément sportif du quotidien conservateur *La Nación* illustre, il y a quelques jours encore, l'optimisme qui règne à Buenos Aires à neuf mois de la Coupe du monde de football. L'Argentine est généralement citée parmi les sélections favorites, et ses joueurs, qui ont fait montre d'un jeu impeccable, semblent très sûrs d'eux. Ils se sont qualifiés sans peine, ne perdant qu'un seul de leurs dix-huit matches de qualification – contre le Brésil (1-3), le 26 juillet – et finissant en tête du groupe AmSud avec douze points d'avance sur l'Équateur. Leur confiance vient aussi des bons résultats obtenus lors des matches amicaux disputés en Europe, contre l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas.

« Nous devons montrer la même attitude pendant la Coupe du monde.

Pablo Caballero (Celta Vigo). Certains se sont aussi inquiétés, le 14 novembre, de voir l'Argentine clôturer sa marche triomphale avec un match nul face à l'Uruguay (1-1). Au cours de cette rencontre, les Argentins ont montré un jeu irrégulier qui n'avait plus rien à voir avec la précision et la solidité démontrées lors des 17 rencontres précédentes de qualification. Ce rythme, pour le moins « pépère », a été attribué au fait que le match n'était pas décisif pour l'Argentine, qualifiée depuis belle lurette, mais aussi en raison de l'amitié traditionnelle entre les Uruguayens et les Argentins, qui auraient voulu épargner leurs voisins.

« L'Argentine a l'obligation de jouer un rôle essentiel comme l'imposent son histoire et le niveau de ses joueurs », estime l'entraîneur Marcelo Bielsa, qui, en trois ans, a réussi à faire de sa sélection la plus redoutée des rivales de l'équipe de France,

Le leader indiscuté du continent sud-américain

Avec treize victoires en dix-huit rencontres, quatre matches nuls et une défaite – contre le Brésil (1-3), le 26 juillet, à Sao Paulo –, l'Argentine a réalisé un parcours quasiment parfait dans les qualifications de la zone AmSud. Elle a évidemment terminé à la première place du classement avec douze points d'avance sur l'Équateur, deuxième, et 31 sur le Chili, 10^e et dernier. Elle possède la meilleure attaque (42 buts inscrits par quinze joueurs différents dont 9 par Hernan Crespo, qui évolue à la Lazio Rome) et la deuxième meilleure défense (15 buts encaissés comme la Colombie, contre 13 à l'Uruguay).

Pour réaliser ce parcours, l'entraîneur Marcelo Bielsa a sélectionné 28 joueurs, dont 3 gardiens, ce qui lui permet d'avoir une véritable ossature pour son équipe. La plupart de ses vedettes jouent pourtant en Europe, mais ils n'ont pas paru éprouvés par les nombreux voyages transatlantiques, au contraire de leurs homologues brésiliens.

Nous voulions être les premiers dans les éliminatoires, nous avons réussi. Il nous faut maintenant ce niveau jusqu'à l'heure de vérité », a souligné Juan Sebastian Veron. Celui qu'on surnomme « la brujita » (la petite sorcière), est devenu l'emblème de la sélection argentine. Derrière lui, d'autres étoiles, comme Gabriel Batistuta, Hernan Crespo, Juan Pablo Sorin ou Ariel Ortega, un des seuls à ne pas jouer dans un club étranger (il évolue à Buenos Aires, dans le club de River Plate), mais aussi Walter Samuel et Roberto Ayala. Du côté des jeunes, la relève est assurée avec Pablo Aimar (FC Valence), Javier Saviola (FC Barcelone), Fabricio Coloccini (Alaves Vitoria) ou encore Andres D'Alessandro (River Plate), que le dieu du football argentin, Diego Maradona, considère comme son héritier et qui fait également l'admiration de Pelé, autre icône du ballon rond.

Le point le plus discuté à propos de l'équipe argentine est sans doute le titulaire du poste de gardien de but qui devra être choisi entre German Burgos (Atletico Madrid), Roberto Bonano (FC Barcelone) et

championne du monde en titre. Mais Marcelo Bielsa reste modeste et ne revendique pas le statut de favori de l'épreuve. « C'est une chose de se classer premier parmi dix concurrents et une autre, très différente, de participer à une compétition dans laquelle vont jouer les 32 meilleures équipes de football du monde », dit-il. Il assure que la France, l'Allemagne, le Brésil, l'Italie « mais aussi le Portugal et un des représentants du football africain » restent de très sérieux prétendants à la victoire.

MARASME SANS PRÉCÉDENT

Au milieu de la crise économique et financière sans précédent que traverse l'Argentine, le football reste une véritable occasion de fête et l'un des motifs de fierté du peuple. Et pourtant, le sévère marasme n'épargne pas le monde du ballon rond. Le déficit cumulé des vingt équipes de la Division 1 atteint près de 300 millions de dollars. Fini le rêve du club sportif et social, avec terrain de football, gymnase, piscine, bouledrome pour les retraités et activités ludiques pour toute la famille. Indépendante, qui comptait plus de 90 000 membres actifs en 1989, n'en possède plus que 20 000 et, parmi eux, seuls 35 % payent leurs cotisations. San Lorenzo, fort de 20 000 membres au début des années 1980, n'en a plus que 10 000.

Sous le poids de leurs dettes, certains clubs se sont déclarés en faillite et leur sort est entre les mains de la justice. Régulièrement des joueurs se mettent en grève parce qu'ils ne sont pas payés. Cela a été le cas en juillet dernier quand les joueurs de San Lorenzo ont refusé de participer aux entraînements parce qu'ils n'avaient pas touché leurs salaires du mois de juin et la moitié, qui leur était due, de leur 13^e mois. Ariel Ortega a été contraint au même bras de fer avec les dirigeants de River Plate qui refusaient de reconnaître leurs dettes à son égard. Et tout le monde en vient à se demander où passe et à quoi sert l'argent des transferts très rémunérateurs de joueurs vers les grands clubs européens.

Christine Legrand

FLASH-BACK

■ 7 novembre 2001.

A Bogota, le Chili affronte la Colombie avant que le match ne soit interrompu à la 92^e minute après l'exclusion d'un quatrième joueur chilien.

Un de trop, selon les règlements de la Fédération internationale. La Colombie menait (3-1). Aucun de ces deux pays n'obtient son ticket pour le Mondial asiatique.

■ 11 novembre 2001.

A Mexico, le Honduras dispute son 21^e match qualificatif pour la Coupe du monde. Un marathon auquel le défenseur Samuel Caballero a participé intégralement, ce qui lui permet de détenir le record en la matière. Le Mexique s'impose (3-0) et se qualifie pour la douzième phase finale de son histoire.

Les Brésiliens semblent avoir oublié toute leur magie

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« Ufa ! » C'est ainsi qu'on dit « ouf ! » au Brésil et que « le pays du football » autoproclamé a exprimé son soulagement lorsque ses repré-

sentants ont arraché leur qualification pour le Mondial 2002 en battant le Venezuela (3-0), mercredi 14 novembre, à Sao Luis. Seuls à avoir disputé toutes les phases finales depuis 1930, les quadruples champions du monde ont préservé *in extremis* la tradition. Nike, le sponsor officiel, qui a déjà injecté plus de 60 millions d'euros en quatre ans dans les caisses de la Confédération brésilienne de football (CBF) ; TV Globo, sponsor officiel et détenteur des droits de retransmission télévisée sur le territoire national ; la Fédération internationale (FIFA) ; les organisateurs et les partenaires de la XVII^e Coupe du monde, tous se sont félicités de l'heureux dénouement.

De leur côté, les supporters brésiliens ne pouvaient imaginer le calvaire qu'ils allaient endurer tout au long d'une campagne – 9 victoires, 3 nuls, 6 défaites – qui marquera négativement les mémoires. Manifestement, le football brésilien ne s'est toujours pas remis de la déroute (3-0) face aux Bleus en finale du dernier Mondial. Sa descente en vrille jusqu'aux portes de l'enfer de l'élimination démarre très précisément

avec la « crise convulsive » (dont l'origine reste toujours indéterminée) de Ronaldo, alors « meilleur joueur du monde », survenue sept heures avant le coup d'envoi.

Amorphe, l'attaquant de l'Inter Milan se traîne pitoyablement sur la pelouse pendant quatre-vingt-dix minutes. Limogé peu après, le sélectionneur Mario Zagallo est vite accusé – de même que Ricardo Teixeira, le président de la CBF – d'avoir cédé aux pressions du sponsor pour faire jouer, avec les résultats que l'on sait, celui qui vient de remplacer Michael Jordan en tête de liste des VRP de Nike.

ENQUÊTES PARLEMENTAIRES

L'odeur de scandale devenant insupportable à certains parlementaires, la Chambre fédérale des députés et le Sénat finiront par former, en octobre 2000, et malgré les tentatives de sabotage du lobby à la solde de la CBF, deux commissions d'enquête chargées d'inspecter les coulisses d'un patrimoine national d'autant plus en péril que la sélection olympique a été éliminée, un mois auparavant, en quarts de finale des Jeux de Sydney en se faisant surprendre – à onze contre neuf ! – sur un but en or par les futurs champions, les Lions indomptables du Cameroun.

Un grand déballage de linge sale

commence au Congrès, immédiatement alimenté par les accusations tous azimuts – portées par son ancienne compagne et secrétaire particulière – contre Wanderley Luxemburgo, le successeur de Mario Zagallo, à son tour éjecté après le fiasco de Sydney. Commissions occultes sur des transferts, trafic d'influence lié à son poste de sélectionneur (une seule partie en Seleccion vaut de l'or sur le marché des joueurs), fraude fiscale et même remplissage de ballons à la cocaïne avant les déplacements à l'étranger. Aux abois, Wanderley Luxemburgo admet « une certaine négligence » au moment de s'expliquer, au Parlement, sur 5 millions d'euros de provenance opaque et non déclarés au fisc.

La valse des entraîneurs s'accélère. L'intérimaire Candinho assure les affaires courantes à l'occasion de la victoire remportée, en octobre 2000, en éliminatoires au Venezuela (6-0), puis cède sa place à Emerson Leao. Ce dernier décide alors de procéder – pour valoriser certains de ses poulains – à une revue d'effectif (plus de 80 joueurs depuis France 1998 !) comme on n'en avait plus vu depuis les années 1960. Son bref mandat de neuf mois est ponctué par un licenciement brutal à la suite du naufrage brésilien en Coupe des confédérations (défaite face à l'Australie pour la troisième place). Cin-

quième titulaire en trois ans, le sélectionneur Luiz Felipe Scolari n'est pas parvenu à ranimer la flamme. Humiliées, en juin, par le Honduras (0-2) en quarts de finale de la Copa America, ses troupes ont conquis sans gloire le droit de défendre en Asie un prestige qui part en quenouille.

Comment le « pays du football » a-t-il pu en arriver là ? Certes, l'indisponibilité prolongée de Ronaldo, opéré par deux fois au genou droit, qui a joué moins de quatre-vingt-dix minutes en cinq matches officiels depuis novembre 1999, se fait cruellement sentir. Il n'empêche, de nombreux Brésiliens s'illustrent dans les championnats européens, à l'exemple de Rivaldo (FC Barcelone), Roberto Carlos (Real Madrid), Emerson et Cafu (AS Roma), etc.

Pour la presse, l'opinion publique et une bonne partie du Congrès, les principaux responsables du marasme de la Seleccion sont justement ceux qui en ont le plus profité : les dirigeants du football brésilien, y compris le président de la CBF, dont la commission du Sénat doit prochainement solliciter la mise en examen pour divers délits incluant le trafic de devises.

Il reste sept mois à Scolari – ou à son successeur – pour restaurer le « patrimoine national ».

Jean-Jacques Sevilla

En Chine, le football n'en a pas fini avec les tribulations

PÉKIN

de notre correspondant

Il est statufié en Chine comme un héros du peuple. Bora Milutinovic – dit « Milu » (prononcer Milou) – est le grand artisan de la qualification de l'équipe chinoise à la phase finale de la Coupe du monde. L'événement est une grande première historique. Dès la qualification, arrachée contre Oman, le 7 octobre, la place Tiananmen, à Pékin, a été envahie par une foule ivre de bonheur. L'entraîneur serbe de cinquante-six ans aura réussi là où d'autres devanciers étrangers, l'Allemand Claus Schlappner et l'Anglais Bobby Houghton, avaient échoué.

Né à Shanghai, du temps des concessions sous des auspices anglais et italiens, puis formaté par des entraîneurs hongrois après l'avènement du communisme en 1949, le football chinois s'arrache lentement mais sûrement de son isolement à la faveur de l'ouverture du pays sur les échanges internationaux. « Milu » est devenu célèbre, mais il y a derrière lui toute une « yugoslavian connection » à la tête des équipes techniques. Et les clubs recourent

aussi massivement à des joueurs étrangers (Européens de l'Est, Sud-Américains, Africains).

Les joueurs chinois, soumis à ces nouvelles influences, ont considérablement progressé, au point d'intéresser maintenant des clubs européens. On trouve ainsi le défenseur Fang Zhiyi (le « Beckham chinois ») à Crystal Palace (D2 anglaise) et l'attaquant Yang Chen à Francfort (D1 allemande). La fierté nationale – pour ne pas dire nationaliste – qu'inspire au public la récente qualification est à la mesure de la popularité du football en Chine.

SANG CHAUD

Une presse sportive abondante, des retransmissions télévisées générales, une connaissance intime des championnats anglais ou italiens : la « culture foot » s'épanouit dans l'Empire du Milieu. Les femmes sont aussi emportées par la vague : très actives dans les tribunes, elles ne sont pas les dernières à accabler l'adversaire d'injures très canailles.

On a le sang chaud dans les stades chinois. Une défaite contre Hongkong en 1985 avait dégénéré en

émeute à Pékin. Depuis, les matches sensibles sont organisés à l'extérieur de la capitale. Quant aux matches qui ne le sont pas, ils se déroulent sur fond vert olive des uniformes de l'Armée populaire de libération.

MARCHÉ DES VEDETTES

Depuis 1994, les deux premières divisions se sont converties au professionnalisme. Un véritable marché des vedettes s'est créé, où rivalisent dans la surenchère des clubs sponsorisés par des entreprises (travaux publics, chimie, tabac, banque...). Les meilleurs joueurs peuvent être payés jusqu'à 1 million de francs par an.

Pourtant, ces clubs sont encore loin d'avoir acquis leur autonomie. Ils restent bridés par l'omnipotente Association du football chinois (AFC), la fédération qui n'a pas perdu de ses vieux réflexes directifs. Jusqu'à une date récente, elle imposait à tous les clubs un entraînement national au printemps à Kunming (Yunnan) et fixait elle-même les priorités physiques ou tactiques. C'est elle aussi qui maîtrise une bonne partie des circuits budgétaires.

Face à cette toute-puissance, les clubs manquent singulièrement de personnalité. Le symptôme le plus patent en est la quasi-inexistence de centres de formation. L'essentiel des équipes s'alimentent auprès d'écoles émanant des structures administratives. Seules les deux équipes-phares de la Division 1, Dalian et Shanghai, ont réussi à monter une formation maison.

Une autre anomalie est l'irrationalité de l'allocation des fonds. La chaîne centrale de télévision CCTV s'acquitte de droits de retransmission télévisés dérisoires, représentant 2 % des revenus des clubs. Plombés par de telles carences, tous les clubs chinois perdent de l'argent. Echaudées, de nombreuses entreprises propriétaires de clubs jettent l'éponge (une vingtaine depuis 1994) dans un contexte également perverti par l'ampleur d'une corruption favorisée par les liaisons dangereuses entre capital et bureaucratie. Les matches truqués sont fréquents. Le football chinois a progressé. Mais il est encore loin d'être sûr.

Frédéric Bobin

QUIZ : êtes-vous amateur, pro ou champion ?

SFR

TEXTOFOOT

Vous serez toujours plus qu'un simple supporter

Tapez le mot QUIZ suivi de AMA PRO ou EXP

Envoyez au* 3668

Répondez aux questions par TEXTO

ALORS C'EST VOUS LE MEILLEUR ?

www.sfr.fr

Le monde arabe se dévoile aux enfants

Mardi 20 novembre 2001. Petit florilège de dépêches sur l'ordinateur. 8 h 58 : « Une bombe placée dans un cartable explosive à la gare d'Alger » ; 9 h 02 : « Des avions de guerre américains tuent cinq civils en bombardant Kandahar » ; 10 h 22 : « On a retrouvé les corps de quatre personnes sur la route de Kaboul... Aux yeux d'un enfant, comment le monde pourrait-il être intelligible ? On dirait qu'un esprit malfaisant s'évertue à en brouiller le sens, à jeter le trouble dans nos représentations du bien et du mal.

Lieu privilégié des stéréotypes et de l'endoctrinement, les livres pour la jeunesse sont aussi l'instrument indispensable d'une éducation à la paix. Et c'est bien sûr dans cet esprit que le 17^e Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, qui se tient à

édito

Montreuil, du 28 novembre au 3 décembre, invite opportunément à la découverte du monde arabe.

En reflétant la complexité des relations Orient-Occident depuis les croisades, ce Salon évitera sans doute que les enfants ne réduisent l'Islam aux drames récents de l'actualité. Il sera l'occasion d'entrer en contact avec la production éditoriale des pays arabes où la jeunesse représente une part si déterminante de la population. Enfin, la mine extraordinaire des dernières parutions françaises sur l'univers arabomusulman devrait offrir aux jeunes issus de l'immigration de précieuses portes d'accès à leur propre culture.

Florence Noiville

Tunisie : un secteur qui a encore tout l'avenir devant lui

Partagés entre les soucis d'éducation des parents qui misent sur le livre scolaire et leur envie de développer la créativité, les éditeurs s'interrogent

Avec le Liban et l'Égypte, la Tunisie compte parmi les principaux pays arabes producteurs de livres pour la jeunesse. Dans ce pays de près de dix millions d'habitants, une demi-douzaine de maisons d'édition publient régulièrement des ouvrages pour enfants, en arabe surtout, mais aussi en français ou en version bilingue. A Tunis et dans les grandes villes, plusieurs librairies les diffusent. Les 270 bibliothèques publiques et celles des 570 lycées en acquièrent constamment. Le Salon du livre pour la jeunesse, qui se tient chaque année à Sfax, en est à sa neuvième édition.

Aujourd'hui où l'ensemble des enfants sont scolarisés, où le niveau de vie a fait un bond depuis vingt ans – les Tunisiens aiment le comparer à celui du Portugal –, la demande de lecture existe. Ses contours sont encore incertains : les parents recherchent avant tout ce qui semble utile à la scolarité ; les éditeurs collent aux besoins tout en cherchant à les devancer pour préparer le marché de demain ; les quelques auteurs et illustrateurs hésitent sur les perspectives de ce secteur neuf.

« Mon objectif est d'être l'éditeur d'ici et maintenant, de répondre aux nécessités de la situation réelle », affirme Noureddine Ben Khader, directeur des éditions Cérès, principale maison privée qui publie de la littérature et des essais à destination des enfants et des adultes. Noureddine Ben Khader est arrivé chez Cérès en 1979, après onze années de prison sous le régime du président Bourguiba. La maison d'édition publiait alors surtout des beaux livres, notamment destinés aux touristes. Avec son « tempérament d'intellectuel engagé », comme il aime

se décrire, Noureddine Ben Khader a voulu que « la rue culturelle tunisienne soit présente ».

Aujourd'hui, le catalogue comprend surtout des livres de poche qui reprennent des auteurs classiques, livres de droits, et des contemporains, pour lesquels Cérès a obtenu de payer des droits allégés par les services culturels français. La collection « Idea », destinée aux étudiants, publie Pierre Bourdieu, Gilles Deleuze et Félix Guattari, Michel Foucault ou Ibn Arabi.

La plupart des livres pour enfants sont en arabe, notamment avec la collection « Bibliothèque ouverte », dédiée à la littérature jeunesse classique et moderne. En français, la collection « Le Miroir d'encre » propose plusieurs courts romans de qualité pour adolescents, écrits par des auteurs contemporains tunisiens, comme Zinelabidine Benaïssa.

PATRIMOINE

Tout autres sont les choix d'Alif, une maison novatrice, fondée en 1986. Ses bureaux situés au deuxième et dernier étage d'un des rares immeubles de grande hauteur de la baie offrent une vue splendide sur la baie de Tunis. Cette modernité est tempérée par une multitude d'affiches et de livres consacrés au patrimoine de la Méditerranée, avec un goût pour l'histoire, la musique, le vin. « Presque tous nos titres sont des créations », affirme Mohamed Salah et Viviane Bettaieb, ses responsables.

Pour adultes et pour enfants, le patrimoine est leur sujet de prédilection. « Les artistes du Sud ont des choses à exprimer, différentes du regard porté par les orientalistes du Nord », estime Mohamed-Salah Bettaieb. Toutes les strates de l'histoire locale

– punique, romaine, arabe – sont abordées, avec force images et documents. Des thèmes tels les droits des femmes ou la marginalité au Maghreb figurent aussi au catalogue.

Les livres animés pour enfants sont l'une des grandes spécialités d'Alif. Carthage citée phénicienne d'Afrique ou Une ville arabe, la médina de Tunis ou encore L'Oasis, une halte dans le désert sont de magnifiques ouvrages en trois dimensions, où des dessins documentés s'ouvrent en plusieurs étapes à chaque double page. Les albums de contes et d'histoires sur les corsaires ou l'alphabet arabe sont aussi soigneusement illustrés.

D'autres maisons d'édition se consacrent largement à la littérature jeunesse, comme Alyssa, ou entièrement, comme les Editions de l'Arbre. L'Arbre publie notamment des livres à découper sur les poupées tunisiennes et des contes en arabe, cherchant à concilier qualité et prix abordables. Alyssa se consacre au livre de poche avec des séries de romans policiers, une collection d'« histoires glauques » ou des contes, comme Les Très Filoutes Histoires de Jha, un livre impertinent à succès.

« Il n'y a aucun problème de censure avec la littérature jeunesse », affirme Noureddine Ben Khader, parce qu'il n'y a pas assez de textes forts. La plupart des histoires sont très moralisatrices. Elles n'ont rien qui puisse inquiéter les censeurs. Nous manquons de textes iconoclastes », Marie-Hélène Béji, cofondatrice des Editions de l'Arbre, se demande si les éditeurs ne sont pas « trop fileux ».

Peu d'auteurs traitent des thèmes comme la sexualité, la réalité sociale, la violence. « La Tunisie est une société relativement embourgeoisée

où l'on ne veut pas prendre le risque d'être malmené dans un commissariat. On pratique une autocensure générant des textes mièvres que les lecteurs n'ont pas envie de lire », assure Noureddine Ben Khader.

Les livres consacrés à des thèmes religieux sont aussi rares. « Nous n'avons pas les moyens dont disposent les intégristes pour produire des livres », explique Mohamed-Salah Bettaieb. Si nous décidions de faire des livres religieux, nous les consacrerions aux trois croyances : la Tunisie est un grand pays juif, un grand pays chrétien et un grand pays musulman. Mais, aujourd'hui, les livres sur l'Islam ne se vendraient pas car les parents recherchent avant tout des livres utiles pour la scolarité de leurs enfants. »

LA QUESTION DES PRIX

Le bras de fer entamé par le gouvernement tunisien avec les islamistes a des retombées sur le livre jeunesse. Les parents s'en remettent aux enseignants pour le choix des titres à acheter. « Or les éditeurs ne peuvent pas travailler avec les maîtres : par crainte de l'intégrisme, l'éducation nationale impose une séparation très ferme entre les éditeurs et l'école », explique Noureddine Ben Khader. En revanche, le gouvernement, lassé de voir des directeurs de lycée acheter des Corans, a créé des commissions d'acquisition pour les bibliothèques municipales et scolaires, qui privilégient les maisons d'édition laïques. « D'une part, cela génère des commandes importantes, observe Noureddine Ben Khader, d'autre part, ces ouvrages sélectionnés sont à leur tour recommandés par les enseignants. »

Plus que la censure, ce sont les questions de prix qui préoccupent

les éditeurs. Le livre en arabe, celui qui se vend le mieux, est concurrencé par des productions libanaises et égyptiennes peu chères (de 5 à 10 francs). Les familles ne veulent pas déboursier plus. Selon Viviane Bettaieb, « les parents sont prêts à se saigner pour acheter un dictionnaire, mais pas pour un album de contes ». Comme d'autres éditeurs, L'Arbre explique qu'il ne peut plus faire de couverture cartonnée, car le prix de fabrication en est trop élevé. Les meilleurs illustrateurs refusent de travailler à si bas prix. Seul Alif continue de fabriquer des livres selon « les critères de qualité internationaux », à des prix bien trop élevés pour les bibliothèques.

Des changements se dessinent pourtant. En matière de diffusion, l'ouverture récente du premier Carrefour tunisien, qui présente un large rayon de livres pour enfants, bouleverse le marché. Des parents qui n'entraient pas dans les librairies achètent en quantité, y compris les livres onéreux de chez Alif. « Carrefour va peut-être faire en dix ans ce que le ministère de la culture n'a pas fait en trente ans », ironise Mohamed-Salah Bettaieb.

En matière d'illustration, un secteur faible de l'édition tunisienne, plusieurs formations se mettent en place. La médiathèque des services culturels français organise un atelier hebdomadaire animé par Esmâ Khemir, la sœur et collaboratrice de l'auteur Nacer Khemir (voir ci-dessous). A un niveau plus professionnel, l'illustrateur Raouf Karaï, professeur d'art graphique à l'École des beaux-arts de Sfax, a obtenu d'y créer, à cette rentrée, la première section entièrement consacrée à l'illustration.

Catherine Bédarida

La vérité du fou

Praline Gay-Para, Ayyam Sureau, Eglal Errera : un trio de magiciens du contes

L'OMBRE DU PALMIER

d'Eglal Errera. Actes Sud Junior, 64 p., 13 € (85,27 F).

A partir de 6-7 ans

LE CHANT DU MOINEAU

d'Ayyam Sureau. L'École des loisirs, « Mouche »

62 p., 6,40 € (44 F).

A partir de 6-7 ans

BATBOU

de Praline Gay-Para. L'École des loisirs, « Mouche »,

62 p., 6,50 € (42,64 F).

A partir de 6-7 ans

Goha (Juhâ, ou encore J'ha) est un personnage récurrent des contes depuis le VIII^e siècle,

aussi bien en Irak, en Turquie qu'en Égypte. Homme au cœur simple mais rusé et facétieux, il se sort de toutes les embûches en dépit de son physique malingre. Son esprit vif parvient à vaincre tous les obstacles aussi bien matériels qu'intellectuels. Goha éveille chez le jeune lecteur l'intelligence, la lucidité et la patience. Pour vaincue puis victorieuse assumée, le lecteur prend conscience des complexités de la vie en société. Homme ordinaire – « car il était fait comme nous tous de plus de fragilité que de force, de plus de faiblesse que de courage » –, Goha affronte cinq expériences symboliques, domine un colosse, piège un tyran, déjoue les manigances d'un voleur... Détermination, subtilité, le jeune héros se débrouille des puissants et résout les énigmes. La seule force musculaire, apprend-il, est un leurre. Les couleurs chaudes et l'humour des dessins de Sébastien Mourrain illustrent cette incursion dans l'imaginaire. On retrouve la même saveur malicieuse dans L'Odeur du poulet farci, quatre contes arabes qu'Eglal Errera publie à L'École des loisirs.

Ayyam Sureau joue sur le même registre de la débrouillardise provocante. Le chant du moineau est l'histoire d'un enfant transformé

en oiseau, mais qui a gardé une présence d'esprit humaine. Véritable chevalier d'industrie, le moineau construit sa fortune à partir d'un grain d'orge qu'il échange contre de la farine, du pain, une chèvre, une vache... La dernière transaction est une princesse belle comme le jour ! Le prince Hilal est aussi convaincant que le moineau. Il réussit à raconter une histoire sans fin à un roi cruel qui donnera sa fille à l'habile jeune homme qui répétera l'exploit des Mille et Une Nuits. Dans un autre volume, Ayyam Sureau a réuni huit Contes du Caire, illustrés par Chen Jiang Hong et également publiés à L'École des loisirs.

En collection « Mouche » (tout petits) ou « Neuf » (à partir de 9 ans), l'École des loisirs consacre de nombreux volumes aux contes orientaux. Praline Gay-Para a ainsi recueilli des Contes du Liban où les thèmes colportés depuis des siècles s'adaptent aux mœurs contemporaines.

Dans ces seize récits, magiciens de légende et figures traditionnelles de la fable se mêlent aux officiers, éboueurs, messieurs en smoking

et autres personnages contemporains. Pour les très jeunes enfants, Praline Gay-Para a collecté et traduit quatre contes qui « voyagent de bouche en bouche depuis la nuit des temps. » Un bûcheron mange une « pomme de grossesse » destinée à sa femme et accouche lui-même d'un minuscule bébé ! Bat-bou, fils du mari, a un appétit d'ogre, se défend comme un tigre et atteint sa taille d'homme en même temps qu'il découvre l'amour. Madame Puce et Monsieur Pou, des chèvres, un corbeau et le rusé Jaha peuplent aussi le fabliau présenté par Praline Gay-Para. L'imaginaire vient au secours des contraintes de l'existence. Le conte, lecture privilégiée d'une initiation au bonheur, est aussi bonheur retrouvé pour ceux qui n'ont pas oublié leur enfance et, pour les sceptiques, rêve éphémère d'un accommodement de la réalité.

Hugo Marsan



Voyages orientaux

D'Alger à Damas, une série d'ouvrages didactiques et précieux pour appréhender dans sa diversité sociale et culturelle un espace qui couvre vingt-deux Etats

Proposer un tour du monde arabe accessible et didactique, c'est d'abord délimiter un espace précis. Or, au gré des vicissitudes historiques, des conquêtes et des replis, des acculturations durables et des avancées sans lendemain, ce sont quelque vingt-deux Etats qu'il convient de ranger en 2001 sous une même bannière. Le score a de quoi effrayer, comme l'espace géographique concerné, si c'est une synthèse que l'on espère atteindre. Avec réalisme – et un appréciable souci de célébrer autant la diversité des réalités que la force des points communs, Mohamed Kacimi, Algérien d'origine, établi à Paris depuis près de vingt ans, a cependant relevé le défi, offrant en 256 pages un astucieux voyage (les chapitres sont autant d'étapes urbaines, de Sanaa à Rabat via Damas, Beyrouth, Le Caire, ou les villes saintes de La Mecque et Jérusalem – dix métropoles au total) où les questions de société comme les aspects culturels sont abordés au hasard des pages, avec une fluidité et une transversalité parfaitement adaptées au sujet, d'autant qu'un index permet de restaurer une consultation moins ludique. Ce parti pris préserve le plaisir de la lecture, que l'iconographie choisie prolonge avec bonheur, et augure bien d'une collection dont c'est là le premier titre (Le Monde arabe, Milan/Institut du monde arabe, « Les Encyclopes », 22,56 € [148 F]).

On retrouve le même souci de clarté et la même réussite éditoriale dans un autre album coédité par l'Institut du monde arabe – avec La Découverte cette fois – consacré plus spécifiquement à l'Afrique du Nord (seule l'Égypte est exclue). Ingénieur et journaliste algérien, Akram Belkaïd-Ellyas sait renvoyer en annexe (chronologie thématique, bibliographie) d'A la rencontre du Maghreb les partitions nationales actuelles pour mieux faire saisir, par-delà les aléas de l'histoire, les liens entre populations et territoires, civilisation et identité, culture et société. Avec une dernière partie formidablement pertinente, puisqu'elle aborde clairement les enjeux démographiques, les poids de l'Islam dans la vie politique, les freins à la démocratisation en cours, le rôle des intellectuels, le fléau de la dette ou celui de la corruption. Précise et astucieuse-

ment illustrée (au document « classique » répond le dessin de presse ou la caricature), cette encyclopédie mérite d'entrer dans tous les CDI (128 p., 20 € [131,20 F]).

Lié, depuis les premières traductions des Mille et Une Nuits, tandis que Thierry Aprile, alternant récit et double page documentaire, nous entraîne Sur les traces d'Aladdin, avec la complicité de l'enchantement François Place (Gallimard, 128 p., 10 € [65,59 F]), à une vision magique, exotique et paradoxalement opulente, le monde arabe a récemment vu cette magnificence heureuse restaurée par Abdellatif Laâbi, dont le poème L'Orange bleue courrait le long d'un livre-fresque au charme intamé (Seuil, 29,73 € [195 F]). On retrouve une grâce comparable dans le livre de comptines, recueillies par Hafida Favret et Magdeleine Lerasle et illustrées par Nathalie Novi, A l'ombre de l'olivier, qui vient de partager, avec l'Auschwitz de Pascal Croci (éd. du Masque), le Prix 2001 du livre jeunesse de l'Assemblée nationale (éd. Didier, 23 € [151 F]).

Souvent, toutefois, la curiosité sur le monde arabe répond davantage à des questions brûlantes. Expression culturelle devenue, sous les feux de l'actualité, un enjeu politique, les Paroles kabyles, rassemblées par Samia Messaoudi et Mustapha Harzoune, célèbrent autant les poètes berbères que les adages de la sagesse populaire (préfacées par le chanteur Idir, Albin Michel, « Carnets de sagesse », 8,99 € [59 F]). La mémoire, sans cesse retouchée, du tragique épisode de la décolonisation est une autre entrée : avec Midi pile, l'Algérie, Jean-Pierre Vittori revient sur la fin de la guerre d'Algérie, la lassitude des combattants et la vanité d'un affrontement « archaïque ». Les retrouvailles entre deux adversaires quarante ans plus tard servent de prétexte, avec la pudeur que l'on connaît au coup de crayon de Jacques Ferrandez, pour revenir sur une « guerre sans nom » avec le parti pris d'un aller-retour entre fiction et réalité, grâce au contrepoint des photos légendées qui font le prix de la collection « Histoire d'Histoire » (éd. Rue du Monde, 36 p., 12,19 € [80 F]). Parfois mal connu et facilement dénaturé lorsque l'intégrisme alimente les dérives terroristes, l'Islam bénéficie d'une brève pré-

sentation, précise et accessible malgré sa relative austérité, d'Ariette Desclée de Maredsous. Origine, doctrine, courants historiques et contemporains, ces informations devraient dissiper quelques confusions (Raconte-moi l'Islam, NAN éd. [153, boulevard Haussmann 75008], 40 p., 6,10 € [40 F]).

Autre piste, essentielle, pour comprendre les enjeux de cet automne 2001, l'excellent Mondes rebelles junior, d'Elisabeth Combres et Florence Thinar, qui, s'il ne néglige aucun des espaces où les « nouvelles guerres » causent des déchirures fratricides, traite de l'Afghanistan et du terrorisme sans frontières prôné par Oussama Ben Laden (excellente présentation d'Emmanuelle de La Grange, Michalon, 128 p., 19 € [124,63 F]). Après tant de violence, il ne reste guère qu'à souhaiter que la fraternité célébrée par Gianni Rodari dans Un et sept, message de paix d'une nécessaire actualité, soit entendue sans bornes ni frontières (illustrations de Béatrice Alemagna, Seuil, 32 p., 13,90 € [91,18 F]).

Ph.-J. C.

FRANÇOIS VALLEJO

MADAME ANGELOSO

« Tout l'art de Vallejo, jouant sur les temps, le décalage des regards et variant les styles, est de réussir le portrait de ses personnages en même temps qu'il brosse celui de son héroïne. »

JEAN-CLAUDE RINARD
Le Magazine littéraire

ÉDITIONS
Viviane Hamy

Rencontre haute en couleurs avec **Michel PASTOUREAU** pour son **DICTIONNAIRE DES ANIMAUX CÉLÈBRES** (éd. Bonneton) **VENDREDI 7 DECEMBRE à 18H**

à **LA LIBRAIRIE DES puf**

49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Trente-deux candidats pour la première Coupe du monde du XXI^e siècle

Le Mondial découvre un géant, la Chine, et un Petit Poucet, la Slovaquie, avec deux autres néophytes, l'Équateur et le Sénégal

Afrique du Sud

- **Nombre d'habitants :** 42,6 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 1 039 880
- **Couleurs :** maillot blancs à parements jaunes et noirs, short vert, bas blancs
- **Joueur vedette :** Shaun Bartlett (Charlton)
- **Palmarès en Coupe du monde :** deuxième participation

RABIH MOGHRABI/AFP



Allemagne

- **Nombre d'habitants :** 82 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 6 300 000
- **Couleurs :** maillot blanc, short noir, bas blancs
- **Joueur vedette :** Oliver Kahn (Bayern Munich)
- **Palmarès en Coupe du monde :** quinzisième participation, trois victoires (1954, 1974, 1990), trois finales (1966, 1982, 1986), trois demi-finales (1934, 1958, 1970)

Angleterre

- **Nombre d'habitants :** 60 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 2 100 000
- **Couleurs :** maillot blanc, short bleu, bas blancs
- **Joueur vedette :** Michael Owen (FC Liverpool)
- **Palmarès en Coupe du monde :** onzième participation, une victoire (1966), une demi-finale (1990)

Arabie saoudite

- **Nombre d'habitants :** 21 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 130 000
- **Couleurs :** maillot blanc, short vert, bas blancs
- **Joueur vedette :** Saed Al-Dossary (Al-Ahli Djeddah)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation

Argentine

- **Nombre d'habitants :** 37 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 530 000
- **Couleurs :** maillot rayé bleu ciel et blanc, short noir, bas blancs
- **Joueur vedette :** Juan-Sebastian Veron (Manchester United)
- **Palmarès en Coupe du monde :** treizième participation, deux victoires (1978, 1986), deux finales (1930, 1990)

Belgique

- **Nombre d'habitants :** 10,2 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 455 173
- **Couleurs :** maillot rouge, short rouge, bas rouges
- **Joueur vedette :** Marc Wilmots (Shalke 04)
- **Palmarès en Coupe du monde :** dixième participation, une demi-finale (1986)

B Brésil

- **Nombre d'habitants :** 171 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 932 000
- **Couleurs :** maillot jaune, short bleu, bas blancs
- **Joueur vedette :** Rivaldo (FC Barcelone)
- **Palmarès en Coupe du monde :** dix-septième participation (n'a manqué aucune édition), quatre victoires (1958, 1962, 1970, 1994), deux finales (1950, 1998), trois demi-finales (1938, 1974, 1978)

Cameroun

- **Nombre d'habitants :** 15,5 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 9 328
- **Couleurs :** maillot vert et jaune, short rouge, bas jaunes
- **Joueur vedette :** Marc-Vivien Foé (Olympique lyonnais)
- **Palmarès en Coupe du monde :** cinquième participation

Le public du Mondial va découvrir quatre nouveaux pays, et leurs vedettes : l'attaquant de Francfort, Chen Yang (en haut, à gauche), principal atout des Chinois ; Ivan Kaviedes (Celta Vigo), auteur pour l'Équateur d'un but décisif contre l'Uruguay (en haut, à droite) ; El-Hadji Diouf (RC Lens), meilleur buteur du Sénégal pendant les qualifications (en bas, à gauche) ; Zlatko Zahovic (Benfica Lisbonne) qui espère faire briller la Slovaquie (en bas, à droite). Sans trop y croire, tous rêvent de soulever le trophée, comme l'ont fait, le 12 juillet 1998, les Français Robert Pires, Bixente Lizarazu et Zinedine Zidane (ci-contre).

PAULO WHITAKER/REUTERS



SEYILLOU/AFP

Chine

- **Nombre d'habitants :** 1,26 milliard
- **Nombre de licenciés de football :** 4 300 000
- **Couleurs :** maillot blanc avec parements rouges, short blanc, bas rouges
- **Joueur vedette :** Chen Yang (Eintracht Francfort)
- **Palmarès en Coupe du monde :** première participation

Corée du Sud

- **Nombre d'habitants :** 46 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 13 500
- **Couleurs :** maillot rouge, short bleu, bas rouges
- **Joueur vedette :** Hong Myung-bo (Kashiwa Reysol)
- **Palmarès en Coupe du monde :** sixième participation

Costa Rica

- **Nombre d'habitants :** 3,6 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 60 000
- **Couleurs :** maillot rouge, short bleu, bas blancs
- **Joueur vedette :** Paulo Cesar Wanchope (Manchester United)
- **Palmarès en Coupe du monde :** deuxième participation

Croatie

- **Nombre d'habitants :** 4,8 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 80 000
- **Couleurs :** maillot à damier rouge et blanc, short blanc, bas bleus
- **Joueur vedette :** Mario Stanic (Chelsea)
- **Palmarès en Coupe du monde :** deuxième participation, une demi-finale (1998)

Danemark

- **Nombre d'habitants :** 5,2 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 280 000
- **Couleurs :** maillot rouge, short blanc, bas rouges
- **Joueur vedette :** Ebbe Sand (Shalke 04)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation

Équateur

- **Nombre d'habitants :** 12,9 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 31 000
- **Couleurs :** maillot jaune à bandes bleues et rouges, short bleu, bas rouges
- **Joueur vedette :** Ivan Kaviedes (Celta Vigo)
- **Palmarès en Coupe du monde :** première participation

Espagne

- **Nombre d'habitants :** 40 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 537 226
- **Couleurs :** maillot rouge, short bleu, bas noirs
- **Joueur vedette :** Raul Gonzalez (Real Madrid)
- **Palmarès en Coupe du monde :** onzième participation, une demi-finale (1950)

États-Unis

- **Nombre d'habitants :** 282 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 4 202 000
- **Couleurs :** maillot blanc, short blanc, bas blancs
- **Joueur vedette :** David Regis (FC Metz)
- **Palmarès en Coupe du monde :** septième participation, une demi-finale (1930)

France

- **Nombre d'habitants :** 60 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 2 150 443
- **Couleurs :** maillot bleu, short blanc, bas rouges
- **Joueur vedette :** Zinedine Zidane (Real Madrid)
- **Palmarès en Coupe du monde :** 11^e participation, une victoire (1998), trois demi-finales (1958, 1982, 1986)

Irlande

- **Nombre d'habitants :** 3,7 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 152 621
- **Couleurs :** maillot vert, short blanc, bas verts
- **Joueur vedette :** Roy Keane (Manchester United)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation

Italie

- **Nombre d'habitants :** 57 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 528 186
- **Couleurs :** maillot bleu, short blanc, bas bleus
- **Joueur vedette :** Alessandro Del Piero (Juventus Turin)
- **Palmarès en Coupe du monde :** 15^e participation, trois victoires (1934, 1938, 1982), deux finales (1970, 1994), deux demi-finales (1978, 1990)

Japon

- **Nombre d'habitants :** 127 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 795 016
- **Couleurs :** maillot bleu, short blanc, bas bleus
- **Joueur vedette :** Hidetoshi Nakata (AS Parme)
- **Palmarès en Coupe du monde :** deuxième participation

Mexique

- **Nombre d'habitants :** 100 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 1 400 000
- **Couleurs :** maillot vert, short blanc, bas rouges
- **Joueur vedette :** Juan Francisco Palencia Fernandez (Espanyol Barcelone)
- **Palmarès en Coupe du monde :** douzième participation

Nigeria

- **Nombre d'habitants :** 123,3 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 61 000
- **Couleurs :** maillot rayé vert et blanc, short vert à parements blancs, bas rayés verts et blancs
- **Joueur vedette :** « Jay Jay Okocha » (Paris Saint-Germain)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation

Paraguay

- **Nombre d'habitants :** 5,2 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 140 000
- **Couleurs :** maillot rayé rouge et blanc, short bleu, bas bleus
- **Joueur vedette :** Jose-Luis Chilavert (RC Strasbourg)
- **Palmarès en Coupe du monde :** sixième participation

Pologne

- **Nombre d'habitants :** 39 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 291 660
- **Couleurs :** maillot blanc, short rouge, bas blancs
- **Joueur vedette :** Jerzy Dudek (FC Liverpool)
- **Palmarès en Coupe du monde :** sixième participation, deux demi-finales (1974, 1982)

Portugal

- **Nombre d'habitants :** 10 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 160 000
- **Couleurs :** maillot rouge, short vert, bas rouges
- **Joueur vedette :** Luis Figo (Real Madrid)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation, une demi-finale (1966)

AFP



Russie

- **Nombre d'habitants :** 147 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 2 000 000
- **Couleurs :** maillot blanc, short bleu, bas rouges
- **Joueur vedette :** Alexandre Mostovoï (La Corogne)
- **Palmarès en Coupe du monde :** neuvième participation, une demi-finale (1966)

Sénégal

- **Nombre d'habitants :** 9,5 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 120 000
- **Couleurs :** maillot vert, short jaune, bas rouges
- **Joueur vedette :** El Hadji Ousseïnoh Diouf (RC Lens)
- **Palmarès en Coupe du monde :** première participation

Slovaquie

- **Nombre d'habitants :** 2 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 24 000
- **Couleurs :** maillot blanc à parements noirs, short noir, bas blancs
- **Joueur vedette :** Zlatko Zahovic (Benfica)
- **Palmarès en Coupe du monde :** première participation

Suède

- **Nombre d'habitants :** 9 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 199 260
- **Couleurs :** maillot jaune, short bleu, bas jaunes
- **Joueur vedette :** Patrick Andersson (FC Barcelone)
- **Palmarès en Coupe du monde :** dixième participation, une finale (1958), trois demi-finales (1938, 1950, 1994)

Tunisie

- **Nombre d'habitants :** 9,5 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 29 400
- **Couleurs :** maillot blanc à liseré rouge, short blanc, bas blancs
- **Joueur vedette :** Adel Sellimi (SC Fribourg)
- **Palmarès en Coupe du monde :** troisième participation

Turquie

- **Nombre d'habitants :** 66 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 230 000
- **Couleurs :** maillot rouge et blanc, short rouge et blanc, bas blancs
- **Joueur vedette :** Hakan Sükür (Inter Milan)
- **Palmarès en Coupe du monde :** deuxième participation

Uruguay

- **Nombre d'habitants :** 3,4 millions
- **Nombre de licenciés de football :** 188 002
- **Couleurs :** maillot bleu ciel, short noir, bas noirs
- **Joueur vedette :** Alvaro Recoba (Inter Milan)
- **Palmarès en Coupe du monde :** dixième participation, deux victoires (1930, 1950), deux demi-finales (1954, 1970)

FILIPPO MONTEFORTE/AFP



Comte-Sponville de « A » à « Z »

De « Abbé » à « Zététique », André Comte-Sponville définit et analyse quelque 1 200 termes et notions. Pour le plaisir des uns et la consternation des autres

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

d'André Comte-Sponville.
PUF, « Perspectives critiques », 650 p., 23 € (150,90 F).

Chaque auteur, dit-on, fait toujours le même livre. Il se peut. Malgré tout, la répétition est plus ou moins visible. Chez certains, elle n'apparaît que de manière indirecte, comme une unité problématique, constituée de facettes, masquée par des ruptures, de ton ou de thème, consommées d'ouvrage en ouvrage. Chez d'autres, au contraire, tout semble avoir été dit une fois pour toutes. Leurs livres, aussi nombreux qu'ils soient, donnent l'impression de retisser les mêmes fils selon des motifs identiques. La forme change, le fond demeure. Ce n'est pas forcément dommageable. Les lecteurs fidèles, ceux qui n'aiment pas être dérouterés, les convaincus, les partisans, les inconducteurs seront satisfaits de se retrouver en terrain connu, arpentant un paysage familier, retrouvant inchangés les traits de leur auteur préféré.

C'est à ces vrais amateurs du sans surprise qu'il convient de recommander le volumineux dictionnaire confectionné par André Comte-Sponville. Ceux qui ont aimé, et ils sont fort nombreux, les précédents titres du philosophe (notamment les deux volumes du *Traité du désespoir et de la béatitude* et le *Petit Traité des grandes vertus*) trouveront ici, en quelque 1 200 définitions allant de quelques lignes à deux ou trois pages, tous les thèmes et tous les aspects de leur penseur favori. Ils pourront renouer avec des convictions faciles à partager : que la philosophie peut s'adresser à tous, qu'elle doit contribuer au bonheur, que la vertu n'est pas un vain mot. Désireux de « penser sa vie et vivre sa pensée », le philosophe selon Comte-Sponville emprunte, on le sait,

des chemins souvent délaissés depuis la fin de l'Antiquité, ceux du désir de sagesse. Sagesse pratique autant que pensante, vécue aussi bien que dite, humble autant qu'obstinée.

Pourquoi un dictionnaire ? La formule est commode. Elle permet aux lecteurs de vagabonder, et à l'auteur de parler de tout, à son gré et selon son optique. Voltaire et son *Dictionnaire philosophique portatif* de 1764, Alain et ses *Définitions* furent ici les sources d'inspiration. « Cela me fit deux modèles, que je voulais imiter, ou deux défis, que je voulais relever », écrit André Comte-Sponville dans son avant-propos, précisant qu'il a repris la plupart des entrées de ces prédécesseurs fameux, en y ajoutant nombre d'autres. Une comparaison détaillée de l'ouvrage avec les deux ancêtres dont il se réclame ne serait pourtant ni tout à fait sensée ni vraiment charitable.

EXEMPLES FAMILIERS

On se contentera d'indiquer que les six cents pages serrées de ce dictionnaire renferment des considérations de toutes sortes sur des notions classiquement philosophiques (telles que « conscience », « objectivité », « principe », « réel », « vérité »), des éclaircissements sur des termes techniques (comme « aséité », « catégories », « révolution copernicienne », « téléonomie »), des développements sur des sujets d'intérêt variable (parmi lesquels « angoisse », « bouddhisme », « fête », « loterie », « tabou », « wagnérien »). Les admirateurs d'André Comte-Sponville goûteront à coup sûr la simplicité de ses propos, son sens des exemples familiers. Ils apprécieront son éloge de la tempérance, son humanité, ce mélange singulier de vieil héritage évangélique et de matérialisme revendiqué, et mille leçons d'amour et de courage façon prêtre sans Eglise.

Les autres, à supposer qu'ils

ouvrent ce volume, le refermeront accablés de tant de poncifs, de bons sentiments et de truismes. Et travaillés peut-être de quelque perplexité. Il se trouve en effet que ce dictionnaire mêle les genres, cherche à combiner pédagogie et pensée libre, juxtapose à ses analyses et commentaires des aphorismes qui se veulent à l'emporte-pièce et ajoute à cette mixture de simples définitions de mots. A tel point que des dizaines d'articles de trois ou quatre lignes, parfois moins, paraissent sans justification aucune. Par exemple : « Compulsion : une impulsion irrésistible, presque toujours pathologique. » Ou bien : « Sincérité : le fait de ne pas mentir. Ce n'est pas toujours une vertu (il arrive que le mensonge vaille mieux), mais c'en est une que d'y tendre. » Les lecteurs qui ne voient pas quel intérêt, philosophique, littéraire ou ludique, peuvent avoir de telles considérations risquent fort de songer à Flaubert et à son *Dictionnaire des idées reçues*, l'ironie en moins.

Ils confirmeront ainsi, quoique de manière indirecte, qu'il en est bien de ce *Dictionnaire philosophique* comme de celui de Voltaire : « A quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouve à réfléchir. » Le parallèle ne devrait toutefois pas être poursuivi trop loin. Le grand homme des Lumières ne prétendait nullement, contrairement à Comte-Sponville, que tout un chacun pût devenir philosophe. Il le souligne à la fin de la préface à l'édition de 1765 : « Le vulgaire n'est pas fait pour de telles connaissances ; la philosophie ne sera jamais son partage. Ceux qui disent qu'il y a des vérités qui doivent être cachées au peuple, ne peuvent prendre aucune alarme ; le peuple ne lit point ; il travaille six jours de la semaine, et va le septième au cabaret. En un mot, les ouvrages de philosophie ne sont faits que pour les philosophes, et tout honnête homme doit chercher à être philosophe, sans se piquer de l'être. » Décidément, c'était une autre époque.

Roger-Pol Droit

Guillebaud, humaniste impénitent

Devant les assauts des neurosciences, de la sociobiologie ou du nouvel esprit eugéniste, l'essayiste en appelle à l'élaboration d'une « nouvelle question humaniste »

LE PRINCIPE D'HUMANITÉ de Jean-Claude Guillebaud.
Seuil, 384 p., 19,82 € (130 F).

De toute évidence, Jean-Claude Guillebaud ignore d'où vient le vent. Pourtant, les quatrième de couverture des livres à la mode l'indiquent clairement : un peu partout, c'est le même souffle impétueux contre le « droit de l'homme » des « bien-pensants » et le « politiquement correct » des belles âmes ; la même tornade « anticonformiste » qui promet toujours plus d'« iconoclasme », de « pavés dans la mare » et, bien sûr, de « tabous » brisés.

Or ce vent-là n'enivre guère notre homme, lequel a choisi de résister à la bourrasque. Et de garder le cap, en cinglant encore et toujours vers ces vieilleries ringardes qu'on nommait, jadis, « Lumières » et « humanisme ». Nous lui avons donc demandé de s'expliquer : « Je n'aime pas trop ce terme d'« humanisme », avec son côté gnan-gnan, qui fait un peu homélie obligatoire des fins de banquet électoral. Mais je n'en déteste pas moins toute forme d'anti-humanisme, notamment celui qui est en train de revenir en force, y compris dans les milieux branchés, alors qu'il y a peu il était encore réservé à l'extrême droite : cet anti-humanisme qui impute aux Lumières tout le mal du monde moderne. »

Ainsi Guillebaud nous fait-il encore le coup de la morale en nous mettant en garde contre la « barbarie douce » qui menace. Et vient nous empêcher de danser en rond notre « colin-maillard planétaire ». Mais de quoi s'agit-il, cette fois, avec ce *Principe d'humanité*, troisième et dernier tome de sa trilogie (1) ? De la science, et des « débordements redoutables du biotech ». Plus précisément, de « la dislocation scientiste du principe d'humanité » qui fait dire à cet oiseau de mauvais augure

que nous sommes désormais au bord du gouffre : « Je suis inquiet, c'est vrai. C'est peut-être un héritage de ma période de journaliste – j'ai passé vingt ans dans les tragédies de l'histoire. Surtout, je demeure tourmenté, en permanence, par la Shoah, ce trou noir dans le siècle. Si bien que lorsque je lis dans la presse des débats sur la naissance du « surhomme », je me dis qu'il y a cinquante ans, ces arguments étaient articulés par qui l'on sait... De nouveau, je vois des barbares possibles s'appuyer sur l'évolution de la science, et ce livre est traversé par une angoisse qui était déjà celle de Husserl dans les années 1930. »

« MESSAGER CRITIQUE »

Prophète des réveils difficiles, Guillebaud proclame avec force que l'urgence n'est plus au saccage des valeurs modernes, mais plutôt à l'élaboration d'une « nouvelle question humaniste ». Car devant les assauts des neurosciences, de la sociobiologie ou du nouvel esprit eugéniste, s'alarme-t-il, « nous aurons bientôt les mains vides pour définir l'homme ». Voilà pourquoi ce « messenger critique » convoque Castoriadis et Edgar Morin afin d'en appeler à une « transdisciplinarité têtue » contre la parcellisation des savoirs. Afin aussi d'exiger un droit de regard pour la raison éthique : « Nous avons oublié qu'en elle-même, la science est incapable de nous fournir une éthique, et que, par exemple, les Prix Nobel allemands ont rallié le nazisme sans aucun problème. Or aujourd'hui se posent des questions graves : la mainmise de l'argent sur la recherche, le délire idéologique du tout-génétique ou les nouvelles formes de racisme rendues possibles par la révolution technoscientifique. On ne peut pas abandonner ces questions à la concurrence marchande. Il faut les rapatrier dans le champ de la délibération démocratique. »

Pourtant, au-delà d'une réhabilitation du politique, c'est bien la question du statut de l'espérance

qui est en jeu. Car depuis la chute du stalinisme, la promesse d'un monde meilleur a connu « une étrange migration du social au scientifique », celui-ci se voyant investi des espoirs les plus fous : « A force d'arrogance, la science est devenue dogmatique. C'est ce que Gramsci appelait la superstition scientiste, laquelle conduit tout droit au fondamentalisme. Et ce n'est pas un hasard si nombre d'islamistes se recrutent parmi les jeunes scientifiques... »

Aussi Guillebaud propose-t-il de garder la science sous le contrôle de la « raison humaniste », pour veiller à ce que jamais la pensée ne soit assimilée à une sécrétion chimique, ni les êtres humains à des animaux. Contre vents et marées, il défend ses engagements, adossé à une double tradition grecque et surtout judéo-chrétienne. Mais dès lors qu'il définit l'éminente dignité humaine comme son « parti pris », et donc comme une « question idéologique », ne cède-t-il pas lui-même à la grande vague relativiste qu'il est le premier à dénoncer ? « Il y a une crise des fondements, nous devons assumer la fragilité de notre point de vue. Mais ce qui a aidé quelqu'un comme Primo Levi à résister, c'est la conviction irrrationnelle, non fondée scientifiquement, qu'il existe une espèce humaine irréductible à l'animal, à la machine, à la chose. C'est une croyance que j'assume aussi, et c'est en effet la limite de mon livre. Mais un cognitiviste aura beau m'expliquer qu'il n'y a pas de différence rationnelle entre un cerveau humain et un ordinateur, je ne pense pas qu'il parvienne jamais à me convaincre qu'il n'est pas plus grave de tuer un homme que d'éteindre un ordinateur. Quelle chose en moi continuera de faire la différence, malgré tout. »

Jean Birnbaum

(1) *La Tyrannie du plaisir* (Seuil, « Points », n° 668) et *La Refondation du monde* (Seuil, « Points », n° 795).

Livraison

● L'EXPULSION DES ALLEMANDS DE HONGRIE (1944-1948), de Jean-Léon Muller

L'expulsion, au nom de la « culpabilité collective », de trois millions d'Allemands de Tchécoslovaquie constitue un chapitre peu glorieux et désormais bien connu de l'immédiat après-guerre en Europe centrale. On ignore en revanche, le plus souvent, les conditions et la logique qui présidèrent au transfert programmé, vers l'Allemagne, de près de 180 000 Allemands de Hongrie entre 1944 et 1948, alors même que Budapest venait de traverser la guerre en allié du Reich. C'est cet épisode oublié que Jean-Léon Muller, à la fois historien et traducteur du hongrois, a eu l'idée d'explorer. Plus largement, il s'agit aussi, pour l'auteur, de se demander comment une minorité solidement intégrée peut subitement se transformer, dans la région, en objet de conflit (L'Harmattan, « Aujourd'hui l'Europe », 230 p., 19,81 € [130 F]).

A. L.-L.

Passeur du Nil

Après la Grèce et l'Inde, l'Égypte est l'objet d'un « dictionnaire amoureux » signé Robert Solé

DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'ÉGYPTE de Robert Solé.
Plon, 480 p., 22,70 € (148,90 F).

Un tel livre, c'est bien celui dont je rêvais de disposer, voici bientôt un demi-siècle, quand j'abordais l'Égypte pour la première fois avec l'ambition de vérifier si les jeunes officiers qui venaient de se saisir du pouvoir tendraient à moderniser leur pays et faire la paix avec Israël, mais aussi avec l'espoir de découvrir quelque continuité entre cette révolution en miniature et l'histoire immense de la vallée du Nil.

Les intercesseurs ne manquaient certes pas au Caire, au temps où l'on voyait encore des tarbouchs place Soliman Pacha – de Berto Farhi à Gabriel Dardaoud, le grand journaliste de l'AFP, de Georges Henein au Père Ayrout, jésuite intrépide. Mais voici, pour les remplacer, le vade-mecum que propose Robert Solé – 50 siècles en 150 mots-clés – rappelant que rien n'est moins aveugle que l'amour, et que celui que l'on porte à l'Égypte ne saurait s'arrêter aux seules splendeurs de Karnak et d'Ibn Touloun, mais s'attache aussi aux ânes, aux gamousses, au froufrou et aux felouques...

Si riche soit-il, le propre d'un tel ouvrage est de provoquer des objections, des rappels, des récriminations. « Eh ! quoi : vous parlez d'Abassieh, et pas de Choubrah ? De Ramsès II, et pas de la divine Hathepsout ? » Bon. Il me faut m'abandonner à mon tour à cette tentation dérisoire. Pourquoi, ayant si bien évoqué l'Égypte sonore, celle de la mélodieuse Oum Kalsoum, avoir passé sous silence celle des imagiers, cette merveille notamment qu'est, à Harraneya, au pied de la grande pyramide, l'école des tapisseries de Ramsès Wissa Wassef, épouée de la laine colorée qui rani-

me la tradition des enlumineurs du tombeau de Nefertari ?

Et quand on rappelle, aussi bien que le fait Robert Solé, tout ce que les juifs ont apporté à l'Égypte, et jusque dans son histoire moderne, on ne devrait pas oublier – ne serait-ce que par une citation – un personnage tel qu'Edmond Jabès, poète et vigilant gardien d'une spiritualité essentielle.

Se proclamer « amoureux » donne bien des droits, et d'abord celui d'un arbitraire passionné, à propos de ceux qui occupent le devant de la scène publique. Robert Solé s'en garde bien : s'agissant de ce que je connais le mieux, la politique égyptienne depuis un demi-siècle, j'admire l'équilibre des jugements que porte l'auteur sur les protagonistes, de Farouk à Sadate, de Nasser à Moubarak : on ne saurait, en moins de mots, marquer mieux les ombres et les lumières.

Mais ce par quoi le livre de Robert Solé va s'affirmer précieux pour bien d'autres que pour les visiteurs de l'Égypte, c'est du fait de l'hommage qu'il rend à trois Égyptiens qui firent honneur, au cours des deux siècles passés, à leur pays et à l'islam et rappellent aujourd'hui qu'en dépit de ce que l'on entend ici et là, on peut être fidèle au Prophète et bon citoyen d'un monde pluri-culturel : Rifaa el-Tahtaoui, visiteur de Paris au temps de Champollion, Saad Zaghloul, père de l'indépendance qui récusait toute distinction entre coptes et musulmans, et surtout le grand Taha Hussein, dont toute l'œuvre tend à réconcilier l'Égypte et la Méditerranée, le cousin grec et son héritier arabe.

Voici les hommes que nous fait redécouvrir Robert Solé. Des hommes et des idées dont a besoin le monde en ce début de III^e millénaire tout crépitant d'imprécations et d'exclusives.

Jean Lacouture

Robert Solé est le médiateur du Monde.

Le collectionneur et ses masques

En ethnologue, Rolande Bonnain est allée à la rencontre des amateurs d'art premier

L'EMPIRE DES MASQUES Les collectionneurs d'arts premiers aujourd'hui de Rolande Bonnain.
Stock, « Un ordre d'idées », 424 p., 21,30 € (139,70 F).

En France, les collectionneurs ont plutôt mauvaise presse. Si l'on célèbre toujours l'âge d'or (lointain) où ils contribuèrent à faire vivre le monde des arts, le jugement porté sur eux aujourd'hui est nettement plus ambigu. On les soupçonne – et d'abord le ministère des finances – d'être des spéculateurs déguisés, des commerçants ou, pire, des esthètes sans âme. Au sein de cette équivoque confrérie, l'amateur de ces arts que l'on dit premiers tient une place encore moins reluisante. Détourneur du pauvre monde, il profite d'un engouement douteux pour arracher à des peuples démunis des éléments de leur patrimoine. Au-delà de ces a priori, Rolande Bonnain a voulu savoir qui étaient ces collectionneurs. En bonne ethnologue – elle est maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales – elle a mené une enquête serrée, en France mais aussi en Suisse et en Belgique.

Selon qu'on les regarde avec des lunettes roses ou noires, ces amateurs forment un clan, une mafia, une secte, une famille ou une tribu. C'est plutôt un monde, nous dit Rolande Bonnain qui les dénombre, explore leur habitat, leurs origines et leurs mœurs. Ils sont peu nombreux (de 3 000 à 10 000 sur la planète), chassent souvent dans le 6^e arrondissement de Paris ou du côté de la plaine des Sablons à Bruxelles, fréquentent les mêmes marchands. Ils poussent des pointes vers les brocantes plus ou moins institutionnelles, Saint-Ouen ou Montreuil, fréquentent les salles des ventes, Drouot et quelques grandes places étrangères, New York ou Londres. Ils forment des sous-groupes en fonction de

leurs passions (géographiques ou culturelles). Simple curieux, amateur, savant, ou esthète, le niveau de leur bourse est très divers – on trouve des Rockefeller et des cousins Pons. Presque tous les métiers sont au rendez-vous. Les artistes sont bien représentés – d'Arman à Bazelitiz –, les professions libérales nombreuses, ce qui n'est pas une surprise.

Dans ce domaine, on ne trouve pas de signatures rassurantes. Pour distinguer le vrai du faux, il faut appliquer la règle des quatre A édictée pour l'Afrique, mais qui peut s'appliquer à tous les « primitifs » : « Un objet authentique est un objet fait par un Africain pour un Africain et servant à un usage spécifiquement africain dans un contexte anté-colonisation. » Ces collectionneurs attachent une importance considérable à l'origine de l'objet, à son « pedigree », aux mains (parfois célèbres) entre lesquelles il est passé. Cette obsession de l'origine est un rempart contre le faux, c'est aussi, pour l'amateur, le moyen de s'inscrire dans une lignée prestigieuse. Il se préoccupe d'eux-mêmes souvent du sort des pièces qu'il a rassemblées. En fera-t-il don, après sa mort, à un musée (comme Pierre Harter) ? Cherchera-t-il à créer une fondation (comme Jacques Kerchache) ? Voudra-t-il la disperser en salle des ventes, avec un beau catalogue (comme Hubert Goldet) ?

L'intérêt de l'enquête de Rolande Bonnain tient aussi à l'épaisseur historique qu'elle a su donner à son travail, aux allers et retours entre le présent et le passé, à l'alternance des exposés et des « confessions » qu'elle suscite : le terreau familial, les premiers pas, la rencontre avec un objet ou un pays. Elle parle joyeusement des « travaux dirigés que représentent les discussions avec les collectionneurs les plus chevronnés et les marchands ». Sans vouloir porter de jugements tranchés, Rolande Bonnain n'en évoque pas moins la face sombre de cette passion : le pillage des ressources artistiques du tiers-monde.

Emmanuel de Roux

Vers un monde d'enfants parfaits ?

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Collection « Partage du savoir »

En librairie

puf / Le Monde

L'eugénisme la science et le droit

Catherine Bachelard-Jobard

www.puf.com

Le mutisme complice du peuple allemand

Après Ian Kershaw et David Goldhagen – qu'il réfute –, Eric A. Johnson tente d'évaluer la responsabilité réelle de la population allemande dans la terreur nazie

LA TERREUR NAZIE
La Gestapo, les Juifs et les Allemands ordinaires (Nazi Terror. The Gestapo, Jews and Ordinary Germans) de Eric A. Johnson. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christophe Beslon et Pierre-Emmanuel Dauzat, Albin Michel, 588 p., 27,44 € (180 F).

Marque de fabrique du III^e Reich, la terreur fut-elle le fait d'une poignée de fanatiques tenant tout un pays sous sa botte ? Doit-on, au contraire, l'imputer à la population allemande dans son entier ? La question est complexe et brûlante encore. De Kershaw (*L'Opinion allemande sous le nazisme*, 1983), à Goldhagen (*Les Bourreaux volontaires de Hitler*, 1997), en passant par Browning (*Des hommes ordinaires*, 1994), des travaux marquants ont tenté de l'élucider. Ils ont suscité des polémiques, défrayé la chronique et déplacé, fortement sinon toujours avec pertinence, le balancier vers une sorte de mise en examen du peuple allemand.

A ce débat qui couve, l'universitaire américain Eric Johnson apporte sa pierre. Ce spécialiste d'histoire moderne aborde le sujet en resserrant son analyse autour de questions précises : Comment la terreur nazie fonctionna-t-elle au jour le jour ? Les citoyens s'en accommodèrent-ils ? La population réagit-elle aux persécutions visant des gens qu'elle côtoyait depuis toujours ? Ses réponses reposent sur des enquêtes orales et sur les archives policières et judiciaires de trois villes rhénanes, la grande Cologne, la moyenne Krefeld et la petite Bergheim.

Cette plongée dans le quotidien de la terreur de la période 1933-1945 constitue le meilleur d'un ouvrage plus probant dans

l'étude de cas que dans l'exposé théorique. On y découvre que les affaires d'écoute de la BBC ou de propos critiques contre Hitler furent souvent classées sans suite, quand elles impliquaient des citoyens allemands. La Gestapo avait mieux à faire que de creuser ces infractions mineures. Il lui revenait de neutraliser la cohorte disparate des ennemis du Reich : Juifs, militants de gauche, clergé, Témoins de Jéhovah. Des études de cas démontrent qu'elle fut efficace dans cette « guerre d'annihilation ». Ainsi de cette fusillade, le

la Nuit de cristal de novembre 1938. Après cette bouffée de violence, on planifia la persécution pour forcer les Juifs à émigrer : 80 000 le firent en 1939, 15 000 en 1940, 8 000 en 1941. Johnson réfute Goldhagen pour qui la Shoah fut possible à cause d'« une culture politique allemande antisémite et éliminationniste » que le nazisme aurait exacerbée. Selon lui, les Allemands ne furent pas unanimes à approuver l'ostracisme antisémite. Ainsi s'expliquerait que les Juifs n'aient pas pris l'exacte mesure du danger, ni été plus nombreux à émigrer

extrait

« Un Führer doit être mû par un véritable amour de son peuple. Nul ne peut se prétendre Führer, qui se fait acclamer par un peuple contraint de défilier dans les rues par peur de perdre son emploi et son pain quotidien. (...) L'Allemagne n'a qu'un Führer. C'est le Christ ! Tous les Führers temporels et spirituels sont les sujets de ce Führer-là. Nous reconnaissons l'autorité de l'Etat, mais nous ne lui sommes soumis que tant que ses lois n'entrent pas en contradiction avec celles de notre seul et unique Führer. » (Sermon du Père Joseph Spieker du 28 octobre 1934, prononcé à Cologne, cité par Eric Johnson, p. 250.)

30 janvier 1933, entre nazis et communistes à Cologne, affaire qui prit de l'ampleur et qui permit de voir les communistes résister avant que la dictature ne les broie. Ainsi du père Joseph Spieker, auteur, le 28 octobre 1934, à Cologne d'un sermon défiant le Führer. Arrêté, jugé, acquitté mais déporté, jugé de nouveau, condamné à quinze mois de prison, libéré en 1937, il gagna le Chili où la hiérarchie catholique l'accueillit fraîchement. Cibles de prédilection de la Gestapo, les Juifs furent marginalisés et livrés au désarroi. Témoin, cette femme, âgée de dix-neuf ans en 1940, qui résume son état d'esprit de l'époque par ces mots : « Angoisse, angoisse, angoisse. » Le boycott des magasins juifs dès avril 1933, les lois de Nuremberg deux ans plus tard donnèrent l'impulsion. La situation empira avec le pogrom de

quand ils le pouvaient encore. Avec la guerre, la folie meurtrière se donna libre cours. Tout à leur objectif d'extermination, les nazis pouvaient, moins encore qu'avant, prêter attention aux formes mineures d'insoumission. Au surplus, prêts à la délation, les Allemands s'épiaient les uns les autres. Les dénonciations de Juifs remplirent une tout autre fonction en participant à leur extermination « inimaginable sans la loyauté, la complicité et le silence des Allemands. » Plus de 90 % des 163 696 Juifs officiellement présents en Allemagne le 1^{er} octobre 1941 furent mis à mort. La seule manifestation publique contre les déportations de Juifs allemands fut menée par un millier de femmes qui, en février 1943, à Berlin, exigèrent la libération de leurs conjoints juifs. Grâce à cette protestation de la Rosenstrasse, 1 700

Juifs de « ménages mixtes » furent libérés et Goebbels fit revenir d'Auschwitz quelques Juifs mariés à des Aryennes. Les nazis prirent dès lors le prétexte de délits pour arrêter les rares Juifs épargnés.

Après d'autres, Johnson montre que la réalité de l'extermination était connue du plus grand nombre au plus tard au début de 1943. Des millions d'Allemands ont donc su qu'on exterminait leurs semblables et ils n'en ont rien dit. Outre l'antisémitisme, Johnson attribue ce mutisme à « un désintéret moral pour le sort de gens perçus comme des étrangers, et à une tradition de soumission servile à l'autorité que les nazis ne firent qu'entretenir ».

Cette indifférence ne cessa pas avec la fin de la guerre. Johnson retrace l'itinéraire de gestapistes avisés chargés de persécutions antisémites qui se refirent une virginité avec l'onction d'autorités de tous horizons. Ils réclamèrent hautement, en obtenant gain de cause, que leurs états de services nazis soient comptabilisés dans le calcul de leurs droits à une retraite digne et paisible. Le silence et la dénégation des crimes agirent par conséquent pendant comme après la guerre. C'est peut-être là qu'il faut chercher la virulence des questionnements récurrents sur la responsabilité des Allemands dans le génocide. Joseph Spieker fut bel et bien une figure exceptionnelle tout comme Marie Kahle, cette femme de quarante-cinq ans, mère de cinq enfants, qui porta aide et assistance à des voisines victimes de la Nuit de cristal et dut pour cela affronter mise en quarantaine et menaces avant de s'exiler avec les siens (1). Bruno Bettelheim le disait à sa manière en 1985 : « C'est avant tout le silence qui a condamné les Juifs à la mort. »

Laurent Douzou

(1) *Tous les Allemands n'ont pas un cœur de pierre* (éd. Liana Levi, lire « Le Monde des livres » du 8 juin).

Martyre des « triangle mauve »

Quelle place faire à une persécution oubliée, celle des Témoins de Jéhovah par les nazis ?

Le lecteur américain attentif de *Nazie Terror* de Johnson a pu être surpris par l'accueil réservé par *The New York Review of Books*, en date du 31 mai, à la publication de *The Jehovah's Witnesses and the Nazis. Persecution, Deportation, and Murder 1933-1945* (Cooper Square Press, traduction, par James A. Moorhouse), d'un ouvrage français, paru en 1990. Dès son titre le livre gagnait, certes, en intelligibilité. L'original (éd. Tirésias) livrait mal son propos, puisque le travail de Sylvie Graffard et Léo Tristan (pseudonyme de l'éditeur Michel Reynaud, abandonné dans l'édition américaine) s'intitulait *Les Bibelforscher et le nazisme (1933-1945)* et s'inscrivait, comme s'il était vain d'espérer conjurer l'amnésie dont le sort des Témoins de Jéhovah en Allemagne sous le III^e Reich semblait frappé, dans la collection « Ces oubliés de l'Histoire ».

Préfacé par Michael Berenbaum, auteur d'*A Mosaic of Victims : Non-Jews Persecuted and Murdered* et président honoraire de la Survivors of the Shoah Visual History Foundation, le travail des deux Français est présenté comme une « première » salubre, la presse new-yorkaise le considérant même comme le « mieux informé » des travaux parus sur une persécution « oubliée ». C'est négliger un peu vite la somme de Detlev Garbe, *Zwischen Widerstand und Martyrium : Die Zeugen Jehovahs im « Dritten Reich »* (1994), synthèse très documentée dont Johnson, lui, ne méconnaît pas l'intérêt.

Déplacé aux Etats-Unis, l'argument de la primeur pouvait jouer sur le marché français, même si François Bédarida semblait ignorer l'existence du livre de Graffard et Tristan, lorsqu'il préfaça le volume militant de Guy Canonici, *Les Témoins de Jéhovah face à Hitler* (Albin Michel, 1998), qu'il qualifie de « livre bienvenu » – « non seulement parce qu'il comble une lacune, mais parce qu'il arrive à son heure ». On ne reviendra pas sur le différend juridique qui

opposa alors les deux maisons d'édition, le soupçon de plagiat n'interférant pas sur la réception américaine du travail de Graffard et Reynaud.

Pour comprendre la soudaine publicité faite au sort des Témoins de Jéhovah sous le Reich nazi, il faut rappeler que le mouvement religieux fut lancé par l'homme d'affaires américain Charles T. Russell au début des années 1870 – la Watch Tower Bible and Tract Society, née en 1884, installe sa première filiale en Allemagne en 1903, reconnue comme association légale sous Weimar en 1921. Hostiles à toute forme de violence avec une intransigeance qui les vouait au martyr, les 20 000 à 30 000 Bibelforscher vivent l'avènement d'Hitler comme la réalisation de leur projet eschatologique : attendue comme imminente, la fin des temps annoncée dans la Bible devait débiter par un temps d'Apocalypse. Refusant ouvertement les usages nazis – et d'abord le salut au Führer –, les « fervents étudiants de la Bible » ne renoncèrent pas à leurs campagnes de prosélytisme, qui les désignèrent à la vindicte de l'idéologue Alfred Rosenberg, et d'Adolf Hitler surtout, qui réclame leur « extermination ». D'autres dignitaires ont plus d'indulgence pour ces « triangle mauve », « prisonniers volontaires » des camps de concentration puisqu'il ne dépend que de leur soumission de quitter l'enfer.

N'essayant pas d'échapper à leur sort, dociles face aux bourreaux pour accomplir leur Salut, les Témoins furent même employés par leurs oppresseurs, qui n'hésitèrent pas à confier leur gorge au rasoir de ces barbiers non violents. Allant à la mort en chantant des cantiques, les Bibelforscher sont donc des martyrs plutôt que des victimes et c'est ce que souligne la presse américaine, soucieuse de discriminer ceux qui eurent le choix de ceux qui ne l'eurent pas. Mais, dans l'optique du croyant, l'alternative a-t-elle un sens ?

Ph.-J. C.

Eclats de vie avant l'horreur

A partir des photos confisquées aux détenus d'Auschwitz, l'album composé par Ann Weiss se lit surtout comme une conjuration de l'amnésie

LE DERNIER ALBUM
La vie, sous les cendres d'Auschwitz-Birkenau (The Last Album. Eyes from the Ashes of Auschwitz-Birkenau) de Ann Weiss. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maïca Sanconie, Autrement, 224 p., 37,35 € (245 F).

Le crime parfait. L'expression retenue par James E. Young, dans sa forte préface au travail d'Ann Weiss, peut paraître outrée. Et pourtant, quelle autre formule employer pour qualifier le projet de Heinrich Himmler, qui ne visait pas seulement l'extermination des Juifs, mais l'effacement sans appel de leur mémoire, gommant avec un soin maniaque les moindres traces de victimes vouées à l'oubli ? Déjouer ce complot terrifiant – écrire dans l'histoire de l'humanité « une page glorieuse et cependant non écrite », garantie du néant – justifiait toutes les mobilisations. Et, de l'historien au chercheur, chacun s'est efforcé de remonter les pistes effacées, de nommer le disparu, de rendre une existence de papier à des milliers de victimes escamotées au regard de l'Histoire. Déjà, le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* (1978) avait attesté simplement, en soixante-seize mille noms, la réalité d'une persécution que d'aucuns tentaient de nier ; puis ce fut l'insoutenable regard sur l'innocence saccagée du *Mémorial des enfants Juifs déportés de France* (1993, 1995), où la photographie, présentée pour trois mille des onze mille enfants identifiés, dépassait l'acte commémoratif pour impliquer le lecteur dans une tragédie universelle (ce corpus est repris dans la somme de Serge Klarsfeld, *La Shoah en France*, dont il constitue le quatrième volume).

C'est la même émotion terrible qui étreint celui qui ouvre *Le Dernier Album*, composé par Ann Weiss, elle-même fille de deux rescapés polo-



Renia et David durant l'été 1939

nais, à partir des clichés confisqués aux détenus au camp d'Auschwitz-Birkenau.

La litanie personnelle offerte en guise de dédicace prépare à un choc qu'on redoute, sans l'anticiper tout à fait. Mais les noms ne peuvent faire plus que rétablir un lien tranché. Manquent les visages, les histoires tacites qui s'y déchiffrent, la profondeur humaine que les noms gravés sur les cénotaphes ne peuvent convoquer. Ann Weiss a beau raconter sa première rencontre avec le fonds des 2 400 photos miraculeusement échappées

à la destruction des « preuves », plus de quarante ans après l'ouverture du camp, préciser la nature de son patient travail de reproduction, c'est le choc de ces intimités heureuses dévoilées, rapprochées par le drame final qui soude ces destins épars, qui bouleverse sans remède.

Vestiges tangibles de foyers harmonieux. Avant l'horreur. Et qu'on regarde comme une conjuration de l'amnésie, une assurance de survie. Pour que l'homme s'autorise à ne pas douter de lui-même.

Philippe-Jean Catinchi

Oradour, histoire d'un massacre

Très tôt récupéré par une sombre légende, le village-martyr a enfin trouvé, avec Jean-Jacques Fouché, son historien

ORADOUR
de Jean-Jacques Fouché. Ed. Liana Levi, 294 p., 19,80 € (130 F).

Symbole même de l'horreur, le village-martyr d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) peinait à trouver son historien, tant le massacre, commis le samedi 10 juin 1944 par les Waffen SS de la division « Das Reich » a vu sa « mémoire » immédiatement construite. Le bourg sacrifié est demeuré en l'état, ruines offertes à l'édification des visiteurs, faute d'expiation sereine, tandis que le nouveau village se développait aux confins de l'espace dévasté, devenu une « enceinte sacrée » dont la mémoire doit plus à la légende qu'à l'expertise exacte – le Petit Larousse 2002 évoque encore le massacre de « tous ses habitants (642 personnes) », or, si l'horrible bilan est bien celui retenu finalement en janvier 1947 par le tribunal civil de Rochechouart, il est sans doute inférieur d'une centaine d'unités à la réalité – et surtout ne correspond pas à cette totalité des habitants, martelée par la légende.

Aussi convient-il de saluer l'excellent travail qu'a entrepris Jean-Jacques Fouché, « chef de projet » du Centre de la mémoire d'Oradour et commissaire de l'exposition permanente. Cette familiarité avec le lieu et les indices du drame qui s'y joua n'a pas désarmé l'esprit critique de Fouché qui reprend, avec un soin didactique exemplaire, toutes les questions que pose l'« exécution » d'un village limousin « ordinaire » – c'est le terme retenu par le Centre. Il interroge l'espace géographique à l'approche de l'été 1944, alors que le débarquement a débuté en Normandie, justifiant un rappel des troupes SS vers le nord. « Sans une action brutale », le général SS Lammerding pronostique « un gouvernement communiste ». L'action, ce sera le martyre d'Oradour.

Croisant avec sagacité tous les témoignages, suivant les témoins comme les acteurs du cauchemar, Fouché interdit toute récupération commode pour rendre à l'impossible deuil de morts sans nom ni sépulture

l'hommage qui convient. Et l'auteur d'appeler de ses vœux le repentir des Allemands, à l'instar du pardon demandé à Guernica. Pour que l'Histoire relaie enfin la mémoire.

Ph.-J. C.

URS
WIDMER

L'homme que
ma mère a aimé

roman

traduit de l'allemand par Bernard Lortholary

« Aujourd'hui est mort l'homme que ma mère a aimé. Vieux comme les pierres, solide comme un roc jusque dans la mort. Ma mère l'a aimé toute sa vie. Sans qu'il y prit garde, sans que personne y prit garde. Nul n'était au courant de la passion qu'elle éprouvait, jamais elle n'en a dit un mot. »

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

L'ÉDITION
FRANÇAISE

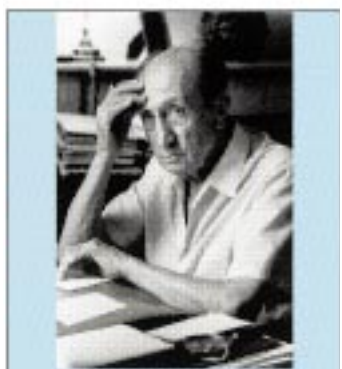
● **BD Boum à Blois.** La dix-huitième édition de « BD Boum », festival de la BD de Blois, qui a eu lieu du 23 au 25 novembre, a distingué plusieurs auteurs. Le grand prix (Grand Boum) a été attribué, pour l'ensemble de son œuvre, à l'Espagnol Miguelanxo Prado (*Chienne de vie, Manuel Montano, Trait de craie*, etc.) ; le prix Jacques Lob du scénario a récompensé Laurence Harlé, coauteur de *Jonathan Cartland*, série western anticonventionnelle, et le prix jeunesse a été décerné à Karine de Brab et Zidou pour leur album *Choco Baraka*. Le prix de *La Nouvelle République* est allé à Marc-Antoine Mathieu pour son récent album *Le Dessin*.

● **Chantelivre à Issy.** A l'initiative de l'École des loisirs et des librairies Chroniques, une nouvelle librairie Chroniques et Chantelivre ouvrira ses portes, samedi 1^{er} décembre, 32, avenue de la République, à Issy-les-Moulineaux. Pour l'École des loisirs, elle répond au projet d'ouvrir des points de vente en banlieue parisienne, dans des zones où l'on trouve « beaucoup de familles et peu de librairies ». Mais l'expérience consiste surtout, sur 180 m², à tester « une nouvelle formule de librairies où littérature générale et littérature de jeunesse sont à égalité », explique Jean-Louis Fabre à l'École des loisirs. « C'est une idée originale où, pour la première fois, un éditeur et un libraire développent un projet commun, à égalité de capital et de risque. »

● **PRIX.** Le prix Wepler-Fondation La Poste revient à Yves Pagès pour *Le Théoriste* (Verticales), et ce même prix a donné une mention à Brigitte Giraud pour *A présent* (Stock). La Société des Gens de lettres vient de décerner ses prix d'automne de littérature et poésie – dotés de 3 049 € (20 000 F) –, et de traduction. Gisèle Prassinos a reçu le grand prix Poncetton pour l'ensemble de son œuvre et la réédition de *Le Visage effleuré de peine* (éd. du Cardinal) alors que le grand prix Thyde-Monnier a été attribué à Pierrette Fleutiaux pour *Des phrases courtes, ma chérie* (Actes Sud). Jean-Pierre Milovanoff a obtenu le prix de poésie Louis Montalte pour l'ensemble de l'œuvre et pour *Noir Devant* (Seghers). Alain Pons est le lauréat du prix Halpérine-Kaminsky Consécration, doté de 7 622,45 € (50 000 F), pour son œuvre de traducteur et la parution de *La Science nouvelle*, de Giambattista Vico (Fayard) ; le prix Halpérine-Kaminsky Découverte, doté de 1 524,5 € (10 000 F), a été remis à Isabelle Kalinowski pour sa traduction de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, de Max Weber (Champs/Flammarion). Le prix Jean Monnet de littérature européenne, doté de 7 622,45 € (50 000 F), a récompensé Jorge Semprun pour *Le Mort qu'il faut* (Gallimard).

Rectificatifs

● Le montant de la bourse d'écrivain octroyée à Yasmine Khat, lauréate du Prix des cinq continents (« Le Monde des Livres » du 23 novembre), est de 120 000 F, soit 18 283,88 €. Dans le même numéro, la photographie de Kerny Istvan, qui illustrait l'article d'Edgard Reichmann sur la littérature hongroise, a été prise à Budapest et non à Bucarest comme nous l'indiquions par erreur.



Ils sont les bergers
des étoiles

MAX ROUQUETTE

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

Le livre enchanteur
de la mémoire
d'un très grand écrivain

Payez, vous êtes sélectionné !

Plusieurs éditeurs anglais s'indignent des conditions draconiennes imposées par les grandes chaînes de librairies qui exigent le paiement de plusieurs milliers de livres sterling pour retenir les ouvrages dans leurs sélections

C'est un article de l'hebdomadaire *The Spectator* du 20 octobre qui a dévoilé le pot-aux-roses. Il décrit « le scandale des liaisons financières entre les éditeurs et les libraires », en expliquant que les ouvrages sélectionnés parmi les livres de la semaine ou du mois des grandes librairies le sont parce que « les éditeurs ont payé des sommes importantes pour ça ». Il cite des chiffres : 10 000 livres sterling (16 036 euros) pour être le livre de la semaine de WH Smith, et des milliers de livres sterling pour être recommandé par Amazon.com, Borders et Waterstone's.

Pour participer aux prix littéraires des librairies, les éditeurs doivent aussi payer, de même que pour être présents sur les meilleures tables. « Avoir des livres en bonne place dans les magasins coûte désormais plus cher que l'avance normale pour un premier romancier », constate l'auteur de cet article, signé du pseudonyme de Chris Lewis. Il sait de quoi il parle : « Je sais cela car je travaille pour l'un des plus importants éditeurs du Royaume-Uni. J'écris sous un pseudonyme car je perdrais mon emploi si j'apparaissais sous mon vrai nom. »

L'article très bien informé a été contesté sans que ces informations soient démenties. Il a été repris par la plupart des journaux britanniques et prolongé par une enquête

du *Sunday Times* qui confirme les principales données de Chris Lewis. Selon ce journal, Penguin et Macmillan, par exemple, admettent qu'ils peuvent consacrer jusqu'à 50 000 £ pour chaque livre qu'ils choisissent de promouvoir, en utilisant tous les systèmes de recommandations.

DÉGRADATION RAPIDE

Tout le monde reconnaît désormais ces pratiques qui sont courantes aux Etats-Unis, comme le décrit André Schiffrin dans *L'Édition sans éditeurs* (éd. La Fabrique, 1999). Pourfendeur des dérivés d'une édition livrée au marché, Schiffrin accordait cependant un certain satisfecit aux librairies anglaises et aux « chaînes (comme Waterstone's) dont la philosophie n'est pas très éloignée de la librairie traditionnelle ». La situation s'est fortement dégradée en peu de temps. Le système américain s'est rapidement déveillé en Angleterre. Il n'existait pas sous cette forme il y a cinq ans.

Cette situation est la conséquence de la double concentration qui s'est opérée en Angleterre dans l'édition – autour de Penguin, Macmillan, Random House et HarperCollins – comme dans la librairie, avec WH Smith, Waterstone's, Books etc, Borders et Blackwell. Les éditeurs indépendants sont les plus inquiets de cette évolution, car ils n'ont pas les moyens de payer de telles sommes simplement pour

une bonne mise en place du livre. Ainsi, le dictionnaire Collins était récemment mis en évidence chez WH Smith, tandis que celui réalisé par Oxford University Press était difficile à trouver. L'un avait payé, l'autre pas.

Christopher MacLehose, le patron d'Harvill – l'une des rares maisons à accorder de l'importance aux traductions – estime qu'« il y a cinq ou dix ans le choix de ces librairies était motivé par la passion du livre, et cette passion était aussi partagée par les managers de ces chaînes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ». Christopher MacLehose insiste sur un autre effet pervers du système : « Si votre livre est sélectionné, vous devez payer. Vous imprimez de nombreux exemplaires pour être présent dans tous les magasins. Mais, si le livre ne se vend pas bien, cela devient une catastrophe, car vous payez pour la mise en place et vous devez supporter les frais de retour. » Mais pour lui, le principal handicap tient au fait que « ce ne sont plus les mêmes livres qui sont choisis » et que « les critères sont de plus en plus commerciaux ».

Le directeur de l'Association des libraires, Tim Godfrey, a réagi à cette polémique : « En demandant de l'argent à des éditeurs, les grandes librairies agissent comme la plupart des autres commerces. Si un supermarché par exemple choisit un produit pour une promotion spéciale, il demande à son fabricant de partici-

per aux coûts de promotion additionnelle ». Il note au passage que « les éditeurs ont des bénéfices supérieurs à ceux du secteur de la librairie ».

Cette affaire témoigne des relations souvent tendues entre éditeurs et grandes chaînes de librairies, dans l'univers anglo-saxon. Aux Etats-Unis, le patron de la toute-puissante chaîne Barnes and Noble, Leonard Riggio, vient de lancer un avertissement aux éditeurs qui accorderaient de meilleures conditions à d'autres vendeurs de livres, tout en précisant : « Ce n'est évidemment pas une menace, je ne menace jamais les éditeurs. »

La France semble à l'abri de ces pratiques. Le prix unique, qui empêche une concurrence acharnée sur les prix des best-sellers, y est pour beaucoup. Pour Bertrand Picard, directeur livres de la Fnac, « les systèmes anglo-saxons sont très différents du système français. Rien ne laisse penser que de telles pratiques puissent arriver en France. Et cela ne passera pas par la Fnac ». La seule entorse que l'on peut observer en France, c'est le paiement des éditeurs pour être présents dans des catalogues de sélections. Mais les sommes sont faibles. La Fnac y a recours, comme de nombreuses autres enseignes, mais jamais pour sa sélection de rentrée, ni pour ses opérations de découvertes, qui mettent souvent en évidence de petits éditeurs.

Alain Salles

Un nouveau patron
pour J'ai lu

Un nouveau patron a enfin été trouvé pour J'ai lu, la filiale poche de Flammarion. C'est Bertrand Lobry, un homme de presse et de marketing qui succède à Frédéric Morel nommé directeur général du groupe Flammarion au début de l'année. Agé de quarante-cinq ans, diplômé d'HEC, Bertrand Lobry a commencé sa carrière au département international d'Hachette. Il rejoint ensuite le groupe Expansion, où il travaille sur l'éphémère city-magazine *Paris Hebdo*, avant de prendre en charge la publicité. Il prend son indépendance pour lancer le mensuel économique *Défis* et surtout *Rebondir*, un magazine pour les chômeurs qui devient un important succès de presse dans les années 1990. Il était depuis un an directeur du marketing au Figaro.

Dans le cadre de *Rebondir*, il avait créé une collection de guides. Il définit sa tâche chez J'ai lu comme une « mission de développement » et se réjouit d'être « dans une entreprise à taille humaine qui doit inventer son chiffre d'affaires chaque année, dans un secteur très concurrentiel » face au Livre de poche (Hachette) et à Pocket (Vivendi Universal). A ses côtés, Hélène Amalric est directrice générale adjointe chargée de l'édition. J'ai lu vient de créer un secteur pour la jeunesse.

A. S.

Un Baobab pour « Jésus Betz »

Le Baobab de l'album prend racine. Décerné pour la deuxième fois par *Le Monde* et le Salon du livre de Montreuil, ce prix a été attribué, mercredi 21 novembre, aux désormais célèbres duetistes du livre de jeunesse Fred Bernard et François Roca, pour *Jésus Betz* (Seuil/Jeunesse, « Le Monde des livres » du 28 septembre).

Jusqu'en 2000, aucun prix grand public ne récompensait les ouvrages illustrés destinés aux jeunes lecteurs. C'est pour combler cette lacune que *Le Monde* et le Salon de Montreuil ont créé le Baobab, afin d'attirer l'attention sur un livre imaginaire et audacieux, tout en aidant les parents à s'orienter dans la jungle des quelque 2 700 livres d'images publiés chaque année. Doté d'une récompense de 7 623 € (50 000 F), le Baobab est attribué par un jury tournant présidé cette année par l'écrivain Jean Vautrin et composé de professionnels du livre et d'artistes. L'an dernier, c'est *Olivia*, de Ian Falconer, qui avait reçu le premier Baobab. Deux fois réimprimé depuis, son tirage a dépassé 15 000 exemplaires, un record dans l'édition jeunesse.

Jésus Betz, histoire singulière, et même dérangement, est un conte de fées moderne. Si l'on en croit ce qu'écrivait Marthe Robert : « Il s'agit toujours de prouver par l'exemple d'un héros souffrant, pitoyable (...) qu'on peut être infirme, mal né, torturé avec raffinement par un entourage inhu-

main, et accéder néanmoins au pouvoir suprême par la vertu magique de l'amour. » Né un soir de Noël, au XIX^e siècle, Jésus est un homme-tronc qui, en 33 dates, raconte sa réussite dans l'univers du cirque à la mère qui l'a abandonné. Aux lumières chaudes, aux clairs-obscur extraordinaires de François Roca, répondent les images verbales, le texte poignant et musical de Fred Bernard. En pleine symbiose, les deux compères sont ici au sommet d'un art à quatre mains qui s'était révélé chez Albin Michel d'abord (depuis *La Reine des fourmis a disparu*, *Ushi*, et cette année le très beau *Jeanne et le Mokélé*), et au Seuil (*Le Train jaune*, *Monsieur Cloud nuagiste*). Nul doute que ce *Jésus Betz*, qui s'inscrit dans la lignée des grands déshérités de la littérature de jeunesse, marquera les lecteurs de tous âges par la leçon de courage et de volonté qu'il prodigue.

FI. N.

★ **Prix Tam-Tams J'aime lire-Je bouquine** : Avril et la poison, d'Henrietta Brandford, et *Le Royaume de Kensuké*, de Michael Morpurgo (Gallimard). **Prix Saint-Exupéry** : *Le Professeur de musique*, de Yaël Yassan et Serge Bloch (Casterman), *Le Génie du pousse-pousse*, de Jean-Côme Noguès et Anne Romby (Milan), *Le Temps des mots à voix basse*, d'Anne-Lise Grobety (La Joie de lire). **Mention spéciale** : *La grammaire est une chanson douce* d'Erik Orsenna (Stock).

AGENDA

● **JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE. CRAYONS.** A Suresnes (92), dans le cadre du Festival du dessin de presse, se déroule la 3^e édition des « Crayons de Suresnes » en présence de douze dessinateurs (à 12 h 30 les mardi, jeudi, vendredi et 10 h 30 les mercredi, samedi, dimanche ; médiathèque, 5, rue Ledru-Rollin, 92150 Suresnes ; entrée libre, rens. : 01-41-18-16-69).

● **DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE. ANGLOPHONES.** A Avon (77), se tient le 2^e Salon de la littérature anglo-saxonne avec, parmi les invités, Kenneth White (à 10 heures, Maison dans la vallée à Avon ; rens. : 01-60-74-91-30 ou messages.mairie@avon77.com).

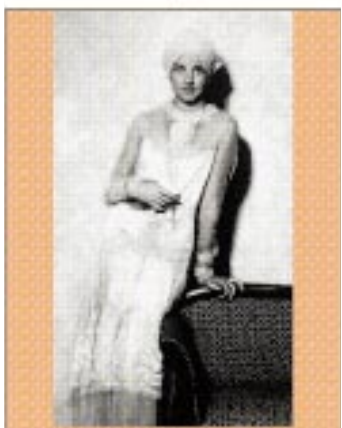
● **LE 2 DÉCEMBRE. PÉGYU.** A Paris, l'Amitié Charles Péguy et l'université Paris-IV organisent un colloque sur le thème « Nouveaux regards sur Péguy poète » (de 9 heures à 18 h 30, Maison Nicolas-Barré, 83, rue de Sèvres, 75006 Paris).

● **LE 5 DÉCEMBRE. VIOLENCES.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France poursuit le cycle du XX^e siècle des historiens autour du thème « Les violences de guerre » avec Henry Rouso, Raphaëlle Branche et Christian Ingrao (à 16 h 30, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013 ; grand auditorium, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 5 DÉCEMBRE. AFGHANISTAN.** A Paris, la Société civile des auteurs multimédias organise un débat, avec projection d'ima-

ges tournées en Afghanistan, avec Olivier Weber, Atiq Rahimi et Spojmai Zariab (à 18 h 30, 5, avenue Vélasquez, 75008 Paris ; rens. et réservation : 01-56-69-58-91).

● **DU 5 AU 9 DÉCEMBRE. HOSPITALITÉ.** A Clermont-Ferrand (63), Alain Montandon animera un colloque sur le thème « L'hospitalité au théâtre » organisé par le



Une fête des sens au
cœur de la Bourgogne

Une mariée à Dijon

M.F.K. FISHER

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

Centre de recherche sur les littératures modernes et contemporaines (Maison de la recherche, 4, rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand ; rens. : 04-73-34-66-35/64 ou crlmc@univ-bpclermont.fr).

● **LES 7 ET 8 DÉCEMBRE. FLAUBERT.** A Rouen (76), les Amis de Flaubert et le Centre Flaubert de l'université proposent un colloque sur les œuvres de jeunesse de l'auteur (à 10 h 30 le 7, Maison de l'université, place Emile-Blondel, 76000 Rouen-Mont-Saint-Aignan, à 9 heures le 8, Hôtel des sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen).

● **LES 8 ET 9 DÉCEMBRE. MYSTÈRES.** A Saint-Tropez (83) où se déroulent les colloques Gallimard, sur « Les Mystères du XXI^e siècle », avec Jean-Christophe Rufin, Sylvie Germain ou Jean-Yves Tadié (à 9 h 30, Espace rendez-vous des Lices ; entrée libre, rens. et réservations obligatoires au 0800-65-24-64).

S E M P É
sera à la librairie
GALLIMARD
le samedi 1^{er} décembre
à partir de 16h.30
à l'occasion de la parution
de son nouvel album
Un peu de Paris
15, bd. Raspail, Paris 7^e
Tél. 01 45 48 24 84

STEPHEN VIZINCZEY
Éloge des femmes mûres

« Spirituel, sensuel - Olivier Barrot, - Un livre, un jour -
12^e ÉDITION 50 000 EXEMPLAIRES

Anatolia/Éditions du Rocher

3 MILLIONS DE LECTEURS DANS LE MONDE

« Je me méfiais d'Éloge des femmes mûres, ne serait-ce que parce que ce roman est devenu un best-seller mondial. J'avais tort. L'érotisme, c'est cela, le vrai, qui se pratique dans la découverte et le respect de l'autre, qui enrichit la connaissance de soi »
Maurice Nadeau, *La Quinzaine littéraire*

« Un chef-d'œuvre... un roman éblouissant...
un bain de bonheur »
Pierre Lepape, *Le Monde*